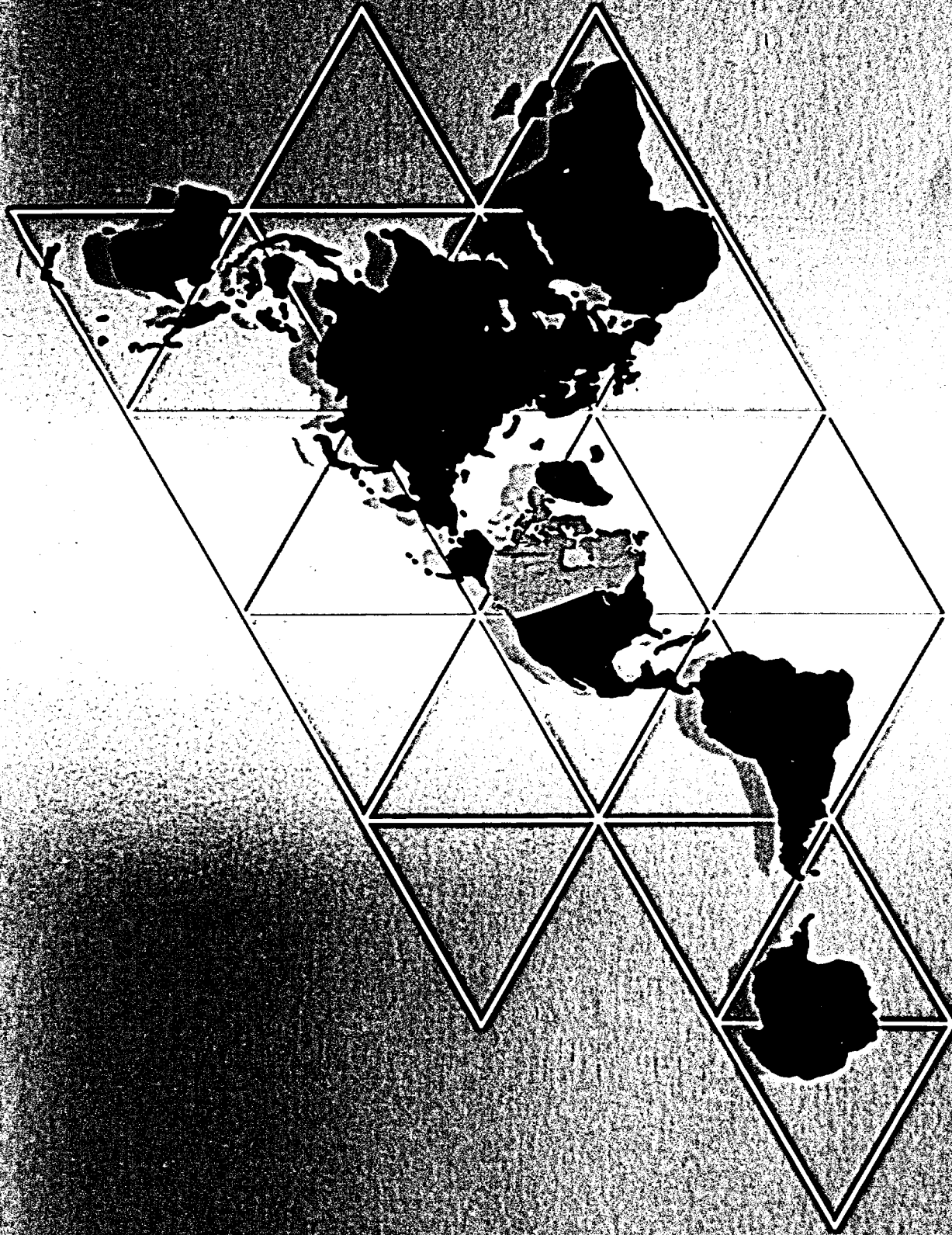


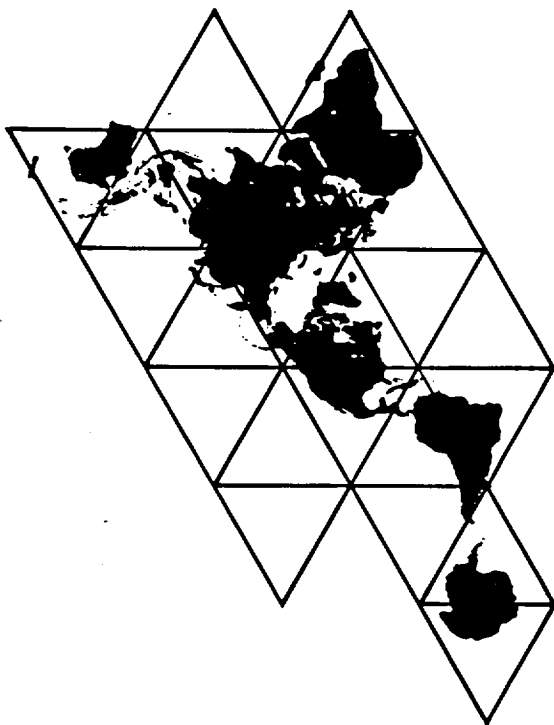
Rapport annuel 1988-1989



Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

Canada

Rapport annuel 1988-1989



Note: Le ministère des Affaires extérieures, créé en 1909, porte un nouveau titre d'usage depuis le 28 juin 1989. Il s'appelle désormais Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. Ce changement reflète les responsabilités qu'exerce le Ministère en matière de commerce extérieur depuis le début des années 80. Le symbole identificateur (le logotype) du Ministère a également été modifié en conséquence. Comme le présent Rapport porte sur la période antérieure à ce changement, le Ministère y est cité sous son ancien nom.



Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Sous-secrétaire

Under-Secretary

le 9 août 1989

Le très honorable Joe Clark
Secrétaire d'Etat aux
Affaires extérieures
OTTAWA (Ontario)
K1A 0G2

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

J'ai l'honneur de vous soumettre le dernier Rapport
annuel du ministère des Affaires extérieures.

Conformément aux dispositions de la Loi sur le
ministère des Affaires extérieures, le présent rapport rend
compte de l'activité du Ministère au cours de l'année
financière, soit de la période allant du 1^{er} avril 1988 au
31 mars 1989.

Je suis heureux d'ajouter qu'à l'intention des
handicapés visuels la partie du rapport intitulée Vue
d'ensemble a été, cette année, enregistrée sur cassette sonore.

J.H. Taylor

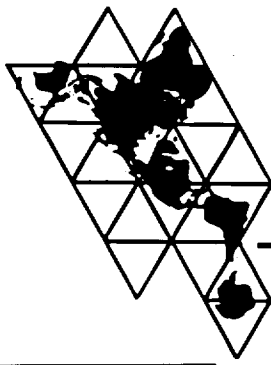
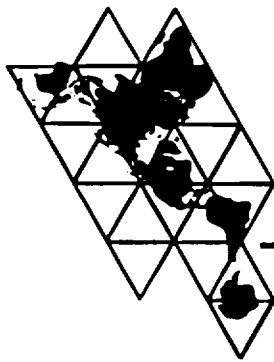


Table des matières

	Page
Vue d'ensemble	1
Chapitre premier	4
Chapitre deux	9
Chapitre trois	20
Chapitre quatre	30
Chapitre cinq	38
LE CANADA ET LE MONDE	1
L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL	4
Tendances du commerce mondial	4
Relations économiques avec les pays en développement	5
Relations économiques avec les pays développés	7
LE CANADA ET LE COMMERCE MONDIAL	9
Tendances du commerce extérieur du Canada	9
Négociations commerciales multilatérales	12
Dette internationale	12
Questions d'investissement	13
Politique relative au commerce des produits industriels	13
Politique relative au commerce des produits agricoles	14
Politique relative au commerce des produits de la pêche	15
Politique relative au commerce des ressources et des produits de base	15
Affaires du GATT	16
Contrôles à l'exportation	18
Contrôles à l'importation	18
EXPANSION DU COMMERCE D'EXPORTATION	20
Technologie de pointe et programmes de défense	20
Commerce du matériel de défense	22
Agro-alimentaire, pêches et produits de ressources	23
Projets d'équipement et industries secondaires	24
Programmes et services d'expansion des exportations	25
Promotion de l'investissement étranger	28
Navigation internationale	29
Aviation internationale	29
AFFAIRES INTERNATIONALES ET COOPÉRATION MULTILATÉRALE	30
Les Nations Unies	30
Le Commonwealth	31
La Francophonie	32
Droits de la personne et affaires sociales	32
Lutte contre les stupéfiants	34
Environnement	35
Énergie	35
Questions nucléaires	36
LES RELATIONS RÉGIONALES DU CANADA	38
États-Unis	38
Europe de l'Ouest et Communauté européenne	44
Union soviétique et Europe de l'Est	51
Asie et Pacifique	54
Afrique et Moyen-Orient	61
Amérique latine et Antilles	69

Chapitre six	DÉFENSE ET SÉCURITÉ COLLECTIVE	74
	Contrôle des armements et désarmement	74
	La défense et l'OTAN	75
	Relations de défense entre le Canada et les États-Unis	75
	Maintien de la paix	76
Chapitre sept	PROTECTION DES INTÉRÊTS PRIVÉS	78
	Services consulaires	78
	Immigration et réfugiés	79
	Service des passeports	80
	Droit international privé	80
	Accès à l'information et protection des renseignements personnels	81
Chapitre huit	DROIT INTERNATIONAL	83
	Arctique	83
	Litiges maritimes Canada-France	83
	Droit de la mer	83
	Droit commercial	84
	Propriété intellectuelle	84
	Litiges relatifs au Conseil international de l'étain	84
	Droit de l'environnement	85
	Station spatiale	85
	Droit criminel international : stupéfiants	85
	Privilèges et immunités	86
	Droit conventionnel	86
Chapitre neuf	COMMUNICATIONS ET CULTURE	87
	Relations avec les médias	87
	Communications au Canada	87
	Programmes d'information et de sports à l'étranger	88
	Communications sur le commerce	89
	Expositions internationales	89
	Services de bibliothèque	90
	Relations culturelles internationales	90
	Affaires historiques	92
Chapitre dix	COORDINATION DE LA POLITIQUE, SYSTÈMES DE GESTION ET ADMINISTRATION	93
	Développement de la politique	93
	Gestion du Ministère	93
	Finances et services administratifs	94
	COSICS	95
	Gestion des ressources en information	95
	Biens	95
	Personnel	96
	Services du protocole et représentants diplomatiques, consulaires et autres au Canada	97
	Coordination fédérale-provinciale	97
	Sécurité et renseignement	102
Annexes	I. Organigramme du ministère des Affaires extérieures	103
	II. Accords internationaux bilatéraux	104
	III. Accords internationaux multilatéraux	108



Sigles et acronymes

ACCT	Agence de coopération culturelle et technique
ACDI	Agence canadienne de développement international
AECEU	Association pour les études canadiennes aux États-Unis
AEIE	Agence d'examen de l'investissement étranger
AIE	Agence internationale de l'énergie
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
ALE	Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis
AELE	Association européenne de libre-échange
AMF	Arrangement multi-fibres
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
APD	Aide publique au développement
APPD-DD	Arrangements de partage du développement et de la production de matériel de défense
AST	Agence de surveillance des textiles
BAD	Banque asiatique de développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CARIBCAN	Programme d'aide au développement économique et commercial des pays des Antilles du Commonwealth
CARICOM	Communauté et marché commun des Caraïbes
CCC	Corporation commerciale canadienne
CCCE	Comité consultatif sur le commerce extérieur
CCDAA	Conférence pour la coordination du développement en Afrique australe
CCF	Commission onusienne de la condition de la femme
CCI	Centre du commerce international
CDH	Commission des droits de l'homme
CDNA	Conférence des directeurs nationaux des armements
CE	Communauté européenne
CEDEF	Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
CEE	Communauté économique européenne
CEE/ONU	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CIEC	Conseil international des études canadiennes
CIMME	Comité pour les investissements internationaux et les entreprises multinationales
CIPPN	Commission internationale des pêches du Pacifique nord
CITES	Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction
CMAEC	Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth
CMED	Commission mondiale sur l'environnement et le développement
CMI	Commission mixte internationale
CMIT	Comité des mouvements de capitaux et des transactions invisibles
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies sur le droit commercial international
COCOM	Comité de coordination du contrôle des échanges stratégiques
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'Éducation
COSICS	Réseau canadien d'information et de communications protégées à accès direct
CPC	Comité du programme et de la coordination des Nations Unies
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
CSCE	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
CUPEEA	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
EACL	Énergie atomique du Canada Limitée
ECOSOC	Conseil économique et social
ECU	Unité monétaire européenne

EIC	Emploi et Immigration Canada
EURATOM	Communauté européenne de l'énergie atomique
FCCT	Fonds du Commonwealth pour la coopération technique
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FMO	Force multinationale et d'observateurs
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
G-7	Groupe des sept ministres des finances et des gouvernements des banques centrales
GANUPT	Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GCSCE	Groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur
GIEC	Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat
GOMNUII	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Iran et en Irak
GPE	Groupe de personnes éminentes
GRC	Gendarmerie royale du Canada
HABITAT	Centre des Nations Unies pour les établissements humains
HCR	Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IDA	Association internationale de développement
IDS	Initiative de défense stratégique
IICA	Institut interaméricain de coopération agricole
IPGH	Institut panaméricain de géographie et d'histoire
ISTC	Industrie, Sciences et Technologie Canada
LMEC	Liste de marchandises d'exportation contrôlée
MAE	Ministère des Affaires extérieures
MBFR	Réductions mutuelles et équilibrées des forces en Europe
MBONUAP	Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan
MCE	Mois canadien de l'exportation
ME	Mémoire d'entente
MEIR	Ministère de l'Expansion industrielle régionale
MEST	Ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie
n.d.a.	non définis ailleurs
NAPC	North Aegean Petroleum Corporation
NCM	Négociations commerciales multilatérales
NEEF	Nouveaux exportateurs aux États frontaliers américains
NEI	Nouvelle économie industrielle
NEXUS	Programme d'aide aux nouveaux exportateurs vers les États du Sud des États-Unis
NORAD	Commandement de la défense aérienne nord-américaine
OAA	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEA	Organisation des États américains
OECO	Organisation des États des Caraïbes orientales
OIT	Organisation internationale du travail
OLP	Organisation de libération de la Palestine
OMI	Organisation maritime internationale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OPANO	Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest
OPAS	Organisation panaméricaine de la santé
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PAD	Programme d'aide au développement
PAGAE	Programme d'amélioration de la gestion du ministère des Affaires extérieures
PAM	Programme alimentaire mondial
PAT	Programme d'apports technologiques
PDI	Programme de développement des investissements
PDME	Programme de développement des marchés d'exportation
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNB	Produit national brut

PNI	Pays nouvellement industrialisé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPI	Programme de promotion de l'investissement
PPP	Programme de projets de promotion
RDP	Recherche, développement et production
RFA	République fédérale d'Allemagne
RPC	République populaire de Chine
SAARC	Association de coopération régionale de l'Asie du Sud
SADCC	Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe
SALT-II	Entretiens sur la limitation des armes stratégiques — 2e session
SCCI	Sous-comité de la coopération internationale
SEE	Société pour l'expansion des exportations
SITCI	Système informatisé de traitement des cas d'immigration
SPA	Stratégies prospectives d'action pour l'avancement de la femme
SPCAI	Société Pétro-Canada pour l'assistance internationale
START	Pourparlers sur la réduction des armements nucléaires stratégiques
SUCO	Service universitaire canadien outre-mer
TNP	Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNSSOD	Session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement
WIN	Réseau mondial d'information sur les exportations du MAE



Au cours de l'année à l'étude, soit du 1^{er} avril 1988 au 31 mars 1989, plusieurs événements ont marqué les scènes canadienne et internationale. Pour le Canada, cette année aura été l'occasion d'une participation active lui ayant permis de jouer un rôle de premier plan dans un large éventail d'initiatives multilatérales auxquelles on a insufflé un nouveau dynamisme. Ce fut aussi l'année de la ratification et de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Pour l'ensemble de la communauté internationale, l'année a été caractérisée par une réduction significative des tensions Est-Ouest et, parallèlement à ce développement, par une série de changements survenus au sein des deux blocs ainsi que dans le tiers monde.

L'amélioration des relations entre les deux superpuissances a été à la fois la cause et la conséquence de l'atténuation d'un certain nombre de problèmes importants. La destruction des armes nucléaires de portée intermédiaire, exigée aux termes du Traité de 1987 sur les Forces nucléaires de portée intermédiaire (FNI), a été amorcée d'un côté comme de l'autre, et les Entretiens sur la limitation des armements stratégiques se sont poursuivis entre les deux parties, jusqu'à ce que des élections générales aux États-Unis ne viennent les suspendre temporairement en septembre. Lors de sa visite aux Nations Unies en décembre, le secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, M. Gorbatchev, a annoncé une réduction unilatérale des forces conventionnelles soviétiques et, en janvier, à la Conférence de Paris sur les armes chimiques, il a fait la promesse de détruire toutes les armes biologiques et chimiques que possède l'Union soviétique. Ce même mois, la réunion d'examen de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), tenue à Vienne, s'est conclue sur une note positive, ce qui a donné lieu par la suite à toute une série de rencontres Est-Ouest sur des sujets aussi divers que la réduction des forces conventionnelles, dont les premiers entretiens ont eu lieu en mars, et les droits de la personne. Membre de la Conférence sur le désarmement, qui réunit 40 pays à Genève, le Canada a salué tous ces développements et a pris une part active à la Conférence sur les armes chimiques, aux rencontres de la CSCE ainsi qu'aux nouveaux entretiens sur la réduction des forces conventionnelles en Europe. À la fin de l'année, le Canada collaborait étroitement avec l'administration Bush et les autres pays alliés afin de coordonner les nouvelles orientations exigées par cette évolution en vue de la tenue imminente et venant à point nommé, du Sommet qui allait marquer le 40^e anniversaire de l'OTAN.

Le nouveau climat qui s'est établi dans les relations entre les deux superpuissances a eu un effet positif dans d'autres domaines intéressant directement le Canada.

En particulier, une nouvelle approche plus constructive de la part de l'Union soviétique à l'égard des Nations Unies et, du côté américain, une meilleure appréciation des possibilités qu'offre cette organisation ont contribué au succès de deux entreprises de l'ONU, soit le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Iran et en Irak (GOMNUII) et la Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan (MBONUAP) envoyée pour surveiller le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, qui s'est achevé en février, comme prévu. Le Canada a participé à ces deux initiatives.

Ce renouveau de l'activité des Nations Unies au chapitre de la recherche et du maintien de la paix a été mis en relief par le rôle qu'a joué le Secrétaire général dans la conclusion d'un cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak, ainsi que dans les progrès accomplis vers la mise en oeuvre de la Résolution 435 du Conseil de sécurité, remontant à une dizaine d'années et portant sur la question de l'indépendance de la Namibie. L'accord intervenu entre l'Afrique du Sud, Cuba et l'Angola en août dernier, grâce à la médiation des États-Unis, a ouvert la voie à l'application du plan de l'ONU pour l'indépendance de la Namibie, qui avait été élaboré plus tôt par le Canada et les quatre autres pays du Groupe de contact des Nations Unies; à la fin de l'année, des militaires canadiens débarquaient en Namibie dans le cadre du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT), dont le mandat est de surveiller le déroulement du processus de transition.

Ailleurs en Afrique, les nouvelles n'étaient pas aussi encourageantes. La guerre civile s'intensifiait au Soudan, tandis que la famine et la sécheresse en Éthiopie éprouvaient durement les réfugiés soudanais et aggravaient les conditions déjà pénibles causées par la guerre en Érythrée.

En Afrique du Sud, l'intransigeance sur le plan intérieur a fait place à un contexte plus ambivalent, marqué d'une part par l'abandon de certains éléments mineurs de la politique d'apartheid et des déclarations officielles plutôt vagues au sujet de nouvelles réformes et, d'autre part, par le maintien manifeste des fondements juridiques et institutionnels les plus importants de l'apartheid, tandis que l'état d'urgence entrerait dans sa quatrième année. Si la violence interne s'est quelque peu atténuée, la déstabilisation des États de la ligne de front s'est par ailleurs intensifiée. L'Afrique du Sud semblait miser presque exclusivement sur l'arrangement conclu au sujet de la Namibie pour améliorer son image sur le plan international; vers la fin de l'année toutefois, le président Botha ayant été victime d'un accident cérébro-vasculaire, M. F. W. De Klerk devenait le nouveau leader du parti et les spéculations allaient de nouveau bon train quant à de nouvelles réformes constitutionnelles.

Le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe, présidé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, s'est réuni à Toronto, en août, et à Harare, en février, afin de poursuivre ses travaux sur la question cruciale des sanctions et de la propagande. Les sanctions économiques sélectives adoptées par le Canada ont été appliquées, et le gouvernement a accru les ressources consacrées à l'aide aux victimes de l'apartheid et à la promotion du dialogue entre Noirs et Blancs en Afrique du Sud.

Au Moyen-Orient, tandis que le soulèvement de l'*intifada* en Cisjordanie et à Gaza se poursuivait sans guère perdre de son intensité, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) adoptait publiquement une nouvelle position, plus modérée, à l'égard du terrorisme et du droit d'Israël à l'existence, peu avant que le Canada n'entreprenne son mandat au Conseil de sécurité de l'ONU en janvier. En mars, le Canada a laissé tomber ses restrictions au sujet des contacts diplomatiques avec l'OLP, tout en continuant, de concert avec d'autres pays occidentaux, à encourager les deux parties à envisager la tenue d'une conférence de paix adéquatement structurée. Le Canada n'a pas accordé la reconnaissance à «l'État» palestinien proclamé par le président Arafat lors du Sommet arabe d'Alger en novembre, mais il a reconnu expressément le droit des Palestiniens à l'autodétermination dans le contexte de négociations visant à ramener la paix dans la région.

Après avoir marqué le pas pendant presque toute l'année 1988, le processus de paix en Amérique centrale a montré des signes de nouvelle vigueur au début de 1989. Au Sommet centraméricain tenu en El Salvador en février, le Nicaragua s'est engagé à procéder à d'importantes réformes politiques et à tenir des élections démocratiques en février 1990. Les autres républiques de la région ont accepté de désarmer les contras, cantonnés pour la plupart au Honduras, mais à la fin de l'année, les détails à ce sujet étaient encore peu nombreux. Par ailleurs, en El Salvador, la guerre civile continuait à s'intensifier. Depuis le début, le Canada a collaboré étroitement avec les parties en cause et le secrétaire général de l'ONU, en consultation avec l'Espagne et la République fédérale d'Allemagne, en vue de prêter son concours à tout dispositif de surveillance internationale qui ferait éventuellement partie d'un plan de paix définitif.

De l'autre côté du globe, en Asie du Sud-Est, les Vietnamiens ont commencé à retirer progressivement leurs troupes du Cambodge, pays où avait été envoyée une mission de surveillance internationale dans les années 50 et 60 et à laquelle le Canada avait participé. L'amélioration des relations entre Moscou et Beijing semble avoir favorisé un effort sérieux, mais jusqu'ici non concluant, de la part tant de l'Indonésie que de la Thaïlande en vue de faciliter un règlement politique entre factions cambodgiennes rivales, qui, s'il intervenait, pourrait se concrétiser autour de la personne du prince Sihanouk. Le Canada a appuyé ce processus dans les consultations qu'il mène avec ses interlocuteurs de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), et il serait prêt à participer à une mission de surveillance internationale adéquatement structurée, dans le cadre d'un plan de règlement global de la question cambodgienne.

Au cours de l'année écoulée, ni le Commonwealth ni la Francophonie n'ont tenu de sommets, mais certains événements importants ont néanmoins marqué ces deux organisa-

tions. M. Clark a présidé les rencontres du Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe, qui ont eu lieu à Toronto et à Harare, au Zimbabwe, en août et février respectivement. En septembre, TV-5, la télévision internationale de langue française transmise par satellite, est entrée en ondes au Canada, et les préparatifs ont commencé en vue des premiers Jeux de la Francophonie au Maroc, en juillet 1989.

La lutte contre le terrorisme international, particulièrement dans le secteur de l'aviation civile, est demeurée une priorité élevée pour le Canada au cours de 1988-1989, et la tragédie de l'avion de la Pan American Airways à Lockerbie, en Écosse, a servi à rappeler de façon douloureuse les risques et les difficultés énormes qui persistent dans ce domaine. Montréal est le siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), et le Canada a joué un rôle de chef de file au sein de cet organisme en vue de l'adoption de mesures efficaces pour contrer le terrorisme international; cette question a également été abordée par les dirigeants réunis au Sommet économique de Toronto en juin 1988.

Le Canada a été au premier plan des efforts internationaux de lutte contre la propagation du SIDA et, au cours de l'année, il a encore une fois contribué généreusement au Programme spécial de lutte contre le SIDA mis en oeuvre par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). De même, le Canada a participé activement aux travaux visant à stopper le trafic international des stupéfiants, contribuant de nouveau au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et, à titre de membre de la Commission des Nations Unies sur les stupéfiants, il a concouru directement à l'élaboration de la Convention pour la répression du trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes, adoptée en décembre 1988.

Survol de l'économie mondiale

L'économie mondiale a connu en 1988 une meilleure performance que ne le laissaient entrevoir les prévisions. La croissance est demeurée forte dans les pays industrialisés et les pays nouvellement industrialisés (PNI), en dépit de l'effondrement des marchés boursiers en octobre 1987. Elle a même marqué une accélération par rapport à 1987 dans les sept pays du Sommet économique. Des progrès importants ont été réalisés sur la voie d'une meilleure coordination internationale des politiques économiques et on a pu observer une diminution importante des déséquilibres externes dans les rapports entre les principaux pays industrialisés. Vers la fin de l'année cependant, une hausse des taux d'inflation et un ralentissement de la réduction des déséquilibres extérieurs laissaient présager des défis importants dans la réalisation de cet objectif.

L'augmentation estimative de 8,5 % du volume du commerce mondial des marchandises au cours de 1988 est de beaucoup supérieure au taux de 5,25 % de l'année précédente et égale la performance record de la décennie, enregistrée en 1984. Cela faisait ainsi quatre années de suite que la croissance du commerce s'accélérait et six années de suite que le commerce connaissait une progression plus rapide que la production dans le monde. Avec une inflation modérée dans les pays industrialisés et une forte croissance des dépenses attribuables aux investissements, les investissements liés aux activités commerciales et la production ont été les principaux moteurs de l'expansion de l'économie

mondiale. Le Canada a participé à la croissance générale de l'économie et du commerce mondial en 1988. L'excédent commercial du Canada a diminué quelque peu, les exportations augmentant au rythme de la tendance mondiale et les importations s'accroissant plus rapidement, en raison de l'appréciation du dollar canadien au cours de l'année.

Le point saillant des relations économiques du Canada avec les autres pays développés a été la tenue à Toronto, en juin, du Sommet économique des sept principales nations industrialisées.

À cette occasion, le Premier ministre s'est joint aux leaders de la France, des États-Unis, du Royaume-Uni, de la République fédérale d'Allemagne, du Japon, de l'Italie et de la Communauté européenne pour discuter des moyens de renforcer l'économie mondiale et de favoriser la coopération économique et politique. Les questions abordées comprenaient notamment le progrès des négociations commerciales multilatérales et la réduction des obstacles au commerce, les subventions dans le secteur agricole, l'endettement international (notamment dans le contexte des difficultés qu'éprouvent les pays en développement) et les relations avec les nouvelles économies industrialisées de l'Asie et du Pacifique. Les leaders se sont également penchés sur certaines questions politiques d'importance primordiale pour la communauté internationale, soit : le Moyen-Orient, l'Afrique du Sud, les relations Est-Ouest, le terrorisme, le trafic des stupéfiants et l'environnement. Le Canada a atteint les principaux objectifs qu'il s'était fixés, ayant notamment obtenu l'engagement renouvelé des participants de coopérer en vue de maintenir un climat de croissance économique non inflationniste tout en réduisant les déséquilibres mondiaux.

Après des élections générales tenues vers la fin de l'année, le Parlement a adopté en décembre une loi régissant la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange (ALE) entre le Canada et les États-Unis. Cette entente historique entrainée en vigueur le 1^{er} janvier 1989. Les travaux ont immédiatement commencé en vue d'établir les institutions permanentes prévues par l'ALE et, après quelques semaines, certaines industries dans l'un et l'autre pays faisaient déjà des représentations afin d'obtenir un calendrier accéléré de réductions tarifaires.

En plus de cette initiative bilatérale d'importance majeure pour la libéralisation du commerce, le Canada a participé activement aux pourparlers de l'Uruguay Round dans le cadre du GATT, lesquels visent à réduire les barrières tarifaires à travers le monde et entre les cent et quelques pays parties à l'Accord général. La Réunion ministérielle d'examen à mi-parcours de l'Uruguay Round, tenue en décembre à Montréal, a enregistré des progrès importants dans plusieurs domaines, mais on a dû admettre que des négociations supplémentaires s'imposaient pour régler certains aspects épineux du commerce des produits agricoles.

La situation économique des pays en développement a continué d'occuper une place importante dans la politique

étrangère du Canada. Les pays en développement représentent la majorité de ceux avec lesquels le Canada entretient des relations; ensemble, ils représentent les trois quarts de la population du globe et leur taux de croissance démographique est élevé. Le souci humanitaire et la reconnaissance de l'interdépendance économique sans cesse croissante à l'échelle planétaire sont à la base des relations économiques du Canada avec ces pays. Au cours de l'année, les principaux sujets de préoccupation ont été le lourd fardeau de l'endettement, les contraintes en matière de ressources et la nécessité pour les pays en développement d'adopter de saines politiques économiques afin de favoriser la croissance et le développement.

L'examen en profondeur de la politique d'aide canadienne, effectué en 1987-1988, a débouché sur l'adoption d'une nouvelle stratégie, «Partageons notre avenir», laquelle a été mise en oeuvre pendant l'année écoulée. Le changement le plus évident a été l'achèvement de la première étape de la décentralisation du programme d'aide canadien au développement, la gestion se faisant maintenant sur le terrain, afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide et à rendre celle-ci plus sensible aux besoins locaux. Des agents de développement ont été transférés du siège social à Manille, Singapour, Djakarta, Harare, Dar es-Salaam, Bridgetown et Dakar dans le but d'assumer la pleine responsabilité de l'élaboration et de la mise en oeuvre des projets sur place.

En 1988, de nombreux pays importants ont accordé une attention croissante à l'environnement mondial, dont la dégradation est un sujet de plus en plus préoccupant. Des mesures ont été prises afin de s'assurer que les politiques d'aide bilatérale du Canada soient compatibles avec les objectifs en matière d'environnement, et le Canada a présenté des propositions à la Banque mondiale pour que celle-ci renforce ses procédures d'examen à cet égard. La notion de développement durable a été acceptée par le Gouvernement du Canada et a fait l'objet d'une mention dans les conclusions du Sommet économique de Toronto. Les points saillants des efforts faits récemment par le Canada en vue de promouvoir la coopération internationale en matière d'environnement ont été la Conférence mondiale sur l'atmosphère en évolution, tenue à Toronto en juin 1988, la rencontre à Ottawa, en février 1989, d'un groupe d'experts des domaines juridique et politique, qui a porté sur la protection de l'atmosphère, et la participation du Premier ministre au Sommet de La Haye sur l'environnement, en mars.

Après les élections générales du 21 novembre 1988, le très honorable Joe Clark, M. Crosbie et M^{me} Landry ont tous trois été reconduits dans leurs fonctions respectives, à savoir: secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ministre du Commerce extérieur et ministre des Relations extérieures et du Développement international. M. John McDermid a occupé le poste de ministre d'État (Commerce extérieur et Logement) du 15 septembre 1988 au 30 janvier 1989.



Tendances du commerce mondial

En 1988, le volume des échanges de marchandises a augmenté à un rythme estimatif de 8,5 %, dépassant sensiblement le taux de 5,25 % observé l'année précédente et égalant le taux record de la décennie enregistré en 1984. Ainsi donc, pour la quatrième année consécutive, la croissance du commerce s'est accélérée et, pour la sixième année consécutive, l'expansion des échanges a été plus rapide que celle de la production. Accompagnant un taux d'inflation modéré dans les pays industrialisés et un fort accroissement des dépenses stimulé par l'investissement, la production et les investissements à caractère commercial ont été les principaux moteurs de l'expansion continue de l'économie mondiale.

La performance commerciale enregistrée en 1988 a porté le volume des échanges internationaux à un niveau presque 40 % plus élevé que celui enregistré l'année de la récession, en 1982. La valeur du commerce mondial des marchandises est estimée à 2 840 milliards de dollars, soit une augmentation de 14 %; ce gain traduit en grande partie un accroissement du volume des échanges ainsi que l'effet plus limité de l'inflation et d'une nouvelle dévaluation modeste du dollar américain.

L'expansion du commerce a profité à divers secteurs, la hausse des échanges de biens manufacturés ayant été de 10 %, alors qu'elle a été de 7 % dans le secteur des produits miniers et de 4 % dans celui des produits agricoles. Mais il faut surtout signaler qu'un nombre relativement grand de pays ont participé à cette expansion, ce qui contraste avec l'essor de 1984 qui avait été principalement déclenché par la demande à l'importation aux États-Unis. Le recul des prix pétroliers a eu un impact positif dans les pays en développement non membres de l'OPEP et dans les pays industrialisés; en revanche, les économies des pays membres de l'OPEP se sont contractées.

Les échanges des pays industrialisés

La croissance des échanges a été particulièrement forte dans les pays industrialisés et dans les pays nouvellement industrialisés (PNI), notamment en Asie. Dans le cas des pays en développement, le volume des exportations s'est accru de 9,5 %, comparativement à 8 % pour les pays développés; les importations de ces pays ont affiché une hausse de 10 %, contre 9 % pour les pays développés. Ces résultats positifs ont été encore plus marqués dans le cas des pays en développement non membres de l'OPEP, tandis que les importations des pays de l'OPEP ont diminué dans une proportion estimative de 1,5 %. On a observé un renversement de la tendance qui s'était poursuivie durant la plus grande partie des années 80 dans le cas des principaux produits de base non combustibles, dont l'accroissement

nominal a été d'environ 25 %. Les pays en développement non membres de l'OPEP ont vu leurs exportations augmenter à un taux de 18 % par rapport à l'année précédente, ce qui représente le double des résultats enregistrés dans le cas des économies développées. Comme groupe, les pays en développement non membres de l'OPEP et ne faisant pas partie du groupe des pays asiatiques exportateurs de biens manufacturés ont vu s'accroître la croissance de leurs exportations totales en volume au cours de 1988. Ajoutées au fait que les prix des principaux produits de base non combustibles se sont raffermis sensiblement, les recettes en devises de ces pays ont permis de financer de plus grands volumes d'importation au cours de l'année écoulée.

Dans le cas des 15 pays les plus fortement endettés, les exportations ont atteint leur plus haut niveau depuis 1981. Pour la deuxième année consécutive, les exportations ont surclassé les importations, et le surplus commercial combiné de ces pays a atteint près de 28 milliards de dollars.

Le dynamisme de la croissance des échanges a été particulièrement prononcé dans la région du Pacifique ouest et au niveau du commerce transpacifique, poursuivant ainsi la tendance amorcée depuis 1980. Le commerce transatlantique et le commerce en Europe de l'Ouest ont enregistré la progression la plus faible. Tandis que chacun des trois grands groupes de pays a contribué, en 1988, à grossir la valeur des importations et des exportations mondiales de marchandises, l'impulsion la plus forte du côté de la demande est venue des pays en développement. Du côté de l'offre, les pays industrialisés ont dominé les marchés mondiaux, ce qui est davantage attribuable à l'effet des prix et de l'évaluation qu'à des augmentations dans les volumes exportés.

Déficit commercial des États-Unis

L'année écoulée a été marquée par la première réduction de la présente décennie du déficit américain du commerce des marchandises (soit de 170 milliards à 137 milliards de dollars). Le Japon a enregistré une très faible diminution de son excédent du commerce extérieur, qui s'est établi à 78 milliards de dollars, alors que l'excédent enregistré par la RFA à ce titre a grimpé à 72 milliards de dollars. Les États-Unis et la RFA étaient à peu près à égalité en tête de liste des principaux pays exportateurs, suivis du Japon, de la France et du Royaume-Uni. Les États-Unis demeurent, de loin, le plus grand importateur, absorbant 15,5 % du total mondial (soit 460 milliards de dollars); viennent ensuite la RFA, le Royaume-Uni, le Japon et la France.

La réduction du déficit américain du commerce des marchandises a coïncidé avec un essor des investissements sur le marché intérieur. Selon les estimations, les investissements non résidentiels de source privée ont augmenté de

9,5 % au cours de l'année passée. Cette hausse s'est reflétée dans les chiffres du commerce, alors que les exportations et les importations de biens d'équipement se sont accrues de 36 % et de 27 % respectivement. Des contraintes de capacité et la sécheresse qui a sévi aux États-Unis ont contribué à un ralentissement de la croissance des exportations au cours de la dernière partie de 1988.

Déséquilibres du commerce extérieur

En volume, les importations de marchandises du Japon ont augmenté rapidement au cours des trois dernières années mais cette progression s'est accompagnée d'une hausse comparable des exportations, lesquelles ont bénéficié de termes de l'échange légèrement plus favorables et d'une intensification des exportations de biens d'équipement liée à la vigueur des investissements. La performance de l'Allemagne s'est améliorée, notamment vis-à-vis de ses partenaires européens, alors que parallèlement on observait une reprise des investissements sur le marché intérieur de ce pays.

Les déséquilibres du commerce extérieur ont été un sujet de préoccupation au cours de la présente décennie du fait que l'expansion du commerce a été plus rapide que l'augmentation de la production à l'échelle mondiale. Les économies devenant davantage interdépendantes, la persistance de ces déséquilibres a alimenté l'instabilité et amené des pressions en vue d'une gestion des échanges commerciaux. Par rapport au Produit intérieur brut (PIB), le solde du compte courant de l'ensemble du commerce mondial en 1988 s'est redressé sensiblement. Dans le cas des États-Unis, le rapport entre le déficit commercial et le PIB est passé d'un niveau estimatif de 3,4 % en 1987 à 2,7 % en 1988, soit juste au-dessous de celui enregistré par le Royaume-Uni, lequel a augmenté considérablement. L'excédent enregistré par le Japon a diminué, passant de 3,6 à 2,8 %, tandis que celui de l'Allemagne a reculé légèrement, passant de 4 à 3,9 %. Le rythme relativement lent de cet ajustement a continué à susciter des pressions protectionnistes dans les pays accusant un déficit commercial. Néanmoins, en dépit des préoccupations manifestées durant l'année au sujet des pressions de plus en plus nombreuses résultant de ces déséquilibres, la stabilité s'est maintenue et l'on a enregistré une croissance substantielle.

Croissance et commerce international

La forte expansion dans la dernière partie de la décennie semble avoir profité à la fois de la multiplication rapide des possibilités de croissance et de changements favorables au chapitre des politiques. Les statistiques indiquent que les marchés mondiaux se sont assouplis en ce qui a trait à trois intrants importants, à savoir : la main-d'oeuvre, l'énergie et les principaux produits de base non combustibles. Ainsi, le taux annuel d'augmentation des coûts unitaires de main-d'oeuvre dans le secteur manufacturier au cours des années 80 — dans les pays développés mais également dans le reste du monde — n'a été en moyenne que d'environ la moitié de celui enregistré au cours des années 70. Comparativement au niveau record qu'il avait atteint, le prix réel des combustibles est tombé de plus de 50 %. Pendant ce temps, en dépit des augmentations enregistrées durant l'année écoulée, le prix réel des principaux produits de base non combustibles est demeuré inférieur d'environ 20 % à son niveau de 1979.

Les perspectives de croissance à court et à moyen termes des pays en développement exportateurs de produits de base ont été assombries par la chute des prix réels. Cependant, les

contraintes du côté de l'offre qui avaient eu pour effet de ralentir le développement au cours des années 70 se sont résorbées durant la présente décennie. Parallèlement, les progrès technologiques ont multiplié les possibilités de spécialisation, d'innovation et de diversification des produits sur les marchés mondiaux. L'interdépendance grandissante et la concurrence intense qui règnent à travers le monde ont favorisé des réformes au chapitre des politiques, lesquelles se sont traduites par de nouvelles possibilités de croissance économique. Tous les pays ont cherché à améliorer l'accès de leur industrie aux sciences et à la technologie, à attirer des investissements étrangers et de nouvelles technologies, à adopter des régimes concurrentiels dans les domaines de la fiscalité et de la réglementation, et à promouvoir la qualité et l'innovation.

La performance commerciale positive enregistrée en 1988 peut être attribuée à une conjoncture favorable. Les politiques économiques pratiquées au cours de la présente décennie ont progressivement été axées sur une plus grande compétitivité, une plus grande souplesse et une plus grande capacité de réaction aux pressions qui s'exerçaient en vue de changements structurels. Plus récemment, l'élimination planifiée des barrières au commerce régional entre certaines des principales nations commerçantes et, surtout, l'engagement pris par plus d'une centaine de gouvernements dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round ont également eu un effet positif sur le climat des affaires. Un autre facteur a été la persistance d'un faible taux d'inflation en dépit de six années consécutives d'expansion économique à travers le monde, y compris une reprise de l'activité économique au cours des 18 derniers mois.

À ce tableau, il faut par contre ajouter certains problèmes de longue date liés à l'endettement des pays du tiers monde, aux déséquilibres commerciaux importants ainsi qu'aux taux de chômage élevés enregistrés dans beaucoup de pays. Dans un grand nombre de pays en développement, la croissance économique n'a pas été à la mesure de la croissance démographique. Les excédents commerciaux du Japon et de la RFA n'ont pu baisser de façon notable. Cependant, les États-Unis ont été en mesure de réduire sensiblement le déficit de leur compte courant au cours de la dernière année sans pour autant provoquer un ralentissement de la production et des échanges à travers le monde. Il importe de continuer de chercher à venir à bout de ces problèmes, mais les résultats de 1988 montrent que les ajustements requis peuvent être apportés sans trop de peine, pourvu qu'il y ait une augmentation de la production et du commerce à l'échelle mondiale. Les efforts se poursuivent en vue de contrôler l'inflation et d'entretenir un climat positif favorable au maintien de l'ouverture des marchés et au raffermissement de la confiance des milieux d'affaires en l'avenir.

Relations économiques avec les pays en développement

La situation économique des pays en développement a continué de retenir l'attention dans la politique étrangère du Canada au cours de l'année écoulée. Les pays en développement, où vivent les trois quarts de la population du globe, représentent la majorité des pays avec lesquels le Canada entretient des rapports. Les préoccupations humanitaires et la reconnaissance de l'interdépendance économique croissante

à l'échelle planétaire sont à la base des relations économiques du Canada avec ces pays. Un endettement élevé, des ressources limitées et la nécessité pour les pays en développement de mettre en oeuvre des politiques économiques saines afin de favoriser la croissance économique et le développement ont été au centre des questions abordées au cours de l'année.

Développements en matière de politique d'aide

Le processus de développement est complexe et la réflexion à ce sujet au niveau international évolue à grands pas.

L'importance fondamentale d'un cadre économique sain comme condition préalable à la croissance et au développement a continué d'influer sur les relations économiques du Canada avec les pays en développement. La communauté internationale des pays donateurs a davantage reconnu la diversité des situations dans lesquelles se trouvent les pays en développement, et cette diversité a donné lieu à une gamme plus étendue de mesures d'intervention. En particulier, l'impact des politiques économiques sur les groupes vulnérables — les pauvres, les femmes et les enfants — a été davantage pris en compte au niveau de la planification économique et de la planification du développement, tout comme les besoins à long terme des pays en développement dans un environnement économique international en mutation. La notion de développement soutenable — sur le plan économique, social, politique et de l'environnement — a rallié de plus en plus d'appuis en tant que principe directeur de la planification du développement dans les pays donateurs, de même que dans les pays en développement.

Endettement des pays en développement

Depuis 1982, année où la question de l'endettement des pays en développement a atteint des proportions de crise, la stratégie adoptée par la communauté internationale dans le but de favoriser un ajustement et une croissance économiques, a marqué des progrès. La menace qui planait sur le système financier international s'est atténuée sensiblement. Depuis le Sommet économique de Venise en 1987, le problème de l'endettement international est envisagé essentiellement sous deux angles : l'endettement des pays les plus pauvres (principalement les pays d'Afrique subsaharienne) et l'endettement des pays à revenu moyen (principalement les pays d'Amérique latine). Dans le cas des pays les plus pauvres, dont la plus grande partie des créances ont été contractées auprès des gouvernements ou de leurs organismes de crédit à l'exportation, on s'est entendu sur la nécessité d'adopter une approche plus généreuse. L'annonce faite par le Canada, vers la fin de l'année, de son intention de radier les dettes liées à l'aide au développement de tous les pays de l'Afrique subsaharienne a incité d'autres pays à prendre des initiatives semblables. Au sein du Club de Paris, où l'on procède au rééchelonnement de prêts consentis tant pour des raisons commerciales (telles que des crédits à l'exportation) que dans le cadre des programmes d'aide, les pays en développement les plus pauvres se sont vu offrir des périodes de grâce et de remboursement plus longues.

Reconnaissant la nécessité de faire davantage dans ce domaine, le Canada a proposé de consentir des taux d'intérêt moins élevés dans le cadre des rééchelonnements du Club de Paris. Dans le but d'aplanir les difficultés éprouvées par certains autres pays créanciers, le Canada a proposé un compromis qui a été accepté lors du Sommet

économique de Toronto en 1988. Aux termes de ce compromis, les pays créanciers ont le choix de fixer des taux d'intérêt moins élevés, de remettre une partie de la dette ou d'offrir des périodes de sursis et de remboursement plus longues. En avril 1989, sept pays subsahariens (le Sénégal, le Niger, le Mali, la Tanzanie, Madagascar, la République Centrafricaine et l'Ouganda) ont bénéficié de ce qu'on en est venu à appeler les «rééchelonnements de Toronto».

Des progrès ont été réalisés au cours de l'année écoulée vers la solution des problèmes d'endettement des pays en développement à revenu moyen dont les dettes ont été en grande partie contractées auprès de banques commerciales. L'adoption d'une stratégie au cas par cas, conforme à la logique du marché et axée sur l'ajustement économique et la croissance des pays endettés est demeurée à la base de la démarche internationale. Cependant, on a aussi progressivement reconnu que le fardeau du service de la dette de ces pays devait être réduit. Il faut arriver à ramener l'endettement et (ou) le fardeau du service de la dette à un niveau «gérable» sans toutefois diminuer l'incitation à renforcer les programmes d'ajustement ou compromettre l'apport de nouvelles ressources, deux éléments sur lesquels repose la prospérité future des pays en développement.

Les institutions financières internationales et le développement

Les institutions financières internationales, et plus particulièrement la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ont continué à jouer un rôle important dans la mobilisation des ressources financières et la prestation de conseils, au bénéfice des pays en développement. Les arriérés sans cesse croissants qui sont dus à ces institutions par divers pays en développement sont devenus un problème de plus en plus épineux, tant en raison des préoccupations qu'ils soulèvent sur le plan de l'intégrité financière des institutions elles-mêmes que parce que les statuts de ces institutions interdisent de consentir de nouveaux prêts aux pays qui sont en retard dans leurs échéances. En l'absence d'une source de financement aussi vitale pour stimuler le développement et la croissance, les pays en développement peuvent se retrouver emprisonnés dans un cercle vicieux, incapables de payer leurs dettes et également incapables d'obtenir le financement qui leur permettrait peut-être d'effectuer les remboursements échus. Une approche fondée sur une collaboration plus étroite pour venir à bout des problèmes éprouvés par ces pays a été adoptée lors des réunions annuelles de la Banque et du FMI, qui ont eu lieu à Berlin en septembre. Le Canada a accepté de présider le premier «groupe de soutien», par l'intermédiaire duquel des pays donateurs ont mis des ressources à la disposition de la Guyane pour l'aider à rembourser les montants en souffrance qu'elle devait à la Banque et au Fonds et ainsi lui permettre de pouvoir à nouveau faire appel aux ressources de ces institutions.

Le Canada a également exhorté les deux institutions à tenir davantage compte, dans le cadre de leurs activités, de l'incidence des mesures d'ajustement économique sur les groupes vulnérables. Lors de la réunion annuelle de la Banque et du FMI, le Canada a demandé à la Banque mondiale d'intégrer les considérations environnementales dans l'ensemble de sa planification.

Les banques régionales de développement multilatéral établies en Asie, en Afrique, en Amérique latine et dans les

Caraïbes ont continué à consacrer de leurs ressources financières à des projets de développement, et le Canada a continué de participer activement aux travaux de chacune de ces institutions. Ces banques ont un rôle précieux à jouer en raison de leur orientation régionale particulière. Plus précisément, le Canada a continué de faire pression pour que des réformes soient apportées à la Banque interaméricaine de développement (BID) afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle dans la région. Des négociations difficiles tout au long de l'année ont conduit, lors de la réunion annuelle de la BID tenue à Amsterdam en mars 1989, à un accord comportant une augmentation générale de 26,5 milliards de dollars américains du capital de la Banque. À titre de coordonnateur des pays développés qui versent une aide par l'intermédiaire du Fonds international de développement agricole, le Canada a été tout particulièrement actif au cours de l'année en cherchant à conclure les négociations portant sur la troisième reconstitution des ressources de ce fonds.

Mise en oeuvre de la nouvelle stratégie du Canada en matière d'aide

Suite à un examen en profondeur des politiques d'aide du Canada effectué en 1987-1988, qui a débouché sur l'adoption de la stratégie *Partageons notre avenir*, l'année écoulée a été consacrée à la mise en oeuvre de la nouvelle politique. Le changement le plus visible a été la réalisation de la première étape de la décentralisation sur le terrain des activités de gestion du programme d'aide au développement, une initiative visant à améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide canadienne et à rendre celle-ci plus sensible aux besoins locaux. Des agents de développement ont été transférés de l'administration centrale à des bureaux régionaux situés à Manille, Singapour, Djakarta, Harare, Dar es Salaam, Bridgetown et Dakar, dans le but d'assumer l'entière responsabilité de la conception et de la mise en oeuvre des projets sur le terrain. Le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui procède à un examen des programmes d'aide des pays donateurs, a fait l'éloge de la nouvelle stratégie canadienne.

Commerce et développement

L'environnement commercial international est un élément fondamental du bien-être économique de bon nombre de pays en développement. En particulier, les mesures protectionnistes et les subventions ont provoqué des distorsions dans le commerce mondial des produits agricoles qui ont eu une incidence profonde sur le secteur agricole tant des pays en développement que des pays développés. Le Canada s'est fait l'artisan d'une libéralisation générale du commerce pour le bien de tous, et il considère que les pays en développement doivent être intégrés davantage aux Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round. Par conséquent, au cours de l'année écoulée, le Canada a contribué au financement de séminaires en Afrique et en Asie pour aider les responsables des pays en développement à mieux définir leurs intérêts économiques nationaux aux fins de cette ronde de négociations. À titre de pays hôte de la réunion d'examen à mi-parcours de l'Uruguay Round tenue à Montréal, le Canada s'est employé à faire progresser les négociations dans des domaines intéressant plus particulièrement les pays en développement tels que ceux de l'agriculture, des produits tropicaux, des textiles et du

vêtement. Le Canada a également plaidé en faveur d'un traitement différencié spécial pour les pays en développement qui ont le plus besoin de soutien en matière de commerce.

L'ONU et le développement

Au cours de l'année, le Canada a poursuivi son travail au sein des Nations Unies afin de promouvoir l'adoption de résolutions réalistes sur des questions touchant à l'endettement, à la pauvreté et au développement. Notamment, le Canada a participé à l'examen à mi-parcours du Programme d'action des Nations Unies pour la reprise économique de l'Afrique, et il a demandé aux pays donateurs et aux gouvernements africains de s'engager à continuer de mettre en oeuvre le programme au cours des années à venir. Le Canada a également contribué à l'établissement du mandat du Comité économique de l'ONU, à qui a été confié la tâche d'élaborer la quatrième stratégie de développement international, et il a participé aux préparatifs de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la croissance et au développement des pays en développement, et à ceux de la Conférence de l'ONU sur les pays les moins avancés.

Relations économiques avec les pays développés

La diplomatie économique multilatérale lors du Sommet économique et dans le cadre de l'OCDE a continué d'exercer une influence de premier plan sur les politiques économiques du Canada et sur le ton général de ses relations avec l'étranger.

Sommet économique de Toronto

La tenue à Toronto, du 19 au 21 juin, du Sommet économique réunissant les dirigeants des sept principaux pays industrialisés et de la Communauté européenne, a été la manifestation la plus concrète des relations économiques et financières que le Canada entretient avec les autres pays développés.

À cette occasion, le Premier ministre s'est joint aux leaders de la France, des États-Unis, du Royaume-Uni, de la RFA, du Japon, de l'Italie et de la Communauté européenne pour discuter du renforcement de l'économie mondiale et de la promotion de la coopération économique et politique. Parmi les questions abordées lors de ce Sommet, on note les progrès enregistrés dans les Négociations commerciales multilatérales et l'élimination des obstacles au commerce, les subventions agricoles, la question de l'endettement international (en particulier dans le contexte des défis auxquels doivent faire face les pays en développement) et les relations avec les nouveaux pays industriels de la région de l'Asie et du Pacifique. Les participants ont également abordé certaines des questions politiques internationales les plus pressantes, à savoir : le Moyen-Orient, l'Afrique du Sud, les relations Est-Ouest, le terrorisme, les stupéfiants et l'environnement. Le Canada a réalisé les principaux objectifs qu'il s'était fixés pour ce Sommet, notamment le renouvellement de l'engagement des participants à coopérer au maintien d'une croissance économique non inflationniste tout en cherchant à réduire les déséquilibres qui existent à l'échelle mondiale.

Dans la déclaration économique émise à l'issue du Sommet, les chefs de gouvernement ont salué avec enthousiasme l'Accord de libre-échange conclu entre le Canada et les États-Unis. Ils ont exprimé leur conviction que cet

accord, ainsi que d'autres initiatives régionales, constitueraient autant d'étapes vers une plus grande ouverture du système des échanges multilatéraux et que cette entente servirait de catalyseur à l'influence libéralisatrice de l'Uruguay Round. Les dirigeants ont également réaffirmé leur engagement à l'égard du processus des Sommets en tant que moyen efficace d'aborder les grands problèmes auxquels fait face l'économie mondiale, de promouvoir de nouvelles idées et de façonner une vision commune. L'initiative canadienne visant à conférer aux discussions qui ont cours dans le cadre de ces Sommets un caractère moins officiel et marqué davantage par la spontanéité, a également été approuvée par les participants.

Organisation de coopération et de développement économiques

À nouveau, l'OCDE s'est révélée une instance très valable au sein de laquelle les pays industrialisés ont pu discuter des grandes questions de politique économique et sociale et coordonner leur action à cet égard. La participation du Canada a permis de promouvoir de façon concrète toute une gamme d'intérêts économiques et de politique étrangère.

En plus d'avoir, comme chaque année, préparé le Sommet économique, la réunion ministérielle qui a eu lieu cette fois à Paris en mai a énoncé les priorités du programme de travail de l'OCDE pour l'année à venir. Au cours de l'année écoulée, les ministres ont demandé à l'OCDE de se pencher sur la réduction des rigidités structurelles, la réduction des déséquilibres commerciaux, la lutte contre l'inflation, le chômage, le renforcement du système commercial international, le rapprochement des préoccupations

économiques et environnementales, une coopération plus grande avec les pays en développement, de même que la progression des négociations commerciales multilatérales dans le cadre du GATT (notamment dans le secteur agricole) et l'amorce d'un dialogue avec les NPI de la région de l'Asie et du Pacifique.

Le Canada a cherché à amener l'OCDE à adopter une perspective davantage orientée vers l'avenir et à accorder une plus grande attention aux rapports économiques entre les pays membres de l'Organisation et les autres pays. Le travail a été axé dans une première étape sur les relations avec les nouveaux pays industriels de la région du Pacifique; à cet égard, un séminaire de l'OCDE a été tenu à Paris, en janvier, avec les représentants de ces pays, afin d'ouvrir le dialogue, et d'autres ateliers ont été prévus pour traiter de questions spécifiques telles que la mondialisation, les marchés financiers, les rapports macroéconomiques et les échanges commerciaux.

Avec le début de 1989, l'économie mondiale entrait dans sa septième année consécutive de croissance soutenue, la plus longue phase d'expansion de l'après-guerre. Durant cette période, le Canada a enregistré l'un des taux de croissance les plus élevés parmi les grandes économies industrialisées.

Pour l'ensemble de 1988, le taux d'accroissement du Produit intérieur brut (PIB) réel a été de 4,5 %, plaçant le Canada au deuxième rang des pays du Sommet en termes de croissance. Au cours du premier trimestre de 1989, le taux de chômage au Canada s'est stabilisé à 7,6 %, soit le niveau le plus bas depuis août 1981.

Chapitre deux



LE CANADA ET LE COMMERCE MONDIAL

Tendances du commerce extérieur du Canada

Au cours de 1988, le Canada a tiré parti de la croissance générale de l'économie mondiale et du commerce international. Dans l'ensemble, l'écart de la balance commerciale s'est rétréci : les exportations ont augmenté, suivant en cela la tendance mondiale, mais les importations ont augmenté un peu plus rapidement, en partie sous l'effet de l'appréciation du dollar canadien durant l'année civile 1988. Les

exportations se sont accrues de 11 milliards de dollars (10,4 %) pour atteindre 138 milliards de dollars. Les importations enregistraient un gain de 12 milliards de dollars (13,3 %) pour totaliser 132 milliards de dollars. Si l'on tient compte des changements de prix, le volume des exportations canadiennes était en hausse de 8 % (comparativement à 6,7 % en 1987) et celui des importations, de 13,6 % (contre 8,2 % en 1987). L'excédent de la balance

Tableau 1

PRINCIPAUX MARCHÉS DU CANADA EXPORTATIONS DE MARCHANDISES, IMPORTATIONS ET SOLDES COMMERCIAUX

(Base douanière)
(en millions de dollars canadiens)

Commerce des marchandises avec:	Variation en %		Variation en %		Solde commercial 1987	Solde commercial 1988
	Exportations 1988	sur 12 mois 88/87	Importations 1988	sur 12 mois 88/87		
MONDE*	138 149,8	10,4	131 663,9	13,3	8 848,1	6 485,9
ÉTATS-UNIS**	101 007,7	6,9	86 509,0	12,8	17 789,6	14 498,7
EUROPE	14 261,4	20,8	19 503,3	17,8	(4 751,4)	(5 241,9)
Europe de l'Ouest	12 860,8	19,2	18 889,8	17,1	(5 346,0)	(6 029,0)
dont CEE (12)	11 030,9	15,5	16 054,5	16,7	(4 221,9)	(5 023,6)
Europe de l'Est et URSS	1 400,6	38,2	613,5	46,6	594,7	787,1
ASIE-PACIFIQUE	17 469,8	31,7	18 701,9	12,8	(3 310,4)	(1 232,0)
Asie	16 401,3	32,2	17 785,9	12,7	(3 373,1)	(1 384,7)
dont Japon et	8 726,9	23,4	9 264,6	10,9	(1 277,5)	(537,7)
Chine	2 603,1	81,1	955,4	17,6	625,4	1 647,7
Pacifique	1 068,6	24,9	915,9	15,5	62,7	152,7
AMÉRIQUE LATINE	3 236,6	-0,9	4 541,1	10,5	(843,9)	(1 304,5)
Amérique du Sud	1 618,3	-0,9	2 296,1	5,9	(535,7)	(677,8)
Amérique centrale et Antilles	1 618,3	-0,9	2 245,0	15,6	(308,2)	(626,8)
AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT	2 257,8	6,2	1 384,5	-12,9	536,4	873,4
Moyen-Orient	1 169,7	-8,2	474,5	-35,3	541,5	695,2
Afrique	1 088,1	27,7	910,0	6,2	(5,1)	178,1

Source: Statistique Canada, Base de données CANSIM

*Le total pour le monde englobe le Groenland, Saint-Pierre-et-Miquelon.

**En février 1989, Statistique Canada et le Bureau de commerce des États-Unis ont publié des statistiques révisées pour les échanges Canada/États-Unis, soit 88 122 millions de dollars pour les importations canadiennes et 101 050 millions pour les exportations.

commerciale du Canada a donc diminué de 2,3 milliards de dollars pour s'établir à 6,5 milliards de dollars en 1988. La part des exportations mondiales détenue par le Canada a augmenté marginalement pour atteindre 4 %.

Le tableau 1 ci-après donne un aperçu du commerce extérieur du Canada en 1988 par grandes régions. Dans l'ensemble, les échanges du Canada avec les pays autres que les États-Unis ont affiché une forte croissance, qui s'est traduite par une légère diminution de la dépendance à l'égard des marchés américains. Les États-Unis demeurent le principal partenaire commercial du Canada, absorbant 73,1 % de ses exportations et fournissant les deux tiers (65,7 %) des importations du pays. Les données rapprochées (c.-à-d., les données statistiques sur lesquelles s'entendent les autorités canadiennes et américaines) montrent que les exportations à destination des États-Unis ont atteint 101 milliards de dollars, ce qui représente l'augmentation la plus forte depuis 1985 (6,9 %). Du côté des importations, les données rapprochées indiquent une valeur totale de 88,1 milliards de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 12,8 %. L'excédent pour le Canada qui découle de ces données rapprochées atteint 12,9 milliards de dollars, soit une diminution de 24 % par rapport à l'année précédente et l'excédent le plus faible depuis 1981. Cette tendance peut être attribuable à une forte demande de produits importés au Canada et au renforcement du dollar canadien.

Les exportations canadiennes à destination de la région de l'Asie et du Pacifique ont augmenté fortement, traduisant le dynamisme persistant de la croissance dans cette région et la vigueur de la demande de produits importés qui découle des pressions de la concurrence et de la forte tenue des devises. Les exportations vers le Japon ont augmenté de 23,4 % (8,7 milliards de dollars), alors que les importations en provenance de ce pays n'ont augmenté que de 10,9 % (9,3 milliards de dollars). Le déficit commercial du Canada avec le Japon a donc continué à se résorber en 1988, les données actuellement disponibles le situant à 540 millions de dollars. Les exportations vers la République populaire de Chine ont enregistré un gain spectaculaire de 81,1 % pour atteindre 2,6 milliards de dollars, donnant au Canada un excédent de 1,6 milliard de dollars. Le commerce avec les autres pays d'Asie a également connu une forte croissance et les exportations vers cette région se sont accrues de 31,7 % dans l'ensemble pour totaliser 17,5 milliards de dollars. Les importations canadiennes ayant augmenté de 12,8 %, le déficit commercial global du Canada avec la région a diminué de 63 % pour se situer à 1,2 milliard de dollars.

Le commerce du Canada avec l'Europe s'est également accru sensiblement, quoique notre déficit commercial ait augmenté en raison de la vigueur affichée par la croissance des importations. Cette tendance est imputable principalement aux importations de pétrole brut et de pièces d'avion de la Communauté européenne. Au total, les exportations du Canada vers la CEE ont augmenté de 20,8 % (14,3 milliards de dollars), alors que les importations ont affiché une hausse de 17,8 % (19,5 milliards de dollars). En conséquence, le déficit commercial s'est accru de 10,3 % pour s'établir à 5,2 milliards de dollars. Les exportations du Canada vers l'Europe de l'Est et l'URSS ont enregistré une croissance plus forte à partir d'un volume plus restreint, ce qui est attribuable principalement au raffermissement des prix des céréales; les importations en provenance de cette région ont aussi augmenté sensiblement.

Les échanges commerciaux du Canada avec les autres régions ont été fortement influencés par la position débitrice d'un certain nombre de pays en développement, la faiblesse persistante des prix pétroliers et les tendances régionales qui se sont dessinées. On a observé une diminution d'environ 1 % des exportations du Canada vers l'Amérique latine, ce qui est le reflet des problèmes d'endettement que continue de connaître cette région, bien que l'augmentation des importations canadiennes puisse avoir contribué à accroître les rentrées de devises de ces pays. Le commerce avec l'Afrique a été marqué par une forte expansion des exportations, soit de l'ordre de 27,7 %, attribuable principalement à l'augmentation des ventes de produits de base, alors que l'accroissement des importations a porté principalement sur des produits de base essentiels utilisés dans l'industrie.

La composition par produit du commerce canadien

Le secteur des produits de l'automobile demeure en tête de liste dans les échanges internationaux de produits manufacturés du Canada, représentant plus du quart du commerce total. La forte croissance des exportations de produits de l'automobile, qui s'est traduite par une hausse de 3,1 milliards de dollars en 1988, a produit un excédent de 2,4 milliards de dollars, comblant aisément le déficit d'un demi-milliard de dollars enregistré en 1987. En tenant compte de l'augmentation de 4,3 milliards de dollars au chapitre des exportations de biens industriels, la croissance globale des exportations a été de 11 milliards de dollars (10,4 %).

Parmi les catégories d'exportation qui ont connu une expansion notable en 1988, il y a les automobiles, les camions, le papier journal et la pâte de bois, l'aluminium et les métaux précieux ainsi que le blé. Les diminutions les plus importantes ont été enregistrées dans les exportations de pièces de véhicules automobiles, de pétrole brut et de bois d'oeuvre, ce qui s'explique en partie par la diminution des prix pétroliers et l'imposition de droits plus élevés sur les exportations de bois d'oeuvre.

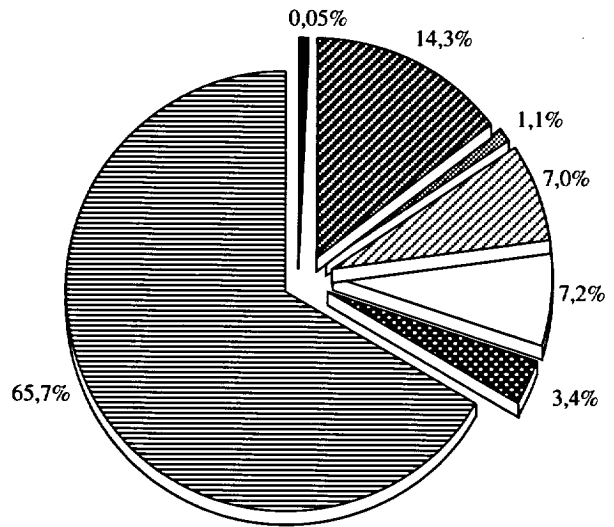
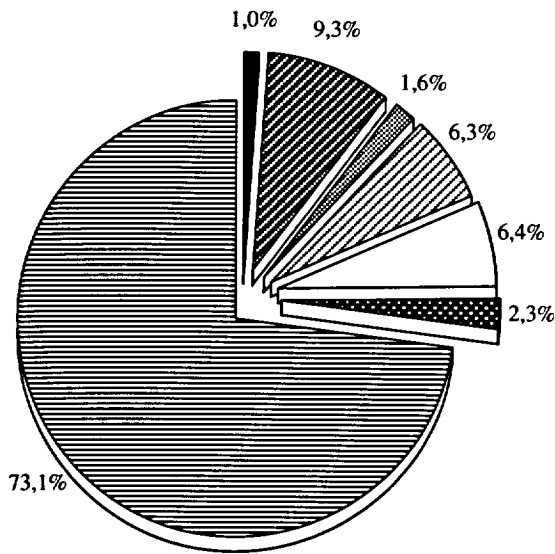
Les importations de biens industriels ont totalisé plus de 24,4 milliards de dollars en 1988, en hausse de 18 %. Les importations de métaux et de minerais métalliques ont augmenté de 1,3 milliard de dollars, traduisant le dynamisme de l'économie canadienne, alors que les importations de métaux précieux ont diminué. Les importations de machines et de matériel ont connu une hausse substantielle, de l'ordre de 6,9 milliards de dollars, en cette première année de déréglementation du transport aérien, marquée par une expansion de la flotte d'appareils des principales sociétés aériennes; il y a également eu un accroissement des importations d'appareils de climatisation et réfrigération, de matériel de commutation et de protection ainsi que de meubles et d'accessoires. Le recul des importations de produits énergétiques est imputable à la baisse des prix pétroliers et à une diminution des quantités importées.

En 1988, les termes de l'échange du Canada ne se sont pas modifiés sensiblement par rapport à la tendance antérieure. La sécheresse a provoqué une augmentation tant du prix des céréales que de la valeur totale des exportations de ce produit, et elle a également eu un impact sur les importations de matériel de réfrigération et de climatisation. Le bilan plus positif au chapitre des produits manufacturés est principalement attribuable à l'amélioration du commerce bilatéral des produits de l'automobile avec les États-Unis. Le commerce a également fait des gains dans des secteurs tels que ceux des aéronefs et du matériel de transport.

COMMERCE DE MARCHANDISES DU CANADA

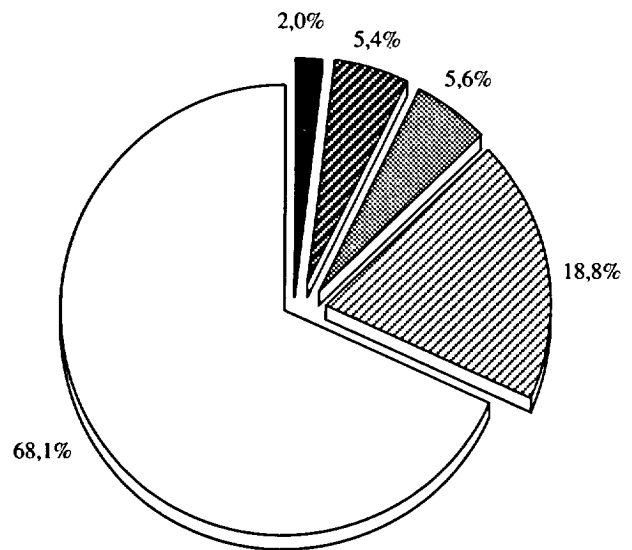
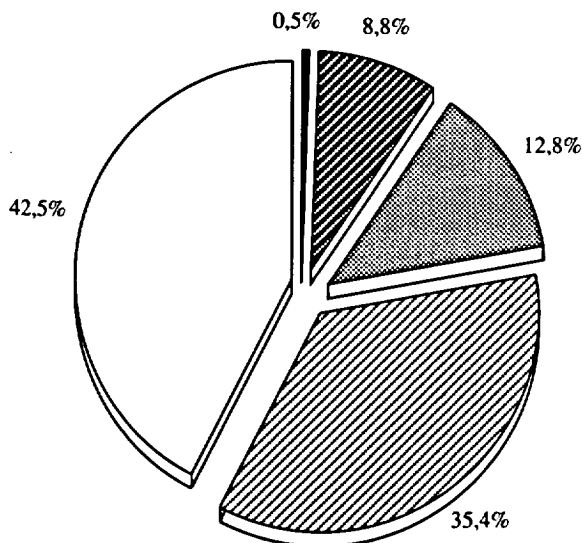
EXPORTATIONS PAR RÉGION — 1988

IMPORTATIONS PAR RÉGION — 1988



EXPORTATIONS PAR PRODUIT DE BASE — 1988

IMPORTATIONS PAR PRODUIT DE BASE — 1988



L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis n'était pas encore entré en vigueur, mais les entreprises cherchaient à se positionner pour profiter des débouchés créés par cette entente.

Négociations commerciales multilatérales

L'Uruguay Round

Le Canada a cherché à rendre plus stable et plus ouvert le contexte commercial international afin d'assurer la croissance des échanges, tant par l'entremise de l'Accord de libre-échange conclu avec les États-Unis que dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales (NCM) de l'Uruguay Round. Huitième ronde de négociations depuis l'établissement de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en 1947, l'Uruguay Round a débuté en septembre 1986 et doit se terminer à la fin de 1990. Il s'agit de la plus ambitieuse série de négociations tenue jusqu'ici puisqu'elle englobe un vaste éventail de questions dont la réforme du commerce des produits agricoles, l'amélioration de l'accès aux marchés, la révision des règles commerciales visant les subventions, les droits compensatoires et les mesures de sauvegarde, le renforcement du système du GATT, ainsi que les trois «nouvelles questions» que constituent le commerce des services, la protection de la propriété intellectuelle et les mesures concernant les investissements liées au commerce.

Le Bureau des négociations commerciales multilatérales, qui regroupe des spécialistes des questions commerciales provenant de divers organismes du gouvernement, a été mis sur pied dans le but de coordonner la participation du Canada à l'Uruguay Round. Au cours de l'année écoulée, le Bureau a travaillé à la mise en place de mécanismes de consultation avec le secteur privé et les provinces afin d'assurer leur pleine participation aux préparatifs. Parallèlement, à Genève, le Canada a contribué à la définition des objectifs et du cadre de discussion de chacun des 15 groupes de négociation.

Une bonne partie des activités qui se sont déroulées durant l'année a gravité autour de la Réunion d'examen à mi-parcours des ministres de l'Uruguay Round, qui représente le point mitoyen dans les négociations; celle-ci a eu lieu à Montréal et a permis aux ministres canadiens de jouer un rôle de premier plan dans l'avancement des négociations. Même si l'examen à mi-parcours a fait progresser certains dossiers, les résultats ont été quelque peu décevants étant donné que les États-Unis et la Communauté européenne n'ont pu aplanir leur différend sur la façon de faire progresser les discussions sur le commerce des produits agricoles. En raison de cette impasse, les ministres ont décidé d'ajourner la rencontre et de ne pas donner suite, pour le moment, aux résultats positifs obtenus dans 11 des 15 groupes de négociation. Le Comité des négociations commerciales, qui supervise le déroulement de l'Uruguay Round, a reçu instruction de se réunir au niveau des hauts fonctionnaires, au début d'avril 1989, afin de terminer le travail laissé en plan au terme de la Conférence de Montréal. Dans l'intervalle, on a demandé au directeur général du GATT de tenir des consultations sur les quatre questions non résolues : l'agriculture, les mesures de sauvegarde, les textiles et la propriété intellectuelle.

Au cours de la période qui a suivi la rencontre de Montréal, le ministre du Commerce extérieur, M. Crosbie, et les officiels canadiens ont collaboré activement avec le

directeur général du GATT en vue d'en arriver à un consensus sur les quatre questions restées en suspens. Outre les rencontres qu'il a eues avec le directeur général, le ministre a rencontré le représentant du président des États-Unis pour les questions commerciales, le commissaire de la Communauté européenne pour les relations extérieures, son homologue de l'Australie ainsi que des ministres japonais. Il a en outre participé en Nouvelle-Zélande à une rencontre des ministres du Groupe de Cairns réunissant des nations exportatrices de produits agricoles, qui visait à trouver des moyens de rapprocher les positions américaine et européenne. Bien que le différend devait subsister jusqu'à la fin de la rencontre du Comité des négociations commerciales à Genève au début d'avril, les participants ont finalement pu réaliser un consensus qui a permis de faire avancer les négociations sur les questions de substance dans chacun des domaines discutés.

Réunions internationales des ministres du Commerce

Le Canada a été l'hôte d'une rencontre quadrilatérale des ministres du Commerce à April Point, en Colombie-Britannique, à laquelle ont assisté les ministres du Commerce de la Communauté européenne, du Japon et des États-Unis. Il a participé à une rencontre quadrilatérale qui s'est tenue subséquemment aux États-Unis en juin. Ces discussions ont porté sur la ronde actuelle de négociations commerciales multilatérales ainsi que sur des questions de commerce bilatéral d'intérêt commun.

En vue d'en arriver à un consensus sur diverses questions soulevées lors des NCM, le Canada a également pris part à une rencontre officieuse des ministres du Commerce à Islamabad, au Pakistan, en octobre.

Comité des échanges de l'OCDE

Le Comité des échanges a poursuivi son travail d'évaluation et de diffusion de renseignements sur les initiatives prises par les États membres dans le domaine de la politique commerciale ainsi que sur l'évolution du système des échanges. En outre, depuis le début de l'Uruguay Round, il a entrepris un nombre croissant d'études à l'appui de l'élaboration d'ententes au sein de divers groupes participant aux négociations multilatérales. Le Comité a mis l'accent sur les nouvelles questions commerciales telles que les échanges de services, les mesures concernant les investissements liées au commerce et la propriété intellectuelle, ainsi que sur la question de l'intégration des pays en développement dans le système commercial.

Au cours de l'année, le Comité a également œuvré dans des domaines qui débordent ses préoccupations traditionnelles et sa contribution aux négociations de l'Uruguay Round. C'est ainsi qu'il s'est intéressé à une série de questions concernant les investissements liées au commerce lesquelles, si elles ne sont pas résolues, pourraient poser des obstacles substantiels à la bonne marche des affaires sur le marché international (par exemple, l'utilisation des règles d'origine pour limiter l'accès aux marchés). Il a également abordé d'autres questions nouvelles, telles que les rapports qui existent entre le commerce et les politiques en matière d'environnement et l'inclusion des économies des pays nouvellement industrialisés dans le système commercial international.

Dettes internationale

Au cours de l'année, on s'est progressivement rapproché d'un consensus sur le fait que la stratégie en matière d'endettement international devra être rajustée afin d'y

prévoir un plus grand recours à la réduction de dettes plutôt qu'aux refinancements ou rééchelonnements des créances en cours. Diverses propositions ont été mises de l'avant à cet égard, y compris celles du président français, M. Mitterrand, de l'ancien ministre des Finances du Japon, M. Miyazawa, ainsi que des pays latino-américains du Groupe des Huit. Le 10 mars 1989, le secrétaire américain au Trésor, M. Brady, a fait un certain nombre de propositions visant à faire progresser le dossier de l'endettement international. Ces propositions, présentées comme des hypothèses de travail, ont reçu un large appui parmi les représentants des pays industriels qui assistaient à une rencontre du FMI et de la Banque mondiale tenue au début d'avril. La nouvelle approche envisagée reconnaît l'utilité des opérations de réduction volontaire de la dette et la nécessité d'une participation du FMI et de la Banque mondiale pour en faciliter l'exécution. Elle réaffirme également l'importance cruciale pour les pays endettés d'adopter de saines politiques économiques. On s'attend à ce que les banques commerciales fournissent un soutien financier sous la forme d'un vaste assortiment de nouveaux crédits et l'on juge essentielle leur participation aux opérations susmentionnées. Dans le cadre de cette stratégie, les gouvernements créditeurs continueraient de rééchelonner ou de restructurer les créances par l'intermédiaire du Club de Paris et maintiendraient les marges de crédit à l'exportation pour les pays qui adoptent de saines mesures de réforme; ils continueraient également à envisager les moyens de réduire les obstacles inutiles, au niveau de la réglementation et de la fiscalité, aux initiatives de réduction volontaire de la dette.

L'attention de la communauté internationale s'est également portée sur la situation des pays africains subsahariens. Lors du Sommet économique de Toronto, une proposition a été approuvée en vue du rééchelonnement de la dette de ces pays à des conditions de faveur dans le cadre du Club de Paris, en offrant aux pays créditeurs diverses options quant à la façon d'y parvenir. Trois options ont été définies par le Club de Paris, soit des radiations partielles, un allongement de la période de remboursement et des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché. Jusqu'ici, de tels rééchelonnements ont été accordés à la République Centrafricaine, à la Guinée (Conakry), à Madagascar, au Mali, au Niger, au Sénégal, à la Tanzanie et à l'Ouganda. Un certain nombre de gouvernements donateurs, notamment le Royaume-Uni, la République fédérale d'Allemagne et le Canada, ont accepté de radier la dette accumulée au titre de l'aide publique au développement par l'ensemble des pays d'Afrique situés au sud du Sahara.

Questions d'investissement

Les investisseurs étrangers d'un grand nombre de pays ont continué à percevoir le Canada comme une destination intéressante pour leurs capitaux d'investissement. Cette attitude découle de la politique d'investissement plus ouverte qui a été mise en place avec l'adoption de la Loi sur Investissement Canada de 1985. L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis a renforcé ce mouvement de libéralisation. Le chapitre de l'Accord portant sur les investissements constitue une étape importante puisqu'il comporte des dispositions de grande portée en ce qui a trait au traitement national, qu'il abolit certaines exigences en matière de performance et qu'il prévoit des seuils d'examen plus élevés pour les investissements provenant des États-Unis. L'Accord comprend aussi un chapitre sur les services

financiers qui a pour effet de libéraliser l'accès aux marchés financiers des deux pays.

Des développements importants sont également survenus au cours de l'année dans le cadre des discussions tenues au sein d'instances internationales sur les questions relatives aux politiques d'investissement. On s'est notamment attaché à la façon de maintenir et de favoriser l'adoption de politiques d'ouverture en matière d'investissement. Dans le cadre de l'OCDE, on a entrepris de renforcer l'Instrument relatif au traitement national, dans le but de susciter un plus grand engagement à traiter les entreprises contrôlées par des intérêts étrangers de la même manière que les entreprises nationales. À l'ONU, on a publié un important rapport sur le rôle des sociétés transnationales dans le développement mondial; l'étude fait état de l'amélioration du climat dans bon nombre de pays en ce qui a trait aux investissements internationaux et souligne le rôle utile que l'investissement étranger direct peut jouer dans le développement économique. Le Canada est un participant actif au sein de ces deux organisations.

Politique relative au commerce des produits industriels

Au cours de l'année écoulée, les entreprises manufacturières canadiennes ont connu une meilleure performance du fait de la vigueur soutenue du contexte économique international et d'un accès généralement stable aux principaux marchés d'exportation. Ces conditions ont favorisé un niveau soutenu des taux d'utilisation de la capacité industrielle et, par voie de conséquence, elles ont eu un effet positif sur la compétitivité et sur l'emploi dans divers secteurs manufacturiers. Parallèlement, certaines industries manufacturières ont continué à subir des pressions découlant de la situation de surcapacité à l'échelle mondiale, des pratiques restrictives dans certains pays étrangers en matière d'importation et de l'existence d'un régime d'encadrement des échanges pour certains produits. Les objectifs de la politique ont donc été centrés sur l'amélioration de l'accès aux marchés étrangers pour les industries canadiennes, sur les efforts visant à éviter que les importations ne perturbent les marchés intérieurs ainsi que sur le maintien d'un climat favorable à la croissance industrielle au Canada.

Dans le secteur du commerce des produits de l'automobile, la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange (ALE) entre le Canada et les États-Unis a permis de consolider les acquis découlant du Pacte de l'automobile. La levée progressive de l'embargo sur l'importation de véhicules d'occasion en vertu de l'ALE a amené le public consommateur, les petites entreprises et certains pays tiers à s'intéresser de près à l'Accord. Des discussions préparatoires ont été tenues avec l'Administration américaine en ce qui a trait à l'établissement d'un Groupe spécial sur l'automobile tel que prescrit par l'Accord. (Le Groupe a été formé le 6 avril 1989.) En outre, les protocoles d'entente entre le gouvernement et les fabricants d'automobiles ont été renouvelés en veillant à ce qu'ils soient conformes à l'esprit de l'Accord de libre-échange.

Le commerce des produits de l'automobile avec le Japon et la Corée s'est poursuivi pour une deuxième année sans entente de limitation des exportations. Les fabricants de ces pays ont continué à faire preuve de modération dans leurs exportations afin d'éviter de perturber le marché canadien. Des initiatives ont été prises en vue de procéder à un

examen du commerce des produits de l'automobile avec le Mexique et une étude statistique détaillée a été entreprise afin d'avoir une meilleure idée des flux commerciaux entre les deux pays.

Le marché mondial de l'acier a poursuivi sa vigoureuse reprise en 1988 et la consommation au sein des pays de l'OCDE a augmenté de 11 %, pour atteindre son plus haut niveau depuis 1979. Les principaux facteurs qui ont contribué à cette tendance ont été l'expansion générale de l'économie et l'accroissement de l'activité dans les secteurs de la construction non résidentielle, des machines et du matériel, et de l'automobile dans les grands pays consommateurs. Malgré l'amélioration des conditions dans l'industrie de l'acier, imputable à la relance économique et à des réductions supplémentaires de la capacité dans les pays de l'OCDE, une capacité excédentaire significative a persisté au niveau mondial. En outre, le commerce des produits de l'acier a continué à être géré en grande partie dans le cadre d'accords de restrictions volontaires à l'importation entre les pays. Le Canada n'a pas adopté de mesures de restriction du commerce mais a mis en oeuvre une politique de l'acier, annoncée en 1987, qui comporte notamment des mesures détaillées de suivi du commerce des produits sidérurgiques, visant à favoriser le maintien de l'accès aux marchés d'exportation et à éviter que les importations n'aient un effet perturbateur sur le marché canadien de l'acier. Au même moment, le Canada a milité activement en faveur d'une coopération au sein du Comité de l'acier de l'OCDE relativement aux analyses et aux politiques traitant des problèmes qui subsistent au niveau des échanges de produits sidérurgiques et de la restructuration industrielle. Un accord supplémentaire a été négocié avec l'Espagne pour garantir l'accès aux exportations canadiennes en 1988 dans le cadre des mesures de sauvegarde prises par ce pays en 1987 en vertu de l'Article XIX du GATT à l'endroit des importations d'acier en provenance des pays non-membres de la CEE.

Le Canada a continué de mettre l'accent sur la coopération internationale au sein des comités de l'OCDE chargés des questions relatives au développement industriel et régional. Le Comité sur l'industrie de l'OCDE a entrepris une importante étude comparative en vue de mesurer le soutien apporté par les gouvernements aux industries. Le Groupe de travail sur les politiques de développement régional a procédé à un examen des tendances actuelles et de la question de l'harmonisation des responsabilités aux différents paliers de gouvernement en ce qui a trait aux politiques mises en oeuvre dans les régions aux prises avec de sérieux problèmes.

Dans le secteur du matériel de télécommunications, le Ministère a analysé les questions susceptibles d'avoir une incidence sur l'accès de ces produits aux marchés et les conséquences qu'elles pourraient avoir pour la politique commerciale canadienne. Les normes, les règlements, les politiques en matière d'achats publics et les règles d'origine ont été identifiés comme ayant une importance particulière dans l'optique des intérêts commerciaux du Canada. Dans le contexte des NCM et à la veille de l'échéance de 1992 que s'est fixée la Communauté européenne, le Ministère continue de veiller à ce que les initiatives prises par les partenaires du Canada dans ces domaines soient conformes à leurs obligations internationales et n'aient pas une incidence négative sur les intérêts commerciaux du Canada.

On a davantage pris conscience, à l'échelle internationale, du rôle que peuvent jouer les normes techniques et les systèmes de certification en tant qu'obstacles au commerce, mais également du fait qu'ils peuvent favoriser la concurrence industrielle et l'adaptation technologique. Ces préoccupations ont été renforcées lors des discussions survenues dans le cadre de l'Accord du GATT relatif aux obstacles techniques au commerce, portant sur des questions telles que les restrictions communautaires touchant les importations de viande contenant des hormones de croissance. Un des principaux facteurs contributifs à cet égard a été l'accent mis par la Communauté sur la suppression des obstacles techniques nationaux au commerce dans le cadre de la politique visant à établir un marché unique d'ici à 1992.

Le Ministère a pris des initiatives sur plusieurs fronts en vue d'aborder les questions connexes d'accès pour les exportations canadiennes. Des efforts ont été déployés lors de consultations bilatérales et dans le cadre de l'Accord du GATT relatif aux obstacles techniques au commerce pour discuter des mesures telles que les restrictions phytosanitaires appliquées à l'importation de produits du bois dans les pays scandinaves, les règlements sur la santé professionnelle en vigueur au Danemark relatifs à l'amiante et la directive de la Communauté concernant la présence d'hormones dans les viandes, qui tous menacent l'entrée des produits canadiens. Le Canada a cherché activement à éclaircir, à améliorer et à étendre les règles de discipline en vertu de l'Accord du GATT susmentionné. Le Ministère a entrepris une évaluation détaillée des conséquences, pour les exportations canadiennes, du volet de la politique communautaire de 1992 portant sur les normes. En outre, l'Accord de libre-échange comporte des dispositions en matière de normes qui vont plus loin que celles du GATT dans plusieurs domaines, telles celles portant sur les procédés et méthodes de production ainsi que sur l'accréditation mutuelle des laboratoires d'essai et de certification. Le point d'information canadien prévu aux termes de l'Accord du GATT relatif aux obstacles techniques a reçu 283 notifications de nouvelles normes et de nouveaux règlements techniques adoptés dans d'autres pays, soit une augmentation de 42 % par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, il y a eu 205 demandes de renseignements en provenance de 20 pays au sujet des mesures de normalisation canadiennes, soit une hausse de 13 %.

Politique relative au commerce des produits agricoles

Pour le secteur agricole canadien, 1988 a été une année difficile. Une sécheresse sévère a réduit la production et les revenus agricoles, dans une mesure plus ou moins grande, dans la plupart des régions agricoles du Canada. Les États-Unis ont également été touchés. Par ailleurs, les difficultés causées par la sécheresse ont eu un effet positif sur les échanges internationaux. La surcapacité observée dans le cas de plusieurs produits d'exportation a diminué, les stocks ont été ramenés à des niveaux plus raisonnables et la pression de subventionnement qui s'exerçait sur les gouvernements pour maintenir les parts de marché s'est atténuée. Il reste à voir si la conjoncture nouvelle sur les marchés mondiaux aidera les gouvernements à se mettre d'accord sur la réforme du commerce international des produits agricoles.

Les ministres et responsables canadiens des négociations sur la politique commerciale agricole ont veillé à ce que

l'agriculture demeure au centre des négociations commerciales de l'Uruguay Round. Les représentants du Canada ont participé au groupe de négociation chargé des questions agricoles, qui s'est réuni à quatre occasions, ainsi qu'à deux sous-groupes établis en vue d'examiner l'utilisation d'une Mesure globale de soutien comme technique de négociation et en vue de développer des règles visant à intégrer les règlements en matière de santé et d'hygiène au sein du GATT.

Les ministres ont participé à deux réunions du Groupe de Cairns : l'une qui s'est tenue à Budapest immédiatement avant la rencontre d'examen à mi-parcours (Montréal) et l'autre, à Waitangi en Nouvelle-Zélande, du 17 au 19 mars 1989. À la suite d'une décision prise par les ministres à une rencontre tenue en février 1988 à Bariloche, en Argentine, les membres du Groupe ont adopté un cadre global pour traiter des questions agricoles durant le reste des négociations de l'Uruguay Round. Cette proposition a fait l'objet de l'un des principaux documents de travail discutés dans le contexte des Négociations commerciales multilatérales. Encore une fois, le Canada a obtenu l'appui de ses collègues du Sommet pour reconnaître l'importance de conclure un accord concernant l'agriculture dans le cadre de l'Uruguay Round, et les ministres de l'OCDE ont convenu de poursuivre leurs efforts en vue de faire jouer davantage les forces du marché dans ce secteur.

La Déclaration de Punta del Este, faite au moment du lancement de l'Uruguay Round, a posé des objectifs ambitieux en ce qui a trait à la réforme du commerce des produits agricoles. Il n'est donc pas étonnant que les participants aient trouvé difficile de s'entendre sur la meilleure façon de réaliser ces objectifs. Toutes les divergences n'ont pu être surmontées à la Réunion d'examen à mi-parcours de Montréal. Les ministres ont donné instruction au directeur général du GATT de mener des consultations au sujet de ces divergences, en utilisant un document préparé pour les fins de l'examen à mi-parcours par le président du Comité des négociations sur l'agriculture. Le document reflète l'approche adoptée par le Groupe de Cairns vis-à-vis des négociations.

Le directeur général du GATT a rencontré les ministres de la plupart des pays membres du GATT, y compris le ministre canadien du Commerce extérieur, et il doit soumettre un document qui, s'il est accepté, pourrait servir de cadre pour la suite des négociations de l'Uruguay Round. Le Comité des négociations commerciales devait par la suite se réunir du 5 au 7 avril 1989.

Plusieurs questions bilatérales ont eu une incidence sur la politique canadienne en matière de commerce des produits agricoles. Les changements apportés à la réglementation touchant les fruits et légumes et l'ajout de la crème glacée et du yaourt à la Liste de marchandises d'importation contrôlée ont provoqué des malentendus avec les États-Unis. Les différences au niveau des normes applicables aux produits entre la Communauté européenne et les autres pays ont également donné lieu à des divergences. Le débat au sujet de l'utilisation et de la définition des subventions agricoles se poursuit. Même s'il importe que ces questions soient abordées sans délai afin de protéger les intérêts de l'industrie canadienne, un bon règlement aux termes de l'Uruguay Round aurait pour effet de clarifier les règles internationales en matière de commerce des produits agricoles et devrait réduire les malentendus entre les responsables nationaux de la réglementation et des politiques à l'avenir.

Le Canada participe à un certain nombre d'organisations internationales qui recueillent et diffusent des renseignements sur les échanges commerciaux. Il est ainsi membre du Conseil international du blé et de son Comité de l'aide alimentaire, de l'Organisation internationale du sucre ainsi que du Conseil international de la viande du GATT. Il participe également au Conseil international des produits laitiers bien qu'il ne soit pas membre de cet organisme, de même qu'aux Groupes intergouvernementaux sur les produits de base de la FAO.

Les objectifs de la politique canadienne concernant le commerce des produits agricoles continuent d'être axés sur une réduction des mesures ayant les effets de distorsion les plus graves au niveau des échanges commerciaux et sur l'établissement de règles internationales à la fois efficaces et praticables en ce qui a trait au commerce des produits agricoles, dans le cadre du GATT.

Politique relative au commerce des produits de la pêche

En ce qui a trait au commerce des produits de la pêche, des négociations bilatérales ont eu lieu avec les États-Unis, suite au dépôt du rapport du comité du GATT sur le saumon et le hareng de la côte ouest, en vue d'établir des exigences en matière de débarquement compatibles avec les normes du GATT. Les négociations entreprises en vertu de l'Article XXIV.6 du GATT sur l'élargissement de la Communauté européenne, qui comportent un volet halieutique important, se sont également poursuivies. Des consultations bilatérales non officielles ont été menées avec le Japon, suite à la notification déposée par le Canada auprès de l'Organe de surveillance du gel et du démantèlement dans le cadre des NCM, au sujet des restrictions quantitatives imposées par ce pays aux importations de hareng, de morue, de maquereau, de calmar et de pétoncles.

Lors de la rencontre annuelle de l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (OPANO) et conformément aux recommandations du rapport du *Groupe de travail fédéral-provincial sur la surpêche étrangère*, le Canada a été le chef de file des efforts diplomatiques visant à dissuader la Communauté d'adopter unilatéralement des contingents de pêche supérieurs aux contingents fixés par l'OPANO. Le Canada a également participé à des rencontres du Comité des pêches de l'OCDE et de l'Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique nord. Au sein de la Commission internationale des pêches du Pacifique nord (CIPPN), le Canada a cherché avec les autres membres à neutraliser l'incidence des divergences d'ordre environnemental entre les États-Unis et le Japon, à réglementer la pêche hauturière aux filets traînants et à limiter l'interception et la commercialisation du saumon capturé en haute mer par des pays non membres de la Commission. Des préparatifs ont été entrepris en vue de créer une organisation scientifique pour le Pacifique nord et de la tenue de la Première conférence internationale sur les pêches dans la région du Pacifique.

Politique relative au commerce des ressources et des produits de base

Le Canada est membre d'un certain nombre de groupes d'études et d'accords internationaux sur les produits de base; dans le cas de deux de ces accords (ceux portant sur le

café et le caoutchouc naturel), des dispositions économiques sont présentement appliquées alors que dans le cas de l'étain, elles ont été suspendues.

Le deuxième Accord international sur le caoutchouc naturel est entré en vigueur provisoirement le 29 décembre 1989. Partie au premier accord, le Canada n'a pas encore déterminé s'il adhérerait au plus récent.

Les États membres de l'Accord international sur le café ont convenu en septembre d'introduire un élément de sélectivité, c'est-à-dire de faire une distinction entre les différents types de café, dans l'application des augmentations ou des diminutions des contingents à l'exportation au cours de la dernière année de l'accord présentement en vigueur. Des négociations sont déjà amorcées en vue de la conclusion d'un nouvel accord, lequel devrait prendre effet à l'expiration de l'accord actuel, soit le 30 septembre 1989.

Le Conseil international de l'étain (CIE) et ses États membres, y compris le Canada, continuent d'être parties à des actions en justice dans plusieurs juridictions, suite à la suspension des opérations du stock régulateur du Conseil en octobre 1985. Depuis la mi-1988, le Canada s'est attaché à explorer les possibilités de conclure un règlement sur les montants dus par le CIE à ses créanciers. Le sixième Accord international sur l'étain vient à expiration le 30 juin 1989.

Le Canada maintient son statut d'observateur au sein de l'Accord international sur le cacao, entré provisoirement en vigueur en janvier 1987. Les divergences non résolues entre les pays consommateurs et certains pays producteurs membres ont en grande partie paralysé le fonctionnement de l'Accord, notamment la gestion du stock régulateur.

Le Canada participe également aux activités de plusieurs organisations et groupes d'étude internationaux sur les produits de base qui ne disposent pas de pouvoirs d'intervention sur le marché. Ces organismes s'occupent principalement de la collecte et de la diffusion de renseignements économiques sur les produits visés ainsi que sur l'efficacité des pratiques industrielles. Le Canada est depuis longtemps un intervenant actif au sein du Conseil international du blé et de l'Organisation internationale du sucre.

Au cours de 1988, l'Accord international sur le jute a été prolongé jusqu'en janvier 1991. En mars 1989, le Canada a pris part aux discussions qui ont mené à la rédaction d'une nouvelle ébauche d'accord, mettant l'accent sur la transparence, le développement des marchés et l'amélioration de l'industrie. Créée en 1985 en vue d'assurer une meilleure transparence des marchés et de mettre l'accent sur la gestion et l'exploitation des forêts tropicales, l'Organisation internationale des bois tropicaux est devenue le point de mire de la communauté internationale pour ce qui concerne l'avenir des forêts tropicales de la planète. Le Canada, qui est membre de cette organisation depuis 1986, participe de plus en plus activement au travail de cette organisation.

Le Canada occupe présentement la présidence du Groupe d'étude international du plomb et du zinc et il a joué un rôle de premier plan dans la négociation du mandat du groupe d'étude international du nickel. Des efforts sont présentement déployés pour permettre à ce groupe de démarrer. Le Canada a également joué un rôle actif dans les négociations portant sur le mandat d'un groupe d'étude international sur le cuivre, qui ont pris fin en février 1989. Les discussions au sujet du mandat d'un groupe d'étude international sur l'étain sont terminées et il ne reste plus qu'à obtenir la

signature des États membres. Un nouveau centre international d'échanges et de renseignements statistiques sur le minerai de fer est en voie de création.

En juin, le Canada a ratifié la Convention de l'Organisation internationale du travail sur la sécurité de l'utilisation de l'amiante, qui reprend l'approche canadienne préconisant une utilisation contrôlée de ce produit. Cette ratification permettra à la Convention d'entrer en vigueur en juin 1989. Avec le soutien du gouvernement fédéral, l'Institut de l'amiante de Montréal a pris l'initiative en septembre de commencer à constituer un groupe international en vue de promouvoir l'utilisation sécuritaire de l'amiante et de certaines autres fibres industrielles.

En 1983, le Canada avait ratifié l'Accord établissant le Fonds commun pour les produits de base, conclu sous les auspices de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en 1980. Le nombre minimal de ratifications a été atteint en juin 1988, et il est à prévoir que l'Accord prendra effet en juin 1989. Cet instrument permettra de financer les opérations au titre des stocks régulateurs prévues dans les accords internationaux sur les produits de base ainsi que les projets approuvés entrepris par des organisations et des groupes d'étude internationaux qui s'intéressent aux produits de base.

Des délégations canadiennes ont pris régulièrement part aux réunions du Groupe de haut niveau de l'OCDE sur les produits de base, de la Commission des produits de base de la CNUCED ainsi que des comités de la FAO et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe pour y débattre un certain nombre de questions liées aux produits de base.

Les répercussions des accords environnementaux internationaux et de l'initiative de la Communauté en vue d'établir un marché unique d'ici à 1992 sur le commerce des ressources canadiennes et l'imposition possible de nouvelles barrières aux exportations canadiennes de produits forestiers, notamment par l'adoption de nouvelles exigences phytosanitaires, de normes touchant les produits et de restrictions quantitatives, ont retenu l'attention au cours de l'année.

Les répercussions qu'auront les ententes et la réglementation internationales en matière d'environnement sur les fabricants canadiens de produits provenant de ressources naturelles, conjuguées à l'impact du projet européen de 1992, ont également été des sujets de préoccupation.

Affaires du GATT

Nouvelles adhésions

Le Canada procède à des discussions avec la Chine, le Costa Rica, la Tunisie et la Bolivie au sujet de leurs demandes d'adhésion au GATT. Ces négociations en sont rendues à divers stades. Des pourparlers bilatéraux ont été entrepris au début de l'année avec la Chine, alors que les négociations tarifaires avec le Costa Rica et la Tunisie se sont poursuivies. La préparation de la position du Canada en ce qui a trait aux demandes d'adhésion au GATT présentées par l'Algérie, la Bulgarie, El Salvador, le Guatemala et le Paraguay a progressé.

Sociétés des alcools

Un règlement bilatéral négocié avec la Communauté européenne sur la question des pratiques des sociétés provinciales des alcools permet au Canada d'exécuter la décision rendue par un groupe spécial du GATT au cours de l'année. L'Ac-

cord entre le Canada et la Communauté aborde tous les aspects du rapport du groupe spécial (les spiritueux, le vin et la bière). Toutes les provinces qui avaient été associées étroitement aux négociations se sont soit conformées aux termes de l'Accord ou ont pris des mesures en ce sens.

Accord de libre-échange

L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est entré en vigueur, tel que prévu, le 1^{er} janvier 1989. Conformément à leurs obligations en vertu du GATT, le Canada et les États-Unis ont notifié les autres parties contractantes de l'existence de l'Accord. À sa rencontre de février, le Conseil du GATT a suivi la procédure normale et a accepté d'établir un groupe de travail en vue d'examiner le contenu de l'Accord dans le contexte des dispositions applicables du GATT.

Redevances américaines pour opérations douanières

Le Canada a continué de poursuivre ses discussions avec les États-Unis sur la nécessité de modifier la structure des redevances américaines pour opérations douanières prélevées sur les importations, laquelle a été jugée non conforme à l'Accord général dans une décision rendue par un comité spécial du GATT en 1987. Les États-Unis n'ont pas encore donné suite à cette décision. En vertu de l'Accord de libre-échange, le Canada sera exempté de ces redevances d'ici quatre ans.

Superfonds

Suite à la requête déposée par le Canada, le Mexique et la Communauté européenne auprès du GATT, un groupe spécial de cet organisme a examiné la législation américaine sur le Superfonds et conclu que la taxe discriminatoire prélevée sur le pétrole importé n'était pas conforme aux règles du GATT. Le groupe spécial a demandé que les États-Unis éliminent les aspects discriminatoires de cette taxe. En dépit des nombreuses demandes faites par les parties visées, les États-Unis n'ont pas encore accédé à cette requête. Le Canada a demandé une compensation dans l'attente du retrait des aspects discriminatoires de cette taxe.

Droit de douane japonais sur le bois d'oeuvre

Un groupe spécial du GATT, créé à la demande du Canada, a procédé à un examen du droit de douane de 8 % imposé par le Japon sur le bois d'épinette, de pin et de sapin de débits courants. Les représentants du Canada ont fait valoir que ce droit de douane était discriminatoire à l'endroit des exportations canadiennes parce que le bois d'oeuvre de débits courants d'autres essences, un produit semblable, est importé dans ce pays en franchise.

Élargissement de la Communauté européenne

Le Canada et la CE ont poursuivi leurs négociations sur le versement d'une compensation du fait de la limitation de l'accès au marché pour la morue salée verte et l'orge résultant de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté. La question de savoir si le Portugal avait accordé une concession tarifaire au Canada sur la morue salée verte en 1961 a été soumise à l'arbitrage du directeur général du GATT. Bien que la possibilité d'une décision exécutoire n'ait pas été confirmée, il a été suggéré que la CE et le Canada cherchent à en venir à un règlement qui assurerait une certaine continuité aux courants commerciaux existants.

Saumon et hareng du Pacifique

La décision rendue par un groupe spécial du GATT selon laquelle les restrictions imposées par le Canada sur les

exportations de saumon et de hareng non traités de la Colombie-Britannique étaient non conformes au GATT a été officiellement entérinée en mars. Le ministre du Commerce extérieur a par la suite annoncé que le Canada instaurerait des exigences en matière de débarquement qui respecteraient les règles du GATT pour ces espèces et iraient dans le sens des préoccupations du Canada en matière de conservation, de gestion et de contrôle de la qualité. Le processus a été mis en branle et les négociations se sont poursuivies avec les États-Unis en vue d'en arriver à un règlement et d'éviter ainsi des mesures de représailles de la part des États-Unis.

Restrictions sur les importations de crème glacée aux États-Unis

En octobre, des consultations aux termes de l'Article XXII.1 du GATT ont été tenues avec les États-Unis en ce qui a trait au contingentement américain des importations de crème glacée, qui a pour effet d'exclure les produits canadiens du marché des États-Unis. À la suite de nouvelles consultations aux termes de l'Article XXIII.1, les États-Unis ont convenu de déterminer dans quelle mesure il était nécessaire de recourir à ce contingentement en vertu du pouvoir de dérogation dont dispose ce pays en matière d'agriculture.

Restrictions sur les importations au Canada de crème glacée et de yaourt

Un groupe spécial du GATT a été formé le 20 décembre à la demande des États-Unis pour examiner la plainte déposée par ce pays et déterminer si le contingentement des importations de crème glacée et de yaourt au Canada était compatible avec ses obligations en vertu de l'Article XI.1 du GATT. Les parties se sont entendues sur la composition et sur le mandat du Groupe spécial.

Restrictions sur les importations de pommes dans la CE

À la demande du Chili, un groupe spécial du GATT a été formé le 4 mai pour examiner la plainte déposée par ce pays au sujet des restrictions quantitatives imposées par la CE sur les importations de pommes de dessert en provenance du Chili et d'autres pays fournisseurs (dont le Canada) entre avril 1988 et le 31 août 1988, et déterminer si ces restrictions étaient compatibles avec les obligations de la Communauté dans le cadre du GATT, notamment pour ce qui concerne les Articles XI et XIII. Les États-Unis ont par la suite demandé la formation d'un groupe spécial à l'égard des mêmes mesures communautaires et un groupe spécial distinct a été formé. Le Canada a appuyé les plaintes déposées tant par le Chili que par les États-Unis.

Droits compensateurs du Canada sur les importations de boeuf de la CE

En septembre 1987, un rapport remis par un groupe spécial du GATT recommandait que soient éliminés les droits compensateurs imposés par le Canada sur les importations de viande de boeuf désossée destinée à la transformation en provenance de la Communauté. Le groupe en est venu à la conclusion que l'Association des éleveurs de boeuf du Canada n'avait pas de raison valable de demander la tenue d'une enquête parce que ses membres ne produisaient pas de ce type de viande. Par conséquent, l'imposition des droits compensateurs envisagés dans la demande de cette Association n'était pas fondée. Le Canada n'a pas encore convenu de l'adoption des recommandations contenues dans le rapport du groupe spécial.

Au cours de 1988, on a discuté de cette question à différentes réunions du Comité des subventions et des mesures

compensatoires du GATT et, en particulier, de l'interprétation à donner au Code des subventions et droits compensateurs.

Contrôles à l'exportation

L'exportation de certains biens et de certaines technologies est contrôlée par les autorités gouvernementales pour s'assurer qu'elle est conforme aux lois et politiques du Canada. Au cours de l'année écoulée, le Ministère s'est appliqué à raffiner et à mettre à jour les instruments de contrôle à cet égard.

Comme la Liste de marchandises d'exportation contrôlée (LMEC), qui énumère tous les produits dont l'exportation est soumise à un contrôle, n'avait pas été révisée en profondeur depuis 1973, elle ne tenait donc pas dûment compte de l'évolution de la technologie. Une liste révisée a été approuvée, laquelle contient une mise à jour des contrôles exercés sur les biens d'importance stratégique, permettant ainsi au Canada d'aligner ses pratiques en ce domaine avec celles de ses principaux partenaires commerciaux et des autres membres du Comité de coordination du contrôle des échanges stratégiques (COCOM).

Comme suite aux modifications apportées à la LMEC, des changements ont pu également être apportés à un instrument de contrôle parallèle, la Liste de pays visés par contrôle. Les modifications déjà apportées à cette liste ont permis d'en retirer des pays tels que l'Albanie, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la République démocratique allemande, la Hongrie, la Mongolie, la République démocratique populaire de Corée, la République socialiste du Vietnam, la Roumanie et l'Union des Républiques socialistes soviétiques. Le seul pays demeurant sur la Liste, dans l'attente des changements additionnels décrits ci-après, est la Libye. Ces modifications ont pour effet de libéraliser le commerce des biens non stratégiques avec ces pays en éliminant la nécessité d'obtenir une licence au préalable. Les contrôles sur les échanges avec ces pays porteront dorénavant sur les biens qui figurent sur la LMEC. La nouvelle version de la Liste de pays visés par contrôle a fait l'objet d'une publication préalable dans la *Gazette du Canada*, le 17 février.

En septembre, M. Clark a annoncé un resserrement des sanctions prises à l'endroit de l'Afrique du Sud sous la forme d'une extension des contrôles exercés sur les exportations de biens de haute technologie à destination de ce pays.

À titre de membre du COCOM, le Canada continue de participer aux efforts multilatéraux visant à exercer des contrôles sur les exportations de biens stratégiques et de technologie. Au sein du Comité, on a fait des efforts pour uniformiser l'application des mesures de contrôle et d'observation, et raffiner et réviser les listes de contrôle afin de s'assurer qu'elles mettent l'accent sur les biens qui suscitent les plus grandes préoccupations.

Le commerce mondial des armes chimiques et des substances permettant leur fabrication demeure une question préoccupante au niveau international. Bien que le Canada ne soit pas un producteur de la plupart de ces produits, il a participé au Groupe australien sur le contrôle des armes chimiques et, en plus de maintenir une liste des produits chimiques dont l'exportation est rigoureusement réglementée, il élabore actuellement une liste d'alerte concer-

nant le matériel, qui fera l'objet de discussions avec l'industrie canadienne.

Contrôles à l'importation

Afrique du Sud

Les produits agricoles, le charbon, l'uranium, le fer et l'acier d'origine sud-africaine ont été placés sur la Liste de marchandises d'importation contrôlée à compter du 1^{er} octobre 1986. En 1988, des directives plus précises ont été communiquées à Douanes Canada au sujet des produits dont l'importation est interdite, la surveillance s'est poursuivie et les enquêtes sur les cas de contournement possible des sanctions en vigueur se sont faites plus nombreuses.

Produits agricoles

L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis a eu pour effet de relever sensiblement les contingents d'importation de volailles en intégrant les niveaux antérieurs d'importation supplémentaire au système de contingentement. Le contingent applicable au poulet est passé de 6,3 à 7,5 % de la production intérieure et celui applicable aux oeufs et aux produits à base d'oeufs, de 1,7 à 3 %. Cette mesure donnera aux producteurs étrangers, principalement à ceux des États-Unis, un plus grand accès au marché canadien.

Des comités composés notamment de représentants de l'industrie ont été établis afin de conseiller le ministre du Commerce extérieur au sujet de la répartition des contingents de volailles et de fromage entre les différents importateurs.

Les contrôles applicables à l'importation de la crème glacée et du yaourt sont entrés en vigueur le 28 janvier 1988. Après avoir consulté ses principaux partenaires commerciaux, le Canada a établi les contingents pour 1989 à 345 000 kg pour la crème glacée et à 330 000 kg pour le yaourt.

Chaussure

À compter du 1^{er} décembre 1988, les contingents à l'importation de robes de femmes et de fillettes et de chaussures de détente ont été éliminés. Avec la disparition en 1985 des contrôles à l'importation des autres types de chaussures, il n'y a plus aucune restriction quantitative sur les importations de chaussures au Canada.

Acier

La surveillance des importations d'acier à base de carbone et d'aciers spéciaux s'est poursuivie en 1988. Également, les exportations d'acier à base de carbone à destination des États-Unis ont continué à faire l'objet d'un programme de surveillance afin de prévenir les transbordements frauduleux. Les exportations de produits d'aciers spéciaux vers les États-Unis ont continué à être régies par un accord de commercialisation ordonnée et ont été, par conséquent, assujetties à des restrictions quantitatives.

Textiles et vêtements

Le 30 juillet 1986, le gouvernement rendait publique la nouvelle politique canadienne en matière d'importation de textiles et de vêtements au moyen de laquelle il entendait négocier un nouveau cadre de gestion des importations de vêtements et de textiles pour la période postérieure à 1986. En application de cette politique, le Canada a poursuivi ses pourparlers au niveau international en vue du renouvellement de l'Arrangement multi-fibres (AMF), lequel a été

prolongé en 1986 pour une nouvelle période de cinq ans. En 1986 et 1987, le Canada a cherché à renégocier les accords bilatéraux de restriction alors en vigueur. En outre, le gouvernement a mené des pourparlers en vue d'étendre à de nouveaux produits la portée des accords en vigueur. Il a également cherché à conclure des accords semblables avec les nouveaux pays fournisseurs. En 1988, de nouvelles ententes ont été conclues avec la République démocratique allemande et la République dominicaine. De nouveaux produits ont été ajoutés à la liste figurant dans les accords passés avec le Bangladesh, la Bulgarie, la Chine, la Malaisie et les Philippines. À la fin de 1988, le Canada avait conclu 26 accords bilatéraux. De plus, des restrictions ont été imposées unilatéralement aux importations en provenance de la Corée du Nord ainsi qu'aux importations de vêtements et de tissus de laine peignée de l'Afrique du Sud. La plupart de ces mesures viennent à expiration à la fin de 1991. Une limitation unilatérale d'une durée d'un an a été imposée à l'égard des importations de draps et de taies d'oreillers du Brésil, suite à des négociations non concluantes.

Entre 1982 et 1986, les importations de vêtements ont augmenté à un taux annuel de 11 %. Un des principaux objectifs de la politique annoncée en 1986 est de provoquer un ralentissement de ce taux de croissance. Les importations de vêtements ont augmenté de 4 % en 1987 mais elles ont diminué de 3 % en 1988.

L'AMF exige que toute mesure prise en vertu de cet accord soit signalée à l'Agence de surveillance des textiles (AST); cet organisme veillera à ce que les actions des pays membres de l'AMF servent l'objectif premier de l'Arrangement, qui est de promouvoir une libéralisation du commerce des textiles. En 1988, l'AST a examiné et approuvé un certain nombre de mesures prises par le Canada. Cependant, elle a rejeté l'imposition de mesures de restriction unilatérales sur les importations de serviettes en ratine de coton provenant du Brésil. Par conséquent, l'application de cette mesure a été suspendue en juin.

Le 22 mars 1988, le ministre des Finances a annoncé un programme de mesures tarifaires de soutien à trois volets visant à renforcer la position concurrentielle des industries du textile et du vêtement. Le programme comporte des réductions tarifaires à l'égard de certains tissus spéciaux, de nouveaux programmes de remise de droits pour certains tissus et vêtements désignés, ainsi qu'un plan visant à abaisser le niveau des droits prélevés sur les textiles à des niveaux comparables à ceux imposés dans les autres pays industrialisés.

En réponse aux préoccupations exprimées par l'industrie de la confection au sujet de la disponibilité de certains tissus qui ne sont pas fabriqués au Canada et qui sont assujettis à des restrictions, un comité réunissant des représentants du Groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE) pour les textiles et les chaussures et du GCSCE pour les textiles et les chaussures a été créé en 1987, sous la direction d'un président indépendant, et chargé d'examiner ces préoccupations et de faire des recommandations appropriées. En août 1988, le président du Comité a recommandé que soient supprimés les contingents imposés sur les tissus de polyester-coton produits à partir de fils et de filés teints utilisés dans la confection des chemises pour hommes et garçons. Cette recommandation est présentement à l'étude au Ministère.

L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis contient un certain nombre de règles spécifiques afférentes au commerce des vêtements et des textiles qui nécessitent des mesures de surveillance et de contrôle. En conséquence, des consultations ont été menées avec les États-Unis afin d'élaborer un système administratif mutuellement acceptable à cet égard. La plupart des questions qui se posaient ont été résolues. Cependant, certains points demeuraient en suspens au 1^{er} janvier 1989, date d'entrée en vigueur de ces dispositions, y compris la définition à donner aux vêtements de laine et aux autres vêtements aux fins de l'administration du système de contingents et de droits de douane.

Chapitre trois



EXPANSION DU COMMERCE D'EXPORTATION

Les principales activités que le Secteur de l'expansion du commerce extérieur a menées au cours de l'année reflétaient son objectif premier qui est d'aider les entreprises canadiennes à augmenter leurs exportations et à acquérir des technologies et des capitaux étrangers dans le contexte de la mondialisation rapide des affaires et d'un environnement commercial de plus en plus complexe et compétitif. Elles ont surtout visé les trois grands buts de la Stratégie nationale du commerce, à savoir :

- assurer et élargir l'accès aux marchés mondiaux;
- rendre le Canada plus compétitif;
- accroître les moyens de marketing international du Canada.

Le Secteur a aussi pris des mesures afin que le Canada puisse profiter pleinement des débouchés que créent notamment

- la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis;
- les négociations commerciales multilatérales en cours (l'*Uruguay Round*);
- l'unification du marché européen d'ici 1992; et
- la croissance dynamique de l'activité économique et commerciale dans la région de l'Asie et du Pacifique.

En septembre, le Ministère a pris deux importantes initiatives qui témoignent de son engagement à améliorer les moyens de marketing international du Canada et à aider toutes les industries canadiennes dans les divers marchés du monde. D'abord, le 29 septembre, le ministre du Commerce extérieur, M. Crosbie, a lancé le Programme de promotion du commerce sur les marchés mondiaux, qui prévoit l'affectation de crédits supplémentaires de 57 millions de dollars à de nouveaux efforts promotionnels dans tous les marchés, sur une période de cinq ans. De plus, le Secteur de l'expansion du commerce extérieur a été restructuré de manière à mieux servir les entreprises canadiennes, à rendre le Ministère plus présent auprès des exportateurs actuels et des entreprises prêtes à exporter, et à mieux coordonner les efforts commerciaux des gouvernements fédéral et provinciaux.

Cette réorganisation a donné naissance à des directions sectorielles de marketing international qui ont pour mission d'appuyer les échanges commerciaux et les investissements internationaux des entreprises canadiennes de toutes les branches d'activité économique. Ces directions sont les points d'entrée et de coordination des programmes et services du Ministère qui visent à développer le commerce. Elles sont aussi les principaux organes de diffusion de renseignements commerciaux sectoriels aux entreprises, provinces et autres ministères, et elles complètent les moyens de marketing géographique du Ministère. Grâce à la création de ces directions et à l'établissement des nou-

veaux Centres de commerce international dans toutes les provinces (décrits ci-dessous), les entreprises canadiennes disposent maintenant d'un réseau de délégués commerciaux dans les missions à l'étranger, dans toutes les régions du Canada et à Ottawa.

Technologie de pointe et programmes de défense

Créée au cours de l'année, la Direction générale des programmes de défense et de la technologie de pointe est chargée de promouvoir les intérêts internationaux du Canada dans le domaine des sciences et de la technologie; d'aider les entreprises canadiennes de défense et de technologie de pointe à exporter leurs produits et services ainsi qu'à élargir leur accès aux marchés internationaux; et d'aider les entreprises à tirer profit des débouchés qu'offrent les marchés de produits finis et de recherche-développement dans le secteur de la défense.

Sciences et technologie

Vu la dépendance du Canada à l'égard des innovations technologiques et scientifiques étrangères, le Ministère a concentré son attention sur des questions comme le commerce des services, les incidences de l'unification du marché de la CEE en 1992, la propriété intellectuelle et les transferts de technologie. Il a participé aux travaux des organes des Nations Unies qui s'occupent de la politique scientifique et technologique, ainsi qu'à ceux de l'OCDE et de plusieurs groupes spéciaux qui s'intéressent à des éléments particuliers de ce secteur.

Huit conseillers en sciences et technologie, en poste aux États-Unis, au Japon et en Europe, ont continué de transmettre partout au Canada des renseignements actuels sur les nouvelles découvertes ou politiques scientifiques et sur les possibilités de collaboration internationale. Au cours de l'année, le Ministère a cherché à favoriser le développement économique par la collaboration scientifique dans de nombreuses branches d'activité. Dans le cadre d'accords ou d'arrangements moins formels, le Canada a mené 350 projets de recherche avec des scientifiques au Japon, en RFA, en Belgique, au Royaume-Uni, en Norvège et en France. Un atelier mixte spécial sur les transferts de la technologie a été organisé à Lyon dans le cadre de l'Accord franco-canadien de coopération scientifique et technique. La collaboration avec les États-Unis, qui a été vaste, s'est faite essentiellement sans l'intervention officielle du gouvernement. La Direction générale a aussi participé à plusieurs grands projets scientifiques au Canada et à l'étranger pour profiter des débouchés qu'offre la collaboration internationale.

Communications

Le Ministère a cherché à faire en sorte que les politiques internationales soient adaptées à l'évolution rapide de la

technologie, surtout étant donné qu'elles augmentent l'importance et l'ampleur du commerce des services. De concert avec d'autres ministères, il a mené à terme les négociations à la Conférence administrative mondiale télégraphique et téléphonique de l'Union internationale des télécommunications (UIT); ces pourparlers ont abouti à une réglementation progressive qui crée l'équilibre entre le souci de sauvegarder la souveraineté nationale et les préoccupations que suscitent une vaste gamme de services de télécommunications.

Les sujets qui intéressent le Canada dans le domaine des communications par satellite ont été abordés à la Conférence administrative mondiale de l'UIT sur l'utilisation de l'orbite satellitaire géostationnaire. La Commission de la politique de l'information, de l'informatique et des communications de l'OCDE a poursuivi ses travaux sur les techniques de télécommunications au service du développement économique et sur les principes régissant les opérations internationales.

Avec l'appui du Japon, la Fondation Asie-Pacifique du Canada et l'Institut Atwater ont organisé à Vancouver une conférence sur la coopération et les techniques d'information dans la région du Pacifique. Les participants ont recommandé que les institutions et associations actuelles, et tout particulièrement le Conseil de coopération économique dans la région du Pacifique, se penchent en permanence sur les problèmes que soulèvent les techniques d'information.

Le Canada a continué de participer aux travaux de la Conférence interaméricaine des télécommunications de l'Organisation des États américains (OEA).

Espace

Le Canada, les États-Unis, le Japon et 11 pays d'Europe ont signé un accord intergouvernemental de coopération pour la construction, le lancement et l'exploitation d'une station spatiale. Le Canada a aussi conclu un accord intergouvernemental avec les États-Unis, la France et l'URSS portant sur le système COSPAS/SARSAT de recherche et sauvetage par satellite. Il a en outre négocié un accord de coopération en science spatiale avec l'URSS.

La planification et les négociations se sont poursuivies dans d'autres domaines connexes. En collaboration avec les États-Unis, le Canada travaille au satellite RADARSAT qui transmettra des informations lui permettant d'exploiter rationnellement ses ressources naturelles dans l'Arctique et au large de ses côtes et d'y faire valoir la souveraineté canadienne. L'association renouvelée avec l'Agence spatiale européenne a donné aux entreprises canadiennes l'accès aux technologies européennes de pointe et leur a permis d'exploiter des marchés en expansion en Europe et à l'étranger. Les négociations se sont poursuivies avec les États-Unis au sujet du système mobile de télécommunication par satellite (M-SAT). Plusieurs protocoles d'entente entre les ministères et organismes du gouvernement canadien et les organes équivalents d'autres pays, dont les États-Unis, le Japon et l'URSS, étaient en voie d'élaboration; ils portaient notamment sur la science et la technologie spatiales et sur la télédétection. La Direction générale des programmes de défense et de technologie de pointe a coordonné les volets techniques de la participation du Canada à des instances multilatérales qui s'occupent de la politique spatiale, y compris le Comité des Nations Unies sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et ses sous-comités.

De plus, la Direction générale a servi de lien entre les firmes canadiennes, les experts de l'espace et les clients étrangers. En collaboration avec le Centre canadien de télédétection et l'ACDI, elle a organisé un colloque international sur la gestion de l'environnement et les nouvelles technologies d'exploitation rationnelle des ressources pour braquer les projecteurs sur l'expertise du Canada dans le domaine des systèmes de télédétection et d'information géographique et pour souligner les applications possibles de ces systèmes dans les pays en développement.

Programme d'apports technologiques

Le Programme d'apports technologiques (PAT), qui vise à aider les petites et moyennes entreprises canadiennes à acquérir les nouvelles technologies étrangères dont elles ont besoin pour produire des objets, des procédés ou des services nouveaux ou améliorés, a pris plus d'ampleur et compte maintenant 32 agents dans 24 missions à l'étranger. Les agents du réseau PAT ont répondu à près de 3 000 demandes de renseignements ou de conseils. Par ailleurs, le Fonds PAT a participé au financement d'environ 340 projets. Sur le plan opérationnel, le pouvoir de recommander l'envoi des missions les plus simples a été délégué aux coordonnateurs provinciaux du Conseil national de recherches. En conséquence de quoi, 62 % des projets ont été approuvés au niveau local.

En mars 1989, afin d'apporter les services PAT directement à sa clientèle canadienne, le Ministère a organisé InfoTech '89. Dans le cadre de cette campagne, 18 agents chargés du développement technologique se sont rendus dans 11 villes canadiennes au cours d'une période de deux semaines; plus de 300 entreprises se sont inscrites au programme, et on a procédé à quelque 1 200 entrevues.

Commercialisation des techniques de pointe

Il s'est produit des changements technologiques de grande portée, y compris la fusion de l'industrie classique des télécommunications et de la (relativement) jeune industrie de l'informatique. La télédétection, l'instrumentation, la technologie des télécommunications et l'informatique ont continué d'évoluer rapidement au cours de l'année. La technologie joue maintenant un grand rôle dans la création de la richesse et le commerce international, et les missions canadiennes à l'étranger y consacrent beaucoup d'efforts.

Au cours de l'année écoulée, le Ministère a travaillé de façon régulière à l'élaboration et à la mise au point d'une stratégie globale destinée à aider les entreprises à repérer des débouchés à l'étranger et à s'implanter sur ces marchés. Aux exportateurs de chaque secteur, il a fourni une synthèse des activités et priorités promotionnelles à l'échelle mondiale ainsi que des conseils et renseignements dans le domaine du marketing.

Le Ministère a créé à l'intention des acheteurs étrangers éventuels des bases de données sur les fournisseurs, des répertoires promotionnels et des jeux de disquettes ayant trait aux produits informatiques, aux produits de télécommunications, à la télédétection, à l'électronique de défense et à l'instrumentation. Il a en outre publié un guide de la planification des télécommunications en milieu rural, qui vise à mieux faire connaître les capacités des entreprises canadiennes auprès des responsables étrangers des techniques, de la planification et des achats.

De plus, il a financé des stands canadiens et la participation des exportateurs à toutes les grandes foires internationales de la technologie de pointe, y compris COMDEX (États-Unis),

CEBIT (RFA) et ASIA Telecom. Le Carrefour Canada/Royaume-Uni, tenu à Londres, a mis en vedette 40 entreprises canadiennes de l'informatique et de transmission de données; cette formule a donné d'excellents résultats, et il est maintenant question de l'utiliser dans d'autres marchés très prometteurs. Des missions d'exportateurs canadiens de produits de pointe se sont rendues dans des marchés internationaux de première importance, y compris les pays scandinaves, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France, la Suisse, l'Autriche et le Brésil. Le Ministère a participé à l'accueil de missions venues de France et du Danemark.

Commerce du matériel de défense

Commerce du matériel de défense avec les États-Unis

Les échanges canado-américains de matériel de défense, qui s'inscrivent dans les Arrangements de partage de la production de défense, ont évolué depuis la Seconde Guerre mondiale après qu'on eut constaté que l'infrastructure industrielle faisait partie intégrante de la défense du continent. Le marché américain de la défense est aujourd'hui le plus grand débouché qui s'offre aux exportateurs canadiens. Dans le cadre d'un programme destiné à élargir la présence des petites entreprises canadiennes dans ce marché, le Ministère a organisé quatre séminaires portant principalement sur les exigences et les avantages que comporte le programme d'assurance de la qualité dans le secteur de la défense; il a en outre accompagné des acheteurs et des cadres supérieurs du *Navy Ships Parts Control Center* des États-Unis en mission à Toronto et Vancouver, et il a organisé une mission d'exportateurs canadiens qui se sont rendus au *Naval Ocean Systems Center* de San Diego.

Le deuxième salon de la sous-traitance a eu lieu à Toronto en mai 1988; il a réuni 125 acheteurs de 80 entreprises américaines de matériel de défense ainsi que 106 sous-traitants canadiens. Selon les prévisions des participants canadiens, il devrait en résulter des exportations évaluées à 57 millions de dollars.

Pendant l'année, l'ambassade du Canada à Washington et les officiels à Ottawa se sont concertés pour faire obstacle aux projets de loi protectionnistes des États-Unis qui auraient sérieusement compromis l'accès des entreprises canadiennes au marché américain du matériel de défense. Ces projets de loi ont été reportés ou modifiés de manière à supprimer le danger immédiat qu'ils présentaient pour l'industrie canadienne. Le Canada a été inclus dans l'infrastructure «intérieure» des États-Unis aux termes de la loi américaine de 1989 relative à l'autorisation des dépenses au titre de la défense. De plus, le matériel de défense est exclu de l'ALE.

Le Sous-comité sur les transferts de technologie, chargé de promouvoir la coopération entre le Canada et les États-Unis dans le domaine de la micro-électronique, s'est réuni pour résoudre les problèmes que le transfert de la technologie posait à l'industrie canadienne.

Des groupes de travail sur le partage de la production de défense se sont réunis pour trouver des domaines dans lesquels les sociétés canadiennes pourraient développer de nouvelles technologies et de nouveaux produits qui répondraient aux exigences militaires américaines tout en contribuant à la réalisation des objectifs canadiens. Ces projets conjoints permettent de faire progresser la technologie canadienne et de rendre cette industrie plus concurrentielle.

Un nouveau groupe de travail a été mis sur pied au sein du *US Army Armament Research and Development Engineering Command*, et une mission de prospection a visité le Canada pour y repérer d'éventuels associés canadiens.

À sa 44^e réunion annuelle tenue en octobre, le groupe de travail de la *USAF Aeronautical Systems Division* a enregistré des progrès dans divers domaines de l'aéronautique, y compris les planches de bord du poste de pilotage, la conception et la réparation des moteurs, et la robotique. D'autres projets ont été proposés dans les domaines de l'équipement et des vêtements de travail des pilotes, de la simulation des moyens de défense contre les armes chimiques et des systèmes d'épuration de l'air. Sous l'égide de ce groupe de travail et en coopération avec l'Association des industries aérospatiales du Canada, une mission de 20 entreprises s'est rendue aux laboratoires de l'aéronautique Wright de l'aviation américaine où elle a assisté à des séances d'information sur les besoins des États-Unis ainsi qu'à des réunions particulières pour repérer des débouchés.

Coopération industrielle pour la défense de l'OTAN

En sa qualité de sous-coordonnateur national des armements, le directeur général des Programmes de défense et de la technologie de pointe a participé à la Conférence des directeurs nationaux des armements (CDNA) dans le but d'accroître la coopération en matière d'armement. Le Canada a continué de participer à 17 projets conjoints de l'OTAN ainsi qu'à l'essai de deux ans de son grand système de planification des armements classiques qui permettra d'aligner le cycle de planification des armements de l'OTAN sur celui qui fonde les objectifs donnés aux forces nationales. Au cours de l'année, le Groupe consultatif industriel de l'OTAN a continué de souligner le rôle que joue l'industrie dans le renforcement de la coopération transatlantique en matière d'armement, et de résoudre les problèmes de nature industrielle que pose le programme complexe de la CDNA. Le Ministère a intensifié ses efforts pour attirer l'attention de l'industrie canadienne sur les possibilités que l'OTAN offre dans le cadre de ses projets d'infrastructure à financement commun.

Accords européens sur le commerce du matériel de défense

Le Comité directeur des accords de recherche, de développement et de production (RDP) s'est réuni cette année avec les représentants de la Suède, de l'Italie, des Pays-Bas et de la Belgique. Il a en outre tenu trois réunions officielles avec les représentants du Royaume-Uni, et le comité directeur intérimaire a rencontré des représentants de la Suède. La Direction générale étudie présentement des moyens de maximiser l'efficacité du processus RDP et cherche à établir s'il serait utile d'accroître la participation de l'industrie et d'autres ministères. Elle a aussi fait partie d'un groupe d'étude sur les accords RDP, parrainé par l'Association des industries aérospatiales du Canada.

Commercialisation du matériel de défense

Une mission composée de représentants du gouvernement et de l'industrie maritime s'est rendue en Turquie, en Grèce et en Indonésie pour familiariser les fabricants canadiens de matériel de défense maritime avec les marines et les industries maritimes de ces pays. Des membres de l'industrie coréenne du matériel de défense ont visité plus de 20 sociétés lors d'une tournée pancanadienne. Le Canada a participé à plusieurs foires, y compris le salon de l'aéronau-

tique de Hanovre, AFCEA (Washington) et Defendory 88 (Grèce). Des cadres de l'industrie turque du matériel de défense ont visité un grand nombre d'entreprises canadiennes qui sont en mesure de répondre à leurs besoins actuels. Des catalogues promotionnels ont été publiés, portant sur les produits canadiens conçus pour le froid, le matériel de sécurité canadien, le matériel de défense contre les armes biologiques, chimiques et nucléaires, et l'expédition des exportations de matériel de défense.

HiTec

En septembre 1988, Vancouver a accueilli la Conférence annuelle sur les exportations de produits d'une haute technologie (HiTec); c'était la première fois que cette rencontre avait lieu dans l'Ouest canadien. Les délégués commerciaux venus des États-Unis et de la région du Pacifique ont attiré plus de 100 entreprises canadiennes de l'Ouest, dont un grand nombre n'avaient pas exporté auparavant.

Agro-alimentaire, pêches et produits de ressources

La Direction générale de l'agro-alimentaire, des pêches et des produits de ressources a été restructurée : une Direction des ressources naturelles et des produits chimiques y a été ajoutée, et les anciennes Directions des produits agricoles et des produits alimentaires ont été fusionnées pour constituer la Direction de l'agro-alimentaire. La Direction générale partage maintenant ses efforts également entre la planification annuelle des marchés et l'exécution des programmes d'une part, et les prévisions du marché à moyen terme d'autre part.

Agro-alimentaire

Il s'est produit au cours de l'année divers événements internationaux qui ont revêtu une importance particulière pour cette branche d'activité économique, notamment la signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, l'unification future du marché européen, et la forte expansion des marchés dans la région du Pacifique, tout particulièrement en Corée et au Japon. De plus, la Direction de l'agro-alimentaire a entrepris de nombreuses activités pour développer le commerce extérieur, y compris 13 missions, 24 foires et salons «solo» de l'alimentation, et la participation aux réunions annuelles de 28 associations industrielles.

Le Ministère a fait des efforts pour que le marché européen reste ouvert aux produits alimentaires canadiens. Une mission d'enquête sur les additifs alimentaires, investie d'un pouvoir de réglementation et organisée en coopération avec Agriculture Canada, a visité quatre pays d'Europe pour évaluer l'incidence des nouveaux règlements sur les ventes de produits canadiens. Des négociations ont été engagées avec le Centre de recherche de Leatherhead en Angleterre en vue de permettre au Canada de consulter sa banque de données sur la réglementation des produits alimentaires par l'entremise du Centre de recherche et de développement de Saint-Hyacinthe.

Le Ministère a aussi entrepris de recenser les spécialités alimentaires canadiennes qui pourraient se vendre en Europe. Ce travail, qui doit être terminé en juillet 1989, produira une liste de denrées alimentaires qui trouveront des débouchés dans les pays membres de la CEE après 1992. Une fois la liste définitive établie, une stratégie de promotion du commerce extérieur sera élaborée afin que

les producteurs canadiens puissent exploiter les créneaux prometteurs relevés.

Le Ministère a aidé l'industrie vinicole à exporter ses produits haut de gamme en organisant des dégustations de vins, notamment à Detroit. Il a également cherché à faire reconnaître les régions viticoles et les cépages du Canada, et à ouvrir ainsi le marché de la CEE aux établissements vinicoles canadiens.

Avec les apiculteurs, il a mis sur pied un groupe de travail mixte chargé d'élaborer des stratégies pour accroître les exportations de miel. En collaboration avec Agriculture Canada, il a étudié le marché américain du miel au niveau du commerce de détail afin de préciser les préférences des consommateurs et de concevoir des programmes de marketing à partir des résultats.

Le Ministère a continué d'encourager les petits producteurs agro-alimentaires à s'organiser afin de maximiser leurs programmes internationaux de marketing. Ainsi, des champignonnistes de l'Ouest canadien se sont groupés l'an dernier et ont formé la *Western Canadian Wild Mushroom Association*. De plus, les producteurs de champignons de fantaisie, tout comme les producteurs de baies, préparent leur constitution en association.

L'eau en bouteille offre de bonnes possibilités sur les marchés étrangers et les ventes ont augmenté rapidement. Le Ministère a fourni plus d'information commerciale à l'industrie et l'a aidée à former une association nationale.

Au cours de l'année, le Canada a vendu du boeuf à la Corée du Sud pour la première fois. L'industrie a maintenant reçu des commandes évaluées à 18 millions de dollars américains. Ces ventes sont directement attribuables à la mission d'acheteurs coréens de produits alimentaires que le Ministère a organisée en août 1988.

Les associations ont été incitées à utiliser le volet «Activités spéciales» du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME). Cette formule a donné de bons résultats, comme en attestent par exemple les exportations de champignons en Extrême-Orient et en Europe (16,6 millions de dollars en 1988 comparativement à 7 millions de dollars en 1984).

Le Ministère a en outre organisé et coordonné une série de foires «solo» à Taiwan, à Singapour et à Osaka. Cette nouvelle initiative, qui était coparrainée par plusieurs provinces, a eu lieu sous l'égide du Conseil fédéral-provincial de développement des marchés.

Pêches

Le Ministère a monté un stand aux salons de fruits de mer tenus à Orlando, à Long Beach et à Boston, et il a envoyé un représentant au salon de la restauration de Chicago ainsi qu'au SIAL de Paris, où les ventes canadiennes de fruits de mer réalisées sur place ont atteint un niveau sans précédent.

Des cadres du Ministère ont dirigé des missions commerciales qui se sont rendues en Espagne, à Boston et à New York. Une mission sur la rogue de hareng de l'Atlantique, qui a visité le Japon, a concentré ses efforts sur l'amélioration de la qualité des exportations d'oeufs de hareng; deux colloques, parrainés par la Direction générale, ont été organisés pour communiquer les constatations de la mission aux exportateurs, l'un à Moncton (Nouveau-Brunswick) et l'autre à Yarmouth (Nouvelle-Écosse).

Des représentants de la Direction générale ont continué d'assister aux réunions d'associations industrielles, et notamment à celles du Conseil canadien des pêcheries et du

Fisheries Council of British Columbia, pour y apporter le point de vue du Ministère. Un représentant a aussi siégé au conseil de l'Association canadienne des exportateurs de poisson en qualité d'administrateur sans droit de vote.

Dans le cadre du volet «Activités spéciales» du PDME, le Ministère a consenti une aide au *Fisheries Council of British Columbia*, à l'Association des éleveurs de saumon de la Colombie-Britannique, à la *Canadian Sealers Association*, à l'Association canadienne des exportateurs de poisson et au Conseil canadien des pêcheries.

Il a en outre publié l'édition de 1989 du *Répertoire des exportateurs canadiens de poissons et de crustacés* ainsi que les première et deuxième éditions du *Guide des marchés d'exportation des produits du poisson*. Il a aussi lancé une nouvelle série de lignes directrices nationales à l'intention des exportateurs canadiens de poisson.

Ressources naturelles et produits chimiques

L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et les négociations commerciales multilatérales qui se déroulent actuellement dans le cadre du GATT présentent un intérêt capital pour le secteur canadien des ressources naturelles. Les Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE) et les groupes de travail sectoriels sur l'Europe de 1992, auxquels participe la nouvelle Direction des ressources naturelles et des produits chimiques du Ministère, ont notamment étudié les incidences du Marché unique de 1992.

Les exportations canadiennes de produits forestiers vers l'Europe seront vraisemblablement entravées par des barrières commerciales sensiblement plus lourdes d'ici 1992. L'adoption de nouvelles normes de classification et de nouveaux règlements régissant le bois de sciage résineux et le contre-plaqué préoccupe beaucoup l'industrie, tout comme le contingentement continu des importations de papier journal et de papiers spéciaux. Il est d'autant plus urgent que l'industrie diversifie son marché extérieur que le nombre de mises en chantier a baissé aux États-Unis, le plus grand débouché que possède le Canada pour son bois de construction résineux et ses panneaux.

Pour résoudre ce problème, le Ministère a collaboré avec Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) en vue d'aider l'industrie forestière à élargir et à diversifier ses marchés d'exportation. Il a notamment participé à une mission japonaise sur la construction d'habitations et coordonné l'accueil d'une mission d'importateurs britanniques de bois de construction pour leur faire prendre connaissance des normes de qualité et de production de l'industrie canadienne.

On a entrepris l'évaluation du potentiel d'exportation, du mandat et des intérêts des fabricants canadiens de produits pharmaceutiques et biologiques. Le Ministère est en train d'élaborer une stratégie de commercialisation aux États-Unis avec la nouvelle association de tourbières. Des études sur les marchés étrangers des poudres de métal, des métaux au tungstène, du rutile, du sélénium, du tellure et du graphite sont presque terminées. Un représentant du Ministère fait partie du comité organisateur de «Copper 91», une grande conférence internationale sur le cuivre qui doit avoir lieu au Canada en 1991.

La Direction des ressources naturelles et des produits chimiques se tient en relation avec les associations des branches d'activité économique qui relèvent de sa compétence, y compris:

- le Conseil des industries forestières de Colombie-Britannique;
- l'Association canadienne de l'industrie du bois;
- l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec;
- le *Maritime Lumber Bureau*;
- l'Institut canadien des engrais;
- l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques;
- l'Association canadienne de l'industrie du médicament;
- l'Institut canadien du plastique;
- le *Canadian Potash and Phosphate Institute*;
- l'Association des chimistes manufacturiers canadiens de spécialités;
- La société industrielle de plastique du Canada, l'Association minière du Canada;
- le Forum canadien des matériaux industriels de pointe;
- l'Association charbonnière canadienne;
- le *Nickel Development Institute*; et
- l'*American Powder Metallurgy Institute*.

Projets d'équipement et industries secondaires

Suite à sa réorganisation, la Direction générale des projets d'équipement et des industries secondaires se compose de la Direction du financement des exportations et des projets d'équipement, et de deux nouvelles directions sectorielles chargées, l'une, des machines et du matériel de transport, et l'autre, des produits de consommation. Elle sert de point de convergence sectoriel et, en collaboration avec d'autres ministères, elle coordonne un programme de foires et de missions et d'autres initiatives promotionnelles. De plus, la Direction appuie quatre groupes consultatifs sectoriels sur le commerce extérieur. Elle coordonne les programmes visant les projets d'équipement réalisés à l'étranger, le commerce de compensation, les institutions internationales de financement, et le financement des exportations au moyen du compte du Canada. Enfin, elle fait la liaison avec la Société pour l'expansion des exportations et la Corporation commerciale canadienne, deux agences qui offrent des services aux exportateurs canadiens.

Projets d'équipement

Le Ministère a effectué des visites de liaison auprès de grandes institutions internationales de financement (dont la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et la Banque africaine de développement) et des Bureaux canadiens de liaison avec ces institutions à Washington, Manille et Abidjan. Ces visites lui ont permis d'établir un système pour suivre les projets d'équipement qui offrent des débouchés aux exportateurs canadiens. Des renseignements généraux sur les projets sont maintenant publiés dans la revue *CanadExport*, et les exportateurs que les projets signalés intéressent peuvent obtenir une documentation complète.

Le Ministère a organisé des séminaires à Montréal, Toronto, Vancouver, Edmonton et Calgary pour apprendre aux exportateurs comment faire affaire avec les institutions internationales de financement. Il coordonne les travaux d'un comité interministériel mis sur pied en réponse à la demande des exportateurs qui réclamaient un organe central avec qui traiter pour les projets d'équipement réalisés à l'étranger. Par conséquent, les exportateurs peuvent faire appel aux ressources de plusieurs ministères pour développer les projets qui les intéressent.

Financement des exportations

Le Ministère est responsable du programme de financement des exportations au moyen du compte du Canada, alors que la Société pour l'expansion des exportations (SEE) est chargée de son exécution. Il s'agit d'un mécanisme de financement de dernier ressort qui peut répondre aux demandes des exportateurs à la recherche de crédits à l'exportation, d'assurance commerciale et d'assurance-investissements étrangers lorsque la SEE ne peut pas fournir les services demandés à son propre compte. La demande de fonds du compte du Canada augmente régulièrement depuis 1986. Quinze marchés ont été conclus en 1988, nécessitant des crédits de 345 millions de dollars prélevés sur le compte du Canada; les pays visés étaient notamment la Chine, l'Égypte, le Maroc, l'Algérie et l'Inde. Une ligne de crédit de 350 millions de dollars a été consentie à la Chine à des conditions de faveur. La gestion du compte du Canada a été simplifiée de manière à permettre l'étude efficace des demandes de fonds et d'accélérer le traitement des petits contrats d'exportation.

Le commerce de compensation est un autre moyen de financement qui est recherché dans les marchés internationaux. Pour aider le Canada à répondre aux demandes en ce sens, le Ministère conseille les exportateurs et tient à jour un sommaire des échanges compensés qui se font partout dans le monde.

Le Ministère administre le Programme d'aide technique à frais recouvrables, qui vise à apporter l'expertise du gouvernement canadien aux pays en développement et à mieux faire connaître dans ces pays les biens et services canadiens de grande qualité (y compris les projets d'équipement). Le gouvernement étranger, ou la société canadienne qui a passé le marché d'aide technique, rembourse le gouvernement canadien de ses frais. Par exemple, dans le cadre du programme, le secteur privé a fait appel à Transports Canada pour créer un système d'aiguillage de la navigation maritime à Hong Kong ainsi que pour aménager deux aéroports et une prison à Trinité-et-Tobago.

Machines et matériel de transport

La Direction de la machinerie et du matériel de transport s'est appliquée à établir le potentiel d'exportation des entreprises qui relèvent de sa compétence. Cela lui a donné l'occasion de revoir directement avec elles les informations enregistrées dans la base de données sur les exportations du Ministère et de les réviser au besoin. Cette documentation exacte et à jour aide les délégués commerciaux du Canada à l'étranger à repérer les sociétés que les débouchés sur les marchés extérieurs sont susceptibles d'intéresser.

Des groupes de travail interministériels ont été constitués et chargés d'élaborer et d'exécuter des programmes qui prépareront des industries naissantes, telle l'industrie des produits consommant peu d'énergie et fabriqués à partir de ressources renouvelables, à s'engager dans l'exportation. La Direction coordonne l'apport du Ministère aux efforts promotionnels de l'industrie de protection de l'environnement, et accorde une attention particulière à Globe 90 ainsi qu'à la Conférence mondiale de l'énergie. Les grands exportateurs traditionnels, tels les constructeurs d'automobiles, de machines forestières et de matériel pour gisements pétrolifères et gazifères, reçoivent une aide supplémentaire grâce au nombre croissant de renseignements utiles qui leur sont communiqués sur les débouchés potentiels à l'étranger.

Une étude pancanadienne a été entreprise pour évaluer l'aide à l'exportation dont ont besoin les fabricants de machines à usage spécial. Par suite de cette étude, on est en train de préparer une recommandation pour la création d'un programme destiné à aider les fabricants de machines construites sur commande à former leurs nouveaux agents et distributeurs.

Produits de consommation

La nouvelle Direction des produits de consommation appuie les efforts que font les industries suivantes pour développer leurs exportations : le vêtement, la chaussure, les textiles, l'éducation, le matériel hygiénique et médical, le meuble, les articles de sport, les bijoux, les produits des industries culturelles, et les nouveautés pour cadeaux. Elle a rendu visite à d'importants exportateurs, des experts et des représentants d'associations industrielles. On a revu et évalué les programmes actuels et prévus d'expansion du commerce afin de focaliser les ressources du Ministère et de rationaliser le programme de développement des marchés d'exportation. La Direction a aussi commencé à revoir la stratégie adoptée pour l'exportation des articles de sport en Europe de l'Ouest. De même, elle a entrepris des études sur l'aide fédérale à l'expansion du commerce extérieur dans certaines branches d'activité économique, notamment dans les industries culturelles, et elle a engagé des discussions avec les associations concernées en vue d'élaborer une stratégie pour la promotion des exportations de vêtements.

Programmes et services d'expansion des exportations

Le Direction générale des programmes et services d'expansion des exportations a pris diverses nouvelles mesures importantes au cours de l'année à l'étude dans le but de mieux renseigner les exportateurs sur les débouchés à l'étranger et sur les programmes d'aide qui leur sont offerts, de renforcer les systèmes de gestion du programme du commerce extérieur, de favoriser les études en administration internationale et de mettre les programmes du Ministère à la disposition de toutes les régions du Canada.

Mois canadien de l'exportation

Le Mois canadien de l'exportation (MCE) est un programme national destiné à sensibiliser les Canadiens à l'importance du commerce extérieur et à fournir des renseignements détaillés sur les programmes et services offerts aux exportateurs. Il se distingue par la coopération à laquelle il fait appel entre les gouvernements, le monde universitaire et les organisations du secteur privé qui s'intéressent à l'administration internationale et à l'expansion des échanges commerciaux. Le sixième MCE, célébré en octobre 1988, a beaucoup aidé à sensibiliser le public à la place importante que le commerce occupe dans l'économie canadienne. Il a aussi attiré l'attention de la population sur l'incidence du commerce au niveau local. De nombreuses activités ont eu lieu partout au Canada dans le cadre du MCE, y compris près de 200 séminaires, ateliers, conférences et autres manifestations spéciales. Elles ont été organisées par les comités locaux de promotion des exportations, groupant les organisations de la province qui s'occupent du commerce international.

Conférences sur le libre-échange

Organisée par le Ministère en collaboration avec les chambres de commerce locales, la série de conférences sur

le libre-échange était un projet national destiné à renseigner une grande partie du monde des affaires sur l'ALE et sur les nouveaux débouchés aux États-Unis.

Données en trois étapes entre le 21 juin et le 4 novembre 1988, les conférences ont eu lieu dans 42 villes et ont attiré plus de 6 000 délégués. À chaque occasion, les participants ont reçu une documentation de base sur l'ALE et sur les services et programmes que le Ministère offre aux exportateurs; de plus, des conférenciers experts ont traité des sujets qui intéressent les exportateurs et les entreprises prêtes à exporter.

Carrefour Export

Le Carrefour Export, qui en était à sa quatrième année, est demeuré la principale activité de sensibilisation à l'exportation que le Ministère parraine au Canada. Une centaine de délégués commerciaux des missions canadiennes à l'étranger sont rentrés au pays pour rencontrer des exportateurs et des représentants d'entreprises prêtes à exporter et s'entretenir avec elles des débouchés ainsi que des stratégies à adopter. Dans 30 villes canadiennes, plus de 2 300 entreprises se sont présentées à plus de 8 000 entrevues sur une période de trois semaines en octobre. Les suivis menés auprès des délégués confirment que Carrefour Export est un des programmes les plus réussis du Ministère dans ce domaine.

Prix d'excellence à l'exportation canadienne

C'était la sixième année que le Ministère décernait ses Prix d'excellence à l'exportation canadienne. Jusqu'ici, 80 exportateurs canadiens ont reçu ce prix prestigieux; ils viennent de toutes les régions du Canada et de toutes les branches d'activité économique. Le prix procure des avantages considérables à son récipiendaire, notamment en ce qui a trait à la réputation de l'entreprise auprès de sa clientèle et à la motivation du personnel.

En 1988, les sociétés suivantes se sont jointes aux nombreux gagnants du prix : Ault Foods Limited, Baymag, Canadian Helicopters, Champion Road Machinery Limited, Clearwater Fine Foods Inc., Geac Computer Corporation Limited, Imax Systems Corporation, INTERA Technologies Ltd., la Custom Processing Division de MacMillan Bloedel Ltd., Noranda Sales Corporation Ltd., NovAtel Communications Ltd., POSITRON Industries Inc., Rowntree Farms Limited, Sabian Ltd., et Universal Paper Export. De plus, un second prix a été décerné à sept anciens récipiendaires pour marquer leur succès continu. Les sociétés qui se sont ainsi distinguées sont Babcock and Wilcox Canada, CAE Electronics Ltd., Canparts Automotive International Limited, Canpotex Limited, Dow Chemical Canada Inc., FAG Bearings Limited et Stanley Associated Engineering Ltd.

Centres du commerce international

En juin, le ministre du Commerce extérieur et le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie ont annoncé la création de Centres du commerce international (CCI) à travers le Canada, lesquels visent à améliorer la prestation des services fédéraux d'aide à l'exportation dans les régions. Le gouvernement fédéral a affecté des crédits additionnels de 7,2 millions de dollars aux CCI pour qu'ils entreprennent de nouvelles activités de sensibilisation à l'exportation et conçoivent de nouveaux mécanismes auxiliaires tels qu'un réseau informatisé d'information sur les échanges commerciaux reliant les CCI et l'administra-

tion centrale, des programmes d'affectation et de formation du personnel, et des stratégies et programmes de communications.

Bien que les CCI soient aménagés dans les bureaux provinciaux du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, ce sont des entités distinctes et visibles, dirigées par les délégués commerciaux principaux qui relèvent des directeurs exécutifs des bureaux provinciaux. Dix centres ont été établis, soit à Saint-Jean (T.-N.), Halifax, Moncton, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. À ce réseau doivent s'ajouter quatre nouveaux centres à Québec, London, Calgary et Regina au cours de l'année financière qui vient. Afin de fournir des services plus complets au monde des affaires, les services régionaux de la Société pour l'expansion des exportations et de l'ACDI finiront par s'installer dans les locaux des CCI.

Coordination de la promotion des exportations

Le Ministère a établi un Calendrier des événements d'exportation au Canada pour coordonner les activités des organisations qui s'intéressent à la promotion des exportations canadiennes. Quelque 80 organisations contribuent à ce calendrier, qui fait état d'environ 300 événements et permet ainsi d'organiser les activités d'une manière plus coopérative et de réduire au minimum les conflits d'horaire.

Centres d'études en administration internationale

Le programme des Centres d'études en administration internationale vise à mieux préparer les cadres canadiens à l'administration des affaires. Les centres initient les étudiants de premier cycle aussi bien que ceux des deuxième et troisième cycles aux pratiques et techniques en la matière. Au cours de l'année, deux nouveaux centres, l'un à l'Université de la Saskatchewan et l'autre à l'Université de l'Alberta, se sont ajoutés aux cinq centres actuels situés à l'Université Dalhousie, à l'École des hautes études commerciales et aux universités de Western Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique. Par ailleurs, le montant de la subvention annuelle versée à chacun des centres est passé de 80 000 \$ à 100 000 \$, et un fonds spécial de 80 000 \$ par an a été créé pour aider d'autres universités à inaugurer des travaux de recherche et des cours en administration internationale. De plus, l'École Normale Paterson des affaires internationales de l'Université Carleton et la faculté de droit de l'Université d'Ottawa ont établi conjointement un Centre sur la politique commerciale et le droit des échanges commerciaux.

En plus de former des étudiants, les centres d'études en administration internationale parrainent toute une gamme de cours, de séminaires et d'ateliers destinés à tenir les cadres canadiens au courant des nouvelles orientations et techniques. Ils parrainent en outre des travaux de recherche dans le domaine afin d'adapter leurs programmes d'enseignement à l'évolution de la conjoncture commerciale mondiale.

WIN Exports

WIN Exports est une base de données, pilotée par micro-ordinateur, qui contient des renseignements sur plus de 22 000 exportateurs canadiens et leur capacité d'approvisionnement. L'installation de 300 nouveaux terminaux porte maintenant à 800 le nombre d'utilisateurs du système au Canada et à l'étranger. Les missions diplomatiques du Ministère en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient ainsi qu'en Amérique latine et dans les Antilles ont été équipées

de terminaux. Des 96 missions commerciales du Canada, 80 sont reliées au système. Les nouvelles directions sectorielles de marketing international au Ministère ont aussi été branchées, tout comme les Centres de commerce international dont la direction fonctionnelle incombe au Ministère.

Planification et suivi du programme de promotion du commerce extérieur : système d'information

Le Système de planification et de suivi pour la promotion des exportations et des investissements fournit au Ministère des résumés géographiques et sectoriels des projets promotionnels de 96 missions à l'étranger couvrant 120 marchés. Ces résumés, complétés par des rapports trimestriels sur les progrès réalisés et le volume de travail, servent d'assises à la gestion des programmes des missions et de l'administration centrale; le Ministère les utilise aussi pour étayer les consultations qu'il mène auprès des cadres des gouvernements provinciaux et des associations professionnelles en vue d'établir un programme national coordonné d'expansion des échanges commerciaux.

Au cours de l'année, le Ministère a créé la première version d'un système intégré d'information sur le commerce international, qui se compose des éléments suivants :

- WIN Exports,
- le Système de planification et de suivi pour la promotion des exportations et des investissements,
- la base de données sur les foires commerciales tenues partout dans le monde,
- la base de données sur les événements commerciaux au Canada, et
- la base de données sur les débouchés mondiaux.

Les utilisateurs de WIN Exports pourront accéder à ce système intégré vers le milieu de 1989.

Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)

Le PDME demeure le programme le plus efficace et le plus populaire utilisé par les exportateurs pour accroître leurs ventes de biens et services à l'étranger. Dans le cadre de ce programme, le Ministère participe au financement d'activités que les sociétés ne pourraient pas, ou ne voudraient pas, entreprendre seules, réduisant ainsi le risque auquel elles

s'exposent en pénétrant dans un marché étranger. Par son apport financier remboursable, le programme incite les sociétés canadiennes qui n'ont jamais exporté à se lancer sur les marchés extérieurs, et encourage celles qui exportent déjà à exploiter de nouveaux marchés et de nouveaux créneaux.

Pendant l'année, le Ministère s'est appliqué à mieux adapter le programme aux besoins de l'industrie et à en accroître l'accessibilité. Il a accordé une attention particulière au groupement des services et à la gestion du programme, et a distribué la nouvelle édition du *Guide du PDME* à plus de 9 000 sociétés et 100 associations professionnelles. Les ventes signalées au cours de l'année et attribuables à des activités de commercialisation que le Ministère a appuyées dans le cadre du PDME dépasseront un milliard de dollars pour la deuxième année de suite. Dans le cadre du volet «Activités mises en marche par l'industrie», le Ministère a approuvé 2 887 demandes d'aide, soit une hausse de 5 % par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, dans le cadre du volet «Activités mises en marche par le gouvernement», doté d'un budget de 14,4 millions de dollars, il a appuyé la participation d'entreprises à 133 foires, l'envoi de 44 missions commerciales et l'accueil de 81 missions d'acheteurs. Au total, 1 316 sociétés canadiennes et acheteurs étrangers ont participé à ces activités.

Maisons de commerce

La politique ministérielle actuelle sur les maisons de commerce repose sur les recommandations du groupe de travail mixte de 1985 qui a évalué l'importance de cette industrie, cerné ses problèmes, recensé ses possibilités et conseillé la création du Conseil des maisons de commerce canadiennes.

Au cours de 1988, le Ministère a coparrainé avec le Conseil la tenue en Ontario et au Québec de sept séminaires destinés à promouvoir les maisons de commerce et à renseigner les entreprises sur la façon de les utiliser et de les choisir. L'assistance y était nombreuse, ce qui montre que ce mécanisme d'exportation continue de susciter beaucoup d'intérêt. Les maisons de commerce ont aussi participé aux séminaires organisés en octobre dans le cadre du Mois

Tableau 2

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION (Projets mis en marche par le gouvernement)

Année	Projets proposés	Projets approuvés	Sociétés aidées	Budget approuvé (millions \$)	Dépenses (millions \$)	Ventes (millions \$)
1981-82	811	299	1 652	8,6	8,8	350
1982-83	1 012	308	1 508	10,6	9,5	600
1983-84	1 073	341	1 894	12,7	13,1	623
1984-85	1 148	448	1 750	15,5	14,7	728
1985-86	1 033	385	1 613	15,7	15,5	763
1986-87	1 219	323	1 403	12,5	12,7	444
1987-88	1 576	297	1 539	11,6	12,2	500
1988-89*	1 344	257	1 316	14,4	14,4	700

* Données préliminaires

Tableau 3

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION
(Projets mis en marche par l'industrie)

Année	Demandes reçues	Demandes approuvées	Montant approuvé (milliers \$)	Dépenses (milliers \$)	Ventes (millions \$)
1980-81	3 324	2 498	21 853	9 130	
1981-82	4 200	3 064	30 929	17 792	
1982-83	5 538	3 998	41 111	20 874	
1983-84	5 618	4 105	42 054	26 975	
1984-85	6 235	4 543	66 781	32 865	353
1985-86	5 363	3 664	36 260	33 706	583
1986-87	4 426	2 992	29 432	24 016	572
1987-88	3 997	2 738	22 258	19 000	1 024
1988-89*	3 963	2 887	21 807	18 500	1 050

* Données préliminaires

canadien de l'exportation.

En juin 1988, le Ministère a publié un petit ouvrage intitulé *Les marchés d'exportation : la filière des maisons de commerce*, qui traite du rôle des maisons de commerce, de leur mode de fonctionnement, des services qu'elles offrent, de la manière de les utiliser et de les choisir, et de la tarification des exportations. Au total, 738 maisons de commerce étaient enregistrées dans la base de données du système WIN Exports en 1988, soit 259 du Québec, 210 de l'Ontario, 128 de la Colombie-Britannique; les autres provenaient des Prairies et des provinces de l'Atlantique. Ce nombre est indicatif de la croissance considérable du secteur depuis 1983.

Facilitation du commerce

Le programme de facilitation du commerce s'est amélioré sensiblement lorsque le Ministère a sanctionné, au nom du Canada, la création du conseil dit *North American Edifact Board*. Le Conseil, auquel le Canada et les États-Unis siègent sur un pied d'égalité, sera le principal truchement utilisé par le Canada pour influencer la formulation des messages électroniques normalisés employés dans le transport et le commerce. Si le Canada a décidé d'en faire partie, c'est afin d'accroître la compétitivité des exportateurs canadiens dans un marché mondial où la concurrence est de plus en plus vive.

Avec le concours du Ministère, des représentants de l'industrie canadienne ont assisté à des réunions clés de la Commission économique pour l'Europe, qui furent convoquées pour normaliser les pratiques internationales relatives aux procédures et aux documents commerciaux.

Secrétariat de liaison et d'expansion du commerce

Le Secrétariat de liaison et d'expansion du commerce a été créé durant l'année pour coordonner les activités de liaison et d'expansion du commerce. Cette unité s'occupe de la planification et de l'évaluation stratégiques des programmes et initiatives dans le domaine et prépare des stratégies de consultations sur le commerce. En outre, le Secrétariat coordonne les rapports du Ministère avec le secteur privé par l'entremise des associations commerciales et d'exporta-

tion, des provinces et d'autres ministères gouvernementaux en ce qui concerne les programmes et initiatives susmentionnés. Il fournit un soutien à la haute direction et aux ministres en organisant des consultations fédérales-provinciales et en tenant des réunions à caractère commercial. En février, les sous-ministres fédéraux et provinciaux chargés du commerce extérieur se sont réunis pour discuter notamment de la mise en oeuvre de l'ALE.

Le Secrétariat a en outre coordonné les consultations commerciales annuelles au cours desquelles des représentants du fédéral et des provinces ont examiné et coordonné les plans fédéraux-provinciaux pour l'année à venir. Il a également organisé des rencontres de haut niveau avec des organismes tels que l'Association des exportateurs canadiens, l'Association des manufacturiers canadiens et l'Association des importateurs canadiens.

En ce qui a trait aux politiques, le Secrétariat a coordonné l'élaboration de la grande initiative de l'heure, «Horizon le monde», qui fait des États-Unis, du Pacifique et de la Communauté européenne les trois piliers de la stratégie économique et commerciale du Canada. Durant l'année, on a formulé, revu ou évalué un grand nombre de politiques et de programmes d'expansion du commerce afin d'améliorer la gamme des services offerts par le Ministère.

Promotion de l'investissement étranger

Les principales activités que le Ministère a entreprises dans le cadre du Programme de promotion de l'investissement (PPI) visaient les sources traditionnelles de capitaux étrangers, c'est-à-dire les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, le Japon et les Pays-Bas ou le Ministère possède des conseillers en investissement à plein temps. Le champ d'application du programme a été élargi par suite de l'accroissement des investissements étrangers; il s'étend à un plus grand nombre de pays d'Europe et du bassin du Pacifique ainsi qu'au Moyen-Orient. Quarante-quatre missions à l'étranger collaborent actuellement à l'exécution du programme.

Dans toutes les régions, l'orientation du PPI s'est resserrée : les messages promotionnels généraux à large

diffusion du programme initial sont abandonnés en faveur de prises de contact individuelles avec les sociétés ciblées et d'autres investisseurs potentiels. S'implanter au Canada pour approvisionner un marché nord-américain intégré est un des grands arguments invoqués, argument auquel la ratification de l'ALE a d'ailleurs donné plus de poids. Les efforts de promotion menés outre-mer feront état de l'ALE et souligneront les avantages que l'implantation au Canada offre à qui veut pénétrer et approvisionner le marché nord-américain intégré. Le Ministère a aussi incité les sociétés américaines qui rationalisent leurs opérations à s'établir au Canada.

La technologie de pointe est aussi devenue un important volet du programme au cours de l'année. Le Ministère a accordé plus d'attention aux initiatives — telles que les conférences, les séminaires et un projet stratégique de partenariat — qui visent à multiplier les ententes de coentreprise/partenariat/transfert de technologies conclues avec des sociétés étrangères qui, en retour, favorisent le développement de la technologie canadienne. En étroite collaboration avec ISTC, le Ministère établit quelles sont les branches clés de la technologie de pointe et par la suite, ISTC se tient en liaison avec les sociétés canadiennes de pointe pour déterminer quels sont leurs besoins en investissements.

Le Ministère continue d'exécuter le PPI avec l'appui et la coopération de divers organismes fédéraux et provinciaux. Au cours de l'année, il a consacré plus de temps aux organismes municipaux de développement économique pour les faire participer aux activités entreprises dans le cadre du programme et pour les aider à répondre aux demandes de renseignements sur les investissements.

Navigation internationale

Le Ministère a continué son oeuvre au sein du Comité des transports maritimes de l'OCDE afin de défendre les intérêts commerciaux du Canada dans les discussions qui s'y déroulent sur la politique de navigation internationale. Le trafic maritime mondial de marchandises a augmenté en 1988; par conséquent, bon nombre de compagnies de navigation ont de nouveau réalisé des profits et les tarifs ont augmenté, notamment pour l'expédition de marchandises en vrac. Le Comité s'est penché principalement sur l'évolution des politiques du transport maritime des pays membres, la mise en oeuvre des principes de l'OCDE régissant la politique du transport maritime et l'entrée en vigueur

éventuelle de la Convention des Nations Unies sur le transport de marchandises par mer (Règles de Hambourg). L'activité entreprise dans ce secteur visait principalement à libéraliser davantage ce secteur à l'OCDE et à faire obstacle au protectionnisme des autres pays. À cet égard, plusieurs armateurs canadiens ont signalé des pertes de ventes dues à des politiques protectionnistes d'expédition adoptées dans certaines branches d'activité économique, et le Ministère, par l'entremise de ses missions à l'étranger, est intervenu au besoin pour résoudre ces problèmes. À la CNUCED, le Ministère a participé à la Conférence de révision de la Convention relative à un code de conduite des conférences maritimes, qui n'a pas mené ses travaux à terme à cause de problèmes de procédure.

Avec la collaboration de certaines provinces et de l'industrie, le Ministère a entrepris plusieurs projets de recherche dans le domaine du transport en vue de développer les relations commerciales du Canada avec les Antilles, le Groenland et l'Islande. Il a en outre aidé de petits fabricants qui avaient de la difficulté à distribuer leurs produits à l'étranger.

Aviation internationale

En ce qui concerne l'aviation internationale, le Canada a conclu des accords *ad referendum* avec l'Arabie saoudite, la République de Corée, les Pays-Bas, la Jordanie, l'Australie, l'Argentine, la Finlande, Trinité-et-Tobago, le Japon, la Thaïlande, la Norvège, la Suède et le Danemark. De plus, des accords analogues ont été conclus avec l'Espagne et l'Australie et sont entrés en vigueur. Des négociations ont eu lieu avec la France, l'Inde, l'Autriche et le Brésil, tandis que les consultations sur l'application des accords en vigueur se sont poursuivies avec les États-Unis en vue de maintenir l'assise sur laquelle reposent les services internationaux de transport de voyageurs, de marchandises et de courrier qu'assurent les compagnies aériennes canadiennes.

Accroître la sécurité de l'aviation internationale et lutter contre le terrorisme sont des objectifs auxquels le Canada accorde la priorité. Pour les atteindre, il a exigé que tous les nouveaux accords bilatéraux comprennent des dispositions strictes en matière de sécurité. En sa qualité de pays hôte de l'OACI, le Canada a aussi beaucoup contribué à l'amélioration des mesures de sécurité prévues dans les accords multilatéraux.

Chapitre quatre



AFFAIRES INTERNATIONALES ET COOPÉRATION MULTILATÉRALE

Les Nations Unies

Le Conseil de sécurité

Le 26 octobre, l'Assemblée générale des Nations Unies a élu le Canada et quatre autres pays au Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans qui commençait le 1^{er} janvier 1989. C'est la cinquième fois depuis la création de l'ONU, il y a 44 ans, que le Canada siège à ce Conseil qui comprend maintenant 15 membres.

Les quatre fois précédentes, le Canada n'a pas eu à rivaliser avec d'autres pays pour son siège : les pays occidentaux de son groupe régional s'étaient entendus au préalable sur sa nomination. Mais cette fois-ci, il s'est trouvé en concurrence avec la Finlande et la Grèce pour l'un des deux sièges réservés à son groupe. Au cours des mois qui ont précédé la session de l'Assemblée générale, le Ministère a donc mené une grande campagne pour solliciter l'appui de tous les États membres des Nations Unies, une activité à laquelle ont collaboré toutes ses missions à l'étranger, à New York et dans d'autres villes où se trouvent les sièges d'organes de l'ONU. Le Canada a obtenu 127 voix, c'est-à-dire l'appui de 80 % des États membres et un vote de confiance impressionnant à l'égard de son rôle dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Sitôt après avoir pris sa place au Conseil de sécurité, le Canada a dû participer à un débat sur la destruction de deux avions libyens abattus par des chasseurs américains au-dessus de la Méditerranée. Son représentant permanent a déclaré devant le Conseil que le Canada s'était renseigné sur l'incident auprès des deux parties, mais qu'il avait fini par voter contre la résolution condamnant le geste des Américains parce que celle-ci jetait tout le blâme sur le gouvernement des États-Unis malgré les faits montrant que les erreurs de jugement et les méprises des pilotes libyens avaient contribué à l'incident. La résolution fut rejetée, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France y opposant leur veto.

Dès le début de son mandat au sein du Conseil, le Canada a participé aux négociations amorcées en vue d'autoriser la création d'un Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT) en Namibie et de lancer le processus qui permettra à ce pays d'accéder à l'indépendance. Le Conseil de sécurité a aussi engagé des négociations sur la mise en oeuvre de sa résolution 435 de 1978, qui encadre l'accession de la Namibie à l'indépendance. Le Canada, qui, en sa qualité de membre du Groupe de contact occidental (avec la France, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la RFA), avait joué un rôle de premier plan dans la rédaction de la résolution 435 lors de son mandat précédent au Conseil de sécurité, se réjouissait à la perspective de collaborer à sa mise en oeuvre intégrale. Le

processus ne s'est pas déroulé sans accroc, cependant, car les longs débats sur la taille du GANUPT et son budget en ont retardé l'approbation. Le Canada était bien conscient de la nécessité de faire preuve de prudence financière, mais il a néanmoins demandé avec insistance que la priorité soit accordée à l'établissement d'un organe onusien efficace qui puisse guider la Namibie dans sa transition pacifique à l'indépendance. Il a en outre cherché activement, dans le cadre de consultations bilatérales et de réunions informelles, à obtenir ces garanties.

La résolution 632, confirmant que la mise en oeuvre de la résolution 435 commencerait le 1^{er} avril 1989, fut adoptée à l'unanimité le 16 février 1989 et le budget fut approuvé par l'Assemblée générale le 2 mars. Bien que le Canada fût très heureux de collaborer au lancement de la mise en oeuvre de la résolution 435 qui s'était fait attendre si longtemps, M. Clark a souligné les difficultés que le GANUPT allait affronter au cours de l'année à venir. En effet, l'approbation tardive du plan et de son budget a réduit à moins de quatre semaines le délai minimal de six à huit semaines que le Secrétaire général avait demandé pour déployer le GANUPT.

Le Conseil de sécurité s'est réuni le 10 février pour discuter de la dégradation de la situation dans les territoires occupés de la Palestine. En janvier et février, rien n'indiquait que la violence entourant le soulèvement des Palestiniens (*l'intifada*) dans les territoires occupés s'atténuait. Pour appeler l'attention sur la situation lamentable des Palestiniens, la Tunisie, en sa qualité de président du groupe des pays arabes et jouissant de l'appui de l'Organisation de libération de la Palestine, a demandé que le Conseil de sécurité examine la situation dans les territoires occupés.

Intervenant dans le débat, le Canada a réitéré qu'il appuyait résolument le droit d'Israël à la sécurité et la reconnaissance, et a expliqué que c'étaient les valeurs communes sur lesquelles était fondée la vieille amitié entre les deux pays qui l'obligeaient à exprimer les vives inquiétudes que lui causaient les violations continues des droits fondamentaux des Palestiniens vivant dans les territoires occupés. À l'issue de longues négociations, le groupe des pays arabes a remplacé un grand nombre des termes condamnatoires de sa résolution dans l'espoir de rallier de nombreux appuis. Le Canada a voté en faveur de la résolution, de même que tous les autres membres du Conseil à l'exception des États-Unis, mais celle-ci a été rejetée parce que les États-Unis y ont opposé leur veto.

Le 31 mars 1989, le Conseil de sécurité s'est réuni en session informelle pour examiner la situation au Liban. Il a décidé que son président ferait une déclaration au nom du Conseil, dans laquelle il encouragerait et appuierait tous les efforts tentés pour trouver une solution pacifique à la crise

du Liban et inciterait toutes les parties intéressées à mettre fin aux affrontements, à répondre favorablement aux appels lancés pour établir un cessez-le-feu et à éviter toute action qui pourrait aviver le conflit.

Réforme des Nations Unies

La réforme administrative et budgétaire des Nations Unies s'est poursuivie au cours de l'année. Bien que l'atmosphère de crise provoquée par la solvabilité précaire de l'Organisation se soit détendue, les événements récents, notamment dans le domaine du maintien de la paix, ont fait voir à tous les États membres qu'un système onusien plus fort et plus dynamique servira les intérêts de la communauté mondiale. Le Canada a été au premier rang des États qui ont travaillé à l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination (CPC) afin que les réformes adoptées par l'Assemblée générale soient exécutées intégralement et dans les délais prévus. Par ailleurs, la commission spéciale, créée sous l'égide du Conseil économique et social (ECOSOC) et chargée d'étudier l'appareil intergouvernemental dans les domaines économique et social, n'a pas réussi à s'entendre sur des propositions précises qui permettraient de simplifier le système. Cependant, cette étude se poursuit au sein de l'ECOSOC même et de l'Assemblée générale, avec la participation active du Canada.

L'ONU est aujourd'hui une organisation moins lourde et plus efficace. La suppression progressive de plus de 12 % de l'ensemble des postes d'état-major (de 25 % des postes de niveau supérieur) s'effectue selon les prévisions. Le Secrétaire général a apporté de grandes améliorations à la structure organisationnelle du Secrétariat. L'appareil de prise de décisions administratives et budgétaires a été rationalisé; le CPC assume maintenant une plus grande responsabilité dans ce domaine ainsi que dans l'établissement des priorités. Le Canada est fermement engagé envers la réforme des Nations Unies; c'est peut-être ce qui explique pourquoi il a été élu au poste de vice-président du CPC pour l'année qui vient.

Les institutions spécialisées

Les institutions spécialisées des Nations Unies avaient aussi pour mot d'ordre le renouveau et la réforme. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a amorcé une revue de ses objectifs généraux, de ses programmes locaux et de son administration, soit l'examen le plus vaste de ce genre qu'elle ait entrepris depuis sa création en 1945. Divers cabinets d'experts-conseils et d'experts autonomes y ont collaboré et la Conférence générale se penchera sur les résultats à sa réunion générale de 1989. Une revue analogue est en cours à l'UNESCO où le nouveau directeur général, Federico Mayor, a créé une commission de personnalités, présidée par M. Knut Hammarskjöld et chargée d'étudier la gestion et le rendement du personnel au Secrétariat.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a élu un nouveau directeur général, le Dr H. Nakajima, le premier ressortissant japonais à diriger une institution spécialisée des Nations Unies. L'OMS est en train d'abandonner son rôle de promoteur de la santé pour se consacrer davantage à la technologie. Au cours de l'année 1988, elle a continué d'aider les gouvernements à élaborer des stratégies nationales pluridisciplinaires dans le cadre de son Programme mondial de lutte contre le SIDA. En outre, les pays du monde ont maintenant les moyens de faire disparaître la

polio complètement grâce au Programme élargi d'immunisation de l'Organisation.

Lorsqu'un navire de guerre américain a abattu un avion commercial d'Air Iran dans le golfe Persique, faisant de nombreuses victimes, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a joué un rôle capital dans l'établissement des faits, avec la coopération de tous les intéressés, et dans l'examen de nouvelles lignes directrices destinées à empêcher qu'un tel incident se produise de nouveau. Le Conseil de l'OACI a en outre décidé de tenir sa prochaine assemblée triennale au siège de l'organisation à Montréal.

En juin 1988, la Conférence internationale du travail a adopté deux conventions d'intérêt pour le Canada, l'une sur la sécurité et la protection de la santé dans le secteur de la construction et l'autre, sur la promotion de l'emploi et la sécurité sociale. Pour le Canada, le clou de la conférence de l'Organisation internationale du travail a été le débat sur la révision de la Convention concernant les populations autochtones et tribales. Cet instrument établit des lignes directrices pour le respect des droits économiques, sociaux et culturels des populations indigènes. Les organisations autochtones du Canada ont participé à la formulation de la position que le gouvernement et les groupes de travail canadiens ont avancée.

Le Commonwealth

Le Canada a continué de jouer un rôle de premier plan dans les affaires du Commonwealth, car il accorde une grande valeur à l'action que cette organisation unique exerce pour favoriser un consensus et étendre la compréhension à l'échelle internationale. La plupart des activités que le Commonwealth a menées au cours de l'année reflétaient les préoccupations exprimées par les chefs de gouvernement à leur dernière réunion tenue à Vancouver en octobre 1987.

Cette réunion a donné un nouvel élan à la lutte continue contre l'apartheid en Afrique du Sud grâce à l'adoption du programme d'action de l'Okanagan pour l'Afrique australe et à la création d'un comité de huit ministres des Affaires étrangères sous la présidence de M. Clark. Au cours de ses réunions tenues l'an dernier à Lusaka, Toronto et Harare, le comité a travaillé à la réalisation des principaux objectifs de son mandat, notamment : élargir, resserrer et intensifier les sanctions contre l'Afrique du Sud; aider les États voisins, y compris le Mozambique, qui ont été gravement touchés par les mesures de déstabilisation de l'Afrique du Sud; exercer une action en Afrique australe pour aider les victimes et les adversaires de l'apartheid, notamment pour faire échec à la censure et à la propagande de l'Afrique du Sud; et assurer l'avenir de la Namibie.

L'inauguration du siège de l'Agence du Commonwealth pour l'enseignement à Vancouver en novembre a marqué le début d'une nouvelle période de coopération fonctionnelle au sein de l'organisation. Suite à son approbation de principe par les chefs de gouvernement en 1987, cette nouvelle agence du Commonwealth pour le télé-apprentissage a bénéficié de solides appuis de la part du gouvernement de la Colombie-Britannique aussi bien que du gouvernement fédéral. Elle vise à aider les universités et collèges de tous les pays du Commonwealth à tirer profit des techniques du télé-apprentissage. Le Canada a joué un rôle de premier plan dans la création de l'Agence, le premier organisme du Commonwealth de ce genre qui n'ait pas son siège en Grande-Bretagne; deux Canadiens ont été nommés à son

conseil d'administration. Le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, qui est le principal organe d'aide multilatérale au sein de l'organisation, est sorti d'une période de consolidation et est maintenant mieux équipé pour répondre aux besoins de plus de 40 pays en développement. Le Canada demeure le premier cotisant du Fonds : il a contribué 18,5 millions de dollars aux programmes permanents et un million de dollars au nouveau fonds spécial créé pour aider le Mozambique à réduire sa dépendance envers l'Afrique du Sud. Au total, le Canada a versé plus de 35 millions de dollars aux activités multilatérales du Commonwealth en 1988-1989.

Les ministres des Finances du Commonwealth se sont réunis à Chypre avant la tenue des réunions annuelles du FMI et de la BIRD en septembre. Leurs discussions ont porté principalement sur des questions Nord-Sud, y compris l'endettement croissant des pays en développement et l'importance des nouvelles négociations du GATT, l'Uruguay Round, pour le système multilatéral. Les hauts fonctionnaires ont tenu leur réunion biennale régulière aux Seychelles en novembre en vue d'organiser le sommet du Commonwealth de 1989 et de faire le point sur la coopération fonctionnelle au sein du Commonwealth. Ils ont surtout parlé de questions budgétaires et administratives, et leurs discussions ont reflété leur souci d'affecter aux besoins prioritaires les ressources disponibles qui se font de plus en plus rares, souci que partagent d'ailleurs d'autres organismes multilatéraux. Le Canada a aussi participé à la réunion biennale du Conseil du Commonwealth pour la jeunesse, tenue aux Samoa occidentales en mai, et à celle du Conseil scientifique du Commonwealth, tenue à Lagos au début de novembre.

Le Canada s'est par ailleurs associé aux initiatives de coopération aux niveaux technique et non gouvernemental en assistant à diverses conférences et réunions, dont celles du groupe d'experts sur l'incidence des politiques d'ajustement structurel sur les femmes, ainsi que du groupe d'experts sur les changements climatiques et le relèvement du niveau de la mer. Le Canada a accueilli la huitième réunion de l'Association des magistrats du Commonwealth, tenue à Ottawa en septembre. Le Canada a en outre continué de collaborer et de contribuer à la Fondation du Commonwealth qui appuie une vaste gamme d'activités non gouvernementales du Commonwealth et dont le président est l'honorable Robert Stanfield. Lors des Jeux olympiques de Séoul, la ville de Victoria fut choisie comme hôte des Jeux du Commonwealth de 1994.

La Francophonie

La coopération francophone internationale a continué de connaître, au cours de la période à l'étude, une activité importante résultant principalement des initiatives adoptées par les chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Québec en septembre 1987, et de l'intérêt que suscite la préparation en cours du troisième Sommet qui se tiendra pour la première fois sur le continent africain, soit à Dakar du 24 au 26 mai 1989.

Le Comité du suivi que le Canada préside s'est réuni à plus d'une vingtaine de reprises depuis octobre 1987 afin de coordonner l'exécution des décisions du dernier Sommet, définir les programmes et priorités, et réfléchir sur l'avenir de la coopération francophone et de l'ensemble des institutions gouvernementales et non gouvernementales qui la composent.

Conformément à des propositions retenues lors du Sommet de Québec, nombre d'événements majeurs ont vu le jour au cours de cet exercice dont notamment l'implantation au Canada du réseau de télévision TV-5, qui devrait connaître d'ailleurs dans les mois à venir une extension vers l'ensemble de l'Amérique du Nord, les Antilles et éventuellement l'Afrique.

L'Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français (IEPF) dont le siège a été établi à Québec a tenu la première réunion de son conseil d'orientation afin de mettre au point une politique générale de programmation pour les trois prochaines années.

La phase de mise en place du Centre international francophone de formation à distance (CIIFFAD) s'est terminée par la signature d'un protocole d'entente entre les pays concernés.

La Conférence des Ministres de la Justice des pays francophones qui s'est tenue à Paris en début d'année permettra d'amorcer entre les quelque 41 pays invités une coopération nouvelle en matière de formation et d'information juridique et judiciaire.

L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), organe central de la Francophonie directement concerné par les perspectives de changement qu'entraînera l'avènement du Marché commun européen de 1992, a tenu un colloque à Franceville (Gabon) afin de faire le point sur la complémentarité des deux aspects européen et francophone. Le Canada accueillera les instances de l'ACCT, en novembre et décembre 1989 alors que le Programme spécial de développement (PSD) tiendra sa réunion à Moncton (N.-B.), que le Conseil d'administration se réunira à Québec et la Conférence générale à Ottawa.

Parmi les institutions de la Francophonie, les conférences ministérielles de la Jeunesse et des Sports (CONFESJES) et de l'Éducation (CONFEMEN), se sont réunies respectivement au Tchad et au Burundi. À la CONFESJES, l'important projet des Jeux de la Francophonie qui se tiendra au Maroc du 8 au 22 juillet 1989 promet d'attirer pour sa première édition la presque totalité des pays membres de la Francophonie.

Le Canada continue de plus à s'impliquer davantage dans l'ensemble des organisations non gouvernementales francophones tant nationales qu'internationales.

Droits de la personne et affaires sociales

La défense des droits de la personne fait partie intégrante de la politique étrangère du Canada et le gouvernement canadien y accorde une grande importance. En 1988, le Canada a été élu membre de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies; il a donc réintégré cet organisme en qualité de membre de plein droit en 1989 après avoir assisté à ses délibérations comme observateur pendant les quatre années précédentes. En tant que membre de la Commission, le Canada pourra coparrainer et présenter des résolutions et participer activement à la conduite des dossiers qui l'intéressent tout particulièrement, notamment : les droits internationaux des autochtones, la liberté de religion, les exodes massifs et les droits de la personne, le renforcement des organismes de surveillance issus des traités, la liberté d'expression et les services consultatifs dans le domaine des droits de la personne. Même en qualité d'observateur, le Canada a pris une part active en 1988 aux travaux de la Commission et d'autres organes des Nations

Unies, tout particulièrement dans le domaine de la normalisation où il a collaboré à la mise au point du texte final de la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, à la rédaction d'un projet de déclaration sur les populations autochtones et à la mise à jour de la Convention 107 de l'OIT concernant les populations autochtones et tribales.

Le Canada a notamment pour objectif prioritaire de veiller à ce que les activités multilatérales de défense des droits de la personne soient exécutées efficacement et promptement par l'intermédiaire des Nations Unies. Dans cette optique, il a continué de promouvoir le Fonds de services consultatifs des Nations Unies comme catalyseur susceptible de renforcer les mécanismes institutionnels qui ont été créés pour protéger les droits de la personne partout dans le monde. En 1988, la cotisation du Canada au Fonds a servi à l'élaboration d'un premier projet visant à étudier la faisabilité du nouveau Centre de Banjul pour les droits de l'homme. Le Canada a aussi continué de chercher des moyens, à l'intérieur des Nations Unies, de sensibiliser les gens à la défense des droits de la personne en lançant une campagne mondiale d'information, menée conjointement par le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme à Genève et par le Département de l'information à New York. Dans le cadre de la célébration du 40^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Canada a rédigé et parrainé à l'Assemblée générale des Nations Unies une résolution prévoyant l'adoption d'un programme d'action mondial pour appliquer les dispositions de la Déclaration. À la cérémonie marquant ce 40^e anniversaire, le professeur John Humphrey de l'Université McGill a reçu un prix des Nations Unies en hommage à son travail de pionnier dans le domaine du droit international concernant les droits de la personne.

La défense des droits de la personne est également demeurée un thème important des relations bilatérales du Canada. Les ministres ont soulevé la question des droits de l'homme lors de leurs visites à l'étranger, et les missions à l'étranger ont été chargées de présenter des rapports plus nombreux et approfondis sur le sujet. En 1988, le ministère des Affaires extérieures et l'ACDI ont commencé de mettre en oeuvre les dispositions de la nouvelle stratégie en matière d'aide canadienne au développement, *Partageons notre avenir*, et spécialement les parties du document qui traitent des liens entre le respect des droits de la personne et la politique d'aide. Ils ont en outre continué de dispenser conjointement divers cours destinés à leur personnel spécialisé et s'inscrivant dans un programme de formation conçu par la Fondation canadienne des droits de l'homme. Le Ministère a entrepris, en 1988, un programme visant à fournir à ses missions une documentation plus volumineuse concernant les droits de la personne, et à renforcer les liens qui unissent les groupes de défense des droits de la personne au Canada et à l'étranger; ce programme s'appuie sur les relations que les nombreuses organisations non gouvernementales canadiennes, le Ministère et l'ACDI ont nouées au fil des ans.

En septembre, le Parlement a adopté la loi constitutive du Centre international des droits de la personne et de l'avancement démocratique, qui deviendra vraisemblablement une institution de première importance dans le financement, l'organisation et l'exécution des programmes et activités d'intérêt international dans ce domaine. Le

Centre devrait entreprendre ses travaux à Montréal en 1989, suite à la nomination de son président et de son conseil d'administration.

Situation de la femme et égalité globale

Le Canada a continué de faire fond sur la prise de conscience de plus en plus grande des pays à l'égard des problèmes liés à la situation de la femme ainsi que sur les progrès enregistrés dans le monde à ce chapitre, surtout en ce qui a trait à l'égalité globale et au rôle de la femme dans le développement. Le Ministère collabore beaucoup à diverses activités internationales destinées à braquer les projecteurs sur les questions féminines sur la scène mondiale, comme l'en a chargé le Gouvernement du Canada. Comme manifestation de l'engagement du gouvernement, le Ministère s'est doté en juillet 1988 d'une Direction de la promotion internationale de la femme, qui sera l'organe central chargé d'élaborer, de formuler et de coordonner la politique canadienne concernant les grandes questions féminines, ainsi que de diriger et coordonner l'expression de ces politiques au sein des Nations Unies et d'autres organisations internationales, et dans la conduite des relations bilatérales du Canada.

Disposant maintenant d'un mécanisme international efficace, le Canada a fait porter ses initiatives internationales principalement sur les problèmes prioritaires qui faisaient obstacle à la promotion de la femme. Au cours de l'année, le Ministère a tenté notamment d'attirer l'attention de la communauté internationale sur trois domaines d'activité prioritaires : l'éducation, l'environnement et la population. Le Canada a continué de participer aux efforts multilatéraux visant à améliorer la situation de la femme au Secrétariat des Nations Unies. De plus, le Ministère a contribué considérablement au rapport du gouvernement sur la mise en oeuvre de son plan d'action pour les femmes, intitulé *Les dimensions de l'égalité : Plan d'action du gouvernement fédéral concernant les femmes*. À l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars 1989, il a prévu une série d'activités, y compris une exposition faisant état des initiatives — ministérielles et autres — menées pour améliorer la situation de la femme, ainsi que la présentation de films, des colloques et ateliers internes, des événements médiatiques, et la diffusion interne et externe de diverses publications.

Stratégies prospectives d'action pour l'avancement de la femme (SPA) adoptées à Nairobi

Le Canada a joué un rôle de premier plan dans l'adoption, par consensus, des SPA en 1985 destinées à guider les efforts déployés par la communauté internationale pour réaliser l'égalité des femmes d'ici l'an 2000. Le Ministère a largement appuyé l'exécution, le contrôle et l'évaluation des SPA au niveau international. Il a collaboré à la rédaction de deux documents portant sur la mise en oeuvre des Stratégies : *Résumé analytique : Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme (Questions et situation au Canada)*, et *Rapport national d'examen et d'évaluation de la mise en oeuvre des Stratégies prospectives : Canada*.

Le Ministère a également participé à des réunions de groupes d'experts des Nations Unies et d'autres organisations consacrées aux SPA et à la promotion de la femme, notamment à la réunion d'octobre 1988 sur la femme et la crise économique et à la réunion convoquée en février 1989

pour étudier le texte final du Premier rapport d'étape périodique de l'enquête mondiale sur le rôle de la femme dans le processus de développement. Au cours de l'année, le Ministère a en outre multiplié ses efforts pour intégrer pleinement les SPA aux mécanismes de planification, de programmation et de budgétisation de l'ONU, ses institutions spécialisées et ses commissions régionales.

Les délégations canadiennes aux divers organes de l'ONU ont facilité une intégration plus efficace des femmes dans les programmes économiques et de développement des Nations Unies en proposant une série de résolutions de vaste portée. La priorité que le Canada accorde à l'intégration des femmes dans le développement, un des principes fondamentaux des SPA, transparait à travers ses politiques et programmes d'aide publique au développement (APD), et c'est l'ACDI qui donne le ton. Le Canada vise cet objectif sur le plan bilatéral, en veillant à ce que toute son APD tienne compte de la nécessité d'associer les femmes au développement, et sur le plan multilatéral, en participant à des organismes clés de développement et en versant des cotisations à des organisations comme le PNUD, l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). En 1988-1989, le Canada a versé 1 250 000 \$ au budget ordinaire du Fonds et affecté des sommes supplémentaires à des projets particuliers. Une Canadienne a été nommée directrice de l'UNIFEM; elle est entrée en fonction le 1^{er} février 1989.

Le Ministère a aussi cherché à ce que les questions qui intéressent les femmes soient abordées dans d'autres forums internationaux, y compris le Commonwealth, l'OCDE et son Comité d'aide au développement. De plus, il a collaboré à la préparation de la prochaine réunion des ministres du Commonwealth chargés des questions féminines, qui aura lieu à Ottawa en octobre 1990.

Commission de la situation de la femme

Créée en 1946, la Commission de la situation de la femme est chargée au premier chef de l'examen des questions concernant la situation de la femme aux Nations Unies, et notamment de la mise en oeuvre des SPA aux niveaux national, régional et international. Durant l'année à l'étude, le Canada a été réélu à la Commission pour un troisième mandat consécutif, son sixième depuis qu'il y a adhéré en 1958. D'autre part, le Ministère a cherché à s'assurer que les Troisième (questions sociales) et Cinquième (questions budgétaires) Commissions de l'Assemblée générale, ainsi que le Conseil économique et social à ses sessions du printemps et de l'été, donnent suite aux importants travaux que la Commission a accomplis lors de sa 32^e session, en mars 1988. L'ECOSOC a adopté toutes les résolutions que la Commission avait soumises à son approbation, sauf celle qui portait sur l'accroissement du nombre de ses membres et que l'ECOSOC lui a renvoyée. De plus, à la 43^e session de l'Assemblée générale, le Canada a aidé à faire adopter huit résolutions concernant la promotion de la femme, y compris la législation relative à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la mise en oeuvre des SPA, et l'amélioration de la situation des femmes au sein des secrétariats du système onusien.

Lors de sa 33^e session ordinaire inaugurée à Vienne le 29 mars 1989, la Commission de la situation de la femme

s'est penchée sur diverses questions, y compris les activités de programmation et de coordination ainsi que le contrôle, l'examen et l'évaluation des SPA. Le Canada a fait adopter, par consensus, des résolutions qui portent sur la programmation et la coordination et qui auront notamment pour effet d'orienter les travaux futurs du Secrétariat de manière à ce qu'ils répondent aux besoins fondamentaux des femmes dans les pays en développement, surtout dans les secteurs auxquels le Canada accorde une importance particulière, tels que l'alphabétisation, l'éducation, la population et la santé.

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

La Convention, qui est un des quatre traités de base des Nations Unies relatifs aux droits de la personne, est le principal instrument juridique international destiné à protéger les droits des femmes et elle constitue la norme universelle minimale qui garantit aux femmes le droit à l'égalité avec les hommes. Adoptée par l'Assemblée générale en 1979, elle a été ratifiée jusqu'ici par 96 pays, y compris le Canada où elle est entrée en vigueur en janvier 1982. Bien que son mandat au comité supervisant l'application de la Convention ait expiré à la fin de 1988, le Canada continue de s'intéresser à toutes les questions concernant la Convention, y compris les importantes réserves que beaucoup d'États y ont apportées lorsqu'ils l'ont ratifiée. Étant donné notamment le grand nombre de pays qui ont ratifié la Convention en peu d'années, le comité a un énorme arriéré de premiers et deuxièmes rapports que les États parties à l'instrument lui ont présentés et qu'il n'a pas examinés encore. Au cours de l'année, le Canada a donc cherché à améliorer et à rationaliser les méthodes de travail du comité. Il a en outre remis son deuxième rapport sur l'application de la Convention, que le comité devrait étudier en 1990.

Lutte contre les stupéfiants

La lutte contre l'abus et le trafic illégal des drogues prend de plus en plus d'importance dans la politique étrangère, alors même que les pays cherchent des solutions à un problème transnational qui menace les sociétés et les institutions démocratiques partout dans le monde. Persuadé que c'est par la coopération internationale que l'on réussira à endiguer tout progrès dans ce domaine, le Canada a incité les Nations Unies à coordonner la lutte mondiale contre les stupéfiants.

La communauté internationale a franchi un grand pas en décembre lorsqu'une conférence diplomatique des Nations Unies, à laquelle le Canada a participé activement, a adopté par consensus la «Convention de l'ONU (1988) contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes». À la fin de mars 1989, plus de 50 pays avaient signé cet instrument qui condamne le trafic des stupéfiants et le blanchissage de l'argent, en fait des crimes internationaux et crée des mécanismes pour faciliter les enquêtes sur les crimes liés aux stupéfiants, les poursuites contre les personnes qui en sont accusées et la confiscation du produit de ces crimes. La Convention traite également de l'extradition des personnes trouvées coupables de crimes liés aux stupéfiants, du contrôle des produits chimiques précurseurs et de la collaboration entre les corps de police.

De plus, en sa qualité de membre de la Commission des Nations Unies sur les stupéfiants, le Canada a joué un rôle de premier plan à la 33^e session ordinaire de cet organisme

et à l'Assemblée générale de l'ONU, veillant à ce qu'on donne bien suite à la nouvelle convention ainsi qu'à la conférence internationale de 1987 sur l'utilisation abusive des stupéfiants et leur trafic. Il a aussi majoré sa cotisation au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues, qui aide les pays en développement à réduire la production, le trafic et la consommation de drogues illicites. En complément du Sommet économique de Toronto, des officiels se sont réunis à Washington en septembre et ont publié un communiqué dans lequel ils décrivent l'approche mesurée des pays du Sommet au problème, y compris des mesures destinées à réduire l'offre et la demande illicites de stupéfiants.

Enfin, le Ministère a poursuivi son programme de sensibilisation aux services consulaires, qui a donné d'excellents résultats et qui vise à informer les voyageurs canadiens des dangers auxquels ils s'exposent s'ils ont des stupéfiants en leur possession à l'étranger.

Environnement

Au cours de l'année, le Canada a continué de jouer un rôle de premier plan dans les activités internationales destinées à favoriser le développement viable et à protéger l'environnement, alors que les efforts internationaux faits pour résoudre divers problèmes tels que les changements climatiques, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la pollution atmosphérique, la déforestation et les déchets dangereux ont pris de l'ampleur.

La «Conférence sur l'atmosphère en évolution : incidences sur la sécurité dans le monde», tenue en juin à Toronto, a stimulé le débat international sur les changements climatiques et mieux fait connaître le problème. En février 1989, le Canada a accueilli un groupe de spécialistes juridiques et politiques qui, réunis pour donner suite à la conférence, ont travaillé à l'élaboration d'une convention-cadre générale en vue de la protection de l'atmosphère. De plus, le Canada participe activement au nouveau Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui a été mis sur pied par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) en collaboration avec le PNUE et s'est réuni pour la première fois en novembre 1988. Le Canada préside divers sous-groupes du GIEC et cherche à développer des instruments juridiques destinés à protéger l'atmosphère, une importance particulière étant accordée à l'évolution du climat.

Le Sommet sur l'environnement, qui a eu lieu à La Haye le 11 mars 1989, a porté principalement sur les changements climatiques. Le Canada a collaboré à la rédaction de la Déclaration de La Haye à laquelle 24 pays ont adhéré, geste qui manifestait clairement la volonté des responsables politiques de se pencher sur le problème des changements climatiques et du réchauffement de la planète et qui venait confirmer la nécessité de créer un organe central de coordination sous une forme quelconque.

Le Canada a assisté à la conférence ministérielle sur la couche d'ozone, tenue au Royaume-Uni en mars 1989. Les participants ont convenu à l'unanimité du besoin urgent de lutter contre l'appauvrissement de la couche d'ozone et ont demandé que le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent cette couche soit renforcé. En février 1989, le Canada avait déjà promis d'accélérer l'exécution de son programme national visant à éliminer progressivement ces substances, et il a invité les autres pays à se fixer comme objectif commun une réduction de l'utilisation des

chlorofluorocarbones (CFC) d'au moins 85 % d'ici 1999 au plus tard.

La pollution atmosphérique est restée un sujet prioritaire dans les instances internationales. Le deuxième protocole de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, qui porte sur la réduction des émissions d'oxyde d'azote, a été signé à Sofia le 1^{er} novembre 1988. Des pourparlers ont été amorcés en vue de conclure un troisième protocole pour réduire les émissions de composés organiques volatils.

Le problème de l'accumulation de substances toxiques dans la chaîne alimentaire de l'Arctique a fait l'objet d'une réunion d'évaluation scientifique, à Ottawa en février 1989.

En mars 1989, le Canada et 33 autres pays ont signé à Bâle la Convention du PNUE sur le contrôle du déplacement transfrontalier de substances dangereuses. Le Canada a collaboré à la création d'un groupe de travail qui examinera les règles, règlements et pratiques concernant le transport des déchets dangereux par mer, y compris dans les eaux territoriales.

Durant toute l'année, le Canada a continué de promouvoir le concept du développement viable dans diverses instances internationales. Il a participé au débat aux Nations Unies et favorisé l'adoption par consensus à l'Assemblée générale de la résolution portant tenue d'une conférence sur l'environnement et le développement en 1992.

Le problème de la déforestation, tout particulièrement dans les régions tropicales, retient davantage l'attention de la communauté internationale. Le Canada est un des plus grands donateurs d'aide bilatérale dans le domaine de la foresterie et il appuie le Plan d'action de la FAO pour les forêts tropicales, qui vise l'exploitation rationnelle et viable des forêts tropicales.

Le Canada a favorisé l'intégration de considérations environnementales dans les programmes de crédit des banques multilatérales de développement, et tout particulièrement le plan à quatre volets que le ministre des Finances, M. Wilson, a exposé dans le discours qu'il adressait à la Banque mondiale en septembre.

Le Canada a poursuivi ses objectifs internationaux en matière de protection de l'environnement dans d'autres forums, notamment le Comité de l'environnement de l'OCDE et le groupe de conseillers supérieurs sur l'environnement et les eaux, qui se réunit sous les auspices de la Commission économique pour l'Europe.

Le Sommet économique de Toronto, qui a eu lieu en juillet, aura peut-être marqué un tournant dans l'assainissement de l'environnement car les participants y ont reconnu la nécessité de se pencher sur les problèmes environnementaux planétaires et de prendre d'urgence des mesures collectives pour les résoudre. Ce sujet sera sans doute abordé de nouveau au Sommet économique de Paris, à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth et au Sommet de la Francophonie en 1989.

Énergie

La mise en équilibre des objectifs énergétiques et environnementaux est devenue un grand thème tant au Canada qu'au sein d'instances multilatérales comme l'OCDE, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) mis sur pied par l'OMM et le PNUE. Sur le plan bilatéral, le Canada a entretenu ses relations dans le domaine énergétique

notamment avec les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, l'Union soviétique, la Norvège, le Mexique et le Venezuela. Les préparatifs se sont poursuivis en vue de la tenue de la Conférence mondiale de l'énergie, que le Canada accueillera pour la première fois à Montréal en septembre 1989. Plusieurs événements ont influé sur la politique énergétique nationale et ont trouvé écho dans la politique étrangère; entre autres, la conclusion du Processus de la confluence énergétique qui a abouti, en août, à la publication d'un rapport sur les choix énergétiques du Canada d'ici le début du prochain siècle.

La politique du Canada en matière d'énergie comporte les éléments suivants : un minimum d'intervention de la part de l'État, le maintien d'un climat politique stable dans lequel les mécanismes du marché peuvent fonctionner librement, et l'ouverture aux influences internationales. Elle repose en outre sur la reconnaissance du lien qui existe entre le secteur énergétique canadien et le jeu de l'offre et de la demande internationales.

Étant donné l'interdépendance des économies énergétiques canadienne et mondiale, le Canada a travaillé à améliorer la coopération internationale dans ce domaine. Il a joué un rôle de premier plan au sein de l'AIE, qui est un important forum pour débattre des questions relatives à l'énergie et élaborer des stratégies et méthodes collectives pour assurer la sécurité des approvisionnements. Au cours de l'année, l'AIE a accordé plus d'attention aux éléments des politiques énergétiques qui se rapportent à l'environnement. Elle a continué de se pencher sur les problèmes que crée l'intervention de l'OPEP dans le marché pétrolier pour ce qui concerne la sécurité des approvisionnements. Une équipe de l'AIE s'est rendue au Canada en octobre pour examiner la politique énergétique du gouvernement dans le détail.

Dans leurs travaux, plusieurs instances internationales ont mis l'accent sur les rapports réciproques complexes entre l'énergie et l'environnement. L'OCDE a étudié l'intégration des politiques énergétiques et environnementales. L'AIE et le GIEC ont commencé à s'intéresser de plus près aux incidences de l'effet de serre planétaire sur l'adaptation éventuelle des politiques de l'énergie. Au Canada, lors de leur réunion du mois d'août, le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources et ses homologues provinciaux ont mis sur pied un groupe de travail fédéral-provincial sur l'énergie et l'environnement, qui commencera par étudier les effets sur les politiques énergétiques de la limitation des émissions de gaz carbonique à certains niveaux hypothétiques.

Les préparatifs se sont poursuivis en vue de la tenue de la Conférence mondiale de l'énergie; on prévoit que ce congrès du secteur privé accueillera quelque 3 000 dirigeants de gouvernements et de sociétés privées, venant de plus de 80 pays et s'intéressant au secteur de l'énergie. Les participants à la Conférence aborderont des questions capitales telles que le développement viable, la sécurité des approvisionnements énergétiques et les investissements servant à mettre en valeur des ressources énergétiques. En mars, le ministre de l'Énergie a visité le Japon où il a participé à une série de discussions bilatérales. Des consultations bilatérales entre hauts fonctionnaires ont eu lieu avec le Venezuela en septembre et avec les États-Unis en décembre (le Mécanisme de consultations sur l'énergie). En outre, plusieurs représentants de gouvernements étrangers,

responsables du secteur énergétique dans leur pays, ont visité le Canada; notamment les ministres de l'Énergie du Royaume-Uni, de la Jordanie et du Kenya et des hauts fonctionnaires de la Norvège et du Japon. Les membres des deux Comités de l'énergie du Parlement se sont rendus en Europe de l'Ouest et en Colombie pour y promouvoir les intérêts du Canada dans le domaine de l'énergie.

Un ensemble de circonstances a fait monter le cours du pétrole durant les premiers mois de la dernière année financière. Une consommation de pétrole plus forte que prévue, le nouvel accord de l'OPEP sur la production pétrolière étayé des mesures de soutien prises par certains pays exportateurs de pétrole non-membres de l'OPEP, et les accidents survenus en Alaska et dans la mer du Nord ont eu pour effet d'augmenter le cours du pétrole en établissant un meilleur équilibre entre l'offre et la demande. En mars 1989, le prix du pétrole avait atteint un plafond d'environ 20 \$US, en hausse par rapport à l'automne de 1988 lorsqu'il se situait entre 12 et 13 \$US, soit le cours le plus bas enregistré sur une période de 19 mois.

Divers événements importants survenus au Canada dans le domaine de l'énergie ont eu des retentissements internationaux. L'AIE est entré en vigueur. Le gouvernement canadien a pris des mesures pour soutenir les grands projets énergétiques entrepris dans l'Ouest canadien et au large des côtes de Terre-Neuve (les gisements Hibernia); par leur envergure et leurs exigences technologiques, ces projets ont attiré l'attention de nombreux pays étrangers. En septembre, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a annoncé une nouvelle politique concernant la réglementation des exportations d'électricité et des lignes internationales de transport de l'énergie.

La Société Pétro-Canada pour l'assistance internationale a poursuivi son programme de prospection d'hydrocarbures et ses projets d'assistance technique dans plusieurs pays dont le Ghana, le Costa Rica, Madagascar, le Maroc, le Sénégal, la Jordanie, la Thaïlande, le Népal et le Botswana. Elle a en outre appuyé un programme conçu par l'École des Hautes Études Commerciales à Montréal afin de parfaire les connaissances des gestionnaires du pétrole dans les pays en développement francophones, ainsi qu'un programme analogue destiné aux pays en développement anglophones et organisé par l'*Alberta Summer Institute for Petroleum Industry Development*.

Questions nucléaires

Comme source d'énergie, le nucléaire a soulevé un intérêt croissant au cours de l'année, en partie à cause des inquiétudes suscitées par les effets polluants d'autres sources d'énergie, dont le charbon, et de la confiance plus grande dans la sécurité des centrales nucléaires. Le programme d'information publique de l'Association nucléaire canadienne et l'approche responsable que le Canada a adoptée pour renseigner sa population sur l'énergie nucléaire ont attiré beaucoup d'attention sur le plan international.

Le Canada a continué de collaborer aux travaux de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et, en septembre, il a assumé la présidence de son Conseil des gouverneurs pour un an. L'activité de l'AIEA a été moins politisée durant l'année et elle a porté davantage sur la tâche première de l'Organisation, c'est-à-dire les sauvegardes. De plus, le Canada a participé à diverses initiatives multilatérales.

rales dans le domaine nucléaire, y compris les réunions des comités et groupes d'experts de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire. Il a aussi pris part aux consultations multilatérales et bilatérales menées pour préparer la quatrième conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Sur le plan bilatéral, le Canada a signé un accord de coopération nucléaire avec l'Uruguay, et l'accord qu'il avait conclu avec la Colombie est entré en vigueur. Il a en outre passé avec l'Union soviétique un accord de coopération nucléaire restreinte portant sur l'enrichissement de l'uranium canadien dans ce pays et prévoyant la réexpédition intégrale des quantités envoyées pour traitement. Par ailleurs, l'Énergie atomique du Canada Limitée (EACL) a signé avec le Comité d'État de l'Union soviétique un protocole d'utilisation de l'énergie atomique par lequel les deux pays ont reconduit les échanges d'information entre les deux organismes. De plus, le Canada a tenu des consultations sur la coopération nucléaire et la non-prolifération avec plusieurs de ses partenaires nucléaires dont les États-Unis, l'Union soviétique, EURATOM, le Japon, la Corée, l'Espagne et les Pays-Bas. Ses discussions avec les États-Unis ont porté principalement sur la sécurité des centrales nucléaires américaines situées près de la frontière canado-américaine, et tout particulièrement de la centrale Fermi II au Michigan. Les États-Unis se sont montrés très disposés à lui fournir des garanties et des renseignements sur le sujet.

Le Canada a fait des démarches auprès du Japon concernant l'accès équitable de l'uranium canadien au marché japonais.

Les exportations canadiennes de tritium ont attiré beaucoup d'attention suite à la mise en service de l'usine d'extraction de tritium d'Hydro-Ontario, qui a coïncidé avec la diffusion de reportages soutenant que les États-Unis manquaient de tritium pour la construction de leurs armes nucléaires. L'engagement inconditionnel du Canada à l'égard de la non-prolifération des armes nucléaires s'étend aux exportations de tritium, qu'il n'autorisera que s'il a l'assurance que les matières exportées ne serviront pas à la fabrication d'armes nucléaires ou de tout autre engin explosif nucléaire.

Le Canada est dans le peloton de tête pour ce qui est de l'extraction et l'exportation d'uranium. En 1988, les exportations ont dépassé 11 000 tonnes métriques et elles se sont chiffrées à plus d'un milliard de dollars. Les États-Unis, le Japon et EURATOM sont demeurés les principaux clients. Le Ministère a de nouveau appuyé les activités de commercialisation de l'industrie nucléaire canadienne dont les principaux membres sont l'EACL et Hydro-Ontario. En vue du 50^e anniversaire de la découverte de la fission nucléaire en 1989, le Ministère a aidé l'Association Nucléaire Canadienne à préparer son congrès annuel qui aura lieu en juin 1989 et dont le thème sera «La fission nucléaire: à mi-chemin du premier siècle».



États-Unis

Les rapports entre le Canada et les États-Unis touchent presque tous les aspects de la vie économique, politique, culturelle et sociale des deux pays. Cette réalité indéniable a un impact certain sur les politiques et pratiques du Canada et elle a conduit le gouvernement à accorder la priorité au renforcement de la relation.

Le gouvernement est parti du principe que les Canadiens avaient la maturité voulue pour entretenir avec les États-Unis des relations plus étroites, qui auraient de nombreuses retombées positives pour eux. En conséquence, il s'est fixé pour objectifs d'accroître et de mieux assurer les échanges commerciaux; d'encourager les nouveaux investissements qui stimuleraient la croissance et la création d'emplois; et de rechercher une coopération accrue dans les domaines d'intérêt commun tels que la protection de l'environnement et la défense de l'Amérique du Nord.

De nombreuses réalisations émaillent les rapports entre les deux pays depuis quatre ans et demi. Les deux gouvernements ne se sont pas toujours entendus — notamment, l'administration Reagan a refusé de s'attaquer au problème des pluies acides — mais les liens étroits qui unissent les deux pays leur ont permis d'aborder de manière constructive les problèmes bilatéraux qui se posent dans divers secteurs. On peut en donner comme exemple la négociation de l'Accord de libre-échange et sa sanction par le Congrès américain et le Parlement canadien. Cet accord, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1989, est pour les deux pays un nouveau pas en avant car il jette les fondements de l'expansion continue de leurs relations commerciales bilatérales, qui sont déjà les plus importantes au monde.

La gestion efficace de ces relations repose au premier chef sur les sommets et sur les réunions de travail qui se tiennent chaque année entre les dirigeants des deux pays. C'est ainsi qu'en avril 1988, le premier ministre Mulroney a visité Washington et s'est adressé aux deux chambres réunies du Congrès. Pour marquer l'étroite amitié qui continue d'unir les deux pays et pour montrer le rôle important de ces rencontres dans les relations canado-américaines, le président Bush s'est rendu à Ottawa le 10 février 1989, ce qui constituait sa première visite officielle à l'étranger. Il a alors promis que son administration présenterait un projet de loi sur les pluies acides, un des grands problèmes bilatéraux.

Les réunions régulières entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le secrétaire d'État des États-Unis, qui constituent un autre élément important des relations entre les deux pays, se sont poursuivies sous l'administration Bush. C'est ainsi que M. Clark devait se rendre à Washington le 11 avril 1989. De plus, grâce aux visites périodiques d'autres ministres influents dans les deux pays, les problèmes bilaté-

raux font l'objet d'un examen minutieux aux niveaux les plus élevés des deux gouvernements.

Pour mieux s'adapter à la nature complexe et diffuse du processus décisionnel des États-Unis, l'ambassade du Canada à Washington et les 12 consulats généraux et consulats ont continué d'attacher une grande importance à leurs activités de liaison et de communication auprès du Congrès. Ces activités visent à expliquer la politique du Canada sur divers sujets d'intérêt bilatéral, et à amener l'exécutif et le Congrès ainsi que les gouvernements des États à prendre des décisions qui tiendront compte de la perspective canadienne. À ce chapitre, des efforts notables ont été faits en faveur de l'Accord de libre-échange et de l'expansion des échanges commerciaux et au profit de l'environnement (en ce qui concerne tout particulièrement les pluies acides).

Relations commerciales bilatérales

Les relations économiques bilatérales entre le Canada et les États-Unis sont les plus importantes et les plus complexes du genre au monde. Les avantages que les deux pays en tirent devraient continuer de se multiplier suite à la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange.

Les statistiques commerciales de l'année 1988 indiquent que l'ensemble des exportations canadiennes vers les États-Unis se sont chiffrées à 101 milliards de dollars. Cette augmentation de 4,9 % par rapport à 1987 a été la plus forte enregistrée à ce chapitre depuis 1985. La valeur de ces exportations aurait été encore plus élevée si le dollar canadien ne s'était pas apprécié d'environ 13 % par rapport à la devise américaine en 1987-1988. Par ailleurs, la valeur globale des marchandises importées des États-Unis a atteint 88,1 milliards de dollars en 1988, soit une hausse de 11 % par rapport à l'année précédente. Au total, les échanges bilatéraux de marchandises sont passés à 189,1 milliards de dollars en 1988, progressant ainsi de 7,7 % au cours de l'année. Au chapitre des échanges bilatéraux de marchandises, le Canada a enregistré un excédent de 12,9 milliards de dollars en 1988, soit 24 % de moins qu'en 1987 (17 milliards de dollars). Cette baisse était attribuable à l'augmentation des importations, alimentée par l'essor continu de la consommation et des investissements au Canada. L'excédent commercial de 1988 en faveur du Canada était le plus faible depuis 1983.

Environ 73 % des exportations canadiennes de marchandises en 1988 étaient destinées aux États-Unis alors que les importations en provenance des États-Unis constituaient à peu près 66 % de l'ensemble des importations canadiennes. Cependant, ces chiffres sur le commerce des marchandises ne tracent pas un portrait complet des relations économiques et commerciales entre les deux pays. Plus de 20 % des

Tableau 4

ÉCHANGES COMMERCIAUX DU CANADA AVEC LES ÉTATS-UNIS

(millions de dollars canadiens)

COMPTE COURANT - non désaisonnalisé	POURCENTAGE DU TOTAL DES EXPORTATIONS/ IMPORTATIONS DU CANADA						TAUX DE VARIATION (%)	
	1986	1987	1988	1986	1987	1988	87-86	88-87
COMMERCE DE MARCHANDISES								
Exportations de marchandises	93 323	96 581	101 581	77,8	76,6	74,1	3,5	5,2
Importations de marchandises	76 407	79 154	87 992	69,4	68,7	69,0	3,6	11,2
Solde du commerce des marchandises	16 916	17 427	13 589					
COMMERCE DES INVISIBLES								
Recettes pour invisibles	16 009	15 227	18 418				-4,9	21,0
Païements pour invisibles	28 202	28 098	32 958				-0,4	17,3
Solde concernant les invisibles	-12 193	-12 871	-14 540					
SOLDE TOTAL DU COMPTE COURANT	4 722	4 556	-952					
COMPTE DE CAPITAL - non désaisonnalisé								
Total des créances canadiennes	-7 203	-7 900	-5 001					
Total des engagements canadiens	-2 128	7 127	7 102					
Solde du compte de capital	-9 330	-774	2 100					

Source: Statistique Canada, Estimations trimestrielles de la balance canadienne des paiements internationaux, 67-001, quatrième trimestre 1988.

échanges bilatéraux portent sur les services, les transferts et les revenus de placement, un domaine où le Canada a toujours enregistré un déficit. Ces déficits habituels au compte des invisibles se sont généralement soldés par un excédent au compte courant bilatéral en faveur des États-Unis.

Les chiffres de Statistique Canada, portant sur l'année 1988, font voir au compte des invisibles un excédent de 14,5 milliards de dollars en faveur des États-Unis, les paiements et recettes du Canada se chiffrant à 33 milliards et 18,4 milliards de dollars respectivement. Par conséquent, le compte courant du Canada (qui englobe le commerce des marchandises et les invisibles) s'est donc soldé en 1988 par un déficit de 952 millions de dollars. Cet excédent en faveur des États-Unis correspond à moins de 1 % de la valeur totale des échanges bilatéraux de 1988, qui s'élevait à 240,9 milliards de dollars. Ainsi, le compte courant bilatéral était à peu près en équilibre au cours de l'année à l'étude.

Depuis quelques années, le maintien des fortes pressions exercées aux États-Unis en faveur de la restriction d'une vaste gamme d'exportations canadiennes — produits du secteur primaire, produits agricoles et produits manufacturés — montre que le Canada doit garantir son accès à son plus grand marché étranger et réduire sa vulnérabilité au protectionnisme américain.

Cette tendance a persisté en 1988 lorsque les États-Unis ont amorcé des enquêtes antidumping et de droits compensateurs sur divers produits canadiens, contingenté les importations d'aciers spéciaux et de bardeaux de cèdre, fendus et autres, et entrepris dans divers domaines des enquêtes visant la sauvegarde de la sécurité nationale et le respect des brevets. De plus, des mesures prises par les États-Unis ont menacé les importations canadiennes de nombreux produits primaires et manufacturés, allant de l'acier au carbone aux poissons de fond et aux homards, et donné lieu à des différends portant sur une vaste gamme de marchandises, y compris les produits laitiers, la laine, le contre-plaqué, ainsi que le saumon et le hareng.

Le Canada a travaillé sur plusieurs fronts pour protéger ses intérêts légitimes et aider l'industrie canadienne à lutter contre les mesures injustifiées des États-Unis. Il a fait des démarches auprès des décideurs américains au sujet de pratiques nuisibles telles que le *U.S. Export Enhancement Program* (un programme de primes à l'exportation des produits agricoles, qui est lourd de conséquences pour les exportateurs canadiens de blé) et une proposition formulée par l'Agence de protection de l'environnement en vue d'interdire l'utilisation de l'amiante. Le gouvernement canadien s'est opposé à la proposition rangeant le Canada parmi les pays visés par les accords de limitation volontaire des exportations d'acier; à la taxe discriminatoire que les

États-Unis appliquent sur les importations de pétrole et qui est contraire à leurs obligations aux termes du GATT; et à quelques-unes des dispositions les plus protectionnistes de la loi cadre de 1988 sur le commerce et la compétitivité, dite *Omnibus Trade and Competitiveness Act*.

Les questions commerciales occupent toujours une place importante dans les discussions lorsque les ministres canadiens se réunissent avec leurs homologues américains. En outre, aux contacts informels réguliers entre fonctionnaires canadiens et américains se sont ajoutés des mémoires à l'administration américaine et aux membres du Congrès, portant sur un éventail de grands dossiers.

Accord de libre-échange

La conclusion de l'Accord de libre-échange est l'activité la plus importante que le Canada ait entreprise pour améliorer ses relations commerciales bilatérales avec les États-Unis. L'Accord prévoit l'élimination d'ici 10 ans de tous les droits de douane et d'autres obstacles à la frontière (l'interprétation des textes dans ce cas est facilitée par l'inclusion de règles d'origine précises); l'instauration de mesures spéciales destinées à améliorer l'accès des exportateurs aux débouchés de l'autre pays dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, des produits automobiles, ainsi que des vins et spiritueux; la libéralisation de la réglementation relative aux marchés publics, aux investissements et aux services financiers; l'application d'un code novateur prévoyant, dans les lois qui seront adoptées à l'avenir, l'application du traitement national à toute une gamme de secteurs de services. Enfin, des dispositions institutionnelles permettront de régler les différends d'une manière impartiale et de surveiller l'exécution de l'Accord.

Des organismes permanents sont chargés de dresser une liste complète des tâches à accomplir ou de contrôler les progrès réalisés. L'Accord prévoit la création de huit groupes de travail et d'un comité de surveillance qui s'occuperont des normes techniques agricoles, d'un comité sélect sur l'industrie de l'automobile, d'un groupe de travail sur les subventions et d'un comité consultatif mixte sur les droits de retransmission des émissions.

Les deux pays doivent engager des consultations permanentes sur des questions agricoles, les services, le tourisme et l'autorisation de séjour temporaire pour les gens d'affaires. Diverses formes de coopération et des consultations spéciales sont également prévues dans l'ALE, notamment des consultations sur tout dossier qui se répercute sur l'Accord, par exemple : les importants projets de réforme de l'administration douanière; les sauvegardes bilatérales; les services financiers; la désignation projetée d'un monopole; et d'autres questions d'intérêt commun.

Le principal organisme permanent est la Commission mixte du commerce canado-américain que dirigent le ministre du Commerce extérieur du Canada et le représentant du président des États-Unis pour les questions commerciales. La Commission supervise la mise en oeuvre de l'Accord, en surveille le développement et tente de résoudre les différends dès qu'ils se présentent. Lorsqu'il y a lieu, elle peut soumettre les différends à des groupes d'experts ou à un arbitre dont la décision est exécutoire pour les deux parties. La Commission a tenu sa première réunion à Washington le 13 mars 1989. Suite à l'obligation de mener des consultations permanentes, elle a convenu d'établir un nouveau groupe de travail mixte, qui relèvera d'elle et se penchera sur les règles d'origine ainsi que sur les questions

concernant les douanes et l'accès aux marchés. Un autre groupe de travail doit étudier les demandes que présentent les parties intéressées en vue d'accélérer la suppression des droits de douane sur certains produits; il a déjà reçu un grand nombre de demandes de ce genre de la part d'industries canadiennes et américaines. Les deux gouvernements ont adopté des procédures régissant l'examen de ces demandes. À l'issue de leurs consultations nationales, les deux pays engageront des discussions bilatérales en 1989 en vue d'appliquer autour du 1^{er} janvier 1990 les modifications qu'ils ont convenu d'apporter au tarif douanier prévu dans l'Accord.

La Commission a aussi créé officiellement les huit groupes de travail sur l'agriculture ainsi qu'un comité de surveillance, composé de représentants des organismes qui font partie des groupes de travail. La présidence du comité de surveillance sera assurée conjointement par le sous-secrétaire d'État aux affaires internationales et au commerce des marchandises des États-Unis et par le sous-ministre adjoint principal et coordonnateur de l'Accord de libre-échange pour le Canada, ou leurs représentants.

Il a également été convenu que les deux parties désigneraient leurs représentants principaux au groupe de travail sur les subventions en mai 1989 au plus tard, et qu'elles s'entendraient sur les attributions et la composition du comité sélect sur l'automobile en avril 1989 au plus tard. La Commission se réunira au moins deux fois par an.

Expansion du commerce d'exportation

Les États-Unis restent la cible principale des activités d'expansion commerciale du Ministère. Les exportations canadiennes vers les États-Unis représentent le quart du PNB du Canada et quelque deux millions d'emplois. Au compte du commerce des marchandises, l'excédent que le Canada enregistre avec les États-Unis est si considérable qu'il fait plus que compenser ses déficits avec tous ses autres grands partenaires commerciaux, sauf l'Union soviétique, la Chine et, récemment, le Japon.

Dans le cadre de son plan de communications sur le libre-échange, le Ministère a participé au cours de l'année à une série de conférences destinées à expliquer l'ALE à 6 230 hommes et femmes d'affaires et à les inciter à exploiter les débouchés que l'Accord créera. Organisées en collaboration avec les chambres de commerce locales, ces conférences ont été données en trois étapes dans 42 villes canadiennes, c'est-à-dire environ une conférence dans chaque grand centre d'affaires du pays.

Une fois la loi habilitante adoptée, le Ministère s'est penché sur les moyens à prendre pour aider les petits et moyens exportateurs à profiter pleinement de l'Accord. Ainsi, de concert avec l'Association des exportateurs canadiens, il a entrepris en janvier une série de séminaires sur le régime douanier des États-Unis, tel que modifié par l'Accord de libre-échange; plus de 2 200 hommes et femmes d'affaires ont assisté à ces réunions tenues dans 12 villes canadiennes. Une deuxième série de séminaires portant sur les marchés publics des États-Unis a eu lieu en février dans 10 villes; elle a attiré 900 personnes. Une troisième série de séminaires portant sur le financement des exportations vers les États-Unis est prévue pour avril 1989.

Au cours de l'année financière 1987-1988, les délégués commerciaux en poste dans 22 villes américaines et les agents de développement des marchés à l'administration centrale à Ottawa ont organisé près de 300 événements

promotionnels, financés dans le cadre de trois programmes. Le Programme de la stratégie nationale du commerce (SNC), qui met l'accent sur les manifestations promotionnelles complémentaires menées aux États-Unis, a généré des ventes directes à l'exportation de 371 millions de dollars, auxquelles devraient s'ajouter des rentrées de 541 millions de dollars au cours des 12 mois suivant la manifestation. Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME), dans le cadre duquel le gouvernement participe avec le secteur privé au financement de projets d'exportation qui d'ordinaire ne seraient pas entrepris sans aide, a produit des ventes sur place de 33 millions de dollars, qui devraient être suivies d'autres ventes de 414 millions de dollars au cours des 12 mois suivants. Le Programme des promotions parrainées par les missions, qui permet aux missions du Canada aux États-Unis de profiter des occasions de promotion qui se manifestent dans leur territoire, a généré au total des ventes immédiates de 9 millions de dollars auxquelles devraient s'ajouter des ventes de 74 millions de dollars au cours des 12 mois qui suivront.

Le 29 septembre 1988, le ministre Crosbie a annoncé qu'au cours des cinq prochaines années, le gouvernement affectera des fonds supplémentaires à la promotion du commerce afin d'aider les exportateurs canadiens à exploiter les débouchés que créera l'Accord de libre-échange. Concrètement, cela veut dire qu'environ 6 millions de dollars de plus seront consacrés chaque année à la promotion des exportations canadiennes sur le marché américain.

Ainsi doté, le Programme d'expansion du commerce avec les États-Unis englobe une très vaste gamme d'activités, notamment :

- (1) Le programme «Nouveaux exportateurs aux États frontaliers américains» (NEEF), une des initiatives les plus heureuses que le Ministère ait récemment entreprises aux États-Unis. Il initie les petites et moyennes entreprises de toutes les régions du pays au processus de l'exportation vers les États-Unis. Les missions qui participent au programme démystifient une activité qui peut sembler particulièrement intimidante au premier abord. Des 500 premières entreprises qui ont participé au programme, plus de la moitié y ont donné suite et leurs ventes initiales à l'exportation se sont élevées à 50 millions de dollars; ce chiffre correspond à environ 1 200 années-personnes d'emploi et à des revenus d'exportation de 211 \$ pour chaque dollar d'impôt dépensé dans le cadre du programme.
- (2) Le programme «Nouveaux exportateurs vers les États américains du Sud» (NEXUS), un nouveau programme destiné aux nombreuses petites et moyennes entreprises de toutes les régions du pays qui, par le passé, ont limité leur commerce avec les États-Unis aux États frontaliers constituant un prolongement logique de leur activité canadienne. Dans le cadre de ce programme, les firmes seront incitées à exploiter d'autres marchés régionaux des États-Unis en se joignant à des groupes sectoriels qui d'ordinaire se rendront à une foire régionale désignée ou visiteront une ville américaine où le Canada a une mission.
- (3) L'achèvement de l'informatisation des missions commerciales du Canada aux États-Unis, qui pourront ainsi profiter du système *WIN Exports*, le *Réseau mondial d'information sur les exportations*. Grâce à ce système, les agents commerciaux qui travaillent sur le terrain et à l'administration centrale peuvent consulter immédiate-

ment les dossiers sur les produits qu'offrent plus de 22 000 exportateurs canadiens. Le système n'a été créé qu'en 1986, mais il s'avère déjà un outil très prometteur.

- (4) Les États-Unis se composent en réalité de six ou sept marchés régionaux, très vastes mais distincts, dont chacun présente des caractéristiques uniques. Pour s'assurer que les exportateurs canadiens pénètrent plus avant dans le marché américain et surtout qu'ils profitent des nouveaux débouchés créés dans les grandes agglomérations urbaines, le Ministère a établi des bureaux commerciaux satellites, chargés d'exécuter les programmes commerciaux prioritaires par les moyens les plus rentables. Il possède maintenant des bureaux satellites à Orlando, Santa Clara, El Segundo, Pittsburgh, Cincinnati, Dayton, Saint-Louis, Philadelphie et Houston.

Pour aider les exportateurs canadiens à mieux profiter des débouchés offerts par l'Accord de libre-échange, le Ministère a décidé d'ouvrir cinq autres bureaux (San Juan, Miami, Princeton, San Diego et Denver) en 1989-1990. À l'automne de 1989, vingt-sept bureaux commerciaux veilleront à ce que les exportateurs canadiens puissent profiter au maximum des occasions de commerce qui se présentent dans chacune des grandes régions et chacune des agglomérations urbaines aux États-Unis.

- (5) Les achats de produits (autres que militaires) par le gouvernement fédéral des États-Unis, le plus gros acheteur de biens et de services au monde, se chiffrent à environ 41 milliards de dollars par année. Pour les firmes canadiennes, les occasions de faire des affaires avec le gouvernement sont aussi diverses que ne l'est le marché américain lui-même. En pratique, toutefois, les possibilités de vente sont entravées par un certain nombre d'obstacles réglementaires (comme les programmes de commandes réservées notamment aux petites entreprises) qui limitent la valeur des contrats. En abaissant ces limites (de 171 000 à 25 000 \$US), l'Accord de libre-échange a sensiblement amélioré la situation à cet égard. Les marchés publics ont été un secteur prioritaire en 1988-1989, comme en fait foi le programme de séminaires, de missions et de foires commerciales entrepris durant l'année, et ils seront de plus en plus pris en compte dans la programmation des Affaires extérieures à l'avenir.
- (6) Les ventes canadiennes de matériel de défense aux États-Unis se sont chiffrées à environ trois milliards de dollars en 1988 et sont constituées pour une bonne part de produits de haute technicité qui revêtent une importance critique pour le développement de l'infrastructure industrielle du Canada et l'accroissement de sa compétitivité sur les marchés civils et militaires à l'étranger. Même si le commerce du matériel de défense entre les États-Unis et le Canada est libéré dans une certaine mesure depuis de nombreuses années, le climat expansionniste général que créera l'Accord de libre-échange aura probablement pour effet d'accentuer cette tendance et de mieux faire accepter les capacités du Canada dans ce secteur.

Au cours de l'année, le Ministère a organisé 55 événements dans le cadre de son programme de promotion du commerce du matériel de défense avec les États-Unis; citons, entre autres : des missions de vendeurs qui ont visité

d'importants commandements d'achat aux États-Unis; des groupes d'acheteurs des États-Unis qui ont rendu visite à des exportateurs canadiens et inspecté leurs usines; et la participation d'entreprises canadiennes à de grandes foires américaines.

Promotion des investissements

Principale source d'investissements directs au Canada, les États-Unis sont une des grandes cibles des activités que le Ministère entreprend pour promouvoir les investissements. Près de 10 % du personnel des missions en poste aux États-Unis s'occupait du Programme de promotion des investissements (PPI), y compris des conseillers spéciaux en investissements affectés aux consulats généraux de Los Angeles et New York et chargés de donner suite aux occasions prometteuses auprès des cadres dirigeants dans ces grandes villes.

Depuis sa création en 1985, le PPI a mieux ciblé son activité sectorielle. Le programme vise de plus en plus à identifier et à encourager d'éventuels investisseurs dans des branches d'activité prioritaires (par exemple, l'électronique, la biotechnologie, les produits d'hygiène, les matériaux et procédés industriels de pointe); celles-ci apportent une forte concentration de technologie et offrent de bonnes possibilités de créer des emplois, d'améliorer les compétences professionnelles des travailleurs et d'accroître la capacité d'exportation du Canada. Les investissements «en rase campagne», les coentreprises, le partenariat stratégique et les contrats de licence sont très prisés.

Aux États-Unis, ce sont les missions qui exécutent le PPI au moyen de contacts avec des gens d'affaires. L'accent est mis sur des événements promotionnels particuliers (une soixantaine d'activités de ce genre ont été menées à bien au cours de l'année), à savoir : séminaires s'adressant à un groupe cible du monde des affaires américain et portant sur le climat d'affaires et d'investissement au Canada ainsi que sur les intérêts et la capacité de l'industrie canadienne; stands d'information sur les investissements dans les grandes foires commerciales et les principaux congrès industriels aux États-Unis; publicité destinée à promouvoir les investissements dans les secteurs prioritaires; campagnes de publipostage et télémarketing s'adressant à des clients potentiels désignés et, avant tout, les contacts personnels que les missions ont avec les investisseurs éventuels. Les missions canadiennes aux États-Unis sont en rapport avec environ 5 000 investisseurs éventuels chaque année. Suite à la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange, les investissements devraient augmenter sensiblement et les occasions de nouer des liens bilatéraux entre sociétés devraient se diversifier encore davantage.

L'exécution du PPI à l'étranger incombe d'abord au Ministère qui, pour remplir ses fonctions, doit avoir d'étroits rapports professionnels quotidiens avec d'autres organismes, dont : Industrie, Sciences et Technologie Canada (qui collabore à l'élaboration et l'exécution du PPI par ses apports sectoriels et régionaux, et qui donne suite aux occasions prometteuses); Investissement Canada (qui appuie les activités de promotion, les campagnes de publicité, les travaux de recherche et le suivi des occasions prometteuses); ainsi que les provinces et un grand nombre d'administrations régionales et municipales et d'associations industrielles. Le PPI complète et utilise d'autres programmes du Ministère, notamment les programmes d'expansion du commerce, d'apports technologiques, d'immigration des entrepreneurs, des affaires publiques et de liaison avec les

entreprises et le Congrès. Pour ce qui est surtout de l'immigration d'entrepreneurs et du développement des investissements, du commerce et de la technologie, les projets conjoints se sont révélés un des moyens les plus rentables d'utiliser les ressources affectées à la promotion.

Expansion du tourisme

Le tourisme contribue de façon significative à l'économie du Canada. En 1987, en plus d'avoir employé 600 000 personnes, il a rapporté directement 21 milliards de dollars, dont 6,3 milliards en devises étrangères (ce qui en a fait l'un des secteurs d'exportation les plus importants du pays).

Bien que le Canada accueille des visiteurs de tous les pays du monde, les États-Unis demeurent son principal marché touristique. En 1987, les États-Unis ont compté pour 93 % (37 millions) de toutes les arrivées internationales et pour 66 % (4,2 milliards de dollars) des recettes que le Canada a tirées du tourisme international.

Depuis 1982, l'exécution du programme du tourisme incombe conjointement à Tourisme Canada qui relève du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, et au ministère des Affaires extérieures. Ce dernier est chargé de l'exécution du programme à l'étranger, et plus précisément de l'élaboration de diverses activités lancées par le secteur privé et destinées à promouvoir de nouveaux produits touristiques canadiens.

Au cours de l'année, le gouvernement fédéral a dépensé près d'un million de dollars pour soutenir les actions de marketing locales, entreprises à l'initiative des missions commerciales aux États-Unis. En contrepartie, les provinces et le secteur privé ont versé le quadruple de l'apport fédéral. Ce programme a généré des recettes touristiques de 250 millions de dollars au Canada; la composante Réunions et congrès a rapporté 225 millions de dollars à elle seule.

Questions environnementales et transfrontières

Les pluies acides transfrontières sont restées le point de friction le plus important entre le Canada et les États-Unis. Lors de ses réunions trimestrielles avec son homologue américain, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a insisté sur le fait que, de l'avis du Canada, la meilleure façon de régler le problème des pluies acides transfrontières consiste à négocier un accord bilatéral sur la qualité de l'atmosphère fixant des objectifs et des délais précis pour réduire et maintenir les émissions acidifiantes à des niveaux qui ne dégradent pas l'environnement. Lorsque le Premier ministre s'est adressé aux deux Chambres réunies du Congrès en avril 1988, il a souligné la grande priorité que son gouvernement accorde à cet objectif et la détermination avec laquelle il le poursuivra. Il a précisé que le Canada continuerait à militer pour assainir l'environnement commun des deux pays et qu'il persévérerait jusqu'à ce que les cieux aient retrouvé leur pureté et jusqu'à ce que les pluies donnent de nouveau vie aux forêts et aux ruisseaux.

Malgré ces efforts, l'administration Reagan a continué de soutenir que la demande d'un accord bilatéral était prématurée et qu'il fallait procéder à de nouvelles études scientifiques.

Cependant, au cours de la campagne des élections présidentielles de 1988, des indices non équivoques ont permis de prévoir que la politique américaine changerait. Les deux candidats ont déclaré qu'ils étaient en faveur de la réduction des pluies acides. George Bush a affirmé que le temps des études était révolu et que l'heure était à l'action. Il a proposé que les émissions acidifiantes soient réduites de

«millions de tonnes» d'ici l'an 2000. Fidèle à ses promesses électorales, le président Bush a fait savoir en février 1989, lors de sa visite à Ottawa, que son administration présenterait sous peu un projet de loi sur les pluies acides et qu'une fois celui-ci adopté, des négociations pourraient s'engager avec le Canada en vue de conclure un accord bilatéral.

La mise en oeuvre du Protocole portant modification de l'Accord sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs a débuté en 1988; deux séries de consultations canado-américaines ont été lancées pour suivre les progrès réalisés à cet égard. En outre, dans le cadre du Plan de gestion des produits toxiques dans la rivière Niagara, à l'exécution duquel collaborent le Canada, les États-Unis, l'Ontario et l'État de New York, on a dressé des listes des produits chimiques que la réglementation des effluents devrait viser en priorité.

La sécheresse qui a sévi pendant l'été a poussé l'Illinois à proposer que de plus grandes quantités d'eau soient détournées du lac Michigan à Chicago. Le Canada a immédiatement informé les autorités américaines qu'il s'opposait depuis longtemps à de telles dérivations unilatérales des eaux des Grands Lacs.

En septembre, le Canada et les États-Unis ont demandé à la Commission mixte internationale de se pencher de nouveau sur le problème de la pollution atmosphérique dans la région de Windsor-Detroit en s'attachant plus particulièrement aux effets des produits chimiques toxiques qu'émettent les incinérateurs, étant donné les effets nocifs virtuels des émissions provenant de l'incinérateur de Detroit et d'autres incinérateurs plus petits dans la région.

Le Ministère a continué de faire valoir les préoccupations du Canada concernant les effets néfastes que la prospection et l'exploitation d'hydrocarbures dans les plaines côtières de la Réserve faunique nationale de l'Alaska risquent d'avoir sur la faune, et notamment sur la harde de caribous de la Porcupine. Il a aidé à organiser les visites que des représentants des autochtones, consommateurs de caribous, ont faites à Washington pour informer directement les législateurs américains de leurs préoccupations. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a abordé le sujet à plusieurs reprises avec son homologue américain.

Les négociations canado-américaines sur la construction des barrages Rafferty et Alameda, amorcées en janvier 1988, ont abouti en janvier 1989 à un projet d'accord auquel les délégations des deux pays ont donné leur aval.

En août 1988, le Canada et les États-Unis ont conclu un accord qui prévoit la construction conjointe d'une digue périphérique pour protéger la ville d'Emerson au Manitoba et le village de Noyes au Minnesota contre les inondations.

Énergie

Le commerce de produits énergétiques entre le Canada et les États-Unis est le plus important au monde; la valeur de ces échanges bilatéraux a dépassé 12 milliards de dollars en 1988. Pour appliquer la politique annoncée au Sommet de Québec en 1985, les deux pays ont continué de travailler à la suppression ou la réduction des barrières au commerce de l'énergie entre eux. Avant de conclure l'Accord de libre-échange, ils avaient déjà fait beaucoup de progrès et étaient presque parvenus à libérer complètement le commerce dans ce secteur. Avec l'entrée en vigueur de l'Accord, les relations bilatérales dans le domaine de l'énergie reposeront sur une base plus solide : le Canada s'est ménagé un accès sûr au marché américain et les États-Unis bénéficieront

d'un accès non discriminatoire aux approvisionnements énergétiques sûrs du Canada.

Transports

Le Mécanisme consultatif canado-américain sur le camionnage a cherché à accroître la compatibilité des normes de sécurité adoptées dans les deux pays. Le Mécanisme consultatif canado-américain sur les Grands Lacs et la Voie maritime a continué pour sa part à travailler à la gestion coopérative du réseau. Les deux pays ont amorcé un examen exhaustif de l'étude sur le pilotage dans les Grands Lacs, que le département des Transports des États-Unis a publiée en décembre.

À l'automne de 1988, après que le département des Transports des États-Unis eut publié ses règles finales sur l'abus de stupéfiants dans le secteur des transports, un groupe de travail bilatéral a été mis sur pied et chargé d'étudier les conséquences transfrontières virtuelles du contrôle de la présence de drogues dans tous les modes de transport.

Communications

Des problèmes ont de nouveau surgi de part et d'autre de la frontière au cours de l'année dans le domaine de la culture et des communications. La politique canadienne en matière d'édition et de distribution de livres a été source de préoccupations pour les États-Unis, surtout étant donné qu'une firme américaine a été obligée de se départir de deux petites maisons d'édition canadiennes. Les États-Unis ont aussi soulevé plusieurs questions relatives à la mise en oeuvre du régime canadien des droits de retransmission par câble, qui doit s'appliquer à compter du 1^{er} janvier 1990. Leurs préoccupations, dans ce cas, portaient sur la définition prévue des signaux de télévision éloignés, dont la retransmission obligerait les câblodistributeurs à payer des droits.

Le Canada a mené à terme ses négociations avec les États-Unis et le Mexique en vue de conclure une nouvelle entente trilatérale sur l'utilisation de l'orbite satellitaire géostationnaire. Des fonctionnaires canadiens et américains ont continué de travailler à la coordination de la prochaine génération de satellites fixes canadiens, Anik E. Le Canada a de nouveau pressé les États-Unis d'octroyer une licence à leur exploitant du système mobile de communications par satellite, lequel fournira ces services à toute l'Amérique du Nord de concert avec Telesat Canada.

Relations canado-américaines concernant la pêche

Les relations canado-américaines dans ce domaine sont dans une large mesure conditionnées par la géographie ainsi que par les habitudes migratoires et la valeur commerciale du poisson, ce qui met les deux pays en situation concurrentielle mais leur demande également de coopérer.

Une des principales séries de négociations que le Canada mène avec les États-Unis porte sur le saumon du fleuve Yukon. Ces pourparlers, qui progressent lentement, se sont engagés en 1985 dans le but de régler la répartition des prises de saumon d'origine canadienne. Environ 50 % du saumon chinook et keta qui se trouve dans le fleuve Yukon vient du Canada, mais entre 80 % et 90 % des prises annuelles vont aux États-Unis. En 1988-1989, les mesures prises en vue de préparer la prochaine session officielle de négociations, en avril 1989, visaient à faire avancer le dossier sur le fond. Le Canada continuera de débattre cette question avec les États-Unis.

Culture

Le Ministère, l'ambassade et les 12 missions consulaires ont intensifié leurs activités dans les milieux culturels, universitaires et publics aux États-Unis. La décision sur les relations culturelles internationales du Canada, prise par le Cabinet en 1986, a confirmé que les États-Unis sont le pays prioritaire en ce qui concerne la promotion des arts et les relations avec les universités. De nombreuses activités ont été menées dans le cadre du programme d'études canadiennes, qui vise à stimuler la recherche et les études sur le Canada dans les universités et collèges américains. En outre, les artistes canadiens ont eu plus d'occasions d'exposer leurs oeuvres et de donner des représentations partout aux États-Unis, dans le secteur public aussi bien que commercial. À ce chapitre, les événements marquant le 50^e anniversaire de l'Office national du film sont dignes de mention.

Le Ministère a fait des efforts soutenus pour communiquer à divers façonneurs de l'opinion américaine des renseignements factuels sur le rôle du Canada dans les relations entre les deux pays. Il a distribué plusieurs séries de publications qui présentent le point de vue du Canada sur d'importantes questions telles que les pluies acides, les relations commerciales et l'association des deux pays dans le domaine de la défense.

Des visites au Canada ont été organisées à l'intention de groupes influents, tels les membres du Congrès et leurs adjoints, les législateurs des États et les journalistes. Le

Ministère et ses missions ont en outre accordé plus d'importance aux relations avec les médias, ce qui a amené ces derniers à faire plus de place au Canada dans leurs reportages.

Relations parlementaires

Le Ministère a continué de favoriser les échanges parlementaires avec les États-Unis. Il a notamment subventionné de nouveau le Centre d'échanges interparlementaires afin de faciliter les visites réciproques de membres du Congrès et du Parlement. Par ailleurs, des législateurs américains sont venus au Canada y examiner le régime des soins de santé, et cinq membres du Sénat du Canada se sont rendus à Washington pour se familiariser davantage avec l'industrie américaine du gaz naturel, notamment en ce qui concerne les activités de commercialisation et de réglementation et l'impact que devrait avoir l'Accord de libre-échange dans ce secteur.

Europe de l'Ouest et Communauté européenne

L'approche de l'échéance de 1992, année cible pour l'achèvement du marché unifié par la Communauté européenne, occasionne des préparatifs particuliers dans de nombreux secteurs au Canada. La coopération politique européenne est d'une importance croissante pour les partenaires extérieurs de la CE. Les relations du Canada avec la CE sont le prolongement des relations étroites et fructueuses que le Canada a sur le plan bilatéral avec ses États membres. Les rapports avec les pays d'Europe de

Tableau 5
EXPORTATIONS CANADIENNES VERS L'EUROPE DE L'OUEST, PAR PAYS
(milliers de dollars canadiens)

	Exportations 1986		Exportations 1987		Exportations 1988		Variation 88/87	
		%		%		%		%
Belgique et Luxembourg	846 044	8,9	1 167 460	10,6	1 173 822	9,0	0,5	
France	1 012 839	10,7	1 086 753	9,8	1 221 258	9,4	12,4	
RFA	1 309 065	13,8	1 606 265	14,5	1 773 251	13,6	10,4	
Italie	711 705	7,5	868 968	7,9	1 034 565	7,9	19,1	
Pays-Bas	1 009 728	10,7	1 071 659	9,7	1 436 411	11,0	34,0	
Royaume-Uni	2 731 894	28,9	3 029 691	27,4	3 561 717	27,3	17,6	
Irlande	91 470	1,0	145 294	1,3	217 478	1,7	49,7	
Danemark	111 811	1,2	115 354	1,0	136 667	1,0	18,5	
Grèce	66 155	0,7	68 000	0,6	61 058	0,5	-10,2	
Portugal	154 745	1,6	174 026	1,6	169 002	1,3	-2,9	
Espagne	138 468	1,5	217 520	2,0	245 696	1,9	13,0	
Gibraltar	118	0,0	158	0,0	204	0,0	29,1	
Malte	1 131	0,0	1 833	0,0	1 787	0,0	-2,5	
Autriche	52 391	0,6	95 788	0,9	108 755	0,8	13,5	
Finlande	85 870	0,9	101 902	0,9	176 752	1,4	73,5	
Islande	7 627	0,1	12 780	0,1	12 829	0,1	0,4	
Norvège	319 841	3,4	321 188	2,9	489 069	3,7	52,3	
Suède	247 645	2,6	266 744	2,4	328 185	2,5	23,0	
Suisse	353 424	3,7	437 091	4,0	712 327	5,5	63,0	
Turquie	202 980	2,1	266 577	2,4	181 667	1,4	-13,9	
TOTAL	9 454 950	100,0	11 055 053	100,0	13 042 500	100,0	18,0	

Tableau 6
IMPORTATIONS CANADIENNES VENANT D'EUROPE DE L'OUEST, PAR PAYS
(milliers de dollars canadiens)

	Importations		Importations		Importations		Variation
	1986	%	1987	%	1988	%	88/87 %
Belgique et Luxembourg	569 775	3,8	557 162	3,4	609 971	3,2	9,5
France	1 664 526	11,0	1 590 126	9,8	2 864 404	15,1	80,1
RFA	3 572 878	23,7	3 649 601	22,5	3 847 124	20,3	5,4
Italie	1 750 747	11,6	1 793 862	11,1	1 953 530	10,3	8,9
Pays-Bas	664 274	4,4	742 547	4,6	762 291	4,0	2,7
Royaume-Uni	3 573 347	23,7	4 276 761	26,4	4 634 837	24,4	8,4
Irlande	173 482	1,1	200 048	1,2	219 673	1,2	9,8
Danemark	244 750	1,6	261 792	1,6	259 364	1,4	-0,9
Grèce	73 000	0,5	65 403	0,4	68 795	0,4	5,2
Portugal	82 398	0,5	95 034	0,6	119 558	0,6	25,8
Espagne	495 701	3,3	530 588	3,3	714 984	3,8	34,8
Gibraltar	124	0,0	102	0,0	121	0,0	0,0
Malte	4 031	0,0	1 971	0,0	66 060	0,3	...
Autriche	234 661	1,6	267 893	1,7	285 264	1,5	6,5
Finlande	261 180	1,7	295 857	1,8	343 032	1,8	15,9
Islande	20 896	0,1	24 684	0,2	14 169	0,1	-42,6
Norvège	296 272	2,0	307 955	1,9	494 203	2,6	60,5
Suède	785 695	5,2	892 053	5,5	931 692	4,9	4,4
Suisse	578 681	3,8	581 059	3,6	700 735	3,7	20,6
Turquie	59 314	0,4	78 783	0,5	72 497	0,4	-8,0
TOTAL	15 105 733	100,0	16 213 274	100,0	18 962 301	100,0	17,0

... La variation en pourcentage excède 999 %.

L'Ouest ont des fondements historiques, que les liens humains basés sur des cultures et des langues communes ont solidifiés au cours des générations.

Beaucoup d'événements et de rencontres qui interviennent sur la scène internationale sont l'occasion de resserrer les liens du Canada avec l'Europe de l'Ouest. Quatre des grandes nations d'Europe de l'Ouest et la Commission européenne participent comme le Canada aux sommets des pays industrialisés. Parmi les acteurs les plus importants des Négociations commerciales multilatérales en cours au sein du GATT, on retrouve la Communauté européenne et ses États membres. Dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, les contacts du Canada avec ses partenaires d'Europe de l'Ouest ont été continus tout comme ils le sont depuis 40 ans au sein de l'OTAN. Des questions telles la lutte contre le terrorisme international, les politiques touchant aux pêches et aux subventions à l'agriculture, la solution des conflits régionaux, les relations Est-Ouest, la Francophonie et le Commonwealth sont de celles qui nourrissent le dialogue étroit avec l'Europe de l'Ouest d'aujourd'hui.

Les échanges économiques du Canada avec l'Europe de l'Ouest, dont près de 90 % s'effectuent avec les États de la CE, continuent de progresser. Le gouvernement canadien met beaucoup d'espoir dans les possibilités de partenariat et de co-investissement que représente la coopération industrielle, scientifique et technologique.

Commerce

L'Europe de l'Ouest est la plus importante entité commerciale au monde. Avec son marché de 325 millions de con-

sommateurs relativement aisés, la Communauté européenne même est le premier exportateur et le deuxième importateur en importance au monde. En 1987, l'Europe de l'Ouest a importé pour plus de 600 milliards de dollars de marchandises, sans compter les échanges commerciaux entre les pays membres de la CE et avec les États membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE). La Communauté européenne comptait pour 450 milliards de dollars de ces importations, soit 15,4 % du commerce mondial. Le PIB de la Communauté européenne, qui est à peu près égal à celui des États-Unis, dépasse 4 billions de dollars américains.

En 1988, les exportations canadiennes vers l'Europe de l'Ouest se sont chiffrées à 13,04 milliards de dollars, soit une hausse de 18 % par rapport à 1987. À de nombreux égards, les pays d'Europe de l'Ouest sont un marché idéal pour les exportateurs canadiens : ils ont les liquidités voulues et sont à la recherche de produits de haute qualité et de technologies avancées. Depuis le début des années 80, environ 60 % des exportations canadiennes vers l'Europe de l'Ouest ont été constituées de produits transformés à valeur ajoutée ou de produits finis. Pour accroître leurs exportations, les firmes canadiennes doivent élaborer des stratégies plus perfectionnées et concurrentielles d'investissement et de commercialisation, et s'engager à long terme à faire affaires à l'intérieur du marché unique européen de 1992.

L'Europe de l'Ouest est également la deuxième source de capitaux étrangers au Canada; c'est aussi la source qui affiche le taux de croissance le plus élevé. Les investissements directs de la Communauté européenne au Canada ont atteint 19,9 milliards de dollars en 1987, soit une augmenta-

tion de plus de 50 % depuis 1980. Ce chiffre correspond à près de 80 % des investissements directs faits au Canada et ne provenant pas des États-Unis.

Relations sur le plan de la science et de la technologie

Le Canada a conclu six accords bilatéraux de coopération scientifique et technique avec l'Europe de l'Ouest. Outre l'Accord cadre de 1976 avec la Communauté européenne, il a des accords avec la France, l'Allemagne et la Belgique et des échanges de lettres avec la Grande-Bretagne et la Norvège. Puisque le Canada doit tirer profit des nouveaux débouchés que créeront l'unification du marché européen en 1992 et l'Accord de libre-échange en Amérique du Nord, ses relations scientifiques et techniques avec l'Europe de l'Ouest ont pour but général de jeter des ponts grâce aux travaux de recherche conjoints qui lui apporteront des avantages économiques et industriels. Le Ministère a appuyé les efforts que le secteur privé a faits pour étudier la possibilité de collaborer à des projets de recherche dans le cadre du programme Euréka. Une entreprise canadienne a participé pleinement à un projet pour la première fois en 1988. Le Ministère administre quatre importants programmes bilatéraux de coopération scientifique et technique dont les réussites sont attribuables en grande partie à la collaboration et l'aide actives des provinces et des organismes fédéraux à vocation scientifique et technique.

Immigration

En 1988-1989, la plupart des missions canadiennes en Europe de l'Ouest ont accordé une attention particulière à l'exécution de la Loi sur l'immigration. Avec l'entière collaboration des compagnies aériennes et des autorités aéroportuaires en Europe de l'Ouest, les missions canadiennes se sont efforcées d'endiguer le flux d'immigrants clandestins qui tentent d'entrer au Canada munis de faux visas ou documents de voyage. Par ailleurs, plusieurs missions, notamment celles de Bonn, de Bruxelles et de La Haye, ont passé beaucoup de temps à contrôler les indications et les rumeurs selon lesquelles des navires transportant des immigrants clandestins se préparaient à partir pour le Canada.

Avec l'appui financier d'Investissement Canada, les missions canadiennes ont participé avec les provinces à des campagnes lancées pour inciter les entrepreneurs et les investisseurs à immigrer au Canada. Ces efforts ont donné de bons résultats encore cette année : ils ont permis d'attirer 536 entrepreneurs et investisseurs qui ont investi environ 3,14 milliards de dollars au Canada, soit 305 % de plus que l'année précédente.

Le Canada a délivré 33 490 visas à d'éventuels immigrants d'Europe de l'Ouest, ce qui fait de cette région la deuxième source en importance de nouveaux immigrants canadiens. De plus, les services d'immigration ont remis 64 713 visas à des visiteurs, des étudiants et des travailleurs temporaires.

Plusieurs missions, notamment à Athènes, à Ankara, à Rome et à Bonn, ont collaboré au programme canadien pour les réfugiés en délivrant 8 129 visas à des réfugiés d'Europe de l'Est, d'Afrique et du Moyen-Orient, soit près de deux fois plus que l'année précédente.

Conformément aux priorités du gouvernement canadien en matière d'immigration, les services ont été agrandis à Ankara, à Bonn, à Bruxelles, à Rome et à La Haye en 1988-1989.

Relations culturelles

De nombreuses tournées d'artistes canadiens et leur participation à des expositions et à des festivals ont contribué à raffermir et à enrichir les liens culturels entre le Canada et l'Europe de l'Ouest. Le Canada a été l'invité d'honneur à la Foire du Livre de Göteborg, en Suède, en août 1988. Durant l'été de cette même année, le Carrousel de la Gendarmerie royale du Canada a effectué une vaste tournée qui incluait l'Irlande, la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas, la France, la Suisse et la Belgique. Une quarantaine de journalistes européens ont été invités par le Ministère à se rendre au Canada afin de se familiariser avec son développement économique et social. Les entreprises culturelles canadiennes ont continué à s'installer sur les marchés européens, tandis que le Canada accueillait des troupes et des expositions d'Europe de l'Ouest. La coopération dans le domaine de l'audio-visuel, le cinéma et la télévision a connu un essor considérable. Les échanges universitaires se sont activement poursuivis, de pair avec l'ensemble des programmes mis en oeuvre dans le cadre des ententes culturelles, notamment avec la France, l'Italie, la Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

Communauté européenne

En 1988, les échanges commerciaux du Canada avec la Communauté européenne ont augmenté au même taux qu'en 1987, soit 18 %. Puisque ses exportations se chiffraient à 10,7 milliards de dollars et ses importations à 16 milliards de dollars, le Canada a enregistré un déficit commercial considérable de l'ordre de 5 milliards de dollars pour la troisième année de suite. Le cours du dollar canadien par rapport à l'ECU, qui avait baissé pendant deux années de suite pour se situer à 0,65 ECU en 1987, est remonté à 0,74 ECU à la fin de 1988.

Les activités et les événements suivants ont marqué les relations commerciales du Canada avec la Communauté :

- Le Premier ministre a rendu visite au président de la Commission des Communautés européennes (le 4 mars 1988) et pris des mesures pour améliorer les relations commerciales entre le Canada et les Communautés européennes.
- Le 6 juin, le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie a rendu visite à son homologue de la Commission et ménagé aux entreprises canadiennes un accès aux programmes de recherche-développement à frais partagés de la Communauté.
- Les démarches diplomatiques que le Canada a faites auprès de la Communauté européenne concernant la taxe prévue sur les corps gras et les huiles, le cautionnement à verser pour les importations de pois et de fèves, la majoration des droits de douane sur le millet, les exportations de farine subventionnées par la CE vers Cuba et l'étiquetage des fourrures ont eu l'effet recherché, c'est-à-dire qu'elles ont réussi à supprimer, à atténuer ou à retarder les incidences de ces mesures. Par ailleurs, d'importants différends sont restés sans solution dans le domaine des pêches, surtout en ce qui a trait à l'exploitation rationnelle des stocks de poisson dans la zone relevant de l'OPANO. Le Canada a maintenu sa position de longue date en faveur de la protection des stocks.

- Les sous-comités de la coopération industrielle et des sciences et de la technologie, constitués en vertu de l'Accord cadre de coopération commerciale et économique de 1976, se sont réunis les 17 et 18 octobre. De nouveaux projets destinés à encourager la coopération industrielle entre des firmes du Canada et de la Communauté ont été entrepris au cours de l'année dans les secteurs des appareils médicaux ainsi que des aliments congelés et réfrigérés. Un accord qui prévoit l'exécution conjointe de travaux de recherche en fusion nucléaire a également été signé.
- Le Ministère a amorcé un grand programme destiné à aider les entreprises canadiennes à soutenir les paris et à profiter des débouchés que présentera l'unification du marché européen en 1992. La première partie d'une étude de l'incidence du marché unique européen sur le commerce, les investissements et la technologie du Canada a été terminée à temps pour une grande conférence sur le sujet qui a eu lieu à Toronto, où les résultats ont été portés à l'attention du monde des affaires. Des groupes de travail interministériels sur les principaux secteurs industriels qui seront touchés par les directives d'harmonisation de la CE ont été mis sur pied et chargés de suivre l'application de la nouvelle législation de la Communauté puis de recommander des plans d'action.
- Se sont poursuivies sans issue les négociations bilatérales que le Canada a engagées pour obtenir réparation des effets néfastes de l'élargissement de la CE en 1986 sur ses exportations de morue salée verte, de blé et d'orge, ainsi que de l'atteinte portée par l'élargissement précédent de la CE à ses droits relatifs à ses exportations d'orge et de blé de qualité. Le Canada est parvenu à un accord avec la Communauté au sujet de la mise en oeuvre du rapport du GATT sur les pratiques des régions canadiennes des alcools, sauf pour ce qui est de la bière.
- L'ébauche d'une étude sur un système mondial d'échange d'énergie à base d'hydrogène, auquel participerait Hydro-Québec, a été complétée en 1988. En octobre, un groupe de hauts fonctionnaires a procédé à une revue bilatérale de la coopération dans le domaine des sciences et de la technologie à Ottawa.

Royaume-Uni

Le Royaume-Uni est resté le troisième partenaire commercial du Canada, après les États-Unis et le Japon, et la deuxième source d'investissement direct étranger. En 1988, le commerce de marchandises avec la Grande-Bretagne a atteint 8,1 milliards de dollars, en hausse de 12 % par rapport à 1987. Les exportations canadiennes au Royaume-Uni ont augmenté de 23 % comparativement à l'année précédente pour se chiffrer à 3,5 milliards de dollars, soit plus de 28 % de l'ensemble des exportations du Canada vers la Communauté européenne. Le Royaume-Uni a enregistré un excédent commercial d'environ 1,1 milliard de dollars, qui est principalement attribuable aux importations canadiennes de pétrole de la mer du Nord. Cet accroissement de la valeur totale des échanges commerciaux avec le Royaume-Uni doit aussi être considéré à la lumière de la résolution du gouvernement britannique de soutenir le cours de la livre sterling à un niveau relativement élevé. Pour ce qui est de la promotion du commerce, 18 firmes canadiennes ont participé à deux foires internationales tenues en

Grande-Bretagne et elles y ont réalisé des ventes sur place de 3 millions de dollars. De plus, diverses missions et manifestations commerciales ont été organisées au cours de l'année, notamment le salon «Canada Nouveau» qui a eu lieu à l'automne de 1988 et qui mettait en vedette le design, les arts et les produits alimentaires canadiens, et le «Carrefour Canada-Royaume-Uni» qui a lancé 40 petites entreprises canadiennes de pointe sur le marché britannique. Le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, a visité Londres au mois de février, tandis que des officiels du ministère britannique du Commerce et de l'Industrie ont visité Ottawa en janvier et en juin. Un bon nombre (environ 50) de projets scientifiques et techniques ont continué de progresser.

Les consultations régulières sur les questions politiques, économiques et de défense se sont poursuivies à un haut niveau. De nombreuses visites dans les deux sens ont montré à quel point les relations entre les deux pays sont étroites et diversifiées. Le premier ministre Mulroney s'est rendu à Londres en mai lors d'une tournée des pays du Sommet. À l'occasion du Sommet économique de Toronto en juin, Mme Thatcher s'est aussi rendue à Ottawa et elle a pris la parole devant le Parlement. En mars, M. Mulroney s'est de nouveau rendu à Londres pour une visite officielle de deux jours. Ces rencontres fournissent aux deux chefs de gouvernement l'occasion d'aborder des dossiers bilatéraux et multilatéraux. M. Clark et sir Geoffrey Howe se voient régulièrement à Ottawa et à Londres ainsi qu'au cours de rencontres multilatérales comme les conférences de l'OTAN et du Commonwealth. Ils se sont réunis de nouveau à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York en septembre. Divers membres de la famille royale viennent au Canada de temps à autre et le gouverneur général a visité la Grande-Bretagne en août. D'autres ministres canadiens (y compris des ministres provinciaux) et britanniques se rendent souvent visite pour faire avancer les objectifs bilatéraux. La visite du premier ministre du Québec, M. Bourassa, en janvier est digne de mention à ce chapitre.

La série de colloques Canada-Royaume-Uni s'est poursuivie en 1988. La réunion de Toronto sur l'enseignement secondaire a été couronnée de succès et il a été décidé de tenir le prochain grand colloque au Royaume-Uni en 1989.

République fédérale d'Allemagne

Les relations entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne ont continué à se développer. Pour le Canada, la RFA reste l'un de ses partenaires les plus importants au sein de l'OTAN, sa troisième source d'investissements directs étrangers, son quatrième partenaire commercial, son partenaire d'Europe de l'Ouest le plus important dans le domaine des sciences et de la technologie, et constitue un important bassin d'immigrants parmi les gens d'affaires.

La période à l'étude a vu une série de visites de haut niveau entre les deux pays, dont les points culminants ont été la première visite du chancelier Kohl au Canada en juin, qui a été couronnée de succès, et la visite du premier ministre Mulroney à la base des Forces canadiennes à Lahr. Les ministres allemands des Affaires étrangères et des Finances se sont rendus eux aussi au Canada pour le Sommet économique de Toronto. Les premiers ministres provinciaux Bourassa et Peterson sont allés en RFA au cours de l'année pour y promouvoir les intérêts économiques croissants de leurs provinces. Le ministre des Finances, le ministre de l'Expansion industrielle régionale et le

ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie du Canada se sont rendus en RFA pour y servir les intérêts commerciaux et financiers du Canada. D'autres visites bilatérales effectuées au cours de l'année ont porté notamment sur la coopération dans les domaines de l'agriculture, de la défense et des communications.

Les échanges commerciaux entre le Canada et la RFA connaissent une expansion impressionnante; leur valeur a atteint 5,6 milliards de dollars en 1988. Cependant, même aujourd'hui, ces flux bilatéraux ne correspondent qu'à environ 1 % des exportations de chacun des deux pays, et le Canada enregistre encore un déficit commercial avec l'Allemagne (2,1 milliards de dollars en 1988). La technologie de pointe et la transformation sont des secteurs clés qui offrent des possibilités pour l'expansion des marchés. Le Ministère met en oeuvre un programme actif destiné à favoriser les intérêts commerciaux et économiques du Canada. Par exemple, avec le parrainage du gouvernement, environ 170 entreprises canadiennes ont participé aux nombreuses foires internationales tenues en Allemagne au cours de l'année. De plus, le Ministère parraine des conférences et séminaires permanents, destinés à accroître l'intérêt que le Canada suscite parmi les entrepreneurs et les investisseurs allemands.

La conférence annuelle de Grainau en Allemagne, qui est le forum international reconnu de promotion des études canadiennes dans les universités européennes de langue allemande, est largement parrainée par le Ministère. Un autre événement annuel important est la conférence *Atlantik Brueke*, une organisation canado-allemande du secteur privé; elle a eu lieu pour la troisième fois à Toronto en 1988. L'*Atlantik Brueke* fournit à d'éminents politiciens, responsables gouvernementaux, universitaires et journalistes des deux pays l'occasion de se réunir pour discuter de sujets d'intérêt commun. C'est un autre canal utile par lequel les deux pays peuvent renforcer leurs relations bilatérales.

France

L'accord global signé le 30 mars 1989 entre le Canada et la France sur les arrangements intérimaires de pêche et sur le Compromis d'arbitrage relatif à la frontière maritime au large des côtes du Canada et de Saint-Pierre-et-Miquelon constitue certes un des points saillants de la dernière année dans le domaine des relations entre nos deux pays. Les deux capitales ont également décidé de soumettre à un tribunal d'arbitrage composé de cinq juges le soin de déterminer leur espace maritime respectif au large de Terre-Neuve et de l'archipel français. Cet accord met fin à un différend de trois ans entre le Canada et la France sur les questions de pêche.

C'est également à la fin du mois de mars 1989 que la France annonçait sa décision de dispenser de l'obligation du visa les ressortissants canadiens se rendant en France pour des séjours inférieurs à trois mois.

Le premier ministre Mulroney a rencontré le président Mitterrand et le premier ministre Rocard en mai 1988 à Paris dans le cadre de sa tournée pré-Sommet économique. Il a revu ces derniers au Sommet de Toronto en juillet 1988 ainsi qu'au Sommet sur l'Environnement de La Haye en mars 1989. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a quant à lui rencontré son homologue, M. Roland Dumas, à la réunion ministérielle de l'OCDE de mai 1988 à Paris ainsi qu'à la Conférence sur les armes chimiques tenue dans la capitale française en janvier 1989.

Cette dernière année a également été témoin de la visite en France du premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, laquelle a eu lieu au début de l'hiver 1989. À noter également la visite, au début du printemps 1989, du premier ministre de l'Ontario, M. David Peterson. Il s'agissait de la toute première fois qu'un chef de gouvernement de l'Ontario effectuait un séjour officiel en France. Des délégations de la Fédération des Francophones hors Québec de même que de la Société Nationale des Acadiens ont également été reçues aux plus hauts niveaux du gouvernement français à l'automne 1988.

Parmi les visites survenues au cours de cette période, soulignons celles du ministre M. Michel Delebarre, de M. Raymond Barre, député et ancien Premier ministre, d'une délégation de la Commission des Affaires sociales du Sénat français et d'un groupe de six députés français provenant de différents partis politiques venus effectuer une visite de familiarisation au Canada.

La XIIIe session de la Commission mixte culturelle France-Canada s'est tenue à Paris du 22 au 24 novembre 1988. Les Canadiens ont aussi accès depuis septembre 1988 à un nouveau réseau international de télévision francophone (TV 5). En mai 1988, la septième session de la Commission mixte scientifique Canada-France s'est déroulée à Paris.

Un afflux d'importations d'origine française a porté la valeur des échanges commerciaux bilatéraux à 4 milliards de dollars en 1988, une hausse de 53 %. La France est maintenant le cinquième partenaire commercial du Canada, se rangeant derrière les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni et l'Allemagne de l'Ouest. Le déficit commercial du Canada avec la France a grimpé à 1,6 milliard de dollars, cette augmentation étant principalement attribuable aux premières livraisons d'Airbus à Wardair. Les exportations françaises vers le Canada ont augmenté de 80 % pour atteindre 2,9 milliards de dollars, alors que les exportations canadiennes vers la France ont enregistré une plus modeste hausse de 13 %, se situant à 1,2 milliard de dollars.

Les investissements canadiens en France, que les grandes multinationales ont dominés par le passé, se sont élargis par suite des achats qu'ont faits récemment des entreprises de taille moyenne telles que Cascades (les cartons) et les Plastiques Modernes (les plastiques). Par ailleurs, Northern Telecom a mis en chantier une usine de PABX (autocommunications privées) à Verdun.

La promotion des investissements, de la technologie et du tourisme a continué de donner d'excellents résultats. Dans sa dernière année, le Plan d'action économique pour la France a de nouveau appuyé le Club de relations d'affaires Canada-France, qui est un organisme de haut niveau, ainsi que des missions commerciales régionales et les visites de journalistes économiques.

Italie

Les relations bilatérales avec l'Italie ont continué à se développer durant la dernière année. Elles se sont caractérisées par une volonté mutuelle d'intensifier nos échanges dans tous les domaines. Les relations culturelles, tant sur le plan artistique qu'universitaire, favorisées par la présence d'une importante communauté canadienne d'origine italienne, se sont poursuivies à un rythme élevé. Il existe tout particulièrement une volonté d'accroître les échanges de produits de haute technologie, et de favoriser l'investissement et la coopération industrielle. Cette volonté a abouti à la signature

le 1^{er} août 1988 d'un Accord de coopération industrielle et économique.

Sur le plan commercial, on a assisté à une progression des échanges qui atteignaient 2,9 milliards de dollars en 1988 au profit de l'Italie, contre 2,5 milliards l'année précédente. Les exportations italiennes vers le Canada atteignaient près de 2 milliards de dollars, soit une augmentation de 14,4 % par rapport à 1987. Les exportations canadiennes vers l'Italie totalisaient \$1 034 millions de dollars, représentant une hausse de 19 % sur 1987.

Du 29 janvier au 1^{er} février 1989 s'est déroulée une importante mission d'affaires canadienne à Rome et à Milan, dirigée par le ministre du Commerce extérieur, l'honorable John Crosbie. Il a co-présidé à cette occasion, avec le ministre du Commerce extérieur italien, l'honorable Renato Ruggiero, la première réunion du Groupe de travail sur la coopération industrielle et économique. Des visites de parlementaires et de hauts fonctionnaires dans les deux sens ont également contribué au dialogue politique et au raffermissement des liens entre nos deux pays. Un amendement à la Convention fiscale de 1977 a été signé le 20 mars 1988 afin de permettre des modifications touchant les pensions.

Pour sa part, le vice-premier ministre et ministre des Affaires culturelles du Québec, Madame Lise Bacon, effectuait une visite officielle à Rome le 5 décembre et rencontrait le ministre des Biens et Sites culturels d'Italie, Madame Vincenza Bono-Parrino. Celle-ci avait visité le Québec à l'invitation de Madame Bacon en septembre 1988, et inauguré une exposition consacrée à Christophe Colomb, à Ottawa.

Le désir des autorités italiennes d'établir un Comité d'émigration italien en territoire canadien a été au centre des entretiens entre le ministre d'État aux Finances, M. Gilles Loiselle, et le sous-secrétaire d'État italien aux Affaires étrangères, le sénateur Gilberto Bonalumi, lors de son passage à Ottawa en mars 1989.

Suisse

Les échanges bilatéraux entre le Canada et la Suisse ont totalisé 1,4 milliard de dollars en 1988, soit une augmentation de près de 400 millions de dollars sur 1987. Les exportations canadiennes ont augmenté de plus de 275 millions de dollars, pour un total de 712 millions de dollars en 1988. La Suisse est le septième important investisseur étranger au Canada. Les emprunts canadiens publics et privés sur les places financières suisses atteignent tous les ans environ 3 à 4 milliards de dollars. Le nombre de touristes suisses visitant le Canada en 1988 a dépassé les 76 000, ce qui place la Suisse au 10^e rang du marché touristique canadien dans le monde et représente une augmentation de plus de 22 % sur l'année précédente.

Le ministre du Commerce extérieur, l'honorable John Crosbie, a dirigé la délégation canadienne au Symposium de Davos (une réunion informelle de spécialistes gouvernementaux du domaine économique qui a lieu tous les ans), en janvier 1989. Les premiers ministres de la Colombie-Britannique et du Québec, accompagnés de hauts cadres dirigeants du monde des affaires, ont participé également à l'événement.

Espagne et Portugal

En 1988, les échanges commerciaux du Canada avec l'Espagne et le Portugal ont augmenté de 20 % et ont atteint la valeur record de 1,2 milliard de dollars. En septembre, le

Canada et l'Espagne ont signé un accord relatif au transport aérien, qui prévoit l'accroissement des liaisons aériennes entre les deux pays. Une délégation du Parlement espagnol a visité le Canada pour étudier son réseau médico-hospitalier. Le Canada a engagé des discussions avec l'Espagne sur une vaste gamme de sujets, y compris les opérations de maintien de la paix, les affaires des Nations Unies, la coopération en matière de défense, ainsi que la coopération culturelle et scientifique. Le Portugal a poursuivi sa politique de privatisation et ses programmes d'investissement au cours de l'année; ces mesures ont intéressé des gens d'affaires canadiens. La coopération canado-portugaise en matière de défense s'est poursuivie avec une visite de l'Académie portugaise nationale de la défense. Les deux pays ont aussi étudié des domaines de coopération éventuelle et sont en train de formuler des projets.

Le Saint-Siège

La communauté internationale a pu vérifier une fois de plus l'autorité morale du Vatican à l'occasion de la publication de deux importants documents sur les minorités et sur le racisme. La mission du Canada accréditée au Vatican maintient des liens étroits avec les autorités de l'Église et s'enquiert régulièrement de ses positions sur les droits de la personne, la liberté religieuse, le développement international et d'autres sujets d'intérêt pour le Canada. La dimension bilatérale de nos liens avec le Saint-Siège demeure également importante. De nombreuses personnalités officielles canadiennes ainsi que de nombreux dignitaires religieux visitent annuellement le Saint-Siège. C'est ainsi que, le 2 janvier 1989, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a rencontré le Pape Jean-Paul II avec lequel il s'est entretenu de grandes questions d'actualité qui préoccupent la communauté internationale.

Autriche

En 1988, les échanges commerciaux entre le Canada et l'Autriche atteignaient 394 millions de dollars, en hausse de près de 30 millions de dollars par rapport aux chiffres de 1987. Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères d'Autriche, Monsieur Thomas Klestil, était de passage à Ottawa en octobre 1988. Ses rencontres avec les fonctionnaires canadiens ont permis de poursuivre le dialogue fructueux entre les deux pays dans le domaine de la politique internationale. Le ministre de l'Éducation, des Arts et des Sports d'Autriche, Madame Hilde Hawlicek, a accompagné l'orchestre philharmonique de Vienne qui donnait une représentation à Toronto en octobre 1988. Elle a également visité les villes d'Ottawa, de Québec et de Montréal. Des négociations sur les lignes aériennes entre les deux pays ont eu lieu en novembre 1988.

Pour sa part, le ministre associé de la Défense, Madame Mary Collins, a eu des entretiens avec les autorités autrichiennes à Vienne en marge des cérémonies de mars 1989 soulignant le début des travaux des deux nouvelles séries de négociations, l'une portant sur la réduction des forces armées conventionnelles en Europe et l'autre sur les mesures de confiance.

Pays du Benelux

Les échanges commerciaux avec la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg ont poursuivi leur remarquable ascension en 1988 passant d'une valeur de 3,5 milliards de dollars en 1987 à près de 4 milliards de dollars, faisant de cette région un important partenaire commercial du Canada. Le surplus en faveur du Canada est supérieur à un milliard de dollars.

Les échanges commerciaux avec la Belgique se sont chiffrés à 1,7 milliard de dollars en 1988, soit une variation à la hausse d'environ 100 millions de dollars par rapport à 1987. Le Premier ministre et d'autres ministres du cabinet, soit ceux des Affaires extérieures, du Commerce extérieur et de la Défense nationale, se rendent fréquemment en Belgique dans le cadre des réunions de l'OTAN ou de visites auprès de la Commission de la Communauté européenne. Le ministre fédéral de l'Environnement, Monsieur Lucien Bouchard, s'y est rendu pour sa part en mars 1989. Le premier ministre du Québec, Monsieur Robert Bourassa, a effectué une visite de travail en Belgique en janvier 1989. Le président de la Communauté française de Belgique, Monsieur Valmy Féaux, a participé à Montréal au lancement de TV-5 Canada/Québec. Des discussions sur un traité d'extradition ont eu lieu en septembre 1988. Enfin le Canada et la Belgique ont procédé à une revue de leur coopération culturelle au cours de l'automne 1988.

Le fait marquant des relations bilatérales entre le Canada et les Pays-Bas fut la visite d'État que Sa Majesté, la reine Beatrix, et son Altesse royale, le Prince Claus, ont effectué au Canada en mai 1988. Cette visite venait souligner l'excellence de ces relations. Les ministres des Affaires étrangères et du Commerce international ont accompagné le couple royal. Le ministre de l'Environnement du Canada et son collègue néerlandais ont signé en mai 1988, en présence de la reine, un Mémoire d'entente de coopération bilatérale dans le domaine de l'environnement. Les deux pays se sont également entendus à la mi-mai sur le texte d'un nouvel accord aérien. En septembre 1988, le ministre de l'Éducation et des Sciences des Pays-Bas, Monsieur Deetman, effectuait une visite au Canada.

En février 1989, les négociations touchant un traité d'extradition furent complétées de même que celles d'un accord supplémentaire apportant certaines modifications à l'accord de sécurité sociale entre les deux pays. Au cours de l'année, le premier ministre de la Colombie-Britannique, Monsieur Vander Zalm, s'est également rendu aux Pays-Bas. Le premier ministre du Canada, Monsieur Brian Mulroney, accompagné du ministre de l'Environnement, Monsieur Lucien Bouchard, étaient présents à La Haye les 10 et 11 mars 1989 dans le contexte d'une conférence environnementale et ont eu des entretiens avec leur homologue néerlandais respectif. En 1988, environ 100 000 touristes néerlandais sont venus au Canada alors que le total des investissements néerlandais au Canada atteignait 2,5 milliards de dollars cette même année, faisant des Pays-Bas la quatrième source en termes d'investissements étrangers au Canada. Les échanges commerciaux ont progressé de 390 millions de dollars par rapport à 1987 pour totaliser 2,1 milliards de dollars en 1988.

Le Canada et le Luxembourg ont signé un accord de double imposition en février 1989. Des négociations en matière de sécurité sociale ont eu lieu en mars entre les deux pays, au Luxembourg.

Irlande

L'Irlande est le 14^e marché extérieur du Canada, tandis que le Canada est le 12^e marché extérieur de l'Irlande. La valeur des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint 437 millions de dollars en 1988. Les exportations canadiennes ont dépassé 217 millions de dollars en 1988, soit 50 % de plus que l'année précédente; elles se composaient principalement d'ordinateurs et pièces de rechange, de matériel télé-

phonique, de bois de construction, de pâte de bois, de blé et de moteurs d'aéronef et pièces de rechange. L'Irlande est la 13^e source d'investissements directs étrangers au Canada; ces apports de capitaux se chiffraient à environ 199 millions de dollars à la fin de 1986. Par ailleurs, les investissements directs canadiens en Irlande se sont élevés à 795 millions de dollars en 1986, ce qui fait de l'Irlande la septième destination des capitaux canadiens investis directement à l'étranger.

Les relations entre le Canada et l'Irlande sont excellentes et reflètent divers facteurs, notamment la présence au Canada de plus d'un million d'habitants d'origine irlandaise. De plus, les deux pays ont beaucoup collaboré aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. En août, le gouverneur général a fait une visite privée en Irlande, puis le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères d'Irlande s'est rendu en visite officielle à Ottawa en mars. En 1988, l'Irlande a célébré le millénaire de la fondation de Dublin; dans le cadre des fêtes, le Carrousel de la GRC a donné un spectacle à la Société royale de Dublin en mai, puis, en septembre, le maire de Dublin a visité Ottawa où elle a rencontré son homologue ainsi que la présidente de la Commission de la Capitale nationale, et des représentants des deux pays ont planté des érables canadiens à deux endroits à Dublin. En outre, le navire HMCS Saguenay s'est rendu en Irlande dans le cadre des célébrations marquant le 150^e anniversaire de la première traversée de l'Atlantique par un vapeur. L'ambassadeur du Canada en Irlande a été invité à prendre la tête du défilé de la Saint-Patrice à Toronto, le premier qui y était organisé depuis plus de 100 ans. Plusieurs dignitaires canadiens ont visité l'Irlande, y compris des représentants de la province de Terre-Neuve et le primat de l'Église anglicane au Canada.

Turquie

Les échanges commerciaux entre le Canada et la Turquie ont ralenti légèrement en 1988 par suite des compressions budgétaires appliquées en Turquie. Comme la Turquie doit rembourser quelque 7 milliards de dollars sur sa dette en 1988 puis une somme égale en 1989, les fonds affectés aux projets parrainés par l'État ont été réduits en conséquence. Les sociétés canadiennes continuent de se positionner dans le marché turc et poursuivent des projets d'environ 2 milliards de dollars. En février, M. John McDermid, ministre d'État (Privatisation et Affaires réglementaires), s'est rendu en Turquie pour y assister à la cérémonie de paraphage qui a marqué la sélection d'une firme canadienne pour la négociation finale du contrat du réseau de transport en commun d'Ankara.

Grèce

Les échanges commerciaux entre le Canada et la Grèce se sont chiffrés à 129 millions de dollars en 1988. La participation du Canada à de grands projets comme la dérivation du fleuve Achélous ainsi qu'aux industries du matériel de défense et de l'aéronautique fait présentement l'objet de négociations. Des consultations entre hauts fonctionnaires ont eu lieu lorsque la Grèce présidait la Communauté européenne et, par conséquent, avait la direction de la Coopération politique européenne.

Pays nordiques

Le Canada a continué d'avoir d'étroites relations de travail avec les pays nordiques tant aux Nations Unies qu'au sein

d'autres organisations multilatérales. Il y a eu une étroite collaboration dans des domaines d'intérêt commun tels que la défense des droits de la personne, le maintien de la paix et la protection de l'environnement mondial.

L'Arctique prend de plus en plus d'importance dans les relations du Canada avec ses partenaires nordiques. Pendant toute l'année, des représentants et scientifiques canadiens ont pris part à des discussions avec leurs homologues de tous les pays nordiques en vue d'établir un comité international des sciences de l'Arctique. En décembre 1988, à Leningrad, les pays arctiques se sont entendus sur le projet d'acte constitutif d'un tel organisme non gouvernemental. Également au mois de décembre, le Canada a informé la Finlande qu'il appuyait sa proposition voulant que les pays arctiques collaborent à la protection de l'environnement de la région. On espère que cette mesure posera les fondements d'une intervention internationale pour remédier à la dégradation de l'environnement arctique, dont les signes sont de plus en plus manifestes.

Parmi les faits saillants de l'année figurent la réunion annuelle du Groupe de travail Canada-Norvège sur les ressources off-shore qui a eu lieu à Stavanger et Oslo, la mission sur la technologie de pointe et la mission sur les sciences marines qui ont visité les quatre pays nordiques, et celle sur le matériel de défense qui s'est rendue à Oslo et Copenhague.

Au Danemark, les produits canadiens se sont bien vendus dans tous les créneaux traditionnels aussi bien que dans de nouveaux. En 1988, les exportations canadiennes vers ce pays ont augmenté de 19 % pour atteindre 136 millions de dollars; elles se composaient principalement de produits du poisson, de charbon, de produits chimiques, de produits de pointe et de fournitures médicales. Les occasions de transferts de technologie, de coentreprises et de partenariats stratégiques pour les firmes canadiennes se multiplieront à l'approche de l'année 1992. L'ambassade du Canada à Copenhague s'est dotée d'un agent spécialisé en développement technologique et chargé de repérer les débouchés qui s'offrent aux entreprises canadiennes, notamment dans les secteurs de l'agro-alimentaire, de la

pêche, des produits manufacturés légers et de la technologie de pointe.

Les possibilités d'accroissement des échanges commerciaux entre le Canada et la Finlande sont restées excellentes. Les exportations canadiennes vers ce pays sont passées de 101,9 millions de dollars en 1987 à 176 millions de dollars en 1988. Les exportations canadiennes de produits manufacturés ont augmenté considérablement.

Bien que l'Islande soit un petit marché pour le Canada, les exportations canadiennes y ont dépassé 12,8 millions de dollars en 1988 et se sont composées de toute une gamme de produits de consommation. Ce chiffre correspond à une augmentation importante par rapport aux années précédentes.

Les exportations canadiennes vers la Norvège sont passées de 321 millions de dollars en 1987 à plus de 489 millions de dollars en 1988. Les activités promotionnelles de l'ambassade ont visé principalement les secteurs suivants: les programmes et le matériel de défense, y compris l'astronautique; la technologie de pointe; la radiotélévision, y compris la télédistribution; les télécommunications; le matériel pétrolier et gazier, et les services connexes.

Les rapports entre chercheurs canadiens et norvégiens se sont multipliés dans le cadre de l'Échange de Lettres de 1986 sur la coopération scientifique et technique entre les deux pays. Plusieurs nouveaux projets ont été lancés dans le domaine des sciences marines et notamment en aquiculture, une discipline qui offre de nombreuses possibilités de coopération.

Les exportations canadiennes vers la Suède sont passées de 266 millions de dollars en 1987 à 328 millions de dollars en 1988. La Suède est la neuvième source d'investissements directs étrangers au Canada. Les firmes suédoises sont très présentes au Canada: une centaine d'entre elles y ont des filiales.

Union soviétique et Europe de l'Est

Les relations entre l'Est et l'Ouest se sont beaucoup améliorées au cours de la période à l'étude, tout particulièrement à la lumière du succès de la troisième réunion de suivi de la

Tableau 7

EXPORTATIONS CANADIENNES VERS L'EUROPE DE L'EST, PAR PAYS (en milliers de dollars)

	1986	1987	1988	Variation 88-87 %
Albanie	49	540	1 343	148,7
Bulgarie	53 987	35 752	25 677	-28,2
Tchécoslovaquie	13 265	14 138	11 203	-20,8
RDA	117 666	55 858	57 706	3,3
Hongrie	11 094	16 226	6 469	-60,1
Pologne	19 487	12 455	19 133	53,6
Roumanie	130 443	53 678	53 830	4,0
URSS	1 215 585	800 606	1 141 929	42,6
Yougoslavie	40 872	16 516	46 531	181,7
TOTAL	1 602 448	1 005 769	1 365 821	35,8

Tableau 8

IMPORTATIONS CANADIENNES VENANT D'EUROPE DE L'EST, PAR PAYS
(en milliers de dollars)

	1986	1987	1988	Variation 88/87 %
Albanie	39	11	91	727,0
Bulgarie	9 318	9 606	12 031	25,2
Tchécoslovaquie	62 438	63 830	78 816	21,8
RDA	26 983	34 047	54 540	60,2
Hongrie	42 053	47 366	51 585	8,9
Pologne	67 931	68 648	83 574	21,7
Roumanie	56 118	57 046	70 284	23,2
URSS	25 448	35 547	156 230	339,5
Yougoslavie	45 443	70 713	107 055	51,4
TOTAL	335 771	386 814	614 204	58,8

CSCE tenue à Vienne, du règlement de plusieurs conflits régionaux et de la position plus responsable que l'Union soviétique a généralement adoptée sur la limitation des armements et le désarmement. Dans ce contexte, l'élargissement du dialogue constructif avec l'Union soviétique et les autres pays de l'Europe de l'Est, notamment la Hongrie, la Pologne et la Yougoslavie, et la promotion de contacts réguliers au niveau des ministres et des hauts fonctionnaires sont restés des grands objectifs de la politique étrangère canadienne. De plus, diverses initiatives, en particulier dans le domaine du commerce, ont renforcé les relations du Canada avec l'URSS et les pays de l'Est.

Union soviétique

Les contacts de haut niveau entre Canadiens et Soviétiques n'ont pas été aussi nombreux en 1988-1989 qu'au cours de l'année précédente. La catastrophe en Arménie, qui a préoccupé les dirigeants soviétiques, a suscité un afflux d'aide canadienne, officielle et privée, sans précédent. Des dispositions ont été prises pour préparer les visites du Premier ministre, de ministres canadiens et soviétiques de premier plan ainsi que d'une délégation parlementaire canadienne en 1989-1990.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a rencontré son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze en septembre 1988, lors de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Des discussions entre hauts fonctionnaires sur toute une gamme de sujets ont permis d'élargir le dialogue et la coopération entre le Canada et l'Union soviétique dans des domaines comme les contacts entre personnes, le désarmement, la coopération dans l'espace, l'Arctique et les Nations Unies.

Europe de l'Est

Les grands changements qui s'effectuent en Europe de l'Est ont eu des rebondissements prometteurs dans plusieurs pays, que le Canada a suivis avec un grand intérêt et qui permettront d'intensifier les relations bilatérales.

En juillet 1988, Karoly Grosz, secrétaire général du Parti socialiste hongrois au pouvoir et, à l'époque, premier ministre, a fait une courte visite à Niagara Falls et Toronto. Il s'est réuni avec le premier ministre Mulroney, le ministre

des Finances, M. Wilson, le trésorier de l'Ontario, M. Robert Nixon, ainsi qu'avec des gens d'affaires et des financiers canadiens influents. Plusieurs projets d'investissement ou de coentreprise auxquels des Canadiens participent en Hongrie progressent.

M. Clark a rencontré ses homologues de Pologne et de Yougoslavie aux Nations Unies en septembre. Le dialogue avec la Yougoslavie présente encore plus d'intérêt depuis que ce pays a assumé la présidence du Mouvement des pays non alignés en septembre, accueillant le prochain sommet du Mouvement en septembre 1989, et que le Canada a été élu au Conseil de sécurité auquel la Yougoslavie siège actuellement.

En mars, le Ministère a aidé le Parlement à organiser le séjour au Canada d'une délégation parlementaire polonaise qui a visité Toronto, Ottawa et Montréal. Celle-ci n'a pas manqué d'expliquer les réformes politiques et économiques que son pays est en train d'implanter et qui devraient améliorer les relations canado-polonaises dans de nombreux domaines. Le Ministère et les ambassades respectives du Canada ont aussi prêté leur concours à la délégation canadienne qui a assisté aux réunions de l'Union interparlementaire à Sofia en septembre et à Budapest en mars.

Le Canada a eu des consultations politiques avec les ministères des Affaires étrangères de Bulgarie, de la République démocratique allemande, de Hongrie et de Roumanie. Le premier ambassadeur du Canada accrédité auprès de l'Albanie a présenté ses lettres de créance à Tirane en avril 1988.

Commerce

Les exportations canadiennes vers l'Union soviétique et l'Europe de l'Est ont augmenté en 1988 par rapport à 1987, passant de 1 milliard de dollars à 1,37 milliard de dollars. Cette relance s'explique en grande partie par l'augmentation du prix des marchandises exportées. Quant aux importations canadiennes venant de la région, elles ont presque doublé, passant de 387 millions de dollars en 1987 à 614 millions de dollars en 1988; cet accroissement était principalement attribuable aux livraisons soviétiques de métaux précieux. Dans l'ensemble, le Canada a maintenu un excédent com-

mercial avec les pays de l'Est, bien que celui-ci ait diminué en proportion de la valeur totale des échanges.

Au cours de l'année, le Canada a eu des consultations commerciales bilatérales avec l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie et la Hongrie.

Le Ministère a poursuivi activement son programme de promotion des exportations au moyen de foires et de missions. Il a notamment monté des stands canadiens aux foires nationales de tous les pays de la région. Il a organisé l'envoi et l'accueil de missions dans divers secteurs, y compris le matériel pétrolier et gazier, le matériel de protection de l'environnement et la coopération dans des tiers marchés.

En janvier, le ministre d'État (Céréales) s'est rendu en Union soviétique pour des consultations. Le Canada a accueilli des sous-ministres de la RDA, de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie.

Le monde des affaires canadien a manifesté un intérêt croissant pour l'Union soviétique. Le fer de lance de cette impulsion est le processus de restructuration, la *perestroïka*, et plus précisément les coentreprises qui permettent la participation accrue des pays étrangers dans l'économie soviétique. En mars 1989, des entreprises canadiennes et soviétiques avaient signé dix ententes de coentreprise et poursuivaient leurs pourparlers sur des dizaines d'autres. Par suite de la décentralisation et de la libéralisation de l'économie soviétique, les investissements directs d'entreprises canadiennes dans ce pays ont ajouté une autre dimension aux relations commerciales du Canada avec l'URSS. La diversification de la nature des échanges commerciaux ainsi que des secteurs d'activité a obligé le Ministère à aider davantage les exportateurs canadiens.

Relations universitaires, culturelles et scientifiques

Par suite de la négociation d'un nouveau programme biennal d'échanges universitaires, scientifiques et culturels avec l'URSS, les contacts informels entre savants, experts et étudiants diplômés canadiens et soviétiques se sont poursuivis. En 1988, 20 chercheurs et étudiants soviétiques sont venus au Canada grâce à l'appui financier que le gouvernement fédéral leur a accordé dans le cadre du programme, et un nombre égal d'universitaires et d'étudiants canadiens ont fait des études en URSS. L'expédition à skis dans l'Arctique, manifestation de la coopération canado-soviétique dans les domaines des sciences de l'Arctique et des affaires circumpolaires, a été menée à bonne fin, et le premier ministre d'URSS a investi les aventuriers de l'Ordre de l'amitié entre peuples, une dignité soviétique très prestigieuse.

L'Aventure physiforme, un projet novateur dans le cadre duquel cinq villes soviétiques et cinq villes canadiennes sont jumelées et rivalisent pour accumuler le plus grand nombre de points d'activité physique par leurs citoyens durant 20 minutes, a suscité beaucoup d'intérêt dans les 10 villes qui y ont participé. Le Canada et l'URSS ont signé un protocole d'entente dans le domaine des sports et ont poursuivi leurs entretiens en vue de conclure un accord de coproduction de films. Le Canada a en outre signé avec la Bulgarie un protocole d'entente portant sur les relations universitaires, les sports et les affaires culturelles, et a poursuivi ses pourparlers pour en venir à un accord semblable avec la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Roumanie et la République démocratique allemande.

L'exposition itinérante de la collection Firestone, qui a été chaleureusement accueillie en Hongrie, en Roumanie, en

Tchécoslovaquie et en URSS, la tournée en Pologne de l'Orchestre des jeunes de Calgary et la tournée en Hongrie d'Aurora Borealis, adepte de l'art vidéo canadien, ont compté parmi les initiatives culturelles marquantes du Canada en Europe de l'Est. L'exposition des oeuvres d'Alex Colville a attiré un public en Yougoslavie et en Hongrie. Le Ministère a appuyé la visite au Canada de journalistes polonais et yougoslaves réputés. Des films canadiens étaient en lice dans divers festivals du film en Europe de l'Est et certains ont été primés; ils ont en outre souvent été l'objet de critiques fort élogieuses. Le Musée du Québec a monté avec succès une exposition de chefs-d'oeuvre du Musée des beaux-arts de Prague et du Musée national d'ethnographie des peuples de l'Union soviétique. De plus, le Musée de la Civilisation à Québec a présenté une exposition conjointe sur les peuples de la Sibérie septentrionale, qui a été très bien accueillie. Plusieurs autres musées négocient actuellement la présentation d'expositions au Canada et en Europe de l'Est. Le programme d'études canadiennes dans diverses universités d'Europe de l'Est bénéficie d'appuis sous la forme de dons de livres et de visites de la part de professeurs et d'auteurs canadiens qui participent à des symposiums sur la littérature canadienne moderne.

Immigration

Au cours de l'année écoulée, le Ministère a réussi à faire avancer sensiblement le dossier de la réunion des familles d'Europe de l'Est. Le nombre de cas où le Ministère a dû intervenir a diminué dans tous les pays de la région, sauf en Roumanie, et tous les cas que le gouvernement canadien a soumis aux autorités soviétiques et polonaises ont été réglés dans le sens voulu. De plus en plus, les familles de la région sont réunies sans l'intervention du gouvernement canadien. Au total, 14 680 personnes d'Europe de l'Est et d'URSS ont émigré au Canada en 1988.

Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

La réunion de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), tenue à Vienne, a été menée à bonne fin le 19 janvier 1989. Le Document de clôture de Vienne a marqué d'importants progrès dans tous les domaines relevant de la CSCE et jeté de solides fondements sur lesquels poursuivre la recherche de la stabilité et la sécurité en Europe.

Pendant plus de deux ans de négociations difficiles, le Canada a joué un rôle important, insistant pour que tous les 35 États membres s'acquittent mieux de leurs engagements envers la CSCE et pour que la CSCE adopte un document final mesuré et substantiel.

Dans le domaine des droits de la personne et de la coopération humanitaire, les dispositions les plus importantes du Document de clôture prévoient notamment:

- des engagements plus fermes concernant le droit des citoyens de promouvoir les droits de la personne et de contrôler le respect des engagements de leur gouvernement;
- la liberté de religion, y compris le droit à des lieux consacrés au culte, à des institutions religieuses, à des fonds pour les communautés religieuses, à une instruction religieuse et à l'utilisation de publications et d'autres documents, ainsi que le droit de voyager et d'avoir des rapports avec des homologues ailleurs;
- le droit à la protection contre l'arrestation, la détention et l'exil arbitraires et contre l'usage abusif de pratiques psychiatriques;

- le droit de quitter et de réintégrer son pays, et la liberté de se déplacer à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre;
- le droit de recevoir, de publier et de diffuser des informations, en obtenant notamment que cesse le brouillage des émissions de radio étrangères; et
- les droits des minorités de promouvoir leur culture et d'avoir des rapports avec d'autres personnes.

Dans le Document de clôture, les États membres de la CSCE s'engagent aussi à améliorer les conditions de travail des gens d'affaires et à faciliter leurs rapports avec les utilisateurs finals et les décideurs, à favoriser les contacts entre scientifiques et institutions et à respecter les droits fondamentaux des scientifiques, à mieux protéger l'environnement, et à permettre plus de contacts entre les visiteurs et les populations locales. Ils y font en outre une déclaration catégorique sur le terrorisme et y entérinent le principe de l'intervention de tierces parties dans le règlement pacifique de différends.

Le Document de Vienne a aussi donné le coup d'envoi à deux nouvelles séries de négociations sur la sécurité militaire. La première, portant sur les mesures de confiance et de sécurité, bâtira sur les travaux de la conférence de Stockholm. La seconde comporte des pourparlers autonomes sur les forces armées classiques en Europe, qui seront menés dans le cadre de la CSCE et auxquels participeront les 23 pays membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie.

À sa réunion de Vienne, la CSCE a aussi adopté un programme varié et utile d'activités complémentaires à réaliser avant la prochaine grande réunion de suivi, qui doit commencer à Helsinki en 1992. Ce programme prévoit notamment des réunions sur la protection de l'environnement, la coopération économique, la Méditerranée, le règlement pacifique des différends, et la culture. D'autre part, on a créé un mécanisme très novateur qui permettra aux États membres de demander des renseignements, de faire des démarches et de tenir des réunions bilatérales avec d'autres États membres sur des dossiers ayant trait aux droits de la personne, aux contacts entre personnes et à la coopération humanitaire. Trois réunions d'une Conférence sur la dimension humaine auront lieu à Paris (1989), Copenhague (1990) et Moscou (1991) pour évaluer le fonctionnement de ce mécanisme, examiner les progrès réalisés et étudier de nouvelles mesures.

Asie et Pacifique

L'importance de la région pour le Canada

Le Canada a porté de plus en plus d'intérêt à la région de l'Asie et du Pacifique au cours des dernières années. Le Japon est devenu l'une des principales sources de capitaux. Les investissements de ce pays dans la région ont favorisé une croissance phénoménale des économies de la Corée, de Taiwan, de Singapour et de Hong Kong. Le développement de la Malaisie, de la Chine, de la Thaïlande et d'autres pays de la région s'inscrit dans le sillage des premiers.

Le commerce du Canada avec les pays du Pacifique a atteint 36 milliards de dollars en 1988. Cette région absorbe 50 % des exportations canadiennes qui ne sont pas destinées au marché américain, comparativement à 34 % en 1982. Le Japon est le deuxième partenaire commercial du Canada, représentant un marché plus important pour les biens canadiens que les quatre principaux partenaires commerciaux européens du pays. Les trois quarts des produits

exportés au Japon viennent de l'Ouest canadien. Le portefeuille d'investissements du Japon au Canada s'élève à 35 milliards de dollars et les investissements directs, annoncés ou réalisés, notamment dans les secteurs des pâtes et papiers et de l'automobile, ont atteint un montant estimatif de 3,8 milliards de dollars au cours de l'année.

Les relations du Canada dans cette région se sont développées considérablement, alors que les liens établis dans les domaines clés et relativement nouveaux des sciences et de la technologie, du tourisme et de l'aide au développement se sont multipliés. À l'heure actuelle, environ la moitié des personnes émigrant au Canada viennent de la région de l'Asie et du Pacifique. Les immigrants entrepreneurs provenant de cette région ont investi plus d'un milliard de dollars au Canada cette année.

Les perspectives que laisse entrevoir cette région au niveau des échanges commerciaux et des investissements ont incité le Canada à s'engager résolument à améliorer les rapports qu'il entretient avec ses pays voisins de l'Asie et du Pacifique. Au cours de l'année, on a procédé à un redéploiement des efforts et des ressources en vue de relever ces défis. Les programmes futurs devraient servir à compléter et à renforcer les initiatives prises dans le cadre des stratégies nationales élaborées pour le Japon, la Chine et l'Inde, ainsi que les plans d'action en matière de commerce et d'investissement qui ont été mis au point dans le cas de la Corée, de Hong Kong et de l'ANASE.

Immigration

La région de l'Asie et du Pacifique est demeurée la principale source d'immigration au Canada au cours de l'année. Plus de 42 % des visas d'immigration accordés en 1988 ont été délivrés par les missions canadiennes établies dans la région. Les immigrants venant des pays d'Asie et du Pacifique prévoient transférer plus de 3,6 milliards de dollars au Canada, ce qui représente 61 % du total des fonds apportés par les personnes émigrant au pays en 1988. Alors que les personnes admises au titre de la réunion des familles constituaient toujours le plus important contingent d'immigrants de cette région, le nombre des demandes d'immigration présentées par des entrepreneurs et des investisseurs de l'Asie et du Pacifique et approuvées par les autorités canadiennes a atteint plus de 2 300, comparativement à environ 1 500 l'année précédente.

Travaillant en étroite collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Comité intergouvernemental pour les migrations et d'autres organismes internationaux, les missions canadiennes en Asie ont contribué à faciliter l'entrée au Canada de plus de 3 800 réfugiés durant l'année. Les représentants canadiens ont également joué un rôle important en organisant et en apportant leur contribution à une série de rencontres préliminaires en vue de la tenue, à Genève en juin 1989, d'une conférence internationale au niveau ministériel afin de trouver des solutions au problème des réfugiés d'Indochine.

Suite à l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 1989, des nouvelles procédures d'examen du statut de réfugié revendiqué par des personnes arrivant au Canada, les missions dans la région de l'Asie et du Pacifique ont facilité le retour dans leur pays d'origine des personnes dont les demandes se sont révélées non fondées. Bon nombre sont des nationaux d'États de cette région qui ont cherché à entrer au Canada avec un faux passeport ou même sans passeport ou autre pièce d'identité. Les missions canadiennes ont dû intervenir

fréquemment afin de vérifier auprès des autorités locales l'identité véritable des revendicateurs et de contribuer au rapatriement de ceux dont les demandes ne sont pas fondées.

Le nombre de visiteurs provenant de cette région a continué à augmenter, le Canada devenant plus attrayant comme destination touristique du fait de l'établissement d'un plus grand nombre de liaisons aériennes directes. D'autre part, les missions continuent de soutenir les efforts déployés par les universités canadiennes et les bureaux des provinces afin d'attirer les étudiants étrangers.

Affaires publiques

À titre de contribution principale du Canada au bicentenaire de l'Australie, le Ministère a parrainé une tournée d'une durée d'un mois de l'orchestre de la GRC, qui compte 47 membres, à travers l'Australie. D'autres artistes du domaine du spectacle en tournée en Australie et dans les pays de

l'Est et du Sud-Est asiatique ont bénéficié de l'appui du Ministère. Un escadron de six navires de la Marine canadienne a visité des ports du Japon, de la Chine et de la Corée.

En novembre, le Canada a signé un protocole d'entente en matière culturelle avec la Chine et il a entrepris des négociations pour parvenir à un accord de même nature avec l'Inde.

À Tokyo, on a procédé à la cérémonie de la levée de la première pelletée de terre sur le site de la nouvelle ambassade canadienne, et la construction de celle-ci doit être terminée en 1991. En outre, on a remis les premières bourses du premier ministre du Canada pour la publication de travaux de recherches sur le Canada réalisés par des universitaires japonais. Un autre prix canadien (le prix Bruce Rankin) a été institué afin de souligner la production originale de documentaires sur le Canada par la télévision japonaise.

Le Ministère a participé à l'organisation, en Corée, de célébrations commémoratives spéciales en l'honneur de deux

Tableau 9

EXPORTATIONS CANADIENNES VERS LA RÉGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE (milliers de dollars)

	Exportations 1986	%	Exportations 1987	%	Exportations 1988	%
Total, Japon	5 941 999	54,1	7 036 247	53,5	8 670 293	50,3
Hong Kong	319 075	2,9	480 054	3,7	986 564	5,7
République populaire de Chine	1 118 968	10,2	1 432 079	10,9	2 589 018	15,0
Corée du Nord	1 273	-	7 063	-	5 905	-
Corée du Sud	957 993	8,7	1 167 412	8,9	1 201 532	7,0
Taiwan	611 409	5,6	757 022	5,8	967 425	6,8
Vietnam	2 845	-	2 337	-	4 484	-
Laos	8	-	87	-	1 147	-
Total partiel, Asie de l'Est	3 011 571	27,4	3 846 054	29,3	5 756 075	34,5
Bangladesh	101 296	0,9	124 365	0,9	127 144	0,7
Sri Lanka	30 395	0,2	30 518	0,2	26 893	0,2
Inde	352 085	3,2	270 978	2,1	391 032	2,3
Pakistan	65 053	0,6	82 055	0,6	86 427	0,5
Afghanistan	132	-	43	-	772	-
Birmanie	318	-	1 073	-	806	-
Népal	1 174	-	3 743	-	2 945	-
Total partiel, Asie du Sud	550 453	4,9	512 775	3,8	636 019	3,7
Malaisie	104 175	0,9	118 350	0,9	190 532	1,1
Singapour	146 303	1,3	167 991	1,3	274 141	1,6
Indonésie	251 953	2,3	305 078	2,3	298 691	1,7
Philippines	49 476	0,5	122 095	0,9	131 046	0,8
Thaïlande	107 289	1,0	194 929	1,5	259 030	1,5
Total partiel, Asie du Sud-Est	659 196	6,0	908 443	6,9	1 153 440	6,7
Papouasie-Nouvelle-Guinée	11 762	0,1	2 423	-	11 175	-
Australie	624 091	5,7	688 987	5,2	834 886	4,8
Fidji	5 907	-	2 510	-	2 227	-
Nouvelle-Zélande	149 405	1,4	136 107	1,0	137 693	0,8
Total partiel, Pacifique du Sud	791 165	7,2	830 027	6,2	985 981	5,7
Autres	20 496	0,4	7 593	0,3	29 460	-
TOTAL	10 974 880	100	13 141 139	100	17 231 268	100

Source: Statistique Canada, n° de cat. 65001 (pourcentages arrondis)

Canadiens. Le docteur James Gale, qui a résidé en Corée pendant 40 ans (1888-1927), a produit un dictionnaire coréen-anglais et traduit en coréen la Bible et d'autres textes anglais. Le docteur Frank Schofield a établi la première école de médecine vétérinaire en Corée et, en reconnaissance de ses nombreuses contributions au développement de la Corée moderne, il est le seul étranger dont la dépouille ait été inhumée au cimetière national.

Le Ministère a apporté son soutien à la promotion de l'éducation canadienne en participant dans la région de l'Asie et du Pacifique à des expositions sur les services d'enseignement et en facilitant la publication en japonais d'un guide détaillé des écoles du Canada. Le programme des Affaires publiques a également servi à parrainer la visite au Canada de dirigeants du milieu des médias, à faire de la publicité des biens et services canadiens dans les publications asiatiques et à contribuer à l'organisation de tournées de conférences par des personnalités canadiennes dans la région.

Japon

Le Japon a continué à prendre de l'importance pour le Canada en raison de ses succès économiques et de son engagement à promouvoir la paix et la stabilité par une plus grande contribution aux missions de maintien de la paix et aux programmes d'aide au développement, et par la promotion de l'harmonie culturelle. Le Japon est le deuxième partenaire commercial du Canada et constitue une importante source d'investissements et de technologie.

Les relations entre le Canada et le Japon ont été l'un des sujets abordés entre les premiers ministres Mulroney et Takeshita lors d'une rencontre bilatérale tenue préalablement au Sommet de Toronto, en juin. Des échanges de vues sur une vaste gamme de questions bilatérales et internationales ont eu lieu lors des consultations annuelles entre les ministres des Affaires étrangères, en juillet. Au cours de cette visite, M. Clark a jeté les bases d'une présence canadienne plus visible au Japon lors d'une cérémonie

Tableau 10
IMPORTATIONS CANADIENNES VENANT DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE
(milliers de dollars)

	Importations 1986	%	Importations 1987	%	Importations 1988	%
Total, Japon	8 367 315	53,9	8 351 382	50,4	9 245 403	49,5
Hong Kong	1 002 830	6,5	1 097 568	6,6	1 154 133	6,2
République populaire de Chine	593 716	3,8	812 229	4,9	955 158	5,1
Corée du Nord	1 280	-	2 731	-	925	-
Corée du Sud	1 798 277	11,6	1 912 751	11,5	2 271 406	12,2
Taiwan	1 876 991	12,1	2 166 115	13,0	2 257 478	12,1
Vietnam	16 637	0,1	12 979	-	10 564	-
Laos	-	-	2	-	664	-
Total partiel, Asie de l'Est	5 289 731	34,1	6 004 375	36,0	6 650 328	35,6
Bangladesh	20 411	0,1	26 722	0,2	30 399	0,1
Sri Lanka	34 848	0,2	32 933	0,2	33 133	0,2
Inde	180 868	1,2	188 078	1,1	204 755	1,1
Pakistan	41 665	0,3	61 926	0,4	78 502	0,4
Afghanistan	162	-	313	-	244	-
Birmanie	5 258	-	2 144	-	2 985	-
Népal	857	-	932	-	1 749	-
Total partiel, Asie du Sud	284 069	1,8	313 048	1,9	351 767	1,8
Malaisie	208 431	1,3	257 467	1,6	323 816	1,7
Singapour	208 003	1,3	291 407	1,8	466 858	2,5
Indonésie	142 471	0,9	193 062	1,2	179 499	1,0
Philippines	133 510	0,7	132 799	0,8	178 331	1,0
Thaïlande	161 481	1,0	209 763	1,3	343 340	1,8
Total partiel, Asie du Sud-Est	853 896	5,2	1 084 498	6,7	1 491 844	8,0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 074	1,3	754	-	46	-
Australie	497 981	3,2	562 928	3,4	662 490	3,5
Fidji	4 402	-	6 526	-	12 726	-
Nouvelle-Zélande	180 504	1,2	220 288	1,3	224 860	1,2
Total partiel, Pacifique du Sud	683 961	5,7	790 496	4,7	900 122	4,7
Autres	25 454	0,2	29 061	0,3	34 281	0,4
TOTAL	15 504 426	100	16 572 860	100	18 673 745	100

Source: Statistique Canada, n° de cat. 65001 (pourcentages arrondis)

d'inauguration des travaux de construction de la nouvelle ambassade du Canada à Tokyo.

Le gouverneur général, qui a assisté aux funérailles de l'empereur du Japon en février, ainsi que quatre ministres fédéraux et dix-sept ministres provinciaux ont visité le Japon au cours de l'année. Des représentants canadiens et japonais se sont rencontrés dans le cadre des mécanismes institutionnalisés, et tout particulièrement à l'occasion de la réunion du Comité économique conjoint ainsi que des consultations portant sur l'énergie nucléaire, les pêches, la politique d'aide, le canola, et la limitation des armements et le désarmement.

Les changements apportés à l'accord Canada-Japon en matière de transport aérien, qui ont été négociés durant l'année, permettront une expansion majeure des liaisons directes à destination de Tokyo à partir de Toronto et d'Edmonton, et à destination de Nagoya à partir de Vancouver.

Les bourses du Premier ministre, accordées pour la première fois cette année, vont favoriser un rapprochement culturel en facilitant la traduction de textes canadiens en langue japonaise. Afin de sensibiliser les Japonais à la question canadienne, on a institué le prix commémoratif Bruce Rankin dans le but de souligner l'excellence dans le domaine de la production de documentaires télévisés sur le Canada. Le Ministère a aidé le Japon à accroître le nombre de professeurs de langues étrangères qu'accueille ce pays en participant au recrutement de plus de 100 Canadiens, lesquels séjourneront jusqu'à deux ans au Japon pour y enseigner l'anglais.

Les premiers ministres canadien et japonais ont donné le coup d'envoi à une étude de complémentarité dans le domaine des sciences et de la technologie afin de préciser des domaines de coopération éventuelle.

Les activités se sont poursuivies tout au long de l'année en vue d'établir un cadre de coopération plus efficace entre les pays du Pacifique. Le Canada a joué un rôle de premier plan dans les efforts visant à renforcer la Conférence sur la coopération économique dans la région du Pacifique, et lorsqu'il s'est agi d'explorer les options d'institutionnalisation et de consultation qui s'offrent dans cette région.

Le Japon est le plus grand marché d'exportation du Canada outre-mer, et les échanges bilatéraux se sont élevés à 17,9 milliards de dollars en 1988. Les ventes canadiennes ont grimpé de 23 % par rapport à l'année précédente, ce qui a permis au Canada de réduire son déficit commercial avec le Japon à 575 millions de dollars, comparativement à 1,3 milliard en 1987. Les principaux secteurs d'exportation ont été les métaux et minéraux, les produits agricoles, le poisson et les produits alimentaires, ainsi que les produits forestiers. Les exportations de biens entièrement manufacturés tels que les avions, le matériel de commutation téléphonique, les souffleries et les biens de consommation ont connu une croissance rapide. En outre, un dynamique programme de promotion touristique a contribué à faire augmenter de 30,4 % le nombre de touristes japonais au Canada — pour une troisième année consécutive, la croissance a été supérieure à 30 % dans ce secteur. Il existe par ailleurs d'intéressants débouchés au Japon pour les préparations alimentaires et les produits à valeur ajoutée provenant du Canada. Enfin l'appréciation du yen et les mesures prises par le Japon en vue de libéraliser les importations ont eu rapidement un effet positif sur les perspectives d'exportation vers ce pays.

Des fonds provenant de la Stratégie nationale sur le commerce et des programmes PDME ont été utilisés pour soutenir un vaste programme de foires commerciales et de missions industrielles. Des études de marché ciblées ont été entreprises afin de mieux préciser les possibilités d'exportation, dans le cadre de la politique gouvernementale d'expansion des exportations et de consolidation des produits canadiens à valeur ajoutée. Parallèlement aux activités de promotion menées par le gouvernement, l'accent a été mis au niveau des politiques sur la nécessité d'obtenir un accès garanti aux marchés japonais tant dans le cadre des négociations commerciales multilatérales qu'au niveau bilatéral.

Les investissements directs du Japon au Canada, en particulier pour de nouvelles usines dans le secteur des pâtes et papiers et de l'automobile, ont progressé à un rythme sans précédent. Les investissements directs ont atteint un total estimatif de 3,8 milliards de dollars, soit environ 1 milliard de dollars de plus que l'année précédente. La qualité de ces nouveaux investissements s'est améliorée sensiblement tant au niveau de la technologie transférée que des effets au chapitre de l'emploi dans l'industrie canadienne.

Le Canada a absorbé environ 2 % de l'ensemble des investissements directs du Japon à l'étranger, comparativement à environ 40 % pour les États-Unis. Avec l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, il est à prévoir que la part des nouveaux investissements japonais au Canada s'accroîtra significativement au cours de la prochaine décennie. Le Canada a mené une campagne de promotion au Japon afin de faire connaître les nouvelles possibilités d'investissement offertes par l'ALE.

Chine

L'année écoulée a été marquée par un niveau d'activité élevé dans les rapports entre le Canada et la République populaire de Chine. Les relations ont continué à se développer de façon remarquable au cours des dernières années, stimulées tant par l'adoption d'une stratégie visant à encadrer cette expansion que par les politiques chinoises de réforme économique et d'ouverture vers l'Occident.

Les contacts de haut niveau se sont multipliés entre les deux pays. Le vice-premier ministre, Tian Jiyun, qui a effectué une visite officielle au Canada en mai, a été le plus important visiteur chinois au Canada au cours de l'année. Les consultations politiques annuelles entre le Canada et la Chine se sont tenues à Beijing en juillet, présidées par un vice-ministre des Affaires étrangères, du côté chinois, et le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, du côté canadien. Les consultations annuelles entre le Canada et la Chine en matière de limitation des armements et de désarmement ont eu lieu à Beijing au début de 1989.

Le programme bilatéral de l'ACDI portant sur l'aide au développement en Chine s'est poursuivi très activement. L'accent étant mis sur l'assistance technique, les deux pays ont procédé à de nombreux échanges de personnel. Le Canada a poursuivi ses consultations avec la Chine de façon à ce que l'entrée de ce pays au GATT se fasse dans des conditions qui concourent aux objectifs de la politique commerciale canadienne. Cette question a été discutée lors de la visite au Canada, à l'automne de 1988, du vice-ministre chinois des Relations économiques avec l'étranger et du Commerce extérieur.

Un des points saillants du commerce entre le Canada et la Chine au cours de l'année écoulée a été l'augmentation remarquable (81 %) des exportations à destination de la

RPC par rapport à l'année précédente. La Chine devient ainsi le quatrième marché d'exportation du Canada et son deuxième marché en Asie. Le secteur agricole vient toujours au premier rang du commerce sino-canadien, avec 1,8 milliard de dollars de ventes de céréales à la Chine en 1988. La même année, les exportations de la Chine vers le Canada ont atteint 955 millions de dollars, soit une augmentation de 18 % par rapport à 1987. La Chine est présentement la 12^e source d'importation au Canada; les vêtements et les textiles continuent de venir en tête de liste, mais une gamme de biens industrialisés légers et de produits alimentaires y figure également. Un aspect important des relations économiques entre le Canada et la Chine en 1988 a été le renouvellement de la marge de crédit de la Société pour l'expansion des exportations qui est réservée aux exportations vers la RPC.

L'ambassade du Canada à Beijing et le consulat général du Canada à Shanghai ont tous deux participé activement à la promotion des biens et services canadiens dans le cadre de foires et d'expositions commerciales.

Asie du Sud-Est et l'ANASE

Les relations avec l'Asie du Sud-Est ont continué à se développer au cours de l'année écoulée. Il y a eu un certain nombre d'échanges avec les nations de l'ANASE (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande). Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a assisté à la conférence ministérielle de l'ANASE à Bangkok, en juillet, au cours de laquelle il a réaffirmé l'importance que le Canada attache à ses relations avec les pays de l'Association.

En outre, un certain nombre de parlementaires et de hauts fonctionnaires se sont rendus en Asie du Sud-Est. Le sénateur Guy Charbonneau, président du Sénat, a visité des pays de l'ANASE en septembre et a invité les présidents du Sénat et de la Chambre de chaque pays à visiter le Canada en mai 1989 à titre de membres de la délégation de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE. Le sénateur Joan Neiman a dirigé une visite de l'Union interparlementaire en Indonésie et en Malaisie en novembre.

Un certain nombre de représentants de haut niveau de pays de l'ANASE ont visité le Canada au cours de l'année. Parmi ceux-ci on note la visite du ministre de la Recherche et de la Technologie de l'Indonésie, M. Habibie, qui a visité un certain nombre d'établissements de recherche avancée et de haute technologie à Ottawa, Toronto et Montréal en septembre. Sa visite a été suivie de celle du ministre de la Main-d'oeuvre, M. Sudomo, en octobre, qui dirigeait la délégation indonésienne à la Conférence mondiale sur la productivité, qui s'est tenue à Montréal. Une mission parlementaire thaïlandaise a examiné du matériel de traitement et de manutention des aliments lors d'une visite en mars 1989.

Alors qu'il se trouvait en Thaïlande, M. Clark a signé un accord de coopération économique avec ce pays, pour développer et renforcer les liens commerciaux et financiers entre le Canada et la Thaïlande.

ANASE

Le Canada a des liens économiques et commerciaux étroits avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et ces liens ne cessent de se développer. Le Canada est l'un des principaux importateurs de ressources naturelles des pays de l'ANASE et la croissance régulière des économies de ces

pays offre des possibilités intéressantes aux fournisseurs canadiens. Bien que le volume total des échanges commerciaux entre le Canada et l'ANASE ait triplé au cours de la dernière décennie, le potentiel de croissance demeure énorme; en effet, les exportations réciproques de l'ANASE et du Canada représentent à peine plus de 1 % de leurs exportations totales.

En 1988, le commerce extérieur du Canada avec les pays de l'ANASE a été évalué à 2,65 milliards de dollars, soit une augmentation de 33 % par rapport au niveau de 1,99 milliard de dollars enregistré en 1987. Les exportations canadiennes à destination de cette région se sont accrues de 27 % pour atteindre 1,16 milliard de dollars, alors que les importations ont progressé de 37 % pour s'établir à 1,4 milliard de dollars. Les exportations vers Singapour ont connu la hausse la plus considérable (64 % par rapport à 1987) suivies de celles à destination de la Malaisie (62 %). En 1988, ce sont les importations en provenance de la Thaïlande qui ont augmenté dans la plus forte proportion (64 % par rapport à 1987), suivies de celles en provenance de Singapour (hausse de 60 %).

En 1975, les investissements directs du Canada dans les pays de l'ANASE s'élevaient à 150 millions de dollars, mais en 1988 ils atteignaient 1,5 milliard de dollars. Plus d'un milliard de dollars ont été investis en Indonésie, alors que les Philippines venaient au deuxième rang avec des investissements de près de 60 millions de dollars. Les investissements canadiens dans la région de l'ANASE représentent environ 3 % du total des investissements directs du Canada, en hausse par rapport au niveau de 1,4 % enregistré en 1979.

De nouveaux accords en matière de transport aérien ont facilité les liaisons aériennes entre le Canada et certains pays de l'ANASE, tant pour ce qui est du transport des marchandises que des passagers. Air Canada dessert Singapour depuis 1984 et Singapore Airlines a inauguré un service à destination du Canada en juillet 1988. Les Lignes aériennes Canadien International desservent Bangkok depuis octobre 1987 et Thai International a inauguré son service à destination du Canada en juillet 1988. Des pourparlers commerciaux se déroulent présentement entre les transporteurs maritimes canadiens et ceux d'autres pays de l'ANASE.

Au cours de l'année écoulée, le Ministère a prêté son concours à l'organisation de foires commerciales, d'expositions, de missions et de séminaires axés sur les perspectives d'expansion du commerce dans la région de l'ANASE, en plus de participer à 26 activités secondaires, dont neuf études de marché, des suppléments publicitaires et le parrainage de visiteurs de l'étranger. En outre, 18 missions commerciales vers des pays de l'ANASE ont été parrainées par des gouvernements provinciaux de même que 18 autres événements de promotion visant à réunir des représentants du secteur privé du Canada et de pays de l'ANASE en vue d'explorer les occasions d'affaires dans certains secteurs. L'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique ont maintenant des délégations commerciales régionales à Singapour pour desservir les milieux d'affaires de leurs provinces respectives.

La création de nouveaux liens et le renforcement des liens existants entre le secteur privé canadien et les entreprises des pays de l'ANASE est l'un des aspects les plus importants de la stratégie commerciale du Ministère. Ces

relations sont à la base même du succès futur du Canada dans cette région. En avril, des représentants du secteur privé (membres du Conseil des gens d'affaires ANASE-Canada) participaient pour la première fois à une rencontre du Comité conjoint de coopération Canada-ANASE. L'objectif était de faire participer plus étroitement le secteur privé, tant au Canada que dans les pays de l'ANASE, à la formulation des politiques commerciales.

Trois des principaux groupes du secteur privé ont des liens institutionnels avec les pays de l'ANASE, soit : le Conseil des gens d'affaires Canada-ANASE, le Conseil des gens d'affaires Canada-Indonésie et l'Association des manufacturiers canadiens. Cette dernière a signé des accords de coopération avec la Fédération des industries de la Thaïlande (en 1984) et, à l'automne de 1988, avec la Fédération des manufacturiers de Malaisie et avec l'Association des manufacturiers de Singapour.

À titre de membre de la Banque asiatique de développement (BAD), le Canada contribue au progrès économique et social des pays en développement qui en sont membres, dont cinq des six pays de l'ANASE. La participation à la BAD ouvre également d'importantes possibilités d'affaires aux fournisseurs, aux entrepreneurs en génie civil et aux experts-conseils canadiens qui veulent soumissionner des contrats dans le cadre de projets financés par la Banque.

Nous réussissons progressivement à convaincre les entreprises canadiennes d'aller au-delà des ventes directes lorsqu'elles font affaire avec les pays de l'ANASE et d'envisager une participation au capital, soit sous la forme de transferts de technologie, d'entreprises en coparticipation ou de fabrication sous licence. La croissance de nos activités dans cette région dépendra de la qualité de notre présence «sur le terrain». Le Canada est un nouveau venu dans la région; sa présence n'y remonte qu'à environ trois décennies. Les concurrents du Canada y sont solidement implantés et les fournisseurs canadiens devront faire preuve d'une plus grande ténacité et d'un plus grand dynamisme s'ils veulent se tailler une plus grande part de ces marchés lucratifs.

Australie et Nouvelle-Zélande

Les liens que le Canada a entretenus avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande durant l'année ont continué à témoigner du dynamisme qui marque depuis toujours la relation avec ces pays.

Au cours de l'année, l'Australie a souligné le bicentenaire de sa découverte par les Européens, et le Canada a participé aux nombreuses célébrations qui ont débuté le 26 janvier 1988 pour se poursuivre avec l'Exposition de Brisbane, couronnée de succès; dans ce dernier cas, le pavillon canadien a été jugé un des deux meilleurs par la majorité des 2,5 millions de visiteurs qu'il a reçus. La journée du Canada à la Foire internationale de Brisbane a été marquée par la visite du vice-premier ministre, Don Mazankowski, qui effectuait une visite officielle en Australie. Ces festivités ont été rehaussées par la présence de l'Orchestre des Bisons de la GRC, qui a effectué une tournée de divers centres en Australie.

Au cours de sa visite, M. Mazankowski a rencontré les dirigeants politiques des États de Victoria et de la Nouvelle-Galles du Sud. À Canberra, il a eu des entretiens avec plusieurs ministres. Dans ses discussions avec le premier ministre, M. Robert Hawke, et le ministre responsable des Négociations commerciales, M. Mike Duffy, M. Mazan-

kowski a rassuré ses hôtes australiens au sujet de l'ouverture qui caractérise l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis ainsi que des occasions de commerce qu'il offre. Il a en outre profité de son passage pour signer un accord de transport aérien et un accord en matière de sécurité sociale. Dans ce dernier cas, les citoyens de l'un des deux pays qui prennent leur retraite dans l'autre auront accès aux prestations de retraite, d'invalidité et de conjoint survivant.

La mise en oeuvre des recommandations contenues dans le rapport d'un Comité spécial de la Chambre des représentants de la Nouvelle-Zélande sur la question des relations canado-néo-zélandaises a été au centre des rapports du Canada avec ce pays au cours de l'année écoulée. Le ministre néo-zélandais du Travail, de l'Immigration et des Services de l'État, M. Stan Rodger, et le ministre des Finances, M. Roger Douglas, ont effectué des visites officielles au Canada en mai, et M. Douglas est revenu à la fin de novembre afin de prononcer une allocution devant un organisme privé, à Vancouver.

Le vice-premier ministre, M. Don Mazankowski, a visité la Nouvelle-Zélande en juillet et il a signé un accord de transport aérien avec ce pays. En outre, il a rencontré le premier ministre, M. David Lange, le vice-premier ministre, M. Geoffrey Palmer, le ministre des Relations extérieures, M. Russell Marshall, le ministre de l'Agriculture, M. Colin Moyle, ainsi que d'autres représentants gouvernementaux. Il a également visité les réserves forestières situées sur North Island, lesquelles présentent des perspectives intéressantes pour les investisseurs et les exportateurs de matériel du Canada.

Le ministre du Commerce extérieur du Canada, M. John Crosbie, a visité la Nouvelle-Zélande en mars pour y participer à une rencontre des ministres du Groupe de Cairns et il a par la suite effectué une visite officielle dans ce pays. Il a rencontré le premier ministre, M. Lange, le ministre du Commerce, M. Moore, le ministre des Forêts, M. Tapsell, ainsi que le ministre des Relations extérieures, M. Marshall. Alors qu'il se trouvait à Wellington, M. Crosbie a également prononcé une importante allocution portant sur la politique canadienne à l'égard de la coopération économique dans la région de l'Asie et du Pacifique, et il a pris la parole lors de la réunion inaugurale de l'Association des gens d'affaires Canada-Nouvelle-Zélande, à Auckland.

En 1988, les échanges commerciaux entre le Canada et l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont augmenté de 19 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 1,9 milliard de dollars. Les exportations canadiennes à destination de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont augmenté de 4,8 % et de 0,8 % respectivement, pour s'établir à 835 millions et à 138 millions de dollars. À 172 millions de dollars, le surplus enregistré par le Canada dans son commerce de marchandises avec l'Australie demeure l'un des plus importants dans la région de l'Asie et du Pacifique. Plus de la moitié des exportations canadiennes vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande est constituée de produits finis.

Pacifique Sud

Le projet canadien d'aide au développement au profit des organismes qui s'occupent des ressources marines du Pacifique Sud a été signé en août 1988 par les deux hauts-commissaires du Canada en poste dans la région. Cette initiative, qui représente un montant de 10 millions de dollars, vient s'ajouter aux 2,6 millions de dollars mis annuellement

à la disposition de la région par l'entremise du Fonds du Canada, lequel est administré localement. Le projet canadien, qui est géré par le Centre international de développement océanographique de Halifax, a un petit bureau à Suva (Fidji), afin d'aider à coordonner la mise en oeuvre et la diffusion de ces activités. Il vient en aide aux États insulaires dans l'exploitation et la gestion de leurs vastes ressources marines.

Au cours du mois de septembre, le Canada a reçu le ministre du Développement économique des Samoa occidentales, M. Tanuvasa Livi, qui est venu au pays en vue de la préparation de la table ronde du Programme des Nations Unies pour le développement consacrée aux besoins de développement de ce pays. À Ottawa, M. Livi a rencontré des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures et de l'ACDI, ainsi que des représentants d'organisations non gouvernementales canadiennes ayant leur siège à Ottawa. En octobre, une visite de même nature a été effectuée par le ministre des Affaires étrangères et des Services judiciaires de Vanuatu, M. Donald Kalpokas, la première d'un ministre du gouvernement de Vanuatu depuis l'accession de ce pays à l'indépendance en 1980. M. Kalpokas a rencontré des hauts fonctionnaires ainsi que des représentants des ONG afin de les sensibiliser aux besoins de développement de son pays.

Asie du Sud

La région de l'Asie du Sud revêt une importance considérable pour le Canada. Au cours de l'année écoulée, il y a eu un certain nombre de développements politiques portant à conséquence pour le Canada, tant de manière générale qu'en ce qui concerne ses relations avec les pays de cette région. Les pays de l'Asie du Sud demeurent parmi les premiers bénéficiaires de l'aide canadienne au développement, et l'une des principales sources d'immigration. Le Canada a de nombreux rapports commerciaux avec les pays de la région en général, et tout particulièrement avec l'Inde, pays qui, en raison de la taille de son marché et de son potentiel de croissance, joue un rôle dominant dans la région.

Les liens étroits qui se sont développés avec l'Inde ces dernières années ont été renforcés par la visite de M. Natwar Singh, ministre d'État aux Affaires extérieures, venu au Canada en mai afin de participer avec M. Clark aux consultations ministérielles annuelles et aux consultations à caractère économique au niveau des hauts fonctionnaires. Les entreprises canadiennes ont remporté certains succès commerciaux en Inde au cours de l'année écoulée, alors que leurs exportations se sont accrues de plus de 40 %. Une réalisation notable a été l'octroi, à une entreprise canadienne, d'un contrat d'une valeur supérieure à 166 millions de dollars en biens et services, lié au projet de mise en valeur du gisement houillier de Rajmahal. Deux missions commerciales, l'une du domaine des télécommunications et l'autre de celui de la technologie de l'espace, se sont rendues en Inde où elles ont recensé un bon nombre de débouchés possibles pour des entreprises canadiennes. En février, 35 entreprises canadiennes ont participé à la huitième Foire commerciale d'ingénierie indienne à New Delhi, à laquelle a également assisté le ministre ontarien des Affaires intergouvernementales.

Tel qu'exigé par les accords de Genève (signés le 15 avril 1988), l'Union soviétique a achevé de retirer ses troupes de l'Afghanistan le 15 février 1989. Cependant, ces

accords ne comportaient aucune disposition en vue d'un règlement politique ou d'un cessez-le-feu. Ainsi, les combats entre le régime de Kaboul et les opposants moudjahiddins se sont poursuivis. Le Canada a répondu à un appel international lancé par le secrétaire général de l'ONU en vue d'apporter un secours humanitaire et une aide économique à l'Afghanistan en contribuant 22 millions de dollars sur une période de deux ans, en plus de l'aide régulière versée à l'intention des réfugiés afghans au Pakistan.

Suite à la mort du président Zia dans un accident d'avion en août 1988, le processus de démocratisation entrepris au Pakistan s'est poursuivi avec la tenue d'une élection en novembre en vue de combler les sièges aux assemblées nationale et provinciales. Au niveau national, le Parti du peuple du Pakistan est ressorti comme principale formation politique de ce pays et son chef, Benazir Bhutto, a été choisie le 2 décembre pour occuper le poste de premier ministre. L'appui du Canada à la restauration d'un gouvernement démocratique représentatif au Pakistan a été communiqué au premier ministre Bhutto dans un message que lui a remis le représentant personnel du premier ministre Mulroney, M. George Hees, au cours d'une visite à Islamabad en janvier. Des missions menées au Pakistan pour y faire la promotion des capacités canadiennes dans les secteurs du pétrole et du gaz et de la production thermique d'électricité ont permis à des entreprises canadiennes de saisir les occasions nouvelles offertes par l'économie pakistanaise sous la direction du premier ministre Bhutto.

Le Bangladesh a connu la pire inondation de son histoire à l'automne de 1988. Les débordements ont couvert plus de 70 % de la superficie du pays et ont laissé 30 millions de personnes sans foyer. Le Canada a réagi rapidement à l'annonce de ce désastre en fournissant des secours d'urgence pour une valeur de 14,5 millions de dollars. À la fin de novembre, ce pays a été frappé par un cyclone qui, à nouveau, a causé des inondations, entraînant des pertes de vie ainsi que des dommages à la propriété et aux récoltes.

Tout au long de l'été de 1988, des millions de Birmans sont descendus dans les rues pour protester pacifiquement et exiger le retour de la démocratie. En septembre, un coup d'État militaire a mis fin à ces démonstrations, se soldant par la mort d'environ 3 000 personnes. M. Clark a condamné le recours à la violence à l'endroit des protestataires et demandé aux dirigeants militaires d'honorer leur promesse de tenir des élections. En mars, les autorités militaires ont annoncé que des élections seraient organisées au printemps de 1990.

La violence entre les communautés et l'agitation politique se sont poursuivies à Sri Lanka, notamment lors de la campagne en vue des élections présidentielles de décembre 1988. L'ancien premier ministre, Ranasinge Premadasa, a été choisi pour succéder au président sortant, M. Jayewardene. Aux élections parlementaires tenues à la mi-février, le gouvernement a été reporté au pouvoir avec une majorité légèrement réduite. L'aide au développement accordée par le Canada à Sri Lanka continue à être axée sur les programmes visant à rejoindre les segments les plus pauvres de la société, grâce aux projets de développement de l'agriculture et des ressources humaines.

Les chefs de gouvernement de sept pays de l'Asie du Sud (Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan et Sri Lanka) se sont rencontrés à Islamabad à la fin de décembre dans le cadre du Quatrième sommet de l'Association pour la coopération régionale en Asie du Sud. Ce sommet, présidé par

le premier ministre Bhutto, s'est signalé pour deux raisons. En premier lieu, les délibérations ont mené à un certain nombre d'initiatives qui, si elles sont mises en oeuvre avec succès, constitueront un important pas en avant dans le développement de la coopération au niveau régional. Il s'agit là d'un progrès favorablement accueilli par le Canada étant donné qu'il permettra à tous les pays de la région d'unir leurs efforts pour examiner les problèmes communs et travailler conjointement à leur solution. En second lieu, le sommet a permis aux premiers ministres Bhutto et Gandhi de tenir des pourparlers bilatéraux. Bien que les questions bilatérales ne soient pas normalement abordées dans le cadre de cette association, les rencontres offrent une excellente occasion aux chefs de gouvernement de prendre contact les uns avec les autres. Les résultats encourageants qui sont ressortis des entretiens Gandhi-Bhutto ont également contribué à créer un climat positif au sein du groupe.

Indochine

Les relations avec les pays de la péninsule indochinoise ont été réduites au minimum depuis l'invasion du Cambodge par le Vietnam en 1978. Le Canada a appuyé les pays de l'ANASE dans la recherche d'une solution globale au problème cambodgien. Les grandes lignes d'un plan de règlement interne ont commencé à se préciser en 1988 et on a avancé que le Canada pourrait être sollicité pour participer à une Force de maintien de la paix. Il est donc devenu possible d'envisager une reprise des relations normales avec le Vietnam et le Cambodge. Bon nombre de réfugiés de cette région se sont établis au Canada et, jusqu'à maintenant, environ 30 000 Vietnamiens ont rejoint des membres de leurs familles dans le cadre du Programme gouvernemental de réunion des familles. En outre, le Canada a accepté d'accueillir 6 945 réfugiés et personnes entrant dans les catégories désignées en provenance du Cambodge, du Laos et du Vietnam en 1988. Les relations commerciales avec ces pays demeurent très limitées et, jusqu'à présent, il n'existe aucun programme bilatéral d'aide au développement.

République de Corée

L'intérêt du Canada pour la République de Corée vient de son désir d'assurer la stabilité dans la péninsule coréenne et de développer et protéger ses rapports bilatéraux, commerciaux et autres avec ce pays. La République de Corée a connu des changements importants au cours de l'année écoulée. L'investiture du président Roh Tae Woo, le 25 février 1988, a marqué le premier transfert de pouvoir pacifique au cours de l'histoire contemporaine de la Corée.

Les relations commerciales Canada-Corée ont continué à se développer pour atteindre 3,5 milliards de dollars en 1988 (en hausse par rapport au niveau de 3 milliards de dollars enregistré en 1987). Les exportations canadiennes vers la Corée ont totalisé 1,2 milliard de dollars en 1988, ce qui représente une augmentation de seulement 2 % par rapport à 1987. Le Ministère poursuit ses efforts en vue de faciliter l'entrée des biens canadiens sur les marchés coréens. Le charbon, les produits chimiques organiques et la pâte de bois sont les principaux produits d'exportation du Canada vers la République de Corée, tandis que les vêtements, les textiles, les automobiles, les chaussures, les produits électroniques de consommation et les produits en fer et en acier forment le gros des importations.

Les consultations politiques bilatérales tenues annuellement au niveau des hauts fonctionnaires ont eu lieu à Ottawa

en novembre. La naissance de James Scarth Gale, premier missionnaire canadien à entrer en Corée et premier traducteur de la Bible en langue coréenne, a été célébrée à Seoul en 1988, dans le cadre de cérémonies parrainées conjointement par le Ministère et le gouvernement de la République de Corée. Une collection importante de peintures d'Emily Carr a été exposée à Seoul en mai 1989. Les relations universitaires se sont développées sensiblement, en particulier sous l'impulsion du premier Forum universitaire Canada-Corée qui s'est tenu en République de Corée en 1988.

Afrique et Moyen-Orient

Afrique francophone et Maghreb

Les liens étroits développés ces dernières années avec l'Afrique francophone ont continué à se consolider en 1988-1989 avec l'apparition de nouveaux champs et moyens de coopération multilatérale et bilatérale. Ceci est en grande partie le résultat de la nouvelle diplomatie dite des sommets de la Francophonie qui a rapproché le Canada encore davantage de ce continent. Les contacts de haut niveau, souvent associés à la diplomatie en découlant, ont été nombreux. Un nouveau partenariat est en fait en train de s'établir, lequel revêt énormément d'importance pour les programmes traditionnels de coopération du Canada pour le développement dont bénéficie depuis un bon moment cette région. Témoigne de cette relation globalement plus soutenue la confiance mutuelle manifestée au niveau de diverses instances internationales et qui s'est caractérisée notamment par un appui massif des pays de cette région à la candidature du Canada au Conseil de sécurité des Nations Unies.

Plusieurs visites de nature bilatérale ont eu lieu durant l'année écoulée. Des ministres de divers pays de la région (Zaire, Côte d'Ivoire, Sao Tomé et Príncipe, et Madagascar) ont séjourné au Canada dans le cadre de visites de travail. On note aussi la visite de Mme Thérèse Houphouët-Boigny, épouse de S.E. le Président de la Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny, en juin 1988. Plusieurs ministres de pays d'Afrique francophone sont également venus au Canada dans le cadre de la réunion à mi-parcours de l'Uruguay Round du GATT tenue à Montréal en décembre 1988. On signale la venue au Canada de diverses missions spécialisées dans le cadre de programmes de coopération, notamment d'Algérie, dans les secteurs de santé, gestion des documents et radio, et du Maroc dans les secteurs de l'édition, du cinéma et de la télévision. Certains journalistes ou dirigeants d'importants médias de communication du Cameroun, de la Tunisie et du Maroc ont également visité le Canada. On note également, en septembre 1988, la visite de Monsieur le député Rachid Lahlou, représentant des communautés marocaines à l'étranger.

Des parlementaires canadiens se sont, pour leur part, rendus en Côte d'Ivoire en mai 1988 et au Niger en février 1989. Le ministre d'État à la Jeunesse, à la Condition physique et au Sport amateur, Jean Charest, s'est, pour sa part, rendu au Maroc à deux reprises en relation avec l'organisation des premiers Jeux de la Francophonie prévus à Casablanca en juillet 1989. Mme Margaret Catley-Carlson, présidente de l'ACDI, s'est rendue au Rwanda en novembre 1988 pour représenter le Canada aux cérémonies du 25^e anniversaire de l'Université nationale du Rwanda.

Tableau 11

EXPORTATIONS CANADIENNES VERS L'AFRIQUE
(en milliers de dollars canadiens)

	1985	1986	1987	1988
Algérie	330 754	190 338	200 653	287 803
Maroc	169 345	154 590	203 608	278 564
Tunisie	78 949	75 550	75 368	74 733
Cameroun	31 262	12 452	15 752	17 706
Côte d'Ivoire	18 200	7 293	11 192	14 472
Bénin	659	2 348	3 309	1 594
Gabon	1 382	12 630	1 378	5 147
Guinée	17 767	2 736	3 410	9 281
Mauritanie	3 495	268	1 672	2 881
Madagascar	4 245	1 398	3 689	603
Sénégal	21 912	15 118	12 805	14 181
Togo	3 617	4 798	763	6 009
Zaïre	20 921	16 504	17 206	32 747
Pays francophones, n.d.a.	39 912	22 371	26 466	11 930
Malawi	692	847	3 749	1 479
Zimbabwe	11 374	7 370	8 792	22 485
Tanzanie	17 251	24 556	25 426	25 495
Zambia	5 416	12 691	18 877	20 223
Angola	4 260	1 248	4 772	3 978
Mozambique	7 026	6 531	18 386	20 491
Gambie	13	61	570	300
Ghana	24 759	28 672	25 506	40 912
Kenya	17 031	48 774	9 361	7 312
Île Maurice	907	987	992	725
Nigeria	67 434	18 943	22 435	22 646
Ouganda	609	1 311	809	1 709
Sierra Leone	100	156	318	403
Pays du Commonwealth, n.d.a.	2 299	34 771	273	0
Sudan	18 586	23 112	11 749	15 116
Éthiopie	59 563	31 549	34 593	40 002
Liberia	2 645	2 459	3 958	8 616
Somalie	148	1 817	825	490
Afrique hispanophone	178	2 184	1 057	50
Afrique lusophone, n.d.a.	1 962	2 340	2 993	658
Union douanière sud-africaine	150 916	151 128	113 170	
Afrique du Sud				138 555
Botswana				6 955
Lesotho				228
Swaziland				1 474
TOTAL	1 135 589	919 901	885 882	1 038 322

Enfin, les relations bilatérales avec divers partenaires africains ont fait l'objet de revues détaillées lors de la tenue de réunions des commissions mixtes — avec l'Algérie (juin 1988), le Sénégal et le Maroc (mars 1989) — et des consultations bilatérales (Rwanda).

Une attention soutenue a été portée à la question des droits de la personne. Les tristes événements survenus au Burundi en août 1988, qui ont provoqué l'exode temporaire vers le Rwanda de plusieurs milliers de réfugiés, ont été suivis de près. Le Canada est venu en aide à ceux-ci par l'intermédiaire des institutions multilatérales. Les vives préoccupations du gouvernement canadien à cet égard ont été bien comprises par les autorités burundaises, lesquelles ont poursuivi leur effort d'ouverture démocratique et

ramené un climat de confiance qui a permis le retour chez eux de la presque totalité des personnes déplacées.

Dans l'ensemble de l'Afrique francophone et aussi au Maghreb a perduré durant cette période une délicate conjoncture économique; de rigoureux programmes d'ajustement structurel des économies nationales ont engendré de difficiles problèmes sociaux dans certains pays. Le Canada a tenté d'ajuster en conséquence ses propres programmes de coopération dans la région et est intervenu de diverses façons, bilatéralement et multilatéralement, pour contribuer à l'allègement du fardeau de la dette extérieure.

Dans le secteur culturel, le Canada a notamment marqué sa présence en Afrique francophone par la tenue de festivals du film à Kinshasa et à Yaoundé; dans ce dernier cas, la

semaine du film canadien a été organisée en collaboration avec le Québec. Le Canada et le Québec ont aussi participé conjointement au Salon international du livre éducatif, tenu à Casablanca, ainsi qu'à l'Exposition internationale de l'artisanat, à Rabat. Les échanges se sont poursuivis dans les domaines de la cinématographie, de la muséologie et de la bibliothéconomie. D'autre part, l'équipe canadienne de boxe a participé à un gala au Maroc dans le cadre de sa tournée africaine. Le Ministère a parrainé la tournée africaine de l'ensemble montréalais bien connu, le Trio Oliver Jones, qui a donné un concert à Abidjan en mars.

Le Ministère publie une revue trimestrielle, *Le Canada et l'Afrique*, qui renseigne les lecteurs d'Afrique francophone sur la politique, les réalisations et les activités culturelles du Canada. Pour mieux faire connaître le Canada

dans la région, le Ministère a invité de grandes personnalités des médias à visiter le Canada, dont le directeur de la Commission de la radio et de la télévision du Cameroun, qui a son bureau à Yaoundé, *La Presse* de Tunis, *Le Matin du Sahara* de Casablanca et *Le Soleil* de Dakar.

Afrique anglophone

Dans ses relations avec l'Afrique anglophone, le Canada a de nouveau mis l'accent sur les problèmes et les défis que pose le développement, et travaillé à les vaincre par la coopération bilatérale et la participation active aux organisations internationales. Les pays d'Afrique ont manifesté leur satisfaction à l'égard des politiques canadiennes qui les intéressent directement, tant au sein du Commonwealth et d'autres instances internationales que par le soutien

Tableau 12

IMPORTATIONS CANADIENNES EN PROVENANCE DE L'AFRIQUE (en milliers de dollars canadiens)

	1985	1986	1987	1988
Algérie	321 922	11 502	22 124	17 356
Maroc	13 532	19 358	29 429	46 286
Tunisie	101 171	9 359	2 312	3 938
Cameroun	4 377	304	1 173	19 516
Côte d'Ivoire	17 478	15 760	13 226	31 442
Bénin	7	12	1	0
Gabon	34 559	5 770	5 757	1 148
Guinée	9 573	15 169	19 453	15 406
Madagascar	1 164	7 848	111	1 854
Mauritanie	0	24	0	0
Sénégal	399	58	156	635
Togo	2 375	3 182	14 076	41 518
Zaïre	16 357	33 945	30 646	8 580
Pays francophones, n.d.a.	1 300	16 616	22 361	25 507
Malawi	1 040	1 560	1 007	2 593
Zimbabwe	5 186	6 737	13 680	14 331
Tanzanie	3 704	3 062	2 254	2 684
Zambie	26	84	23	27
Angola	890	42 428	121 836	82 765
Mozambique	287	110	1 520	2 647
Gambie	0	84	113	747
Ghana	28	65	6 264	7 526
Kenya	14 230	20 868	12 637	16 627
Île Maurice	6 629	13 474	27 612	23 652
Nigeria	229 837	368 210	240 373	310 513
Ouganda	1 765	2 360	1 967	6 209
Sierra Leone	21	8 211	10 186	11 572
Pays du Commonwealth, n.d.a.	17 259	28 965	46	0
Soudan	2	27	1 480	204
Éthiopie	1 305	2 156	1 876	6 701
Liberia	1 563	1 260	1 822	4 329
Somalie	78	134	0	97
Afrique hispanophone	524	380	2 371	0
Afrique lusophone, n.d.a.	32	0	214	14
Union douanière sud-africaine	227 734	373 163	155 389	158 000
Afrique du Sud				293
Botswana				1 637
Lesotho				35 525
Swaziland				
TOTAL	1 036 345	1 012 245	763 495	901 879

unanime qu'ils ont accordé à la candidature du Canada au Conseil de sécurité des Nations Unies.

La Corne d'Afrique et l'Afrique australe, deux zones où des conflits régionaux sévissent, ont fait l'objet de consultations concertées entre politiciens de haut niveau et elles ont reçu une assistance humanitaire ainsi qu'une aide au développement.

Après des décennies de longs conflits internes, de guerres frontalières, de famine et de sécheresse, la Corne d'Afrique a fait les premiers pas, avec prudence, vers la paix et la stabilité. L'Éthiopie et la Somalie ont signé un accord de paix. Le conflit qui persiste dans le nord de l'Éthiopie a poussé le Canada et d'autres donateurs à faire des démarches politiques et diplomatiques pour assurer la livraison des secours à la population civile. Dans le Sud soudanais, le conflit entre le Mouvement de libération du peuple soudanais et le gouvernement du Soudan a atteint un point où les deux parties semblent disposées à engager sérieusement des pourparlers de paix. M^{me} Landry et les hauts fonctionnaires à Ottawa et dans la région ont encouragé activement les processus de pacification. Le Canada a également insisté pour que l'on soutienne les activités internationales de secours, destinées à soulager les terribles privations causées par la guerre, tout particulièrement dans le Sud soudanais. M^{me} Landry a fait une intervention énergique à la conférence des donateurs qui a eu lieu à Khartoum en mars sous l'égide des Nations Unies : elle a demandé avec insistance qu'un cessez-le-feu soit déclaré pour permettre la livraison de secours essentiels dans le Sud soudanais.

Les neuf pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) ont continué de travailler au développement et à l'intégration économique de la région afin de réduire leur dépendance à l'égard de l'Afrique du Sud. Malgré les revers occasionnés par la guerre, la sécheresse générale et la faiblesse du cours international des matières premières, les efforts de la SADCC sont restés la cible principale de l'aide considérable que le Canada accorde au développement de la région, soit 130 millions de dollars en 1988-1989. En Angola, il y avait de bonnes chances pour qu'on mette fin à la guerre civile qui a paralysé le développement du pays et nuï aux États voisins. L'accord tripartite que l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud ont signé à New York en décembre a laissé espérer la tenue de négociations directes entre le gouvernement angolais et les rebelles de l'UNITA, et leur réconciliation. Au Mozambique, cependant, le conflit débilisant a continué d'entraver gravement le développement du pays et de plusieurs autres pays d'Afrique australe à cause de l'interruption continue des voies de communication vitales qui relient la région à l'océan Indien. En septembre, le Canada a annoncé qu'il fournirait des moyens non létaux de protéger les projets d'infrastructure en Afrique australe. Ce retournement de la politique a été chaudement applaudi par les dirigeants des États de première ligne.

Le directeur exécutif de la SADCC, M. Simba Makoni, a visité le Canada en décembre 1988 pour préparer la 12^e réunion ministérielle annuelle de Conférence. En février, le Représentant spécial chargé des affaires de l'Afrique australe et du Commonwealth, M. Walter McLean, a dirigé la délégation canadienne à cette réunion ministérielle qui a eu lieu à Luanda. M. McLean s'est également entretenu

avec le premier ministre d'Angola et d'autres ministres; ils ont parlé du développement des relations entre le Canada et l'Angola, notamment d'un échange de missions commerciales et économiques et de l'élaboration d'un grand projet qui serait réalisé par un consortium d'ONG canadiennes et parrainé par l'ACDI. M. McLean s'est ensuite rendu au Mozambique où il a passé en revue les projets d'aide exécutés par un consortium de 21 ONG dans la province de Nampula.

En mai 1988, une délégation de parlementaires canadiens a visité le Ghana, le Nigeria, le Botswana, le Zimbabwe et la Zambie. Par ailleurs, des ministres et représentants de pays africains sont venus au Canada pour y nouer des liens institutionnels et consulter leurs homologues canadiens sur divers sujets. Au cours de l'année, le Canada a accueilli entre autres : le ministre des Finances du Kenya, George Saitoti, et son confrère, Nicholas Biwott, ministre de l'Énergie, en juillet; le ministre des Affaires étrangères de Tanzanie, Ben Mkapa, en septembre; le ministre d'État aux Affaires intérieures d'Ouganda, Moses Kintu, en octobre; le ministre du Logement, des Terres et de l'Environnement de l'Île Maurice, sir Ramesh Jeewoolall, en décembre; le secrétaire du président et du conseil des ministres du Malawi, Sam Kakhobwe, en décembre également; le ministre d'État à l'Enseignement supérieur de Zambie, E. Mwanangonze, en février 1989; et l'ancien ministre de l'Éducation et veuve du président Machel de Mozambique, Mme Graca Machel, en février 1989. Lors de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies, des consultations ont eu lieu entre le premier ministre Mulroney et le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, ainsi qu'entre M^{me} Landry et les ministres des Affaires étrangères de Gambie, de Somalie et du Liberia.

Le 12 décembre, le Canada a participé à Nairobi aux fêtes marquant le 25^e anniversaire de l'indépendance du Kenya. Le sénateur Finlay MacDonald y représentait officiellement le gouverneur général.

Le Canada a continué d'encourager la coopération régionale en Afrique et de dialoguer avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Il a notamment accueilli une délégation de l'OUA en juillet, engagé des consultations avec la Commission économique pour l'Afrique et participé aux travaux de la Banque africaine de développement.

Le Canada a renforcé sa présence culturelle en Afrique anglophone par la promotion de produits comme les livres, les films et les soirées culturelles. De plus, l'équipe canadienne de boxe a visité le Kenya et le Nigeria, et le Trio Oliver Jones a joué au Nigeria dans le cadre de la tournée qu'il a faite dans trois pays d'Afrique. Le rédacteur en chef du *Zimbabwe Herald* de Harare a fait une visite de familiarisation au Canada à l'invitation du Ministère.

Afrique du Sud

Au cours de l'année, le Canada a de nouveau travaillé à un règlement pacifique du conflit en Afrique du Sud. Il a intensifié les mesures qu'il avait déjà adoptées pour presser Pretoria d'amorcer un dialogue sérieux avec les dirigeants noirs en vue de l'instauration d'une démocratie non raciale. De plus, il a continué de donner l'exemple en incitant d'autres pays à accroître les pressions internationales exercées sur l'Afrique du Sud. Il a maintenu ses programmes d'aide aux victimes et opposants de l'apartheid et lancé de nouvelles initiatives pour lutter contre l'apartheid et favoriser le dialogue.

En juin, au Sommet économique de Toronto, M. Mulroney et d'autres chefs de gouvernement ont déclaré leur aversion pour l'apartheid et convenu du besoin urgent de donner suite à trois dossiers particuliers. Ils ont affirmé que le gouvernement sud-africain devrait faire preuve de clémence envers les «six de Sharpeville», que leurs relations avec l'Afrique du Sud seraient très tendues si celle-ci adoptait de nouvelles lois pour priver les organisations anti-apartheid de toute aide extérieure, et qu'ils appuyaient vivement la tenue de négociations en vue de ménager une réconciliation nationale en Angola, de mettre fin au conflit entre l'Angola et la Namibie et de mettre en oeuvre sans tarder la résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

En juillet, M. Clark a présenté à la Chambre des communes le troisième *Rapport annuel sur l'observation et l'administration du Code de conduite concernant les pratiques d'emploi des entreprises canadiennes opérant en Afrique du Sud*. Ce rapport constatait que toutes les filiales canadiennes en Afrique du Sud respectaient les normes établies, que beaucoup les dépassaient et qu'un nombre record de désinvestissements avaient eu lieu, réduisant alors à neuf le nombre de filiales canadiennes dans le pays. Également en juillet, le gouvernement a annoncé qu'il allait resserrer sa politique régissant les relations avec l'Afrique du Sud dans le domaine des sports.

En août, le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth (CMAEC) s'est réuni pour la deuxième fois, à Toronto. Il a alors étudié le rapport provisoire qui lui a été présenté sur l'application et l'impact des sanctions contre l'Afrique du Sud. Selon ce document, les sanctions avaient un effet perceptible sur l'économie sud-africaine, mais celui-ci serait beaucoup plus marqué si plus de pays imposaient des sanctions. Le Comité a aussi examiné le rapport sur les relations de l'Afrique du Sud avec le système financier international. Les auteurs du rapport en sont venus à la conclusion que le refus des banques de consentir des prêts à l'Afrique du Sud s'était révélé la sanction la plus importante, et que le désinvestissement et les sanctions commerciales jouaient un rôle secondaire. Les deux rapports ont donné lieu à des recommandations visant à élargir, resserrer et intensifier les sanctions notamment en plafonnant les crédits commerciaux et en appliquant des restrictions plus rigoureuses aux nouveaux prêts et investissements.

En réponse au besoin pour les États de première ligne d'assurer leur sécurité, le CMAEC a insisté sur la nécessité de rallier des appuis plus nombreux dans la communauté internationale, tout particulièrement pour le Mozambique. Sur la question de la Namibie, le Comité s'est réjoui des consultations engagées entre les gouvernements d'Angola, de Cuba et d'Afrique du Sud avec la médiation des États-Unis, et il a souligné qu'il appuyait l'accession à l'indépendance de la Namibie en conformité avec la résolution 435 du Conseil de sécurité.

À la réunion du Comité, M. Clark a annoncé que le Canada financerait une étude sur la possibilité de créer au sein du Commonwealth un réseau d'ONG qui s'occuperaient de la formation et de l'enseignement supérieur des Noirs d'Afrique du Sud. Le Canada a en outre parrainé un festival culturel anti-apartheid ainsi qu'un forum public sur la censure et la propagande, et il a invité d'éminents militants d'Afrique du Sud à y participer.

Le Comité s'est penché de façon particulière sur la stratégie que le Canada a présentée pour contrer la censure et la propagande en Afrique du Sud. Cette stratégie vise à vaincre les obstacles qui entravent la libre circulation de l'information à destination et en provenance de l'Afrique du Sud et concernant ce pays. Pour l'exécuter, le Canada a annoncé son plan d'action qui est doté d'un million de dollars et comporte 11 volets, notamment : le soutien de la presse parallèle, la formation interne des journalistes, l'octroi de bourses d'études en journalisme à l'Université Rhodes, l'appui de la lutte contre la censure et des actions intentées en justice, et le parrainage de la tenue à Regina d'une grande conférence sur la diffusion des nouvelles en Afrique du Sud.

Comme suite aux recommandations faites à Toronto par le Comité, M. Clark a rencontré les représentants de banques canadiennes, qui ont convenu de ne pas majorer les crédits commerciaux consentis à l'Afrique du Sud et de discuter avec d'autres banques étrangères directement concernées de la possibilité de fixer les échéances les plus courtes possible pour ce qui concerne le remboursement des prêts. En septembre, le Ministre a annoncé que l'interdiction frappant l'exportation de produits de haute technologie figurant dans la Liste de marchandises d'exportation contrôlée s'appliquerait dorénavant aux utilisateurs finals du secteur privé en Afrique du Sud et que l'interdiction concernant les marchés publics passés avec des compagnies à participation majoritaire sud-africaine engloberait désormais les subventions, les contributions et les ventes, y compris celles effectuées par des sociétés d'État. En mars 1989, l'Afrique du Sud a été ajoutée à la Liste des pays visés par contrôle, et des révisions ont été apportées à la Liste de marchandises d'exportation contrôlée, notamment en y incorporant les produits sensibles pour des raisons stratégiques ou de politique étrangère. Ainsi, le Canada contrôle maintenant l'exportation vers l'Afrique du Sud de produits (et notamment les produits ambivalents) autres que ceux qui figurent dans la Liste.

Après la réunion de Toronto, le Canada a lancé publiquement la création d'un fonds pour favoriser le dialogue notamment entre Sud-Africains, mais aussi avec eux. Le dialogue entre Sud-Africains de toutes les races est une condition essentielle à une réforme pacifique.

Au cours de l'année, le Canada a consacré plus de 600 000 \$ à des projets de dialogue, y compris des projets prévus dans son plan d'action pour contrer la propagande et la censure sud-africaines, et notamment au soutien de la presse parallèle. Dans le cadre d'autres projets, des jeunes, noirs et blancs, se sont réunis pour discuter d'un avenir sans discrimination raciale; notons également l'organisation de rencontres parrainées dans les townships, la tenue à Port Elizabeth d'une grande conférence sur les droits de la personne, et d'autres conférences à l'occasion desquelles les Blancs et les Noirs ont pu échanger leurs vues sur l'avenir de l'Afrique du Sud après l'apartheid.

En septembre, M. Clark a présenté au secrétaire général des Nations Unies le troisième volume du *Registre canadien des activités anti-apartheid*, recensant les mesures prises par les particuliers, les organisations privées et les divers paliers de gouvernement au Canada pour exprimer leur opposition à l'apartheid.

À sa troisième réunion, qui a eu lieu en février 1989 à Harare, le Comité des ministres des Affaires étrangères du

Commonwealth s'est penché d'abord sur les mesures prises par l'Afrique du Sud pour déstabiliser les États voisins et ainsi renforcer et protéger le régime d'apartheid à l'intérieur de ses frontières. Le Comité a reçu un rapport préliminaire sur la déstabilisation, qui décrit les besoins en matière de sécurité des États de première ligne, et notamment du Mozambique. En outre, le Canada a présenté un projet de stratégie pour promouvoir les échanges commerciaux et les investissements dans ces pays et, par ce moyen, accroître leur autonomie économique et réduire leur dépendance économique envers l'Afrique du Sud.

Le Comité a convenu que les sanctions restent le meilleur moyen pacifique d'aider à mettre fin à l'apartheid, et il s'est engagé à multiplier ses efforts pour inciter d'autres pays à adopter les mesures qu'il recommande.

Il a reçu un rapport de la Campagne mondiale contre la collaboration militaire et nucléaire avec l'Afrique du Sud concernant l'embargo onusien sur les armes. Axé sur des propositions du Canada, ce rapport recommande que des mesures soient prises pour mieux appliquer l'embargo obligatoire sur les armes et en contrôler l'application plus étroitement.

Le Comité a tenu d'utiles consultations directes avec plusieurs personnalités sud-africaines qui s'opposent à l'apartheid, y compris le révérend Allan Boesak et des représentants du Front démocratique uni (UDF). Les mouvements de libération, le Congrès national africain et le Congrès panafricain, lui ont aussi présenté des exposés.

L'aide versée aux victimes de l'apartheid au cours de l'année s'est chiffrée à environ 7,8 millions de dollars au total, dont 3 millions ont été affectés au Programme canadien d'aide à l'enseignement, 400 000 \$ au Fonds canadien pour les petits projets locaux, et 3,2 millions à l'aide juridique et humanitaire pour les prisonniers et leurs familles ainsi qu'au soutien de projets entrepris dans les domaines de l'éducation, du développement communautaire, de l'agriculture, de l'adduction d'eau et des soins de santé. Le Canada a en outre contribué 1,2 million de dollars en aide multilatérale pour appuyer des initiatives du Commonwealth, de la Francophonie et des Nations Unies.

Namibie

Le Canada, qui s'est engagé depuis longtemps à favoriser l'accession à l'indépendance de la Namibie après un siècle d'occupation étrangère, s'est réjoui des résultats des négociations menées entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud avec la médiation des États-Unis. Ces pourparlers ont abouti à la signature, à New York le 22 décembre 1988, d'accords qui prévoient l'accession à l'indépendance de la Namibie sous la surveillance des Nations Unies et le retrait progressif des troupes cubaines d'Angola.

Le Canada siégeait au Conseil de sécurité en 1978 lorsque celui-ci a adopté la résolution 435 qui prévoit la fin de l'occupation de la Namibie par l'Afrique du Sud et sa transition à l'indépendance. Lorsqu'il s'est joint de nouveau au Conseil de sécurité le 1^{er} janvier 1989, le Canada a cherché à assurer le succès de l'accord si longtemps attendu, qui donnerait son indépendance à la Namibie. Par sa résolution 632 adoptée le 16 février, le Conseil de sécurité a approuvé le plan des Nations Unies qui rendra la Namibie complètement libre le 1^{er} avril 1990, et il en a amorcé la mise en oeuvre. Le plan comportait la création du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT), chargé de surveiller le retrait et la démobilisa-

tion des troupes, et préparait la tenue d'élections sous la surveillance des Nations Unies. Le Canada a détaché deux officiers aux Nations Unies, ou ils ont collaboré à la revue des plans logistiques des opérations.

Le 23 février, le Canada a annoncé qu'il contribuerait un million de dollars au budget global de 40 millions du programme de rapatriement, qui fait partie intégrante du GANUPT. Les fonds devaient permettre à 58 000 Namibiens en exil de rentrer dans leur pays à temps pour participer aux élections qui auront lieu en novembre 1989, avant l'indépendance. Le Canada a ensuite promis de verser une somme supplémentaire d'un million de dollars pour secourir les réfugiés et assurer d'autres formes d'assistance humanitaire et d'aide au développement. En outre, M. Clark a présenté au Représentant spécial du secrétaire général pour la Namibie un chèque de 11,9 millions de dollars, premier versement anticipé de la cotisation du Canada qui est fixée à 15 millions de dollars.

Après que le Canada eut accepté de faire partie du GANUPT sur l'invitation du secrétaire général des Nations Unies, l'Unité de la logistique de 1989 a été mise sur pied. Composée d'environ 250 militaires des Forces canadiennes, l'Unité a pour mandat d'appuyer les éléments civils et militaires du GANUPT. De plus, le Canada a détaché cinq policiers militaires et quelques officiers d'état-major au siège du GANUPT.

Plus tard, au mois de mars, M. Clark a annoncé que le Canada créerait sa propre mission d'observateurs qui, à compter du 1^{er} avril 1989, serait chargée de fonctions de surveillance, de liaison et d'observation au cours de l'année de transition menant à l'indépendance de la Namibie.

Échanges commerciaux avec l'Afrique

Les exportations canadiennes vers l'Afrique se sont chiffrées à 1,5 milliard de dollars en 1988, soit une hausse de près de 20 % par rapport à 1987. De nombreux débouchés commerciaux se sont ouverts aux entreprises canadiennes grâce aux efforts du Ministère qui a notamment organisé 20 foires et missions dans la région, consenti des prêts au développement des exportations, participé à des commissions économiques mixtes, et accueilli diverses missions d'acheteurs des secteurs public et privé de pays africains. Par son programme de remise de dettes et sa participation aux sommets de la Francophonie, aux sommets du Commonwealth et à Afrique 2000, le Canada s'est concilié la bienveillance de l'Afrique et y joue un rôle d'importance croissante; les pays d'Afrique considèrent le Canada comme un nouveau partenaire économique qui offre la technologie nord-américaine en français et en anglais et qui apporte un nouvel élément de concurrence capable de mettre fin aux monopoles historiques.

Le Canada fournit des fonds par l'entremise d'organismes bilatéraux et multilatéraux. L'ACDI a versé au total plus de 400 millions de dollars pour l'Afrique en 1987-1988, alors qu'à la fin de 1988, la SEE avait consenti des crédits de 1,1 milliard de dollars pour le financement et l'assurance d'exportations vers les pays admissibles d'Afrique et du Moyen-Orient. Depuis quelques années, la SEE joue un rôle de premier plan dans le soutien des entreprises qui cherchent à décrocher de gros contrats. Le financement des achats à des conditions libérales a pris tellement d'importance que les exportateurs doivent de plus en plus offrir ce genre de conditions de paiement pour obtenir des marchés en Afrique. Néanmoins, les modalités

de financement à l'exportation qu'offrent les autres pays membres de l'OCDE restent beaucoup plus favorables que les conditions consenties aux firmes canadiennes. De plus, ces concurrents bénéficient souvent de divers arrangements commerciaux qui existent déjà, par exemple la Convention de Lomé de la Communauté européenne. Malgré tout, les entreprises canadiennes réussissent de plus en plus à pénétrer les marchés géographiques et sectoriels.

En 1988, l'Algérie et le Maroc étaient les deux principaux importateurs africains de produits canadiens : la valeur des importations canadiennes de chacun s'élevait à près de 300 millions de dollars. Le Canada a exporté vers l'Afrique des marchandises très diverses, notamment : du bois, du poisson et des pommes de terre de semence des Maritimes; du matériel technique et de télécommunications du Québec; des produits manufacturés de l'Ontario, y compris des locomotives et des avions; du blé, du soufre et du matériel

pour gisements pétrolières et gazifères des Prairies; du bois de construction et du saumon fumé de la Colombie-Britannique. De grandes firmes canadiennes d'ingénierie ont été actives en Afrique où elles ont négocié des marchés de plus de 200 millions de dollars pour l'année, notamment dans les secteurs de l'énergie (lignes de transport, réseaux d'adduction d'eau), de l'éducation, de la foresterie, des transports et des télécommunications.

En 1988, le Ministère a collaboré à l'ouverture du nouveau bureau de la *Canadian Association for the Private Sector in Southern Africa*, à Harare au Zimbabwe. Cette association canadienne a pour mission de développer la coopération économique entre le monde des affaires du Canada et celui de l'Afrique australe.

Le Moyen-Orient

Durant l'année, le Canada a cherché à favoriser un règlement rapide du différend arabo-israélien en encourageant

Tableau 13

COMMERCE DU CANADA AVEC LE MOYEN-ORIENT (en milliers de dollars canadiens)

Exportations canadiennes:	Déc. 1986	Déc. 1987	Déc. 1988	Jusqu'en avril 1989
Bahreïn	7 604	11 439	3 994	1 279
Égypte, République arabe d'	32 952	83 529	71 133	25 971
Iran	35 683	168 093	140 166	11 399
Irak	105 435	119 636	191 444	64 044
Israël	127 191	146 321	124 897	50 754
Jordanie	6 090	55 713	13 078	2 270
Koweït	24 366	20 133	22 526	9 276
Liban	17 561	10 139	13 948	5 066
Libye	74 123	28 781	56 116	18 368
Oman	5 906	4 050	7 867	1 334
Qatar	7 642	3 616	5 687	777
Arabie saoudite	211 985	267 862	202 535	121 199
Syrie	12 307	8 875	4 133	387
Émirats arabes unis	24 278	22 292	23 604	7 148
Yémen du Sud	10 295	5 706	1 327	160
Yémen du Nord	4 674	2 819	5 469	4 816
TOTAL	808 092	909 004	887 924	324 248
Importations canadiennes:	Déc. 1986	Déc. 1987	Déc. 1988	Jusqu'en avril 1989
Bahreïn	3 594	1 649	7 396	3 447
Égypte, République arabe d'	5 118	34 018	25 195	2 256
Iran	208 682	110 304	70 327	6 676
Irak	815	80 801	8 774	17 067
Israël	129 955	116 355	124 579	53 604
Jordanie	1 633	587	183	193
Koweït	293	564	2 297	573
Liban	1 060	1 570	6 374	936
Libye	22 727	0	5 176	0
Oman	4 380	49 617	57	1
Qatar	594	290	0	0
Arabie saoudite	186 894	175 134	95 407	80 556
Syrie	48	439	300	55
Émirats arabes unis	2 100	48 698	46 765	28 076
Yémen du Sud	755	1 013	0	0
Yémen du Nord	77	82	230	0
TOTAL	568 725	621 121	393 060	193 440

les parties à renoncer à la violence dans les territoires occupés et à adopter des mesures de confiance pratiques et réalistes qui faciliteront la tenue de négociations. Depuis longtemps, le Canada estime que le droit d'Israël à l'existence à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, qui sous-tend les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, et la reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens sont les deux conditions essentielles à l'instauration d'une paix juste et durable dans la région.

Un certain nombre de développements importants sont survenus au cours de l'année écoulée, y compris la poursuite du soulèvement, le désengagement de la Jordanie en Cisjordanie, et la tenue d'élections en Israël. Durant la deuxième moitié de 1988, le Conseil national palestinien a accepté que la résolution 242 du Conseil de sécurité serve de base à une conférence sur la paix au Moyen-Orient; ce fait nouveau, combiné aux déclarations utiles du président Arafat de l'OLP reconnaissant explicitement l'État d'Israël, a débouché sur l'amorce d'un dialogue entre l'OLP et les États-Unis au début de 1989.

Après un examen approfondi de la situation, le très honorable Joe Clark a annoncé en mars 1989 que ce changement de cap de la part de l'OLP avait eu pour effet de dissiper pour l'essentiel les réserves que le Canada entretenait au sujet de l'Organisation et que le gouvernement levait en conséquence ses restrictions quant aux contacts officiels avec des représentants de l'OLP. Il a en outre réitéré par la même occasion que le Canada ne reconnaissait pas l'État de Palestine proclamé à Alger mais qu'il appuyait effectivement le principe de l'autodétermination des Palestiniens, cette autodétermination devant s'exercer par le moyen des négociations de paix.

La situation dans les territoires occupés est restée inquiétante. À l'occasion de réunions bilatérales et multilatérales, le Canada a pressé le gouvernement israélien de reconnaître l'applicabilité de la Quatrième Convention de Genève aux territoires occupés et de mettre fin à la déportation des Palestiniens, à la démolition des maisons et à d'autres pratiques du genre.

Dans ses nombreux contacts avec les autorités israéliennes, les représentants des États arabes de la région et les parties intéressées (comme les États-Unis et l'OLP), le Canada a milité en faveur de la recherche de moyens pratiques de faire avancer le processus de paix, qui soient par ailleurs acceptables pour les principales parties.

M. Clark a profité de sa réunion à Paris avec le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Moshe Arens, en janvier 1989 pour demander instamment au gouvernement d'Israël de proposer des initiatives réalistes qui permettent au processus de paix de déboucher sur un processus de négociations appelant la participation de l'OLP en tant que principal représentant des Palestiniens. En mars, le premier ministre Mulroney a rencontré le roi Hussein de Jordanie à La Haye et s'est entretenu avec lui des occasions de progrès qui s'offraient. Dans le cadre de son dialogue permanent avec l'OLP — le directeur général du département des Affaires économiques de l'Organisation a visité le Canada en janvier —, le gouvernement a pu souligner la nécessité de recourir au compromis et à des solutions exemptes de violence. M. Raymond Chrétien, sous-secrétaire d'État associé aux Affaires extérieures, a pour sa part profité de sa visite en Égypte et en Arabie saoudite en février 1989 pour réitérer l'engagement du Canada en faveur de propositions modérées qui accéléreront le processus de paix.

En ce qui concerne ses relations bilatérales avec Israël, le Canada s'est réjoui des visites effectuées séparément, dans le cadre de leur travail, par de hauts fonctionnaires du ministère israélien des Affaires étrangères et par M. Ben-Elissar, président du Comité des Affaires étrangères de la Knesset. Le ministre associé de la Défense nationale du Canada, M. Paul Dick, s'est lui-même rendu en Israël en avril 1988. Dans le cadre de ses efforts en vue de promouvoir des échanges de vues bien informés sur le Moyen-Orient, le Ministère a parrainé la visite dans la région de parlementaires, d'universitaires, de journalistes et de groupes comme le Collège de la défense nationale.

Au cours de l'année 1988-1989, le Canada a continué également de renforcer et d'intensifier ses relations avec plusieurs pays arabes.

L'Égypte, qui a repris sa place traditionnelle de leader au sein du monde arabe a fait l'objet d'un intérêt particulier. Le Canada appuie fermement le rôle actif du président Mubarak dans le processus de paix régional. Il a manifesté son appui par des mesures concrètes, telles le maintien de sa participation à la Force multinationale d'observation dans le Sinaï et l'octroi d'une aide substantielle au développement, de l'ordre de 24 millions de dollars par an. La visite au Canada du vice-premier ministre et ministre égyptien de la Planification en juin 1988 a renforcé les liens qu'entretient depuis longue date le Canada avec l'Égypte. Durant sa visite, le Canada s'est dit solidaire de l'Égypte dont il comprend les problèmes économiques actuels et a encouragé depuis ce pays à conclure sans tarder avec le FMI un accord sur les mesures nécessaires pour régler ses problèmes.

Durant la période examinée, les liens entre le Canada et la Jordanie n'ont cessé de s'intensifier à la suite de nouvelles initiatives dont a fait état durant sa visite au Canada Son Altesse Royale le prince héritier Hassan en juin 1987 et de la visite qu'avait effectuée M. Clark à Amman en 1986. La coopération sur le plan de l'énergie a encore une fois dominé les entretiens, étant donné que le Canada a fourni à la Jordanie une assistance technique et une aide à la prospection de façon à permettre à ce pays d'exploiter ses réserves d'hydrocarbure. Par suite de l'extension, en décembre 1988, de l'Accord entre la Corporation Pétro-Canada pour l'assistance internationale (CPCAI) et l'Office jordanien des ressources naturelles, la contribution totale de la CPCAI versée à la Jordanie pour les activités de prospection a atteint 32 millions de dollars. La visite à travers le Canada du ministre jordanien de l'Énergie et de la Planification, en juin 1988, lui a permis de recenser de nouvelles possibilités de coopération entre le Canada et la Jordanie en ce qui concerne les hydrocarbures, ainsi que l'énergie hydroélectrique et d'autres domaines connexes. L'intensification des relations commerciales du Canada avec la Jordanie a permis d'appuyer quelque peu, sur le plan politique, les efforts de la Jordanie en vue d'encourager le dialogue et la modération dans le processus régional de paix. Le premier ministre Mulroney a examiné ces questions avec le roi Hussein qu'il a rencontré à La Haye en mars 1989.

L'année écoulée a également été une occasion de faire avancer les relations du Canada avec l'Arabie saoudite. La réunion plénière du Comité économique mixte (CEM) Canada-Arabie saoudite à Riyadh, en février 1989, a permis au sous-secrétaire d'État associé du Canada d'avoir des

entretiens politiques avec le ministre saoudien des Affaires étrangères et Son Altesse Royale le prince Saud Al Faisal. Les relations commerciales entre les deux pays n'ont cessé de croître en 1988-1989. L'application du traitement de la nation de plus favorisée (NPF) est entrée en vigueur au cours de l'automne de 1988 et a facilité les échanges, mutuellement avantageux, de biens et de services. Le Canada s'est réjoui de l'adhésion de l'Arabie saoudite au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en octobre 1988.

Le 18 juillet 1988, le Canada a normalisé ses relations avec la République islamique d'Iran après une interruption de huit ans. L'ambassade du Canada en Iran a repris ses opérations normales le 18 octobre 1988. Cette normalisation des relations a coïncidé avec l'acceptation, par l'Iran, de la résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations Unies, prévoyant un cadre pour un règlement négocié du conflit qui oppose l'Iran à l'Irak. Alors que le cessez-le-feu a été maintenu, les pourparlers de paix ont piétiné en raison de divergences de vue sur des questions fondamentales se rapportant à la sécurité nationale de l'Iran et de l'Irak. Le Canada a continué d'encourager les deux pays à s'efforcer résolument de parvenir à un règlement négocié et à une paix équitable.

Les relations entre l'Iran et le Canada ont été troublées au début de 1989 lorsque le chef religieux de l'Iran, l'imam Khomeiny (décédé depuis), a prononcé la condamnation à mort de l'écrivain britannique Salman Rushdie, auteur des *Versets sataniques*, ainsi que ses éditeurs. Le gouvernement canadien a condamné ce geste tout à fait inacceptable. Pour bien marquer sa désapprobation aux autorités iraniennes, le Canada a rappelé son chargé d'affaires à Téhéran pour consultation.

La situation au Liban continue d'être inquiétante. En septembre 1988, le Parlement libanais n'a pas réussi à réélire un nouveau président pour succéder à M. Gemayel. La situation s'est aggravée au début de 1989. Le 30 mars, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a réitéré l'appui du Canada envers la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriales du Liban et a demandé à toutes les parties de faire preuve de modération et de redoubler d'efforts pour parvenir à une réconciliation nationale. Le Canada a maintenu son aide humanitaire de façon à alléger les souffrances de la population libanaise.

Le Moyen-Orient, dont les importations en provenance du Canada se sont chiffrées à quelque 888 millions de dollars en 1988, est toujours un marché important pour le Canada. Toutes les compagnies canadiennes qui ont participé au Programme de foires et de missions commerciales du Ministère, ont recensé des débouchés et 90 % d'entre elles ont vu leurs ventes augmenter par suite de ce programme. De même, les acheteurs venus au pays dans le cadre de missions organisées par le Ministère ont permis au Canada de renforcer dans la région sa réputation de fournisseur de technologie de pointe et de produits et services de haute qualité.

Comme toujours, les relations commerciales qu'entretient le Canada avec Israël sont demeurées stables. Comme en témoignent les échanges commerciaux, Israël est un important marché pour le Canada au Moyen-Orient. C'est le principal marché de la région pour les importations canadiennes et le quatrième pour les exportations.

La réouverture de l'ambassade du Canada à Téhéran a permis de tirer partie des plans d'utiliser les recettes réalisées par l'Iran à l'exportation non plus pour du matériel de guerre, mais pour redresser l'économie.

L'Arabie saoudite et les États du golfe (Koweït, les Émirats arabes unis, Oman, Qatar et Bahreïn) ont également constitué d'importants marchés pour les exportateurs canadiens, à mesure qu'ils se sont remis de l'impact de la chute des cours mondiaux du pétrole au début de la décennie. Des débouchés importants se sont offerts à certaines compagnies canadiennes dans plusieurs domaines comme les communications, la mise en valeur des ressources minérales, de la topographie, de la cartographie et de la télédétection, de l'enseignement, des soins de santé, de l'agriculture et de la construction de pièces détachées pour automobiles. Du 18 au 20 février 1989, le Comité économique mixte (CEM) Canada-Arabie saoudite a tenu sa cinquième réunion en Arabie saoudite, avec la participation du secteur privé et du secteur public des deux pays. La réunion plénière et les réunions de comité à Riyadh dans les domaines prioritaires de l'énergie, des ressources minérales, des communications, du transport, de l'éducation et de l'agriculture constituent un excellent moyen pour le Canada de s'assurer un plus grand pourcentage des affaires réalisées avec les saoudiens.

En ce qui concerne les investissements, à en juger d'après les importants mouvements de fonds et des investissements directs sur le marché canadien, les États du Moyen-Orient ont manifesté un intérêt croissant à l'égard du Canada.

En plus des activités de promotion commerciale, on a noté, chez les gens d'affaires au Moyen-Orient, un désir accru d'immigrer au Canada. En 1988, les bureaux canadiens des visas dans la région, au nombre de quatre, ont délivré des visas d'immigrants à plus de 300 entrepreneurs. Cela a constitué pour le Canada un apport en capital de plus de 185 millions de dollars, qui devrait permettre de créer ou de maintenir plus de 800 emplois. Ces chiffres représentent un accroissement d'environ 60 % par rapport au niveau de 1987. Toujours en 1988, les bureaux des visas au Moyen-Orient ont été à l'origine d'environ 11 % du nombre total d'entrepreneurs qui ont immigré au Canada. Le nombre d'entrepreneurs en provenance du Moyen-Orient qui désirent immigrer au Canada devrait continuer d'augmenter en 1989.

Amérique latine et Antilles

Au cours de l'année, les graves problèmes sociaux et économiques qui accablent l'Amérique latine et les Antilles ont sollicité l'attention de la communauté internationale avec plus d'insistance. Le Canada a amélioré ses relations avec la région grâce à un échange de communications officieuses entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et les ministres des Affaires étrangères du Groupe des Huit, soit l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Mexique, le Panama, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela) sur diverses questions économiques et politiques telles que les négociations commerciales multilatérales, la dette internationale et la situation en Amérique centrale. Dans le dossier des conflits centraméricains, le Canada a été beaucoup plus en vue que par le passé car il a participé aux discussions intensives sur la mise en oeuvre du processus de pacification.

Suite aux consultations qui ont eu lieu en mars, le Canada a envoyé aux ministres des Affaires étrangères du Groupe des Huit un rapport décrivant les résultats du Sommet de Toronto et il a pris des dispositions pour tenir

une autre réunion avec le Groupe à New York au cours de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Canada a applaudi à l'initiative du Groupe, qui a amorcé un processus de consultation et de coopération entre les pays démocratiques de la région en vue de formuler des solutions régionales aux problèmes régionaux. Le Groupe est maintenant un important agent de démocratisation en Amérique latine; il influence les positions et politiques des pays de la région sur des sujets d'intérêt capital comme la dette extérieure, les négociations commerciales multilatérales, les stupéfiants et l'Amérique centrale.

Depuis la création du Groupe, le Canada a appuyé concrètement les efforts que celui-ci a faits pour consolider la démocratie, accroître la coopération régionale, promouvoir le respect des droits de la personne et favoriser le développement social et économique, toutes des choses sur lesquelles repose la politique étrangère du Canada en Amérique latine.

En 1988, l'ensemble des exportations du Canada vers la région se sont chiffrées à 2,87 milliards de dollars; ses exportations vers le Brésil, le Pérou et le Cuba ont diminué légèrement. Par ailleurs, ses importations sont passées à 4,53 milliards de dollars, soit une augmentation de 10 %. Les importations d'origine brésilienne et mexicaine ont enregistré une forte hausse.

Le Canada a continué de contribuer au développement économique et social de la région grâce aux programmes administrés par l'ACDI, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et Pétro-Canada international, et en prenant part aux activités d'organisations régionales multilatérales comme la Communauté des Caraïbes (CARICOM), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPAS) et l'Institut interaméricain de coopération agricole (IICA).

Un grand nombre de Canadiens ont suivi de près les événements en Amérique centrale et des milliers d'entre eux ont manifesté leurs inquiétudes au sujet des incidences sociales des conflits sur une grande partie de la population du Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua. En 1988, non seulement le gouvernement canadien a fait part de ces préoccupations aux pays concernés et insisté pour que les droits de la personne soient protégés adéquatement, mais en finançant les activités du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dans la région, il a aussi aidé à alléger le fardeau que constituent les populations de réfugiés pour les États voisins. De plus, 3 484 réfugiés d'Amérique centrale se sont installés en permanence au Canada en 1988.

Dans les Antilles, le Canada a donné l'exemple par les mesures qu'il a prises au cours de l'année pour réduire l'énorme fardeau économique et financier du surendettement, notamment en Guyana et en Jamaïque où l'ouragan Gilbert a fait des ravages en septembre.

Brésil

En reconnaissance de l'expansion des relations du Canada avec le Brésil, le gouverneur général, accompagné de M. Harvie Andre, ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie, a visité Rio de Janeiro, Sao Paulo et Brasilia au mois de février. M^{me} Sauvé était le premier chef d'État étranger à se rendre au Brésil depuis que ce pays a adopté sa nouvelle constitution. Sa visite a établi des liens aux niveaux les plus élevés et favorisé le développement des

relations commerciales; elle a aussi montré que le Canada reste résolu à élargir et à renforcer ses relations avec l'Amérique latine sur tous les plans.

Alors que la destruction de ses forêts pluviales devenait le point de mire des préoccupations de la communauté internationale, le Brésil a multiplié ses efforts dans le domaine de l'environnement, amorcé une revue de sa politique de l'environnement et établi l'Institut brésilien pour l'environnement et les ressources naturelles renouvelables. Il a par ailleurs officiellement demandé au Canada sa coopération et son aide dans ce domaine; par conséquent, l'ACDI accordera plus d'importance à la protection de l'environnement dans son programme d'aide au développement de ce pays. De plus, l'ambassade du Canada au Brésil appuie divers projets écologiques locaux et M. Andre (au nom d'Environnement Canada) a signé avec l'État de Sao Paulo un arrangement de coopération concernant l'environnement.

Cône sud

En Argentine, le gouvernement du Président Alfonsín a fait face à de graves difficultés économiques et politiques, y compris une brève mutinerie de l'armée en décembre. Au cours de cette dernière crise, le Canada a transmis au gouvernement argentin un message d'appui qui a été très apprécié.

Les relations bilatérales entre le Canada et l'Argentine ont poursuivi leur expansion, alimentées par des initiatives comme la Commission économique mixte qui a tenu sa deuxième réunion à Ottawa en juillet. La Commission a passé en revue les politiques économiques et commerciales qui facilitent la coopération dans beaucoup de domaines, notamment l'agriculture, l'énergie, l'exploitation forestière et la recherche biotechnique. De plus, l'ACDI a approuvé un programme de visites professionnelles pour encourager les échanges canado-argentin de renseignements entre universitaires, techniciens, spécialistes et organisations non gouvernementales.

Le Chili a continué de progresser vers la restauration de la démocratie en octobre lorsque la majorité des personnes qui ont participé au plébiscite national ont refusé de renouveler le mandat présidentiel du général Augusto Pinochet. L'économie chilienne a poursuivi son expansion; elle a enregistré le taux d'investissement étranger le plus élevé en Amérique latine. Les échanges commerciaux entre le Canada et le Chili ont dépassé le seuil des 300 millions de dollars. Les rapports faisant état de violations des droits de la personne restent préoccupants et le Canada a constamment rappelé aux autorités chiliennes l'importance qu'il accorde au respect des droits de la personne. Le gouvernement chilien s'est engagé à tenir des élections libres et démocratiques en décembre 1989, et le Canada a exprimé l'espoir que la transition à un gouvernement civil démocratique se fasse sans problèmes.

Le gouverneur général, M^{me} Sauvé, et M. Harvie Andre se sont rendus en Uruguay en février lors de leur tournée dans la région. Cette visite a marqué le resserrement des liens entre les deux pays, qui est caractérisé par l'accroissement des échanges commerciaux, un programme élargi d'aide au développement et un intérêt commun pour diverses questions économiques et agricoles.

Groupe andin

La Bolivie, qui a continué de renforcer son économie suite à l'adoption de son plan de redressement approuvé par le FMI, a enregistré des résultats prometteurs en 1988. Elle poursuit sa politique de libéralisation des échanges commerciaux, qui vise principalement à accroître les exportations. En août, lors

Tableau 14

COMMERCE DU CANADA AVEC L'AMÉRIQUE DU SUD
(en milliers de dollars)

	EXPORTATIONS			IMPORTATIONS		
	Augmentation par rapport à 1987	1987	1988	Augmentation par rapport à 1987	1987	1988
Argentine	-40,0	96 587	57 905	8,5	113 658	123 361
Bolivie	-23,8	4 487	5 556	551,4	3 481	22 667
Brésil	-31,9	636 824	433 051	37,4	858 082	1 179 528
Chili	37,4	98 596	135 538	7,8	152 680	164 727
Colombie	-20,9	224 330	177 312	1,9	135 491	138 138
Équateur	5,5	41 345	43 641	-10,4	95 180	85 233
Guyane française	-68,9	139	43	76,2	81	143
Guyana	6,6	5 162	5 506	55,6	34 482	15 267
Paraguay	-49,3	4 008	2 031	-47,1	867	458
Pérou	-46,5	120 522	64 470	15,1	76 634	85 969
Surinam	-58,6	1 004	1 593	-97,5	3 552	86
Uruguay	-56,5	25 934	11 270	-91,8	137 381	11 141
Venezuela	10,6	336 683	372 491	-17,1	559 042	463 261
TOTAL	-17,8	1 595 624	1 310 412	5,5	2 168 597	2 289 993

de sa visite en Bolivie, M^{me} Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international, a ratifié un protocole d'entente concernant un programme d'aide alimentaire d'une durée d'un an, destiné à produire des fonds de contrepartie qui serviront à exécuter des projets de développement social partout dans le pays. De plus, le Canada a annoncé un nouveau programme d'aide bilatérale de l'ACDI à la Bolivie, dont la mise en oeuvre a déjà été entreprise.

La restriction de la production de feuilles du coca en Bolivie n'a pas été une réussite totale et le trafic de stupéfiants a continué de nuire au pays. Sur le plan multilatéral, la Bolivie a accueilli, en mars, la cinquième session ordinaire de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues, à l'occasion de laquelle le Canada a offert de collaborer à l'exécution de la législation antidroque.

Au Pérou, le gouvernement est aux prises avec l'hyperinflation, la baisse du PIB et la menace croissante que présente l'extension de la guérilla. Le Canada a continué d'appuyer le développement économique et social du Pérou par l'entremise de l'ACDI et du CRDI. L'aide alimentaire et les projets de développement dans les domaines de l'énergie et de l'agriculture font de ce pays le plus grand bénéficiaire d'assistance canadienne bilatérale en Amérique du Sud. Malgré la situation économique précaire du Pérou, les exportations canadiennes vers ce pays ont atteint près de 55 millions de dollars en 1988.

M^{me} Landry s'est rendue en Équateur en août pour assister à l'investiture du nouveau président, Rodrigo Borja Cevallos. Lors de sa visite, elle a inauguré les nouveaux locaux du consulat honoraire à Quito. L'Équateur, qui avait fermé son ambassade à Ottawa en 1987, a annoncé récemment sa réouverture; cette mesure devrait favoriser l'expansion des relations entre les deux pays.

La Colombie est restée en proie à la violence et l'instabilité amenées par les guérilleros de gauche, les paramilitaires de

droite et le trafic des stupéfiants. Malgré ces conflits, elle a connu une année de prospérité économique et est restée le seul pays d'Amérique latine à rembourser sa dette extérieure, capital et intérêts.

Le Canada a appuyé les mesures que le gouvernement colombien a prises pour assurer le respect des droits de la personne : il lui a offert des fonds pour l'établissement d'un réseau d'ombudsmen municipaux et a parrainé des visites au Canada ainsi que des consultations avec le conseiller du président colombien en matière de droits de la personne et ses collègues.

Au Venezuela, Carlos Andres Perez a gagné les élections présidentielles et assumé le pouvoir pour un deuxième mandat (il était président dans les années 70) en février 1989. Jean-Guy Hudon, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, représentait le Canada à l'investiture du président. De plus, en février, le gouverneur général a rendu visite au Président Perez avant d'aller au Brésil et en Uruguay. Le Président a déclaré qu'il souhaitait resserrer les liens entre le Venezuela et le Canada.

Mexique

Le Canada a continué de jouir d'excellentes relations avec le Mexique à divers niveaux. Carlos Salinas de Gortari, qui a remporté les élections présidentielles de juillet, a assumé le pouvoir le 1^{er} décembre. Lors de l'investiture, le Canada était représenté par M. Guy Charbonneau, président du Sénat. Le Président Salinas a désigné le Canada parmi les pays auxquels le Mexique accorderait la priorité dans la conduite de ses relations étrangères. Au niveau ministériel, la première prise de contact avec le nouveau gouvernement mexicain s'est produite lorsque Pedro Aspe, ministre des Finances, s'est rendu à Ottawa en février.

Au cours de l'année, le Mexique a continué d'éprouver des difficultés, compliquées par la baisse du prix du pétrole, mais le gouvernement a réussi dans une certaine mesure à ouvrir l'économie et à renforcer sa position concurrentielle.

Le service de la dette tant intérieure qu'extérieure s'est amélioré, mais demeure un problème économique et politique critique qui retentit sur certaines banques canadiennes. Des missions commerciales et des séminaires ont étayé la promotion des exportations canadiennes de produits agricoles, de bétail, de matériel de télécommunications et de machines pour l'exploitation minière. Les échanges commerciaux bilatéraux, qui ont atteint 1,8 milliard de dollars, étaient les plus importants du Canada avec un pays d'Amérique latine.

Organisation des États américains

L'Organisation des États américains (OEA) s'est trouvée devant deux grandes difficultés au cours de l'année. D'abord, l'ensemble des États membres étaient mécontents de l'impuissance de l'organisation à résoudre un grand nombre des problèmes clés de la région. Deuxièmement, l'organisation était dans une situation financière précaire, principalement à cause du montant élevé des cotisations impayées. En novembre, l'Assemblée générale de l'OEA a décidé de réexaminer le mandat de l'organisation et de réduire ses effectifs afin d'éviter la faillite.

Le Canada a conservé son statut d'observateur permanent à l'OEA ainsi que celui de membre de plein droit dans trois de ses organisations spécialisées, soit : l'Organisation panaméricaine de la santé (OPAS), l'Institut interaméricain de coopération agricole (IICA) et l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPAGH).

L'ACDI a lancé des programmes d'assistance d'une valeur de plus de 10 millions de dollars en collaboration avec l'OEA, l'OPAS et l'IICA.

Amérique centrale

À la fin de l'année à l'étude, les cinq présidents centraméricains avaient réussi à préserver l'esprit qui animait les accords d'Esquipulas de 1987. L'offre du Canada, qui avait proposé son appui et son aide pour l'implantation d'un mécanisme pratique de vérification, a retenu l'attention à la fin de mars lorsque les cinq pays d'Amérique centrale ont demandé officiellement au Secrétaire général des Nations Unies d'inviter le Canada, l'Espagne et la République fédérale d'Allemagne à faire partie d'un groupe d'observateurs des Nations Unies. Des officiels canadiens ont consulté régulièrement l'ONU et d'autres parties intéressées afin d'assurer le succès du processus de paix. Le Canada s'est réjoui de ce que, le 24 mars 1989, le gouvernement et le Congrès des États-Unis s'engagent publiquement à appuyer le processus de pacification de l'Amérique centrale.

À la demande du gouvernement salvadorien, le Canada a envoyé un observateur officiel au Salvador pour y surveiller les élections présidentielles du 19 mars. Celui-ci a constaté que, même en pleine guerre civile, les Salvadoriens avaient exercé leur droit de vote en grand nombre. Il semble que le résultat des élections reflète fidèlement la volonté de la majorité des personnes qui ont voté.

Les conflits armés dans la région continuent de préoccuper le Canada, notamment à cause des nombreuses victimes qu'ils font dans la population et de leurs effets dévastateurs sur l'économie des pays de la région. En conséquence directe de ces hostilités, 3 484 réfugiés d'Amérique centrale se sont installés en permanence au Canada en 1988, fuyant la guerre ou la persécution. D'autre part, le flux de migrants clandestins et de visiteurs non munis des documents requis a augmenté au cours de l'année; c'est pourquoi, le Canada a obligé les visiteurs du Panama et du Nicaragua à obtenir un

visa. Le Canada a continué de fournir une aide économique à tous les gouvernements centraméricains, laquelle est acheminée en grande partie par les ONG canadiennes et locales.

En 1988, les exportations canadiennes vers l'Amérique centrale ont augmenté de plus de 18 %, atteignant 145 millions de dollars. Des sociétés canadiennes ont participé au Panama à une grande foire internationale qui a attiré d'éventuels acheteurs et investisseurs de toute la région centraméricaine.

Antilles

Étant donné ses liens spéciaux avec les Antilles du Commonwealth, le Canada a montré la voie à suivre pour soulager ces pays du lourd fardeau économique et financier de leur endettement. Vu que la Jamaïque a été durement touchée par l'ouragan Gilbert à la mi-septembre, le Canada lui a consenti unilatéralement un moratoire de deux ans sur le remboursement de tous ses prêts d'aide publique au développement. Cette mesure s'ajoutait aux secours d'urgence, publics et privés, de plus de 10 millions de dollars que le Canada a envoyés à la Jamaïque suite au passage de cet ouragan. Le Canada a aussi joué un rôle de premier plan au sein du groupe d'appui du Fonds monétaire international, chargé d'élaborer un ensemble de mesures d'aide financière qui permettront à la Guyane de continuer à respecter ses engagements envers les institutions financières internationales.

Le Comité économique mixte Canada-CARICOM a tenu sa cinquième réunion à Port-of-Spain du 6 au 9 mars; le Canada a alors été en mesure de renforcer son engagement envers la région par ses échanges commerciaux, son aide publique au développement, sa coopération industrielle et d'autres mécanismes.

Pour stimuler les échanges commerciaux et la coopération industrielle, le Canada a notamment organisé et tenu des foires en Jamaïque, aux Bahamas et en République Dominicaine.

Le CARIBCAN, un programme du gouvernement canadien approuvé en 1986, est un autre instrument important destiné à favoriser le développement commercial et industriel. Dans le cadre de ce programme, le Canada admet en franchise une vaste gamme de marchandises importées des Antilles du Commonwealth; des mesures sont aussi prévues pour accroître la capacité d'exportation des pays bénéficiaires, les renseigner sur le marché canadien et leur donner les moyens d'élaborer des stratégies commerciales. En vigueur depuis deux ans, le CARIBCAN fait présentement l'objet d'un examen.

Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers des Antilles du Commonwealth a pris encore plus d'ampleur en 1988 : 3 900 travailleurs y ont participé. De plus, au cours de l'année, le Canada a obligé les visiteurs de Trinité-et-Tobago à se munir d'un visa suite à l'accroissement considérable du nombre de visiteurs de ce pays qui sont arrivés au Canada sans les documents requis.

Plusieurs hauts dignitaires ont fait des visites officielles au cours de l'année. Le Canada a notamment accueilli les premiers ministres de Saint-Vincent et de la Jamaïque ainsi que le vice-président de la République Dominicaine. Des bateaux canadiens ont pris part aux fêtes marquant le 10^e anniversaire de l'accession à l'indépendance de Sainte-Lucie et ont fait escale dans diverses autres îles de l'archipel.

Tableau 15

COMMERCE DU CANADA AVEC LES ANTILLES ET L'AMÉRIQUE CENTRALE
(en milliers de dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
	Augmentation par rapport à 1987	1988	Augmentation par rapport à 1987	1988
Bahamas	17,7	36 184	-50,5	20 882
Barbade	-2,5	40 054	-68,9	6 577
Bélize	21,2	7 355	124,0	13 166
Bermudes	5,9	38 952	-82,3	967
Costa Rica	-9,5	27 851	-19,6	50 838
Cuba	-15,8	224 978	69,1	87 193
République Dominicaine	10,7	60 073	24,6	36 502
Salvador	48,0	23 105	-3,4	41 686
Antilles françaises	8,8	7 899	-48,5	366
Guatemala	-8,9	18 392	17,0	38 559
Haïti	-26,2	18 739	-14,0	7 453
Honduras	4,3	19 610	6,5	27 887
Jamaïque	33,8	126 353	32,0	150 166
Îles Sous-le-Vent	-17,3	37 807	20,0	6 630
Mexique	-6,8	486 556	12,4	1 319 782
Antilles néerlandaises	38,9	14 667	6,6	20 927
Nicaragua	115,7	21 177	125,2	64 537
Panama	3,3	34 936	0,0	30 813
Porto Rico	6,9	244 564	8,7	246 685
Trinité-et-Tobago	-21,2	54 897	53,0	56 395
Îles Vierges américaines	36,8	6 332	-85,0	8 097
* Autres	-	13 085	-	539
TOTAL	-0,2	1 563 566	11,2	2 236 647

*Îles Cayman, Îles Turks et Caicos, Anguilla, Îles Vierges britanniques, Guyane française, Surinam.

Plus de 500 000 touristes canadiens se rendent chaque année dans les Antilles, surtout en Jamaïque, en République Dominicaine, aux Bahamas et à la Barbade.

Haïti

L'année 1988-1989 fut fertile en rebondissements politiques en Haïti et nos relations bilatérales furent marquées par trois événements importants, d'abord le dépôt à la Chambre des communes du rapport du groupe de parlementaires qui, à la demande du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, était allé en Haïti enquêter sur la situation et revoir les liens entre

les deux pays. Puis, il y eut la décision du gouvernement canadien, le 13 septembre, de supprimer toute négociation avec le gouvernement d'Haïti touchant de nouveaux projets d'aide publique au développement. Cette décision devait précéder de quelques jours seulement le renversement du régime Namphy par le lieutenant général Prosper Avril. L'année écoulée a aussi donné lieu à des rencontres de concertation entre l'ACDI et ses partenaires, les missionnaires et les ONG, qui oeuvrent en Haïti.



Contrôle des armements et désarmement

En 1988, le Canada a continué de promouvoir de diverses façons la réalisation de progrès dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement. Il communique souvent aux superpuissances son opinion sur une vaste gamme de sujets et s'intéresse vivement à la défense spatiale et aux pourparlers sur la réduction des armements nucléaires stratégiques (START). La conclusion d'un accord START aurait un impact considérable sur le Canada du fait de sa situation géographique entre les États-Unis et l'Union soviétique. Tant que ne seront négociés des accords de rechange satisfaisants, le Canada continuera de militer en faveur du maintien de l'actuel régime de limitation des armements, y compris le Traité sur les missiles antimissiles balistiques. Il a par ailleurs mené des consultations bilatérales sur la limitation des armements et le désarmement avec le Japon, l'URSS, le Royaume-Uni, la RFA, l'Espagne, le Portugal, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et la Tchécoslovaquie.

Sur le plan diplomatique, le Canada a notamment participé à divers forums multilatéraux sur le désarmement, y compris la Première commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, qu'a présidée l'ambassadeur du Canada au désarmement, M. Douglas Roche. Une atmosphère très constructive y régnait, ce qui a contribué à une session exceptionnellement productive : la Commission a adopté 67 résolutions sur la limitation des armements et le désarmement, dont 27 (un nombre record) par consensus. Pour préparer sa présidence, M. Roche a visité diverses capitales sur cinq continents.

Un des grands événements de 1988 fut la tenue, à New York du 31 mai au 25 juin, de la Troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement (UNSSOD III). Même si les États participants n'ont pas réussi à s'entendre sur un document final, l'atmosphère était beaucoup plus positive à cette troisième session qu'à la deuxième; les États non alignés ont pris davantage conscience de leurs devoirs en matière de limitation des armements et de désarmement, notamment en ce qui a trait aux armements classiques, et les intervenants ont évité dans l'ensemble toute rhétorique idéologique stérile. Le Canada a aussi pris une part active aux délibérations de la Commission du désarmement des Nations Unies et de la Conférence sur le désarmement à Genève (où l'on a fait de nouveaux progrès vers l'interdiction des armes chimiques), ainsi qu'aux Entretiens sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR) et aux pourparlers en vue d'établir le mandat de nouvelles négociations sur les armements classiques, qui se tiennent tous deux à Vienne.

Un des événements marquants de l'année dans le domaine de la politique de défense fut la signature du Document de clôture de la CSCE à sa conférence de Vienne, le 17 janvier. De cette conférence sont issus deux ensembles distincts de pourparlers, amorcés tous les deux le 9 mars, à savoir : les Négociations sur les forces armées conventionnelles en Europe et les Négociations sur les mesures de confiance et de sécurité. Les premiers de ces pourparlers, auxquels participent 23 États membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, visent à accroître la stabilité entre les forces conventionnelles des deux Alliances, à des niveaux réduits. Les seconds, auxquels participent tous les 35 États membres de la CSCE, ont pour objectif de bâtir sur les réussites de l'Accord de Stockholm et d'accroître ainsi la transparence des activités militaires en Europe. Pour préparer ces négociations, l'OTAN a fait une grande étude des forces conventionnelles des deux Alliances et en a publié les résultats en novembre dans un document intitulé *Forces classiques en Europe : les faits*. Cette étude souligne les asymétries qui existent en Europe et que l'OTAN vise à supprimer au moyen de négociations avec le Pacte de Varsovie.

Au cours de la période à l'étude, on a aussi continué de mettre en oeuvre l'Accord de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité en Europe. Signé en 1986, ce document requiert de chacun des 35 États membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qu'ils notifient les autres de toute activité ou opération militaire importante à laquelle ils comptent procéder, et qu'ils invitent des observateurs de l'étranger lorsqu'il y a lieu. En outre, tout État peut faire une inspection par mise en demeure lorsqu'il a des doutes quant au but de l'activité militaire. Durant les deux premières années d'exécution de l'accord, 35 opérations militaires ont eu lieu au cours desquelles des observateurs ont été présents, et 18 inspections par mise en demeure (neuf en Europe de l'Est et neuf en Europe de l'Ouest) ont été menées. Le Canada a détaché des observateurs à toutes les opérations militaires qui s'y prêtaient; les Forces canadiennes en Europe, entre autres, ont été inspectées et observées. Le Canada a en outre joué un rôle actif dans les négociations de la CSCE qui se déroulent à Vienne en vue de définir le mandat d'une deuxième conférence sur les mesures de confiance et de sécurité ainsi que le mandat de nouvelles négociations sur la réduction des armements classiques en Europe.

Vérification

Le Canada a continué de promouvoir la vérification dans divers forums, y compris la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, où il a coparrainé une résolution portant création d'un groupe d'experts

chargé d'étudier le rôle des Nations Unies dans le domaine de la vérification, et la Commission du désarmement des Nations Unies où, pour la deuxième année consécutive, le Canada a présidé un groupe de travail qui a adopté par consensus un ensemble de 16 principes régissant la vérification. Le Canada a aussi envoyé deux représentants à une réunion d'experts en vérification des Nations Unies qui avait lieu à Dagomys en Union soviétique. Le Service de recherches sur la vérification du Ministère a poursuivi son travail sur divers aspects de la question ainsi que son programme de publications. En février, à Toronto, le Ministère a convoqué une table ronde sur la vérification, à laquelle ont participé des membres de l'industrie. En collaboration avec le programme d'études stratégiques de l'Université de Calgary, il a organisé une conférence pour cerner les leçons à tirer de l'expérience de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en vue de contrôler le respect de l'interdiction des armes chimiques.

Affaires publiques

Durant l'année à l'étude, le gouvernement a poursuivi son dialogue vigoureux avec le public sur les questions de limitation des armements et de désarmement. Le Groupe consultatif sur les affaires de contrôle des armements et de désarmement, qui compte des représentants d'organisations canadiennes vouées au désarmement, des universitaires, des particuliers et des représentants du gouvernement, s'est réuni à Ottawa pour discuter de l'UNSSOD III. Dix-neuf universitaires et représentants d'ONG ont fait partie de la délégation canadienne à cette session. Dix membres du Groupe consultatif ont participé à un programme d'orientation de la Première Commission des Nations Unies au mois de novembre. Par l'entremise de son Fonds consacré au désarmement, le Ministère a versé 237 000 \$ à des groupes et à des particuliers qui prennent part à des discussions mesurées sur la limitation des armements et le désarmement; il a aussi remis sa subvention annuelle permanente de 100 000 \$ au Centre canadien de contrôle des armements et de désarmement qui a son siège à Ottawa. Le *Bulletin du désarmement*, une publication ministérielle qui renseigne sur les activités canadiennes dans le domaine, a été largement diffusé pour alimenter le débat public sur ces questions. Le Ministère a annoncé la nomination d'un nouveau directeur exécutif et de cinq membres du conseil à l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales.

La défense et l'OTAN

L'année à l'étude fut marquée par d'importants développements dans les relations Est-Ouest, attribuables pour une grande part à la volonté des deux parties de chercher des moyens novateurs d'aborder la limitation des armements et le désarmement une fois l'accord FNI conclu. Les innovations du président Gorbatchev, sur la scène nationale aussi bien qu'internationale, furent suscitées notamment par le front puissant et solidaire qu'a présenté l'OTAN, organisation au sein de laquelle le Canada continue de jouer un rôle important. À leurs réunions semestrielles, les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN ont discuté des relations Est-Ouest et de la modernisation des armes nucléaires de courte portée, et ont poursuivi l'étude du concept global de la limitation des armements et du désarmement. Cette étude tient compte du rôle que joue la limitation des armements dans la sécurité de l'OTAN et sa stratégie de dissuasion.

En 1988, Manfred Wornier, ancien ministre de la Défense de la RFA, fut nommé secrétaire général de l'OTAN.

À l'OTAN, la coopération non militaire comporte diverses activités qui visent à renforcer les institutions libres ainsi qu'à promouvoir la stabilité et le bien-être. Étant donné l'importance de la protection de l'environnement, le Comité des défis de la société moderne de l'OTAN a fait cette année trois importantes études pilotes portant l'une sur la gestion des dangers que les produits chimiques posent pour l'environnement, la deuxième sur les problèmes de la dioxine, et la troisième sur l'hygiène et les soins de santé dans les plans d'intervention en cas de catastrophe.

En 1988, le Canada a continué de mettre en oeuvre son Livre blanc de juin 1987, *Défis et engagements : une politique de défense pour le Canada*, qui montre comment le gouvernement entend dynamiser l'effort de défense du Canada, notamment en créant une marine capable d'opérer dans les trois océans, en améliorant la contribution du Canada à l'OTAN en Europe (particulièrement en consolidant ses forces sur le front central), en revitalisant les Réserves, en accentuant la surveillance et en renforçant la défense territoriale.

Relations de défense entre le Canada et les États-Unis

Grâce notamment aux excellents rapports que le Canada a établis avec la nouvelle administration des États-Unis, la coopération entre les deux pays en matière de défense demeure active et continue de se développer selon les besoins. Ce n'est pas un hasard si le Canada est le premier pays qu'a visité le nouveau président des États-Unis et si la défense figurait à l'ordre du jour. Puisque les relations canado-américaines retiennent l'attention à ce haut niveau, les organes exécutifs et législatifs des deux pays sont très attentifs aux questions de défense qui se posent et s'empres- sent de s'en occuper.

Comme beaucoup d'autres éléments des relations bilatérales du Canada avec les États-Unis, la coopération en matière de défense a été dictée par la géographie et par l'histoire. Parallèlement à sa collaboration avec l'Europe au sein de l'OTAN, le Canada a développé sa coopération en Amérique du Nord. Au cours de la dernière décennie, il a assumé une plus grande responsabilité directe pour la défense de son territoire et tout particulièrement pour sa défense aérospatiale. Depuis quelques années, le Canada veille à ce que la défense de son espace aérien soit assurée par des Canadiens et à ce que les installations aménagées sur son territoire soient dirigées par des Canadiens et garnies d'un personnel canadien. Cette question sera étudiée plus à fond avant la reconduction de l'accord NORAD en 1991.

Une des principales composantes de la coopération canado-américaine est la modernisation conjointe du système de défense aérienne. Bien que la plupart des nouveaux radars soient maintenant opérationnels, nous poursuivons nos discussions afin de nous assurer que le système de défense de l'Amérique du Nord est à la fine pointe de la technologie. Le nouveau Système d'alerte du Nord, qui est lié au centre régional de contrôle et de commandement des opérations de NORAD, a permis de détecter un plus grand nombre de bombardiers soviétiques à grand rayon d'action qui font des vols d'entraînement. Le

Tableau 16

PARTICIPATION ACTUELLE DU CANADA AUX FORCES DE MAINTIEN DE LA PAIX ET AUX MISSIONS D'OBSERVATION INTERNATIONALES

Organisme d'intervention	Lieu	Date	Effectifs
Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP)	Chypre	1964-	580
Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD)	Israël Syrie (hauteurs du Golan)	1974-	225
Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST)	Égypte Israël Jordanie Liban Syrie	1954-	22
Force multinationale et d'observateurs (FMO)	Sinaï	1981-	140
Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan (MBONUAP)	Afghanistan	1988-	5
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Iran et en Irak (GOMNUII)	Iran/Irak	1988-	15
Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT)	Namibie	1989	265

Canada a commencé de mettre en oeuvre les arrangements complémentaires qu'il a conclus avec les États-Unis en vertu du protocole d'entente sur la modernisation du système de défense aérienne de l'Amérique du Nord et aux termes desquels il doit fournir une partie du personnel affecté au centre des opérations du système radar transhorizon à réflexion troposphérique (OTH-B) et du personnel (une quarantaine de membres d'équipage) affecté aux avions AWACS utilisés pour les opérations de NORAD.

Outre cette étroite collaboration dans le domaine aérospatial, les marines et les armées des deux pays ont procédé à des échanges et à des exercices conjoints. Par ailleurs, des consultations sur les questions bilatérales de sécurité et de défense ont été menées lors des trois réunions de la Commission permanente canado-américaine de défense qui ont eu lieu au cours de l'année à l'étude.

Le Canada a autorisé les États-Unis à essayer leur missile de croisière AGM-129A, une version modernisée du missile AGM-86B, qui avait déjà été mis à l'essai au Canada. On a effectué un essai de chacun des types de missiles.

Maintien de la paix

Le Canada a continué d'apporter une solide contribution à la paix et la sécurité en affectant environ 1 230 militaires aux opérations de maintien de la paix (voir le Tableau 16). Dans le cadre des opérations accrues de maintien de la paix des Nations Unies, le Canada a détaché des observateurs militaires à la Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan (UNGOMAP) en avril 1988 ainsi que des spécialistes en communications et des observateurs pour servir au sein du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Iran-Irak (GOMNUII) en août 1988. Il a en outre accepté de contribuer des troupes logistiques au Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT) en Namibie. Quant aux activités de maintien de la paix qui ne sont pas menées sous l'égide de l'ONU, le Canada, en fournissant une unité hélicoptère à la Force multinationale d'observation, a maintenu son engagement envers la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

En février, un officier supérieur des Forces canadiennes a été nommé commandant de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP). De

plus, le Canada a offert les services de spécialistes pour concevoir les mécanismes de maintien de la paix nécessaires à la mise en oeuvre de tout plan de paix en Amérique centrale.

Le Canada a encouragé activement une collaboration plus soutenue aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, contribuant une étude nationale à la revue générale que l'ONU a entreprise de ses activités dans ce domaine. Il a aussi fait profiter de son expérience du

maintien de la paix les participants à des séminaires parrainés par l'Académie internationale de la paix conjointement avec des universités canadiennes et américaines.

Assistance et formation militaires

Durant l'année, on a donné 47 cours de formation dans le cadre du Programme d'aide à la formation militaire à des militaires de 14 pays non membres de l'OTAN, principalement d'Afrique et des Antilles du Commonwealth.



Services consulaires

Le Ministère est chargé de protéger et d'aider les Canadiens qui vivent et voyagent à l'étranger, et de se porter promptement à leur secours lorsqu'ils se trouvent en difficulté. C'est une fonction consulaire à laquelle le gouvernement accorde une grande priorité.

Les Canadiens ont fait plus de 50 millions de voyages à l'étranger en 1988. Lorsqu'ils éprouvent des problèmes qu'ils n'arrivent pas à résoudre par leurs propres moyens, le Ministère est prêt à les aider, lorsque la chose est possible, par l'entremise de ses missions diplomatiques et consulaires. Au cours de l'année, ces missions ont rendu plus de 600 000 services à des citoyens canadiens; elles ont répondu à toute une gamme de demandes allant des demandes de renseignements courants à des appels au secours qui ont mis les ressources du personnel consulaire à dure épreuve. Elles ont notamment délivré des passeports, exécuté certaines fonctions relatives à la citoyenneté, facilité les virements de fonds ou le rapatriement de Canadiens restés sans ressources ou frappés d'invalidité, et fourni des renseignements, des conseils et un appui aux Canadiens qui se sont retrouvés dans des situations délicates ou périlleuses à l'étranger — maladies, accidents, décès, litiges portant sur la garde ou la disparition d'un enfant, objets volés ou perdus.

Au moins 424 Canadiens ont été emprisonnés à l'étranger en 1988. Les missions du Ministère ont veillé à ce qu'ils soient traités équitablement selon les lois et coutumes du pays hôte, les ont aidés à communiquer avec leurs familles et leurs amis au Canada et, dans certains cas, ont facilité leur transfèrement dans une prison canadienne. Vingt-neuf Canadiens ont été rapatriés au cours de l'année en conformité avec les accords bilatéraux de transfèrement des délinquants que le Canada a conclus et qui permettent aux Canadiens emprisonnés à l'étranger de purger leurs peines au Canada, près de leurs familles et de leurs amis et dans des conditions qui favorisent davantage leur réadaptation à la vie sociale. L'accord de transfèrement des délinquants que le Canada a conclu avec la Thaïlande est entré en vigueur en 1988. Le Canada a aussi poursuivi ses efforts en vue de négocier des accords semblables avec d'autres pays.

La demande de services consulaires n'a pas cessé d'augmenter depuis quelques années, parallèlement à l'accroissement du nombre de Canadiens qui voyagent, travaillent ou élisent domicile à l'étranger. Puisque les Canadiens qui voyagent s'attendent à recevoir d'excellents services des missions canadiennes, le Ministère a pris diverses mesures pour mieux répondre à leurs besoins, tout en assurant la gestion efficace du programme consulaire. Il a révisé certaines parties du Manuel des instructions consulaires en fonction des modifications apportées aux politiques consulaires ainsi qu'aux lois et règlements régissant les services consulaires. Il a élargi le champ de son programme de formation professionnelle de manière à apprendre au personnel, au Canada aussi bien qu'à l'étranger, les derniers changements apportés à la politique et aux procédures consulaires, et ainsi leur permettre d'exécuter efficacement leurs fonctions consulaires. Le défi à relever reste le même : répondre à la demande croissante de services avec un personnel restreint, mais sans réduire la qualité ni la souplesse des services.

Le Ministère a poursuivi son programme de sensibilisation du grand public, dans le but de faire connaître aux Canadiens les difficultés qui peuvent surgir à l'étranger et de les renseigner sur les services consulaires que leur offrent les missions canadiennes. La brochure intitulée *Bon voyage, mais..* a été actualisée, revue et mise à jour; les bureaux des passeports et les agences de voyage en ont distribué plus de 500 000 exemplaires au cours de l'année. Le Ministère a aussi renseigné les médias et les Canadiens qui s'interrogeaient sur l'opportunité de se rendre dans certains pays ou régions et d'y circuler. Il a en outre publié un guide sur les services dont les Canadiens détenus ou emprisonnés à l'étranger peuvent se prévaloir.

Tableau 17

ACTIVITÉS CONSULAIRES (année civile 1988)

Nombre total de dossiers ou de services rendus
(approximativement)

a) Dossiers:

Rapatriements	224
Hospitalisations ou traitements médicaux	1 965
Décès	1 503
Détentions	867
Garde d'enfants	941

b) Services:

Passeports	223 396
Citoyenneté	50 165
Conseils juridiques et actes notariaux	36 785
Demandes d'aide financière ou virements de fonds	3 226
Bien-être et demandes de localisation	9 537
Inscription des Canadiens	22 367
Conseils et aide	252 403

Tableau 18

**QUELQUES CHIFFRES SUR LES
SERVICES CONSULAIRES
(année civile 1988)**

Canadiens inscrits à l'étranger auprès des missions diplomatiques et consulaires canadiennes	55 863
Canadiens vivant à l'étranger, y compris les détenteurs d'une double nationalité (nombre approximatif)	3 000 000
Passeports:	
Passeports valides en circulation	5 095 089
Nombre total de passeports délivrés au Canada	1 030 833
Passeports délivrés par les missions à l'étranger	69 700
Augmentation du nombre total de passeports délivrés par les missions à l'étranger par rapport à l'année précédente	7.2 %
Voyages:	
Nombre total de voyages à l'étranger	51 973 000
À destination des États-Unis (13 215 000 Canadiens y ont passé au moins une nuit)	49 231 000
À destination de pays autres que les États-Unis	2 742 000

Les catastrophes naturelles comme l'ouragan Gilbert, les accidents maritimes comme le naufrage de la plate-forme de forage en mer du Nord, les attaques terroristes comme le désastre aérien de Lockerbie, les crises provoquées par l'instabilité politique, y compris les bouleversements en Haïti, à Sri Lanka et au Soudan, tous ces événements survenus en 1988 ont mis à rude épreuve les services des bureaux consulaires à l'étranger et ceux de l'administration centrale. Ils furent source de dangers et d'inquiétudes pour nombre de Canadiens voyageant ou habitant à l'étranger; certains y ont perdu la vie, d'autres ont été blessés. La sécurité des voyageurs est d'importance primordiale et, dans une situation critique, le Ministère tente d'intervenir immédiatement afin de protéger les Canadiens à l'étranger. À cette fin, il a mis sur pied un service informatisé d'inscription personnelle qui permet aux Canadiens vivant dans un des 141 pays de signaler leur présence à la mission diplomatique ou consulaire du Canada la plus près de leur domicile. La mission inclut ces renseignements dans les plans d'urgence qu'elle élabore pour aider plus facilement les Canadiens à l'étranger lorsqu'une crise se produit. Ces plans prévoient, en dernier ressort, l'évacuation assistée des Canadiens des endroits où ils sont exposés à un danger imminent.

Dans certaines régions où le Canada n'a pas de représentants diplomatiques ou consulaires attitrés, des consuls honoraires dispensent des services consulaires aux Canadiens qui y voyagent ou y vivent. Ils collaborent en outre à l'exécution d'autres programmes ministériels touchant notamment l'expansion du commerce, les affaires publiques et les relations générales. En 1988, le Canada a établi neuf nouveaux consulats honoraires, soit à Perth, Asuncion, Quito, Hambourg, Montego Bay, Managua, Cartagena,

Tananarive et San Salvador.

Grâce à un protocole d'entente conclu avec l'Australie en 1987, les Canadiens ont pu bénéficier des services consulaires australiens d'urgence à Honolulu et à Denpasar, en Indonésie, et les Australiens ont pu profiter des services canadiens à Lima, Oslo et Tunis. En 1988, les deux gouvernements ont engagé des discussions en vue d'étendre le champ d'application de l'entente à d'autres endroits.

Le Ministère a continué de consulter les parties intéressées au Canada dans le cadre de la négociation de conventions consulaires bilatérales avec d'autres pays, notamment avec des pays où des Canadiens ont déjà eu des difficultés ou avec des pays où le Ministère estime qu'un accord l'aiderait à protéger et à secourir les Canadiens.

Immigration et réfugiés

Le Ministère est chargé d'exécuter le programme canadien d'immigration à l'étranger depuis 1981. Durant l'année écoulée, des sections de l'immigration furent mises sur pied dans les missions à Kuala Lumpur, à Sao Paulo et à Koweït. Le Ministère compte maintenant 203 agents des visas, affectés dans 65 missions à l'étranger. Les pressions économiques, politiques et démographiques mondiales auront probablement pour effet d'accroître les flots migratoires au cours de la prochaine décennie, et le Canada continuera sans doute d'attirer de nouveaux immigrants.

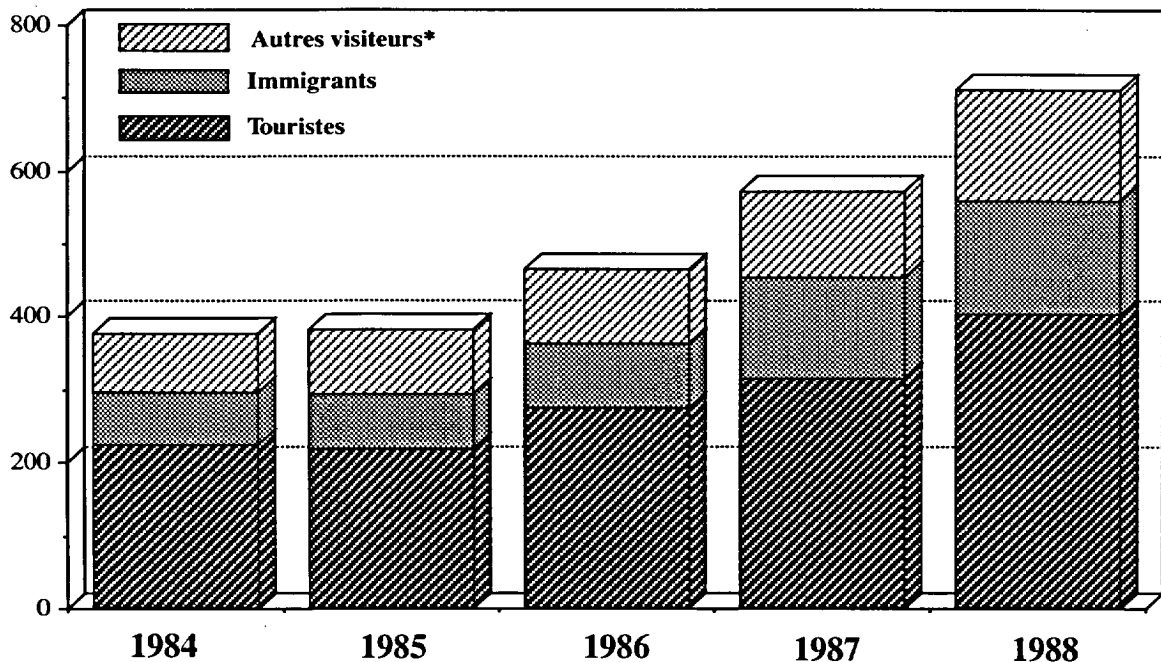
Le nombre de visas délivrés a augmenté en 1988, comme à tous les ans depuis 1985. Le nombre de visas d'immigrant délivrés a atteint 154 789, soit 12 % de plus qu'en 1987 et 112 % de plus qu'en 1985. Les missions canadiennes ont aussi délivré plus de visas d'étudiant, de visas de travailleur temporaire et d'autres visas de visiteur, soit 532 126 au total, ce qui constitue une hausse de 17,8 % par rapport à l'année précédente. De plus, 77 889 demandes de visa de visiteur furent rejetées pour non-conformité avec les dispositions de la Loi sur l'immigration, essentiellement du fait que les requérants n'ont pu persuader l'agent des visas que leur séjour au Canada ne serait que temporaire et qu'ils rentreraient chez eux au terme de leur visite.

Le refoulement des voyageurs qui se dirigent vers le Canada et ne sont pas munis des documents exigés a alourdi la charge de travail des agents des visas en 1988 et permis d'arrêter au passage plus de 3 200 personnes. Étant donné les abus continus de la part des faux réfugiés, l'obligation du visa a été imposée aux visiteurs du Nicaragua, de Panama et de Trinité-et-Tobago. Le Ministère a tenté d'endiguer le flot d'immigrants non autorisés en coordonnant davantage ses efforts avec les compagnies aériennes et les gouvernements hôtes.

Le Système informatisé de traitement des cas d'immigration (SITCI), implanté d'abord à Hong Kong, a été étendu à Londres. Il sera ensuite mis en œuvre dans les missions aux États-Unis où il sera installé en même temps que le système COSICS (voir le chapitre 10). Un visa lisible par machine a été mis à l'essai à Hong Kong. Nous comptons à long terme remplacer les divers types de documents d'entrée actuels par un seul visa normalisé. Le SITCI simplifiera et accélérera le traitement des demandes de visa.

Le Canada a accueilli plus de 27 000 réfugiés, membres de catégories désignées et personnes admises pour des considérations humanitaires. C'est d'Europe de l'Est que venaient le plus grand nombre de réfugiés parrainés par le gouvernement et parrainés par le secteur privé (3 905 et

LA PRODUCTIVITÉ DES VISAS



*Comprend tous les visiteurs refusés.

Source: Direction des affaires de l'immigration, Affaires extérieures Canada.

5 754 respectivement). Par ailleurs, le Canada a ouvert ses portes à 6 945 réfugiés d'Asie du Sud-Est, 4 459 du Moyen-Orient et d'Asie de l'Ouest, 3 718 d'Amérique latine, 1 779 d'Afrique et 587 personnes d'autres régions.

Le Canada continue d'attirer des gens d'affaires étrangers. En 1988, plus de 3 400 visas d'immigrant ont été délivrés à des gens d'affaires. Cet afflux devrait se traduire au Canada par des apports de capitaux de plus de 6 milliards de dollars et par la création ou le maintien de 17 325 emplois. Hong-Kong demeure le principal lieu d'origine de ce groupe d'immigrants, suivi de la République de Corée, de l'Égypte, de Singapour et de la France.

Le Programme de recouvrement des frais de service de l'Immigration, qui prévoit le versement de droits pour le traitement de la plupart des demandes d'immigration et la délivrance de certains documents pour visiteurs à long terme, a rapporté 7,3 millions de dollars au Trésor.

Service des passeports

Au cours de l'année écoulée, le Ministère a délivré plus de 1,1 million de passeports au Canada, soit 4 % de plus qu'au cours de l'année financière précédente. Les missions canadiennes à l'étranger ont en outre délivré environ 69 700 passeports. Il y a maintenant environ 5 millions de passeports canadiens valides en circulation.

Le Ministère a ouvert des bureaux des passeports à Regina, Thunder Bay et Jonquière durant l'année à l'étude, ce qui porte à 23 le nombre de bureaux au pays. Les Canadiens qui présentent leur demande en personne peuvent s'attendre à recevoir leur passeport dans un délai de trois à cinq jours ouvrables. Les demandes de passeport acheminées par la poste sont toutes traitées dans la Région

de la capitale nationale. Pour appuyer les activités de son réseau, le Bureau des passeports offre un service téléphonique de renseignements, à l'échelle nationale. Ce service bilingue et sans frais a permis quelque 133 550 prises de contact avec le Bureau durant l'année.

Le Bureau est doté d'un fonds renouvelable et ses opérations doivent s'autofinancer. Le droit exigible pour la délivrance d'un passeport est resté inchangé en 1988-1989, soit 25 \$.

Quelque 4 622 certificats d'identité et documents de voyage pour réfugiés ont été délivrés à des résidents admissibles qui ne sont pas citoyens canadiens. La demande de documents de ce genre augmentera sans doute par suite du programme mis en place par le Canada pour étudier les revendications du statut de réfugié.

Droit international privé

En vertu d'un ensemble de traités, conventions et arrangements que le Canada a conclus avec d'autres pays, le Ministère offre divers services pour aider les plaideurs dans des affaires qui comportent à la fois un élément canadien et un élément étranger. Il publie un livret intitulé *entraide judiciaire internationale* qui décrit ces services en détail. Puisqu'un grand nombre des dossiers à traiter — la signification d'actes judiciaires, l'audition de la preuve, l'exécution d'ordonnances — relèvent de la compétence des provinces, le Ministère reste en liaison avec ces dernières pour arrêter et appliquer les arrangements réciproques nécessaires.

Le Canada a conclu des conventions sur les procédures judiciaires en matière civile et commerciale avec 19 pays. Ces instruments renferment des dispositions sur la significa-

Tableau 19

IMMIGRATION ET RÉFUGIÉS
Visas délivrés en 1988 (année civile)

Région de la mission	Visas d'immigrant	Visas de visiteur
HÉMISPHERE OCCIDENTAL		
États-Unis	14 013	132 802
Antilles et Amérique centrale	13 846	45 405
Amérique du Sud	4 149	40 625
Total partiel	32 008	218 832
AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT		
Afrique	11 269	22 459
Moyen-Orient	4 892	15 656
Total partiel	16 161	38 115
EUROPE		
Europe de l'Ouest	33 590	65 351
Europe de l'Est	7 317	74 897
Total partiel	40 907	140 248
ASIE ET PACIFIQUE		
Hong-Kong	27 202	37 319
Manille	7 566	11 805
New Delhi	9 977	28 313
Autres missions	20 968	57 494
Total partiel	65 713	134 931
TOTAL	154 789	532 126

Nota : Sont inclus dans les données ci-dessus les visas de visiteur délivrés par des missions canadiennes qui n'ont pas de section de l'immigration.

tion d'actes judiciaires et l'audition de la preuve dans les affaires civiles, soit au Canada à la demande de plaideurs étrangers, soit dans un pays étranger à la demande de Canadiens. En 1988, le Canada a adhéré à la Convention de La Haye de 1965 relative à la signification et la notification à l'étranger des actes judiciaires et extra-judiciaires en matière civile ou commerciale. Cette convention, qui simplifie la signification d'actes dans les 24 autres pays signataires, entre en vigueur au Canada le 1^{er} mai 1989. Même si un pays n'est partie à aucune convention, le Ministère peut parfois obtenir la collaboration des autorités locales à charge de réciprocité.

Le Canada a signé des traités d'extradition avec 44 pays et a passé des arrangements à cet égard avec certains pays membres du Commonwealth. Aux termes de ces traités ou arrangements, les parties contractantes sont tenues de livrer les personnes accusées, ou trouvées coupables, d'infractions donnant lieu à l'extradition. Certains de ces traités datent du XIX^e siècle et doivent être mis à jour. Le Ministère travaille à la réalisation de cet objectif et a engagé des discussions en vue de conclure des traités d'extradition avec d'autres États. Le 18 novembre 1988, le Canada a signé un nouveau traité

d'extradition avec la France, qui entrera en vigueur sur notification mutuelle de ratification.

Le Ministère négocie présentement avec plusieurs pays des traités bilatéraux visant la prestation réciproque d'assistance judiciaire dans des affaires criminelles. Ces traités encadreront la coopération internationale dans les enquêtes criminelles. De plus, le Ministère étudie attentivement les initiatives multilatérales dans ce domaine.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Le bureau du Coordonnateur applique la Loi sur l'accès à l'information ainsi que la Loi sur la protection des renseignements personnels. Les demandes sont de plus en plus nombreuses, car le public s'intéresse davantage à tous les éléments de la politique et des affaires étrangères et il possède une meilleure connaissance de la législation. Au cours de la période à l'étude, le Coordonnateur a reçu 257 demandes d'information présentées en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, soit 25 % de plus que l'année précédente. Quant aux demandes formelles et informelles

présentées en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels, leur nombre n'a augmenté que légèrement par rapport à l'année précédente, passant de 102 à 114. D'autres ministères et organismes gouvernementaux ont engagé 179 consultations avec le ministère des Affaires extérieures au sujet de documents portant ou se répercutant sur la conduite des relations extérieures. Ces consultations ont doublé par rapport à l'année précédente, un fait qui témoigne du rôle capital que joue le Ministère.

Les demandes susmentionnées touchent à tous les domaines d'activité qui intéressent le Ministère. Les réponses ont été fournies dans l'optique de mieux faire connaître les activités du Ministère et la participation du gouvernement aux affaires internationales. Quelque 40 % des demandes portaient sur des dossiers et documents politiques, économiques ou commerciaux particuliers, alors que 30 % concernaient les affaires consulaires ou l'immigration. Les autres demandes portaient sur les dossiers administratifs et de gestion du Ministère. Ce sont les médias — suivis des experts-conseils, des universitaires et des organisations non gouvernementales — qui ont présenté le plus grand nombre de demandes.

Les demandes faites par le grand public en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels visaient

principalement des informations consignées dans les dossiers ministériels sur les passeports, les affaires consulaires ou l'immigration. Quant aux demandes de dossiers du personnel, elles ont été traitées d'une manière expéditive et souvent informelle.

Des séances d'information sur les deux lois et leur application, qui s'adressaient aux cadres supérieurs et aux divers services des directions générales, ont permis de mieux sensibiliser le personnel, au Canada et à l'étranger, aux objectifs de ces lois. Le bureau du Coordonnateur est intervenu dans les consultations et les communications interministérielles sur les deux lois, et a participé à des réunions régionales, nationales et internationales sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

Sous la surveillance générale du Coordonnateur, le Ministère a trié environ un demi-million de pages de dossiers inactifs avant de les transférer aux Archives nationales. Le bureau du Coordonnateur est en outre le point de contact au Ministère pour la collecte de renseignements et les recherches sur l'opinion publique.



Aux termes de la Loi sur le ministère des Affaires extérieures, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures doit favoriser l'évolution du droit international et veiller à son application dans les relations extérieures du Canada, en exerçant les pouvoirs et en exécutant les tâches et les fonctions qui lui sont assignées en vertu de la Loi. Le présent chapitre donne un aperçu des principales activités menées par la Direction générale des affaires juridiques du Ministère au cours de la période visée. La plupart des politiques et activités du Ministère comportent une dimension juridique importante, et le travail accompli par la Direction générale est mis en relief dans plusieurs parties du présent rapport. Ainsi, les activités de la Direction générale dans le domaine du droit international privé sont traitées au chapitre 7.

Arctique

Le 10 octobre 1988, le gouvernement canadien a répondu favorablement à une requête présentée par les États-Unis dans le cadre de l'Accord entre le Canada et les États-Unis sur la coopération dans l'Arctique pour que le brise-glace *Polar Star* de la Garde côtière des États-Unis puisse naviguer dans les eaux du passage du Nord-Ouest. Le brise-glace *John A. MacDonald* de la Garde côtière canadienne a accompagné le *Polar Star* et un officier de la Garde côtière canadienne se trouvait à bord du bateau américain.

Le *Polar Star* avait auparavant subi des dommages alors qu'il venait en aide, dans les eaux américaines, aux brise-glace *Martha L. Black* et *Pierre Radisson* de la Garde côtière canadienne. Incapable de poursuivre son voyage vers l'ouest depuis l'endroit où il se trouvait sur la côte de l'Alaska en raison des conditions de glace extrêmement difficiles, des vents défavorables et de problèmes mécaniques, le *Polar Star* a pris la direction de l'est à travers le passage du Nord-Ouest afin de quitter la région de l'Arctique.

Les autorités américaines ont fait en sorte que les opérations du *Polar Star* respectent les normes de contrôle de la pollution et les autres dispositions contenues dans la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques et les autres lois et règlements canadiens applicables. En outre, dans l'éventualité improbable où le *Polar Star* causerait de la pollution, les États-Unis ont consenti à assumer les coûts qui pourraient en résulter.

Le gouvernement canadien a également permis que l'on procède à des activités de recherche scientifique en milieu marin au cours du voyage du *Polar Star*, à la condition que les renseignements ainsi obtenus soient partagés avec le Canada, tel qu'envisagé dans l'Accord sur la coopération dans l'Arctique.

Litiges maritimes Canada-France

Le Canada et la France ont signé deux accords en date du 30 mars 1989 en vue d'établir les limites maritimes au large de la côte sud de Terre-Neuve et de Saint-Pierre-et-Miquelon. La zone en question comprend une bonne partie de la subdivision 3Ps de l'OPAN, qui est considérée comme la zone en litige. L'un des accords (Compromis) porte sur l'établissement d'un tribunal d'arbitrage, auquel sera soumis le différend relatif à la frontière maritime en vue d'un règlement exécutoire, et précise le mandat de cette instance. Le tribunal sera composé de cinq juges, dont trois nommés conjointement par les deux gouvernements; il s'agit de MM. Eduardo Jimenez de Aréchaga, qui présidera le tribunal, Gaetano Arangio-Ruiz, professeur de Droit à l'Université de Rome, et Oscar Schachter, professeur de Droit à l'Université Columbia. Le Canada a nommé M. Allan E. Gotlieb, ancien ambassadeur canadien aux États-Unis, et la France a nommé M. Prosper Weil, directeur de l'Institut des hautes études internationales de l'Université de Paris.

Les délibérations du tribunal comporteront une phase écrite et une phase orale. Des mémoires doivent être présentés par chacune des parties au plus tard le 1^{er} juin 1990. Les contre-mémoires doivent être soumis dans les huit mois qui suivent. On s'attend à ce que la décision du tribunal soit rendue vers la fin de 1991. Dans le cas contraire, une disposition a été prévue dans l'autre accord (Procès-verbal) en vue d'une prolongation graduelle des contingents de pêche accordés à la France en 1992.

Le Procès-verbal établit, entre autres, les contingents de pêche accordés à la France au cours de la période d'arbitrage. La délimitation maritime permettra de déterminer quelle partie de la zone en litige appartient au Canada et quelle partie appartient à la France et, du même coup, qui est propriétaire des ressources halieutiques se trouvant dans la zone en litige.

La position officielle du Canada est que la France a droit, en vertu du droit international, à une zone maritime territoriale de 12 milles. Pour sa part, la France revendique depuis 1977 une zone économique exclusive de 200 milles.

Droit de la mer

La Convention sur le droit de la mer établit un vaste régime de réglementation des mers et des océans du globe. Au 31 mars 1989, 41 États avaient ratifié la Convention, qui doit entrer en vigueur 12 mois après la date de dépôt du 60^e instrument de ratification ou d'adhésion.

Possédant l'un des plus longs littoraux du globe et d'importants intérêts océaniques, le Canada estime que la Convention offre une occasion unique de contribuer à la paix et

à la sécurité internationales en réduisant les risques de conflit quant à l'utilisation des océans. La Convention codifie certains principes généralement acceptés du droit international, mais elle établit également de nouveaux éléments de droit. Ses dispositions influent de façon significative sur le droit intérieur canadien. Si la Convention n'entraîne pas en vigueur, il y aurait lieu de craindre un retour du climat d'incertitude qui régnait avant la négociation de cet instrument.

Au cours de l'année écoulée, le Canada a pris une part active aux travaux de la Commission préparatoire chargée de mettre en place le système institutionnel prévu par la Convention pour l'exploitation minière des grands fonds marins. La Commission s'est réunie à New York en août et septembre 1987, puis à Kingston, en Jamaïque, du 27 février au 23 mars 1989, afin de poursuivre l'élaboration de mécanismes appropriés à la mise en oeuvre du régime prévu dans la Convention en vue de l'exploitation des ressources des grands fonds marins.

Producteur important de minéraux terrestres et exploitant potentiel des ressources minières des fonds marins, le Canada accorde un intérêt fondamental aux questions complexes que doit résoudre la Commission. De nombreux pays industrialisés (dont le Canada), ont exprimé leur préoccupation à l'égard de certains aspects du régime d'exploitation des ressources minérales des fonds marins envisagé dans la Convention et ils estiment essentiel que soit mis au point un régime propre à encourager une participation universelle à cet instrument. Par conséquent, le résultat des travaux de la Commission pèsera lourd dans la balance lorsque ces États auront à décider s'ils doivent ou non ratifier la Convention ou y adhérer.

Droit commercial

Suite à la signature de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, le processus de mise en oeuvre des dispositions de l'entente a débuté en 1988. Afin que soit exécuté convenablement le travail juridique nécessaire, le Conseil du Trésor a mis des postes supplémentaires à la disposition de la Direction générale des affaires juridiques, et la nouvelle Direction du droit économique et commercial a reçu pour mandat de veiller à ce que les obligations juridiques internationales du Canada en vertu du traité soient remplies et que nos droits soient respectés. La loi de mise en oeuvre de l'Accord a été rédigée par le ministère de la Justice et adoptée par le Parlement; la législation américaine correspondante a fait l'objet d'un examen afin de s'assurer que les États-Unis avaient pris les mesures appropriées pour s'acquitter de leurs obligations en vertu du traité. En outre, le Canada et les États-Unis ont rédigé des règles de procédure visant à garantir le déroulement efficace des travaux des groupes spéciaux qui seront chargés de régler les différends conformément aux dispositions de l'Accord, les litiges portant sur le commerce en général en vertu du chapitre 18 et les différends touchant les droits compensateurs et anti-dumping en vertu du chapitre 19, dans les cas où des parties privées se sont vues accorder un droit de recours. Des consultations ont eu lieu tout au long de 1988 sur un certain nombre de différends bilatéraux en matière de commerce que l'Accord, entré en vigueur officiellement le 1^{er} janvier 1989, devrait dorénavant aider à résoudre.

La réunion d'examen à mi-parcours des négociations commerciales multilatérales qui se déroulent dans le cadre

de l'Uruguay Round s'est tenue à Montréal en décembre. Bien qu'un certain nombre de questions importantes aient été laissées en suspens, entre autres des questions touchant à l'agriculture et des aspects de la propriété intellectuelle portant sur le commerce, la rencontre a permis de réaliser un consensus sur la nécessité d'améliorer ou de simplifier les mécanismes de règlement des différends en vertu du GATT. Le Canada a été l'un des principaux pays à demander que des mesures soient prises afin que les litiges puissent être plus facilement portés devant des groupes spéciaux du GATT et que les décisions de ces groupes soient rendues le plus rapidement possible. Ces mécanismes, ajoutés à ceux qui ont été prévus dans l'Accord de libre-échange conclu avec les États-Unis, vont permettre au Canada de disposer d'un ensemble de moyens pour résoudre les problèmes qui se posent en matière de commerce.

Propriété intellectuelle

Un groupe de négociation du GATT (NCM) a poursuivi l'examen des droits de propriété intellectuelle sous leurs aspects commerciaux. Lors de la réunion d'examen à mi-parcours de l'Uruguay Round tenue à Montréal en décembre 1988, il n'a pas été possible d'en arriver à un accord sur un texte décrivant le plan d'action futur dans ce domaine. Cette question a donc été reportée à une rencontre ultérieure du Comité de négociations commerciales, qui doit se réunir à nouveau à Genève en avril 1989.

La quatrième session du Comité d'experts sur la propriété intellectuelle en matière de circuits intégrés a eu lieu en novembre 1988. Le projet de traité sur la protection de la propriété intellectuelle en matière de circuits intégrés, rédigé par le Comité, sera soumis à une conférence diplomatique organisée par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, qui doit se tenir à Washington en mai 1989.

Litiges relatifs au Conseil international de l'étain

Au cours des trois dernières années, plusieurs créanciers du Conseil international de l'étain (CIE) ont entrepris des procédures légales contre le CIE et certains des États membres, principalement le Royaume-Uni où cet organisme avait son siège social, mais également le Canada et plusieurs autres pays. (Le Canada est membre du Conseil au même titre que 21 autres États et la CEE.) Ce litige découle de la cessation des activités régulatrices du CIE, en octobre 1985, et de l'effondrement subséquent du marché de l'étain.

Les États membres du Conseil ont réussi jusqu'ici à défendre devant les tribunaux britanniques le principe juridique fondamental que les États membres d'un organisme international ne sont pas responsables des dettes contractées par celui-ci étant donné qu'il possède une personnalité juridique distincte. En avril 1988, la Cour d'appel du Royaume-Uni s'est prononcée en faveur des États membres dans un jugement rendu à la majorité. À moins qu'un règlement ne survienne, cette cause devrait être entendue en appel devant la Chambre des lords en juin 1989. Les créanciers ont également pris des recours juridiques en dommages contre certains des États membres, dans une série de causes distinctes, en faisant valoir qu'il y avait eu délit. Dans un jugement rendu en première instance le 21 février 1989, la Haute-Cour du Royaume-Uni a débouté les États membres, qui invoquaient l'immunité du souverain, en se fondant sur le fait que certaines des activités des États

membres au sein du CIE étaient des transactions commerciales telles que définies dans la *UK State Immunity Act* de 1978, lesquelles constituent l'une des exceptions prévues au principe de l'immunité en vertu de cette loi. Les États membres doivent en appeler du jugement de la Haute-Cour.

Un créancier canadien a intenté une action contre le gouvernement du Canada devant la Cour suprême de l'Ontario. Sa demande a été rejetée, la Cour s'étant déclarée incompétente en la matière. Ce jugement a été confirmé par la Cour d'appel de l'Ontario et le plaignant a, depuis, interjeté appel devant la Cour suprême du Canada.

À la suite d'une initiative canadienne, des pourparlers exploratoires ont été amorcés avec des créanciers du CIE, au cours des derniers mois, en vue d'évaluer les possibilités d'en arriver à un règlement hors-cour dans ce litige. Les pourparlers ont atteint un stade avancé et cette éventualité pourrait se matérialiser au cours de 1989.

Droit de l'environnement

Le Canada appuie l'élaboration et la codification du droit international en matière d'environnement en participant à plusieurs forums gouvernementaux et non gouvernementaux aux niveaux bilatéral, régional et mondial.

Durant la dernière année, les problèmes de plus en plus préoccupants associés à la pollution atmosphérique et aux changements climatiques qui en découlent ont retenu l'attention de la communauté internationale. Lors de la 43^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, une résolution visant la protection du climat de la planète au profit des générations présentes et futures a été adoptée. En novembre 1988, devant l'intérêt public et politique croissant qui se manifeste au sujet du réchauffement planétaire causé par les gaz associés à l'effet de serre et d'autres problèmes atmosphériques, un Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été créé sous l'égide de l'Organisation météorologique mondiale et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en vue d'étudier les conséquences des changements de climat et d'élaborer des politiques et des stratégies pour mieux affronter leurs répercussions éventuelles sur l'environnement. Le Canada participe activement au GIEC et, à titre de membre du Bureau de cet organisme et de vice-président du groupe de travail sur les stratégies de réponse, il sera en mesure de contribuer efficacement aux délibérations du Groupe.

Le Canada a récemment été l'hôte de deux conférences internationales portant sur la pollution atmosphérique, l'une tenue à Toronto en juin 1988 et qui s'intitulait «L'atmosphère en évolution : implications pour la sécurité du globe», et une autre, tenue à Ottawa en février 1989 et intitulée : «Réunion internationale d'experts juridiques et politiques sur la protection de l'atmosphère». Au printemps de 1989, le Premier ministre a assisté au Sommet de La Haye, le premier sommet à être tenu sur la question de l'environnement. Les chefs d'État ou de gouvernement de 24 pays ont signé la Déclaration de La Haye, qui constitue un appel en faveur d'un effort et d'un intérêt accru à l'égard de la question de la dégradation de l'atmosphère.

Le 22 mars 1989, le Canada était l'un des 34 pays à signer la Convention mondiale sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux, élaborée sous les auspices du Programme des Nations Unies pour l'environnement; les signataires acceptaient du même coup

d'exercer un contrôle sur l'exportation de ces déchets dans le cadre d'un système de gestion internationale. Le Canada a joué un rôle de premier plan, au cours d'une période d'intenses négociations, en vue de réaliser un consensus en ce qui a trait au transport maritime des déchets dangereux.

Le représentant canadien à la Commission du droit international est activement impliqué dans les discussions portant sur les questions environnementales débattues au sein de la Commission, en particulier le droit relatif à l'utilisation des voies d'eau internationales à des fins autres que la navigation et la question de la responsabilité internationale pour les dommages résultant d'actes qui ne sont pas interdits par le droit international.

Station spatiale

En septembre 1988, les représentants du Canada, des États-Unis et du Japon, ainsi que ceux de neuf États européens membres de l'Agence spatiale européenne, signaient un accord multilatéral établissant les modalités du développement, de la construction, de la mise en orbite et du fonctionnement d'une station spatiale. Cet accord jette les bases d'une véritable association de quatre partenaires au sein d'un projet audacieux. La contribution du Canada au projet comprendra un centre de service intégré à l'infrastructure de la station spatiale et équipé d'un bras robot canadien perfectionné.

Sur le plan juridique, les partenaires devaient d'abord étudier la question afin de déterminer s'ils devaient étendre les lois nationales à la station spatiale et de quelle façon le faire. L'accord reconnaît la juridiction de chacun des tribunaux des partenaires sur les éléments que chacun fournit et par conséquent permet l'application de règles nationales de droit substantif, notamment en matière de droit pénal et relativement aux lois régissant la propriété intellectuelle. L'accord comporte des règles innovatrices en matière de coopération multilatérale en ce qui a trait aux comportements ou aux événements particuliers survenant à bord de la station spatiale, en tenant compte du droit international existant et des conditions particulières dans lesquelles se déroule cette entreprise conjointe. Citons à ce chapitre la renonciation mutuelle à recours en matière de responsabilité civile à laquelle les partenaires ont souscrit.

Ce canevas de régime juridique ne se veut pas nécessairement exhaustif car dans bien des cas il sera possible d'identifier un facteur de rattachement entre un pays sur terre et un fait juridique intervenant dans ou sur la station spatiale et conséquemment la règle appropriée sera appliquée. En somme, l'accord, ainsi que les instruments internationaux qui s'y rattachent, tentent d'ordonner les uns par rapport aux autres, tant les aspects scientifiques, techniques et politiques que les incidences juridiques, économiques et commerciales de cette grande entreprise de coopération internationale qui devrait durer une trentaine d'années.

Droit criminel international : stupéfiants

La question de l'utilisation abusive des drogues et la question connexe du trafic des stupéfiants sont devenues un sujet de préoccupation majeure sur la scène internationale. Le problème est si étendu et si complexe qu'il menace l'intégrité des systèmes politiques et judiciaires; le trafic des stupéfiants est devenu l'une des principales causes de criminalité sur le plan intérieur; il fait maintenant partie intégrante de l'économie de plusieurs États et impose un

fardeau de plus en plus lourd sur les systèmes de santé et de bien-être de divers pays. Cette crise, conjuguée à l'insuffisance des conventions existantes des Nations Unies en matière de drogues pour combattre le problème du trafic des stupéfiants, a mené à l'adoption, en décembre 1988, de la Convention des Nations Unies pour la répression du trafic illicite des drogues nuisibles. Les mécanismes de coopération relativement nouveaux qui sont prévus dans la Convention (y compris les mesures visant à retracer et à confisquer les bénéfices tirés du commerce de la drogue et les dispositions importantes prévues au chapitre de l'aide juridique réciproque) devraient favoriser les efforts qui sont déployés pour lutter contre certaines des causes sous-jacentes du problème de la drogue.

Le Canada a joué un rôle clé dans l'élaboration de la Convention en préconisant l'adoption de dispositions non équivoques afin de reconnaître la nature multidimensionnelle du problème de la drogue. Pour compléter ses efforts sur le plan international, le Canada a adopté, en 1988, une législation sur les «produits de la criminalité» (S.C. 1988, chapitre 51) qui permettra aux responsables de l'application de la loi de lutter plus efficacement contre les personnes impliquées aux échelons les plus élevés du trafic des stupéfiants.

Privilèges et immunités

Le ministère des Affaires extérieures est responsable de l'interprétation des règles du droit international qui ont trait aux privilèges et immunités des États étrangers, des missions diplomatiques et postes consulaires et des organisations internationales. Ces règles sont contenues dans les Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et sur les relations consulaires, dans plusieurs conventions relatives aux organisations internationales ainsi qu'en vertu du droit international coutumier. Au Canada, le droit relatif aux privilèges et immunités est contenu principalement dans trois textes de loi : la Loi sur les privilèges et immunités diplomatiques et consulaires, la Loi sur l'immunité des États et la Loi sur les privilèges et immunités des organisations internationales. Au cours de l'année, le Ministère a veillé à ce que les privilèges et immunités accordés en vertu de ces lois servent aux fins prévues, à savoir le soutien du

processus des relations internationales, et qu'ils ne donnent pas lieu à des abus. En outre, le Ministère a veillé à ce que les missions canadiennes à l'étranger reçoivent les privilèges et immunités auxquels elles ont droit en vertu du droit international.

En 1988-1989, le Canada a signé des ententes relativement à deux nouvelles organisations internationales. Les sièges sociaux de l'Agence du Commonwealth pour l'enseignement et de l'Institut de l'énergie de la Francophonie ont été établis en permanence au Canada. Des privilèges et immunités ont été accordés en vertu de la Loi sur les privilèges et immunités des organisations internationales aux officiels, spécialistes et représentants des États membres de chacun de ces organismes, dans la mesure requise par leurs fonctions. En outre, des décrets du conseil ont été adoptés en vertu de la même loi afin d'accorder des privilèges et immunités aux participants à diverses conférences et organisations internationales.

Droit conventionnel

Durant l'année civile 1988, le Canada a signé 34 accords bilatéraux. Au cours de l'année, 25 sont entrés en vigueur dès leur signature et 14 à la suite de leur ratification ou par voie d'échange de notes. Le Canada a par ailleurs pris des mesures en vue de résilier deux accords bilatéraux. Le détail de ces accords se trouve à l'Annexe II.

En 1988, le Canada a signé ou pris d'autres mesures à l'égard de 18 accords multilatéraux. Sept conventions multilatérales sont entrées en vigueur pour le Canada, notamment la Convention de Vienne sur les substances psychotropes et le Protocole à la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif au financement à long terme du programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP). Le détail de ces instruments se trouve à l'Annexe III.

Le point culminant de l'année a été l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1989 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Les différents instruments ayant trait à l'Accord sont consignés à l'Annexe II.



Le cadre fondamental de l'activité du Secteur des communications et de la culture au cours de l'année est demeuré le recours aux communications au Canada ainsi qu'aux communications publiques et à la diplomatie culturelle à l'étranger afin :

- de rendre les Canadiens plus conscients du rôle de leur pays dans le monde et de l'importance des affaires internationales pour leur prospérité et leur sécurité;
- de promouvoir le Canada dans le monde et d'appuyer la réalisation de ses objectifs en matière de politique étrangère et de commerce extérieur;
- de permettre au gouvernement, aux citoyens et aux organismes privés du Canada de poursuivre plus efficacement leurs intérêts internationaux.

Les sections qui suivent décrivent certaines des activités entreprises dans les domaines des communications et de la culture par le Ministère au cours de l'année écoulée.

Relations avec les médias

Par ses contacts suivis avec les agences d'information et les médias au Canada, le Service des relations avec les médias fait part au public des points de vue canadiens concernant les développements d'ordre politique, économique et commercial à l'étranger et leurs conséquences pour la sécurité et la prospérité nationales. En fournissant des informations sur tous les aspects de la politique étrangère et les échanges commerciaux du Canada, il stimule l'intérêt des médias et du public à l'égard du rôle du Canada dans la communauté internationale. À cette fin, il maintient des relations de travail suivies avec la Tribune de la presse parlementaire à Ottawa et avec les représentants locaux des médias partout au Canada. En tant que point de contact du Ministère avec les journalistes canadiens et les correspondants étrangers en poste au Canada, il participe à la planification des activités qui concernent les médias et à l'élaboration de stratégies de communication sur toute une gamme de questions de politique étrangère et de commerce.

Afin d'aider le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le ministre du Commerce extérieur et le ministre des Relations extérieures et du Développement international à promouvoir le programme de politique étrangère et de commerce international du gouvernement, le Service des relations avec les médias organise des séances d'information au profit des médias, des entrevues, des réunions avec des comités de rédaction et des conférences de presse. Par un suivi de la presse écrite et électronique, les cabinets des ministres et les fonctionnaires du Ministère sont tenus au courant des préoccupations des médias et des questions qui les intéressent. Le Service distribue chaque année en moyenne 3 000 transcriptions d'émissions d'actualités pour

l'usage du Ministère et fournit à toutes les missions à l'étranger, par télégramme, un résumé quotidien des nouvelles pour les tenir au courant des principaux événements qui se sont produits au Canada.

En sa qualité d'hôte de plusieurs réunions internationales de haut niveau, dont le Sommet économique, le Sommet de la Francophonie et la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, le Canada a fait l'objet au cours des dernières années, de beaucoup d'attention de la part des médias dans le monde. Le Service des relations avec les médias a collaboré étroitement avec d'autres ministères gouvernementaux aux arrangements médiatiques en vue de ces conférences internationales. À l'occasion des visites officielles à l'étranger du Premier ministre ou de l'un des trois ministres aux Affaires extérieures, les journalistes ont reçu les données économiques et politiques pertinentes pour leur permettre de situer chacune de ces visites dans son contexte de politique étrangère. Lorsque c'était justifié, les représentants des médias ont été encouragés à accompagner les ministres durant leurs visites afin d'assurer une couverture efficace de l'événement. Le Service s'occupe de tous les arrangements de presse pour les visites au Canada de chefs d'État, de chefs de gouvernement et de ministres des Affaires étrangères et du Commerce.

Quelque 400 communiqués de presse et textes de discours ont été diffusés pendant l'année aux médias et à des groupes clés dans l'ensemble du Canada.

Communications au Canada

La Direction des services de communications au Canada informe les Canadiens du travail accompli par le Ministère et favorise une meilleure compréhension de la politique étrangère du Canada au sein du public. Un des aspects de son mandat qui revêt de plus en plus d'importance est la planification des activités de communication et l'élaboration de stratégies visant à assurer que les communications à l'intention du public soient pleinement intégrées au processus d'élaboration de la politique étrangère. Le suivi des questions de politique étrangère, l'identification des groupes et des organisations qui sont touchés par certains aspects particuliers de la politique étrangère et la prestation de conseils sur la façon de communiquer efficacement avec les Canadiens sont autant de facettes du mandat de la Direction.

Au cours de l'année, la Direction a mis en oeuvre certains éléments du Plan d'action canadien de lutte contre la censure et la propagande sud-africaine (il s'agit d'un programme de communications à l'intention du public annoncé par M. Clark en août, à l'occasion de la seconde rencontre du Comité des ministres des Affaires étrangères

du Commonwealth, tenue à Toronto). Parmi les points saillants de ce programme, il y a lieu de mentionner la série d'allocutions prononcées par cinq journalistes sud-africains dans diverses villes du Canada et leur participation à une tribune lors d'une conférence tenue à l'Université de Regina et au cours de laquelle la question des médias et de la censure en Afrique du Sud a été discutée.

Le volume III du *Registre des mesures anti-apartheid* a été produit au cours de l'année. Quelque 2 500 particuliers et groupes du Canada ont profité de l'occasion pour exprimer leurs vues concernant l'Afrique du Sud, indiquer les mesures qu'ils ont prises afin d'encourager ce pays à démanteler l'apartheid, et affirmer leur solidarité avec la majorité qui, dans ce pays, est privée du droit de vote. Ceci porte à 11 000 le nombre de personnes qui ont signé le Registre. L'ambassadeur du Canada aux Nations Unies a présenté le volume III du Registre au Secrétaire général de l'ONU, Javier Perez De Cuellar, le 7 novembre dernier.

L'année en revue représentait la deuxième année d'application du Programme quinquennal d'information anti-drogue entrepris par le Ministère. L'organisation de présentation dans les aéroports, la production de brochures d'information accompagnant les passeports, et une campagne de publicité à l'échelle nationale ont sensibilisé le public aux dangers qu'il y a à voyager à l'étranger en possession de stupéfiants, ou en compagnie de personnes qui en transportent.

Un certain nombre d'initiatives ont été prises en vue d'informer les Canadiens au sujet des relations internationales du Canada, y compris des articles de fond portant sur des événements spéciaux à l'intention des postes de radio, et des articles sur la politique étrangère à l'intention des médias régionaux et de diverses publications qui s'adressent à des groupes ethniques. Afin de rejoindre la population étudiante de niveau secondaire, on a produit des suppléments d'information pour les publications éducatives destinées aux étudiants et aux professeurs. Une nouvelle brochure traite de l'évolution, des fonctions, de l'organisation et du mandat du ministère des Affaires extérieures. Une trousse d'information explique les responsabilités qui incombent au Canada à titre de membre du Conseil de sécurité de l'ONU, auquel le Canada a été élu pour une période de deux ans à compter du 1^{er} janvier 1989, ainsi que la longue association du Canada avec les Nations Unies.

Une nouvelle série de feuillets de renseignements présente les relations bilatérales du Canada avec divers pays sur les plans politique, culturel et économique.

Quelque 230 séances d'information ont été organisées à l'intention des universités canadiennes, des médias d'information, de clubs philanthropiques et d'organisations non gouvernementales. Le Ministère a également pris les dispositions requises en ce qui a trait au séjour d'une douzaine de journalistes et d'universitaires canadiens dans des institutions multilatérales en Europe; il a également offert son aide à 388 étudiants pour qu'ils participent à des assemblées modèles des Nations Unies, ainsi qu'à huit autres qui ont pris part au programme de stages d'été de l'ONU à l'intention des diplômés. Des fonds ont par ailleurs été accordés à six universités et organismes qui ont parrainé des conférences tenues au Canada sur la politique étrangère canadienne.

Au cours de l'année, le Service de renseignements sur la politique étrangère a répondu à 4 655 demandes téléphoniques et à 1 470 demandes écrites de renseignements au sujet

du Ministère et des relations internationales. Plus de 19 000 publications ont été envoyées par la poste à des Canadiens qui en avaient fait la demande.

Programmes d'information et de sports à l'étranger

Le rôle de la Direction des services de communications à l'étranger est de promouvoir l'image d'un Canada moderne, distinct, bilingue, multiculturel et avancé sur les plans économique et technologique.

Au cours de l'année écoulée, la Direction a eu la responsabilité du programme de communications à l'appui de la candidature du Canada au Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que du programme visant à lutter contre la propagande et la censure en Afrique du Sud; ce dernier a été présenté lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth, qui s'est tenue à Toronto en août. La revue biennale des priorités linguistiques et géographiques de Radio-Canada International a également été entreprise.

Un vidéo sur les arts et la culture au Canada a été produit en vue d'être utilisé par les missions diplomatiques du Canada à l'étranger lors d'événements artistiques ainsi que pour des émissions télévisées et des projections lors d'expositions internationales. On a poursuivi la réalisation du nouveau film destiné à l'étranger et décrivant la vie et le dynamisme du Canada, ses gens et son industrie, intitulé *Oh Canada!* Un examen du programme des expositions itinérantes du Ministère a été entrepris. En outre, la production d'une nouvelle série de 28 feuillets de renseignements sur le Canada a débuté. Quatre numéros de la revue du Ministère, intitulée *Reportage Canada*, ont paru en français, en anglais et en espagnol, et ont été distribués à un public d'environ 35 000 lecteurs; parmi les sujets traités, il y avait notamment le Canada et les Nations Unies, l'architecture, les soins de santé et la recherche médicale, ainsi que les droits de la personne. Un service de suivi des travaux de la Chambre des communes a été inauguré afin de permettre aux missions diplomatiques d'être informées rapidement des développements qui surviennent sur la scène parlementaire. Parmi les diverses visites organisées à l'intention de journalistes étrangers et de décideurs de premier plan, l'une des plus importantes a été la tournée du Canada offerte à 17 journalistes de réputation internationale spécialisés dans les questions économiques avant la tenue du Sommet économique de Toronto.

Relations sportives internationales

Un certain nombre de projets ont été entrepris afin de mieux faire connaître le Canada à l'étranger et de donner une image positive de notre pays. L'équipe nationale de boxe du Canada a fait une tournée réussie au Nigéria, au Kenya et au Maroc. Des projets d'aide au niveau des entraîneurs à l'intention de la Malaisie et de Singapour ont été mis en oeuvre et des fonds ont été affectés à la création au Canada d'un centre de documentation et d'information sportive visant à répondre aux besoins des pays en développement. Conformément à l'engagement pris par le gouvernement d'intensifier les sanctions à l'endroit de l'Afrique du Sud, on a révisé au cours de l'année la politique canadienne en ce qui a trait aux échanges sportifs avec ce pays. Le Ministère a également apporté son soutien aux membres de la communauté sportive canadienne voyageant à l'étranger et il a facilité la participation du Canada aux Jeux olympiques de

Séoul et aux Jeux para-olympiques. Il a également appuyé les efforts du Canada en vue d'obtenir les Jeux du Commonwealth de 1994 et les Championnats mondiaux de ski nordique de 1993.

Le résultat positif des tests administrés au sprinter canadien Ben Johnson pour déceler la présence de stéroïdes, lors des Jeux olympiques de Séoul de 1988, a déclenché la plus vaste enquête à ce jour sur la question du dopage dans le sport. La Commission d'enquête nommée par le gouvernement canadien et que dirige le juge Charles Dubin s'est employée à évaluer dans quelle mesure l'utilisation de substances interdites était répandue dans le sport canadien et international.

Communications sur le commerce

La Direction générale des communications sur le commerce s'efforce de sensibiliser les Canadiens à l'importance vitale du commerce extérieur et à les amener à comprendre les politiques commerciales nationales. Elle fait la promotion des programmes, services et publications du Ministère qui se rattachent à l'expansion du commerce et des investissements.

Un bon nombre de programmes de communications ont été élaborés sur des questions touchant l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, les négociations commerciales multilatérales qui se déroulent dans le cadre du GATT, ainsi que d'autres questions de politique commerciale et d'expansion des échanges. Le tirage national de *CanadExport*, le bulletin bimensuel sur le commerce extérieur publié par le Ministère, est passé cette année à 40 000 exemplaires, comparativement à 30 000 l'année précédente. *CanadExport* tient les lecteurs au courant des débouchés qui se présentent à l'étranger, des tendances des marchés extérieurs, des foires et missions commerciales à venir ainsi que des développements qui surviennent concernant la politique, les programmes et les services commerciaux.

Info-Export, le Centre d'information du Ministère sur le commerce d'exportation, a traité jusqu'à 450 demandes de renseignements par semaine, comparativement à 150 l'année précédente. Info-Export dispose de nouveaux locaux offrant davantage d'espace de bureaux, ainsi qu'une salle de conférence; en outre, le personnel a été augmenté pour mieux servir la communauté des affaires du Canada. Ce service se trouve dans le hall d'entrée de l'édifice Lester B. Pearson, au 125, promenade Sussex, à Ottawa, et peut être rejoint par téléphone, sans frais, de n'importe où au Canada en composant le 1-800-267-8376. Info-Export s'efforce de répondre immédiatement aux questions de ses clients ou de mettre ceux-ci en contact avec des experts qui sont en mesure de le faire.

Au cours de l'année, le Ministère a occupé un stand à huit foires et conférences commerciales au Canada, notamment au *National Petroleum Show*, à deux conférences sur l'Accord de libre-échange (Montréal et Toronto) et à Carrefour Export (Toronto). Plus de 12 000 gens d'affaires ont visité les stands du Ministère afin d'obtenir des renseignements à jour au sujet des possibilités d'exportation. Des dispositions ont été prises pour que des spécialistes du Ministère prennent la parole devant des groupes de gens d'affaires, des universitaires et des associations commerciales au sujet de l'Accord de libre-échange et des effets qu'il pourrait avoir dans chaque secteur en particulier.

Deux publications destinées aux exportateurs ont été produites, soit : *Aux futurs exportateurs*, une brochure visant à aider les nouveaux exportateurs à évaluer s'ils sont prêts à exporter, et le *Répertoire du Service des délégués commerciaux du Canada à l'étranger* qui contient la liste des bureaux du Ministère au Canada et du personnel chargé des questions de commerce, d'investissement et de tourisme dans les missions canadiennes à l'étranger.

Le budget de 1,2 million de dollars affecté par le Ministère à la publicité en matière de commerce extérieur a été consacré à des messages visant à sensibiliser les milieux d'affaires à des manifestations telles que Carrefour Export et à la tenue de séminaires traitant d'exportation (par exemple, séminaires sur les questions de douane). Plusieurs autres projets de campagnes publicitaires à l'étranger, visant notamment les foires commerciales, les entrepreneurs des États-Unis, l'immigration ainsi que des campagnes de sensibilisation aux questions commerciales en général ont été entrepris et se poursuivront au cours de l'année à venir.

Expositions internationales

La Direction des expositions internationales du Ministère est chargée d'élaborer et de gérer la participation du Canada aux expositions internationales à l'étranger. Elle est également responsable de la promotion internationale des expositions qui se tiennent au Canada, et elle représente le Canada auprès du Bureau international des expositions (BIE), l'organisme de réglementation des expositions dont le siège est à Paris.

La participation du Canada à EXPO 88, à Brisbane, constituait la principale contribution du Canada aux célébrations du bicentenaire de l'Australie. Cette exposition internationale, qui s'est déroulée du 30 avril au 30 octobre 1988 sous le thème des «loisirs à l'ère de la technologie», a attiré 54 participants internationaux et 17 millions de visiteurs. Le pavillon du Canada a accueilli 2,5 millions de visiteurs et s'est classé parmi les deux meilleurs de cette exposition, en raison notamment de la qualité de ses éléments audio-visuels et du caractère attrayant de ses équipements à interaction tactile. Le choix de Rick Hansen comme Commissaire général du pavillon canadien a fortement contribué au succès de la présence canadienne à cette manifestation; grâce à sa renommée, à ses talents de communicateur et à son dynamisme, M. Hansen a donné à la présence canadienne une visibilité et une crédibilité exceptionnelles.

En mai 1988, des modifications majeures furent apportées à la Convention du Bureau international des expositions (BIE). Le plus important changement, qui répond à des préoccupations et demandes canadiennes, concerne la fréquence des grandes expositions qui devront faire l'objet d'un espacement d'au moins cinq années à compter de 1995. Ce changement vise à rendre les expositions internationales si exceptionnelles et efficaces qu'elles ne pourront qu'attirer une participation enthousiaste et de la plus haute qualité.

Répondant à l'invitation des autorités espagnoles, le gouvernement canadien annonçait, en décembre 1988, sa décision de participer à l'Exposition universelle de Séville qui se tiendra en 1992 sous le thème de «l'Ère des découvertes». Les travaux de planification et d'élaboration de la participation canadienne ont atteint l'étape du lancement du

concours architectural pour la construction d'un pavillon. Des pourparlers ont également été entrepris avec les provinces et territoires canadiens, et d'autres seront amorcés sous peu avec le secteur privé, pour définir les modalités d'une participation conjointe à cette grande manifestation.

Le gouvernement canadien a fait part au BIE, en novembre 1988, de l'intention du Consortium de l'Exposition internationale de Toronto d'organiser en l'an 2000 une exposition dont le thème sera consacré à l'urbanisation.

Services de bibliothèque

La bibliothèque du ministère des Affaires extérieures sert une vaste clientèle provenant non seulement du Ministère, mais aussi des autres ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux, d'entreprises du secteur privé, d'institutions financières et des universités. Elle participe au système de mise en commun des ressources avec les autres bibliothèques des gouvernements, des universités, des entreprises et de grandes bibliothèques municipales dans le cadre de l'accord de prêt inter-bibliothèque.

En 1988, la bibliothèque a répondu à 94 000 demandes de recherches, ce qui représente une augmentation de 16 000 demandes par rapport à l'année précédente et une augmentation de 67 % depuis le début de la décennie.

La bibliothèque a publié la quatrième édition de *Libre-échange entre le Canada et les États-Unis : une bibliographie*, ainsi qu'une nouvelle publication intitulée *Le marché unique européen de 1992 - une bibliographie*.

En collaboration avec le Groupe des relations commerciales internationales, la bibliothèque a en outre produit la troisième édition de *Statistiques sur le commerce du Canada*, en vue notamment de la rencontre de l'Uruguay Round tenue à Montréal l'automne dernier. Une nouvelle édition de la publication annuelle de la bibliothèque, intitulée *Relations bilatérales canadiennes*, est également parue.

La deuxième unité de traitement centralisée de la bibliothèque a été mise en place au cours de l'année, ce qui a contribué à améliorer le service de référence offert à la clientèle en facilitant l'accès aux renseignements catalogués par l'utilisation de mots clés et en permettant un temps de réponse beaucoup plus court. Un logiciel d'interconnexion a été installé afin de permettre de communiquer directement avec la base de données documentaire de l'ONU, qui comprend notamment les textes des résolutions et les votes et comptes rendus de cette organisation.

La bibliothèque a également pour mandat de fournir des services de soutien aux missions à l'étranger. Au cours de l'année, une attention particulière a été apportée à la planification du développement et à la conception fonctionnelle de la bibliothèque de la nouvelle ambassade du Canada à Tokyo ainsi que de la nouvelle bibliothèque de l'ambassade canadienne à Washington.

Relations culturelles internationales

La dimension culturelle des relations internationales influe sur la perception qu'ont les nations les unes des autres. Les possibilités et défis que présente cet aspect des relations avec l'étranger est à l'origine du mandat des relations culturelles internationales en tant que composante de la politique étrangère du pays.

Promotion des arts

Les oeuvres des artistes et interprètes canadiens contribuent directement à promouvoir l'image du Canada à l'étranger en tant que nation contemporaine, évoluée et innovatrice. Des groupes canadiens présentant des spectacles à l'étranger (appuyés notamment par le Ministère) ont fait la manchette au festival d'Adelaide en Australie (Trilogie des Dragons), en Amérique latine (la Compagnie de danse Desrosiers), aux Pays-Bas (The Country Music Stars de l'Alberta), tandis qu'à New York la série de succès retentissants du Cirque du Soleil se poursuivait. Les artistes canadiens sont maintenant invités à participer à des festivals de grande envergure aux quatre coins du globe et certains des interprètes canadiens se classent parmi les meilleurs au monde.

Au cours de l'année, le Ministère a donné son appui à plus de 1 400 spectacles présentés par des groupes canadiens, c'est-à-dire près de quatre spectacles pour chaque jour de l'année. Pour chaque dollar de subvention provenant du Ministère, ces groupes ont recueilli 3,45 \$ en recettes provenant de la vente de billets.

Des artistes canadiens ont participé à la Biennale internationale de Venise, à la Biennale de Sydney ainsi qu'aux expositions artistiques de Chicago et de Los Angeles. En outre, des oeuvres d'artistes canadiens ont été exposées au Centre Pompidou à Paris, au Musée d'art moderne de New York et dans des galeries de la plupart des grandes capitales du monde.

Un plus grand nombre d'ouvrages canadiens sont publiés en Scandinavie que ce n'est le cas, par exemple, de livres du Royaume-Uni. Des auteurs canadiens tels que Margaret Atwood, Mavis Gallant et Mordechai Richler figurent sur la liste des auteurs dont les ouvrages sont les plus vendus aux États-Unis.

Le Ministère a continué à inviter des impresarios, des directeurs de festivals, des directeurs de galeries et des curateurs au Canada en vue de leur faire rencontrer leurs homologues canadiens et de leur permettre de constater la diversité des activités culturelles qui se déroulent au pays. De telles visites se traduisent par des invitations directes ou, ce qui est encore plus intéressant, par des échanges qui permettent d'amener au Canada les meilleurs éléments culturels des autres pays.

Le concours apporté à certains événements internationaux de première importance, tels que la visite du Toronto Dance Theatre et de la guitariste Liona Boyd aux Jeux olympiques de Séoul, a ajouté une dimension culturelle canadienne qui a été bien accueillie.

Le Canada a continué de recevoir et d'envoyer des délégations représentant des secteurs d'intérêt particulier : entre autres, un groupe d'éditeurs de la Chine accompagné d'une équipe de la télévision chinoise a participé au tournage d'un documentaire sur l'industrie canadienne de l'édition. Une délégation canadienne représentant les arts visuels s'est rendue en URSS, et une délégation soviétique est par la suite venue au Canada.

Le Ministère a continué à affecter des fonds au Programme de visites d'artistes étrangers, administré par le Conseil des arts, qui a permis à 78 artistes représentant 17 pays de venir au Canada afin d'y donner des ateliers et des cours dans des établissements canadiens. Le Ministère a également fourni une contribution importante au Programme de traduction du Conseil des arts, lequel sert à

assumer les coûts de la traduction d'ouvrages canadiens en vue de leur publication dans une langue autre que les deux langues officielles du pays.

Le Ministère aide également les artistes canadiens à faire leur marque sur la scène internationale par l'entremise des ambassades et des missions canadiennes qui se trouvent dans les villes qu'ils visitent. Dans des grandes villes telles que Londres, Paris, Rome, New York, Washington, Bonn, Bruxelles et Tokyo, des fonds spéciaux sont prévus afin de permettre aux missions canadiennes de mener leurs propres activités au plan local et d'assurer ainsi une présence continue en plus des visites de marque financées directement par l'administration centrale.

Études canadiennes à l'étranger

Le Programme des relations universitaires du Ministère a appuyé les études canadiennes dans plus de 800 universités réparties dans 29 pays, en fournissant une aide à des universitaires, à des diplômés et à des centres et programmes d'études canadiennes ainsi que par l'intermédiaire du Programme de soutien des bibliothèques. Ce dernier programme a évolué progressivement vers l'octroi de subventions paritaires liées à l'achat d'ouvrages sur le Canada par les universités étrangères.

Dans le but de promouvoir les études canadiennes dans la région du bassin du Pacifique, des bourses ont été accordées à 37 universitaires chinois pour leur permettre de préparer des cours ou de mener des recherches sur le Canada. Des subventions de départ ont été accordées à trois nouvelles associations régionales d'études canadiennes ainsi qu'à huit nouveaux centres d'études canadiennes en Chine. Le Conseil international des études canadiennes a accepté l'invitation de l'Association chinoise des études canadiennes de tenir la rencontre du Conseil en Chine en mai 1990. Au Japon, trois bourses ont été accordées dans le cadre du nouveau Prix de l'édition du Premier ministre du Canada, inauguré en l'honneur de la visite du Premier ministre Takeshita au Canada et qui vise à encourager la publication de livres canadiens en langue japonaise. Les bourses octroyées ont porté sur les ouvrages suivants : *Approaches to Canadian Politics* (John Redekop, éditeur), traduit par le Dr Toru Takemoto et; Kensei Yoshida; *Structure and Development of Canadian Society*, écrit en japonais par Mitsuru Shimpo de l'Université de Waterloo, et une bourse spéciale accordée dans le cas de l'ouvrage intitulé *Labour Relations and Law in Canada*, écrit par le professeur Teruhisa Kunitake de l'Université Niigata. La bourse de recherche Canada-Japon est allée à une équipe de chercheurs de l'Université Hitotsubashi, de Tokyo, à l'égard d'un projet ayant pour thème : «La restructuration des nations occidentales avancées : le Canada et le Japon». En Australie, la nouvelle bourse de recherche institutionnelle du Bicentenaire Canada-Australie a été décernée à l'Université nationale de l'Australie pour un projet portant sur l'économie politique du gouvernement au Canada à l'époque moderne.

D'autres universitaires étrangers continuent à étendre leurs connaissances sur le Canada grâce à l'enseignement, à la réalisation de recherches et à la publication de travaux dans le domaine des études canadiennes. Une association espagnole des études canadiennes a été formée par des universitaires de ce pays. L'Association pour les études canadiennes implantée aux États-Unis (ACSUS) s'est

réunie à Wingspread, Wisconsin, afin de discuter de l'avenir de l'Association et des études canadiennes aux États-Unis. En 1988, l'ACSUS a également publié la troisième édition de son annuaire. Avec 1 300 membres, l'ACSUS est la plus importante association d'études canadiennes dans le monde. La contribution significative du secteur privé à l'essor des études canadiennes à l'étranger s'est révélée une forme viable de partenariat dans certains pays.

Le Conseil international des études canadiennes (CIEC), qui regroupe 13 associations étrangères représentant plus de 3 000 universitaires ainsi que l'Association (canadienne) des études canadiennes, a accru et consolidé sa présence en assumant la responsabilité administrative de plus de 30 programmes du Ministère visant à appuyer les études canadiennes. Le Centre d'études canadiennes de l'Université libre de Bruxelles s'est vu accorder le statut d'organisme associé par le CIEC.

Les prestigieux prix décernés annuellement par la société Northern Telecom ont été remis lors de la réunion du Conseil du CIEC, tenue simultanément à la conférence de l'Association italienne des études canadiennes, à Catania en Italie. Le Prix international des études canadiennes a été attribué à M. Pierre George, professeur honoraire à la Sorbonne, pour le rôle de pionnier qu'il a joué dans l'établissement de la géographie humaine et en particulier de la géographie des populations en tant que discipline de premier plan, en se servant de la mosaïque sociale et politique canadienne comme principal champ d'observation dans ses études. Le Prix des études canadiennes de la Northern Telecom pour les cinq continents a été remis au professeur Luca Codignola de l'Université de Pise pour son travail constant visant à mieux faire connaître en Europe et au Canada, par des bibliographies, des descriptions, des analyses et des publications, les ressources considérables que contiennent les archives de la Sacrée Congrégation pour la propagation de la Foi, à Rome, sur l'histoire de la présence française et britannique en Amérique du Nord aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Le projet mené conjointement par le Ministère, la Bibliothèque nationale et le CIEC en vue de répertorier, de collectionner et de rendre accessibles les travaux effectués par des universitaires étrangers au sujet du Canada, les centres d'études canadiennes et les associations d'études canadiennes s'est poursuivi avec la mise en place d'une base de données informatisée.

Échanges universitaires

Le Ministère a assumé la pleine responsabilité de la gestion et du financement du Plan canadien de bourses d'études et de recherche du Commonwealth, dans le cadre duquel 500 bourses ont été accordées à des étudiants diplômés de 51 pays. Des bourses semblables ont été offertes à des Canadiens par plusieurs autres pays participants du Commonwealth.

Des bourses d'études du gouvernement du Canada ont été accordées à 111 ressortissants de 20 pays étrangers poursuivant des études universitaires de deuxième ou de troisième cycle au cours de l'année. Comme il s'agit d'un programme réciproque, les pays visés offrent des bourses semblables à des Canadiens.

Dans le cadre du Programme d'échanges universitaires avec la République populaire de Chine, le Ministère

accorde 12 bourses d'études supérieures à des étudiants de la République populaire de Chine. La Chine offre des bourses à un nombre égal d'étudiants canadiens.

Éducation sur le plan international

Le Ministère a financé la participation officielle du Canada à 15 rencontres de l'OCDE, de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe, en accordant une subvention de 75 000 \$ au Secrétariat du Conseil des ministres de l'éducation du Canada. Le Ministère a également facilité et coordonné la participation canadienne aux activités de l'Organisation des ministres de l'éducation du Sud-Est asiatique, à laquelle le Canada s'est joint à titre de membre associé en 1988.

Le Ministère est engagé dans un certain nombre d'activités, y compris l'élaboration d'une stratégie nationale destinée à promouvoir l'éducation et la formation des Canadiens à l'étranger. En outre, il renseigne les étudiants étrangers au sujet des possibilités d'études qui existent au Canada.

Échanges internationaux

Deux cent vingt missions portant sur la visite de personnalités culturelles étrangères au Canada ou de personnalités canadiennes se rendant à l'étranger ont eu lieu au cours de l'année. Cent treize personnes d'autres pays sont venues au Canada pour participer à des symposiums, des colloques ou d'autres événements, ou encore tout simplement pour se familiariser avec les réalisations canadiennes dans les domaines des arts et de l'enseignement. En outre, 107 Canadiens ont pris part à ce programme d'échanges internationaux en se rendant dans d'autres pays. Des 1 932 jours affectés à ce programme en 1988-1989, 813 ont porté sur des activités éducatives et 1 119 sur des activités artistiques.

L'Europe de l'Ouest a été la principale région visée par ces missions, principalement en raison du fait que, dans les accords bilatéraux passés avec la France, la Belgique, les Pays-Bas et l'Italie, il existe un mécanisme d'échanges connu sous le nom de «Banque de missions», en vertu duquel les frais de subsistance des visiteurs sont assumés par le pays hôte alors que le coût du transport international incombe au pays d'origine. Une attention spéciale a été accordée aux pays d'Asie et du bassin du Pacifique, et l'on a enregistré une augmentation des échanges avec cette région. Quelques missions intéressantes, quoique limitées en nombre, se sont également rendues en Europe de l'Est et en Amérique du Sud.

Dans le cadre du Programme d'échanges internationaux, les programmes d'échanges d'étudiants et de jeunes travailleurs sont administrés en partie par le ministère des Affaires extérieures et en partie par des organisations non gouvernementales. Dans certains cas, la coopération internationale est le principal objectif de ces programmes; dans d'autres, les programmes visent à fournir de l'emploi à des étudiants en vacances ou à permettre une formation universitaire pratique à l'étranger. Pour les jeunes travailleurs, le Programme d'échanges internationaux permet d'acquérir de l'expérience dans un contexte professionnel. Certains des programmes d'échanges sont bilatéraux, alors que d'autres ont un caractère multilatéral; ces programmes évoluent en fonction des priorités de la politique extérieure du Canada. Le principe de la réciprocité fait en sorte que les participants venant de pays étrangers ne prennent pas un plus grand nombre d'emplois au Canada que ceux qui sont mis à la disposition des Canadiens se rendant à l'étranger. Au cours de l'année écoulée, quelque 15 000 étudiants et jeunes travailleurs ont pu ainsi acquérir une expérience de travail internationale dans 70 pays par l'intermédiaire de ces programmes.

Affaires historiques

Les dossiers historiques du Ministère ont été mis à la disposition du public par divers moyens. Le volume 10 des *Documents sur les relations extérieures du Canada* (Partie I, 1944-1945) a été publié. Ce volume traite principalement des politiques qui ont entouré le déroulement de la Seconde Guerre mondiale. Le manuscrit du volume II (1944-1945, Partie II) est terminé et doit être publié en 1989. La rédaction du premier volume de l'histoire officielle du Ministère, qui couvre la période allant de 1909 à 1946, a également été achevée et cet ouvrage doit lui aussi paraître en 1989. Le travail s'est poursuivi en vue de la rédaction du second volume, qui vise les années 1946 à 1968, ainsi que sur plusieurs autres volumes de la série *Documents*. De la documentation de référence et d'autres formes d'assistance ont également été mises à la disposition de chercheurs qui mènent des travaux portant sur les relations extérieures du Canada.



Développement de la politique

La Direction générale du développement de la politique comprend une Direction de l'analyse politique et stratégique et une Direction de l'analyse économique et commerciale qui, par l'intermédiaire du directeur général, sont chargées d'offrir à la haute direction des avis sur l'orientation globale de la politique étrangère canadienne et de s'occuper des grandes questions exigeant une coordination entre diverses directions générales. Les analyses effectuées portent sur une gamme étendue de questions commerciales, économiques et politiques. La Direction générale coordonne la contribution du Canada aux débats sur les questions politiques lors des sommets économiques, et elle aide les services ministériels dont les attributions se rattachent au Commonwealth et à la Francophonie à préparer la position du Canada sur les dossiers politiques examinés lors des réunions au sommet de ces organisations. Elle prépare souvent les discours des ministres ou des hauts fonctionnaires du Ministère sur les principaux thèmes de la politique étrangère. Des consultations sur les grands courants internationaux ont lieu, lorsque l'occasion se présente, avec les décideurs d'autres pays.

Les principales activités de l'année ont été notamment la conclusion des évaluations gouvernementales de l'incidence de l'ALE, la seconde moitié d'une série de séminaires destinés aux cadres supérieurs du Ministère et portant sur les défis futurs de la politique étrangère, et la préparation d'analyses et de cahiers de documentation exhaustifs sur la politique étrangère au lendemain des élections fédérales générales. La Direction générale a contribué considérablement au programme politique du Sommet économique de Toronto et a collaboré à la préparation de la réunion du GATT tenue à Montréal dans le cadre de l'Uruguay Round ainsi qu'au Sommet sur l'environnement de La Haye. Elle a en outre coordonné l'organisation et le suivi d'une grande session d'étude sur la politique étrangère, qu'a présidée M. Clark au début du nouveau mandat du gouvernement; coordonné la contribution du Ministère au discours du Trône et à une série de séances d'information qui portaient sur la politique étrangère et le commerce extérieur et s'adressaient aux comités du Cabinet; préparé des déclarations et des discours pour le Premier ministre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le ministre du Commerce extérieur et le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures; mené des consultations de planification des politiques avec un certain nombre de pays; et fait des tournées de conférences au Canada.

Gestion du Ministère

La Direction générale de la gestion centrale a coordonné les plans et objectifs de la haute direction de manière que les ressources du Ministère soient utilisées en fonction des priorités du gouvernement et compte tenu de l'actuel climat de restrictions financières et de réduction des effectifs.

En 1988-1989, la Direction générale a poursuivi l'exécution du Plan de gestion à long terme qui oblige le Ministère à se départir de 262 années-personnes et à renoncer à 25 millions de dollars sur une période de quatre ans, dans le cadre de la réduction de la fonction publique fédérale. Les éléments suivants du Plan ont été achevés : une série de revues visant à réduire le nombre de gestionnaires par rapport à l'effectif relevant de leur autorité, des mesures concernant la réduction de la taille des missions à l'étranger, ainsi qu'un examen global du programme ministériel de subventions et de contributions.

En outre, le Ministère a obtenu les fonds dont il a besoin pour mettre en oeuvre le COSICS (voir ci-après), et il a entrepris ce projet de bureautique et de télématique. L'automatisation et les systèmes implantés pour faciliter l'exécution des programmes d'immigration et d'échanges commerciaux permettront d'accroître l'efficacité et la productivité.

L'affectation des ressources est restée une tâche difficile dans le cadre de l'actuel programme de compressions. Dans l'ensemble, le Ministère n'a reçu de nouvelles ressources que pour ses grands projets prioritaires tels que la décentralisation de l'exécution du programme d'aide de l'ACDI et la mise en oeuvre de l'ALE.

La Direction générale a effectué plusieurs analyses de l'utilisation des ressources et des besoins, ainsi que de la réaffectation possible des ressources à l'intérieur du Ministère : une étude sur la rationalisation des déplacements du personnel (un examen des économies possibles), six études de «faire ou faire faire» destinées à trouver des méthodes plus efficaces et à évaluer diverses solutions, y compris la privatisation. D'importantes évaluations des ressources humaines ont été menées à terme concernant Washington, Alger, Milan, Rome, Paris, New Delhi, Djakarta, Canberra, Sydney et Melbourne, ainsi que les directions générales géographiques à l'administration centrale. Bien que certaines ressources aient été redéployées à partir de ces missions, la conclusion générale était que la plupart sont indispensables à la conduite des relations internationales du Canada et à l'exécution de ses programmes à l'étranger. On a procédé à des évaluations du programme d'aménagement des locaux, du réseau WIN Exports, des services consulaires, de l'exécution du programme d'aide, de la décentralisation de la gestion et d'un projet pilote fédéral-provincial de copropriété.

Le Secrétariat de coordination et de liaison avec le Cabinet a continué de servir de centre d'aiguillage pour les activités ayant trait au système du Cabinet, notamment l'information destinée aux trois ministres du Ministère, la préparation des documents du Cabinet, l'ordonnancement des mémoires au Cabinet et des demandes de décrets à soumettre aux comités, et la liaison avec d'autres ministères et organismes sur des questions de commerce et de politique étrangère. Le Secrétariat a aussi été le point de contact, au Ministère, avec le Parlement, ses comités et les parlementaires; il a notamment facilité leur accès aux services du Ministère, coordonné la présentation de mémoires aux comités et l'audition de témoins devant eux, organisé des séances d'information à l'intention de groupes de parlementaires qui participaient à des événements internationaux, coordonné la participation du Ministère à des débats parlementaires, et organisé à l'occasion des voyages de familiarisation à l'étranger pour des parlementaires. Par ailleurs, il a géré les ressources affectées aux conférences internationales et coordonné l'organisation des visites de hauts dignitaires au Canada et à l'étranger.

Inspection et vérification interne

Durant l'année, l'Inspecteur général du Ministère a visité cinq missions pour y faire une revue de la gestion et a collaboré à diverses études spéciales à l'administration centrale. Les programmes d'administration furent soumis à des vérifications internes dans 17 missions et les programmes d'immigration, dans six missions. Six grandes fonctions ont fait l'objet d'une vérification interne à l'administration centrale et dans les missions, alors que diverses vérifications spéciales ont été entreprises à la demande de la direction du Ministère. Dans les rapports d'inspection et de vérification interne, les cadres supérieurs ont trouvé des évaluations et recommandations portant principalement sur l'efficacité, l'économie et l'efficacité des politiques, pratiques et contrôles de gestion.

Finances et services administratifs

La Direction générale des finances et des services administratifs centraux est chargée des fonctions suivantes : planification et analyse financières; comptabilité, contrôle des engagements et autres services financiers; prestation de conseils sur les marchés de services, contrôle de ces marchés et préparation de rapports à leur sujet; services de locaux à l'administration centrale; données relatives à l'inventaire des ressources à l'administration centrale et soutien logistique approprié. Durant l'année, la Direction générale a mis en oeuvre un nouveau système ministériel d'information sur la gestion financière dans le but de simplifier la saisie des opérations financières et de fournir une information financière détaillée aux utilisateurs de tous les paliers, tant à l'administration centrale que dans les missions à l'étranger. L'une des responsabilités premières de la Direction générale consiste à faire rapport sur les opérations budgétaires du Ministère, qui sont décrites ci-après.

Budget

Les dépenses du Ministère pour l'année financière qui vient de se terminer se sont élevées à environ 985,1 millions de dollars. Cette somme comprenait les dépenses de fonctionnement et d'immobilisation, les subventions et contributions, et les autres paiements de transfert liés au Programme des intérêts du Canada à l'étranger et au Programme des expositions universelles.

Des dépenses d'exploitation et d'entretien d'environ 670,7 millions de dollars ont été engagées pour la gestion et la coordination des activités à l'administration centrale et dans les missions à l'étranger. Elles comprenaient les traitements, salaires et autres coûts liés au personnel, les frais de location de biens immobiliers à l'étranger, les frais de déplacement et de communication ainsi que les dépenses nécessaires à la conduite des opérations à l'étranger.

Tableau 20

**PRINCIPAUX POSTES BUDGÉTAIRES
PAR ACTIVITÉ, 1988-1989
(en millions de dollars canadiens)**

Programme des intérêts du Canada à l'étranger	
Politique étrangère, priorités et coordination	32,9
Expansion du commerce extérieur	55,1
Politique économique, commerciale et d'aide internationale	50,9
Affaires politiques et de sécurité internationale	152,2
Affaires juridiques, consulaires et d'immigration	10,0
Communications et culture	46,9
Relations et opérations bilatérales	530,8
Passeports	(0,4)
Soutien des opérations, planification des ressources humaines et administration	103,6
Somme partielle	982,0
Programme des expositions universelles	
Expositions universelles	3,1
TOTAL	985,1

Les dépenses d'immobilisation (environ 116,8 millions de dollars) comprenaient 64,1 millions de dollars pour l'achat et le remplacement de véhicules, de meubles et d'équipement, et 52,7 millions de dollars au titre du Programme d'acquisition de biens à long terme.

Les dépenses faites au titre des subventions, contributions et paiements de transfert (environ 197,6 millions de dollars) consistaient pour une bonne part en paiements obligatoires découlant de l'appartenance du Canada à des organisations internationales comme les Nations Unies, l'OTAN, l'OCDE et le Commonwealth.

COSICS

En août 1988, le Ministère a passé un marché avec la firme Fenco Engineers Inc., une filiale de Lavalin Inc., pour la mise en oeuvre du Réseau canadien d'information et de communication protégées à accès direct (COSICS). Le Conseil du Trésor a autorisé l'exécution de la première phase du projet, qui comporte l'installation du système dans 14 missions aux États-Unis ainsi que dans certaines directions générales à l'administration centrale. Le poste de sous-ministre adjoint, Projets spéciaux, a été créé; son titulaire est chargé de piloter la mise en oeuvre du COSICS dans l'ensemble du Ministère.

Le COSICS prendra en charge la gestion de l'information ainsi que la transmission sûre et à haute vitesse des communications d'un bureau à l'autre sans intermédiaire. Il permettra aux employés de composer des messages officiels, et officieux, et de les transmettre directement à leurs collègues qui sont équipés d'un terminal branché sur le système. Le COSICS sera relié au réseau actuel de télécommunications afin de permettre de communiquer avec les missions et les personnes qui n'en sont pas équipées. Il permettra aussi aux utilisateurs d'accéder, en mode interactif, aux bases de données actuelles du Ministère telles que le Système informatisé de traitement des cas d'immigration, le réseau WIN Exports et le système automatisé de gestion financière, FINEX.

Le COSICS sera réalisé au moyen de technologies standard, adaptées aux besoins du Ministère. Le Bureau de gestion du projet collabore avec Fenco à la planification et l'installation du système, y compris le programme de formation requis pour le personnel technique aussi bien que pour les utilisateurs. Le système sera d'abord installé au Consulat général du Canada à New York et à la Mission permanente du Canada aux Nations Unies; la date visée pour ces premiers raccordements est l'été de 1989. Les autres missions aux États-Unis et les directions connexes à l'administration centrale devraient être équipées du système plus tard au cours de la même année. Des travaux préparatoires ont été entrepris en Europe pour l'exécution de la phase suivante du projet, qui finira par relier toutes les missions diplomatiques et consulaires du Canada.

Gestion des ressources en information

La Direction générale de la gestion des ressources en information est chargée des services de gestion de l'information du Ministère, dont les suivants : télécommunications internationales, sécurité des communications et sécurité technique, conception et développement de systèmes informatiques, systèmes d'information sur les dossiers (y compris le nouveau système COSICS de stockage automatisé de textes — CATS), bureautique, traitement de textes,

impression des documents administratifs, et services de transport et de messageries diplomatiques.

Durant l'année, les services chargés des documents informatisés et de type classique ont traité environ un million de documents et répondu à plus de 26 000 demandes de recherche documentaire.

À la fin de l'année financière, le Ministère comptait au total 1 817 micro-ordinateurs à l'administration centrale et dans ses missions à l'étranger. Le développement du Système informatisé de traitement des cas d'immigration a avancé selon les prévisions, et le Haut-Commissariat à Londres en a été équipé au début de l'année. Les services de traitement de textes ont produit plus de 430 000 pages de documents et l'imprimerie du Ministère a produit plus de 60 millions de pages, en outre, on a tiré 20,8 millions de copies à l'aide des photocopieurs de l'administration centrale. Quelque 600 formulaires ministériels ont été créés ou révisés; trois nouveaux guides et cinq autres ouvrages ont été publiés, y compris 5 000 exemplaires de deux livrets (*Représentants du Canada à l'étranger* et *Représentants diplomatiques et consulaires au Canada*), 10 000 exemplaires de *Traité en vigueur* et 600 000 exemplaires de la brochure *Bon voyage, mais ...* qui est insérée dans chaque nouveau passeport.

La Direction générale a pris des mesures en vue d'établir un système de transmission à large bande vers l'Europe et d'installer ainsi des circuits à grande vitesse de transmission qui donneront de meilleurs résultats. Elle s'est tenue en liaison étroite avec les services de télécommunications partout dans le monde pour préparer la mise en oeuvre du COSICS ainsi que les programmes d'immigration et d'aide publique au développement. Le réseau de communications diplomatiques du Ministère a transmis plus de 71,5 millions de mots au cours de la dernière année civile.

Biens

La Direction générale des biens s'occupe de tous les locaux et logements dont l'État est propriétaire, par l'achat ou la conception et la construction d'immeubles, ainsi que de toutes les résidences officielles et chancelleries louées par l'État. Les services qui s'y rattachent comprennent la fourniture de matériel, la décoration intérieure et la supervision de l'entretien des installations du Ministère à l'étranger, ainsi que la gestion de la collection d'oeuvres d'art canadiennes du Ministère qui sont exposées dans les missions.

En 1988-1989, la valeur du portefeuille immobilier du Ministère était estimée à environ 4 milliards de dollars. Les dépenses engagées au cours de l'année s'élevaient à 78,7 millions de dollars, dont 52,7 millions dans le cadre du Programme d'acquisition à long terme de biens.

La réalisation de plusieurs grands projets d'immobilisation s'est poursuivie, y compris la construction de la nouvelle ambassade de Beijing. À Tokyo, une nouvelle chancellerie a été mise en chantier au début de 1989 et la conception des logements du personnel et des installations récréatives s'est poursuivie. La nouvelle chancellerie de Washington, une création d'Arthur Ericksen, a été achevée en 1988 et a ouvert ses portes en mars 1989. Elle contient une galerie d'importantes oeuvres d'art canadiennes.

La Direction générale a mis au point le cahier des charges et les plans de nouvelles chancelleries à Buenos Aires et à Dar-es-Salaam et d'une nouvelle résidence

officielle à Singapour. Elle a aussi entrepris la conception d'immeubles dont la construction vient d'être approuvée, y compris l'ambassade à Alger et une chancellerie à Dakar. Elle poursuit ses projets d'achat de terrains en vue de construire des chancelleries à Port of Spain et à San José ainsi que 27 logements pour le personnel à Varsovie. Quarante projets de location ou d'achat avaient atteint différentes étapes; parmi ceux-ci figuraient l'ouverture d'un bureau des visas à Sao Paulo et l'achat de logements pour le personnel à New York, à Hong Kong, à Boston et à Bridge-town. L'aliénation de six immeubles appartenant à l'État a rapporté 1,1 million de dollars au Trésor.

De grands travaux de rénovation et d'entretien ont été exécutés dans les résidences officielles de New York (la mission permanente), de Vienne, de Paris, de Madrid, de Washington et du Caire ainsi que dans les chancelleries de Georgetown, de Rabat, de New Delhi et de Yaoundé en plus de celle de Kingston qui avait été sérieusement endommagée par l'ouragan Gilbert.

L'inventaire des meubles anciens et de grande qualité du Ministère, dont la valeur se situe autour de 25 millions de dollars, a été complété durant l'année.

L'administration centrale et les missions ont été dotées de pièces de mobilier, de matériel de bureau et d'autres objets d'une valeur de plus de 40 millions de dollars. Le parc automobile du Ministère a augmenté au cours de l'année à l'étude : il comprend maintenant 776 véhicules.

Personnel

Le ministère des Affaires extérieures compte 8 226 employés dont 2 942 font partie du service extérieur permutable, 1 228 travaillent uniquement au Canada et 4 056 sont recrutés sur place dans les 125 missions à l'étranger. Au total, 1 031 employés ont été mutés au cours de l'année. Malgré l'envergure mondiale de l'activité du Ministère, le recrutement, la formation, l'affectation et l'administration du personnel sont centralisés en très grande partie à la Direction générale du personnel à l'administration centrale, qui a un effectif de 245 personnes.

Les recommandations du Rapport Winegard relatives à la décentralisation de la prestation de l'assistance canadienne au développement ont présenté un défi de taille à la Direction générale du personnel au cours de l'année qui vient de se terminer. Le Ministère a signé un protocole d'entente avec l'ACDI et conclu des arrangements avec elle en vue de transférer des postes de l'administration centrale aux missions à l'étranger au cours des deux prochaines années; durant la première année, le Ministère et l'ACDI ont collaboré à la préparation du personnel et à son déploiement dans cinq missions à l'étranger. Cette décentralisation a notamment eu pour résultat de presque tripler l'effectif de la filière de l'aide au développement, qui regroupe les personnes spécialisées dans ce domaine.

Un nouveau groupe, chargé du recrutement d'agents du service extérieur, de l'équité en matière d'emploi, des échanges avec les provinces et le secteur privé ainsi que des affectations internationales, a été mis sur pied au sein de la Direction générale. Il tentera de recruter des agents du service extérieur dans d'autres régions du pays, de trouver des candidats dans des disciplines qui n'ont pas été des «viviers» par le passé et d'inciter des Canadiens de tous les groupes ethniques à présenter leur candidature. En collaboration avec la Commission canadienne des droits de la

personne, le Ministère fait régulièrement le point sur ses progrès en regard de ses objectifs d'équité en matière d'emploi. Il poursuit le programme qui vise à placer plus de Canadiens, et surtout plus de femmes, dans les organisations internationales.

La Direction générale continue d'administrer un important programme de détachements : l'an dernier, 371 cadres d'autres ministères ont travaillé aux Affaires extérieures, tandis que 119 cadres des Affaires extérieures étaient détachés ailleurs.

La politique ministérielle en matière de formation, qui prévoit la répartition équitable des ressources parmi tous les employés, permutants et non permutants, sans égard à leur rang et leur langue maternelle, vise à aider tous les employés, des nouvelles recrues jusqu'aux chefs de mission, à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour remplir leurs fonctions. Les cours de langues étrangères ont continué de prendre de l'ampleur : pendant l'année à l'étude, 750 employés et leurs conjoints ont suivi des cours dans 38 langues différentes.

Pour s'assurer que ses gestionnaires sont à la hauteur de leurs tâches, le Ministère a créé à l'intention des directeurs nouvellement nommés un colloque en résidence de cinq jours, qui prendra de l'ampleur à l'avenir. Au cours de l'année, il a aussi entrepris le programme de formation le plus vaste jamais conçu aux Affaires extérieures afin d'initier quelque 5 000 utilisateurs, des centaines de techniciens et des gestionnaires du COSICS.

La Direction générale du personnel s'est dotée d'une nouvelle unité pour mieux piloter les carrières de ceux et celles qui travaillent au Canada seulement. L'amélioration du système des cheminements de carrière vise à offrir à ces employés plus de chances d'avancement au sein du Ministère.

Des primes au mérite et à l'initiative ont été présentées à 66 employés, y compris ceux qui se sont signalés par leur contribution aux trois sommets tenus au Canada au cours de l'année financière.

Le Ministère a cherché à améliorer la santé et la sécurité au travail et a veillé à ce que le Code canadien du travail et d'autres normes soient respectés. En conformité avec la politique du Conseil du Trésor, il a interdit l'usage du tabac en milieu de travail. Il a accordé la priorité à l'accroissement de la sécurité personnelle dans de nombreuses régions du monde en perfectionnant ses mesures de sécurité et ses plans d'urgence. Il a aussi adopté une nouvelle politique dans le cadre de son Programme d'aide aux employés en vue d'aider les employés et leurs familles à résoudre une vaste gamme de problèmes dont certains sont souvent aggravés par le service à l'étranger.

Étant donné le nombre croissant de familles dont les deux conjoints poursuivent une carrière et de couples dont les deux membres travaillent au Ministère, la Direction générale du personnel a entrepris une étude de l'emploi des conjoints chez les diplomates de carrière. Entre-temps, le Canada a continué de négocier des ententes réciproques relatives à l'emploi des membres des familles de ses agents diplomatiques avec les pays dans lesquels il a des missions; la signature d'ententes avec la Finlande et Trinité-et-Tobago a porté à 26 le nombre de pays avec lesquels le Canada a conclu de tels arrangements, lesquels visent maintenant près de la moitié du personnel des Affaires extérieures qui travaille à l'étranger.

Dans le cadre de la politique gouvernementale de réaménagement des effectifs, le Ministère a supprimé 65 postes au cours de l'année qui vient de se terminer; la retraite de certains employés et le redéploiement du personnel ont beaucoup atténué les conséquences néfastes de ces compressions pour les employés. Par ailleurs, les Négociations commerciales multilatérales, le suivi de l'Accord canado-américain de libre-échange et l'établissement de Centres de commerce international dans les diverses régions du Canada ont nécessité la création de nouveaux postes.

Services du protocole et représentants diplomatiques, consulaires et autres au Canada

Le Canada a des relations diplomatiques avec 158 pays. À Ottawa, il y a 78 ambassades avec ambassadeurs en résidence et 23 hauts-commissariats avec haut-commissaire résident. En dehors du Canada, 35 ambassades avec ambassadeur non résident et 15 haut-commissariats avec ambassadeur non résident sont accrédités auprès de notre pays. Pendant l'année financière, 28 nouveaux ambassadeurs et sept haut-commissaires ont été nommés au Canada. Diverses organisations internationales ont aussi des bureaux au Canada, notamment : l'Organisation de l'aviation civile internationale, qui compte des représentants de 50 pays, la Délégation de la Commission des Communautés européennes, l'Institut interaméricain de coopération agricole, l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, l'Organisation des États des Caraïbes orientales, la Commission internationale des pêches du Pacifique Nord, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Durant l'année à l'étude, le Bureau du protocole a assuré la liaison entre les missions étrangères et la GRC concernant la protection physique des représentants diplomatiques et consulaires et de leurs locaux. En conformité avec les obligations du Canada aux termes des Conventions de Vienne et d'autres accords internationaux, ainsi qu'avec les lois et règlements du Canada, il a également prodigué services et conseils à toutes les missions étrangères, notamment en ce qui concerne les dispositions relatives à l'accréditation des chefs de mission étrangers au Canada et des chefs de mission canadiens à l'étranger. Le Bureau s'occupe en outre du cérémonial entourant les visites de chefs d'État au Canada.

Les obligations internationales du Canada relatives aux privilèges et immunités sont énoncées dans les Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires et dans plusieurs conventions conclues au sein d'organisations internationales. Le Bureau du protocole est chargé d'interpréter et d'appliquer au Canada ces obligations internationales à l'égard des missions diplomatiques et consulaires et des organisations internationales. Il administre et contrôle les privilèges et immunités accordés à environ 8 500 membres des missions diplomatiques et consulaires au Canada, y compris les personnes à leur charge et leurs domestiques. Durant l'année, il a continué de veiller à ce que ces privilèges et immunités ne soient pas utilisés à l'avantage des personnes mais pour permettre l'accomplissement efficace, au Canada, des fonctions des missions diplomatiques, des postes consulaires et des organisations internationales. De même, les conventions accordent des

privilèges et immunités réciproques aux missions diplomatiques et consulaires du Canada à l'étranger, et aux missions canadiennes auprès d'organisations internationales. Le Ministère s'est appliqué à faire en sorte que les États respectent leurs obligations internationales envers le Canada, et que les membres des missions canadiennes à l'étranger reçoivent un traitement tout aussi favorable que celui accordé aux membres des missions étrangères au Canada.

Le Bureau du protocole a organisé le soutien logistique et administratif qu'exigeaient les visites officielles au Canada d'un grand nombre de dignitaires — chefs d'État, chefs de gouvernement, ministres des Affaires étrangères et autres personnalités invitées par le gouvernement canadien.

Au cours de l'année, le Canada a accueilli notamment le premier ministre Takeshita du Japon, le premier ministre Mikulic de Yougoslavie, Leurs Majestés le roi Charles XVI Gustave et la reine Sylvia de Suède, Sa Majesté la reine Béatrice des Pays-Bas, le vice-premier ministre Tian Jiyun de la République populaire de Chine, le chancelier Kohl de la République fédérale d'Allemagne, le premier ministre Thatcher de Grande-Bretagne et le premier ministre Grosz de Hongrie.

Le Bureau du protocole a préparé les visites d'État du gouverneur général au Brésil et en Uruguay. Il a également organisé les visites à l'étranger du secrétaire d'État aux Affaires extérieures : pendant l'année à l'étude, M. Clark s'est rendu notamment au Kenya, en Zambie, au Zimbabwe, à Paris (OCDE), à Bangkok (ANASE), à Tokyo, à Washington et à New York. Le Bureau s'est aussi occupé des voyages effectués par le ministre du Commerce extérieur et le ministre des Relations extérieures et du Développement international en Afrique, en Europe, aux États-Unis, en Asie et en Amérique latine, de même que des visites effectuées aux quatre coins du globe par d'autres ministres ou des secrétaires parlementaires représentant des ministres.

Enfin, le Bureau a administré la Maison d'accueil du gouvernement à Ottawa ainsi que les locaux réservés aux réceptions officielles dans l'édifice L.B. Pearson. Pendant l'année financière qui vient de se terminer, 8 415 invités ont été reçus à l'un ou l'autre de ces endroits.

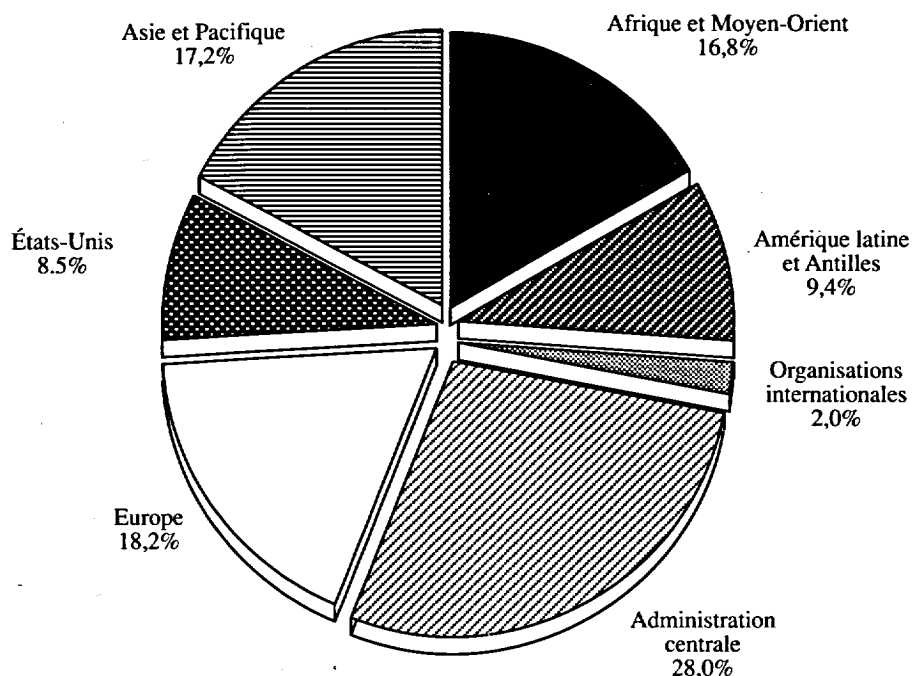
Coordination fédérale-provinciale

Le ministère des Affaires extérieures joue un important rôle de coordination des politiques et activités du gouvernement fédéral et des provinces sur la scène internationale. Au cours de l'année à l'étude, les gouvernements provinciaux ont continué d'affecter des ressources considérables à la promotion de leurs intérêts à l'étranger, et ils ont reçu, sous diverses formes, un appui notable du Ministère.

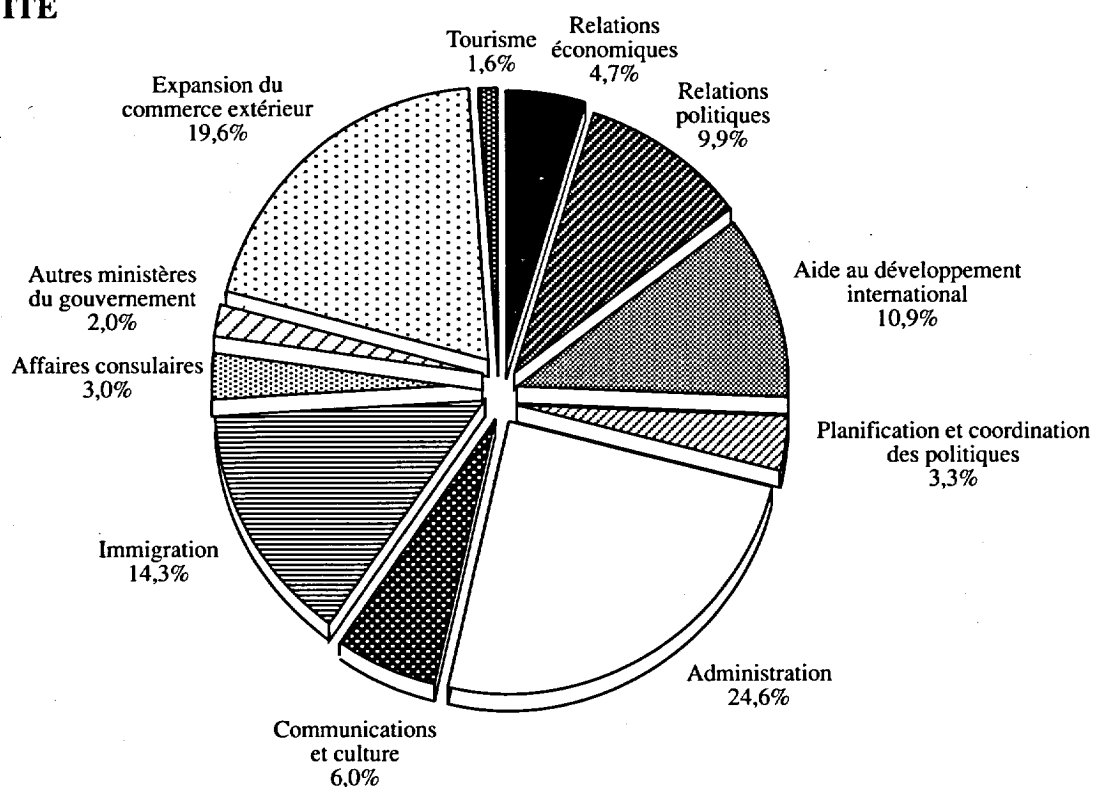
Le Ministère a rédigé un guide pour orienter les provinces sur la scène internationale où elles sont de plus en plus actives, augmentant ainsi l'efficacité des relations fédérales-provinciales. Les unités de travail de deux provinces, qu'on avait créées à titre expérimental dans des missions du Canada à l'étranger, sont maintenant entièrement opérationnelles. L'Accord de 1978 entre le Canada et le Québec pour la coopération en matière d'immigration a été mis à jour. Des consultations fédérales-provinciales ont eu lieu pendant l'année pour veiller à ce que les intérêts des provinces soient pris en compte dans la formulation des politiques en matière de relations internationales, et que les autorités provinciales soient bien au fait de la position du gouvernement fédéral sur divers sujets d'intérêt commun. De plus, le réseau de

RÉPARTITION DU PERSONNEL ENTRE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET LES MISSIONS CANADIENNES À L'ÉTRANGER (Employés canadiens et employés recrutés sur place)

PAR RÉGION



PAR ACTIVITÉ



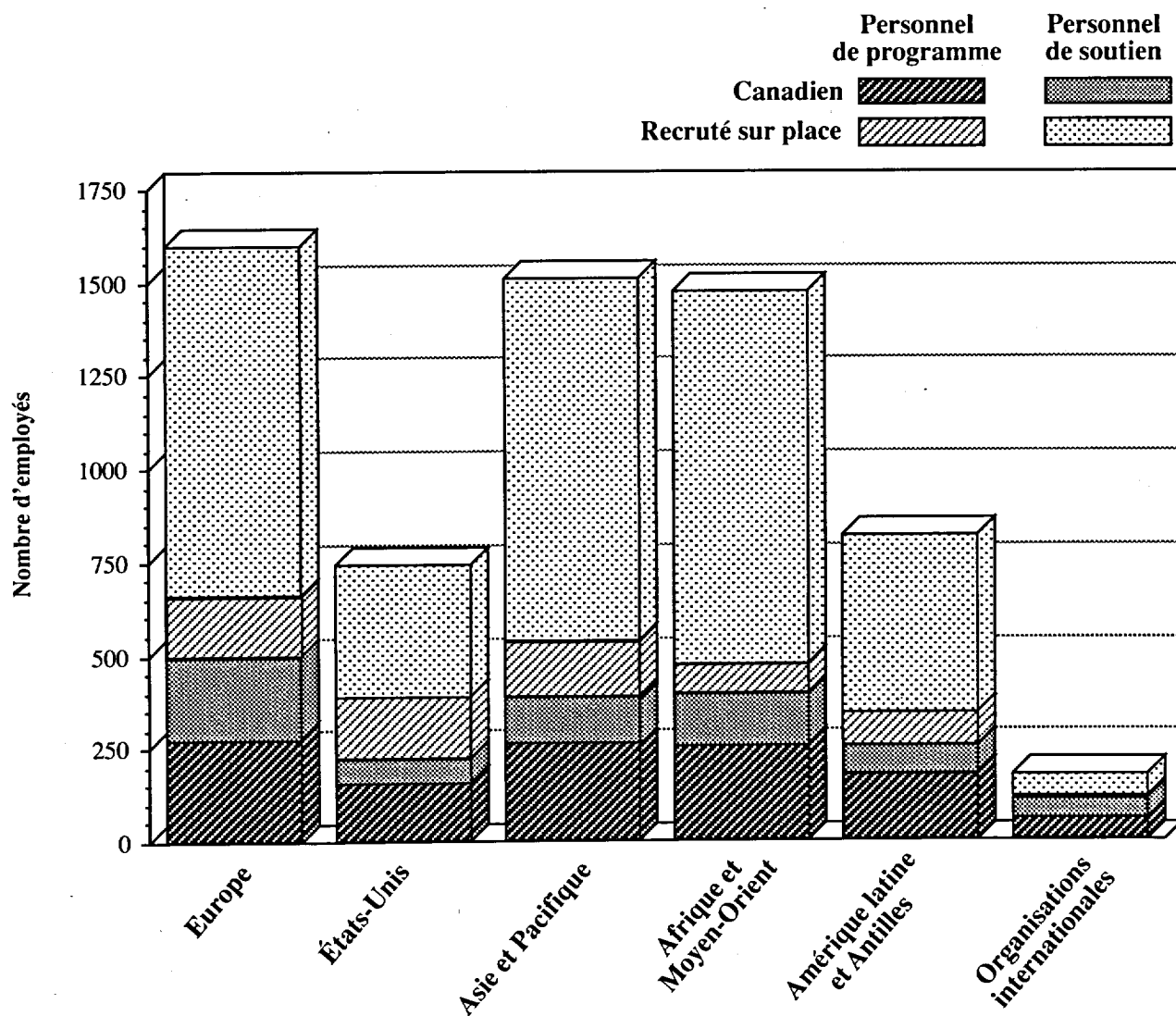
N'inclut pas le personnel de soutien recruté sur place

DÉPLOIEMENT DU PERSONNEL DANS LES MISSIONS CANADIENNES À L'ÉTRANGER, PAR RÉGION (Employés canadiens et employés recrutés sur place)

	Employés de programme		Employés de soutien	
	Canadiens	Recrutés sur place	Canadiens	Recrutés sur place
Europe	281	157	225	937
États-Unis	158	161	66	360
Asie et Pacifique	270	148	121	971
Afrique et Moyen-Orient	260	74	143	999
Amérique latine et Antilles	175	90	75	481
Organisations internationales	60	3	52	58
SOUS-TOTAL	1 204	633	682	3 806

TOTAL

6 325



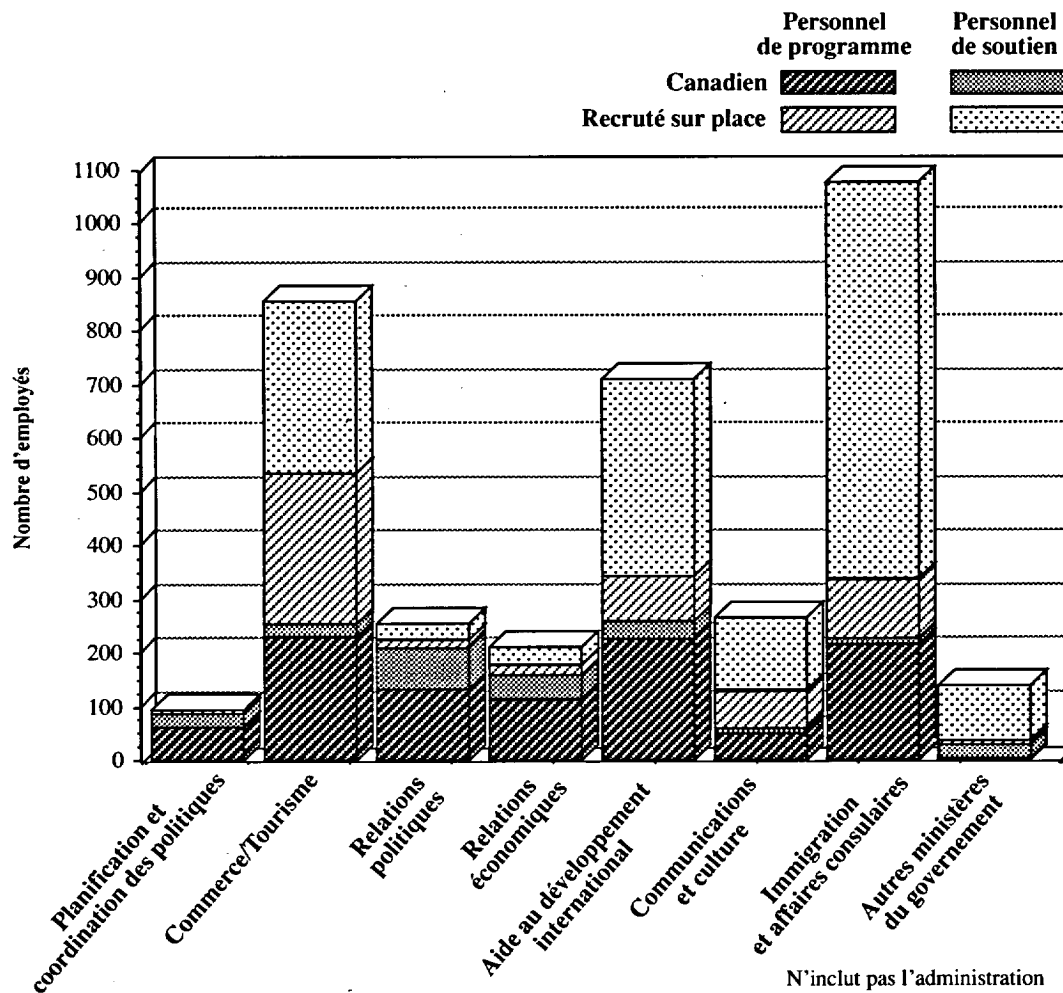
DÉPLOIEMENT DU PERSONNEL DANS LES MISSIONS CANADIENNES À L'ÉTRANGER, PAR PROGRAMME

(Employés canadiens et employés recrutés sur place)

	Employés de programme		Employés de soutien	
	Canadiens	Recrutés sur place	Canadiens	Recrutés sur place
Planification et coordination des politiques	61,0	1,4	26,6	5,7
Développement commercial et industriel	209,3	236,8	27,1	283,0
Tourisme	19,7	43,8	0,1	34,9
Relations politiques	135,1	15,0	76,9	27,0
Relations économiques	113,3	16,3	47,9	32,3
Aide au développement international	225,3	83,1	33,4	368,9
Communications et culture	50,7	70,5	11,3	134,2
Immigration et affaires sociales	213,2	111,6	13,3	575,0
Affaires consulaires	36,5	13,3	14,5	116,2
Administration	134,5	34,2	406,7	2 128,8
Autres ministères du gouvernement	5,4	7,0	24,2	100,0
SOUS-TOTAL	1 204	633	682	3 806

TOTAL

6 325

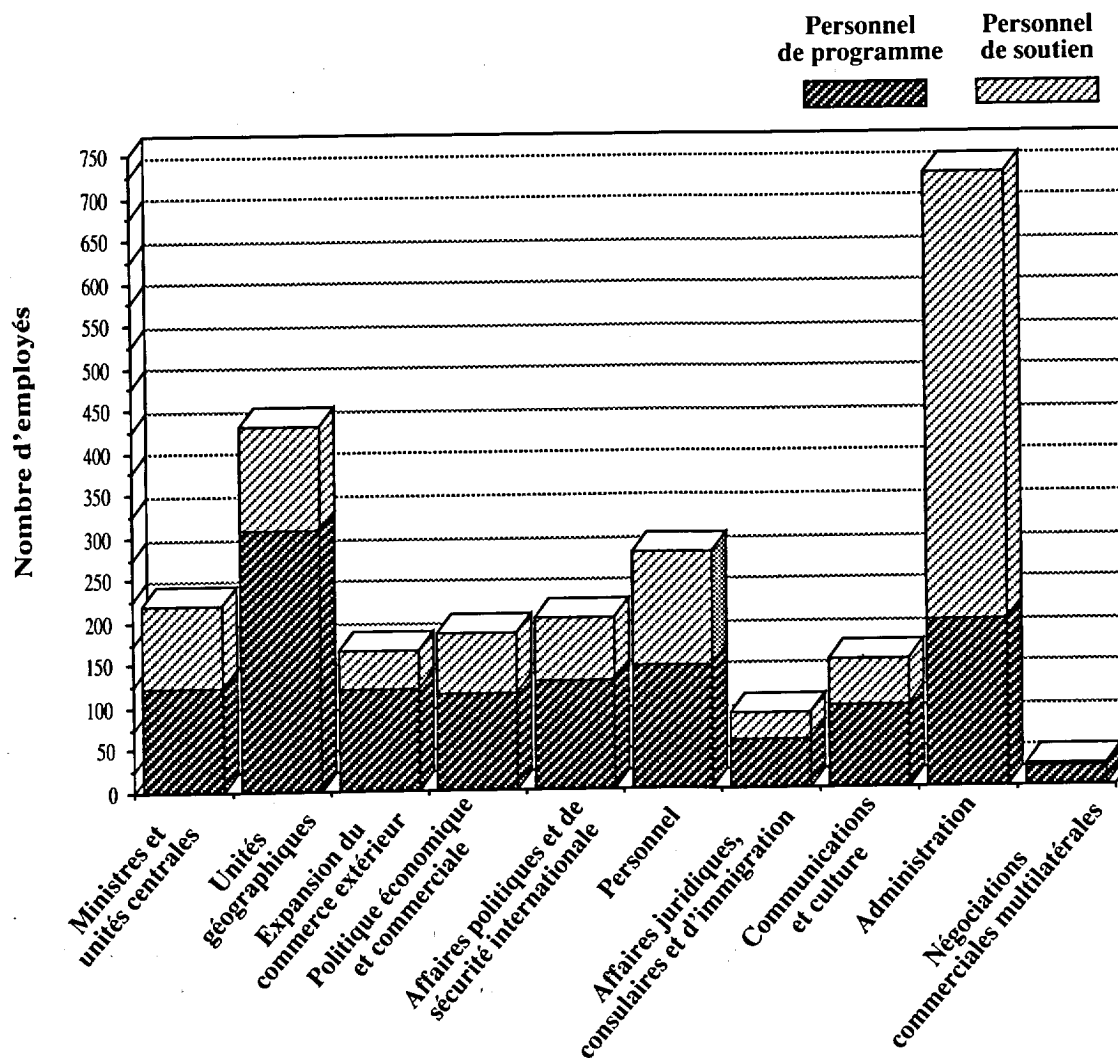


DÉPLOIEMENT DU PERSONNEL À L'ADMINISTRATION CENTRALE PAR ACTIVITÉ ORGANISATIONNELLE (Employés canadiens)

	Employés de programme	Employés de soutien
Ministres et unités centrales	123	98
Unités géographiques	309	121
Expansion du commerce extérieur	119	47
Politique économique et commerciale	114	70
Affaires politiques et de sécurité internationale	129	73
Personnel	146	133
Affaires juridiques, consulaires et d'immigration	57	30
Communications et culture	97	54
Administration	198	525
Négociations commerciales multilatérales	23	3
SOUS-TOTAL	1 310	1 154

TOTAL

2 464



télécommunications du Ministère est demeuré à la disposition des provinces, qui ont ainsi pu avoir rapidement accès aux divers services offerts par les missions diplomatiques et consulaires du Canada à l'étranger. Le Ministère a continué d'acheminer aux provinces les rapports, commentaires et documents de recherche, surtout de nature économique et commerciale, que lui ont fait parvenir ses missions à l'étranger. Ces dernières ont en outre maintenu des contacts étroits avec les bureaux provinciaux dans leurs territoires respectifs.

Le Ministère a facilité la participation des provinces aux réunions d'organisations multilatérales comme l'OCDE, le Conseil de l'Europe, la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, le Commonwealth et les institutions de la Francophonie. Il a également aidé à organiser les visites à l'étranger de premiers ministres et de délégations des provinces ainsi que celles de délégations étrangères dans les diverses provinces.

Sécurité et renseignement

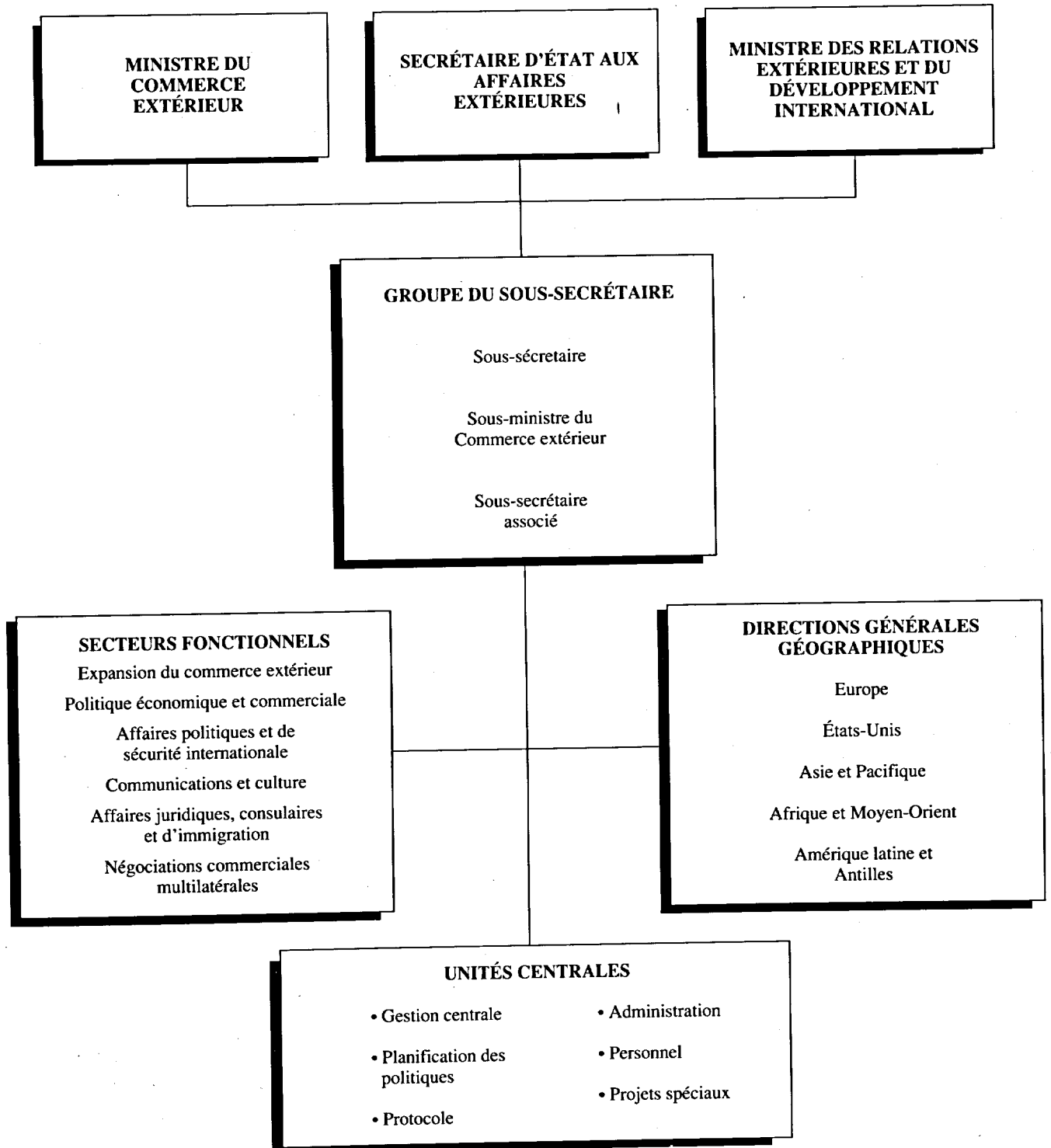
La Direction générale des services de sécurité est chargée de la sécurité du Ministère ainsi que de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique canadienne de lutte contre le terrorisme international. Le programme de sécurité du Ministère comprend la protection des employés et des

personnes à leur charge durant l'affectation outre-mer, la sécurité matérielle à l'Administration centrale et dans les missions à l'étranger, et la sécurité du personnel. La Direction générale assure en outre la coordination de la politique et fournit des conseils sur la protection des diplomates étrangers et des personnes jouissant d'une protection internationale au Canada. Le Centre des opérations prépare à l'intention du gouvernement des recommandations touchant la coopération internationale contre le terrorisme, et coordonne la conduite des relations bilatérales et multilatérales du Canada dans ce domaine. Il permet au Ministère de réagir 24 heures sur 24 aux crises qui peuvent survenir dans n'importe quelle région du globe lorsque des intérêts canadiens sont en jeu, notamment en cas de sinistres de la nature, d'évacuations de citoyens canadiens, etc.

La Direction générale du renseignement extérieur recueille, analyse et diffuse de l'information sur les capacités, les intentions et les activités de gouvernements, d'organismes et de citoyens étrangers. Son rôle est de fournir au gouvernement des renseignements pertinents, opportuns et préanalysés pour protéger les intérêts du Canada et faciliter la conduite de ses relations extérieures. Elle comprend quatre directions chargées respectivement du renseignement politique, du renseignement économique, des services de renseignements et des entrevues.



Annexe I
Organigramme du ministère des
Affaires extérieures





Annexe II

Accords internationaux bilatéraux (année civile 1988)

Agence du Commonwealth pour l'enseignement

Accord entre le Gouvernement du Canada et l'Agence du Commonwealth pour l'enseignement relatif au Siège de l'Agence du Commonwealth pour l'enseignement

Vancouver, le 14 novembre 1988
En vigueur le 14 novembre 1988

Agence de Coopération culturelle et technique

Accord entre le Gouvernement du Canada et l'Agence de Coopération culturelle et technique relatif au siège de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français

Paris, le 17 novembre 1988
En vigueur le 17 novembre 1988

L'Agence spatiale européenne

Accord concernant la coopération entre le Gouvernement du Canada et l'Agence spatiale européenne

Noordwijk, le 9 janvier 1984
En vigueur le 9 janvier 1984
avec effet au 1^{er} janvier 1984
Terminé le 31 décembre 1988

Échange de Lettres entre le Gouvernement du Canada et l'Agence spatiale européenne constituant un amendement à l'Article IV, paragraphe 1 de l'Accord entre le Gouvernement du Canada et l'Agence spatiale européenne concernant la coopération du 9 janvier 1984

Paris et Ottawa, le 17 décembre 1986
et le 15 avril 1987
En vigueur le 15 avril 1987
Terminé le 31 décembre 1988

Allemagne, République fédérale d'

Accord sur la sécurité sociale entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne (avec Protocole final)

Bonn, le 14 novembre 1985
En vigueur le 1^{er} avril 1988

Arabie saoudite

Accord de coopération économique et technique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite

Hull, le 5 octobre 1987
En vigueur le 12 novembre 1988

Argentine

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République d'Argentine sur les relations cinématographiques

Montréal, le 22 septembre 1988

Australie

Accord réciproque de sécurité sociale entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Australie

Canberra, le 4 juillet 1988

Accord relatif au transport aérien entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Australie (avec Annexe)

Canberra, le 5 juillet 1988
En vigueur le 5 juillet 1988

Banque internationale pour la reconstruction et le développement et l'Association internationale de développement

Accord entre le Gouvernement du Canada et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et l'Association internationale de développement relatif au cofinancement de projets

Washington, le 15 décembre 1988
En vigueur le 15 décembre 1988

Bolivie

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Bolivie constituant un Accord relatif à l'assurance des investissements

La Paz, le 22 mars 1988
En vigueur le 22 mars 1988

Botswana

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Botswana concernant la formation au Canada de personnel des Forces armées de la République du Botswana

Gaborone, le 17 février 1988
En vigueur le 17 février 1988
avec effet au 1^{er} septembre 1986

Cameroun

Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République Unie du Cameroun tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu (avec Lettre portant sur ce sujet)

Ottawa, le 26 mai 1982
En vigueur le 16 juin 1988

Chili

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Chili constituant un Accord relatif à l'assurance des investissements

Santiago, le 26 mars 1987
En vigueur le 21 avril 1988

Colombie

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Colombie pour la coopération dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire

Bogota, le 23 juillet 1986
En vigueur le 3 juin 1988

Dominique

Accord sur la sécurité sociale entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Commonwealth de la Dominique

Roseau, le 14 janvier 1988

Espagne

Convention sur la sécurité sociale entre le Canada et l'Espagne

Madrid, le 10 novembre 1986
En vigueur le 1^{er} janvier 1988

Accord sur le transport aérien entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Espagne (avec Annexe)

Ottawa, le 15 septembre 1988
En vigueur provisoirement le 15 septembre 1988

États-Unis d'Amérique

Accord de libre-échange entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique

Ottawa, le 22 décembre 1987 et le 2 janvier 1988
Washington et Palm Springs, le 23 décembre 1987
et le 2 janvier 1988
En vigueur le 1^{er} janvier 1989

Échange de lettres constituant une partie intégrale de l'Accord du libre-échange

- 1) Échange de lettres entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord relatif à l'Article 2008 de l'Accord de libre-échange sur les qualités de contreplaqué

Ottawa et Washington, le 2 janvier 1988
En vigueur le 2 janvier 1988

- 2) Échange de lettres entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord relatif aux Articles 301 et 401 de l'Accord de libre-échange concernant la transposition au système harmonisé

Ottawa et Washington, le 2 janvier 1988
En vigueur le 2 janvier 1988

- 3) Échange de lettres entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord conformément au paragraphe 4 de l'annexe 1607.3 à l'Accord de libre-échange

Ottawa et Washington, les 12 et 16 mai 1988
En vigueur le 16 mai 1988

Diplomatic Notes and Exchanges of Letters involved in the entry into force of the Canada-U.S. Free Trade Agreement

- 1) Exchange of Notifications confirming that legal procedures have been completed to enable the Free-Trade Agreement to enter into force

Fait le 31 décembre 1988
En vigueur le 31 décembre 1988

- 2) Exchange of letters between the Minister of International Trade and the United States Trade Representative constituting an agreement concerning Chapters 18 and 19:

- a) Lettre de John Crosbie à Clayton Yeutter;
- b) Lettre de Clayton Yeutter à John Crosbie;
- c) Règles de procédure types à l'intention des groupes spéciaux institués en vertu du Chapitre 19;
- d) Règles de procédure des groupes spéciaux binationaux formés en vertu de l'article 1904 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis d'Amérique;
- e) Règles de procédure des comités pour contestation extraordinaire formés en vertu de l'article 1904 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis d'Amérique;
- f) Code de conduite relatif aux procédures prévues aux Chapitres 18 et 19 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis d'Amérique.

Fait le 29 décembre 1988
En vigueur le 29 décembre 1988

- 3) Exchange of Letters between the Minister of International Trade and the United States Trade Representative constituting Decision of the Commission respecting the December 29 exchange of letters on Chapters 18 and 19 and on the Chapter 18 roster:

- a) Lettre de John Crosbie à Clayton Yeutter;
- b) Lettre de Clayton Yeutter à John Crosbie;
- c) Liste de candidats aux fins du Chapitre 18.

Fait le 1^{er} janvier 1989
En vigueur le 1^{er} janvier 1989

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique sur la coopération dans l'Arctique

Ottawa, le 11 janvier 1988
En vigueur le 11 janvier 1988

Protocole modifiant le Traité d'extradition entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique signé à Washington le 3 décembre 1971, en sa version modifiée par échange de Notes le 28 juin et le 9 juillet 1974

Ottawa, le 11 janvier 1988

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique modifiant l'Accord concernant l'application des taux de péage sur la voie maritime du Saint-Laurent

Washington, le 21 avril et le 10 août 1988
En vigueur le 10 août 1988

Échange de lettres entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord relatif à l'Article XII(D) de l'Accord de coopération concernant les emplois civils de l'énergie atomique signé le 15 juin 1955

Washington, le 22 août 1988
En vigueur le 22 août 1988

Finlande

Accord sur la sécurité sociale entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Finlande (avec Protocole)

Ottawa, le 28 octobre 1986
En vigueur le 1^{er} février 1988

France

Avenant à la Convention fiscale entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République française signée le 2 mai 1975

Ottawa, le 16 janvier 1987
En vigueur le 1^{er} octobre 1988

Accord général de sécurité entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République française relatif à l'échange d'informations classifiées intéressant la défense

Hull, le 18 février 1988
En vigueur le 18 février 1988

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République française relatif à l'institution d'une procédure de médiation en matière de pêche

Ottawa, le 30 avril 1988
En vigueur le 30 avril 1988

Convention d'extradition entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République française

Ottawa, le 17 novembre 1988

Hong Kong

Accord sur les services aériens entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de Hong Kong

Hong Kong, le 24 juin 1988
En vigueur le 24 juin 1988

Hongrie

Accord de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire hongroise concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire

Budapest, le 27 novembre 1987
En vigueur le 12 janvier 1988

Islande

Accord sur la sécurité sociale entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Islande

Gimli, le 25 juin 1988

Italie

Accord de coopération économique et industrielle entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République italienne

Rome, le 1^{er} août 1988
En vigueur le 1^{er} août 1988

Royaume-Uni

Accord sur les services aériens entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (avec Annexes)

Ottawa, le 22 juin 1988
En vigueur le 22 juin 1988

Traité d'entraide en matière pénale (trafic de drogue) entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (avec Annexe)

Ottawa, le 22 juin 1988

Sainte-Lucie

Accord sur la sécurité sociale entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de Sainte-Lucie

Castries, le 5 janvier 1987
En vigueur le 1^{er} janvier 1988

Tchécoslovaquie

Accord de coproduction dans les domaines du film et de la vidéo entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque

Ottawa, le 25 mars 1987
En vigueur le 10 juin 1988

Thaïlande

Traité de coopération relatif à l'exécution des sentences pénales entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume de Thaïlande

Bangkok, le 5 janvier 1983
En vigueur le 11 juillet 1988

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume de Thaïlande constituant un Accord modifiant le Traité de coopération relatif à l'exécution des sentences pénales, signé le 5 janvier 1983

Bangkok, les 4 et 7 juillet 1988

En vigueur le 8 juillet 1988

Accord de coopération économique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume de Thaïlande

Bangkok, le 11 juillet 1988

En vigueur le 11 juillet 1988

Union des Républiques socialistes soviétiques

Accord de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire

Moscou, le 14 octobre 1988

En vigueur le 14 octobre 1988

Yougoslavie

Accord de coproduction cinématographique et audio-visuelle entre le Gouvernement du Canada et le Conseil exécutif fédéral de l'Assemblée de la République socialiste fédérative de Yougoslavie (avec règles de procédures)

Montréal, le 11 février 1988

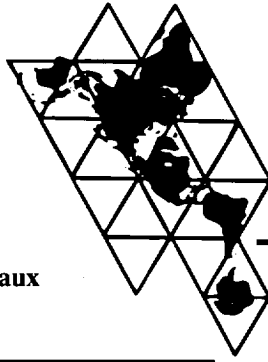
En vigueur le 3 octobre 1988

Zimbabwe

Accord de coopération économique et technique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Zimbabwe

Harare, le 15 décembre 1988

En vigueur le 15 décembre 1988



Annexe III Accords internationaux multilatéraux (année civile 1988)

Traité sur l'Antarctique

Fait à Washington le 1^{er} décembre 1959
En vigueur le 23 juin 1961
l'Instrument d'adhésion du Canada a été déposé
le 4 mai 1988
En vigueur pour le Canada le 4 mai 1988

Convention relative à la signification et la notification à l'étranger des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile ou commerciale

Faite à La Haye le 15 novembre 1965
En vigueur le 19 février 1969
l'Instrument d'adhésion du Canada a été déposé
le 26 septembre 1988

Convention sur les substances psychotropes

Faite à Vienne le 21 février 1971
En vigueur le 16 août 1976
l'Instrument d'adhésion du Canada a été déposé
le 10 septembre 1988
En vigueur pour le Canada le 9 décembre 1988

Convention internationale de 1978 sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance de brevets et de veille

Faite à Londres le 7 juillet 1978
En vigueur le 28 avril 1984
l'Instrument d'adhésion du Canada a été déposé
le 6 novembre 1987
En vigueur pour le Canada le 6 février 1988

Réserve

Le Gouvernement du Canada réserve sa position au sujet des dispositions contenues dans l'alinéa 6(d) de l'appendice à la règle II/2 et au paragraphe 16 de l'appendice à la règle II/4 de l'Annexe à la Convention internationale de 1978, sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille, concernant la connaissance obligatoire de l'anglais et de l'aptitude à le pratiquer. La position du Gouvernement du Canada est telle que les dispositions de ces alinéas et paragraphes qui font état de l'aptitude à pouvoir faire usage des publications en anglais sur la navigation et de l'obligation d'avoir une connaissance adéquate de l'anglais, ne s'appliquent pas au Canada, étant donné qu'il existe deux langues officielles dans ce pays: l'anglais et le français. Les deux langues ont les mêmes prérogatives, par conséquent, les candidats à des brevets ou certificats peuvent choisir d'être examinés dans l'une des deux langues.

Convention sur la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique

Faite à Canberra le 20 mai 1980
En vigueur le 7 avril 1982
l'Instrument d'adhésion du Canada a été déposé
le 1^{er} juillet 1988
En vigueur pour le Canada le 30 juillet 1988

Convention internationale sur le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises

Faite à Bruxelles le 14 juin 1983
Signée par le Canada le 10 décembre 1986
l'Instrument de ratification du Canada a été
déposé le 15 décembre 1987
En vigueur pour le Canada le 1^{er} janvier 1988

Protocole à la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif au financement à long terme du programme concerté de surveillance continue et d'éva- luation du transport à longue distance des polluants atmosphéri- ques en Europe (EMEP)

Fait à Genève le 28 septembre 1984
Signé par le Canada le 3 octobre 1984
l'Instrument de ratification du Canada a été
déposé le 4 décembre 1985
En vigueur pour le Canada le 28 janvier 1988

Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone

Faite à Vienne le 22 mars 1985
Signée par le Canada le 22 mars 1985
l'Instrument de ratification a été déposé
le 4 juin 1986
En vigueur pour le Canada le 22 septembre 1988

Convention relative à la loi applicable au trust et à sa reconnais- sance

Faite à La Haye le 1^{er} juillet 1985
Signée par le Canada le 11 octobre 1988

Amendements de la Convention portant création de l'Organisation internationale de télécommunications maritimes par satellites (INMARSAT)

Faits à Londres le 16 octobre 1985
l'Instrument d'acceptation du Canada a été déposé
le 14 mars 1988

Accord international de 1987 sur le sucre

Fait à Londres le 11 septembre 1987
En vigueur provisoirement le 24 mars 1988
l'Instrument d'adhésion du Canada a été déposé
le 24 mars 1988

Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Fait à Montréal le 16 septembre 1987
Signé par le Canada le 16 septembre 1987
l'Instrument de ratification du Canada a été
déposé le 30 juin 1988

Protocole pour la répression des actes illicites de violence dans les aéroports servant à l'Aviation civile internationale

Fait à Montréal le 24 février 1988
Signé par le Canada le 24 février 1988

Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime

Faite à Rome le 10 mars 1988
Signée par le Canada le 10 mars 1988

Accord relatif au programme international COSPAS-SARSAT

Fait à Paris le 1^{er} juillet 1988
En vigueur le 30 août 1988
Signé par le Canada le 1^{er} juillet 1988

Accord entre le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, les Gouvernements d'États membres de l'Agence spatiale européenne, le Gouvernement du Japon et le Gouvernement du Canada relatif à la coopération en matière de conception détaillée, de développement, d'exploitation et d'utilisation de la Station spatiale civile habitée en permanence

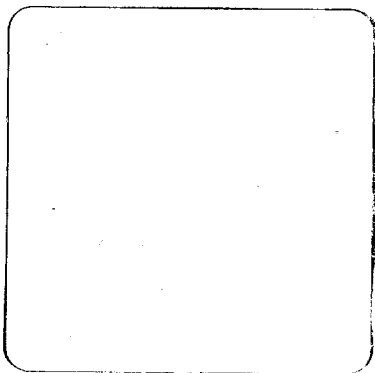
Fait à Washington le 29 septembre 1988
Signé par le Canada le 29 septembre 1988

Protocole à la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance relatif à la lutte contre les émissions d'oxydes d'azote ou leurs flux transfrontières

Fait à Sofia le 31 octobre 1988
Signé par le Canada le 1^{er} novembre 1988

Convention contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes

Faite à Vienne le 19 décembre 1988
Signée par le Canada le 20 décembre 1988

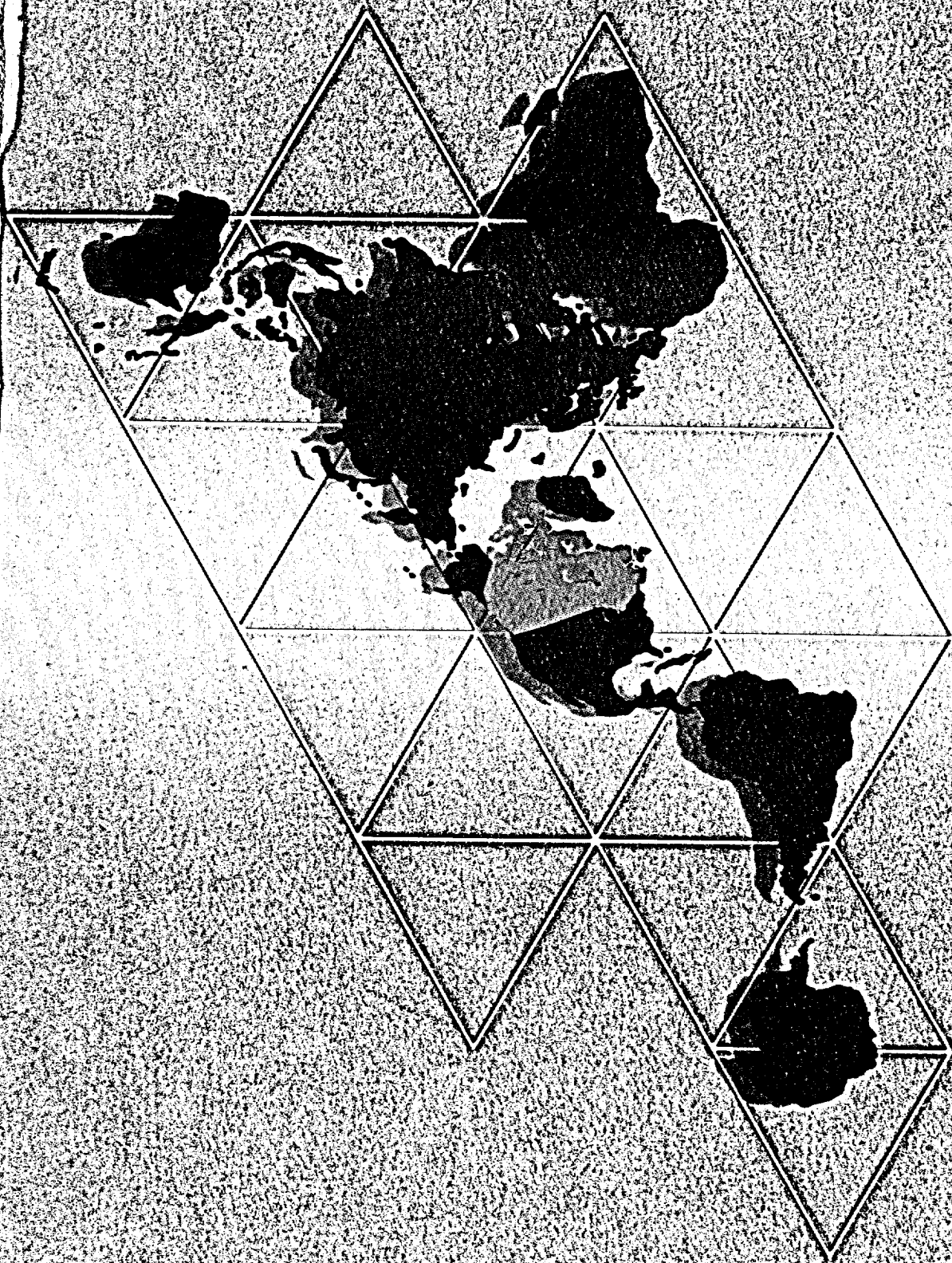


b 2544490 (E)

S

b 2544507 (F)

Annual Report 1989/90



External Affairs and
International Trade Canada

Canada

Annual Report 1989/90



External Affairs and
International Trade Canada

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

Minister of Supply and Services Canada 1990

Cat. No. E1-1990

ISBN 0-662-58026-5

Think Recycling!



Printed on recycled paper

Prenez le recyclage!



External Affairs and
International Trade Canada

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

Under-Secretary

Sous-secrétaire

The Right Honourable Joe Clark
Secretary of State
for External Affairs
Ottawa, Ontario
K1A 0G2

Dear Mr. Clark:

I have the honour to submit for your consideration the Department's latest annual report.

It is submitted in accordance with the provisions of the Department of External Affairs Act which requires that reports of the Department be submitted on a fiscal year basis. This report, therefore, covers the period from April 1, 1989 to March 31, 1990.

It is my pleasure to add that the Overview section of the Report has been recorded onto audio cassette and will be available to the visually-impaired.

Yours sincerely,

de Montigny Marchand

TABLE OF CONTENTS

Acronyms are listed at the end of each chapter.

CHAPTER 1 - OVERVIEW OF 1989/90

Canada and World Trade	3
Export Trade Development	4
International Affairs and Multilateral Cooperation	5
Canada's Regional Relationships	5
Defence and Collective Security	8
Protection of Private Interests	9
International Law	9
Communications and Culture	11
Policy Management and Administration	12

CHAPTER 2 - CANADA AND WORLD TRADE

Highlights	15
A. The International Economic Environment	15
B. Trends in Canada's International Trade	16
The Commodity Composition of Canadian Trade	19
C. Multilateral Trade Activities	20
Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations	20
Agriculture	21
General Agreement on Tariffs and Trade	21
Intellectual Property	22
Organization for Economic Cooperation and Development	22
D. International Financial and Investment Affairs	23
Annual Economic Summit	23
The Energy and Environment Division	24
Economic Relations with Developing Countries	25
International Debt	26
Stabilization Fund for Poland and Hungary	26
Line of Credit for Poland	26
Assistance for Poland and Hungary	26
Foreign Investment Protection Agreements	27
Canadian Initiative on Export Credits	27
E. Industrial Trade Policy	27
F. Agricultural Trade Policy	28
G. Fisheries Trade Policy	29
H. Resource and Commodity Trade Policy	30
I. Canada-U.S. Free Trade Agreement	31
J. Export Controls	32
K. Import Controls	33
Textiles and Clothing	33

**CHAPTER 3 —
EXPORT TRADE
DEVELOPMENT**

Highlights.....	35
A. Defence Programs and Advanced Technology Bureau.....	36
Science and Technology.....	36
Aerospace, Marine and Defence Products	37
Defence Economic Relations.....	38
Information Technologies and Electronics Marketing.....	39
B. Agri-food, Fish and Resource Products	40
Agri-food.....	40
Fisheries.....	41
Resources and Chemicals.....	43
C. Capital Projects and Secondary Industries	44
Export Finance and Capital Projects.....	44
Machinery and Transportation Equipment.....	45
Consumer Products	46
D. Export Development Programs and Services	47
Canada Export Trade.....	47
Export Marketplace.....	47
World Information Network Exports.....	47
Program for Export Market Development	49
International Trade Centres.....	51
Canada Export Awards	51
Centres for International Business Studies.....	52
Foreign Investment Development	53
International Transportation and Export Services.....	53
E. Trade Development Policy and Liaison Secretariat	54
F. Trade Advisory Committees Secretariat.....	54

**CHAPTER 4 —
INTERNATIONAL
AFFAIRS AND
MULTILATERAL
COOPERATION**

Highlights.....	57
A. The United Nations.....	57
B. The Commonwealth.....	58
C. Human Rights.....	59
D. La Francophonie.....	59
E. The Environment.....	60
Marine Conservation	61
F. Nuclear Issues	62
Nuclear Non-proliferation	62
Nuclear Cooperation.....	63
Environmental Considerations.....	63
Nuclear Exports	63

**CHAPTER 5 —
CANADA'S
REGIONAL
RELATIONSHIPS**

Highlights.....	65
A. Canada-U.S. Relations.....	65
Canada-U.S. Fisheries Relations	68
Export Trade Relations	69
Environmental and Transboundary Issues	70
Public Affairs Programs.....	71
B. Latin America and the Caribbean	71
Latin America Strategy.....	71
Exporting to Latin America	72
C. Africa	75
Francophone Africa	75
Anglophone Africa.....	76
Trade with Africa	77
Public Affairs Programs for Africa	78
South African Task Force	79
D. Asia and the South Pacific Region.....	80
Australasia – Australia, New Zealand and the South Pacific	81
South Asia – India, Pakistan, Bangladesh, Sri Lanka, Nepal, Afghanistan and Myanmar (Burma)	83
Southeast Asia – The Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) Members: Brunei, Dar es Salaam, Indonesia, Malaysia, the Philippines, Singapore and Thailand	84
E. Indochina, Korea and China.....	85
Indochina.....	86
Korea.....	87
China	87
Japan.....	87
Immigration and Public Affairs in the Asia-Pacific Region.....	89
F. Western Europe and the European Community	90
Trade and Investment.....	91
The European Community.....	92
EUREKA and the European Space Agency.....	94
Immigration Program in Western Europe	94
Public Affairs Programs in Western Europe.....	96

	G. The Soviet Union and Eastern Europe.....	97
	Trade.....	98
	Academic, Cultural and Scientific Relations.....	100
	Immigration.....	101
	H. The Middle East	101
CHAPTER 6 — DEFENCE AND COLLECTIVE SECURITY	Highlights.....	105
	A. Peacekeeping, Defence and NATO.....	105
	East-West Relations: Reduced Hostility and Enhanced Cooperation.....	105
	B. Arms Control and Disarmament.....	106
	C. Conference on Security and Cooperation in Europe.....	109
CHAPTER 7 — PROTECTION OF PRIVATE INTERESTS	Highlights.....	111
	A. Consular Services.....	111
	B. Immigration and Refugees	113
	C. Passport Services.....	114
	D. Private International Law	117
	E. Access to Information and Privacy	118
CHAPTER 8 — INTERNATIONAL LAW	Highlights.....	119
	A. The Arctic	120
	B. Canada-France Maritime Issues	120
	C. Law of the Sea	120
	D. Trade Law	120
	E. Environment.....	121
	F. Criminal Law	122
	G. Privileges and Immunities	122
	H. Treaty Law	123
	I. United Nations Convention on the Rights of the Child	123
	J. Economic Law	124

**CHAPTER 9 —
COMMUNICATIONS
AND CULTURE**

Highlights.....	126
A. Communications Services	127
Media Relations	127
B. Foreign Policy Communications	127
Domestic Communications	127
External Communications.....	128
International Sports Relations	129
Library Services	129
C. Trade Communications	130
D. Trade Communications Abroad	131
International Expositions.....	131
E. International Cultural Relations	132
Arts Promotion	132
Canadian Studies.....	133
Scholarly Exchanges	134
International Education.....	134
International Exchanges	134
International Youth Exchange Program	134
Historical Affairs.....	134

**CHAPTER 10 —
POLICY
COORDINATION,
MANAGEMENT
AND
ADMINISTRATION**

Highlights.....	136
A. Policy Development	136
B. Departmental Management	137
C. Personnel	139
D. Inspection and Internal Audit.....	140
E. Finance, Administrative Services, Budget	140
Budget	141
F. Canadian On-Line Secure Information and Communication System	142
G. Information Resource Management	142
H. Physical Resources	144
I. Protocol Services and Diplomatic, Consular and Other Representatives in Canada	146
J. Federal-Provincial Coordination	147
K. Security and Intelligence	148

APPENDIX I

Organizational Chart	157
----------------------------	-----

APPENDIX II

Multilateral Treaty Actions Taken by Canada in 1989	158
---	-----

APPENDIX III

Bilateral Treaty Actions Taken by Canada in 1989	161
--	-----

INTRODUCTION

The mission of External Affairs and International Trade Canada is to make known, to promote and to defend world-wide, the interests of Canada and the values held in common by Canadians. The Department's goal is also to assist Canadians in better understanding the outside world, and to serve Canadians in Canada and abroad.

Just over 4,200 Canadians, half of whom are deployed in 105 missions on the five continents, work on a daily basis to achieve these objectives under the most diverse and sometimes the most adverse conditions. This report sets forth the highlights of their achievements in the past year.

CHAPTER 1 OVERVIEW OF 1989/90

The year 1989/90 was an active and memorable one for External Affairs and International Trade Canada. World events such as the historic breach of the Berlin Wall and the improvement of East-West relations in Europe allowed Canada to respond creatively in support of political and economic reforms. In this vein, the most significant event for Canada was the signing of 14 major agreements and 20 commercial agreements with the Soviet Union during the Prime Minister's visit in November 1989. These agreements pave the way for increased trade with the U.S.S.R. and present an array of opportunities for new cultural and intellectual sharing between the two countries.

During the Prime Minister's official visit to Mexico in March 1990, ten agreements were signed covering a wide range of mutual interests including trade, the environment, drug trafficking and legal cooperation. The visit reflected the increased importance being attached generally to Latin America, and particularly Mexico.

The Department made headway in other important areas as well. Energy

Acronyms for this chapter are listed on page 14.



Mr. Clark stopped to chat with a child on his visit to Mexico in March 1990.

and the environment became the focus of many international meetings at which fruitful discussions took place and in some cases progressive declarations were made. Major political and diplomatic efforts were made to strengthen Canadian collaboration with a unified Europe for the purpose of minimizing barriers and increasing awareness of trade opportunities. Canada launched the process of further enhancing its political and economic relations with the European Community (EC) as it progressed towards realization of a unified Single Market

in 1992. Mr. Clark defined Canada's "Three dollars" policy on Europe, building on relations with the North Atlantic Treaty Organization (NATO), with the Conference on Security and Cooperation in Europe (CSCE) process and with the European Community.

The year under review marked the first full year in which the Free Trade Agreement with the United States was in effect. This first phase passed with close to 99 per cent of Canada-U.S. trade being dispute-free. In addition, many important achievements were made in the process, which will eventually lead to complete elimination of bilateral tariffs and most other border restrictions between Canada and the United States.

In February 1990, Canada hosted the first Open Skies Conference involving the foreign Ministers of the 23 NATO

and Warsaw Treaty Organization (WTO) member states. The goal of the Conference was to reach agreement on the means of increasing openness among members of the two organizations regarding military activities. During this meeting, the "Two-plus-Four" process of meetings between the Foreign Ministers of the United States, the Soviet Union, the two Germanys, France and the United Kingdom emerged. This process eventually resulted in the final Four Power Agreement that led to the unification of Germany in October 1990.

In 1989/90 Pacific 2000 brought extra focus on the Asia-Pacific region, especially in the area of trade. Japan is Canada's largest offshore trading partner while, in 1989, Korea became Canada's fifth-largest trading partner.

CANADA AND WORLD TRADE

Much of the diplomatic activity in multilateral trade has been concerned with the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) and the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations to reform and strengthen the world trading system, which will conclude in 1990.

Economic summits focussed on the environment and the need for indicators that will account for the environmental impact of economic policies and business decisions. Sustainable development initiatives have been designed to address environmental problems.

At the Paris Economic Summit, Canada agreed with other countries to coordinate assistance in support of reforms in Poland and Hungary. Canada's contribution to this effort is approximately \$72 million.

For underdeveloped countries, the burden of international debt is hindering economic development and so the Paris Club has now granted

concessional rescheduling to 15 lower-income countries.

During the year under review, progress was made in various trade policy areas such as industrial, agricultural, fisheries, and resource and commodity trade.

In addition, measures were taken to reduce traffic in narcotics and money laundering.

EXPORT TRADE DEVELOPMENT

The Department's chief objective in the area of export trade development was to support Canadian businesses in their efforts to develop and penetrate export markets. Also important was the acquisition of foreign investment and technology.

To this end, a great number of companies were supported through the Technology Inflow Program. Defence trade focussed on access to markets in the United States and Western Europe. "Going Global" was the umbrella program under which 60 business high-technology marketing activities were conducted.

In the area of agri-food, Canada was the fastest-growing exporter of processed food in the world. The Department increased its liaison efforts with

members of the agri-food industry in an effort to raise awareness of export potential.

During Canada Export Trade Month (October 1989), close to 6,000 meetings in 11 centres across Canada were held with exporters and potential exporters linking trade commissioners and commerce officers with business and industry. These meetings focussed on export market development. The World Information Network (WIN) database was established at all trade missions and provides an up-to-date list of more than 30,000 exporters. Posts abroad responded to over 116,000 trade enquiries from Canadian firms.

The Program for Export Market Development (PEMD) was the most

popular and effective development program used by Canadian exporters to increase sales abroad. Sales resulting from this program will exceed \$1 billion for the third consecutive year.

The Going Global investment program capitalized on investment opportunities in Asian, Pacific and Western European markets.

INTERNATIONAL AFFAIRS AND MULTILATERAL COOPERATION

During the past year, the United Nations (UN) has become more active and important in the face of momentous political events around the world. On January 1, 1989, Canada began a two-year term on the UN Security Council, the first since 1977-78.

Canada made a significant contribution in personnel to the UN Military Observer Group in support of the Central American peace plan. Canadian civilian observers were also attached to UN and Organization of American States (OAS) teams monitoring the Nicaraguan elections.

The development of global standards for human rights made slow but steady progress, with Canada playing an active role. Canadian delegates at numerous international conferences both initiated and supported action to

improve the status of women in industrialized and developing countries.

Canada is becoming increasingly involved in 40 associations of the Francophone world community and has invested \$55 million over two years in 24 projects.

Regarding the environment, the issue of overfishing in the Northwest Atlantic consumed much diplomatic energy involving meetings and a public information campaign. As a result, Canada drafted and sponsored a UN resolution to control high-seas driftnet fishing.

In the area of nuclear issues, Canada continued its work in the International Atomic Energy Agency (IAEA). The Canadian representative served as chairperson of the Board of Governors of the Agency in 1989.

CANADA'S REGIONAL RELATIONSHIPS

The Department worked towards enhancing Canada's relationships with countries around the world. Positive

steps were taken in many cases to support peace and democracy and to encourage development and trade.

Many public affairs programs were initiated in the United States in order to ensure that Canada and Canadian issues gain high visibility. The introduction by President Bush of an amendment to the Clean Air Act in Congress, which seeks to cut SO₂ emissions substantially by the year 2000, was a move in the direction favoured by Canada on acid rain control.

Canada's Latin American strategy was approved by Cabinet in October 1989 and implementation was well advanced in the past year. In a historic move, Canada joined the OAS and became more closely linked with Brazil and Mexico. In addition, the Canada-Latin America Forum was launched and Canada hosted the annual meeting of the Inter-American Development Bank. Canada participated in the UN Military Observer Group in Central America, which supervised the demobilization of the Nicaraguan Resistance. As well, Canada forgave \$182 million in overseas development assistance debt to Commonwealth Caribbean countries. Trade opportunities were expanded in Venezuela, Chile and Brazil.

Canada continued to strengthen its close ties with Africa, emphasizing development issues and cooperation in the Commonwealth, La Francophonie

and other international organizations. In contacts with African countries, Canada encouraged regional political and economic cooperation, democratization and respect for human rights.

Vigorous trade promotion activities continued to result in exports to Africa originating from all parts of Canada. Industrial partnership is assuming growing importance as an avenue of trade development. The Francophone Business Forum held in Dakar chose Montreal as the site of its international secretariat.

In July 1989, Canadian athletes participated in the first annual Francophone Games in Morocco.

Canada led Western diplomatic efforts to ensure the delivery of relief supplies to civilians in northern Ethiopia, and the Minister for External Relations and International Development, the Honourable Monique Landry, launched an initiative for a ministerial Statement of Principles on humanitarian relief efforts for the country.

The international drive to end apartheid was one of the major thrusts in Canadian foreign policy in the past year, in the Commonwealth, at the United Nations, and through Canada's extensive programs of assistance for the victims of apartheid.

Canada hailed the lifting of the ban on Nelson Mandela and other historic reforms enacted in February 1990 and announced new programs of assistance in support of the negotiations in South Africa.

Canada also played a crucial role in the United Nations' settlement plan for Namibian independence. At the independence celebrations on March 21, 1990, Canada announced the opening of a High Commission in Windhoek and the launching of a development assistance program for Namibia.

In the South Pacific region, Canada experienced record-breaking trade levels. For the first time, Canadian exports to Australia exceeded \$1 billion. Many important contracts were won, including those for communications equipment valued at over \$200 million and tunnelling machinery worth \$5 million. Sales of breeding stock and genetic material rose from zero in 1987 to \$11.9 million in 1989.

Mr. Clark provided leadership at the Commonwealth Foreign Ministers' Conference, where he defused a threatened boycott of the Commonwealth Games in Auckland.

In South Asia, Canada sought to encourage regional stability through economic growth and regional cooperation. Substantial results from increased

marketing efforts included sales of oil, gas and mining equipment, high-technology equipment and training.

In Southeast Asia, Prime Minister Mulroney delivered the prestigious Singapore Lecture in which he announced Canada's Going Global international trade strategy.

A great deal of activity took place in the Region that includes Indochina, Korea and China. The Department took an active role in the Cambodian peace process. In addition, Canada's trade with Korea increased significantly.

Japan has become Canada's largest offshore trading partner with 1989 two-way trade totalling close to \$19 billion. A comprehensive trade promotion program was designed to help Canadians take advantage of this growing market. Japanese direct investment, which now exceeds \$4 billion, is concentrated in the auto industry, pulp and paper, and tourism.

The Department launched "Pacific 2000" as a program to enhance the relationship between Asia-Pacific and Canada. In Japan, for example, a new Science and Technology Fund has been set up to facilitate cooperation in the area of science and technology. Additional trade promotional activities and enhanced language and awareness programs are also funded by this program.

Canada's native groups participated in New Zealand's celebration of 150 years of nationhood and also participated in the Commonwealth Games ceremonies.

Canadian exports to Western Europe reached \$13.3 billion in 1989. Canadian newsprint worth \$100 million was allowed to enter the European Community duty-free as a result of Canadian diplomatic initiatives.

In Eastern Europe, Canada worked through the coordinating group of 24 nations (G-24) to alleviate economic dislocation that could threaten reforms in Central and Eastern Europe. A Task Force on Hungary and Poland was set up to support both the process of democratization and economic change. The Department developed a program of cooperation that comprises over

\$72 million in support of the stabilization of these two countries.

Canada is actively encouraging Canadian trade and investment in the U.S.S.R. and Central and Eastern Europe, and has extended a \$500 million line of credit to the Soviet Union. Canada is also participating in the newly established European Bank for Reconstruction and Development.

Canada has been an active participant in a number of forums to discuss the end of East-West relations as they have been known since World War II. These include NATO, the G-7, the Conference on Security and Cooperation in Europe, the G-24, the European Bank for Reconstruction and Development and the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD).

DEFENCE AND COLLECTIVE SECURITY

In the past year, Canada led the first UN review of peacekeeping support. Also, NATO officially welcomed the economic and political reforms in Europe.

Canada has continued its activist role against the use of chemical weapons, for cessation of nuclear testing and for prevention of an arms race in outer space. The Department continues to work for reduced military confrontation

between East and West. In February 1990, Canada hosted the first Open Skies Conference, involving the 23 foreign ministers of NATO and WTO member states.

In Paris, at the Conference on the Human Dimension, the Canadian delegation took a leading role in pressing for strengthened commitments to human rights.

**PROTECTION OF
PRIVATE
INTERESTS**

During the past year, over 1.1 million passports were issued in Canada and abroad. This was an increase of 9 per cent over the previous year.

Over 610,000 services were provided by the Department's Consular Services to Canadians abroad, ranging from responding to routine enquiries to answering appeals for help that tested the resourcefulness of consular staff.

The conduct of Canada's immigration program abroad has been the responsibility of the Department since 1981. During the year under review, the trend towards higher visa issuance continued, with 186,788 immigrant

visas being issued. This was an increase of 18.2 per cent over the previous year.

In 1988/89 the Department's target levels for government-sponsored refugees was met for the fifth consecutive year. With the arrival of 13,462 government-sponsored refugees and another 21,212 privately sponsored arrivals, the refugee component of Canada's annual immigration level was comfortably met.

Compliance with the Access to Information and Privacy Acts was rigorously observed by the Department, which processed 347 requests for information from the public, and facilitated the screening of records for transfer to the National Archives.

**INTERNATIONAL
LAW**

Many of the activities of the External Affairs and International Trade Canada have a significant legal dimension. Therefore the efforts of the Legal Bureau are reflected through many of the achievements of other bureaus and divisions.

On July 27, 1989, the Government of Canada granted its consent to a U.S. request under the Canada-U.S. Arctic Cooperation Agreement to have the U.S. Coast Guard icebreaker *Polar Star* navigate the waters of the Northwest

Passage. This was the second such U.S. request since the Agreement, which requires that Canadian consent be granted on a case-by-case basis.

Under the Canada-U.S. Free Trade Agreement (FTA), two dispute settlement panels were established. The first panel looked at FTA compatibility of Canada's landing requirement for salmon and herring. The second panel was concerned with U.S. restrictions on importing Canadian lobster.

The Department was active in international trade law under discussion in the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations.

Canada supports the development and codification of international law concerning the environment through participation in a wide number of bilateral, regional and global governmental and non-governmental forums. An example of this is the coordination of the UN-sponsored Intergovernmental Panel on Climate Change Legal Group, which was given the mandate to develop possible elements for inclusion in a framework convention on climate change.

With continual increase in international criminal activities, countries must improve present areas of cooperation in fighting crime, and in initiating new forms of cooperation. To this end, Canada is negotiating a network of mutual legal assistance treaties with other countries. Such treaties were signed with the Bahamas, France and Mexico.

Extradition treaties were signed with Spain, the Philippines, France, the

Netherlands and Mexico. Others are being updated and some new agreements are being negotiated.

Memoranda of Understanding on combatting drug traffic were signed with Mexico and the U.S.S.R. A customs cooperation treaty was also signed with Mexico.

During the past year, 16 treaty agreements were signed in Moscow; ten were signed with Mexico.

In November 1989, the United Nations Convention on the Rights of the Child was adopted by the UN General Assembly. Canada played an active role in this process and spent time and energy soliciting support from the provinces for Canadian ratification.

In the area of economic law, the Department initiated negotiations to establish a network of bilateral foreign investment protection agreements. Such agreements were signed with the U.S.S.R. and Poland. Successful out-of-court settlement of all claims and litigation against the International Tin Council and its 23 member states was achieved.

COMMUNICATIONS AND CULTURE

The role of the Department's Communications and Culture Branch is twofold. It keeps Canadians informed about Canada's role in world affairs and it promotes Canada on the world stage so that foreign policy and international trade objectives are readily understood by the world community.

In the past year, emphasis was placed on enhancing media understanding of Canadian policy regarding changes in the U.S.S.R. and Europe and initiatives in Latin America and South Africa. Among initiatives in 1989/90:

- The Branch developed an anti-drug information program warning Canadians of the dangers of transporting or using drugs abroad.
- The Branch helped the development of a free press in South Africa by working with black journalists to broaden their skills and by linking them with Canadian journalists and organizations.
- A new film and video entitled *Oh Canada!* was produced to promote Canada's identity abroad. It is aimed at foreign audiences and is intended for use by Canadian missions.
- The Branch is responsible for furthering Canada's foreign policy and

trade objectives through international sporting activities. Support was given to the Toronto Olympic bid, to the 1990 Commonwealth Games and to Thunder Bay for its successful bid for the 1995 World Nordic Ski Championships.

On June 28, 1989, a new applied title was adopted by the Department, along with a new corporate visual identity program. The Department is now known as External Affairs and International Trade Canada. This new identity program gave the Communications and Culture Branch an opportunity to build greater awareness of the Department's role.

In the area of culture, sales of foreign rights for Canadian books at Frankfurt and Bogota book fairs doubled from \$5 million last year to \$10 million this year. In addition, 460 awards were given to foreign universities and scholars in more than 25 countries to encourage study about Canada. Ten Canadian Studies programs now exist in Eastern Europe and an Association for Canadian Studies was inaugurated in the U.S.S.R. in September 1989.

**POLICY,
MANAGEMENT
AND
ADMINISTRATION**

The Policy Development Bureau assisted on East-West issues and changes in Germany and Eastern Europe. The Bureau was responsible for the Canadian contribution on political issues to two important international meetings. The Paris Summit was held in July 1989 and the Commonwealth Heads of Government meeting took place in Kuala Lumpur, Malaysia in October 1989.

The management of the Department has become more and more challenging due to expenditure restraint. In December 1989, a fundamental corporate review was undertaken to establish how an expenditure reduction of \$70 million could occur by 1994. From this, a plan was introduced to achieve the stated objectives.

The Canadian On-Line Secure Information and Communications System (COSICS), a sophisticated office automation and communications project, was initiated in 1988/89. In the year under review, sites were prepared and equipment was installed in selected branches of headquarters and in 13 missions in the United States. Over 270 users at headquarters were trained on the system and another 290 in the U.S. missions. By the end

of Phase I, late in 1990, more than 1,000 people should be using the system. The second phase will bring COSICS to the remaining headquarters units and to missions elsewhere in the world. This will constitute a total of approximately 5,000 users.

New measures were put in place to assist in the employment of spouses abroad and on their return to Canada. Through its recruitment and promotion efforts, the Department seeks to reflect more equitable representation of the Canadian population.

A Foreign Service Language School was opened in September 1989. At present it provides intensive training in Japanese, Mandarin and Russian. Other languages will be added in future.

Working towards improving the quality of management within the Department, the Office of the Inspector General assessed the quality of managers as part of inspections of missions abroad and programs at headquarters. Findings were reported to Senior Management.

Departmental expenditures for the year 1989/90 totalled approximately \$1,071.3 million. This included operation and capital expenditures, grants and contributions, and other transfer

payments in connection with the Canadian Interests Abroad Program and the World Exhibitions Program.

To provide support for immigration programs, the Computer Assisted Immigration Processing System (CAIPS) was put into operation at sites in the United States, Western Europe and the Far East. CAIPS automates the process of issuing visas to immigrants and visitors to Canada, with substantial improvements in productivity and accuracy.

The Department's property holdings are valued at over \$4 billion. The new \$90 million chancery in Washington, D.C. was completed and the \$200 million Tokyo embassy site is being developed as a joint venture with Japanese partners. The aim of the Department has been to increase Crown ownership in high-rent areas to save significantly in the long term.

Throughout the past year a number of official visits to Canada have taken place. Among these were visits from eight heads of state, five heads of governments and twelve ministers of foreign affairs or foreign trade.

In terms of federal-provincial cooperation, on-going consultation ensures that provincial interests are considered in international relations policies and

that the provinces are kept informed of the Department's position on issues of mutual interest.

In the past year the Foreign Intelligence Bureau continued to provide intelligence to the decision-makers within the Department. By collecting, analyzing and disseminating intelligence, the Bureau ensured that senior managers and developers of policy received timely, relevant and assessed data relating to Canada's international role and the intentions of foreign states.

The foregoing achievements could not have been accomplished without the dedication and hard work of the employees of External Affairs and International Trade Canada. With the sensitivities and complexity of world affairs ever-increasing, and within the context of financial restraint, employees will continue to face and overcome myriad challenges in the course of their duties. The Department looks ahead to the next year with enthusiasm, knowing that the progress made to date will pave the way for tomorrow's success.

Acronyms in Chapter I

CAIPS:	<i>Computer Assisted Immigration Processing System</i>
COSICS:	<i>Canadian On-Line Secure Information and Communication System</i>
CSCE:	<i>Conference on Security and Cooperation in Europe</i>
EC:	<i>European Community</i>
FTA:	<i>Free Trade Agreement</i>
G-7:	<i>Group of Seven Finance Ministers and Central Bank Governors</i>
GATT:	<i>General Agreement on Tariffs and Trade</i>
IAEA:	<i>International Atomic Energy Agency</i>
NATO:	<i>North Atlantic Treaty Organization</i>
OAS:	<i>Organization of American States</i>
OECD:	<i>Organization for Economic Cooperation and Development</i>
PEMD:	<i>Program for Export Market Development</i>
UN:	<i>United Nations</i>
U.S.:	<i>United States</i>
U.S.S.R.:	<i>Union of United Soviet Socialist Republics</i>
WIN:	<i>World Information Network</i>
WTO:	<i>Warsaw Treaty Organization</i>

CHAPTER 2 CANADA AND WORLD TRADE

Highlights

- *Canada signed International Patent Cooperation Treaty.*
- *To support economic reforms in Poland and Hungary, \$72 million was earmarked.*
- *In its first year, the Free Trade Agreement is almost 99 per cent dispute-free.*
- *Annual growth rate of low-cost clothing imports slowed to 0.8 per cent.*



San Diego Trade Office Inauguration, February 25, 1990

A. THE INTERNATIONAL ECONOMIC ENVIRONMENT

Economic growth in the major industrial countries slowed to an estimated 3.4 per cent, compared with 4.4 per cent in the previous year. The macro-economic performance of major industrial countries showed increasing signs of divergence over 1989; while growth in Canada, the United States and the United Kingdom slowed substantially during the past year, it remained relatively strong in Japan and continental Europe.

The volume of world trade expanded a further 7.4 per cent in 1989, down somewhat from the 9.1 per cent posted in 1988, but the second-fastest growth rate in the past five years. External

imbalances among the major industrial countries posted mixed results in 1989. The U.S. current account deficit declined to U.S.\$110 billion from U.S.\$128.9 billion in 1988. The Japanese current account surplus fell to U.S.\$57.2 billion, down from U.S.\$79.6 billion in 1988. An export boom served to widen the West German current account surplus to U.S.\$55.5 billion from U.S.\$50.4 billion in 1988. Most of the growth came at the expense of West Germany's European trading partners.

Over the first half of the year, the U.S. dollar experienced unexpected strength, appreciating against most

Sigles et acronymes utilisés dans ce chapitre sont à la page 42.

major currencies. This prompted several rounds of concerted intervention to offset market pressures, which were deemed by authorities as inconsistent with adjustment in external imbalances. The Deutsche Mark posted dramatic gains during the final quarter of the year, as capital inflows increased in response to the significant tightening of German monetary policy in October and West Germany's enhanced economic prospects following the opening of the Berlin Wall in November. The Japanese yen remained weak throughout the year.

The year 1989 saw an intensification of inflationary pressures as capacity limits were strained in a number of countries. Several countries, including Japan, West Germany and Italy, also experienced tax-related increases in inflation. Consumer prices in the seven major industrial countries rose from

3.3 per cent in 1988 to 4.4 per cent in 1989. Authorities in several Group of Seven Finance Ministers and Central Bank Governors (G-7) countries tightened monetary policy significantly throughout the year to counter inflationary pressures.

In developing countries, growth slowed from 4.2 per cent in 1988 to 3 per cent in 1989. The major factor contributing to this decline was a slowing in Asian growth from 9 to 5 per cent, and further slowing of growth in countries with recent debt-servicing problems. The debt-service ratio for developing countries as a group declined to 16 per cent of exports in 1989, compared to 19.4 per cent in the previous year. For countries with recent debt-servicing difficulties, the ratio declined to 25.6 per cent from 33.2 per cent in 1988.

B. TRENDS IN CANADA'S INTERNATIONAL TRADE

After recording the second-highest level of economic growth and the highest level of trade growth over the decade in 1988, global economic and trade growth slowed significantly in 1989. Canadian economic and trade growth reflected this worldwide slowdown as exports increased marginally with import growth stronger. This resulted

in a further narrowing of Canada's trade balance in 1989. Exports rose \$825 million, or 0.6 per cent, to reach \$138.3 billion. Imports rose \$3.8 billion, or 2.9 per cent, to reach a total of \$135 billion. Adjusted for price changes the volume of Canadian exports increased by 0.8 per cent (compared with 9.3 per cent in 1988) and the

volume of imports by 4.8 per cent (versus 13.6 per cent in 1988). As a result, Canada's surplus on merchandise trade declined \$3.3 billion to \$3 billion in 1989. The Canadian share of world exports remained steady at approximately 4 per cent.

Table 2.1 shows Canada's trade for 1989 by main geographical areas. Overall, Canada's U.S. and non-U.S. trade showed similar growth rates. There was little change in Canada's dependence on U.S. markets. The United States remains Canada's principal

**TABLE 2.1
CANADA'S
PRINCIPAL
TRADING
REGIONS
MERCHANDISE
EXPORTS,
IMPORTS
AND TRADE
BALANCES**

Merchandise Trade With:	(Customs basis) C\$ millions					
	Yr-Over-Yr Per cent		Yr-Over-Yr Per cent		Trade	Trade
	Exports 1989	Change 1989/88	Imports 1989	Change 1989/88	Balance 1988	Balance 1989
World	138 339	0.6	135 033	2.9	6 379	3 306
United States	101 411	1.1	88 017	2.3	14 301	13 394
Europe	14 766	3.4	18 581	(4.7)	(5 228)	(3 815)
Western Europe	13 814	7.3	18 013	(4.6)	(6 016)	(4 199)
of which EC (12)	11 827	7.1	14 915	(7.1)	(5 016)	(3 088)
Eastern Europe and U.S.S.R.	952	(32.0)	568	(7.3)	788	384
Asia-Pacific	16 856	(3.9)	19 614	4.9	(1 156)	(2 758)
Asia	15 538	(5.7)	18 758	5.5	(1 312)	(3 220)
of which Japan and China	8 850	1.2	9 571	3.2	(522)	(721)
Pacific	1 145	(56.1)	1 182	23.8	1 651	(37)
	1 318	23.4	856	(6.4)	153	462
Latin America	2 743	(11.9)	5 200	14.7	(1 421)	(2 457)
South America	1 182	(21.2)	2 494	8.7	(794)	(1 312)
Central America & Caribbean	1 561	(3.2)	2 706	20.9	(627)	(1 145)
Africa-Middle East	2 520	11.5	1 911	37.9	875	609
Middle East	1 586	35.6	779	64.3	696	807
Africa	934	(14.4)	1 132	24.1	179	(198)

Source: Statistics Canada, Exports-Merchandise Trade, Imports-Merchandise Trade.

trading partner, taking 73.3 per cent of the country's total exports, and it is the source of two-thirds (65.2 per cent) of the country's imports. Exports to the United States amounted to \$101 billion, which constituted a 6.9 per cent increase. Imports totaled \$88.1 billion, a rise of 12.8 per cent, and resulted in a trade surplus for Canada of \$13.3 billion, a 6.3 per cent decrease from the previous year, the lowest surplus since 1981. This decrease can be attributed to strong import demand in Canada and a strengthened Canadian dollar.

Canadian exports to the Asia-Pacific region decreased slightly in 1989 by 3.9 per cent to \$16.9 billion while imports rose by just under \$1 billion to \$19.6 billion. As a result, the trade deficit with the Asia-Pacific region deteriorated by \$1.6 billion to \$2.8 billion. Exports to Japan continued to increase, up 1.2 per cent, to reach \$8.9 billion, with imports up 3.2 per cent to \$9.6 billion. Canada's trade balance with Japan continued to decline in 1989, registering a deficit of \$721 million. While imports from the People's Republic of China climbed 23.8 per cent to \$1.2 billion, exports fell 56.1 per cent to \$1.1 billion, leaving Canada with a small deficit of \$37 million.

The large decline in exports to China was attributable to a \$1.2 billion fall in wheat exports in 1989. With exports to the Pacific region growing strongly by 23.4 per cent to \$1.3 billion and a small decline in imports, the trade surplus with the Pacific increased by over \$300 million in 1989.

Canadian exports to Europe recorded above average growth and, combined with a decline in imports, resulted in a \$1.4 billion improvement in the trade deficit to \$3.8 billion. Canadian exports to the European Community (EC) grew 7.1 per cent to \$11.8 billion, while imports declined by 7.1 per cent to \$14.9 billion. The deficit accordingly fell 38.4 per cent to \$3.1 billion. Canadian exports to Eastern Europe and the U.S.S.R. showed larger declines from a smaller base, due mainly to a fall in wheat exports of \$0.5 billion to the U.S.S.R.

There was a decline of roughly 12 per cent in Canadian exports to Latin America and a 14.7 per cent increase in imports which resulted in a deterioration in the trade deficit of \$1 billion in 1989. Trade with Africa and the Middle East showed a strong increase in exports of 11.5 per cent, due mainly to increased commodity sales, while

the increased imports were mainly industrial commodities including crude petroleum.

The Commodity Composition of Canadian Trade

Trade in automotive products remains the most important component of Canada's international trade in manufactured products, and represents approximately one-quarter of Canada's total trade. Due to sluggish sales in the U.S. and Canadian markets, motor vehicle product exports registered virtually no growth while imports declined overall in 1989. This resulted in a surplus on automotive trade of \$1.7 billion.

Among the export categories that grew strongly in 1989 were mineral ores, wood pulp, iron and steel, copper, zinc, electrical machinery and equipment, aircraft and parts, and railway stock. The largest declines occurred in exports of wheat, nickel, and motor vehicles, reflecting the drought conditions of 1988, falling prices for certain commodities over the second half of the year and a weak U.S. automobile market. The impact of these changes was offsetting, such that total exports increased marginally in 1989 by \$0.8 billion, or 0.6 per cent.

Imports of consumer goods other than automobiles increased significantly, reflecting strong domestic demand and the appreciation of the Canadian dollar. Imports of machinery and equipment rose substantially in 1989 as in the previous year, reflecting strong investment growth in Canada and a strong demand for computers and office equipment for office modernization. The \$1.3 billion increase in crude petroleum imports was due to a rise in prices and import volumes. Imports grew by \$3.8 billion, or 2.9 per cent.

Canada's terms of trade continued to improve in 1989, although at a slower pace than in previous years. The 1988 drought caused grain prices to remain high in the early part of 1989 due to the uncertainty of future harvests. However, grain prices began to ease as the harvest proved to be better than estimated. Crude petroleum prices began to rise in the first few months of 1989 reflecting market uncertainty due to the Valdez oil spill disaster and other supply disruptions. An unusually cold start to winter in the last part of 1989 also boosted demand for energy and energy prices. Lumber and wood pulp prices rose in 1989, while newsprint prices fell. In the beginning of the year, the strong demand for

metals and minerals which carried over from 1988 largely disappeared by the end of the year and, coupled with an increase in supply, depressed metal

and mineral prices. A fall in the prices of computers and related office equipment contributed to the overall improvement in the terms of trade.

C. MULTILATERAL TRADE ACTIVITIES

Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations

The Office for Multilateral Trade Negotiations (OMTN) was established in 1988 to oversee Canada's participation in the eighth round of global trade negotiations. It consists of specialists in market access, agriculture, international trade rules and institutions, services, intellectual property and investment. The Office provides an integrated negotiating team with the Geneva-based Canadian Mission to the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) and is responsible for the development of Canadian positions in the negotiations. It carries on consultations concerning the Multilateral Trade Negotiations (MTN) with other divisions in the department and other federal departments, the International Trade Advisory Committee (ITAC), Sectoral Advisory Groups on International Trade (SAGITs) and other trade and industry associations, as well as with the provinces.

During the past year, the OMTN managed Canada's involvement in all 15 different negotiating groups in Geneva. This included the submission of major proposals on market access, standards and enforcement of trade-related intellectual property matters, agriculture, GATT balance-of-payments disciplines, the GATT anti-dumping code, textiles and clothing, technical barriers to trade, dispute settlement and a new world trade organization. The OMTN has also conducted a complex network of bilateral and multilateral MTN consultations and negotiations in various capitals such as Washington, Brussels, Tokyo, New Delhi, Manila, Bangkok, Jakarta and Mexico City at the official as well as the ministerial level.

In 1990, Canada and other participants in the MTN will seek to determine the direction and focus of agricultural trade reform, the depth and scope of the global reduction of tariff and non-tariff barriers; the equity and effectiveness of new GATT rules on fair and

unfair trade practices, as well as of dispute settlement procedures; the content and the sectoral application of a new GATT-type framework for traded services; and the extent to which the GATT system should be extended to cover trade-related intellectual property and investment matters.

Agriculture

External Affairs and International Trade Canada (EAITC) actively promoted Canada's objectives for the Uruguay Round in Agriculture, both in the formal meetings of the MTN working groups and in other multilateral groups. These objectives are:

- the substantial reduction of trade-distorting domestic subsidies and the elimination of export subsidies;
- the liberalization of access to markets;
- the development of comprehensive trade rules for agriculture, specifically the elimination of country-specific exceptions and the clarification of GATT Article XI; and
- an agreement on rules to prevent the misuse of health and sanitary regulations as barriers to trade.

At a ministerial meeting in Thailand in November 1989, the Cairns Group, of which Canada is a member, adopted

a comprehensive negotiating position for the reform of world agricultural trade. This was submitted to the MTN Negotiating Group on Agriculture.

General Agreement on Tariffs and Trade

The GATT Affairs Division directed and coordinated Canadian participation in the many institutional activities and the daily business of the GATT. The Division was involved in the interpretation of Canada's position on a range of issues for presentation in the GATT.

Over the past year, the Division managed a number of bilateral trade disputes within the context of the GATT. These included action under the GATT dispute settlement provisions on Canada's policies regarding imports of ice cream and yogurt, U.S. countervailing duty action on Canadian pork exports, and Japanese tariffs on SPF dimension lumber.

The Division was responsible for the negotiations leading to the accession of Bolivia and Costa Rica to the GATT.

The Division also actively contributed to the ongoing work in the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations scheduled to be completed in

December 1990 and in the implementation of the Canada-U.S. Free Trade Agreement (FTA) as it relates to the obligations of the two parties under the GATT.

Intellectual Property

Canada has important international interests in the area of patents, copyrights, semiconductor chips, industrial designs, trademarks, trade names and appellation of origin. The goals of the Division responsible for intellectual property are to seek to establish appropriate international levels of intellectual property protection for the purpose of providing continual access to foreign technologies and for maintenance of domestic competitiveness. The Division also seeks to ensure that foreign or international intellectual property measures do not hinder Canada's export or trade interests.

Canada is an active participant in the World Intellectual Property Organization and in the current negotiations in the GATT on trade-related intellectual property.

An achievement during the year under review was the ratification of the International Patent Cooperation Treaty. This enables Canadians to obtain a

patent in countries that are signatories of the Treaty with a single application filed in Canada. The treaty came into effect on January 2, 1990.

Another treaty, the International Registration of Audiovisual Work, was also signed. Providing enhanced protection for films in export markets, it will be ratified by Canada after the necessary legislative changes have been enacted.

Organization for Economic Cooperation and Development (OECD)

The Trade Committee continued to contribute to the functioning of the international trading system. This was accomplished through its reporting of members' trade policy initiatives, assessment of the Uruguay Round progress, and analysis of the use, impact and interrelationship of various trade policy instruments.

Much of the focus of the Committee's work has been on non-members. The Trade Committee participated in a joint workshop with the dynamic Asian economies to increase understanding in the area of trade policy and to advance their integration into the international trading system.

The Committee assessed the developments in Central and Eastern European countries and encouraged a common response by OECD countries to these changes.

The OECD Trade Committee carried out studies of economic benefits and transitional arrangements to encourage the integration of developing countries into the international trading system.

The OECD Agriculture Committee and the Joint Working Party of the Agriculture Committee and the Trade Committee continued the work of monitoring domestic agriculture policies. OECD studies have proved to be a very useful contribution to the understanding of the problems and the effects of domestic policies on international trade.

The OECD Fisheries Committee began work on defining and assessing the scope and impact of economic assistance to the fishing industry, and took the suggestion of Canada's Minister for International Trade to devote attention to environmental concerns in the fisheries sector. This will be an item of further consideration in the Committee's work.

The Fisheries Committee continued to provide comprehensive monitoring reports of the fisheries, and with the encouragement of the Canadian delegation, has informally been reviewing major fisheries' policy developments in the OECD member states.

D. INTERNATIONAL FINANCIAL AND INVESTMENT AFFAIRS

Annual Economic Summit

The third cycle of economic summits commenced with the Paris Summit (the Summit of the Arch in July 1989). Continuing their focus on the environment, leaders agreed on the need to develop a set of indicators that would take into account and reflect the environmental impact of economic policies and business decisions. Initiatives were also promoted to address such diverse issues as technology transfer, ozone

depletion, climate change, energy conservation, deforestation and protection of the marine environment. The concept of sustainable development, promoted in Toronto, was strongly endorsed in the Paris Declaration. Trafficking in narcotics and the associated problem of money laundering were also major issues at the Paris meetings. Leaders committed their countries to several measures that would combat the production of illicit drugs and reduce the

demand for them. The Financial Action Task Force was created to assess the results of international cooperative efforts to prevent the use of financial institutions for money laundering and to consider additional preventive measures.

Several facets of East-West relations were also discussed. Leaders asked the European Commission to coordinate assistance for Poland and Hungary to further economic and political reforms in these countries, in what came to be known as the Group of 24 Nations (G-24) exercise.

The Energy and Environment Division

The Energy and Environment Division supported Canada's pivotal role in the United Nations General Assembly (UNGA) decision to convene the UN Conference on Environment and Development in Brazil in June 1992 and the selection of Canadian Maurice Strong as Secretary General.

At the Commonwealth Heads of Government Meeting in October 1989, the Canadian delegation played a key role in bridging the gap between the developed and less-developed members of the Commonwealth on a number of questions, including additional funding

and the transfer of technology. This led to the signing of the Langkawi Declaration, in which all 49 signatories made a commitment to sustainable development and to regional and international initiatives in such areas as forestry and fishing.

The Energy and Environment Division helped prepare agreements and Memoranda of Understanding with the U.S.S.R. and Mexico.

Bilateral agreements were prepared for the signatures of Prime Minister Mulroney and Soviet Prime Minister Ryzhkov in Moscow in November 1989. They signed an agreement on cooperation relating to the prevention and control of Arctic marine pollution, and also a Memorandum of Understanding on Canada-U.S.S.R. environmental cooperation. The value of the Memorandum of Understanding is that it carries forward concrete bilateral environmental cooperation and it sets up a commission to meet regularly and review existing environmental cooperation.

Recently, the interrelationship of the economy and the environment has re-emerged with the OECD. At the Paris Summit in July 1989, there was support for the strong Canadian role played in bringing environmental

concerns to the forefront. The Prime Minister's proposal to create a system of environmental indicators has led to effective work on this topic by the OECD. The Energy and Environment Division continues to be actively involved in this issue and other environment/economy linkages such as trade and environmentally sound technology.

Support for climate change negotiations was provided to Canadian delegations attending a number of global meetings: the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), the Hague Environmental Summit, Noordwijk Meeting, and the Conference on Security and Cooperation in Europe, among others.

Economic Relations with Developing Countries

Canada's relations with the developing world are undergoing a rapid change — a reflection of the growing diversity among many developing countries and the greater interdependence of all nations.

The primary aim of Canadian development aid is to reduce poverty, to support sustainable development, and to promote broad-based growth in the Third World. Canada remains committed to helping the poorest countries,

and support for reform in Eastern Europe does not in any way detract from this commitment. Despite the climate of budgetary restraint, Canada is one of the leading donors of aid, in terms of both volume and quality.

In March, the Prime Minister announced that legislation would be introduced in the House of Commons to forgive the Official Development Assistance debt of the Commonwealth Caribbean, valued at \$182 million. This will assist those countries to continue their programs of adjustment and economic reform.

The historic events that have taken place in Eastern Europe and the desire of these countries to adopt democratic institutions and undertake economic reforms have led Canada to become involved in establishing the European Bank for Reconstruction and Development. This will stand as one of the pillars of European reconstruction in the post-cold-war era.

The annual meeting of the Inter-American Development Bank was held in Montreal from March 30 to April 4, 1990. This international meeting enabled Canada to reiterate its objectives, which reinforce structural adjustment and the issues of poverty reduction, environment and debt.

International Debt

The burden of international debt on underdeveloped countries is hindering their economic development. There are two recognized methods of dealing with the debt: debt reduction in which part or all of the debt is forgiven by the lender, and debt rescheduling and/or refinancing by which payments are lowered and extended over a longer period of time. The slower payment of the debt relieves some of the pressure on the borrower and yet ensures that the creditor will be repaid. Canada has actively supported the implementation of the Brady Plan for commercial bank debt reduction in Mexico, Costa Rica and the Philippines. As well, Canada continued to reschedule the official debt of those countries seeking Paris Club debt rescheduling. As a result of the Toronto Economic Summit, the Paris Club has now granted concessional rescheduling to 15 lower-income countries. Canada continued to chair the support group to help Guyana regularize its relations with the international financial institutions.

Stabilization Fund for Poland and Hungary

At the Paris Economic Summit, the Prime Minister agreed with other leaders to coordinate assistance in

support of reforms in Poland and Hungary. To support the reform program in Poland, a U.S.\$1 billion stabilization fund has been established to back the convertibility of the Polish national currency, the zloty. The Canadian contribution to this fund of C\$29 million was announced by the Secretary of State for External Affairs and the Minister of Finance on December 13, 1989.

Line of Credit for Poland

In addition to the stabilization fund, as part of Canada's assistance package to Poland, a short-term credit facility was approved to provide insurance and guarantee support for transactions involving payment terms of no more than 360 days. Exporters are encouraged to seek standard Export Development Corporation insurance, or guarantee cover. After the maximum C\$20 million has been reached, additional credits will be extended as previous maturities are paid.

Assistance for Poland and Hungary

In October 1989, the Prime Minister announced an assistance package to support reforms in Poland and Hungary. The package included C\$12 million in food supplies for Poland;

C\$10 million economic development fund to provide technical assistance to these countries (e.g., management training) and to promote trade and investment; and granting of the General Preferential Tariff to imports from Poland and Hungary.

Foreign Investment Protection Agreements

Canada instituted a new program of bilateral Foreign Investment Protection Agreements, which extend protection to Canadian investors abroad and to foreign investors in Canada on a

reciprocal basis. The first agreement was signed with the U.S.S.R.; negotiations are planned with Poland, Czechoslovakia and Hungary.

Canadian Initiative on Export Credits

Building on a Canadian initiative launched at the Paris Economic Summit in 1989, Canada actively supported efforts in the OECD to further strengthen international rules on the use of subsidized export credits that distort trade and aid. The negotiations are scheduled for completion in 1991.

E. INDUSTRIAL TRADE POLICY

There were additional efforts to enhance market access, competitiveness and technological adaptation of Canadian manufacturing industries through effective application of trade agreements. These objectives were also pursued by promoting the development of improved international trade rules on technical standards, rules of origin and other practices affecting trade in industrial products.

Canada continued to promote a stable but restraint-free trading environment to facilitate competitiveness and enhanced operational efficiency in the automobile industry. This policy

was implemented through international consultations as well as under trade agreements. The Automotive Select Panel required by the Canada-U.S. Free Trade Agreement was established on April 6, 1989. The panel is a private sector group comprising members of the Canadian and U.S. automotive industries. The panel initiated work in line with its objectives "to assess the state of the North American industry and propose public policy measures and private initiatives to improve its competitiveness in domestic and foreign markets."

The strong recovery of world steel markets in 1988 was sustained during most of 1989, thus reducing the impact of global overcapacity on trade in steel. Canada maintained trade policy objectives of promoting removal of the managed trading environment for steel (voluntary import restraints in other countries) to allow competitive restructuring in the sector. These goals were pursued through participation in the OECD Steel Committee. Canadian policy also consisted of trade-neutral monitoring of steel exports and imports for early and more accurate trade data to help in preventing disruption of Canadian steel trade.

Canada participated in activities of the OECD Working Party on Shipbuilding during 1989 to monitor market conditions, implement disciplines on export credits, and consider whether additional rules were needed on subsidies. While this resulted in greater exchange of information on government assistance measures, it was decided to consider trade rules on the

basis of results of the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations under the GATT.

Canadian rights and obligations under the GATT Agreement on Technical Barriers to Trade were applied to assist in improving market access for Canadian exports. This involved consultations with federal regulatory agencies, the Standards Council of Canada, and provincial and industry representatives. Specific issues of concern included EC sardine-marketing standards and Portuguese oil-labelling regulations. EAITC also initiated a comprehensive assessment of implications for Canadian trade of the EC Single Internal Market policy on standards. Three rounds of consultations were held with EC officials during the year. These resulted in agreements on the exchange of information on draft European standards through the Standards Council. The agreements also allow for consideration of Canadian comments before those standards are adopted by European standardization bodies.

F. AGRICULTURAL TRADE POLICY

Canada's objectives in agricultural trade policy are to promote the reduction of trade barriers and trade-distorting subsidies, and to promote

new trade rules applicable to all countries.

In 1989, the global agricultural trading environment continued to be

influenced by serious export subsidy competition, which led to low prices for agricultural goods on world markets. Canadian ministers and officials kept agriculture at the forefront of a number of international organizations: the GATT, the OECD and the Paris Economic Summit. Canadian officials also set the importance of agricultural reform and the improvement of the trade system for agricultural products as priorities for discussion.

In addition, EAITC was active in protecting the interests of Canada's agricultural exporters faced with trade barriers. For example, representations

from the Department to the EC led to the postponing of a levy on imports of peas and beans. The Department also took steps to enhance relations with the agricultural industry on trade policy matters. In this way, the Department was able to deal with the Canadian Cattlemen's Association on certain problems in the interpretation of the government policy on imports. The Department is also a member of the Dairy Task Force, along with industry representatives. The Dairy Task Force is developing recommendations on a new Dairy Policy.

G. FISHERIES TRADE POLICY

Canada mounted an extensive diplomatic and public relations campaign to induce the European Community to reduce its overfishing in the Northwest Atlantic. As a result of these efforts, the EC has indicated its desire to cooperate with Canada in scientific research, surveillance and enforcement activities in the area under the jurisdiction of the Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO). This is an important step in conserving fish stocks in the area.

Canada has pursued international cooperation to curtail driftnet fishing in the North Pacific and elsewhere.

Canada was a key sponsor of a 1989 UNGA resolution on large-scale drift-net fishing. The Resolution calls for a moratorium on such fishing by 1992 unless effective conservation measures are taken to prevent its unacceptable impact on the living resources of the sea. On Canada's initiative, the Resolution also calls for an immediate stop to any further expansion in drift-net fishing in the North Pacific.

Canada, Japan and the United States have also agreed on enhanced monitoring of driftnet fishing in the

North Pacific, including strict controls on Japanese salmon fishing. Also, working closely with the United States, Canada made efforts to curb the illegal

fishing and marketing of high seas salmon and sought the cooperation of Southeast Asian countries to help end this "salmon laundering."

H. RESOURCE AND COMMODITY TRADE POLICY

Canada is firmly committed to responsible management of international commodity bodies and plays an active role in a number of them. In particular, Canada coordinated the successful out-of-court settlement of debts/litigation of the International Tin Council (ITC), with the Department playing a leading role. The amount of £182.5 million was paid to creditors on March 30, 1990, by the ITC.

The Division continues to be involved in drafting financial rules for the Common Fund for Commodities and, as well, has been instrumental in inaugurating the International Nickel Study Group in June 1990, after several years of effort.

Studies initiated by the Division at the request of Mr. Clark have reaffirmed the importance of certain essential mineral imports to Canadian industry. Canada relies heavily on South African supplies of ferrochrome, vanadium, manganese and platinum, and lacks alternative sources for these minerals.

A study was also completed on Canada's sulphur export trade with Southern Africa.

Canada has raised objections to proposed European Community kiln-drying regulations that threaten Canada's softwood lumber trade with the EC. Regulations are being developed in an effort to combat the perceived threat from pinewood nematode. Maritime and BC lumber exporters could be seriously affected if the regulations are introduced as proposed.

New environmental initiatives and regulations being implemented by governments in Canada and abroad will likely place new constraints on Canada's forestry, minerals and metals trade in the coming years.

The Government of Canada has been supporting the adoption of the International Labour Organization's Convention on the Safe Use of Asbestos and the promotion of the safe use of asbestos abroad by the Asbestos Institute.

I. FREE TRADE AGREEMENT

The first stage of the Free Trade Agreement (FTA) with the United States came into effect on January 2, 1988. It calls for the eventual elimination of all bilateral tariffs and most other border restrictions between the two countries.

Important achievements during the first year of operation included:

- putting in place the required FTA legislation, processes and institutions;
- enactment of tariff cuts on schedule;
- expansion of temporary entry provisions for business persons;
- consultation on and resolution of various trade irritants;
- acceleration of tariff elimination on 400 items covering \$6 billion in Canada-U.S. trade; and
- establishment of bi-national working groups to further eliminate trade barriers in the areas of agricultural and fishery products, customs matters, tourism and services.

There was also significant progress in a second round of consultations aimed at accelerating tariff elimination, and in resolving irritants in the matter of U.S. border meat inspections.

Both Canada and the United States made effective use of the dispute settlement mechanisms. The settlement

process begins with official consultation; proceeds to discussion at the Canada-U.S. Trade Commission; then, if the issue is still not resolved, leads to deployment of a bi-national panel that will make recommendations to the Commission. Most disputes continue to be resolved in the consultation phase, and close to 99 per cent of Canada-U.S. trade is dispute-free.

Procedures under Chapter 18 of the Act allow either government to challenge practices that they think are inconsistent with the FTA or to consult on anything affecting its operation. In October, a panel established under Chapter 18 resulted in agreement between the two countries on an appropriate regime to meet Canada's landing requirements on West Coast salmon and herring. Six other issues were in the Chapter 18 process although only Canada's challenge of U.S. sizing requirements for lobster had reached the panel stage.

The FTA calls for the development over a five- to seven-year period of new rules governing subsidization and anti-competitive practices such as dumping (selling goods in a foreign country for sometimes less than the cost of production). In addition, the dispute settlement

provisions under Chapter 19 of the Act should eventually replace the judicial review by domestic courts of countervailing and anti-dumping. (Countervail is a tariff applied to goods from another country where the industry is supported by government subsidy.)

Trade remedy actions were taken on a number of items by both Canada and the United States during the past year. Canada is challenging the United States on its findings of dumping and subsidies with regard to Canadian steel and pork.

Canada and the United States continued to pursue their GATT rights and invoke dispute settlement procedures when appropriate.

Canada remains the only major steel supplier to the United States

not subject to a Voluntary Restraint Agreement.

The export charge of 15 per cent has been either eliminated or significantly reduced on more than 80 per cent of Canada's softwood lumber product exports to the United States.

The Canada-U.S. Trade Commission, which oversees the operation of the FTA, meets on a biannual basis to review progress and discuss trade issues. The Commission, consisting of International Trade Minister John C. Crosbie and U.S. Trade Representative Carla Hills, has met on three occasions, and both members have expressed satisfaction that implementation is proceeding in a constructive and balanced fashion.

J. EXPORT CONTROLS

The Export Control List was revised and updated for the first time in 16 years by the Export Controls Division, thereby reducing redundant and dated controls on many products.

The Division issued numerous General Export Permits, which allow the export of controlled goods in certain circumstances without the requirement to obtain an Individual Export Permit. Streamlining the export control requirements has reduced by

40 per cent the number of permits issued in the past year.

As a member of the Coordinating Committee for Multilateral Strategic Export Controls, the Division introduced recommendations for relaxed controls to Eastern Europe, and also presented individual proposals for streamlining control lists. In addition, the Division organized and implemented seminars on High Technology Exports to Eastern Europe, which

were held in Toronto, Montreal and Ottawa, to advise exporters on how to take advantage of the changed political

situation in Eastern Europe and the resulting relaxation of export controls to those countries.

K. IMPORT CONTROLS

Import controls are administered for numerous products, particularly agricultural ones. On some products, to support Canada's domestic industries, the government has imposed restrictions on price and production. To make these restrictions effective, it is necessary to limit imports of these products from other countries by imposing quotas.

In addition to the agricultural products involved (including eggs, dairy products, chicken and turkey), import controls also apply to steel and to endangered species. In the past year, Canada took a leadership role in the effort to halt the slaughter of African elephants by unilaterally enhancing import controls on African elephant ivory.

Much interaction with industry, other government departments and agencies has taken place over the past year. The allocation of import quotas is often controversial, as they are instituted in support of domestic policy decisions by the Canadian government. Import controls continue to be in effect with relation to some products of South African origin.

The increased import quotas negotiated under the Free Trade Agreement were successfully implemented during the year.

The Export and Import Permits Act is currently under revision so that it may more accurately reflect current requirements.

Textiles and Clothing

The principal objective of Canada's clothing import policy is to ensure a moderate pace of import growth consistent with the orderly adjustment of the domestic industry. To this end, Canada participated in the extension of the Multi-Fibre Arrangement (MFA). The MFA allows importers such as Canada to limit textile and clothing imports from low-cost sources, through bilaterally negotiated restraint agreements. Canada has renegotiated existing bilateral restraints and has pursued negotiations with unrestrained supplier sources.

In 1989/90, new restraints were negotiated with three exporting sources: South Africa (clothing and worsted

wool fabrics); Pakistan (bedsheets and pillow cases); and Brazil (bedsheets, pillow cases and cotton terry towels). In addition, a unilateral restraint was imposed on imports of winter outerwear from the United Arab Emirates and cotton terry towels were added to the arrangement with Thailand.

As a result of these actions, by the end of the fiscal year 1989/90, bilateral agreements had been concluded with 28 exporting sources. With unilateral quotas being imposed on North Korea and the United Arab Emirates, the total number of restrained sources rose to 30.

Between 1987 and 1989, a number of Canadian importers conspired with foreign exporters to circumvent the Canada/Korea textile restraint

agreement by trans-shipping polyester filament fabric through Japan. Eight Canadian importers have been charged under provisions of the Export and Import Permits Act. Negotiations have been initiated with Korea to seek compensation for the trans-shipment.

The Multi-Fibre Arrangement, which has governed trade in textiles for the past 30 years, is due to expire on July 31, 1991. Canada has tabled its views in Geneva on ways to phase out the MFA, and to reintegrate trade in textiles and clothing into a strengthened GATT.

Whereas the annual rate of low-cost clothing imports had increased by 11 per cent a year from 1981 to 1986, the average annual growth rate since 1987 has slowed to only 0.8 per cent.

Acronyms in Chapter 2

EAITC: External Affairs and International Trade Canada
EC: European Community
FTA: Free Trade Agreement
G-7: Group of Seven Finance Ministers and Central Bank Governors
GATT: General Agreement on Tariffs and Trade
IPCC: Intergovernmental Panel on Climate Change
ITAC: International Trade Advisory Committee
ITC: International Tin Council

MFA: Multi-Fibre Arrangement
MTN: Multilateral Trade Negotiations
NAFO: Northwest Atlantic Fisheries Organization
OECD: Organization for Economic Cooperation and Development
OMTN: Office for Multilateral Trade Negotiations
SAGIT: Sectoral Advisory Group on International Trade Canada
UNGA: United Nations General Assembly
U.S.: United States
U.S.S.R.: Union of Soviet Socialist Republics

CHAPTER 3

EXPORT TRADE DEVELOPMENT

Highlights

- *Canadian exposure to Asian and Pacific Rim countries contributed to a growth in Canadian export of advanced technology, which outpaced growth averages in the industry as a whole.*
- *Excluding trade among European Community countries, Canada is the world's fastest growing exporter of processed food.*
- *Sales resulting directly from the Program for Export Market Development activities will exceed \$1 billion for the third consecutive year.*

The activities of the International Trade Development Branch during the past year reflect one of the Department's primary objectives, which is to support the Canadian business community's efforts to develop export markets. An equally important objective is to acquire foreign investment and technology within the context of rapid globalization of business, and an increasingly competitive trading environment.

Acronyms for this chapter are listed on page 56.



Aquaculture experiments are carried out by research staff from St. Andrews Biological Station, New Brunswick.

- *The Going Global trade development strategy boosted trade program funding by \$93.6 million.*

Initiatives for the year focussed on three major goals of Canada's National Trade Strategy: to secure and enhance access to world markets; to improve Canada's trade competitiveness; and to strengthen Canadian international marketing capabilities.

These activities also ensured that Canada could take full advantage of the business opportunities emerging from important developments such as

the implementation of the Free Trade Agreement with the United States; the current round of Multilateral Trade Negotiations; the establishment of a single European market by 1992; and the dynamic growth of economic and trade activity in the Asia-Pacific region.

Much progress was made during the past year as activities in all Sectors increased. This chapter outlines the steps taken to meet the Branch's objectives for the year under review.

A. DEFENCE PROGRAMS AND ADVANCED TECHNOLOGY BUREAU

Science and Technology

Designed to help Canadian companies secure technology that is only available outside Canada, the Technology Inflow Program (TIP) granted assistance to 600 applicants, an increase of 260 over the previous year. The program is now serviced by a network abroad of 34 posts, which responded to over 5,000 enquiries in 1989/90.

A study conducted by the National Research Council (NRC) of all recipients of TIP grants in 1989/90 indicated that 52 per cent have already introduced new technology into their operations because of the program. Other benefits of the TIP demonstrated by the study include the creation of 880 new jobs in Canada, \$42 million in sales, and \$9.4 million in cost savings by the private sector.

Canada was one of the founders, with other G-7 countries, of the Human Frontiers Science Program, which will

award funding for scientific research with a human component in fields such as neurobiology. The purpose of this program is to facilitate cooperation among researchers worldwide.

North Atlantic Treaty Organization (NATO) science meetings and the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) seminars are being held in Canada this year. In addition, a preliminary agreement was reached on the creation of an International Arctic Science Committee. Canada played a leading role in resolving differences between prospective members and ensuring that the organization will be formally established this year. This organization will be unique in the field of Arctic science.

Science and technology counsellors from the Defence Programs and Advanced Technology Bureau toured 12 cities across Canada, speaking to approximately 600 individuals. These

tours included meetings with groups and individuals within the business community.

After nine years of negotiation, the Scientific and Technical Sub-committee on the Peaceful Use of Outer Space at the United Nations (UN) reached unanimous agreement on guidelines for using nuclear power sources in outer space. Canadian negotiators led the promotion and drafting of principles for the safe use of nuclear power sources in outer space. Adherence to these guidelines will significantly decrease the risk of nuclear contamination, of the type which occurred when the Soviet nuclear-powered spacecraft *Cosmos 959* crashed across Northern Canada in 1977.

Extensive consultations took place with the National Aeronautics and Space Administration (NASA) to ensure maximum benefit from the Bureau's participation in Canada's leading international space activity, the Space Station Freedom. Budgetary and technical changes led to significant modifications in the program but these had only limited impact on the Canadian component of the project.

Aerospace, Marine and Defence Products

The Aerospace, Marine and Defence Products Division helped many companies prepare to bid on substantial international defence products contracts. As an example of the success of this process, the General Motors Detroit Diesel Company of Windsor, Ontario, which employs approximately 6,000 Canadians, is being considered for a billion-dollar contract to supply the U.S. Army with light-armoured vehicles.

In 1989/90 both the commercial and defence sectors of the Canadian aerospace industry gained worldwide attention through four prestigious events, namely, the Paris Airshow, Airshow Canada, the Singapore Airshow and the Canadian Aerospace Mission to Korea. This exposure has contributed to a growth in Canadian exports, which outpaced growth averages in the industry generally.

The Canadian Aerospace Mission to Korea served to encourage Canada's aerospace industry as a whole to focus on Asia as an area for potential growth.

**AEROSPACE/GNP
COMPARATIVE
GROWTH**

GNP % Increase	9.1	9.3	8.1
	1987	1988	1989
Cdn. GNP (billions)	\$550	\$601	\$650
Aerospace Sales	\$5.4	\$6.6	\$7.7
Aerospace Sales % Increase		22.2	16.6

The Canadian marine industry also made inroads in the competitive Asian market. A joint government-industry mission to Korea was conducted early in the year and has been followed up by individual visits. This effort has created substantial opportunities for Canadian businesses.

A similar mission to sell Canadian security products was conducted in Central and South America, where participating companies generated on-site sales of \$1.2 million and follow-up sales of \$2.4 million.

The Branch also contributed to the Open Skies initiative by arranging for a display of Canadian surveillance equipment for delegates, in order to generate more opportunities for Canadian manufacturers to gain entry to the 22 participating countries, including the United States and Europe.

A program of briefings by various industries was established for External Affairs and International Trade Canada (EAITC) in addition to other government departments such as the Department of National Defence (DND), Export Development Corporation (EDC) and Industry, Science and Technology Canada (ISTC).

Such briefings allowed companies to discuss their marketing plans for foreign markets and thereby coordinate support from the appropriate government bodies.

Defence Economic Relations

The Defence Program Division's goal is to enhance the Canadian defence industry's access to defence markets in the United States, United Kingdom, France, Germany, Belgium, the Netherlands, Sweden, Norway, Denmark, Italy, and multilaterally for NATO projects.

The Defence Programs Division has focussed this past year on the enhancement and protection of Canada's access to the United States and to countries with which Canada has a Research Development and Production (RDP) agreement. Several representations were made, in the United States and Western Europe, on behalf of

Canadian companies. In the United States, problems were normally related to the lack of awareness of Canada's special status.

In Western Europe, focus was on the proposed European Community tariff on defence components. If implemented, this tariff would have a significant impact on the sale of Canadian defence components to the European Community. The Division also produced a Europe 1992 study entitled *Report of the Working Group on Defence Products*.

In terms of defence promotional activities in the United States, the Defence Development Sharing Arrangement Working Groups with the Army, Navy and Air Force have been active with a series of bilateral visits and with discussion of several new candidate projects.

Under the National Trade Strategy/Going Global program, over 60 business defence missions, involving over 2,000 individual company visits, took place. The Division conducted a highly successful Atlantic HiTECH Conference, with Trade Commissioners from Western Europe and the Eastern United States meeting Atlantic Canadian defence manufacturers. The Division continued to reach out to potential exporters at events such as the

Subcontractors III Exhibition, which brought together over 125 American defence executives/buyers and 130 Canadian defence manufacturing representatives.

In terms of Canada's ongoing relationship with RDP countries, a highly successful business executive mission was taken to France in February. Extensive high-level meetings were held in western Germany in June 1989.

With respect to enhancing Canada's share of NATO procurement, the Division conducted three cross-Canada visits with the NATO Maintenance and Supply Agency (NAMSA). The goal of these visits was to inform Canada's business community of the \$600 million opportunity for the supply of subcomponents and parts to the NAMSA logistics agency of NATO.

Information Technologies and Electronics Marketing

Technological changes and the rapid evolution of informatics, telecommunications, remote sensing and instrumentation continued. Such developments changed the way business is conducted internationally and consequently the type of support needed by Canadian industry from the Department in these sectors has also changed. The

information technologies and electronics marketing sector is one of prime concentration by missions abroad.

To take advantage of the trade opportunities estimated to be in the \$350 billion range, a global strategy for departmental support for the sector is continually evolving. It concentrates particularly on the mega-economies of Europe, Asia-Pacific and the United States. Marketing strategies by subsector are being developed in consultation with other government departments, provincial governments and the private sector.

The world market series of promotional databases featuring profiles of Canadian exporters in the advanced technology sector was updated and expanded. A new electronics database was established and the computing products and telecommunications databases were updated for distribution to potential foreign buyers.

During the year, some 200 exporters, including 50 new exporters, were counselled by the Information Technologies and Electronics Division, and some 200 companies were assisted in preparation of their international marketing plans. Over 300 Canadian exporters were introduced to new markets through trade missions to Hong Kong, Korea, Taiwan, Singapore, the Nordic countries, Germany, Switzerland, Holland and the Middle East. Incoming groups were hosted with buyers from Malaysia, Japan, New Zealand and several Asian countries. Pavilions displaying products were sponsored at all the major international high-technology fairs. Solo Canadian events were held in London and Seoul to match Canadian capabilities with foreign market opportunities.

B. AGRI-FOOD, FISH AND RESOURCE PRODUCTS

The Agri-food, Fish and Resource Products Bureau concentrates on market forecasting and planning, and on program development and implementation.

Agri-food

Studies during the past year indicated that, excluding trade among the European Community countries, Canada was the fastest growing exporter of

processed foods in the world. This growth is due in part to the increase in export opportunities around the world and to increased awareness in the Canadian agri-food industry of these opportunities. Greater departmental emphasis is being placed on strengthening liaison with the agri-food industry to enhance and foster awareness of international market potential. To this end, division officials participated in 22 annual meetings of agri-food associations and 51 export-related meetings. In addition, individual consultations were held with over 100 Canadian firms in the sector.

The Agri-food Products Division is working with relevant associations and with Agriculture Canada to encourage the development of sector market strategies. The Division has also contributed to the formation of export-oriented organizations for the beef, pork and forage industries.

During 1989/90 a number of world trade studies were completed including *World Trade in Agri-food Products*, *The World of Pulses*, and the *Fur Industry Report*. A study to identify the most important markets for Canadian fur products is currently under way. The study will assist industry in planning its export market strategy,

and will provide worldwide information to federal/provincial governments and export agencies.

The Division's activities in trade promotion were extensive throughout the year. Representatives attended eight trade fairs and assisted in the development of 32 others. Fifteen incoming and 13 outgoing trade missions were supported directly by the Division.

A newly revised "Special Activities" category of the Program for Export Market Development (PEMD) assists associations in becoming involved in export activities. In this context, 44 agri-food projects were undertaken by associations in the agri-food industry.

Other initiatives included store promotions, Canadian wine selections for official functions, the organization of an agri-food export seminar, and the founding of two meat export federations.

Fisheries

The Fisheries Division has established a program of market information, through which reports on trade fairs, conferences, export missions and seminars are distributed to the 700 fish exporters listed in the World Information Network (WIN) database. Completed reports include those on the

Boston Seafood Show, ANUGA 89, the International Conference and Exhibition on Fishfarming Techniques (AQUANOR), the Fisheries Mission to Spain, and the British Columbia Salmon Farmers Mission to Boston. The Division also published the *Annotated Fish Products Export Market Opportunities Guide*, which details product/species opportunities as identified in the annual plans of missions abroad.

In addition, the Division published a series of specific country guides entitled *Guidelines for Canadian Fish Exporters*. These are practical how-to manuals designed specifically for seafood exporters.

During the past year, guides for France, Korea, Ivory Coast, Italy, Germany and Japan were completed for distribution to exporters. There are currently ten additional country guides in preparation. A companion volume, *Canadian Exports of Fishery Products, 1986-1988*, describing fisheries exports by country, was also produced.

Placing emphasis on the development of export strategies for fish products, the Division worked closely with industry, trade associations, provinces and other government departments.

Draft strategies have been elaborated for aquaculture products including farmed salmon, under-utilized species, value-added products and lobster.

The Division continued to represent departmental perspectives in meetings with the major industry associations. Divisional representatives participated at annual meetings of the Fisheries Council of Canada, the Canadian Association of Fish Exporters, the British Columbia Salmon Farmers' Association and the Fisheries Association of British Columbia. A divisional representative also served as an *ex officio* director of the Canadian Association of Fish Exporters.

Firmly committed to promotional activities, the Division participated at seafood shows in Long Beach, Boston, Orlando and New York, as well as at ANUGA, Cologne; FOODEX, Tokyo; and AQUANOR, Bergen, Norway, in cooperation with the missions in these countries. A divisional representative also made a presentation at the First Canadian Lobster Conference in London, England.

During the year, the Division was involved in Seafood Outlook '89 sponsored by the International Trade Centre (ITC) in St. John's, and the

Division published the proceedings of the conference for distribution to the export community. The Division also launched the first of a series of semi-annual consultations with ITC officers working in the fisheries sector. The Division was instrumental in forming the Interdepartmental Committee on Fisheries Trade, which comprises representatives of EAITC, Fisheries and Oceans, and Industry, Science and Technology Canada.

Under the Program for Export Market Development Special Activities, support was extended to the Fisheries Council of British Columbia, the Fisheries Council of Canada, the Canadian Association of Fish Exporters, the British Columbia Salmon Farmers' Association, the Association Québécoise de l'industrie de la pêche, the Prince Edward Island Fish Processors' Association, the Fisheries Association of Newfoundland and Labrador and the Canadian Sealers' Association.

Resources and Chemicals

The Resources and Chemicals Division placed its highest priority on export promotional activities for

producers of value-added or partially manufactured products. In the forestry sector, resource-based products such as window frames, stair parts and hardwood flooring are the type of processed items that can readily find market acceptance abroad. In the metals and minerals sector, sophisticated industrial materials such as ceramics or thermoplastics are prime candidates for export promotion and licensing of production abroad. Advanced pharmaceuticals and biologicals provide the same potential in the chemicals field.

The Division works closely with many of the industry associations in resource sectors to help them analyze export potential, promote export market awareness among their memberships, and develop strategies to exploit identified opportunities. Special activities funded by the Program for Export Market Development included work with the Society of Plastics Industries, Canadian Ceramics Society, Canadian Manufactured Homes Institute, Canadian Sphagnum Peat Moss Association, and the Fraser Valley Independent Shake and Shingle Manufacturers' Association.

C. CAPITAL PROJECTS AND SECONDARY INDUSTRIES

The Capital Projects and Secondary Industries Bureau incorporates the Export Finance and Capital Projects Division and two sector divisions, Machinery and Transportation Equipment and Consumer Products. The latter provide a sectoral focus for industry to develop international trade activities and coordinate and develop marketing strategies by sector. The Bureau supports the efforts of four Sectoral Advisory Groups on International Trade. It coordinates the export programs for capital projects, countertrade, international financing institutions, and Canada Account export financing. It is the contact point for the Export Development Corporation and the Canadian Commercial Corporation (CCC), two agencies that offer services to Canadian exporters.

Export Finance and Capital Projects

The Export Finance and Capital Projects Division is responsible for the Canada Account financing program, which is administered by the EDC. This program is a financing facility of last resort, responding to requests for export finance, trade-related insurance and foreign investment insurance in circumstances where the EDC is not

able to provide such services on its own account. Since 1986, there has been a steady increase in demand for Canada Account funds. Canada Account financing is in tight supply, a situation that will continue throughout 1990. Sixteen transactions were signed in 1989 requiring Canada Account financing of \$206 million in countries such as China, India, Thailand, Algeria, Rwanda and Jamaica.

Countertrade is another form of financing in demand in the international marketplace. To strengthen Canada's ability to respond to countertrade demands, the Division provides advice to exporters and maintains an overview of world countertrade activity.

The Division also administers the Cost Recoverable Technical Assistance Program, which provides developing countries with Canadian government expertise (including capital projects). Interested firms are assured easy and prompt access to a wide range of assistance programs and sources of international capital projects information through this Division. General project information is now published monthly in *CanadExport*, and comprehensive project information can be made available to interested exporters.

Responding to increased interest in the World Bank, regional development banks, and in UN procurement potential, educational seminars were held in Montreal and Toronto in association with the private sector. The seminars provided information for exporters on the intricacies of doing business with these international institutions.

Machinery and Transportation Equipment

The Machinery and Transportation Equipment Division is responsible for export market development of a broad range of products, including environmental and energy-efficient machinery, primary industry machinery, secondary industry machinery, transportation equipment (excluding aircraft), autos and auto parts, and power and energy equipment. The Division is also responsible for the service sectors associated with these product areas.

Fulfilling one of its primary mandates, the Division was extremely active over the year in bringing export opportunities to Canadian companies. While most of the opportunities emerged out of post-sourcing requests, a growing number in the latter part of the fiscal year resulted from company and association initiatives. This latter type of

company-initiated exporting will become an increasingly important activity as the Division develops export marketing strategies for the products and services falling within its mandate.

Acting independently or in consort with other involved government departments, the Division began developing export marketing strategies in the environment, automotive, food-processing machinery, packaging and labelling machinery, and agricultural machinery sectors.

The Division participated in a number of activities, including the major environmental show, Globe 90, and the multi-department environmental sector strategy planning team. In cooperation with Energy, Mines and Resources (EMR), the Division prepared a directory of companies offering energy-efficient products and services.

The Division completed the working draft of the automotive sector export marketing strategy. Working in cooperation with departmental divisions, other government departments and a major automotive association, the Division commissioned the production of an all-inclusive automotive parts directory. New directories of manufacturers of agricultural machinery, food-processing machinery, and packaging

and labelling equipment are under way. Other equipment and service sector strategies are now under consideration, including an export marketing strategy for plastics industry machinery being developed with the Society of the Plastics Industry of Canada.

Major developments during the year included the successful coordination of the Department's interests in the important international environmental conference and trade show Globe 90; the introduction of an amendment to the Program for Export Market Development that permits companies to use PEMD's support to bring their new foreign representatives to Canada for training; successful penetration of Far Eastern markets for autoparts; and the formal signing by the Minister for International Trade of a Memorandum of Understanding with the Prairie Implement Manufacturers' Association, which sets out the parameters of the joint development of an export marketing plan for this significant sector of the Canadian economy.

Consumer Products

The Consumer Products Division is responsible for export market development of a broad range of products, including apparel, textiles, footwear, furniture, sporting goods, giftware,

jewellery and products of the cultural industries. The Division also handles health, medical and education products and services.

The Division took an active role in the development of sectoral marketing strategies and initiatives, liaising with industry and trade associations, and in providing direct assistance to Canadian exporters seeking to expand their world markets. As a result, the Division has developed a capacity to make important contributions to operational planning and to the development of more industry-sensitive export market development strategies and plans.

The development of working groups to provide an effective forum for industry to improve its export market development activities through EAITC is a major initiative of the Division. A result of this was the creation of an export committee with the Canadian Apparel Manufacturers' Institute. Similar activities will be developed in other industries, notably medical devices and footwear.

Major effort was made to review the development of a broad strategy for the cultural industries, which seeks to better quantify Canada's capabilities and more accurately target foreign markets. A similar initiative for education products and services is envisaged.

D. EXPORT DEVELOPMENT PROGRAMS AND SERVICES

A variety of activities were undertaken during the past year, designed to raise awareness of export market opportunities and to help companies realize their export potential.

Canada Export Trade Month

Canada Export Trade Month was established to promote awareness of the benefits of export trade to companies, their communities and to all Canadians.

The 1989 Canada Export Trade Month was launched by International Trade Minister Crosbie in Ottawa in October 1989, during the Annual Export Awards Ceremony. Regional Trade Month events were sponsored by the International Trade Centres in St. John's, Halifax, Montreal, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, Calgary and Vancouver.

Export Marketplace

As an integral part of Canada Export Trade Month, the 1989 Export Marketplace brought exporters and potential exporters together with Trade Commissioners and Commercial Officers from 50 Canadian missions worldwide, as well as staff from EAITC. A total of

5,892 meetings took place in 11 centres across Canada from October to November 1989 and focussed on export market development for new or potential exporters and also on increasing exports for existing exporters.

Trade Commissioners and Commercial Officers also conducted visits to plants and businesses in 54 communities across Canada to meet with company representatives during the Export Marketplace schedule.

World Information Network (WIN) Exports

The implementation of the World Information Network Exports exporter database was completed at all trade missions abroad. A comprehensive training program costing \$250,000 introduced 85 network managers from around the world to an upgraded version of WIN Exports. The size of the database has stabilized at approximately 30,000 exporters. The process used to update the database, with input from over 1,000 users, was totally redesigned with a significant improvement in magnitude. It now allows the processing of 5,000 changes to the database per day.

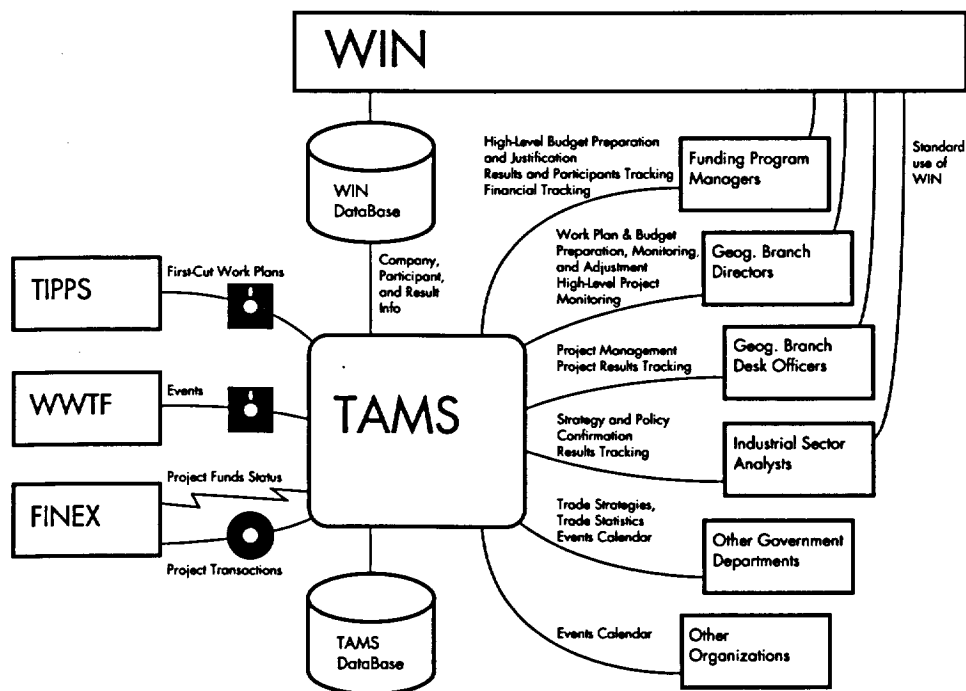
The Trade Planning and Tracking System moved totally into electronic form using WIN Exports computers around the world to generate annual plans and quarterly reports. This advance reduces the need for thousands of paper forms and duplicate data entry. It also accelerates the timeliness of the key market information used for federal-provincial trade consultations, counselling exporters, and decisions regarding resource allocations.

The integrated International Trade Information System includes market

intelligence about export opportunities and priority sectors at EAITC posts. It also contains market environment details, as well as information on commercial trade fairs around the world. Through the WIN Exports networks, this strategic and operational information is now available to exporters at EAITC headquarters and the International Trade Centres.

Based upon the success of the Events module of WIN Exports, a new master Trade Activity Management System (TAMS) is being developed. It will

CHART 3.1



provide management and operational information on all trade-related activities being undertaken by or of interest to EAITC within Canada and around the world. This system will consolidate a number of other systems currently in use and will include public electronic access to a calendar of international trade events. The high-level model design of TAMS is complete and the specific design, development and implementation will be achieved by March 1991.

Program for Export Market Development

PEMD continues to be the most effective and popular export development program used by exporters to increase sales of Canadian goods and services abroad. The program shares the costs of activities that companies normally could not or would not undertake alone, thereby reducing the risks involved in penetrating a foreign market. PEMD, a repayable financial contribution, encourages Canadian companies not previously involved in exporting to become exporters. It also encourages existing Canadian exporters to enter new geographic markets and new product markets.

The focus during the past year has been to improve the program's responsiveness to industry needs and to make it more accessible. Attention was given to further consolidation of services and to program management; a revised PEMD Handbook was distributed to over 100 trade associations. Sales reported during the year as a result of PEMD industry-initiated marketing activities will exceed \$1 billion for the third consecutive year. Approved applications for support under the industry-initiated component of the program rose by 4 per cent during the past year to 3,190. The government-planned component, with a budget of \$18.2 million, supported 192 trade fairs, 55 outgoing trade missions and 84 incoming buyer missions. A total of 1,600 Canadian companies and foreign buyers participated.

International Trade Centres

International Trade Centres were established in 1988, in cooperation with Industry, Science and Technology Canada, to provide a highly visible federal government trade development presence across the country and also to create a link to EAITC resources in Ottawa and abroad. During the year under review, a new office in Calgary

**CHART 3.2
PROGRAM FOR
EXPORT MARKET
DEVELOPMENT**

(Government-Planned)						
Year	Number of proposals received	Number of projects approved	Number of companies assisted	Budget approved (\$millions)	Expenditures (\$ millions)	Sales (\$mil- lions)
1981-82	811	299	1 652	8.6	8.8	350
1982-83	1 012	308	1 508	10.6	9.5	600
1983-84	1 073	341	1 894	12.7	13.1	623
1984-85	1 148	448	1 750	15.5	14.7	728
1985-86	1 033	385	1 613	15.7	15.5	763
1986-87	1 219	323	1 403	12.5	12.7	444
1987-88	1 576	297	1 539	11.6	12.2	500
1988-89	1 464	297	1 575	14.7	13.9	800
1989-90*	1 620	331	1 600	18.2	18.2	900
(Industry-Initiated)						
Year	Number of applications received	Number of applications approved	Amounted approved (\$thous- sands)	Expen- ditures (\$thous- ands)	Sales (\$ mil- lions)	
1980-81	3 324	2 498	21 853	9 130		
1981-82	4 200	3 064	30 929	17 792		
1982-83	5 538	3 998	41 111	20 874		
1983-84	5 618	4 105	42 054	26 975		
1984-85	6 235	4 543	66 781	32 865		353
1985-86	5 363	3 664	36 260	33 706		583
1986-87	4 426	2 992	29 432	24 016		572
1987-88	3 997	2 738	22 258	18 818		1 065
1988-89	4 193	3 068	23 062	17 163		1 051
1989-90*	4 492	3 190	23 321	15 000		1 300

* Preliminary

was opened, which includes an advisor from the Canadian International Development Agency (CIDA). In addition to the Calgary centre, CIDA advisors are now on staff at ITCs in Vancouver, Winnipeg and Montreal.

ITCs across the country delivered an innovative mix of trade development services during the course of the year. An outreach program, including development of tailored export strategies, was complemented by export counseling, export education and the delivery of funded programs such as PEMD, Export Marketplace and Canada Export Trade Month. In addition, the ITCs

were instrumental in developing exciting new regional trade strategies such as the recently launched Atlantic Canada Trade Initiative in New England.

Canada Export Awards

A promotional event to stimulate trade, the Canada Export Award Program was initiated in 1983 to honour those Canadian companies that have contributed to the expansion of Canada's export capabilities. The program also highlights the importance of trade to the Gross National Product.

Winning companies ranged in size from large multinational corporations



Companies winning the Canada Export Award find that the benefits go beyond the pleasure of acknowledgement. Says Richard J. L'Abbé, President, MED-ENG SYSTEMS INC., "The award has even helped us gain more appreciation from our own domestic clients."

to small private enterprises. In a survey of the seven-year period from 1983 to 1989, it was found that 26 per cent of the awards went to small companies, 26 per cent to large companies, and the remaining 48 per cent to medium-sized companies. In total, 95 companies have been chosen for this award to date, from over 1,200 applications received. The 1989 winners received their awards from International Trade Minister Crosbie at the annual meeting of the Canadian Exporters' Association.

Winning companies were the Canadair Division of Bombardier Inc., Chemetics International Company Ltd., Canning Division of Connors Bros. Limited, Eicon Technology Corporation, General Motors of Canada Limited, Inco Limited, Klöckner Stadler Hurter Ltd., MED-ENG SYSTEMS INC., Newbridge Networks Corporation, Novacor Chemicals Ltd., Philips Electronics Ltd., PRO-ECO LIMITED, Tembec Inc., Terra Nova Fishery Co. Ltd. and WestCan Alfalfa Inc.

Centres for International Business Studies

This program of Centres sponsors international business studies at universities across Canada. The Centres encourage the development and pre-

sentation of courses for students in international business subjects and disciplines. The Centres also offer seminars and workshops in similar subjects for Canadian businesses to enhance their participation in the expanding world economy. In addition, research in the international business field is sponsored to ensure that the courses and seminars remain relevant to the changing conditions found in international business.

Centres are located at Dalhousie University, the École des Hautes Études Commerciales, the University of Western Ontario, the University of Manitoba, the University of Saskatchewan, the University of Alberta and the University of British Columbia. An eighth centre, the Centre for Trade Policy and Law, is located in Ottawa, and is a joint project of Carleton University and the University of Ottawa.

Although the centres at Saskatoon, Edmonton and Ottawa were established late in the previous fiscal year, their formal inaugurations were held during the past year. Trade Minister Crosbie launched the Centre in Ottawa, Deputy Prime Minister Mazankowski opened the Centre in Edmonton, and Minister of National Defence McKnight opened the Centre in Saskatoon.

In addition to the basic grants that support these Centres, there is a small fund to assist universities without centres to supplement their international business studies programs or to offer new ones. During the year, grants were made to the Banff School of Advanced Management, Concordia University, and a joint project mounted by the School of Business at Carleton University and the Faculty of Administration at the University of Ottawa.

Foreign Investment Development

The main objective of the Investment Development Program (IDP) throughout the past year was to attract value-added, technology-intensive investment. To do this, 43 EAITC missions abroad undertook close to 200 promotional activities to attract qualified investors. These efforts were highly targeted and focussed on Canadian priority sectors.

The introduction of the Going Global Investment Program helped capitalize on investment opportunities in the Asian and Pacific Rim and Western European markets.

The Free Trade Agreement has reinforced the Department's message to encourage foreign investors to locate in Canada in order to have access to the broad North American market.

International Transportation and Export Services

The Export and Transportation Services Division participated in the preparation for and conduct of 14 rounds of bilateral air negotiations or consultations with other nations, resulting in six new or expanded agreements. In addition, air agreements were signed with the Netherlands, Czechoslovakia, Japan, Thailand, Korea and the U.S.S.R.

A Canada Days exhibition was held in Greenland, to promote direct transportation and trading ties, introducing Canada to over 7,000 Greenlanders.

A series of business seminars held across Canada attracted over 355 groups interested in using Canadian trading houses as a vehicle for international marketing.

In addition to the basic grants that support these Centres, there is a small fund to assist universities without centres to supplement their international business studies programs or to offer new ones. During the year, grants were made to the Banff School of Advanced Management, Concordia University, and a joint project mounted by the School of Business at Carleton University and the Faculty of Administration at the University of Ottawa.

Foreign Investment Development

The main objective of the Investment Development Program (IDP) throughout the past year was to attract value-added, technology-intensive investment. To do this, 43 EAITC missions abroad undertook close to 200 promotional activities to attract qualified investors. These efforts were highly targeted and focussed on Canadian priority sectors.

The introduction of the Going Global Investment Program helped capitalize on investment opportunities in the Asian and Pacific Rim and Western European markets.

The Free Trade Agreement has reinforced the Department's message to encourage foreign investors to locate in Canada in order to have access to the broad North American market.

International Transportation and Export Services

The Export and Transportation Services Division participated in the preparation for and conduct of 14 rounds of bilateral air negotiations or consultations with other nations, resulting in six new or expanded agreements. In addition, air agreements were signed with the Netherlands, Czechoslovakia, Japan, Thailand, Korea and the U.S.S.R.

A Canada Days exhibition was held in Greenland, to promote direct transportation and trading ties, introducing Canada to over 7,000 Greenlanders.

A series of business seminars held across Canada attracted over 355 groups interested in using Canadian trading houses as a vehicle for international marketing.

on international trade access and marketing issues, both bilateral and multilateral.

The system has two components. The International Trade Advisory Committee has broad terms of reference on all international trade matters, including issues relating to trade policy, market access and trade development. The other component consists of 13 Sectoral Advisory Groups on International Trade (SAGIT), which interact with the government to ensure sectoral views are fully taken into account on international trade matters.

The current focus of the committees is on multilateral trade negotiations and the Free Trade Agreement. In the past year the committees examined Canada's trade strategy in detail and provided useful advice to negotiators in areas such as trade in intellectual property, agriculture, tariff acceleration, dispute panels and the Going Global program.

During the year under review, the Secretariat organized four ITAC meetings, 51 SAGIT meetings as well as 42 meetings of ITAC/SAGIT Task Forces and Subgroups.

Acronyms for Chapter 3

CCC:	<i>Canadian Commercial Corporation</i>
CIDA:	<i>Canadian International Development Agency</i>
DND:	<i>Department of National Defence</i>
EAITC:	<i>External Affairs and International Trade Canada</i>
EC:	<i>European Community</i>
EDC:	<i>Export Development Corporation</i>
EMR:	<i>Energy, Mines and Resources</i>
IDP:	<i>Investment Development Program</i>
ISTC:	<i>Industry, Science and Technology Canada</i>
ITC:	<i>International Trade Centre</i>
NAMSA:	<i>NATO Maintenance and Supply Agency</i>
NASA:	<i>National Aeronautics and Space Administration</i>
NATO:	<i>North Atlantic Treaty Organization</i>
NRC:	<i>National Research Council</i>
OECD:	<i>Organization for Economic Cooperation and Development</i>
PEMD:	<i>Program for Export Market Development</i>
RDP:	<i>Research Development and Production</i>
SAGIT:	<i>Sectoral Advisory Groups on International Trade</i>
TAMS:	<i>Trade Activity Management System</i>
TIP:	<i>Technology Inflow Program</i>
UN:	<i>United Nations</i>
U.S.:	<i>United States</i>
U.S.S.R.:	<i>Union of Soviet Socialist Republics</i>

CHAPTER 4 INTERNATIONAL AFFAIRS AND MULTILATERAL COOPERATION

Highlights

- *Negotiation and conclusion of a comprehensive nuclear agreement with the U.S.S.R.*
- *Participation in UN peacekeeping missions in Namibia and Central America.*
- *Canada chairs the UN² Security Council in October as part of its two-year term on that Council.*
- *Canadian elected Secretary-General of the Agency for Cultural and Technical Cooperation.*
- *Ambassador for Marine Conservation appointed to deal with over-fishing in the Northwest Atlantic.*



Increasingly more active in the United Nations, Canada began a two-year term on the UN Security Council on January 1989.

- *First Canadian in 40 years elected head of a UN organization.*

A. THE UNITED NATIONS

Plans for an official visit to Canada in May 1990 by the UN Secretary General came as the United Nations showed renewed vigour and purpose. The visit underscored the consistent support given the world body by Canadians and their government. The United Nations has become increasingly active and relevant in the face of the momentous political events of the past year. During this period the world

Acronyms for this chapter are listed on page 64.

community increasingly looked for UN leadership on such diverse issues as environmental degradation, illicit drug trafficking and national democratization. Canada worked to enable the UN to respond to these challenges and opportunities.

On January 1, 1989, Canada began a two-year term on the UN Security Council, the first since 1977-78. Canada played a constructive role during a

very active period that saw the Security Council deal with regional issues on four continents. Canada's Permanent Representative to the United Nations chaired the Security Council for the month of October.

The successful UN-supervised transition of Namibia from occupied territory through democratic elections to independence brought deserved praise and credit. Canada played a leading role in contributing military, Royal Canadian Mounted Police (RCMP) and electoral supervisory personnel to the United Nations Transitional Assistance Group (UNTAG).

Events in Central America have seen the UN move from its traditional peacekeeping role to that of active peacemaker. Canada contributed personnel to a military observation mission overseeing implementation of

the Central American regional peace plan and a supervision and observation mission monitoring the February 25, 1990, Nicaraguan elections. Canadian troops now serve with six UN peace-keeping operations worldwide.

The first Canadian to head a United Nations agency in 40 years, William O'Neill, was unanimously endorsed as Secretary General of the London-based International Maritime Organization and took up his post at the beginning of 1990. The past year saw an unusually heavy schedule of UN organization general conferences, in which Canada actively participated.

Noted Canadian environmentalist Maurice Strong was appointed to the post of Secretary-General of the UN Conference on Environment and Development, to be held in Brazil in June 1992.

B. THE COMMONWEALTH

Canada's commitment to the Commonwealth continued. At the Kuala Lumpur Heads of Government meeting in October 1989, Canadian initiatives helped ensure vigorous action on Southern Africa, the adoption of a progressive declaration on the environment, and the launching of a study on

Commonwealth cooperation in the area of human rights. Canada is also taking part in the High Level Appraisal Group established at Kuala Lumpur to identify areas for future Commonwealth cooperation and to determine how it could be better equipped for this.

C. HUMAN RIGHTS

The development of global standards and respect for human rights made slow but steady progress, with Canada playing an active role. Canadian delegates at numerous international

conferences both initiated and supported action to improve the status of women in industrialized and developing countries.

D. LA FRANCOPHONIE

The Third Francophone Summit was held at Dakar, Senegal, in May 1989 and was attended by 40 heads of state. Some 90 projects were announced, of which 24 were of Canadian origin, totalling Canadian investments of \$55 million over two years. The summit also took some important initiatives such as resolutions on the environment and on human rights. The international Dakar Follow-up Committee is overseeing implementation of the 90 projects.

Canadian correspondents from government departments concerned are also playing an active and constructive role on each of the seven advisory committees: Agriculture, Energy, Environment, Education and Training, Communications and Culture, Scientific Information, and Technological Development.

The Francophone Games held in Morocco in July 1989 involved 2,500 athletes from 40 participating countries. The Canadian delegation of 450 represented Canada, Quebec and New Brunswick. Radio-Canada broadcast the Games.

At the General Conference of the Agency for Cultural and Technical Cooperation, a Canadian, Jean-Louis Roy, was elected Secretary General. This election was part of the effort to rationalize and reinforce the role of the Agency while confirming Canada's role as a key member of La Francophonie. Since Dakar, the Agency has become the Summit Coordinating Secretariat.

Canada also participated in the Conference of Youth and Sports Ministers prior to the Games, and in the Conference of Education Ministers.

Canada is also becoming increasingly involved in some 40 associations of the Francophone community.

E. THE ENVIRONMENT

At the consultative meeting on the Protection of the Arctic Environment held at Rovaniemi, Finland, in September 1989, Canada played a major role. Chairing the legal/political group and as an active participant in the scientific working group, the Canadian delegation helped in launching the initiative and in determining a concrete program of business. In recognition of the role of the Canadian delegation, Canada was asked to host the next preparatory meeting of the eight circumpolar countries to be held in Yellowknife in September 1990.

At the conference on transportation of hazardous wastes held in Basel, Switzerland, Canada was instrumental in resolving a series of legal/jurisdictional issues that had held up progress for many months on the Global Convention on the Control of Transboundary Movements of Hazardous Wastes. The Canadian delegation was not only active in resolving underlying Law of the Sea disputes, but also made important contributions in the range of scientific, technical and political issues involved.

Canada played an active and constructive role in the three working groups of the Intergovernmental Panel

on Climate Change (IPCC), contributing extensively to work on the science and socio-economic impacts of, and policy responses to, climate change. Canada, with Malta and the United Kingdom, led efforts to elaborate a framework convention on climate change, as a major contribution to the first IPCC report, which will be released in August 1990.

At the Paris Economic Summit, Canada was successful in having the G-7 heads of government agree on the urgent need for all governments to work together on resolving global and regional environmental degradation. The Prime Minister's initiative in proposing that the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) should begin work on developing "environmental indicators" (similar to economic indicators) was well received, and work is proceeding on this concept both in Canada and internationally.

At the United Nations Environmental Program Executive Committee Meeting, Canada was instrumental in ensuring that legal work directed towards the elaboration of a climate

change convention was coordinated with the ongoing work of the Intergovernmental Panel on Climate Change.

The Ministerial Meeting on Atmospheric Pollution and Climatic Change was held in The Hague in April 1989 under the co-chairmanship of Canada and Malta. The Canadian delegation participated actively in the Steering Committee Meeting and was instrumental in setting up the important Noordwijk Declaration on Atmospheric and Climatic Change issued in November 1989.

The Canadian member of the International Law Commission (the official lawmaking body of the UN) worked successfully with other members of the Commission to press forward the development of international environmental law and the law of rivers. The Canadian Delegation to the United Nations General Assembly worked effectively with other delegations to obtain endorsement on these issues.

The Canadian delegation was active at the 15th Governing Council of the United Nations' Environment Program in May 1989 in Nairobi. The Governing Council made the decision to convene a UN Conference on Environment and Development, and agreed on an international definition of sustainable

development. This theme will be the main focus of the Conference. The 44th UN General Assembly agreed to convene the Conference in June 1992 in Brazil, with Maurice Strong, a Canadian, subsequently appointed to be Secretary-General of the Conference.

Marine Conservation

The Secretary of State for External Affairs, the Minister for International Trade and the Minister of Fisheries and Oceans jointly embarked on a diplomatic initiative to convince the European Community (EC) to comply with the quotas set for it by the Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) in international waters off the Canadian 200-mile limit.

On October 6, 1989, the government appointed J. Alan Beesley as Ambassador for Marine Conservation to coordinate efforts aimed at bringing an end to foreign overfishing in the Northwest Atlantic.

The government mounted a major public information campaign in Europe to support the Ministers' joint initiative and to bring the problem of overfishing in the NAFO area, and its consequences for Canadian fishing communities, to the attention of the public and the decision-makers in the European Community.

Ministers held a number of meetings with their counterparts in the European Commission and the member states to stress the negative effect this fishing dispute has on Canada's overall relations. The Prime Minister was personally involved and wrote to the President of the European Commission and to his counterparts in member states.

The public relations campaign stressed environmental aspects as well as the responsibility of the European Community to cooperate on conservation. The first positive reaction was a decision made by the EC to reduce its unilateral quotas on some stocks for 1990, although its fishing fleets have continued to fish heavily on the northern

cod. The EC expressed a sensitivity to Canada's concerns and members are seeking the re-establishment of good fisheries relations with Canada.

The Canadian delegation to the United Nations General Assembly sponsored a resolution calling for the control of pelagic (high seas) driftnet fishing. This resolution incorporated the principle, drafted by Canada, that nations fishing on the high seas have the obligation to cooperate globally and regionally in the conservation and management of living marine resources, and with coastal states when those resources are overexploited in waters adjacent to the economic zone of those states.

F. NUCLEAR ISSUES

Nuclear Non-proliferation

Canada continued its work in the International Atomic Energy Agency (IAEA). The Canadian representative served as chairperson of the Board of Governors of the IAEA in 1989. Once again members were able to put aside political differences to concentrate on global nuclear non-proliferation issues. There was further progress on strengthening the application of nuclear safeguards. An agreement was reached on a revised "trigger" list of

gaseous diffusion equipment that could be used for producing enriched uranium. Such trigger materials are controlled to ensure that the materials are not used in the production of nuclear explosives. Canada also spearheaded discussion on a new clarification list for heavy water production plants. The Department participated in a number of other activities including committees and working groups of the OECD's Nuclear Energy Agency. The Department was also involved in preparation

of the 1990 Fourth Review Conference of the Nuclear Non-proliferation Treaty.

To mark the 50th anniversary of the discovery of nuclear fission, in 1989, Canada produced a brochure entitled *Canada and International Safeguards*, outlining Canada's 35-year involvement in non-proliferation and the peaceful uses of nuclear energy. The issue of future tritium exports from Ontario Hydro's new tritium extraction plant attracted considerable media attention. Canadian government controls were put in place in 1986 to ensure that exports will only take place if Canada is satisfied that they will not be used for the production of nuclear weapons.

Nuclear Cooperation

Canada negotiated with Moscow the first comprehensive agreement on nuclear cooperation that the U.S.S.R. has concluded with a Western nation. The agreement was signed during the Prime Minister's 1989 visit to the U.S.S.R.

With the 1989 agreement with Switzerland, Canada now has a framework of treaties in place allowing peaceful nuclear cooperation with 28 countries. Canada held formal bilateral consultations with a number of

nuclear partners including the United States, U.S.S.R., Japan, Korea, Sweden, Australia, Romania and the European Atomic Energy Community. The United States was most cooperative in providing assurances and information about the U.S. nuclear power reactors close to the Canadian border, FERMI II in Michigan and Hanford in Washington State.

Environmental Considerations

Efforts were made to increase public awareness of the environmental advantage of the use of nuclear energy over fossil fuels, especially with respect to the greenhouse effect and acid rain.

Nuclear Exports

Canada continued to be a major world supplier of nuclear technology, material and services. Canada ranked first in the mining and export of uranium, with over 9,250 tonnes shipped for a value of approximately \$1 billion. Our major uranium markets were the United States, Japan, Korea and European Atomic Energy Community countries.

In a major commercial breakthrough, Canada was also invited to bid on the construction of a second CANDU reactor at Wolsung, Korea.

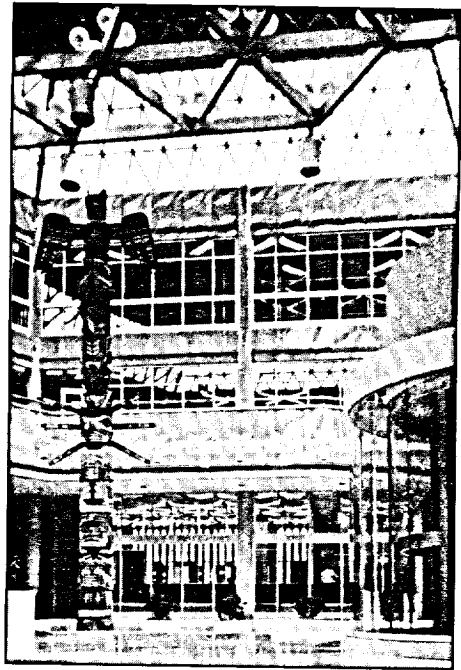
Acronyms for Chapter 4

IAEA: *International Atomic Energy Agency*
IPCC: *Intergovernmental Panel on Climate Change*
OECD: *Organization for Economic Cooperation and
Development*
NAFO: *Northwest Atlantic Fisheries Organization*
RCMP: *Royal Canadian Mounted Police*
UN: *United Nations*
UNTAG: *United Nations Transitional Assistance
Group*
U.S.: *United States*
U.S.S.R.: *Union of United Soviet Socialist Republics*

CHAPTER 5 CANADA'S REGIONAL RELATIONSHIPS

Highlights

- *New Task Force on Central and Eastern Europe created to support Canadian businesses in development of opportunities in Central and Eastern Europe.*
- *Creation of Canada-U.S.S.R. Business Council during Canada's historic visit to the U.S.S.R. in November 1989.*
- *Canada's Going Global trade strategy announced at prestigious Singapore Lecture.*
- *Canadian exports to Australia exceeded \$1 billion for the first time ever.*
- *Amendments to U.S. Clean Air Act demonstrated commitment by President Bush to an air quality accord with Canada.*
- *Decision taken that Canada would participate in talks leading to free*



A majestic totem pole graces the lobby of the Canadian embassy in Mexico City, Mexico.

trade between the United States and Mexico during Trade Minister Crosbie's visit to Mexico in March 1990.

- *Canadian exports of goods and services to Africa exceeded \$1.5 billion.*

A. CANADA-U.S. RELATIONS

Canada and the United States are equal partners in the largest bilateral trading relationship in the world. The two countries are allies in the defence of North America and Europe, and share a common responsibility for the

preservation of the environment of the continent. The relationship is essentially functional, based on shared values and objectives, and is characterized by creative efforts to strengthen the ties and resolve the differences between the two countries.

Acronyms for this chapter are listed on page 104.

During the past five years, the government has attached great importance to its relationship with the United States in three key areas: trade and economic relations, defence, and the environment.

Other areas such as fisheries relations, scientific cooperation, energy exchanges, drug enforcement and Arctic cooperation have also shared a high profile.

The size and scope of Canada's relationship with the United States is such that occasional disagreements are inevitable. However, the close historical links between the two countries have allowed Canada to deal positively and constructively with bilateral issues. The history of the negotiations that led to the signing of the Free Trade Agreement (FTA) on January 2, 1988, is a case in point.

The Free Trade Agreement has been in effect since January 1989. Implementation is proceeding well as part of a ten-year phase-in that will eventually achieve the elimination of all bilateral tariffs and most other border restrictions. It is an important step because it ensures continued competitive growth in the Canadian and American economies, and it encourages the steady

development of a bilateral trading relationship that serves the interests of both countries.

Since the ratification of the FTA, the required implementation legislation, institutions and procedures have been put in place; tariff cuts have been made on schedule; temporary entry provisions for business persons are being expanded; and bi-national working groups have been set up to further eliminate trade barriers in the areas of agriculture, fishery and food products, customs matters, tourism and services.

The implementation of the FTA is supervised by the Canada-U.S. Trade Commission, headed on the Canadian side by International Trade Minister John C. Crosbie, and on the U.S. side by Trade Representative Carla Hills. The Commission meets twice a year and has among its responsibilities the resolution of disputes at an early stage.

At their meetings, Minister Crosbie and Ambassador Hills noted that the FTA's implementation is proceeding in a constructive and balanced fashion, offering benefits to businesses on both sides of the border. They signed the Accelerated Tariff Elimination Agreement, allowing for the early elimination

of duties on more than 400 tariff items covering approximately \$6 billion in bilateral trade.

A second round of tariff elimination consultations has begun, and a substantial number of proposals for additional tariff elimination have been received by both governments.

To put the FTA in perspective, the two-way merchandise trade between Canada and the United States is the largest in the world (about \$200 billion in 1989). The United States accounts for 75 per cent of Canadian exports and 65 per cent of Canadian imports.

In turn, Canada is the largest export market for the United States, absorbing 21 per cent of all U.S. exports. Canada buys more U.S. products than Germany, the United Kingdom, France and Italy combined. In fact, Ontario buys more U.S. goods than all of Japan. According to the U.S. Department of Commerce, Canadian imports maintain over two million manufacturing jobs in the United States.

Canada and the United States are also major investors in each other's economy. According to the U.S. Department of Commerce, the cumulative book value of Canadian direct investment in the United States was recorded at roughly U.S.\$27 billion at the end of

1989, with investments mainly in retail trade and manufacturing. The United States, on the other hand, is Canada's top investor, having invested some U.S.\$67 billion at the end of 1989.

In the field of environmental relations, Canada and the United States have made significant progress in overcoming and resolving difficult problems of transboundary water pollution and wildlife management. However, transboundary air pollution (acid rain) remains a major bilateral challenge.

Canada's priority is to achieve a bilateral air quality accord that will establish specific emission reduction targets and timetables. The introduction in Congress, in July 1989, of a bill amending the U.S. Clean Air Act (including a 10 million metric ton reduction in sulphur dioxide emissions by the year 2000) was a significant step in the direction favoured by Canada, which was further emphasized by President Bush's commitment to an air quality accord with Canada.

Cooperation for the defence and security of North America was highlighted in 1990 by the 50th anniversary of the creation by Prime Minister Mackenzie King and President Franklin D. Roosevelt of the Permanent Joint Board on Defence. Canada is

committed to its role in the NATO alliance and, bilaterally, to cooperation in the defence of North America. Canada's joint command of the North American Air Defence Agreement (NORAD) is a visible symbol of this cooperation.

Defence economic cooperation and trade are important components of the Canada-U.S. defence relationship. Total annual trade in defence products averages close to U.S.\$2 billion, with the United States enjoying a surplus (U.S.\$373 million in 1987). However, Canada is concerned about increasing U.S. protectionism in defence procurement.

The overall management of our relationship with the United States is provided through frequent meetings between the Prime Minister of Canada and the President of the United States and between Canadian Ministers and their U.S. counterparts. With the Bush administration, high-level consultations remain vital to the conduct of the relationship.

Prime Minister Mulroney and President Bush have met several times since the President's inauguration in January 1989. At the occasion of their bilateral meeting in Toronto on April 10, 1990, their discussions

focussed primarily on a review of political changes in Europe and the implication for transatlantic cooperation. The two leaders reaffirmed their commitment to the smooth implementation of the FTA and to the signing of an air quality accord at the earliest opportunity.

The bilateral relationship was also enhanced by the visit to Canada of prominent members of the U.S. Congress. Senator George Mitchell, Majority Leader in the U.S. Senate, met with Prime Minister Mulroney in Ottawa in June 1989, and addressed a Toronto audience on transboundary air pollution and other environmental issues. Senator Robert Dale, the Minority Leader, came to Ottawa for a visit in April 1990, also meeting with the Prime Minister and other members of government.

Canada-U.S Fisheries Relations

Canada-U.S. fisheries relations are largely governed by geography and migratory habits as well as by the commercial value of fish. Negotiations between Canada and the United States on the catch allocation of Canadian-origin salmon have been going on since 1985. During the year under review, Canada made significant progress

towards a comprehensive agreement concerning the salmon catch on the Yukon River. Canada and the United States also began discussions on a bilateral fisheries enforcement agreement.

Export Trade Relations

Because of the size and importance of Canada's economic relationship with the United States, the Department spends approximately 35 per cent of its trade development budget on trade promotion in the United States. Canadian exports to the United States represent one-quarter of Canada's Gross Domestic Product and some two million jobs.

In the year under review the Department spent \$17 million for trade promotion, which involved over 400 events and 6,000 companies. Approximately 85 per cent of these companies were small to medium-sized exporters.

The Department opened five new satellite offices, bringing the total number of Canadian trade offices in the United States to 27. The Department's export development program for the United States was diverse, involving fairs and missions, New Exporters to the Border States (NEBS) program and New Exporters to the U.S. South (NEXUS) program. Initiatives included

educational and export opportunities seminars, industry directories, joint activities with industry associations, market studies, publications' generic advertising, and incoming buyers' visits. Activities attracted participants from over 70 different industry sectors and subsectors, including everything from commodities to services.

Examples of non-traditional Canadian exports that were promoted included store fixtures, display materials and services, books, music, theatre and dance companies.

In addition, the Department expanded the number and scope of activities in the areas of telecommunication equipment, environmental equipment services and fisheries products.

The NEBS and NEXUS programs continue to be very popular. The NEBS program introduced over 1,000 potential exporters from every province in Canada to new regional markets in the northern border states through 48 missions. Fourteen NEXUS missions were organized in 1989/90 involving 159 companies.

Three separate surveys of NEBS participants over the past two years suggest that approximately 55 per cent will become exporters in a year to 18 months following the mission.

Furthermore, the most reliable data available indicate a reasonable expectation of attributable export earnings in the range of \$45,000 to \$55,000 per successful company over a similar period. This suggests that the 1989/90 NEBS program may return up to \$25 million to the Canadian economy over the next year.

Trade Minister Crosbie led an Atlantic Canada NEBS mission to Boston. He also led a NEXUS mission, focussed on electronic components, to South California, a furniture NEXUS mission to South Florida and an Atlantic Canada Business Leaders mission to Puerto Rico. During these visits, he presided at the official opening ceremonies of new satellite offices in San Diego, Miami, and San Juan, Puerto Rico.

Environmental and Transboundary Issues

The acid rain issue remains high on the Canada-U.S. bilateral agenda. During the past year, the Department made progress towards U.S. acid rain control legislation and a bilateral air quality accord. These agreements will be of great benefit to Canada.

The work of implementing the protocol amending the Great Lakes Quality Agreement began in 1988 and progress

continued in 1989. Canada increased its contribution to meeting the Great Lakes Water Quality Agreement objectives with the announcement of an additional \$125 million Great Lakes Action Plan. In addition, Canada monitored the draft legislation in the United States on import and export of hazardous waste.

The Free Trade Agreement has provided assured access for Canadian energy exports. Natural gas exports have reached their highest levels ever, at 1.32 trillion cubic feet. This is an increase of 6 per cent over last year.

Canada coordinated bilateral consultative mechanisms in the surface and marine transportation modes and addressed concerns such as the possible extra-territorial application of U.S. drug testing rules to Canadian transporters. As a result of Canada's intervention and that of several other countries, the U.S. agreed to a blanket exemption from drug testing until January 1, 1992.

Canada participated in negotiations concerning the coordination of the ANIK-E satellite. Also, Canadian film and publishing policies remained issues of interest in the United States.

Public Affairs Programs

It is essential to all bilateral agreements between Canada and the United States that Canada maintain a high profile with decision makers in the United States. This is achieved through a comprehensive public affairs initiative. Programs are aimed at key influential audiences to reinforce the image of Canada as a fair trading partner, an active monitor of environmental issues, and a responsible partner in defence and security.

Canadian government representatives in the United States are in active contact with members of both federal and state congresses. Among other results, this contact has helped in preventing protectionist trade practices

and in generating increased appreciation of and interest in Canadian affairs.

A consistent public affairs effort across the United States reminded U.S. legislators and the American public of Canada's acid rain concerns, and laid the groundwork for the successful passage of the Clean Air Act through the U.S. Senate.

The public affairs program has also promoted an understanding of the advantages of the Free Trade Agreement to create new business opportunities in bilateral trade. One promotion was the initiation of a weekly morning TV news item about Canadian business, targeted to the U.S. business community and reaching approximately 975,000 viewers.

B. LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN

Latin America Strategy

To strengthen ties with Latin America, a Latin American Strategy was developed and approved by Cabinet in October 1989. It was implemented and well advanced in the year under review. Canada joined the Organization of American States (OAS), developed closer relations with key countries such as Mexico and Brazil, launched the Canada-Latin

America Forum, and hosted the annual meeting of the Inter-American Development Bank. Canada also joined OAS-affiliated organizations such as the Inter-American Drug Abuse Control Commission and the Inter-American Women's Commission. Consular offices have been opened in the Dominican Republic and Ecuador. Ministerial participation in events concerning Latin America has increased.

The Prime Minister and the Minister for International Trade visited Mexico in March 1990, and the government decided to participate in discussions leading to free trade negotiations with the United States and Mexico.

Mexico and Brazil, because of their size and economic potential, have been identified as key countries in the hemisphere, particularly regarding trade. Brazil will be receiving special attention because of the UN Conference on Environment and Development in 1992, in which Canada will be an active participant.

Canada continues to work for peace, social justice and economic development in Central America. As of April 1, 1990, Canada contributed 165 personnel to the UN Observer Group, with an expanded mandate to oversee the demobilization of the Nicaraguan Resistance. Canada played a key role in providing technical and materiel assistance to the historic elections in Nicaragua.

Canada has long-standing ties with the Commonwealth Caribbean and continues to exert major efforts to assist in the development of the region. The Prime Minister met with Commonwealth Caribbean heads of government in Barbados in March 1990 and

announced several initiatives, notably the forgiving of \$182 million in official development assistance debt.

Despite the difficult economic problems that have persisted in South America during the year under review, Canadian exporters continued to win important contracts in key regional markets.

Exporting to Latin America

Mexico emerged, in 1989, as Canada's foremost trading partner in the region, with two-way trade exceeding \$2.2 billion, including over \$600 million in exports. Canadian firms were particularly successful in their Mexico marketing efforts, with significant new contracts recorded. A Canadian consortium won a concession to provide cellular telephone services in Mexico, which could result in sales of \$80 million of Canadian telecommunications equipment. Canadian oilseed exporters continued to market canola successfully to Mexican customers, with sales exceeding \$55 million recorded during the year. Exports of pulses, exceeding \$7 million, also showed particularly strong performance. Advanced technology products, particularly in the aerospace sector, showed significant growth. Exports of

aircraft and spare parts rose to over \$40 million in 1989, which augurs well for additional market penetration by such value-added products in the future.

In Venezuela, Canadian consulting engineers played a key role in the execution of projects directed at the improvement of the country's water resources. A Montreal-based firm is implementing three projects in the Valencia-Maracaibo region, which will rehabilitate groundwater resources and provide improved watershed management for urban water supplies and for agricultural applications. These projects have been financed by the Export Development Corporation (EDC) and are valued in excess of \$200 million.

A Canadian consulting firm is currently finalizing a rehabilitation plan for Lake Maracaibo, which has been the site of extensive oil drilling and is associated with environmental degradation. The Industrial Cooperation Division of the Canadian International Development Agency (CIDA) is supporting the study.

Canadian mining firms have found wide application for their products and services in Chile, Canada's most important market for Canadian mining

equipment and services. Equipment sales of over \$20 million per year accrue to Canada from the Chilean mining sector.

Over 50 Canadian firms participated at the Expomineria 90 Exhibition and Symposium in Santiago in May 1990. Canadian investment in local mining properties has increased significantly over the past three years. Total Canadian mining investment in Chile exceeds U.S.\$1 billion, with Canadian mining companies holding title to Chile's largest gold property.

Canada has also been very successful in regional telecommunications development. A Canadian consortium was awarded a U.S.\$39 million contract for a cellular telephone system for the city of Brasilia and will be bidding on similar requirements for at least seven other Brazilian cities.

Potential export opportunities for advanced switching products, fibre optics systems, rural cellular telephone systems and local area network expansion offer good opportunities for Canadian suppliers in Brazil, Chile and Colombia, which are key markets for Canadian industry.

South America remains an important market for Canadian value-added products, as well as traditional sales of

commodities such as agricultural products (wheat, livestock, genetic materials), minerals (potash, coal, sulphur) and forest products (pulp, newsprint and fine paper). Total Canadian exports to Latin America and the Caribbean exceeded \$2.5 billion in 1989.

It is expected that, as regional economic circumstances improve, Canadian exporters will be able to expand their market share of regional imports, building on the excellent base established to date.

TABLE 5.1
1989 EXPORT
AND IMPORT
TRADE
STATISTICS —
CENTRAL
AMERICA AND
THE CARIBBEAN
(right)

Country	(C\$ millions)	
	Cdn. Exports	Cdn. Imports
Bahamas	27.1	32.6
Barbados	44.7	13.3
Bermuda	36.7	3.1
Costa Rica	22.9	57.7
Dominica	8.3	0.258
Dominican Republic	61.3	40.7
El Salvador	10.9	28.7
Grenada	4.3	0.886
Guatemala	20.9	41.3
Guyana	4.4	20.0
Haiti	19.4	12.6
Honduras	14.6	25.4
Jamaica	125.0	188.7
Mexico	600.0	1 680.2
Netherland Antilles	11.4	16.2
Nicaragua	20.1	74.3
Panama	16.9	18.6
St. Lucia	6.7	0.433
St. Kitts-Nevis	3.0	0.018
St. Vincent Grenadines	3.5	0.661
Surinam	0.892	0.125
Trinidad and Tobago	53.6	22.3

TABLE 5.2
1989 EXPORT
AND IMPORT
TRADE
STATISTICS —
SOUTH AMERICA
(far right)

Country	(C\$ millions)	
	Cdn. Exports	Cdn. Imports
Argentina	36.7	132.8
Bolivia	7.5	6.6
Brazil	521.0	1129.6
Chile	110.1	174.1
Colombia	163.8	157.4
Ecuador	33.8	107.1
Paraguay	1.6	0.707
Peru	56.3	89.9
Uruguay	26.0	79.2
Venezuela	153.9	596.0

C. AFRICA



Africa remained an area of high priority in Canadian foreign policy. Canada's interest stems from its commitment to international development and debt relief, its leading role in the Commonwealth and La Francophonie, its partnership with African and Commonwealth countries in efforts to end apartheid, and its continual search for trade and investment opportunities for Canadian companies. Africa continued to account for 45 per cent of Canada's bilateral development funding.

Francophone Africa

Canada continued to consolidate the close ties developed in recent years with Francophone Africa. Participation in Francophone activities, as well as organized ministerial visits and meetings of joint commissions and bilateral consultations, greatly enhanced relations. Of special note were the meetings of the Canada-Cameroon Joint Commission, which took place in Yaoundé in May 1989, and the bilateral consultations between Canada and Niger in Ottawa in April 1989. M^{me} Landry journeyed to Senegal, Cameroon, Guinea and the Ivory Coast. African dignitaries visiting Canada included Prime Minister Kengo Wa Dondo of Zaire and Burundi's Minister of Foreign Affairs, Cyprien Mbonimpa.

Throughout all these activities, Canada defended human rights and promoted the strengthening of democracy in Africa. An ongoing dialogue was conducted with African leaders in order to promote human rights and a more open political climate. At the Francophone Summit held in Dakar in May 1989, Canada tabled a resolution on human rights that was subsequently adopted.

In June 1989, Francophone Canadian athletes participated in the first annual Jeux de la Francophonie held in Morocco. Canada's Minister for Youth, Fitness and Amateur Sport attended the games and toured Chad and Morocco.

Anglophone Africa

Canada's relations with Anglophone Africa continued to emphasize development issues and cooperation in international organizations. During the visit to Canada in May by Zambia's President Kenneth Kaunda, consultations took place on Zambia's economic recovery. M^{me} Landry, as part of her September African tour, visited Ghana, a major recipient of Canadian support for its economic recovery program.

Throughout the year, many other consultations and visits to Ottawa by African leaders or their representatives served to reinforce Canada's relations with African countries.

Canada continued its economic and political support to the nine member countries of the South African Development Coordination Conference (SADCC) in pursuit of regional development and reduced dependence on

South Africa. In February 1990, the Honourable Walter McLean, Special Representative for Southern African and Commonwealth Affairs, led the Canadian delegation at the annual ministerial meeting of the SADCC in Lusaka. The SADCC Executive Secretary visited Canada in December 1989 in preparation for the conference. Canadian development cooperation to SADCC countries from all sources amounted to \$180 million in 1989/90.

The intensification of the civil war in Ethiopia halted peace efforts. In addition, the spectre of a famine affecting four million people, caught in the zones of conflict, spurred intensive Canadian diplomatic activity. This was primarily directed at opening corridors of relief and re-engaging the parties to the conflict in peace negotiations.

In December 1989, M^{me} Landry appointed Douglas Lindores as Special Representative on the Ethiopian famine issue. Over several months, he and his delegation of External Affairs and International Trade Canada (EAITC) and CIDA officials held discussions with the parties to the conflict, UN humanitarian organizations and donor countries in Ethiopia, Sudan, New

York, Washington, D.C., and Ottawa. In January 1990, a delegation of Canadian church leaders visited Ethiopia.

M^{me} Landry visited Ethiopia in September 1989 and again in March 1990 for discussions with President Mengistu and members of his cabinet, and for meetings with UN and Ethiopian humanitarian relief organizations. Also in March, M^{me} Landry launched an initiative that ultimately resulted in Canada, the European Community and the United States issuing a Statement of Principles for Humanitarian Relief Efforts in Ethiopia.

The Department continued support for regional cooperation in Africa. It maintained an active dialogue with the Organization of African Unity, consulted with the Economic Commission for Africa, hosted a visit by its Executive Secretary, Adebayo Adedeji, and participated in African Development Bank activities.

Trade with Africa

Canadian exports of goods and services to Africa continued to increase in 1989, passing the \$1.5 billion mark.

Many new trade opportunities have opened up for Canadian companies through the efforts of EAITC, which

has maintained a dynamic program of activities such as trade fairs, missions, seminars and advertising. Canadian companies have also continued to benefit from Export Development Corporation support and from participation by the Department in joint economic commissions.

Exports to Africa originate in all parts of Canada: wood and fish products from the Maritimes; engineering and management services, telecommunications equipment, helicopters and aircraft from Quebec; locomotives, aircraft, and mining and electrical generating equipment from Ontario; wheat, sulphur, and oil and gas equipment from the Prairies; and fish products and lumber from British Columbia. Algeria and Morocco continued to be Canada's leading trading partners in Africa during 1989.

The promotion of Canada's exports to Africa is a constant challenge. A growing number of African countries are experiencing serious economic difficulties that limit their import capacity. Competition is strong from the former colonial powers and from new traders such as Japan and Korea. Availability of favourable financing continues to be vital.

Canada nevertheless enjoys considerable advantages in Africa, where it is well regarded as a result of development programs, debt forgiveness, Canada's leading role in fighting apartheid, and its active participation in La Francophonie and the Commonwealth. The African countries regard Canada as a new economic partner that offers North American technology in both English and French, and is bringing a new element of competition and challenge to the historic monopolies. Canada's new influence in Africa is evidenced by the decision of the Forum Francophone des Affaires (Francophone Business Forum) at its last meeting in Dakar to locate its international secretariat in Montreal.

In recent years, a greater effort has been made by the Department to increase Canada's African involvement in contracts awarded by the World Bank and the African Development Bank. Each year these two institutions approve nearly \$7 billion worth of development projects for Africa that are open to international tender calls. In 1989, a growing number of Canadian firms won contracts financed by these institutions.

Industrial partnership is growing in importance as an avenue of trade development in Africa. In 1989, a significant number of Canadian firms explored this option and the opportunities and risks involved in it. The existence of programs such as CIDA's Industrial Cooperation Program and the creation of agencies such as the Secretariat of the Forum Francophone des Affaires will increasingly favour this form of trade partnership.

Public Affairs Programs for Africa

A public affairs budget has been established for the purpose of implementing cultural and public affairs programs in Africa. Specifically, the monies are used for the promotion of Canada as a highly developed country that has achieved excellence in many areas. Funds are used to finance visits to Canada by journalists from abroad in order to increase knowledge of Canadian realities.

We also support Canadian participation in international festivals in the areas of culture, film and music by assisting in the procurement of Canadian films, promotional material, artists and, occasionally, by providing financial assistance.

The Department supports renowned Canadian speakers visiting Africa to address selected audiences. As well, funds are provided for relevant publications.

South African Task Force

The international drive to end apartheid and secure independence for Namibia was one of the major thrusts in Canadian foreign policy in 1989/90. In August, at the Commonwealth Heads of Government Conference in Canberra, Commonwealth Foreign Ministers agreed on an extensive package of financial sanctions and on a tightening of the arms embargo against South Africa, with the objective of bringing the South African government to the bargaining table. At the Kuala Lumpur meeting in October, Heads of Government noted a number of encouraging signs of change in South Africa, but agreed that sanctions must be maintained until there was clear and irreversible change in South Africa. At that meeting, the Secretary of State for External Affairs, the Right Honourable Joe Clark, was reappointed Chairman of the Commonwealth Foreign Minister's Committee on Southern Africa.

At the United Nations' Special Session on Apartheid and Its Destructive

Consequences (December 1989), the General Assembly unanimously called for genuine negotiations towards a non-racial democratic society. The Canadian delegation, led by the Minister for External Relations and International Development, Monique Landry, played a pivotal role in securing a consensus for this landmark resolution.

The pace of change accelerated in February 1990, when the South African government announced the lifting of the ban on the African National Congress (ANC) and other political organizations, and a range of additional measures designed to ease the political climate in the country. On February 11, ANC leader Nelson Mandela was released after 27 years of political captivity. The Prime Minister telephoned Mr. Mandela the day after his release to extend his best wishes, and Mr. Clark was the first Western Foreign Minister to meet Mr. Mandela in Lusaka. Nelson Mandela took the occasion to pay tribute to Canada's leadership role in the fight against apartheid.

In response to the changes in South Africa, Canada extended its active program of assistance to the victims of apartheid. In 1989, the Canadian Education Program for South Africa

was doubled to \$16 million over three years for university scholarships, literacy programs, adult education and technical training. Canada's development cooperation in South Africa is managed in partnership with a host of Canadian development agencies, the churches and organized labour. The Canadian Dialogue program was also expanded to \$1.6 million and supported numerous projects designed to break down the racial barriers in South Africa.

Canada played a crucial role in the United Nations' settlement plan for Namibian Independence. Over 500 Canadian Forces personnel served in the United Nations Transitional Assistance Group (UNTAG), later joined by 100 Royal Canadian Mounted Police, 50 election supervisors, and 12 technical experts. Four parliamentary observers went to Namibia in September, and many independent non-governmental organization observers monitored developments throughout

the process. The government was represented by an active diplomatic observer mission in Windhoek while Canada's Permanent Mission to the United Nations played an active role on the Security Council in resolving political crises in Namibia. In addition to its \$18 million contribution to the expenses of UNTAG, Canada provided approximately \$4 million in development and humanitarian aid to Namibia, including assistance for the resettlement of refugees.

The Secretary of State for External Affairs visited Namibia in early March to congratulate the newly elected leaders on their successful negotiation of a new constitution, and M^{me} Landry represented Canada at the country's independence celebrations on March 21. She took the occasion to announce that Canada would be maintaining a High Commission in Windhoek and would also be providing further assistance to the new government, expected to exceed \$4 million in the first year.

D. ASIA AND THE SOUTH PACIFIC REGION

Significant activity took place over the past year in the South Pacific, which comprises Australasia, South Asia (the Indian subcontinent) and

Southeast Asia, including members of the Association of South East Asian Nations (ASEAN).

Australasia – Australia, New Zealand and the South Pacific

Canada has continued to enjoy close political, economic and trade relations with Australia and New Zealand throughout 1989/90, institutionalized through annual consultations by senior officials. Cooperation continues with these nations on a myriad of issues, including Commonwealth and United Nations affairs, defence cooperation, regional developments and the environment. Canada, Australia and New Zealand consulted particularly closely over the last year on multilateral trade negotiations during the current Uruguay Round, specifically through the Cairns Group, which is working towards reform in agricultural trade.

Canada was pleased to take part in the celebration of the sesquicentennial of New Zealand. At this 150th anniversary of the signing of the treaty of Waitangi, Canadian West Coast natives participated in the celebrations of the Maori people. To launch its festivities, New Zealand hosted the Commonwealth Games in January 1990, at which 324 Canadian athletes competed.

On the trade front, for the first time, Canadian exports to Australia broke the \$1 billion mark; over 70 per cent of Canadian exports had a value-added

component. Canadian firms won important contracts in the region as well. For example, Northern Telecom won five tenders, with sales of \$200 million over five years; MacDonald Dettweiler and Associates won a \$13.5 million contract to supply an automated flight planning and pilot briefing system; and Lovat Tunnel Equipment won a Melbourne Metropolitan Board of Works contract for \$5.25 million.

Sales of bovine and dairy breeding stock and genetic material over the last two years went from zero in 1987 to \$11.9 million in 1989. As well, the Royal Canadian Mint won a contract valued at \$1.97 million to produce New Zealand 1989 coins. Overall exports to New Zealand remained steady at \$115.5 million and the country remained an important secure market for Canadian manufactured goods.

Canada displayed a strong interest in the island countries of the South Pacific, notably through a development assistance initiative that focusses on fisheries management, ocean development projects, typhoon relief, and small-scale community projects.

Canada was pleased to have attended the first South Pacific Forum Dialogue meeting held in Kiribati in July 1989. The South Pacific Forum consists of

15 member nations, and Canada is one of the six dialogue partners, along with the United States, United Kingdom, France, Japan and China. Through the Honourable Pat Carney, representing the Secretary of State for External Affairs at these meetings, Canada consulted on a wide range of issues, which included the environment, driftnet fishing and developments in the South Pacific region.

Canada also played a useful role in a regional peace process when it participated in the Papua New Guinea International Monitoring Group, established to monitor the ceasefire and the surrender of arms by rebels on the island of Bougainville in March 1990.

Canada's close cooperation with the countries of this region was highlighted by a number of high-level visits. Visitors to Canada from Australia included Deputy Prime Minister Lionel Bowen in September 1989 and Minister of Foreign Affairs and Trade Senator Gareth Evans in November 1989. Canada was especially honoured with a visit from (then) New Zealand Prime Minister David Lange in April 1989. (Mr. Lange was replaced as Labour party leader and as prime minister by Mr. Geoffrey Palmer in August 1989

and by Mr. Mike Moore in September 1990.) Underlining the importance that cooperation on agricultural issues plays in Canada's bilateral relations, in November 1989 Minister of Agriculture Colin Moyle paid a visit to meet with Mr. Mazankowski.

International Trade Minister Crosbie visited both Australia and New Zealand in November 1989 to attend the first Asia-Pacific Economic Cooperation ministerial meeting in Canberra and support Canadian business interests in both countries. Secretary of State for External Affairs Joe Clark attended the Commonwealth Foreign Ministers' Conference in Canberra in August 1989, where he worked successfully to defuse the threatened boycott of the Commonwealth Games by black African countries. He followed up with a bilateral visit to Australia, during which he consulted with his Australian counterparts on a wide range of political and economic issues, and signed an extension to the Canada-Australia Consular Sharing Agreement.

Prime Minister Geoffrey Henry of the Cook Islands visited Canada in April 1990 to meet with Acting Prime Minister Robert de Cotret and discuss development assistance issues.

*South Asia – India, Pakistan,
Bangladesh, Sri Lanka, Nepal,
Afghanistan and Myanmar (Burma)*

The South Asia region contains approximately one billion people, about one-sixth of the world's population. Many of Canada's immigrants come from this area. India, the tenth largest industrial nation in the world, has a growing middle class of over 100 million people and is the predominant power in the region.

The long-festering Kashmir dispute between Pakistan and India flared up again in January 1990; troops along the border exchange gunfire regularly, and the danger of serious conflict is very real. Canada has actively encouraged both sides to come to the negotiating table.

The defeat of Rajiv Gandhi's Congress Party by the National Front Coalition led by V. P. Singh brought domestic initiatives on the Punjab and some hope to the smaller countries of the region with the promise of improved relations. The Indian Peacekeeping Force left Sri Lanka in March at the request of the Premadasa government and gestures were made that would eventually lead to the settlement of the year-long trade dispute with Nepal. In Nepal itself, the people took to the streets to demand limitations on the

King's absolute power that would lead eventually to a more democratic form of government.

The end of the year saw an artificial calm in Sri Lanka. Physical elimination of the southern rebel leadership provided a short-term solution to that insurgency, while the rebellious Tamils in the north and northeast bided their time during the withdrawal of the Indian forces.

In Afghanistan, after the withdrawal of Soviet troops, the search for a solution continues. A stable Afghanistan, with a freely elected government, will contribute to stability in Pakistan and in the entire region. It will also encourage the more than five million refugees to return home. Canada has contributed to this end by providing a number of teams, both men and women, to train returning refugees in mine recognition, clearing and awareness.

Canada seeks to encourage regional stability through economic growth and regional cooperation through its bilateral relations, trade and immigration programs and by providing development assistance to most countries of the area. The annual senior officials' consultations with Pakistan and Bangladesh, held in Canada in 1989, provided a good opportunity for an exchange of political and economic views

and proved to be useful in dealing with several important trade issues.

During the year under review, the Department sponsored four trade missions to South Asia, and several high-level business groups from the region visited Canada. The Canadian private sector continued to pursue export opportunities in South Asia, an area that, because of market size, is viewed as offering considerable potential. Evidence of this is the growing strength and activity of both the Canada-India and Canada-Pakistan Business Councils. Marketing efforts over the year resulted in a number of contracts being signed, including sales of oil, gas and mining equipment, satellite data processing, and telecommunications and electronic products. Canadian companies were also successful in winning several contracts in South Asia funded by the Asian Development Bank and the World Bank.

Southeast Asia – The Association of Southeast Asian Nations (ASEAN)
Members: Brunei, Dar es Salaam, Indonesia, Malaysia, the Philippines, Singapore and Thailand

Canadian government and private-sector involvement in Southeast Asia continues to grow, as cooperation expands across a range of interests.

Canada's role as a dialogue partner in ASEAN stands as the cornerstone of relations with Southeast Asia and facilitates discussion on international and regional political and economic issues. The Secretary of State for External Affairs represented Canada at the annual ASEAN Post-Ministerial Conference held in Brunei in July 1989. Mr. Clark also officially inaugurated the Canada-ASEAN Centre in Singapore earlier that same month.

In October 1989, Prime Minister Mulroney delivered the prestigious Singapore Lecture, during which he announced Canada's new international trade strategy, *Going Global*. In the same month, the Prime Minister participated at the Commonwealth Heads of Government Meeting in Malaysia.

In November 1989, President Corazon Aquino of the Philippines visited Canada. The Honourable Guy Charbonneau, Speaker of the Senate, led a delegation of Canadian parliamentarians to the Tenth General Assembly of ASEAN Interparliamentary Organization held in Manila in August 1989. An ASEAN parliamentary delegation visited Canada in May 1989, followed by a delegation from Indonesia in March 1990.

Another significant event was the inaugural meeting of the Canada-Thailand Economic Commission in Bangkok in May 1989. In November of that year, Canadian and ASEAN government and business representatives took part in the sixth meeting of the Joint Cooperation Committee held in Brunei.

Bilateral trade between Canada and ASEAN has doubled over the past three years, reaching \$3 billion in 1989. Canadian exports increased from \$660 million in 1986 to \$1.34 billion in 1989, while imports grew from \$854 million to \$1.64 billion during the same period. There is tremendous potential for future growth in the ASEAN-Canada trading relationship as ASEAN and Canadian exports account for only approximately 1 per cent of each other's markets.

The Canadian government has funded a series of conferences, trade

and investment missions and feasibility studies aimed at expanding the commercial relationship. The provincial governments are also very much involved in trade promotion activities in ASEAN.

Canadian direct investment in ASEAN countries increased from \$800 million in 1980 to \$1.2 billion in 1986. While the INCO mining investment in Indonesia accounts for a major portion of this amount, the Canadian presence in ASEAN countries, through joint ventures or other forms of investment, is expanding rapidly.

The ASEAN-Canada Business Council (ACBC), created in 1986 by the Canadian Chamber of Commerce and the ASEAN Chambers of Commerce and Industry, continues to effectively promote business relationships between Canada and the countries of ASEAN.

E. INDOCHINA, KOREA AND CHINA

Indochina

Canada's reputation in peacekeeping was recognized in the past year as the Department took an active role in the Cambodian peace process. This was highlighted by Canada's participation in the International Conference on

Cambodia of August 1989. At the Conference, Canada was asked to co-chair the important committee charged with designing a peacekeeping mechanism, and Mr. Clark, along with the Canadian delegation, played a key role in the modest success of the Conference.

Korea

In 1989, Korea grew to become Canada's fifth-largest trading partner worldwide. Overall trade with Korea exceeded \$4 billion, with Korea buying

more Canadian goods than France.

Figures for 1989 show that total exports to Korea were \$1.6 billion, an increase of 33.3 per cent over the previous year.

**TABLE 5.3
CANADA-KOREA
TRADE
STATISTICS**

	January-December (C\$ thousands)		
Imports	1988	1989	% Change
Electrical equipment	513 070	588 322	+ 14.7
Mechanical equipment	192 764	261 613	+ 35.7
Vehicles and parts	194 106	211 077	+ 8.7
Clothing, excludes knitted	181 088	185 933	+ 2.7
Leather goods	114 517	145 518	+ 27.1
Footwear	142 522	140 717	- 1.3
Clothing, knitted	125 938	128 476	+ 2.0
Fibres, man-made (textiles)	77 586	83 550	+ 7.7
Iron and steel goods	112 348	82 251	- 26.8
Rubber	48 808	57 896	+ 18.6
Total (all commodities)	2 270 185	2 440 953	+ 7.5
Exports	1988	1989	% Change
Coal, mineral fuels	242 398	290 908	+ 20.0
Wood pulp	142 015	180 406	+ 27.0
Ores, slag and ash	83 821	171 897	+105.1
Organic chemicals	140 381	171 897	+ 12.1
Aluminum	95 614	121 227	+ 26.8
Iron and steel	19 578	115 266	+488.8
Special transactions	12 436	59 275	+376.6
Raw hides, leather	47 652	54 697	+ 14.8
Fertilizers	55 605	50 045	- 10.0
Sulphur	74 089	49 649	- 33.2
Total (all commodities)	1 194 560	1 592 343	+ 33.3
Two-way Trade	3 464 746	4 033 296	+ 16.4
Bilateral Balance	-1 075 626	- 848 610	

Korean companies continued to invest in Canada during the year, creating many jobs for Canadians, and many other ventures and joint ventures are planned for the near future.

In January 1988, the Hyundai automotive plant in Bromont, Quebec, began production of the new Sonata. Over 30,000 vehicles a year are to be supplied to Hyundai dealers in Canada and the United States. In 1989, 1,000 units were exported to Taiwan. Commencing in 1991, Chrysler Corporation has agreed to purchase an additional 30,000 Bromont-manufactured vehicles a year to be marketed through its dealer network in the United States.

Utlas International is developing computer systems to catalogue Korean library collections, using the Korean language, and has signed a joint venture agreement with Korea Computers Inc. to develop this market further.

Manufacturer's Life Insurance Company and its joint venture partner, Korea Zinc, received approval from the Korean Ministry of Finance to operate a life insurance business in Korea. Manulife is the first Canadian company to receive such approval.

The Canadian Products Show, the central event of the second Canada Week, introduced several Canadian

"hi-tech" companies to the Korean market. Many companies reported that they made excellent contact with Korean companies, and several Canadian companies reported the acquisition of impressive on-site contracts in such areas as microchip processing, telecommunications and aerospace.

China

Canada regards the involvement of the People's Republic of China in international affairs as essential to regional and global stability. An austerity program instituted in China in 1988 has slowed growth but has brought inflation under control. In 1989, Canada's imports from China fell to \$1.8 billion, while exports represented \$1.12 billion.

In June 1989, the Department was responsible for the evacuation of Canadians from China following the violence in Tiananmen Square. Canada's political relations with China were re-examined following those dramatic events.

Japan

Japan is Canada's second-largest trading partner, with two-way trade reaching close to \$19 billion in 1989, exceeding trade with the four European

summit partners combined. The share of processed value-added and manufactured goods in Canada's exports has risen during the past year to the level of 46 per cent of the total. This is up from 38 per cent in 1980.

Japanese direct investment, which now exceeds \$4 billion, is concentrated in the auto industry, pulp and paper, and tourism.

At present, 22 consultative mechanisms exist which link Canada and Japan. These range in areas from arms control and disarmament to housing development assistance, fisheries and agriculture.

In September 1989, Prime Minister Toshiki Kaifu visited Ottawa and Vancouver, and the Secretary of State for External Affairs conducted a round of consultation talks with the Japanese Foreign Minister.

The Department launched the Pacific 2000 program under the government's Going Global trade strategy. Pacific 2000 involves a variety of initiatives to enable Canadians to meet the challenge of Asia-Pacific's dynamic marketplace. Activities include support for trade development in key sectors, cooperative projects in scientific research, financial support for the

development of language-training facilities, Pacific cooperation at the institutional level, and enhanced communications packages to raise Canada's profile as a Pacific nation. The total financial commitment of this new program is \$65 million over five years.

Business links have been expanded between Canada and Japan, especially in the areas of science and technology, investment, joint ventures, and the transfer of technology.

Canada hosted a 46-member investment study mission of Japanese senior executives. Including visits to all ten provinces, the tour was designed to assess Canada's potential as an investment destination. It was led by the Chairman of the Canada Committee of Keidanren Shinroku Morohashi. Prime Minister Mulroney met with the touring group, with Trade Minister Crosbie acting as host. The resulting report on the Canadian economy entitled *Canada: A Partner Challenging the World* stated that "the potential for increased Japanese investment in Canada over the long term is high...the time has come for Japan to forge an even more diverse and profound relationship with Canada."

As part of a toast to Japanese Prime Minister Toshiki Kaifu during his visit to Canada in September 1989, Prime Minister Mulroney stated:

We have been witness to the determination of our two Pacific nations to move forward together, to cooperate, to learn...to benefit from each other's wisdom, experience and accomplishments – to share responsibilities for the world around us.

With funding assistance from Going Global, the Canadian Beef Export Federation opened an office in Tokyo in November 1989. Trade Minister Crosbie presided over the opening ceremony. This is part of a strategy to export \$300 million of meat per year over the next three to five years.

Immigration and Public Affairs in the Asia-Pacific Region

The Department sets public affairs priorities in Asia-Pacific with a view to promoting Canada as a full-fledged player in the Asia-Pacific area and one who is committed to the region on a long-term basis. Public affairs efforts were directed towards positioning

Canada as a source of high-quality resources, goods and services, and as a source of attractive investment opportunities.

In the summer of 1989, the Canada-ASEAN Centre opened in Singapore and in October 1989, the Education Canada office in Malaysia opened its doors.

Canada Week in Seoul, Korea took place in March 1990. It included a very successful high-technology products show with performances and exhibits by Canadian artists. Included in the show was a Haida totem pole, which was twinned with a Korean "Spirit" pole.

During the year, New Zealand celebrated the sesquicentennial anniversary of 150 years of nationhood since the signing of the Treaty of Waitangi with the indigenous Maori people. As part of Canada's contribution to the festivities, Asia-Pacific agreed to contribute \$10,000 to defray the travel costs for a group of Canadian native people to visit Auckland. This group was invited to take part in the opening and closing ceremonies of the Commonwealth Games, from January 24 to February 3, 1990, and to compete with Maori canoe teams at a number of sites in New Zealand.

The presence of this group of native Canadians did much to strengthen the cultural ties between the two nations. Their participation helped publicize

the 1994 Commonwealth Games, which will take place in Victoria, British Columbia.

F. WESTERN EUROPE AND THE EUROPEAN COMMUNITY (EC)

Canada maintains a close, dynamic and productive relationship with Europe. Links to Europe are vital for Canada's well-being because the European countries are major Canadian trading partners, major sources of capital investment, tourism and immigration, and key cultural, technological, security and political partners.

During the year under review, Canada mounted a major political and diplomatic effort to minimize community measures inimical to trade interests while simultaneously spearheading a campaign to increase awareness of trade opportunities in a united Europe. The increase in importance of political cooperation among the members of the European Community, and its significance in defining Western approaches to events in Europe and elsewhere, were reflected in proposals Canada presented in February to improve the effectiveness of political consultative mechanisms between Canada and the 12 member states of the EC.

A major effort was undertaken to modify proposed Community legislation that would have the potential to affect seriously Canada's fur and fur product exports to the EC. The issue was raised during the May bilateral meetings in Brussels and in February 1990, the Department participated in organizing a familiarization tour of the Canadian fur industry by key European parliamentarians involved in the proposed legislation.

Bilateral political consultations on the rapidly evolving situation in Europe were carried out in Ottawa in February between the Secretary of State for External Affairs and several Western European Ministers, including the British Foreign Secretary, Douglas Hurd, the French Foreign Minister, Roland Dumas, and the West German Foreign Minister, Hans Dietrich Genscher, who also met with the Prime Minister.

Canada's contacts with the EC were enhanced by the visit of Irish Foreign Minister Collins, who came to Ottawa

for discussions with the Secretary of State for External Affairs during Ireland's presidency of the EC. This was the first time Canada-Economic Community presidency political consultations were held in Canada.

Trade and Investment

With a population of over 400 million people, the countries of Western Europe imported \$1.6 trillion of goods in 1989, or 45 per cent of total world imports. The European Community countries accounted for 85 per cent of these imports.

Western Europe is especially attractive to Canadian exporters as it is a cash market with a high demand for quality products and advanced technology. Canadian exports to Western Europe for 1989 were valued at \$13.8 billion, up 7.3 per cent over 1988. Nearly 80 per cent of Canadian exports to Western Europe were end products or fabricated materials.

In 1989, EAITC sponsored Canadian participation in 59 Western European trade fairs, including 30 national stands. Four hundred and twelve Canadian firms participated in these National Stands and reported on-site sales of \$69 million and potential follow-up sales of \$1.3 billion. A new program to

introduce exporters to the West European market, New Exporters to Overseas was initiated. Its first mission was to the ANUGA World Food Market in Cologne. Three other missions were held in 1989, and due to their resounding success, the program has been expanded in 1990.

In June, Minister Crosbie led a business mission to Spain. His visit helped the Canadair Aerospace Group of Bombardier Inc. win a contract for the sale of ten Canadair CL-215 firefighting amphibian aircraft and 15 CL-215T turboprop retrofit kits. Spain is the first foreign customer for the turboprop version of the CL-215. The retrofit program is being carried out at Canadair's St. Laurent, Quebec, facility.

Other export successes of note in 1989 include:

- Canada's largest ever sale to Ireland: the de Havilland Aircraft division of Boeing Canada received orders for 52 Dash-8 aircraft from Shannon-based GPA Jetprop Limited.
- Dreco Energy Services of Edmonton won a \$28 million contract to supply drilling equipment for a Norwegian offshore project.
- Canadair Group of Bombardier Inc. received orders from Lufthansa partner DLT for up to 25 regional

jets and holds letters of intent for up to 40 regional jets from British Airways and Alisardia of Italy.

- Canada registered an outstanding trade surplus of \$1.3 billion with Benelux. Total two-way trade was \$4.1 billion.

Western European investments in Canada rose by approximately 20 per cent, reaching over \$27 billion. Major investments were announced, including:

- Neste (Finland) is investing \$350 million in a new methyl tertiary butyl ether (MTBE) plant in Alberta.
- Norsk Hydro (Norway) is building a \$600 million plant in Quebec to produce magnesium.
- Dowty Group PLC (United Kingdom) is constructing a \$90 million plant in Quebec to assemble aircraft landing gear.
- Bosch GmbH (Germany) established a strategic partnership with Alberta's Novatel Communications, which will solidify Novatel's position in European markets and open up new research and development opportunities.
- Mission Cyrus Group (United Kingdom) established a company in British Columbia to manufacture advanced microcomputers for the North American market.

The European Community

Canada maintains a close relationship with the European Community. A key element of this relationship is the Framework Agreement for Commercial and Economic Cooperation, which establishes a Joint Commission for Cooperation and provides a means of furthering bilateral economic and commercial, scientific and technological cooperation. Over the past year, Canada has improved its relationship with the Community, which remains Canada's second-largest trading partner after the United States.

Improvements in the Canada-EC relationship over the past year included an increase in meetings at the ministerial level and the establishment of joint working groups to address disagreements with respect to fishing in the North Atlantic. Departmental initiatives persuaded the Community to shrink the gap between EC and Northwest Atlantic Fisheries Organization fishing quotas. This included 28 official ministerial-level contacts and resulted in significant reductions for the European Community's own vessels for 1990.

The European Community is proceeding with its Single Market initiative, which is intended to remove virtually all barriers to the free movement of

goods, people, capital and services within the EC by January 1, 1993. This project has the potential to alter considerably the nature of Canada's commercial relations with the EC. To assist Canadians in adjusting to the changes resulting from the 1992 program, the Department has held an extensive series of conferences in major centres across the country, and published a series of studies of interest to specific economic sectors. Ten conferences and 16 industrial reports informed business leaders and opinion formers on the trade opportunities flowing from the completion of the European Single Market. An increasing number of specific seminars and industry-sector studies are planned. The Department also pursues bilateral discussions with the European Commission to make its views known on proposed Single Market measures. An arrangement has been reached whereby draft standards are made available to the Standards Council of Canada in advance of adoption.

The Department also assists exporters directly through a variety of trade promotion programs.

The Department promotes and protects the interests of Canadians when disagreements arise with respect to trading relations with the EC. Over the

past year, it sought to alleviate the impact of Community measures, or proposed measures, which would restrict the import of items such as peas, beans, lumber, newsprint, defence products, furs and apples. Of equal importance are the Department's efforts to increase the instances of cooperation and consultation in the Canada-EC relationship.

Canada has requested that the EC enter into an agreement on cooperation in the field of science and technology. This would expand the existing bilateral program of scientific cooperation, and it would also involve the Canadian research community in EC-led technology development programs in Europe. The ongoing bilateral program in areas such as energy and environment was reviewed in Ispia, Italy, in October.

In the year ahead, the EC will continue its efforts to accelerate the pace of integration of the economies of the 12 Member States and to a lesser extent with the six members of the European Free Trade Association (EFTA) in the European Economic Space. In addition to the continuation of the 1992 initiative, it will hold major intergovernmental conferences to advance towards monetary and political union. The Department will follow

these developments closely with a view to protecting Canada's commercial and other interests.

EUREKA and the European Space Agency

EUREKA (The European Program for High Technology Research and Development) was launched in 1985 by 17 Western European countries plus the EC, to promote industrial cooperation and European competitiveness. Approval was given at the EUREKA ministerial meeting in Vienna for the participation of a fourth Canadian company in a project. DMR Inc. of Montreal was chosen to collaborate with French and Finnish partners in project EAST (European Advanced Software Technology). Following the invitation from the President of the EUREKA ministerial club, Canada had a political representation at the Industrial Forum on Technology, Production and Environment held in October in Venice.

A ten-year Cooperation Agreement between Canada and the European Space Agency (ESA) was signed in May. The ESA is an intergovernmental organization of 13 member states and one associate member from Western Europe, created to carry out space

research and space technology applications and to develop European industry for peaceful purposes.

Canada is the only non-European nation to have a Cooperation Agreement with the ESA, although Canada has had observer status with the Agency since the mid-1970s. The relationship strengthens long-term international competitiveness and maintains Canadian access to European space technology. It also reinforces our political and economic relations with the EC, allowing Canadian companies to compete for international contracts and to develop closer ties with European industries. The European Earth Observation Program (ERS-1), a remote-sensing satellite, the Olympus telecommunications project, and the ESA's Hermes space plane (shuttle) project are major cooperative ventures.

The ESA is also a partner with Canada, the United States and Japan in the International Space Station Project.

Immigration Program in Western Europe

Western Europe continues to be an important source of new immigrants for Canada. In 1989, 41,354 immigrant visas were issued at Canadian missions

in Western Europe. In addition, cultural, academic and labour exchanges were facilitated by the issuance of 67,591 visas to visitors, students and temporary workers in Western Europe.

In 1989, Western European posts placed an overriding priority on control-related issues. Canadian missions, in close cooperation with airlines and airport officials throughout Western Europe, worked to stem the flow of illegal immigrants attempting to enter Canada on false visas or forged travel documents. Canada's commitment is to provide airport and airline personnel with assistance in evaluating the authenticity, validity and acceptability of documents held by travellers to Canada. These efforts were augmented by the deployment of Immigration Control Officers at six posts in Western Europe: Bonn, Brussels, The Hague, London, Paris and Rome. As a result, area enforcement liaison visits are now more frequent and have a wider scope, while intelligence effectiveness and collaborative activities with local authorities and airlines have been enhanced. Indeed, for Western Europe, in the first four months of 1990, the number of interceptions of inadmissible persons travelling to Canada is already 86 per cent of the

1989 12-month total. At the same time, Canadian missions in Western Europe placed a high priority on monitoring and reporting on host country and European cooperative efforts to deal with the rapidly growing numbers of asylum seekers and economic migrants moving into Europe from the East and from the developing world. As the influx of asylum seekers threatens to exceed the absorbing capacity of European states and spillover effects are experienced in North America, Canada will continue to work to develop cooperative mechanisms with European partners to address this growing international problem.

Of special note, promotional campaigns undertaken by Canadian missions in Western Europe, in conjunction with the provinces, helped attract \$120 million of the approximately \$1 billion dollars that investor immigrants brought to Canada in 1989. Further, entrepreneur class immigrants processed at Western European posts in 1989 are committed to creating 1,357 new jobs for Canadians.

Canada's commitment to refugee resettlement was strongly maintained in 1989. Missions such as Athens, Ankara, Bonn and Rome issued 13,019 visas to convention refugees and designated

class immigrants from Eastern Europe, Africa and the Middle East, representing a 60 per cent increase from 1988 figures as a result of the marked growth in private refugee sponsorships.

Meanwhile, in order to support the voluntary departure program for refugee claimants in the backlog and to help relieve the acute shortage of workers in the construction industry in Toronto, additional temporary staff were stationed in Lisbon to expedite the processing of deserving cases in possession of validated offers of employment.

Public Affairs Programs in Western Europe

Public affairs activities in Western Europe were aimed at serving Canadian interests by maintaining a high profile at a time when European public opinion was mostly attracted by internal issues, including important events such as the democratization of Eastern Europe. A large number of European journalists were invited to Canada to become familiar with Canadian realities, from achievements in science and technology to Canada's multicultural vitality, environmental concerns and economic performance.

Among various special events, Canada contributed to the celebration of the Bicentennial of the French Revolution by donating a major painting by Jean-Paul Riopelle to be hung at the new Opéra Bastille, designed by the Canadian architect Carlos Ott. Canada also supported the trip to Paris of a group of Haida Indians in the *Lootas*, the canoe carved by the well-known Haida artist Bill Reid, who participated in the visit.

Against the background of the EC's adoption of a new directive on "television without frontiers," a strong campaign was launched to sensitize European decision makers to the mutual advantages of the film and television co-production agreements that Canada had signed with eight European countries. Efforts to harmonize the European legislation with these agreements continue to be a priority in the various countries. The Francophone television network TV5, in which Canada is a major partner, was expanded and improved, and made available to most European countries.

As Europe remains a key market for Canadian cultural products, the Department has strongly supported many prominent Canadian performers, musicians, dance groups, writers,

painters and film-makers in their successful efforts to establish themselves in the highly competitive European art world. Their professional excellence contributed to the highlighting of Canada as a sophisticated country with much to offer in the field of culture and quality of life.

The Department maintained its active support to the various European associations for Canadian studies, by

providing fellowships, books, learned journals and grants to conferences and other academic activities. An increasing number of European universities have established Centres of Canadian Studies and now offer courses on Canadian history, geography, literature, social sciences, and a variety of other disciplines that contribute to a better knowledge of Canada in Western Europe.

G. THE SOVIET UNION AND EASTERN EUROPE

Canada has demonstrated support for political and economic reforms in the U.S.S.R. and Eastern Europe through creative responses to the changing East-West context and Canada's continuing role within it.

Canada has worked through the coordinating G-24 to alleviate economic frustrations that could threaten reforms in Central and Eastern Europe. Canada developed a program of cooperation comprising \$42 million for Poland and Hungary in October 1989. In addition, \$30 million was contributed to the stabilization fund for Poland.

In response to further changes in the region, Canada established a special Task Force on Hungary and Poland to administer Canada's expanded program of assistance, which comprises a further

\$60 million. The Task Force (which has since become the Task Force on Central and Eastern Europe) offers support to the processes of both democratization and economic change; its assistance is predicated on clear indications of implementation of both political and economic reforms.

Canada is actively encouraging Canadian trade and investment in the U.S.S.R. and Central and Eastern Europe. Measures include joint-venture seminars as well as agreements on the avoidance of double taxation and foreign investment protection agreements signed or being negotiated with the aim of further enhancing bilateral economic activity. General Preferential Tariff status extended to Poland, Hungary and Romania facilitates their

access to the Canadian market. A number of Soviets and Central and East Europeans are currently enrolled in a Government-sponsored entrepreneurial and management training program at York University. Canada has extended a \$500 million line of credit to the Soviet Union. Canada is also participating in the newly established European Bank for Reconstruction and Development.

The year has seen an unprecedented number of bilateral visits. The Prime Minister's November 1989 visit to the U.S.S.R., the first by a Canadian Prime Minister in 18 years, culminated in 14 major agreements in areas such as Arctic cooperation and the environment. As well, the appointment of a Canadian Consul-General in Kiev was announced. The Canada-U.S.S.R. Business Council held its first meeting in Moscow during the Prime Minister's visit, and more than 20 commercial agreements were signed. Canada received a wide range of visitors from the region, including Soviet Foreign Minister Shevardnadze in February 1990, and several Foreign Ministers and other Ministers in connection with the Open Skies Conference in Ottawa, also in February. Discussions on each

of these occasions served as important milestones in enhancing respective bilateral relations.

Canada has been an active participant in a number of forums including NATO, the G-7, the Conference on Security and Cooperation in Europe (CSCE), the G-24, the European Bank for Reconstruction and Development and the OECD, in the discussion surrounding the end of East-West relations as known in the post-World War II period. More importantly, Canada is involved in discussions on the creation of a new order in Europe where, as symbolized by the crumbling of the Berlin Wall and the unification of the two Germans, the line between East and West is disappearing.

Trade

The political and economic changes of 1989/90 have revealed unprecedented opportunities for new types of business in the U.S.S.R. and Eastern Europe. Canada is actively seeking to expand its trade and economic links in the area through cooperative ventures between the Canadian government and the business community.

The transformation of the Communist dictatorships into pluralistic societies based on market economies is of continuing interest. This area represents a region of the world where Canada can still deliver capital projects and where the level of foreign investment and trade flows are, as yet, grossly underdeveloped.

Strong ministerial involvement, led by the Prime Minister's visit to the Soviet Union in November 1989, plus the creation of a Task Force on Central and Eastern Europe and the availability of new types of funding for Canadian business (training and feasibility studies), underscored Canada's support for the business community in its pursuit of commerce in the region.

While trade volumes remain below potential, Canadian business is starting to respond to the changes in the Soviet Union and Eastern Europe. Many types of business are flourishing. There have been 35 joint ventures officially registered in the U.S.S.R. and over 24 in Poland. New activity has also been observed in investment funds, legal firms, accounting firms and a variety of non-governmental institutions.

In November 1989, during the Prime Minister's visit to the Soviet Union, the Canada-U.S.S.R. Business Council was

created, the Canadian co-chairman being Albert Reichmann of Olympia and York. This bilateral business organization has grown to include more than 115 Canadian companies and is an active participant in promoting Canadian business development in the U.S.S.R.

In cooperation with the Task Force on Central and Eastern Europe and the Canadian Chamber of Commerce, business development seminars on Poland were organized in February 1990. The response was excellent with more than 400 paid registrants and some 350 individual meetings with Polish business representatives.

Deputy Prime Minister Mazankowski led a Canadian business delegation to Poland in April 1990. Agreements signed during the mission include a Foreign Investment Protection Agreement, Memoranda of Understanding on Agriculture and on the use of the Counterpart Fund for local Polish development projects. A number of Canadian business visitors (from companies such as Novatel, Cambrian Engineering and Memtec) concluded agreements-in-principle to pursue new business activity.

In 1989, Knud Simonsen Industries signed a contract for a \$30 million meat-processing facility near Sofia in Bulgaria. This was the largest single Canadian contract in recent history in the market, won against strong European competition and the backdrop of an increasing hard currency debt situation for Bulgaria.

Although Canada is active in multi-lateral support groups such as the G-24, it is the increased participation of excellent Canadian companies that will have the most positive, long-term economic benefits for the region.

Academic, Cultural and Scientific Relations

The past year witnessed a great interest in cultural, scientific and academic activities and exchanges. Many provinces, universities and groups sent delegations to Eastern Europe and have signed a variety of agreements. In particular, the current program of Academic, Scientific and Cultural Exchanges with the U.S.S.R. continued the tradition of informal contact between Canadian and Soviet scholars, experts and graduate students. Approximately 40 Soviet researchers and post-graduate students came to Canada with federal funding available under the

program, and a similar number of Canadian academics and students pursued studies in the U.S.S.R. Memoranda of Understanding in the fields of academic relations, sport and culture were signed with the German Democratic Republic and Poland, and discussions towards similar agreements continued with Yugoslavia and Czechoslovakia.

Highlights of Canadian cultural endeavours in Eastern Europe included an exhibition of the work of Czech emigré literature, organized in Prague, in collaboration with Joseph and Zedna Skvorecky. Over 1,000 people, including President Havel, attended the opening. EAITC supported a very successful exhibition of Slovak emigré writers that travelled to Bratislava and Prague, organized by Dr. Ilja Cickvak. The Amici Trio of Toronto performed in Warsaw, Prague and Bratislava also with the assistance of the Department.

The Royal Winnipeg Ballet's tour of the U.S.S.R. was organized for June 1990. Universities in Poland, Czechoslovakia, Romania and Hungary received grants to start Canadian Studies Centres. The Medical Research Council of Canada announced its Eastern European Exchange Program, which will provide up to \$1 million over the next three years to encourage

biomedical scientists from Eastern Europe to work in research laboratories funded by the Medical Research Council. A group of Polish parliamentarians came to Canada to study the Canadian parliamentary system and procedures. Two prominent Czechoslovak journalists visited Canadian media sources and related institutes. Radio Canada International, with funding from the Department, provided technical training for broadcasting professionals from Eastern Europe.

Immigration

The year 1989/90 saw unprecedented changes made to the political structure and economic and social fabric of almost all of Eastern Europe, resulting in the abolition of exit controls and

travel restrictions and the freer movement of people. Only the U.S.S.R. and Albania have not yet passed new immigration legislation. These changes caused a 30 per cent increase in visitor visas issued by Canada's six missions in the area, compared with the previous year. The Department no longer needed to intervene on family-sponsored cases in Poland, Hungary, Czechoslovakia, Bulgaria, Yugoslavia or the German Democratic Republic. Only a few family reunification cases remain in Albania, Romania and the U.S.S.R., and the latter cases have been approved in principle. A total of 21,132 East Europeans emigrated to Canada, an increase of over 40 per cent from 1988 levels.

H. THE MIDDLE EAST

During the period under review, Canadian interest in the Middle East was heightened by the visits to Canada in 1989 of President Herzog of Israel and King Hussein of Jordan. Canada's membership on the UN Security Council has meant that concerns about the problems in Lebanon, the Iran-Iraq ceasefire and the Arab-Israeli conflict have been given greater attention. During 1989, Canada continued

to strengthen the closer ties developed in recent years with the Middle East.

The continuing Palestinian uprising and the stalemate in negotiating a final settlement to the Arab-Israeli and Iran-Iraq conflicts provided major challenges for the countries in the region. Canada worked to maximize the prospects for an early settlement of the Arab-Israeli dispute, the situation in Lebanon and other regional problems,

by focussing on practical measures and urging others to avoid exaggerated rhetoric which hinders reasonable solutions. Concrete measures included continued support for peacekeeping, emergency humanitarian assistance and development assistance to eligible countries in the area. Human rights remained an important factor in relations with all countries concerned.

Canada has long regarded the requirements for a just and durable peace to be both Israel's right to exist within secure and recognized borders (a principle underlying UN Security Council Resolutions 242 and 338), and the recognition of the legitimate rights of the Palestinians. Canada's dialogue with all parties involved in this dispute was used to encourage an Israeli-Palestinian dialogue in mid-1989. This followed efforts by Egyptian President Mubarek and U.S. Secretary of State Baker to revitalize the peace process, by building on Israeli Government proposals made in May 1989. Canadian policy stressed the need for an end to the cycle of violence in the territories occupied by Israel since 1967, and the need for realistic confidence-building measures to create the climate for negotiations to end the Arab-Israeli dispute.

The situation in Lebanon continued to cause concern to Canadians. In April 1989, the outbreaks of violence and the large numbers of civilian victims, as well as material losses, were particularly troubling. Later that month, M^{me} Landry announced a special humanitarian assistance grant of \$500,000 to the International Committee for the Red Cross appeal for Lebanon. Further, to facilitate a speedy and humane response to the plight of Lebanese fleeing their country, Canada set up a temporary visa office in Cyprus. Canada was the only country in the world to implement special measures in Cyprus for Lebanese who are fleeing violence in Lebanon. By the end of 1989, over 3,300 immigrant visas had been issued. Canada fully backed efforts by the Arab League to find a political solution to the Lebanese crisis. In a statement made on October 24, Mr. Clark welcomed the October 1989 Tariff Agreement, which included political and constitutional reforms that would lead to new presidential elections and serve as the basis for national reconciliation.

The end of the Iran-Iraq war was another major development which seemed to herald a substantial

improvement in the economic and political relations between Canada and those two countries. As the delicate ceasefire continued, Canadian forces remained in the UN Iran-Iraq Military Observer Group (UNIIMOG), serving on the Iraqi side of the border. Canada continued to urge both Iran and Iraq to co-operate with the efforts of the UN Secretary-General who was attempting to secure a more permanent peace agreement. Canada normalized relations with Iran in 1988, but controversial developments such as the Rushdie Affair (Iranian death-threats against a British author) affected the renewal of relations.

Efforts were made to encourage interest among members of the Canadian business community in the markets of the Middle East. The continuing ceasefire in the Iran-Iraq war heightened the prospect of serious efforts at reconstruction, which would open new market opportunities. This, together with the stabilization of oil prices, meant a return to the growth market in the Middle East experienced in the

early 1980s. The region is entering a period of industrialization with increased privatization and more sophisticated requirements. This market now provides opportunities for a wider range of products and holds significant potential for a broad spectrum of Canadian exporters.

The overriding achievement in Middle East trade relations is the 40 per cent increase in Canadian exports in 1989 over 1988. The increase is a result of improved economic growth rates and industrialization plans in the region which have in turn stimulated a higher level of interest in the Canadian exporting community. A major contribution to Canadian export success in the region was provided by the dramatic rise in Canadian grain sales.

In addition to trade promotion activities, Canada also benefited from increased interest in business immigration from the Middle East. In 1989, business immigration brought in \$274 million in capital, producing 17 per cent of the total business immigration to Canada.

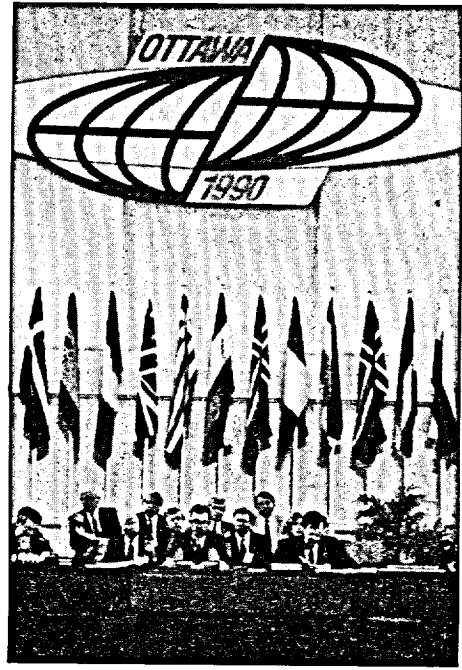
Acronyms in Chapter 5

ANC:	<i>African National Congress</i>
ASEAN:	<i>Association of Southeast Asian Nations</i>
CIDA:	<i>Canadian International Development Agency</i>
CSCE:	<i>Conference on Security and Cooperation in Europe</i>
EAITC:	<i>External Affairs and International Trade Canada</i>
EC:	<i>European Community</i>
EDC:	<i>Export Development Corporation</i>
EFTA:	<i>European Free Trade Association</i>
ESA:	<i>European Space Agency</i>
EUREKA:	<i>European Program for High Technology Research and Development</i>
FTA:	<i>Free Trade Agreement</i>
NAFO:	<i>Northwest Atlantic Fisheries Organization</i>
NEBS:	<i>New Exporters to the Border States</i>
NEXUS:	<i>New Exporters to the U.S. South</i>
NORAD:	<i>North American Air Defence Agreement</i>
OAS:	<i>Organization of American States</i>
SADCC:	<i>South African Development Coordination</i>
UN:	<i>United Nations</i>
UNIMOG:	<i>United Nations Iran Iraq Military Observer Group</i>
UNTAG:	<i>United Nations Transitional Assistance Group</i>
U.S.:	<i>United States of America</i>
U.S.S.R.:	<i>Union of Soviet Socialist Republics</i>

CHAPTER 6 DEFENCE AND COLLECTIVE SECURITY

Highlights

- *Historic declarations at NATO Summit recognize changes in Eastern Europe.*
- *Canada hosts first Open Skies Conference.*
- *Canadian recommendation for control of tritium exports receives international attention.*
- *Role of Conference on Security and Cooperation in Europe reconsidered in light of world changes.*



Canada hosted the first Open Skies Conference, held in Ottawa in February 1990. It was attended by Foreign Ministers representing 23 states.

A. PEACEKEEPING, DEFENCE AND NATO

East-West Relations: Reduced Hostility and Enhanced Cooperation

At the NATO Summit in May 1989, two history-making declarations on East-West relations were issued. With the Political Declaration, the collective Alliance welcomed the reforms in the U.S.S.R. and Eastern Europe and pledged to assist them. The "Comprehensive Concept of Arms Control and Disarmament" is an important statement of the contribution of arms control to the Alliance's collective security. A subsequent Summit in December 1989

Acronyms for this chapter are listed on page 110.

provided further stimulus to support reform, and European integration, as East/West distinctions began to diminish rapidly.

On his visit to the U.S.S.R. in November 1989, the Prime Minister signed two accords designed to promote greater openness in military matters: (i) an agreement on bilateral military visits and exchanges; and (ii) an agreement to minimize dangerous incidents at sea. The signing of these agreements followed military staff talks in October. Other visits have taken place in the

past, and more are planned for the future. Ways to enhance military contacts with other Warsaw Treaty countries are being pursued.

A Canadian was appointed Commander of the United Nations (UN) Force in Cyprus, where Canada maintains its largest peacekeeping contribution. In addition, Canada played an active and multifaceted role in the United Nations Transition Assistance Group (UNTAG) for Namibia not only through augmenting and speeding up its military contribution in UNTAG's difficult early days, but also through providing 100 RCMP officers to assist in electoral supervision.

Canada participated actively in the August 1989 Cambodia Peace Conference in Paris and chaired the Security Verification Working Group.

Responsible for the crucial communications function, Canada assisted in the design of the United Nations Central America Operation. As well, the first-ever United Nations review of peacekeeping support was led by Canada. Through this undertaking, consultations were held with Japan and the Federal Republic of Germany, which responded to their interest in becoming more active in the peacekeeping process.

The Military Training Assistance Program was increased by \$1.25 million to help the Front Line States in Southern Africa. In part, this was intended to ensure the effectiveness of the program in fostering discipline and respect for human rights in the armed forces of lesser-developed countries, especially in the Commonwealth Caribbean and La Francophonie.

B. ARMS CONTROL AND DISARMAMENT

Canada has continued its activist role in international arms control deliberations, both bilaterally and in various multilateral forums. At the forty-fourth United Nations General Assembly, Canada's delegation assumed a leading role on a number of issues including chemical weapons, nuclear testing, and prevention of an arms race in outer space. As a result of a Canadian

initiative, a UN Group of Experts study was set up to explore the possible role of the United Nations in verification. The Canadian delegate chaired this group.

By working for a reduced military confrontation between East and West, Canadian security is promoted. Canadian representatives participated in the two Vienna negotiations on conventional

arms control: the Negotiation on Conventional Armed Forces in Europe (CFE) and the Negotiations on Confidence and Security Building Measures (CSBM). Through its Verification Research Program, Canada has played an active role in relation to CFE verification. As well, Canada regularly conveys its views to NATO allies on the issue of Short-range Nuclear Forces (SNF) negotiations, and to the superpowers regarding the Strategic Nuclear Arms Reduction Talks (START).

In June 1989, Canada mounted its first challenge inspection of a military activity under the provisions of the Stockholm Agreement. Four inspectors from the Canadian Forces travelled to Czechoslovakia to conduct a 48-hour inspection of a military activity on which they reported to all signatories of the Stockholm Agreement.

In February 1990, Canada hosted the first Open Skies Conference involving the Foreign Ministers of the 23 NATO and Warsaw Treaty Organization (WTO) member states. The purpose of the Conference was to agree on means to increase the openness of the two sides about their military activities and thus contribute to improving relations between members of NATO and the Warsaw Treaty Organization. Canada

has long viewed Open Skies as a valuable confidence-building measure that, once implemented, will enhance both Canadian and international security and speed progress in arms control. Canada's longstanding expertise and credibility in the field of verification at NATO, in the United Nations and elsewhere has made the country a natural leader in the development of the Open Skies concept of using unarmed aircraft for short-notice surveillance overflights. As part of its development of the Open Skies concept, Canada conducted the first trial overflight of a WTO country by a Western military aircraft in January 1990.

Through the Verification Research Program, Canada contributes technical expertise not only to the CFE and CSBM negotiations in Vienna, but also to the United Nations First Committee and to its Disarmament Commission, as well as to the Conference on Disarmament in Geneva.

At the Conference on Disarmament, Canadian representatives have worked unremittingly in moving negotiations towards the final phase of an agreement to secure a comprehensive, global and verifiable ban on chemical weapons. It is Canada's view that only a complete, negotiated ban on chemical weapons

can deal effectively with the potential spread of such weapons throughout the world.

Reflecting its commitment to a nuclear test ban, Canada participated in the work of the CD's Ad Hoc Group of Scientific Experts. The activity of this group is directed towards the eventual verification of compliance with a treaty to ban underground nuclear explosions. In this regard, Canada hosted a meeting of the group in September 1989 on the occasion of the opening of the refurbished Yellowknife Seismological Array, which has the capacity to detect underground disturbances at distances up to 10,000 kilometres. Canada provided the global coordinator for the Technical Test, which began in January 1990 to exchange seismic data, and which will help lay the necessary groundwork for the eventual agreement for the cessation of nuclear testing.

As a staunch supporter of the Non-Proliferation Treaty (NPT), Canada participated in preparations leading to its fourth Review Conference. Canadian efforts were aimed at strengthening the credibility of this important agreement and promoting universal adherence to it.

The Canadian Ambassador for Disarmament, Peggy Mason, participated in several multilateral deliberations in the field of arms control, including the First Committee of the United Nations General Assembly devoted to disarmament issues, and two preparatory meetings for the fourth NPT Review Conference (held in August-September 1990).

As part of the mandate to promote a dialogue between the government and the interested public on arms control and disarmament issues, and to ensure that the public's views are part of the policy development process, the Ambassador participated in a number of academic conferences and meetings and met with several non-governmental organizations across the country.

The Ambassador for Disarmament also chaired the annual meeting of the Consultative Group on Arms Control and Disarmament Affairs, which discussed policy options for Canada in the promotion of nuclear non-proliferation. One of the options discussed by the Group – control of tritium exports – resulted in a Canadian initiative on the international scene.

Through the Disarmament Fund, EAITC provided \$238,400 in grants and contributions to various groups and individuals involved in promoting a balanced discussion of arms control

and disarmament issues. The Canadian Centre for Arms Control and Disarmament also received a grant of \$100,000 to further its research in the arms control and disarmament field.

**C. CONFERENCE
ON SECURITY
AND
COOPERATION
IN EUROPE
(CSCE)**

Canada continued to play an active role in the important follow-up of the CSCE process, furthering key policy objectives and demonstrating our continuing commitment to security and cooperation in Europe.

The London Information Forum (April-May 1989) discussed freedom of information, cooperation in promoting the free flow of information, and the role of journalists. The Canadian delegation included some prominent Canadian journalists experienced in East-West relations.

The Secretary of State for External Affairs delivered Canada's opening statement at the Paris meeting of the Conference on the Human Dimension (May-June 1989), and the Canadian delegation took a leading role in pressing for strengthened commitments to human rights. The delegation also pressed for improved compliance with CSCE commitments by some East European countries that had not yet embarked on serious reform.

The Sofia Meeting on the Protection of the Environment (October-November 1989) reached agreement on new commitments in three important areas of environmental protection: industrial accidents, boundary waters and hazardous chemicals. However, Romania blocked a concluding document. The Canadian delegation described Canadian experience in encouraging public involvement with environmental issues and in bilateral environmental relations with the United States. Canada also played a prominent part in calling to account the Bulgarian authorities for their mistreatment of environmental activists during the meeting.

The Conference on Economic Cooperation in Europe, held in Bonn, March-April 1990, concluded a document containing groundbreaking agreement on principles of free market economics and cooperation in commercial activities. Canadian delegates from the private sector attended, and the Minister for International Trade,

accompanied by senior Canadian business leaders and parliamentarians, addressed the closing plenaries.

Canada engaged in active dialogue, beginning late in 1989, on the restructuring that would be necessary following the profound changes in Europe. This dialogue was pursued at the Open Skies Conference, at NATO, and bilaterally at very senior levels. By the end of the year, EAITC was actively engaged in promoting Canadian ideas on the role of the CSCE in the European architecture and in positioning Canada to play a prominent role in this ongoing process, including a probable CSCE Summit in the autumn of 1990.

Acronyms for Chapter 6

<i>CD:</i>	<i>Conference on Disarmament</i>
<i>CFE:</i>	<i>Negotiation on Conventional Armed Forces in Europe</i>
<i>CSBM:</i>	<i>Confidence and Security Building Measures</i>
<i>CSCE:</i>	<i>Conference on Security and Co-operation in Europe</i>
<i>EAITC:</i>	<i>External Affairs and International Trade Canada</i>
<i>NATO:</i>	<i>North Atlantic Treaty Organization</i>
<i>NPT:</i>	<i>Non-Proliferation Treaty</i>
<i>SNF:</i>	<i>Short-range Nuclear Forces</i>
<i>START:</i>	<i>Strategic Nuclear Arms Reduction Talks</i>
<i>UN:</i>	<i>United Nations</i>
<i>UNGA:</i>	<i>United Nations General Assembly</i>
<i>UNTAG:</i>	<i>United Nations Transition Assistance Group</i>
<i>U.S.S.R.:</i>	<i>Union of Soviet Socialist Republics</i>
<i>WTO:</i>	<i>Warsaw Treaty Organization</i>

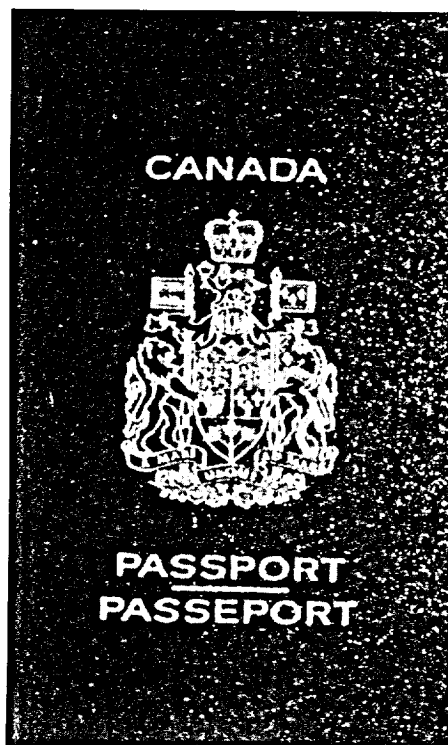
CHAPTER 7 PROTECTION OF PRIVATE INTERESTS

Highlights

- *Requests for assistance handled by Consular Services abroad numbered 610,000 in 1989/90.*
- *Immigration visas issued during the year reached 186,788, an increase of 18.2 per cent over the previous year.*
- *Canada accepted 13,462 government-sponsored and 21,212 privately sponsored refugees in 1989/90.*
- *Over 1.1 million passports were issued in Canada and abroad during the year, a 9 per cent increase over the previous year.*

A. CONSULAR SERVICES

The Department has a mandate to protect and assist Canadians who live and travel abroad and to respond promptly to requests for help in situations of distress. This consular function is one to which the government attaches a high priority and is provided in all Canadian missions abroad, both embassies and consulates. As well, it is provided by some 50 honorary consuls and a dozen Australian missions, in accordance with the Canada-Australia Consular Sharing Agreement.



Over 1.1 million Canadian passports were issued in the past year, an increase of 9 per cent over the previous year.

During the year under review, over 610,000 services were provided to Canadians, ranging from responding to routine enquiries to answering appeals for help that tested the resourcefulness of consular staff. In the course of duties, consular staff might help a student who has lost a passport, travel to an outlying village to assist a young Canadian traveller arrested for drug possession, help a distraught parent whose former spouse has abducted their child or arrange for the burial of a Canadian who has died abroad.

Up-to-date contingency plans have been developed in Canadian missions abroad to permit prompt assistance to Canadians in cases of natural catastrophes or civil unrest. The speedy and efficient evacuation of approximately 550 Canadians from China following the Tiananmen Square incident was a striking example of the effectiveness of contingency planning.

Consular staff are guided in all policy decisions by the *Manual of Consular Instructions*, which is revised on a regular basis. Policy guidance is also provided to missions by circular telegrams and letters.

To ensure the delivery of good consular services to Canadians abroad, a number of consular training courses are offered to Canadian personnel posted abroad and to locally engaged employees. These courses are given in Ottawa and abroad.

To increase public awareness, the Department distributed one million copies of a publication entitled *Bon Voyage, but..* which informs travellers about potential dangers and also delineates which services are available abroad and which are not.

**CHART 7.1
CONSULAR
ACTIVITIES
(CALENDAR YEAR
1989)**

Total number of cases or services rendered (approximately)	
a) Cases:	
Repatriation	318
Hospitalization or medical treatment	1 925
Deaths	1 180
Detainees	884
Child Custody	633
b) Services:	
Passports	258 503
Citizenship	51 188
Legal and notarial	36 169
Requests for financial assistance or transfers	2 484
Well-being or whereabouts	7 791
Registration of Canadians	18 396
Advice and assistance	231 453

B. IMMIGRATION AND REFUGEES

The conduct of Canada's immigration program abroad has been the responsibility of the Department since 1981. During the past year, the trend toward higher visa issuance continued with 186,788 immigrant visas being issued, an increase of 18.2 per cent over the previous year.

In addition, Canada experienced the largest volume of visitors, students and temporary workers since the turn of the century, with 750,000 persons processed in 1989. This was an increase of more than 200,000 in one year. To accommodate this rise in issuance of visitor and other types of visas, the Department hired 60 new Foreign Service Officers.

With an evolving program such as immigration, ongoing career development training is essential. To this end, training in 1989/90 placed an increased emphasis on litigation and legal issues. In addition to training courses on refugee and entrepreneur issues, a new training program in Immigration Control was developed for officers involved in the increasingly important control function abroad.

During the year, Canada took a leading role in the International Conference for Indochinese Refugees. Canada agreed to accept 16,000 Indochinese over three years, contributing to a comprehensive plan of action which will bring the alarming refugee situation in Indochina to a satisfactory conclusion.

In 1989/90, Canada met target levels for government-sponsored refugees for the fifth consecutive year. With the arrival of 13,462 government-sponsored refugees and another 21,212 privately sponsored arrivals, the refugee component of the annual immigration level was comfortably met.

To control the flow of illegal migrants, ten new Immigration Control Officers were placed at strategic transit points abroad.

In the year under review, the volume of passports issued in Canada was 1,122,989, a 9 per cent increase over the previous year. At present, there are over 5.3 million passports in circulation.

C. PASSPORT SERVICES

In the same year, the volume of passports issued outside Canada was 72,196, a 38 per cent increase over 1988/89. With 83 per cent of applications in Canada submitted through the 23 personal service offices, and the three-day service standard was met in 97 per cent of cases and all applications were completed within five working days.

Many other documents were issued in addition, including 6,109 refugee travel documents and certificates of identity, issued to eligible residents of Canada who are not Canadian citizens.

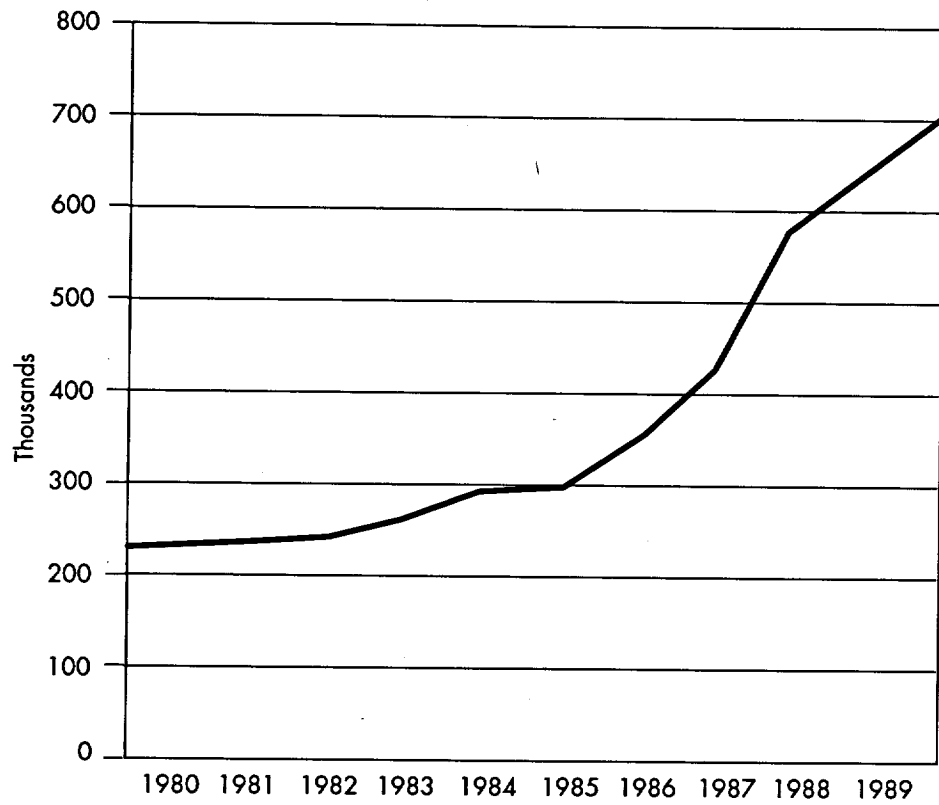
In December 1989, the Government announced the establishment of five new Special Operating Agencies to deliver services to the public in an

CHART 7.2 IMMIGRANTS, REFUGEES AND VISITORS VISAS ISSUED DURING 1989 CALENDAR YEAR

Region	Immigrant/ Refugee visas	Visitor visas
WESTERN HEMISPHERE		
United States	19 877	146 352
Caribbean and Central America	13 914	69 746
South America	7 217	43 915
Sub-total	41 008	260 013
AFRICA AND MIDDLE EAST		
Africa	9 566	12 989
Middle East	15 480	11 314
Sub-total	25 046	24 303
EUROPE		
Western Europe	41 347	67 612
Eastern Europe	9 459	82 152
Sub-total	50 806	149 764
ASIA AND PACIFIC		
	69 928	164 952
Sub-total	69 928	164 952
TOTAL	186 788	599 032

Note: The above data excludes approximately 60,000 visitor visas issued at Canadian missions where there are no immigration facilities

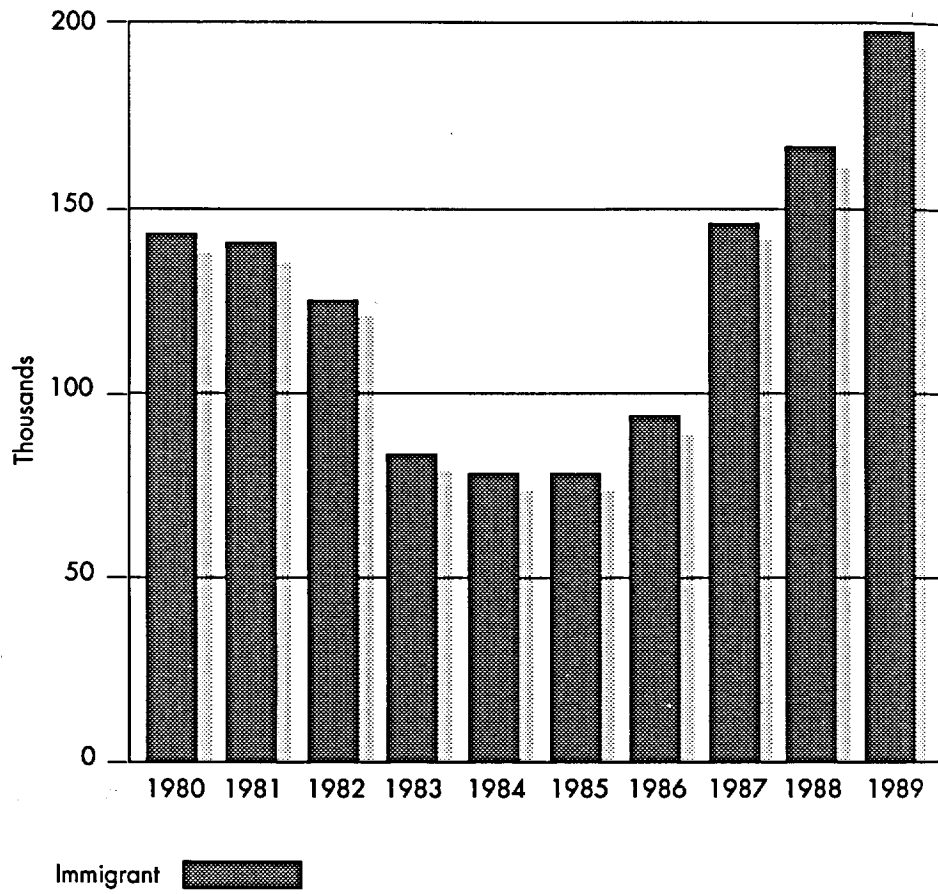
**CHART 7.3
VISA OUTPUT
DURING THE
1980s**



Visitors* —

* Includes refusals

**CHART 7.4
VISA OUTPUT
DURING THE
1980s**



efficient and cost-effective manner. In general, operating agencies will be units that can be held accountable independently within the parent department, and which can be subjected to market discipline or agreed-upon performance standards with a clear, stable mandate.

The Passport Office will be one of these new agencies, operating under a specific, tailor-made agreement between the agency, External Affairs

and International Trade Canada and the Treasury Board. This agreement or operating framework will cover the results and performance improvements expected of the Passport Office and any special administrative flexibilities necessary to achieve these results. The Passport Office will continue to operate on a self-financing basis without recourse to appropriations funded by the taxpayer.

The Department offers a variety of services to assist litigants in legal proceedings that have both a Canadian and a foreign element. These services are offered under a framework of treaties, conventions and arrangements between Canada and other countries. The Department publishes a booklet entitled *International Judicial Cooperation*, which describes these services in detail.

Canada has treaties on legal proceedings in civil and commercial matters with 19 countries. These treaties create channels for the service of legal documents and the taking of evidence

in civil cases, either in Canada at the request of foreign litigants, or abroad at the request of Canadians.

In 1988, Canada became a party to the Hague Convention of 15 November 1965 on Service Abroad of Judicial and Extrajudicial Documents in Civil or Commercial Matters. This creates a simplified channel for service of documents in the 24 other countries party to the Convention. The Convention came into force in Canada on May 1, 1989. In addition, the Convention on the International Bills of Exchange and International Promissory Notes was signed by Canada on December 9, 1989.

D. PRIVATE INTERNATIONAL LAW

E. ACCESS TO INFORMATION AND PRIVACY

The Access to Information Act and the Privacy Act are jointly managed within the Department by the Office of the Coordinator. A growing public interest in all aspects of foreign policy and operations along with a heightened awareness of the legislation have led to an increased number of requests.

In 1989/90, 277 requests for information under the Access to Information Act were received, an 8 per cent

increase over the previous year. Requests handled under the Privacy Act were up over the previous year by 27 per cent to 145. Consultations from other departments and agencies on records of interest to the Department totalled 169. Requests from investigative bodies numbered 794.

CHAPTER 8 INTERNATIONAL LAW

Highlights

- *A significant new direction was taken through the signing of 16 agreements with the U.S.S.R.*
- *After two years of effort by a Canadian interdepartmental team, a successful out-of-court settlement of all claims against the International Tin Council was reached.*
- *Canada played an active role in the elaboration of the Convention on the Rights of the Child, which was adopted by the UN in November 1989.*
- *In the area of international criminal law, extradition treaties were signed with Spain, the Philippines and the Netherlands.*

According to the Department of External Affairs Act, the Secretary of State for External Affairs shall foster the development of international law and its application in Canada's external relations as the Minister carries out the duties specified under the Act.

This chapter describes some of the legal issues dealt with by External

Acronyms for this chapter are listed on page 125.



Prime Minister Mulroney, France's President Francois Mitterand (left) and Quebec's Premier Robert Bourassa contribute to proceedings at the Francophonie Summit in Dakar, Senegal in May 1989.

Affairs and International Trade Canada (EAITC) and its Legal Affairs Bureau during the period under review. However, as many of the activities of the Department have a significant legal dimension, legal issues and the work of the Legal Affairs Bureau are also reflected in other chapters of this report.

A. THE ARCTIC

On July 27, 1989, the Government of Canada granted its consent to a U.S. request, made under the Canada-U.S. Arctic Cooperation Agreement, to have the U.S. Coast Guard icebreaker *Polar Star* navigate the waters of the

North-west Passage. This was the second such U.S. request since the Agreement, which requires that Canadian consent be granted on a case-by-case basis. The *Polar Star* made its voyage in August 1989.

B. CANADA-FRANCE MARITIME ISSUES

Canada and France signed an Agreement dated March 30, 1989, which established a Court of Arbitration. The maritime boundary dispute off

the south coast of Newfoundland and St. Pierre and Miquelon has been submitted to this court for binding settlement.

C. LAW OF THE SEA

In the period under review, Canada actively participated in the 7th Resumed and 8th Sessions of the Preparatory Commission for the International Seated Authority and the International Tribunal for the Law of the Sea. These

sessions were held in New York City in August 1989, and in Kingston, Jamaica, in March 1990 respectively. The Canadian delegation's goal was to help make the 1982 United Nations Law of the Sea Convention universally acceptable.

D. TRADE LAW

The Trade Law Section of the Legal Bureau provides legal services related to the Canada-U.S. Free Trade Agreement (FTA), the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT), the Multilateral Trade Negotiations, bilateral trade agreements, and a variety of other trade-related matters. Through the Legal Affairs Bureau, the Department pursued measures to further

develop trade law between Canada and the United States. These included the completion of model rules of procedure for dispute settlement panels under Chapter 18 of the FTA and rules for bi-national panels to review final national anti-dumping and countervail duty determinations.

Canada and the United States established two dispute settlement panels

under Chapter 18 of the FTA. The first panel, concerned with the FTA compatibility of Canada's landing requirement for salmon and herring, issued its final report in October 1989.

Subsequently, Canada and the United States agreed upon measures that permit Canada to require that all salmon and herring be landed at either shore-based or sea-based landing stations. These will enable U.S. purchasers to buy a portion of total landings at sea for export. The second panel, concerned with U.S. restrictions on the importation of Canadian lobster, issued its report in May 1990.

Through the Trade Law Section, the Department was active in the progressive development of international trade

law under discussion in the negotiation groups of the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations. Discussions are in fields such as trade-related investment measures, safeguards, GATT Articles, the creation of a new World Trade Organization, trade-related intellectual property measures, anti-dumping and countervail duty discipline and the improvement of dispute settlement.

The Department promoted international cooperation among legal practitioners by sponsoring exchanges between lawyers from Canada and the Soviet Union and by examining the possibilities for Canadian law firms to establish offices in Tokyo.

E. ENVIRONMENT

Canada supports the development and codification of international law concerning the environment through participation in a wide number of bilateral, regional and global governmental and non-governmental forums. This support is carried out through the signing of bilateral and multilateral legal instruments. An example is the coordination of the UN-sponsored Intergovernmental Panel on Climate Change Legal Group, which has been

given the mandate to develop possible elements for inclusion in a framework convention on Climate Change.

Also, a series of agreements and memoranda have been drafted and negotiated by the Legal Affairs Bureau. Among these are an agreement on Arctic and Northern Cooperation with the Soviet Union; a Memorandum of Understanding relating to the Prevention and Control of Arctic Marine Pollution; a Memorandum of

Understanding on Joint Meteorological Program and Atmospheric and Climate Research; a Memorandum of Understanding on Scientific Cooperation in

the Area of Water Ecosystem Research; and an Agreement on Environmental Cooperation with Mexico.

F. CRIMINAL LAW

With continual increase in international criminal activities, countries must improve present areas of cooperation in fighting crime, and in initiating new forms of cooperation. To this end, Canada is negotiating a network of mutual legal assistance treaties with other countries. Such treaties have been signed with the Bahamas and France.

Canada is also making a concerted effort to update old extradition treaties and negotiate new ones with priority countries. Extradition treaties have been signed with Spain, the Philippines and the Netherlands.

In addition, previously negotiated mutual legal assistance treaties with the United States and Australia, and an extradition treaty with France, came into force in the past year.

The ongoing battle against the drug trade included specific international action in the past year. Memoranda of Understanding on combatting drugs were signed with Mexico and the U.S.S.R. to create the framework for extensive cooperation on drug-related issues.

Another area of grave concern internationally is money laundering. Canada took part in the Economic Summit Countries' discussions on money laundering and this will be reflected in Canada's response to the problem.

A concerted effort is being made to increase customs cooperation on a treaty basis with a number of countries. One such treaty was signed with Mexico.

G. PRIVILEGES AND IMMUNITIES

Immunities of diplomatic and consular personnel are necessary to ensure that the authorities of a receiving state cannot unduly influence the representatives of other states. The Legal Affairs Bureau ensures that these

immunities are not abused. This is done by advising EAITC and other Departments as to the limits of the immunities of foreign diplomatic and consular representatives in Canada.

The Legal Affairs Bureau also attempts to ensure that Canada's diplomatic and consular representatives abroad receive the privileges and immunities in the countries where they reside.

As privileges and immunities to which they are entitled are dealt with on the basis of reciprocity, the Legal Affairs Bureau ensures that the treatment of foreign diplomats in Canada

corresponds to the treatment Canadian diplomats receive in foreign countries.

International organizations have a special status in international law, and the Legal Bureau is responsible for negotiating headquarters agreements for those based in Canada. In 1989, new negotiations for the International Civil Aviation Organization Agreement were initiated.

H. TREATY LAW

The Treaty Section of the Legal Affairs Bureau responds to inquiries from the public on Canadian treaties. The Section maintains an up-to-date list of treaties in force for Canada and publish the *Canadian Treaties Series*.

A major event of the past year was the signing of 16 agreements in Moscow

and the signing of a political declaration by Prime Minister Mulroney and President Gorbachev. Ten agreements were also signed in Mexico. The signing ceremonies are conducted by the Treaty Section of the Legal Affairs Bureau.

I. UNITED NATIONS CONVENTION ON THE RIGHTS OF THE CHILD

Following ten years of work, the Convention on the Rights of the Child was adopted by the United Nations General Assembly on November 20, 1989. Canada played an active role in the elaboration of this instrument,

which sets out a number of important rights and protections for children. Consultations with the provinces and territories are being conducted to obtain their support for Canadian ratification of the Convention.

J. ECONOMIC LAW

The Economic Law Section of the Legal Affairs Bureau pursued efforts to develop international economic law applicable to subjects such as insider trading, the protection of intellectual property, money laundering, investment in multinational enterprises, the establishment of a manned space station, the proliferation of chemical weapons, and liability for damage caused by nuclear accidents.

The Department coordinated Canadian participation in the negotiation of new multilateral treaty instruments such as the World Intellectual Property Organization's Treaty on Intellectual Property in Respect of Integrated Circuits, which was concluded at a diplomatic conference held in Washington, D.C., in May 1989. In a significant new initiative to protect Canadian investments abroad, the Department initiated negotiations aimed at establishing a network of bilateral foreign investment protection agreements. Agreements that were signed during the year with the U.S.S.R. and Poland will facilitate Canadian business with these countries.

In support of legal principles of importance to Canadian interests, the Legal Affairs Bureau coordinated the

submission of *amicus curiae* briefs to U.S. courts in two cases. One involved the Environmental Protection Agency's measures to ban the use and importation of asbestos. The other dealt with a challenge by Alcan's U.S. subsidiary to a California law that taxes corporate earnings on the basis of a company's worldwide earnings.

The Bureau advised or assisted a number of Canadians who sought compensation from foreign governments for confiscated property. It was also closely involved in compensation claims for damage caused in southern British Columbia by the Nestucca oil spill.

The Department took a variety of diplomatic measures to ensure that the extraterritorial application of foreign domestic law in areas such as export control, workplace drug testing and banking did not interfere with lawful activities in Canada. It also examined Canadian proposals for legislative environmental protection measures to ensure that they would not infringe on the jurisdiction of other countries.

The successful out-of-court settlement of all claims and litigation against the International Tin Council (ITC) and its 23 member states marked an important achievement for Canada in

1989/90. The settlement culminated in a Canadian initiative involving almost two years of effort by a Canadian team consisting of officials from the Departments of External Affairs, Justice, Energy, Mines and Resources and Finance as well as a private sector lawyer formerly with the Department of Justice.

ITC member states agreed to contribute voluntarily to the settlement in which the Council's 36 creditors accepted payment of £182.5 million on March 30, 1990, in full satisfaction of claims estimated at well over

£500 million. This demonstration of goodwill on the part of both creditors and member states equitably brought an end to many years of costly litigation that might otherwise have continued for some time. The settlement was fully consistent with the legal position defended by Canada and other Council member states that, barring an express agreement to the contrary, member states of an international organization are not responsible for the debts incurred by that organization when it has a distinct legal personality.

Acronyms for Chapter 8

*EAITC: External Affairs and International
Trade Canada*

FTA: Free Trade Agreement

GATT: General Agreement on Tariffs and Trade

ITC: International Tin Council

CHAPTER 9 COMMUNICATIONS AND CULTURE

Highlights

- *A new corporate identity was developed so that all EAITC documents and displays will be instantly recognizable.*
- *An Association for Canadian Studies was created by the U.S.S.R., the first of its kind in the Soviet Union.*
- *The sale of foreign rights for Canadian books at two major book fairs doubled from \$5 million to \$10 million over the year.*
- *An anti-drug information program was developed to warn Canadians of the dangers of drug use abroad.*
- *An international lobbying strategy was developed to support Toronto's bid for the 1996 Summer Olympics.*
- *The CanadExport newsletter was given a new format with the result that circulation rose from 40,000 to 56,000.*

The Communications and Culture Branch is responsible for communications both within Canada and abroad. Canadians must be informed of Canada's role in the world and the importance of international affairs to our prosperity and security.

Acronyms for this chapter are listed on page 135.



Mr. Clark speaks with Archbishop Scott at the National Day of Namibia on March 21, 1990

- *A public information campaign was organized to gain support for Canada's stance on overfishing in the Northwest Atlantic Fisheries Organization.*

At the same time, Canada must be promoted on the world stage, and its foreign policy and international trade objectives enhanced. This type of information and promotional activity enables the Canadian government, academics, private interests and

organizations to pursue international activities more effectively.

By promoting international cultural and academic events, the International Cultural Relations Bureau supports

Canada's foreign policy and trade initiatives by presenting Canada as a contemporary, sophisticated and innovative nation.

A. COMMUNICATIONS SERVICES

In 1989, the Communications and Culture Branch was reorganized to include the Communications Services Bureau. It provides public environment research and analysis, plus audio-visual and publications services to the Department. The Media Relations Office is also part of the Bureau.

Media Relations

The Media Relations Office informs the media about government policy and programs within the Department's mandate by issuing ministerial press releases and statements and by responding to enquiries. The office also facilitates media relations – for example, by

arranging background briefings for ministerial visits abroad, and other initiatives. Approximately 300 press releases and 100 speeches were issued during the year.

Over the year, particular emphasis was placed on communicating to the media Canadian policy in response to the dramatic changes in the U.S.S.R. and Europe, as well as policy initiatives relating to Latin America and South Africa.

The office was also closely involved in media arrangements for special events and conferences, such as the Open Skies Conference hosted by Canada in February 1990.

B. FOREIGN POLICY COMMUNICATIONS

The Foreign Policy and General Communications Bureau publicizes foreign policy, Canada and Canadian policies at home and abroad. It is also responsible for international sports relations and the departmental library.

Domestic Communications

The primary responsibility of the Domestic Communications Division is to provide strategic communications advice on foreign policy issues to the Department and its Ministers. It also

informs Canadians about the work of the Department, and increases public understanding of Canadian foreign policy.

In the past year, an anti-drug information program was developed by the Division. Through advertising and public relations, the program warned Canadians about the dangers of transporting or using drugs abroad. At the same time, an effort was made to inform the public of what Canadian embassies can and cannot do to help Canadians in trouble.

The Division prepared material on Canadian foreign policy initiatives for distribution to national, regional and local media. It also provided information to academics, businesses and non-governmental organizations on foreign policy initiatives by the Government, the Prime Minister and the Secretary of State for External Affairs and other Ministers.

The Domestic Communications Division was instrumental in helping pursue a free press in South Africa. With non-governmental organizations, the Division worked to build the skills of black journalists and assisted in the development of links with Canadian journalists and organizations. It also provided specific detailed information to ethnic media across Canada.

External Communications

The External Communications Division promotes Canadian identity abroad by providing corporate communications material aimed at specific foreign audiences, and by keeping Canada's foreign missions informed of major Canadian policies, issues and events.

During the year, the Division produced three issues of *Canada Reports*, a magazine with an international readership of some 35,000. Topics covered included the environment, the Canadian economy and Toronto's bid for the 1996 Olympic Games.

In addition, a new film and video were produced for use abroad. Entitled *Oh Canada!*, the film is an exciting look at Canada, its people and industries.

A number of publications were also produced on key topics such as education, university study, the political system, the environment and biotechnology. As well, the booklet *Canada - An Overview* was updated this year.

Work progressed on a new series of 26 fact sheets in ten languages. A photo and slide kit was prepared, as well as different language versions of several other publications.

Visits were organized for foreign journalists and decision-makers from G-7 countries, Latin America and Eastern Europe.

Senior government officials were provided with advice and guidance on promoting Canada's programs and policies among their counterparts.

The electronic parliamentary monitoring service for missions continued, and a new system for forwarding relevant ministerial speeches to missions abroad was introduced.

International Sports Relations

The International Sports Relations Program furthers Canada's foreign policy and trade objectives through sport.

Extensive support was provided to the Toronto Ontario Olympic Council in its bid for the 1996 Olympic Games. A proposal to strengthen Commonwealth sport was developed and endorsed at the Commonwealth Heads of Government Meeting in October 1989. Support was also provided to the organizers of the successful Thunder Bay bid for the 1995 World Nordic Ski Championships; the Canada-Soviet Fit Trek Challenge, which twinned 11 Soviet cities with 11 Canadian ones for winter fitness activities; international

conferences dealing with the future of sport and sport for the disabled; and the encouragement of non-racial sport in South Africa.

Library Services

The Department's library serves not only EAITC but also other federal government departments, provincial governments, private industry, and financial and academic institutions.

The number of research queries coming to the library annually continues to soar. In 1989, these queries totalled almost 115,000, an increase of 20,000 over the previous year, and a rise of 74 per cent over the past decade.

Service to posts, combining research and acquisitions statistics, has increased 33 per cent over 1988 figures. Under the inter-library loan agreement, the library reciprocates in its sharing of resources with other libraries.

Special projects under way in 1989 and continuing at present are the construction of the new library in Tokyo (including the cataloguing of its collection) and a complete review of library services in Mexico.

The Automated Index for United Nations documentation has been made available to the library. Other databases from international organizations now

available in the library are OECD documents (full text documents on-line), and Scan-a-Bid (UN, Geneva) the Development Bank's operational summaries, procurement notices and contract awards.

The library also published the fifth edition of *Canada-United States Free*

Trade: A Bibliography and a new publication, *The Soviet Union: A Bibliography*. Both are bilingual.

Four bibliographies concerning internal affairs were prepared and published in *International Perspectives* and its successor, *Canadian International Relations Chronicle*.

C. TRADE COMMUNICATIONS

The Trade Communications Bureau publicizes the importance of Canada's national and international trade policies at home and abroad. On June 28, 1989, the Department adopted a new applied title: External Affairs and International Trade Canada. This was an important step in a corporate identity program to promote greater awareness of the Department's leadership role in foreign affairs and international trade. The Department's corporate image was promoted by a new "visual identity," a vertical bar with three diagonal stripes, the "Canada" wordmark and the new applied title of the Department.

The corporate identity will now appear on the front cover of all departmental media presented at home and abroad.

A number of programs were prepared on communications issues related to the Canada-U.S. Free Trade Agreement

and the Multilateral Trade Negotiations under the General Agreement on Tariffs and Trade.

The Division developed several publications during the course of the fiscal year: *Meeting the Challenge of Global Competition*; a pocketfolder of *EAITC Trade Development Programs and Services*; the 1990 edition of the *Directory of the Canadian Trade Commissioner Service*; and *Japan and Canada: Partnership for Prosperity*.

It also conducted the advertising campaign, produced a variety of briefing materials for kits, and provided media support for Canada Export Trade Month, Export Marketplace and the Annual Export Awards Ceremony.

The newsletter *CanadExport* was given a new look, incorporating the new departmental image, with the result that circulation rose from 40,000 to 56,000 copies.

InfoExport, the Department's export trade information centre, had increased requests for information

from 450 calls per week in fiscal year 1988 to 650 requests per week in fiscal year 1989.

D. TRADE COMMUNICATIONS ABROAD

The Division developed communications and promotion material for the Going Global trade strategy. This included advertising, magazine and newspaper supplements and articles.

A public information campaign was organized to gain support for Canada's stance on overfishing in the Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) area. A campaign was developed and implemented in the European Community to increase awareness of the effects of overfishing and to encourage respect for NAFO quotas.

Visits abroad by the Minister for International Trade required communications support in the form of information kits, support to the trade mission and participation in events related to the Multilateral Trade Negotiations. Media coverage of the Minister's visits to foreign countries was also arranged by the Division.

Detailed itineraries were prepared by the Division for incoming journalists, which facilitated their learning about Canada and its economy.

International Expositions

The International Expositions Division has been actively involved in preparations for Canada's participation in EXPO '92 in Seville, Spain. The pavilion is now under construction, and participation of three provinces has been confirmed. The Division has developed a corporate sponsorship program to involve Canadian companies in EXPO '92. An IMAX film project is also planned for the pavilion.

Extensive assistance was provided to EXPO 2000 in a bid to host a universal exposition in Toronto in the year 2000. The Division gave general advice and guidance to the EXPO 2000 organizers, and carried out liaison with the Bureau international des Expositions (BIE), the sanctioning body for international expositions. This liaison focussed particularly on the visit of the BIE Pre-enquiry Mission to Canada to study the Toronto proposal. Active assistance was also given to promote the Canadian bid internationally among BIE member countries. Toronto, however, lost its bid by one vote to Hanover, Germany.

Ongoing liaison with the BIE was also carried out to maintain Canada's high profile in world expositions. The Division attended semi-annual general assembly meetings and commission meetings to present Canada's views at this forum. Documents put before the BIE by nations wishing to hold an exposition were examined, and the Division also monitored the progress of

the implementation of the revision to the BIE convention.

In addition, the Division studied future international exposition activities, providing advice to Canadian concerns interested in hosting international expositions in Canada, and assessed the feasibility and desirability of Canadian participation in BIE-registered expositions to be held abroad.

E. INTERNATIONAL CULTURAL RELATIONS

Arts Promotion

The objective of the Arts Promotion Division is to raise the awareness and understanding of Canada abroad through highly visible artistic activities that manifest the excellence, the national character and the identity of the country. Thus, Canadian artists and companies expose their talents to wider international audiences while contributing to the recognition of Canada as a dynamic, sophisticated and contemporary society.

The Department gives support to professional artists and groups who have proven talent and administrative ability. Priority is given to projects with box-office appeal, which have substantial sponsorship from provincial governments or private sources and which respond to the political,

commercial and geographic priorities of the Department.

More than half of the performing arts grants budget is devoted each year to help institutions, such as the Montreal and Toronto symphony orchestras, the Royal Winnipeg Ballet, the National Ballet, Les Grands Ballets Canadiens and Le Cirque du soleil, perform on the international stage.

During the year under review, funding of visual arts also allowed contemporary artists to exhibit abroad and professional galleries to take part in the most prestigious arts fairs in the world.

The Department provided increased funds to authors and publishers to promote better knowledge of Canadian literature abroad.

Funds were also given to Canadian and foreign impresarios, producers and cultural personalities to stimulate foreign market penetration by Canadian artists and creators in the field of performing and visual arts, film, video and sound recording.

In the field of theatre, the production *Polygraph* met with such success in London that the British National Theatre has offered the director, Robert Lepage, a chance to return with another play, entitled *Tectonic Plates*.

The European tour of La La Human Steps, a dance group financed by Arts Promotion, was an enormous success. The group was invited to tour Australia as a commercially self-supporting venture. The company's director, Edouard Lock, was invited to choreograph singer David Bowie's new world tour.

Eleven art displays were featured in five foreign art fairs of the first rank: the Chicago International Art Exposition, La Foire Bâle, La Foire de Cologne, the Chicago New Art Forms Exposition and the Los Angeles Art Fair.

As a result of Canada's literature and publishing programs, the sales of foreign rights for Canadian works at book fairs in Frankfurt and Bogota doubled in the past year from \$5 million to \$10 million.

A grant of \$15,000 to the Toronto Festival of Festivals led to the presence of foreign investors at the festival. Ten Canadian feature films were purchased as well as several short films.

Canadian Studies

A new reciprocal Canada-China Scholarly Exchange Program has been instituted, which annually provides 145 research months for Chinese to study in Canada, and a matching quota of research months for Canadians to study in China. In the first year of this program, 22 Chinese students will spend six to eight months at Canadian universities, learning about Canada.

In the past year, 460 awards were given to foreign universities and scholars in over 25 countries to stimulate programs of study about Canada. These include teaching and scholarly research, major institutional research on Canada leading to publication of monographs, and donations of Canadiana to foreign university libraries. Responding to the changes occurring in Eastern Europe, Canada supported the creation of ten Canadian Studies programs in various Eastern European centres, thus expanding academic focus on Canada.

An Association for Canadian Studies in the Soviet Union was formally created by an act of the Presidium in September 1989. This is the first association of its kind in the Soviet Union, a development that has been promoted by the Department for a number of years.

Scholarly Exchanges

Under the Government of Canada Awards program, 119 foreign nationals from 20 countries received awards for graduate and post-graduate study in Canada. Similar awards are offered to Canadians by other countries under this reciprocal program.

Canada participated in the Commonwealth Scholarship and Fellowship Plan, under which 500 students from 51 Commonwealth countries complete graduate degrees in Canada. Several other participating Commonwealth countries offer similar awards to Canadians.

International Education

Canada participated in all major educational conferences and meetings of the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

(UNESCO), the Council of Europe, and the Commonwealth. The Department continued consultations with the provinces, the academic community, and other federal departments and agencies to develop a national strategy for marketing Canadian educational goods and services abroad.

International Exchanges

Under the Cultural Personalities Exchange Program, there were 392 missions of Canadians abroad and 65 missions to Canada during the fiscal year. The average duration of these missions, which focussed on academic and arts fields, was eight days.

International Youth Exchange Program

More than 9,000 Canadian youths participated in programs to acquire work experience abroad; in turn, more than 8,000 young people from abroad visited and worked in Canada.

Historical Affairs

The Historical Affairs Section seeks to promote public understanding of the historical background of Canadian foreign policy. Work continued on several volumes of documents on Canadian External Relations, and the

section assisted researchers. In addition, the first volume of the departmental history was published. Written by John Hilliker, Deputy Director of the Historical Section, Academic Relations

Division, it is entitled *Canada's Department of External Affairs: The Early Years*. The book is published by McGill-Queen's University Press and Les Presses de l'Université Laval.

Acronyms for Chapter 9:

- BIE:** *Bureau international des Expositions*
EAITC: *External Affairs and International Trade Canada*
FTA: *Free Trade Agreement*
NAFO: *Northwest Atlantic Fisheries Organization*
OECD: *Organization for Economic Cooperation and Development*
UNESCO: *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*

CHAPTER 10

POLICY COORDINATION, MANAGEMENT AND ADMINISTRATION

Highlights

- *The flagship chancery in Washington, D.C., was completed at a cost of \$90 million.*
- *A Foreign Service Language School was opened in September 1989.*
- *Canadian On-Line Secure Information and Communications System (COSICS)¹ Phase I was completed.*
- *Departmental expenditures for totalled approximately \$1,071.3 million, an increase from the previous year of \$86.2 million.*
- *An innovative method of financing was used to redevelop the Tokyo Embassy site, reducing rental budget by \$3 million annually.*

A. POLICY DEVELOPMENT

The Policy Development Bureau is made up of the Political and Strategic Analysis Division and the Economic and Trade Analysis Division. Through the Director General, these divisions are responsible to senior management for providing advice on the overall direction of Canadian foreign policy and for handling particular issues that require coordination among a number of bureaus.

Acronyms for this chapter are listed on page 149.



The Canadian On-Line Secure Information and Communications System (COSICS) Phase I was completed in the past year, bringing the system to more than 1000 users.

In the year under review, the Bureau coordinated a number of Cabinet Committee briefings on European policy. The Policy Development Bureau assisted with policy development on East-West issues as well as on the major changes occurring in Germany and Eastern Europe. Security policy regarding Latin America was also developed.

The Bureau was responsible for the Canadian contribution on political issues to two important international meetings. The Paris Summit was held in July 1989 and the Commonwealth Heads of Government Meeting took place in Kuala Lumpur, Malaysia, in October 1989.

A regular analysis of trade and economic data was published through the Bureau, and included a quarterly publication of Canadian trade figures.

In the past year, the Policy Development Bureau hosted the first quadripartite foreign policy planning talks among Canada, the United States, Japan and Australia. This was significant because to date there have been

no multilateral institutions, such as the North Atlantic Treaty Organization (NATO) or the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), in the Asia-Pacific region.

For an in-depth discussion of future trade and economic policies (post-1992), the Bureau held a "Think-in" at St. John's, Newfoundland. Minister Crosbie and all senior Departmental personnel attended the meetings.

The Policy Development Bureau also coordinated the Departmental proposition for adoption of the legislation that would allow the Government of Canada to assess the environmental impact of any decisions it takes.

B. DEPARTMENTAL MANAGEMENT

The Corporate Management Bureau is responsible for management of Departmental resources. This critical task has become more and more challenging due to expenditure restraint. One of the Bureau's primary functions is to direct annual planning so that resource allocation reflects Departmental priorities. New funding was obtained to help penetrate European and Asian markets more effectively. Funds were also obtained for the purposes of increasing immigration

processing, implementing the Canada-U.S. Free Trade Agreement, participating in the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations, hosting the Open Skies Conference and providing economic assistance to Poland and Hungary.

In December 1989, the Department launched a fundamental Corporate Review of its services and functions. The results will be used to respond to a Cabinet-imposed expenditure reduction of \$10 million in the first year,

increasing to a cumulative reduction of \$70 million by 1994. Entitled "Preparing for the 1990s: The Management Challenge for EAITC," review and analysis of program delivery, administrative and personnel services and Departmental organization structures have been undertaken. Opportunities for increasing program effectiveness and cost savings are also an objective of the review.

Thirteen separate initiatives have been carried out by project teams throughout the Department. The results will be used to decide upon budget cuts necessary in the short term, but the Corporate Review is a long-term, ongoing strategic process.

The Canadian On-Line Secure Information and Communications System (COSICS), an office automation and communications project, was begun in 1988/89. In the year under review, the Corporate Management Bureau managed, with a contractor, a preliminary evaluation of COSICS, which is the Department's first major Crown project. The evaluation identified the possibility of significant financial savings and considerably improved program delivery as a result of COSICS.

Decentralized administration of Canada's Official Development Assistance Program progressed according to plan, and a review of this mode of performance was carried out in conjunction with the Canadian International Development Agency (CIDA).

An evaluation of the Federal-Provincial Condominium Co-location Pilot looked at the sharing of accommodation between the provinces and federal government in missions abroad. Evaluations of the Department's Accommodation and Consular Programs were also completed during the year under review.

The Cabinet Liaison and Coordination Secretariat is responsible for activities pertaining to the Department's link with the Cabinet system. This includes obtaining information on agenda items of Cabinet and Cabinet committee meetings, and preparing briefings for the Department's Ministers who attend these meetings.

The Secretariat provides advice on format and substance to any Division engaged in the task of drafting a Memorandum to Cabinet. It also liaises with the Privy Council Office on the scheduling of departmental Memoranda

to Cabinet for consideration by Cabinet Committees. Liaison is also carried out with other government departments on Cabinet business affecting EAITC. A final Cabinet-related function is to coordinate the submission of departmental Orders-in-Council to the Privy Council Office.

The Secretariat is the focal point for the Department's relations with Parliament and its committees, and also with individual members of Parliament. This involves facilitating

access to the Department's services, coordinating the provision of papers and witnesses to parliamentary committees, organizing briefing sessions for parliamentary groups participating in international events, and coordinating Departmental participation in parliamentary exchanges.

The Secretariat also managed the Department's international conference allotment and coordinated the scheduling of high-level visits to and from Canada.

C. PERSONNEL

The Personnel Branch has the primary responsibility for the policies and operations for the management of the Department's rotational, non-rotational and locally engaged employees. The major activities of the Branch are staffing, classification, training, staff relations, compensation and the special activities related to assignment of rotational employees.

In addition to its ongoing activities, the Branch has focussed its efforts on a number of priority items. New measures have been adopted to assist in the employment of spouses and dependants abroad and upon their return to Canada.

More equitable representation of the Canadian population is being achieved through increased recruitment and promotion of employment-equity target groups, particularly women and visible minorities.

The Branch consolidated the program of assistance to employees experiencing personal problems. Additional career counselling has also been made available to non-rotational employees.

The awareness of the value of training continues to increase. The demand for training to meet new knowledge and skill requirements far exceeded available resources; however, employee participation in training programs did

increase by 37 per cent over the previous year, and mandatory training programs for new directors and directors general were introduced.

A Foreign Service Language School was opened in September 1989. It provides intensive training in Japanese,

Mandarin and Russian. Other languages will be added in future.

Through operational activities, policies and the preceding specific activities, the Personnel Branch continued to develop its role of providing advice and service to the Department.

D. INSPECTION AND INTERNAL AUDIT

Working towards improving the quality of management within the Department, the Office of the Inspector General assessed the quality of managers as part of the inspections of missions abroad and programs at headquarters. Findings were reported to senior management.

Twelve missions abroad were inspected and 25 administration and immigration programs were audited in the year under review. In the course of inspections and audits, several issues

were examined, including degree of compliance and effectiveness of policies and practices. On the basis of these inspections, recommendations for improvement were made.

At the request of senior management, the Office of the Inspector General and the Internal Audit Division were asked to undertake special investigations and audits. These covered a broad range of managerial, financial and personnel-related issues.

E. FINANCE, ADMINISTRATIVE SERVICES, BUDGET

The Finance and Headquarters Administrative Services Bureau is responsible for all aspects of financial administration. These include financial policy, systems and training; financial planning, analysis and reporting; accounting, commitment control and other financial services; provision of a

comprehensive advisory, control and reporting function for service contracts; headquarters accommodation services; and headquarters inventory data and materiel support. A primary function of the Bureau is to report on actual performance relative to budgets in the Department.

CHART 10.1
1989/90 MAJOR
BUDGET
EXPENDITURES
BY ACTIVITY
(far right)

Budget

Departmental expenditures for the fiscal year 1989/90 totalled approximately \$1,071.3 million. This included operation and capital expenditures, grants and contributions, and other transfer payments in connection with the Canadian Interests Abroad Program and the World Exhibitions Program.

Operating and maintenance expenditures of approximately \$738.6 million were incurred for the management and coordination of operations at headquarters and at missions abroad, and included salaries, wages and other personnel costs, property rentals abroad, travel, communications and costs for conducting foreign operations.

Capital expenditures of approximately \$110.1 million included \$70.9 million for the purchase and replacement of vehicles, furnishings and equipment, and \$39.2 million for the Long-Range Capital Program.

Expenditures of approximately \$222.6 million for grants, contributions and transfer payments were largely

(millions of dollars)	
Canadian Interests	
Abroad Program	0.0
Foreign policy, priorities and coordination	24.1
International trade development	58.5
International economic, trade and aid policy	67.3
Political and international security affairs	168.7
Legal, immigration and consular affairs	24.0
Communications and culture	46.4
Bilateral relations and operations	565.3
Passport	0.1
Operational support, human resource planning and administration	115.0
<hr/>	
World Exhibitions Program	1 069.4
World exhibitions	1.9
<hr/>	
Total	1 071.3

non-discretionary and arose from Canada's membership in such international organizations as the UN, NATO and the OECD.

F. CANADIAN ON-LINE SECURE INFORMATION AND COMMUNICATIONS SYSTEM

During 1989/90 the implementation of COSICS continued. Sites were prepared and equipment was installed in selected branches of headquarters and in 13 missions in the United States. Over 270 users at headquarters were trained on the system and another 290 in U.S. missions in Atlanta, Boston, Buffalo, Cleveland, Dallas, Detroit, Los Angeles, Minneapolis, the Consulate General in New York, the Permanent Mission to the UN in New York, San Francisco, Seattle and Washington. By the end of Phase I, late in 1990, more than 1,000 users should be on the system. The second phase will bring COSICS to the remaining headquarters units and to missions elsewhere in the world, a total of close to 5,000 users.

COSICS has required great involvement by the user community to ensure

that the delivered system meets their needs. This was achieved through participation in subcommittees, which examined a wide variety of issues including procedures, software customization, personnel issues and ergonomics.

Effective communication of what COSICS can do was a priority, particularly in the beginning phase of implementation, when few understood the system's capabilities. This problem was addressed in headquarters by the establishment of the COSICS Demonstration Centre, which received over 1,000 visitors between June and October 1989; and abroad by a series of briefings and information bulletins sent to concerned missions.

The entire project has been dependent on the cooperative spirit displayed by employees at all levels of the Department.

G. INFORMATION RESOURCE MANAGEMENT

The Information Resource Management Bureau is responsible for the Department's information management services, including global telecommunications, communications and technical security, computer systems design and development, records information services, office automation, word processing, administrative printing,

and diplomatic courier, messenger and vehicle services.

Significant progress was made in the design of the new COSICS Automated Text Storage System. It will manage all departmental electronic documents, ultimately estimated at a total of 2.5 million annually.

During the year under review, a new telecommunications network was put in place linking Canada with the Department's U.S. operations. To this end, an agreement was signed with Telecom Canada/U.S.A. Sprint, one of the FTS 2000 (Federal Telecommunications System) participants, for a new high-speed digital network in support of free trade.

The Bureau began extensive implementation negotiations and planning to put a telecommunications network in the Sahel, in support of the CIDA decentralization program.

The Canadian Diplomatic Communications Service carried over 7,222,000 messages in support of various programs during the past year. In addition, the Bureau provided extensive staff support both directly and indirectly for the implementation of COSICS Phase I.

A major initiative of the year was the implementation of a unified subject classification system, which replaced four existing systems.

In response to the new Management of Government Information Holdings policy, the Bureau has assumed responsibility for implementation of that

policy within the Department. The policy affects all departmental holdings in all media.

During the past year, mail and messenger services handled 1.7 million items. Records Information Services processed over 1.6 million documents and responded to over 26,000 research requests.

To provide support for immigration programs, the Computer Assisted Immigration Processing System (CAIPS) was put into operation at sites in the United States, Western Europe and the Far East. CAIPS automates the process of issuing visas to immigrants and visitors to Canada, with substantial improvements in productivity and accuracy.

Immigration Mega, a system that uses microprocessors to improve productivity in processing applications and producing correspondence, was also launched during the year.

The number of personal computers in use by the Department grew to 2,200 by the end of 1989, compared with 1,200 in the previous year. Abroad, state-of-the-art computer networks have been installed in nine missions and ten sub-missions in Latin America, Africa and the Far East.

The Printing and Publishing Section of the Bureau was very active in the year under review. In that time period, it produced over 61 million printing

impressions, 21 million photocopies, 1.045 million booklets, over 1,000 manual amendments and 4,000 pages of photocomposition.

H. PHYSICAL RESOURCES

The Bureau of Physical Resources provides real property, materiel assets and related services to support Canada's diplomatic missions overseas.

The Bureau is responsible for the acquisition of Crown-owned office and residential accommodation abroad through purchase or design and construction, and for acquisition of leased chanceries and official residences. It also guides missions in staff-quarter leasing. The value of the Department's property holdings is estimated at slightly over \$4 billion.

The Bureau provides overall program and project planning for all accommodation programs including management of the Long-Range Capital Program – intended to help increase the Department's ownership of property – with expenditures for the 1989/90 fiscal year of \$39.2 million.

The services which the Bureau offers to missions range from interior design to supervision of maintenance. Administering the collection of Canadian art

displayed at missions abroad is another function of the Bureau. It also interprets domestic policy on property and materiel to determine applications suited to the varying situations encountered abroad. In addition, the Bureau provides further assistance through the development of automated information systems for real property, finance, procurement, works of art and furniture.

A major achievement of the construction program during the 1989/1990 year was the completion and commission of the new \$90 million chancery in Washington, D.C. As well, construction began on a \$200 million redevelopment of the Tokyo embassy site: a three-year joint venture project with Japanese partners. Included in the development will be a new chancery, surplus office space to be rented to the private sector to finance the project and a 23-unit residential component. Completion of this project will reduce the Department's Tokyo rental budget by more than \$3 million annually.

Construction continued on the diplomatic complex in Beijing and began on a new chancery in Buenos Aires and a new official residence in Singapore. A new chancery in Dar-es-Salaam is also being built, using a "Canadian component" system. This construction method provides quality buildings in a short delivery time using Canadian design, labour and materials in areas where such resources are limited.

Design began on a major addition to the chancery in New Delhi, a new staff-quarter complex in Warsaw and continued on the major new embassy compound in Algiers.

With the objective of increasing Crown ownership in areas of high rent, 20 properties were purchased in 1989/90. These should produce significant savings for the Department. New properties to support a more decentralized aid program, as well as a new mission in Windhoek (Namibia), were among the 14 new leases acquired, while leases on 34 existing chancery and official residence properties were renewed. Four property disposals were completed and the sale of a fifth, the Sheridan Chancery in Washington, D.C., was negotiated. Tendered on

two previous occasions, this sale will result in U.S.\$13.5 million being returned to the Consolidated Revenue Fund.

The Bureau's interior design group, which plans and controls design in major projects as well as in the refurbishment of the public areas of chanceries and the representational areas of official residences, completed or continued \$8 million worth of interior design projects. Included were five major construction projects, ten major refurbishments, fourteen projects under the aid decentralization program, and eleven chancery and official residence moves.

The property maintenance program coordinates minor capital alterations and renovation projects and supervises maintenance carried out under its auspices or that of missions. During the year, it took advantage of an allocation of \$4.5 million to reduce the maintenance backlog which had been increasing steadily during the past five years. It also realized major savings in a decision to renovate and expand the existing chancery in Colombo at a cost of only \$250,000 rather than go ahead with the \$5 million proposal for a new building.

This year the Procurement Division purchased and shipped furniture, furnishings and other materiel valued at \$33 million. Included were new furnishing schemes for approximately

90 new staff quarters. The Division also provided 215 new or replacement vehicles for the Department's fleet of 764 at missions and headquarters.

I. PROTOCOL SERVICES AND DIPLOMATIC, CONSULAR AND OTHER REPRESENTATIVES IN CANADA

The Office of Protocol orchestrates diplomatic relations with foreign countries, and is responsible for maintaining liaison between the foreign missions and the Royal Canadian Mounted Police concerning the physical protection of diplomatic and consular representatives and their premises. The Office is also responsible for the arrangement of the ceremonial events associated with visits of foreign heads of state to Canada.

During the year under review, the Visits Section arranged official or working visits to Canada of eight heads of state, five heads of government and twelve ministers of foreign affairs or foreign trade. Included among them were: President Arias of Costa Rica, Prime Minister Lange of New Zealand, Secretary-General of the OECD Jean-Claude Paye, The Honourable M. Woerner Secretary-General of NATO, President Mitterrand of France, President Kaunda of Zambia, President

Chaim Herzog of Israel, President Finnbogadottir of Iceland, Their Majesties King Hussein and Queen Noor of Jordan, President Aquino of the Philippines and Prime Minister Kaifu of Japan.

The Hospitality Section received 14,096 guests for luncheons, dinners and receptions. These were held in the Pearson Building Hospitality Centre, and at 7 Rideau Gate (the government guest house) as well as at several other locations.

A one-week tour of the Northwest Territories and the Yukon was arranged for 18 foreign heads of mission. The purpose of the tour was to promote Canadian sovereignty and ecological interests in the North. Stops were made in Iqaluit, Resolute Bay, Dawson City, Whitehorse and Yellowknife. This tour is arranged annually to enable diplomats from many different countries to visit the North and experience its vast scope.

The Diplomatic Corps Services Section promoted the interests of Canadian representatives abroad by applying a policy of reciprocity to foreign representatives in Canada with respect to diplomatic and consular privileges and immunities.

New computer-generated identity cards and acceptances for members of the diplomatic and consular corps have been developed in cooperation with the

Canada Employment and Immigration Commission and the Canadian Banknote Company Ltd. The state-of-the-art machinery which reads these documents will permit quick identification of foreign representatives at border points and will improve national security. Canada is one of the first countries in the world to develop such a sophisticated identification system for diplomatic and consular representatives.

J. FEDERAL- PROVINCIAL COORDINATION

External Affairs and International Trade Canada has a major role in coordinating the policies and activities of the federal and provincial governments in the international sphere. During the year, provincial governments continued to devote resources to promoting their interests abroad, in accordance with economic objectives. The provinces received considerable support from the Department, in various forms.

The Department continued to guide the provinces on the international scene, where they are becoming increasingly active. The provinces have 64 offices abroad as well as four representations in facilities shared in Canadian missions: Seoul (Ontario and British Columbia), Boston (New Brunswick) and Minneapolis

(Saskatchewan). Such cooperation enhances the effectiveness of federal-provincial relations and will no doubt increase in future.

The Department has also reviewed the mandate of the Education Counsellor position made available by the Quebec government to the Canadian Embassy in the Ivory Coast since 1970. This mandate has been enriched and expanded while it remains fully integrated with the programs of the mission under the Ambassador's jurisdiction.

Under a 1978 agreement between Canada and Quebec concerning immigration cooperation, the parties have agreed to share the financial burden where Canadian mission premises are occupied by Quebec immigration officials.

Ongoing federal-provincial consultation ensured that the interests of the provinces were considered in the formulation of international relations policies and that provincial authorities were kept informed of the federal government's position on issues of mutual interest.

The Department facilitated provincial participation in meetings of multilateral organizations such as the OECD, the Council of Europe, the United Nations Commission on Human Rights, the Commonwealth, and Francophone institutions. It also helped to arrange an increasing number of visits abroad

for provincial premiers and delegations as well as visits of foreign delegations to the provinces.

In addition, the Department's telecommunications network was available to the provinces, providing them with rapid access to the diverse services offered by Canada's diplomatic and consular missions abroad. The Department continued to transmit reports, comments and research material, particularly of an economic and commercial nature, from Canadian missions abroad to the provinces. The missions also maintained continuing contact with provincial offices located in their areas of responsibility.

K. SECURITY AND INTELLIGENCE

In the past year, the Foreign Intelligence Bureau continued to provide intelligence to the decision-makers within the Department. By collecting, analyzing and disseminating intelligence, the Bureau ensured that senior managers and developers of policy received timely, relevant and assessed data relating to Canada's international role and the intentions of foreign states.

In addition, the Foreign Intelligence Bureau has exercised its full mandate of participating in the wider Canadian

intelligence community by preparing a large series of assessed intelligence reports for distribution by the Intelligence Advisory Committee to government-wide readers.

The Security Services and Emergency Coordination Bureau was responsible for managing the Department's involvement in a wide range of security issues with international dimensions, including coordination of Canada's international counter-terrorism policies. This was accomplished in consultation

with the Canadian Security Intelligence Service, the Royal Canadian Mounted Police and other government departments.

The Bureau directed the Department's physical security and personal safety program at headquarters and abroad, ensuring the protection of government information in accordance with the Government Security Policy. Another major area of attention was electronic data processing security during a period of rapid expansion in this sphere.

The Bureau provided round-the-clock monitoring of crises abroad involving Canadian interests and the safety of Canadians and ensured a coordinated departmental and inter-departmental response where required.

Particularly noteworthy in this respect was the successful evacuation of Canadians following the Tiananmen Square incident in China.

A very important personal safety initiative was the comprehensive upgrading of security arrangements and installations in place at the Canadian Embassy in Bogota prompted by a perceived heightening of the threat to the safety of its personnel. This situation was a by-product of Canada's involvement in supporting the campaign against international narcotics traffickers.

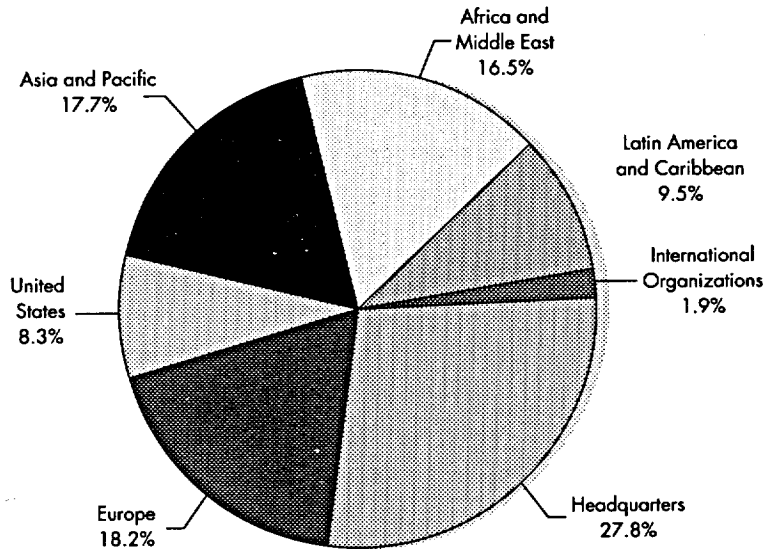
The Bureau maintained its customary security clearance procedures and conducted security investigations as required. Comprehensive briefings were provided for new employees and employees proceeding to posts.

Acronyms in Chapter 10

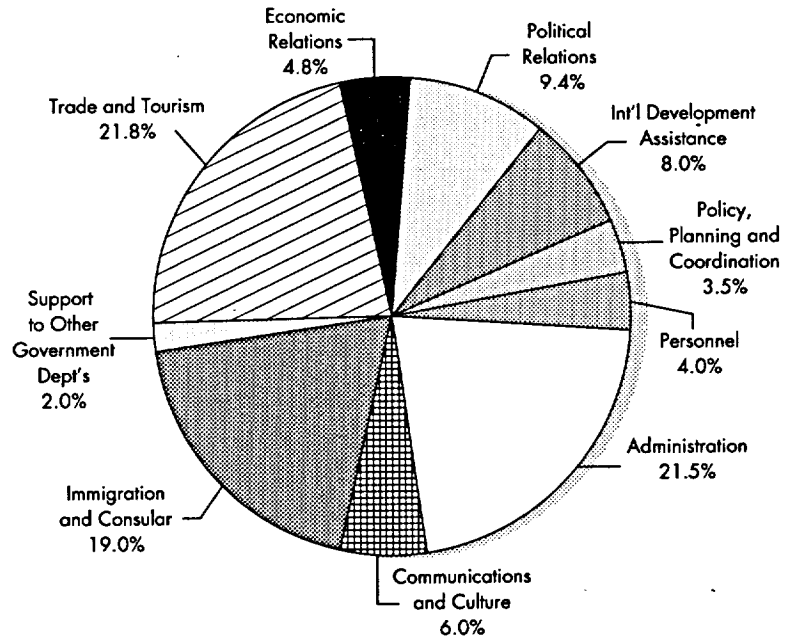
- CAIPS: *Computer Assisted Immigration Processing System*
CIDA: *Canadian International Development Agency*
COSICS: *Canadian On-Line Secure Information and Communications System*
EAITC: *External Affairs and International Trade Canada*
NATO: *North Atlantic Treaty Organization*
OECD: *Organization for Economic Cooperation and Development*

**CHART 10.2
DEPLOYMENT OF
PERSONNEL AT
HEADQUARTERS
AND CANADIAN
MISSIONS
ABROAD
(Canada-based
and locally
engaged
employees)**

By Region



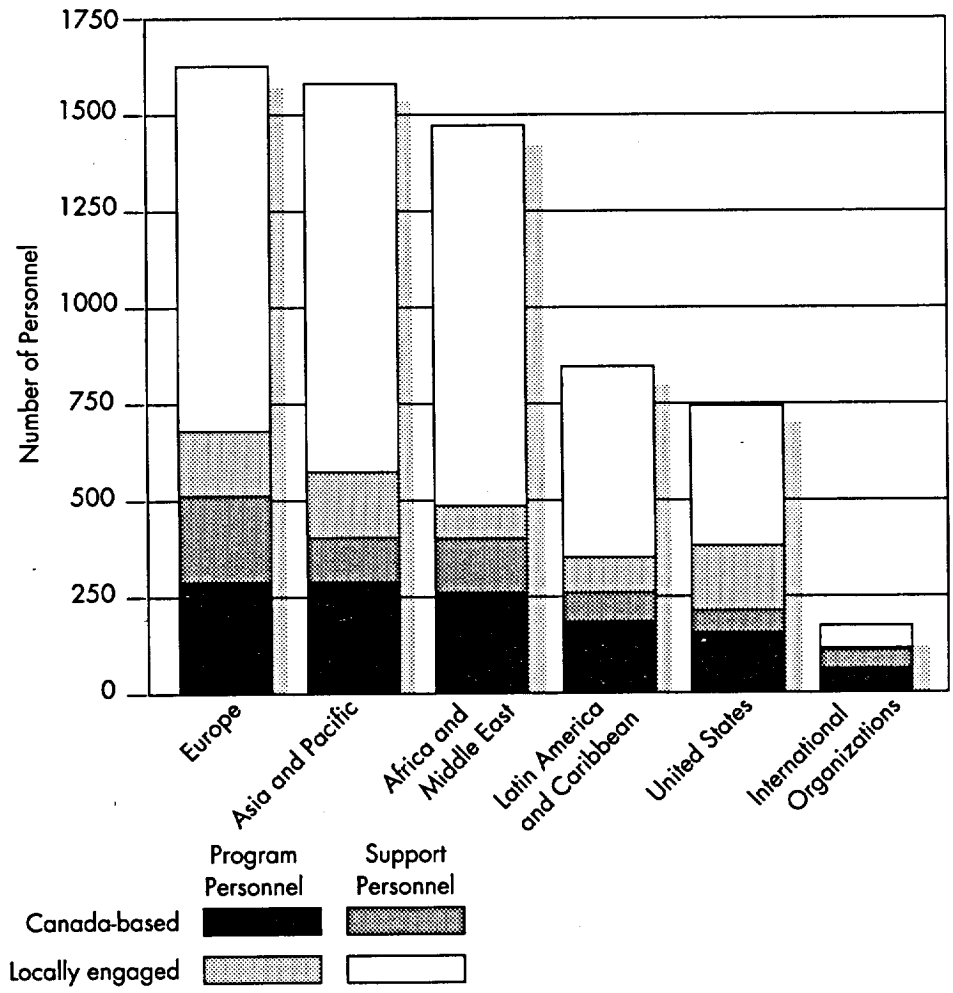
*By Activity**



*** Does not include locally engaged support administrative personnel**

CHART 10.3
DISTRIBUTION
OF PERSONNEL
AT CANADIAN
MISSIONS
ABROAD BY
GEOGRAPHIC
REGIONS
(Canada-based
and locally
engaged
employees)

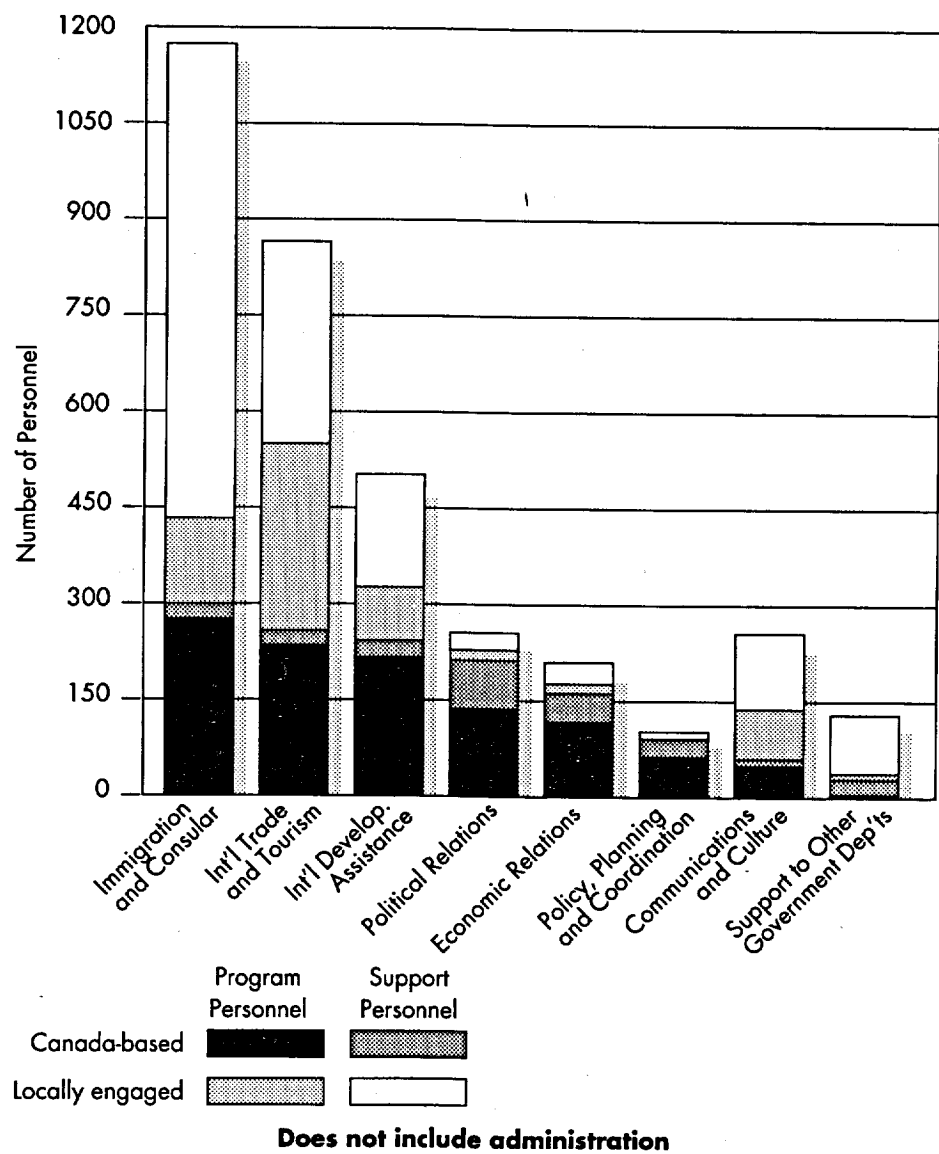
	Program personnel		Support personnel	
	Canada-based	Locally engaged	Canada-based	Locally engaged
Europe	289	168	226	950
Asia and Pacific	289	171	117	1010
Africa and Middle East	262	85	141	990
Latin America and Caribbean	185	92	76	497
United States	155	169	59	364
International organizations	61	3	51	59
TOTAL	1 241	688	670	3 870
GRAND TOTAL	6 469			



**CHART 10.4
DEPLOYMENT OF
PERSONNEL AT
CANADIAN
MISSIONS
ABROAD BY
ACTIVITY
(Canada-based
and locally
engaged
employees)**

	Program personnel		Support personnel	
	Canada-based	Locally engaged	Canada-based	Locally engaged
Policy, planning and coordination	62.7	1.0	28.4	10.7
Trade and industrial development	245.9	249.2	22.9	281.6
Tourism	18.9	44.2	0.1	34.8
Political relations	137.5	16.4	76.1	27.0
Economic relations	117.2	14.7	45.5	33.7
International development assistance	216.9	84.0	26.8	176.6
Communications and culture	49.6	78.1	11.0	118.9
Immigration and social affairs	241.9	114.3	11.0	631.7
Consular affairs	34.9	19.6	13.0	111.7
Administration	140.9	57.4	410.8	2 351.4
Support to other government departments	4.6	9.1	24.4	91.9
TOTAL	1 241	688	670	3 870
GRAND TOTAL	6 469			

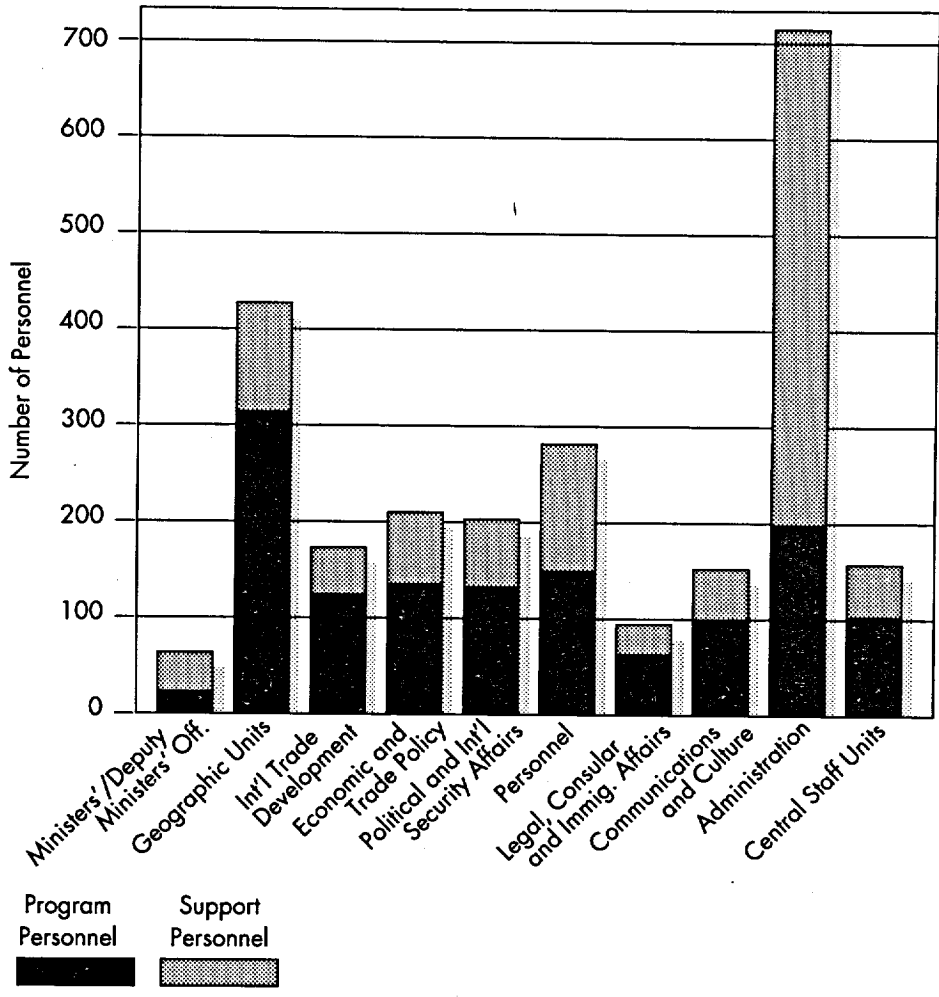
**CHART 10.4
DEPLOYMENT OF
PERSONNEL AT
CANADIAN
MISSIONS
ABROAD BY
ACTIVITY
(Canada-based
and locally
engaged
employees)
(continued)**

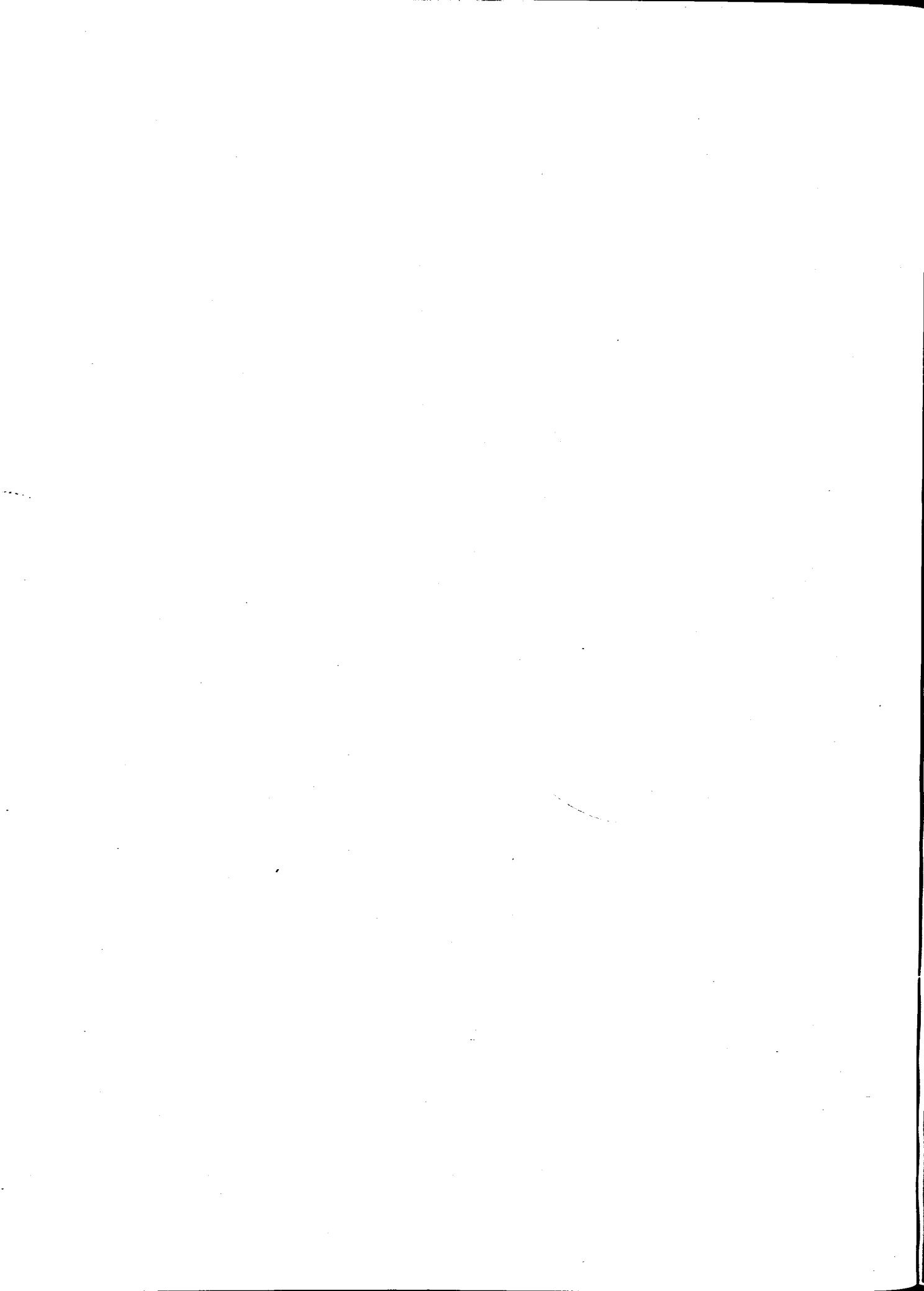


**CHART 10.5
DISTRIBUTION OF
PERSONNEL AT
HEADQUARTERS BY
ORGANIZATIONAL
ACTIVITY
(Canada-based
employees)**

	Program personnel	Support personnel
Ministers' and Deputy Ministers' Offices	23	41
Geographic Units	315	114
International Trade Development	125	49
Economic and Trade Policy	136	75
Political and International Security Affairs	133	71
Personnel	150	133
Legal, Consular and Immigration Affairs	63	32
Communications and Culture	100	53
Administration	199	518
Central Staff Units	103	55
TOTAL	1 347	1 141
GRAND TOTAL	2 488	

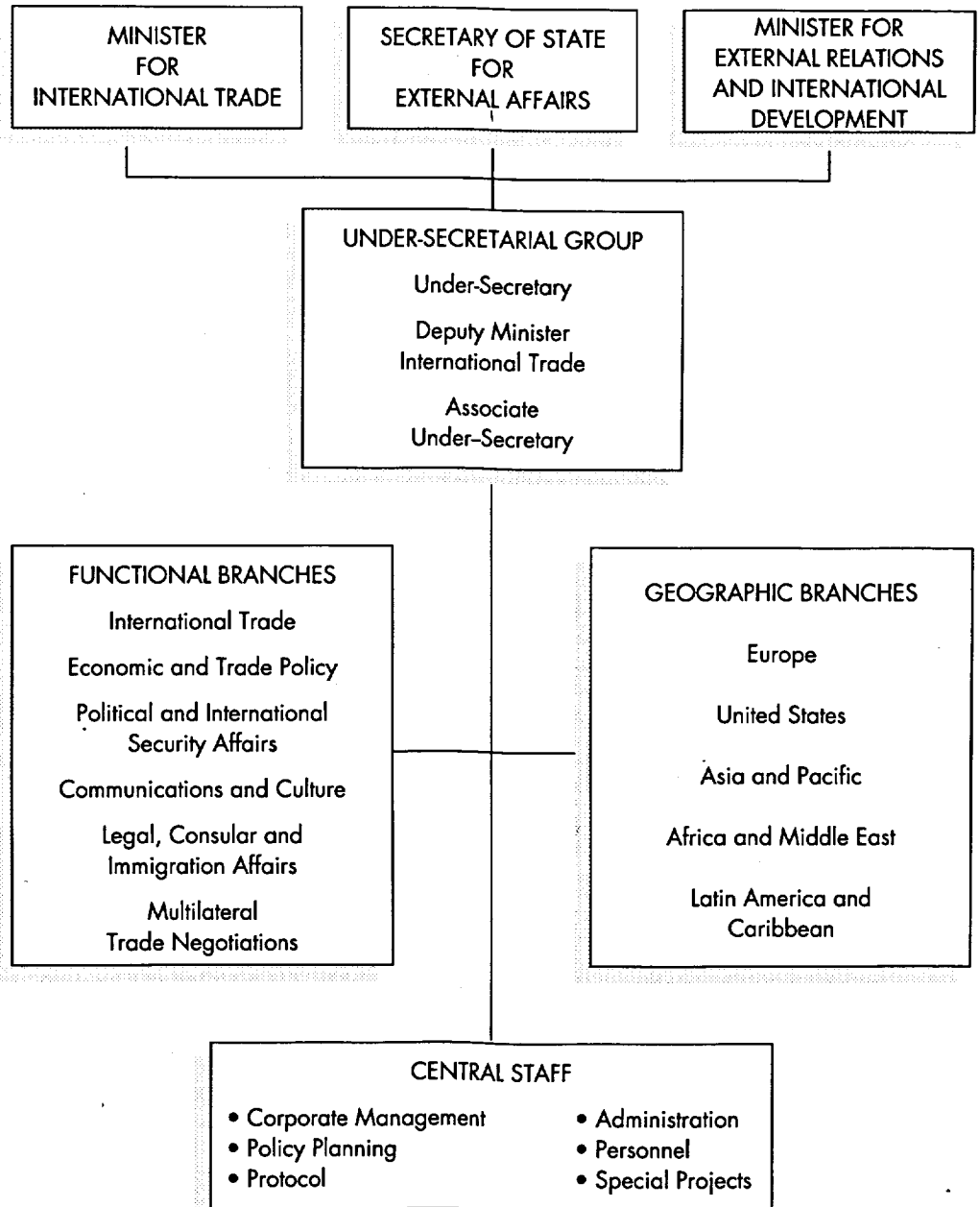
CHART 10.5
DISTRIBUTION OF
PERSONNEL AT
HEADQUARTERS BY
ORGANIZATIONAL
ACTIVITY
(Canada-based
employees)
(continued)





APPENDIX 1

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS: ORGANIZATIONAL CHART



APPENDIX II

MULTILATERAL TREATY ACTIONS TAKEN BY CANADA IN 1989

Agriculture, Research

Agreement Establishing the International
Network for the Improvement of
Banana and Plantain
Paris, Oct 27, 1988
Signed by Canada Oct 27, 1988
Ratified by Canada Sep 8, 1989

Air

Protocol for the Suppression of
Unlawful Acts of Violence at Airports
Serving International Civil Aviation
Montreal, Feb 24, 1988
Signed by Canada Feb 24, 1988

Environment

Basel Convention on the Control
of Transboundary Movements of
Hazardous Waste and their Disposal
Basel, Mar 22, 1989
Signed by Canada Mar 22, 1989

Environment, Ozone Layer

Montreal Protocol on Substances that
Deplete the Ozone Layer
Montreal, Sep 16, 1987
Signed by Canada Sep 16, 1987
Ratified by Canada Jun 30, 1988
Entered into force for Canada
Jan 1, 1989

Finance

Convention on International Bills of

Exchange and International
Promissory Notes
New York, Dec 9, 1988
Signed by Canada Dec 9, 1989

Intellectual Property

Treaty on the International
Registration of Audiovisual Works
Geneva, Apr 20, 1989
Signed by Canada Dec 21, 1989

Labour

Asbestos Convention (ILO 162)
Geneva, Jun 26, 1986
Ratified by Canada, Jun 16, 1988
Entered into force for Canada
Jun 16, 1989

Law, Service Abroad

Convention on the Service Abroad of
Judicial and Extrajudicial Documents
in Civil and Commercial Matters
The Hague, Nov 15, 1965
Acceded to by Canada Sep 26, 1988
Entered into force for Canada
May 1, 1989

Navigation, Pollution

International Convention on Civil
Liability for Oil Pollution Damage
Brussels, Nov 29, 1969
Acceded to by Canada Jan 24, 1989
Entered into force for Canada
Apr 24, 1989

Navigation, Pollution

International Convention on the
Establishment of an International
Fund for Compensation for Oil
Pollution Damage
Brussels, Dec 18, 1971
Acceded to by Canada Jan 24, 1989
Entered into force for Canada
Apr 24, 1989

Navigation, Pollution

Protocol to the International
Convention on Civil Liability for
Oil Pollution Damage, 1969
London, Nov 19, 1976
Acceded to by Canada Jan 24, 1989
Entered into force for Canada
Apr 24, 1989

OAS

Charter of the Organization of
American States as amended
Bogota, Apr 30, 1948

Signed by Canada Nov 13, 1989

Patents

Patent Cooperation Treaty
Washington, Jun 19, 1970
Signed by Canada Jun 19, 1970
Ratified by Canada Oct 2, 1989
Entered into force for Canada
Jan 2, 1990

Telecommunications

Final Acts of the Regional Adminis-
trative Radio Conference to Establish a
Plan for the Broadcasting Service in
the Band 1 605-1 705 kHz in Region 2
(with Agreement, Annexes, Protocol,
Resolutions and Recommendations)
Rio de Janeiro, Jun 8, 1988
Signed by Canada Jun 8, 1988

Telecommunications

Constitution of the International
Telecommunication Union and
Convention of the International
Telecommunication Union with
Optional Protocol
Nice, Jun 30, 1989
Signed by Canada Jun 30, 1989

Telecommunications (INMARSAT)

**Amendments to the Convention on
the International Maritime Satellite
Organization (INMARSAT)**

London, Oct 16, 1985

Acceded to by Canada Mar 14, 1988

Entered into force for Canada

Oct 13, 1989

Telecommunications, Radio

**Inter-American Amateur Radio Service
Convention (Lima Convention)**

Lima, Aug 14, 1987

Acceded to by Canada May 18, 1989

Entered into force for Canada

May 18, 1989

War Graves

**Agreement between the Republic of
Iraq and the Governments of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland, Canada, Australia,
New Zealand and India concerning
the Mosul War Cemetery**

Baghdad, Oct 30, 1989

Signed by Canada Oct 30, 1989

Entered into force for Canada

Oct 30, 1989

APPENDIX III

BILATERAL TREATY ACTIONS TAKEN BY CANADA IN 1989

Australia

Social Security

Reciprocal Agreement on Social Security between the Government of Canada and the Government of Australia
Canberra, July 4, 1988
Entered into force September 1, 1989

Czechoslovakia

Air

Protocol to amend the Air Transport Agreement between the Government of Canada and the Government of the Czechoslovak Socialist Republic
Prague, December 27, 1989
Entered into force December 27, 1989

Dominica

Social Security

Agreement on Social Security between the Government of Canada and the Government of the Commonwealth of Dominica
Roseau, January 14, 1988
Entered into force, January 1, 1989

European Community

Trade

Agreement between Canada and the European Community concerning Trade and Commerce in Alcoholic Beverages (with Annexes)
Brussels, February 28, 1989
Entered into force February 28, 1989

European Space Agency

Science

Cooperation Agreement between the Government of Canada and the European Space Agency
Montreal, May 31, 1989
Entered into force, May 31, 1989

Finland

Employment of Dependents

Exchange of Notes Between the Government of Canada and the Government of Finland constituting an Agreement concerning the Employment of Dependents
Ottawa, January 17, 1989
Entered into force March 1, 1989

France

Culture

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of France amending the Agreement concerning the Promotion of Co-produced Cinematographic Projects of July 11, 1983

Ottawa, February 8, 1989

Entered into force February 8, 1989

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of France amending the Agreement on Television Relations of July 11, 1983

Ottawa, February 8, 1989

Entered into force February 8, 1989

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of France amending the Agreement concerning Cinematographic Relations of May 30, 1983

Ottawa, February 8, 1989

Entered into force February 8, 1989

Employment of Dependents

Exchange of Letters between the Government of Canada and the Government of the French Republic constituting an Agreement concerning the Employment of Dependents Paris, June 24, 1987

Entered into force June 1, 1989

Extradition

Treaty between U.K. and France for the Mutual Surrender of Fugitive Criminals

Paris, August 14, 1876

Entered into force May 31, 1878

TERMINATED: December 1, 1989

Convention between U.K. and France amending Articles VII and IX of the Extradition Treaty of the 14th August 1876

Paris, February 13, 1896

Entered into force March 6, 1896

TERMINATED: December 1, 1989

Convention between the U.K. and France modifying Article II of the Extradition Treaty of August 14, 1876 Paris, October 17, 1908

TERMINATED: December 1, 1989

Extradition Treaty between the Government of Canada and the Government of the Republic of France
Ottawa, November 17, 1988
Entered into force December 1, 1989

Fisheries

Procès-Verbal of the Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of France relating to Fisheries for the Year 1989-91 (with related Exchanges of Notes and Letters)
Toronto and Paris, March 30, 1989
Entered into force March 30, 1989

Maritime Delimitation

Agreement Establishing a Court of Arbitration for the Purpose of Carrying out the Delimitation of Maritime Areas between Canada and France
Toronto and Paris, March 30, 1989
Entered into force March 30, 1989

Mutual Legal Assistance

Treaty between the Government of Canada and the Government of the Republic of France on Mutual Assistance in Penal Matters
Paris, December 15, 1989

Germany, Federal Republic

Defence

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Germany concerning Host Nation Support during Crisis or War
Bonn, June 9, 1989
Entered into force June 9, 1989

India

Development Co-operation

General Agreement on Development Co-operation between the Government of Canada and the Government of the Republic of India (with Annexes)
New Delhi, February 13, 1989
Entered into force February 13, 1989

Iceland

Social Security

Agreement on Social Security between the Government of Canada and the Government of Iceland
Gimli, June 25, 1988
Entered into Force October 1, 1989

Ireland

Culture

Agreement on Film and Video
Relations between the Government of
Canada and the Government of Ireland
(with Annexes)
Dublin, April 4, 1989
Entered into force April 4, 1989

Italy

Taxation

Protocol amending the Convention
between the Government of Canada
and the Government of Italy for the
Avoidance of Double Taxation with
respect to Taxes on Income and for
the Prevention of Fiscal Evasion
Ottawa, March 20, 1989

Jamaica

Development Co-operation
General Agreement between the Gov-
ernment of Canada and the Government
of Jamaica on Development Coopera-
tion (with Annexes)
Kingston, October 12, 1987

Japan

Air

Exchange of Notes between the
Government of Canada and the
Government of Japan constituting
an Agreement for Air Services
(with Schedule)
Ottawa, April 17, 1989
Entered into force April 17, 1989

Korea, Republic

Nuclear Energy

Exchange of Notes between the
Government of Canada and the
Government of the Republic of Korea
constituting an Agreement with regard
to Article III.2 (a) of the Atomic
Energy Agreement signed on January
26, 1976
Seoul, June 23, 1989
Entered into force June 23, 1989

Luxembourg

Taxation

Convention between Canada and the
Grand Duchy of Luxembourg for the
Avoidance of Double Taxation and
the Prevention of Fiscal Evasion with
Respect to Taxes on Income and
on Capital
Luxembourg, January 17, 1989

Netherlands

Air

Agreement between Canada and the Kingdom of the Netherlands relating to Air Transport between Canada and the Netherlands (with Annex)
Ottawa, June 2, 1989

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Kingdom of the Netherlands constituting an Agreement relating to the Operation of Non-scheduled (charter) Flights
Ottawa, June 2, 1989

Culture

Agreement on Film and Video Relations between the Government of Canada and the Government of the Kingdom of the Netherlands (with Rules of Procedure)
Ottawa, October 18, 1989

Defence Training

Exchange of Notes constituting an Agreement between the Government of Canada and the Government of the Kingdom of the Netherlands Armed Forces Unit in Canada
The Hague, December 5, 1986
Entered into force December 21, 1989

Extradition

Treaty between Canada and the Kingdom of the Netherlands on Extradition
Montreal, October 13, 1989

Social Security

Supplementary Agreement amending the Agreement on Social Security between Canada and the Kingdom of the Netherlands
Ottawa, July 26, 1989

Papua New Guinea

Taxation

Agreement between Canada and Papua New Guinea for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with respect to Taxes on Income
Vancouver, October 16, 1987
Entered into force December 21, 1989

Philippines

Extradition

Treaty on Extradition between Canada and the Republic of the Philippines
Ottawa, November 7, 1989

Poland

Taxation

Convention between the Government of Canada and the Government of the Polish People's Republic for the Avoidance of Double Taxation with Respect to Taxes on Income and on Capital (with Protocol)
Warsaw, May 4, 1987
Entered into force November 30, 1989

Spain

Extradition

Treaty of Extradition between Canada and Spain
Madrid, May 31, 1989

Switzerland

Nuclear

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Confederation of Switzerland for Cooperation in the Peaceful Uses of Atomic Energy
Ottawa, March 6, 1958
Entered into force July 31, 1958
TERMINATED: June 13, 1989

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Confederation of Switzerland to renew the Agreement of March 6, 1958 to Provide for Co-operation in the Peaceful Uses of Atomic Energy
Berne, December 1, 1971
Entered into force December 1, 1971
TERMINATED: June 13, 1989

Agreement in the Form of an Exchange of Letters concerning the Application of Article VI of the Agreement between the Government of Canada and the Swiss Federal Council for Co-operation in the peaceful Uses of Nuclear Energy signed at Berne on December 22, 1987
Berne, December 22, 1987
Entered into force June 13, 1989

Agreement in the Form of an Exchange of Letters with Respect to the Agreement between the Government of Canada and the Swiss Federal Council for Co-operation in the Peaceful Uses of Nuclear Energy signed on December 22, 1987
Berne, December 22, 1987
TERMINATED: June 13, 1989

Agreement in the Form of an Exchange of Letters to Facilitate the Implementation of Article V of the Agreement between the Government of Canada and the Swiss Federal Council for Co-operation in the Peaceful Uses of Nuclear Energy signed at Berne on December 22, 1987

Berne, December 22, 1987

Entered into force June 13, 1989

Agreement between the Government of Canada and the Swiss Federal Council for Co-operation in the Peaceful Uses of Nuclear Energy (with Annexes) and Related Exchanges of Letters

Berne, December 22, 1987

Entered into force June 13, 1989

Thailand

Air

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Kingdom of Thailand on Air Services (with Annexes)

Bangkok, May 24, 1989

Entered into force June 30, 1989

Trinidad and Tobago

Defence

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Trinidad and Tobago for the Training in Canada of Personnel of the Armed Forces of the Republic of Trinidad and Tobago

Port of Spain, August 7, 1989

Entered into force August 7, 1989

UNESCO

Privileges and Immunities, UNESCO

Agreement between the Government of Canada and the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) concerning the Establishment of an Office of UNESCO in Canada

Québec, September 18, 1989

Entered into force September 18, 1989

United States of America

Boundary Waters

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America amending the Agreement concerning the Application of Tolls for the St. Lawrence Seaway (with Memorandum of Agreement)

Washington, August 1, 1989

Entered into force August 1, 1989

Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America for Water Supply and Flood Control in the Souris River Basin

Washington, October 26, 1989

Entered into force October 26, 1989

Fisheries

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States constituting an Agreement to amend paragraph C of the August 13, 1965 Agreement regarding the implementation of Article XV, paragraph 3 of the Pacific Salmon Treaty signed January 28, 1965

Ottawa, October 18, 1989

Entered into force October 18, 1989

Uruguay

Development Co-operation

General Agreement on Development Co-operation between the Government of Canada and the Government of the Oriental Republic of Uruguay (with Annexes)

Montevideo, February 10, 1989

USSR

Air

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the USSR constituting an Agreement to amend the Air Transport Agreement of July 11, 1965 (with Annex)

Moscow, November 20, 1989

Entered into force November 20, 1989

Arctic

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Union of Soviet Socialist Republics on Cooperation in the Arctic and the North

Moscow, November 20, 1989

Entered into force November 20, 1989

Culture

Agreement between the Government of
Canada and the Government of the
USSR concerning Audio-Visual
Relations (with Protocol)
Moscow, November 20, 1989
Entered into force November 20, 1989

Defence

Agreement between the Government of
Canada and the Government of the
USSR concerning Visits on Military
Matters
Moscow, November 20, 1989
Entered into force November 20, 1989

Environment

Agreement between the Government of
Canada and the Government of the
USSR concerning Environmental
Cooperation
Moscow, November 20, 1989
Entered into force November 20, 1989

Investment Protection

Agreement between the Government of
Canada and the Government of the
USSR for the Promotion and
Reciprocal Protection of Investments
Moscow, November 20, 1989

Agreement between the Government of
Canada and the Government of the
USSR concerning the Prevention of
Incidents at Sea beyond the Territorial
Sea (with Annex)
Moscow, November 20, 1989
Entered into force November 20, 1989

Nuclear

Agreement concerning Cooperation in
the Peaceful Uses of Nuclear Energy
between the Government of Canada
and the Government of the Union of
Soviet Socialist Republics
Moscow, October 14, 1988
Entered into force October 14, 1988
TERMINATED : November 20, 1989

Agreement between the Government of
Canada and the Government of the
USSR for Co-operation in the Peaceful
Uses of Nuclear Energy (With Annexes)
Moscow, November 20, 1989
Entered into force November 20, 1989

Exchange of Notes between the
Government of Canada and the
Government of the USSR constituting
an Agreement on Nuclear Cooperation
involving the Enrichment of Uranium
Moscow, November 20, 1989
Entered into force November 20, 1989

Provinces

Agreement between the Government of
Canada and the Government of the
USSR on Cooperation between
Canadian Provinces and Republics
of the USSR

Moscow, November 20, 1989

Entered into force November 20, 1989

Science

Agreement between Canada and the
USSR on Co-operation in Space
Research and the Use of Outer Space
for Peaceful Purposes

Moscow, November 20, 1989

Entered into force November 20, 1989

Zambia

Taxation

Convention between the Government of
Canada and the Government of the
Republic of Zambia for the Avoidance
of Double Taxation and the Prevention
of Fiscal Evasion with Respect to
Taxes on Income

Lusaka, February 16, 1984

Entered into force December 28, 1989



- EMBASSIES/HIGH COMMISSIONS
AMBASSADES ET HAUTS-COMMISSARIATS
- CONSULATES GENERAL/CONSULATES
CONSULATS GÉNÉRAUX ET CONSULATS
- INTERNATIONAL ORGANIZATIONS
ORGANISATIONS INTERNATIONALES
- SATELLITE TRADE OFFICES
BUREAUX COMMERCIAUX SATELLITES
- △ INTERNATIONAL TRADE CENTRES IN CANADA
CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL AU CANADA

EUROPEAN COMMUNITY
NORTH ATLANTIC COUNCIL/
COMMUNAUTE EUROPEENNE
CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD

COPENHAGEN/
COPENHAGUE

BRUSSELS/
BRUXELLES

GLASGOW

LONDON/LONDRES

DUBLIN

PARIS

GATT GENEVA/GATT. GENEVE

MADRID

LISBON/LISBONNE

LYON

ALGERIA

RABAT

DAKAR

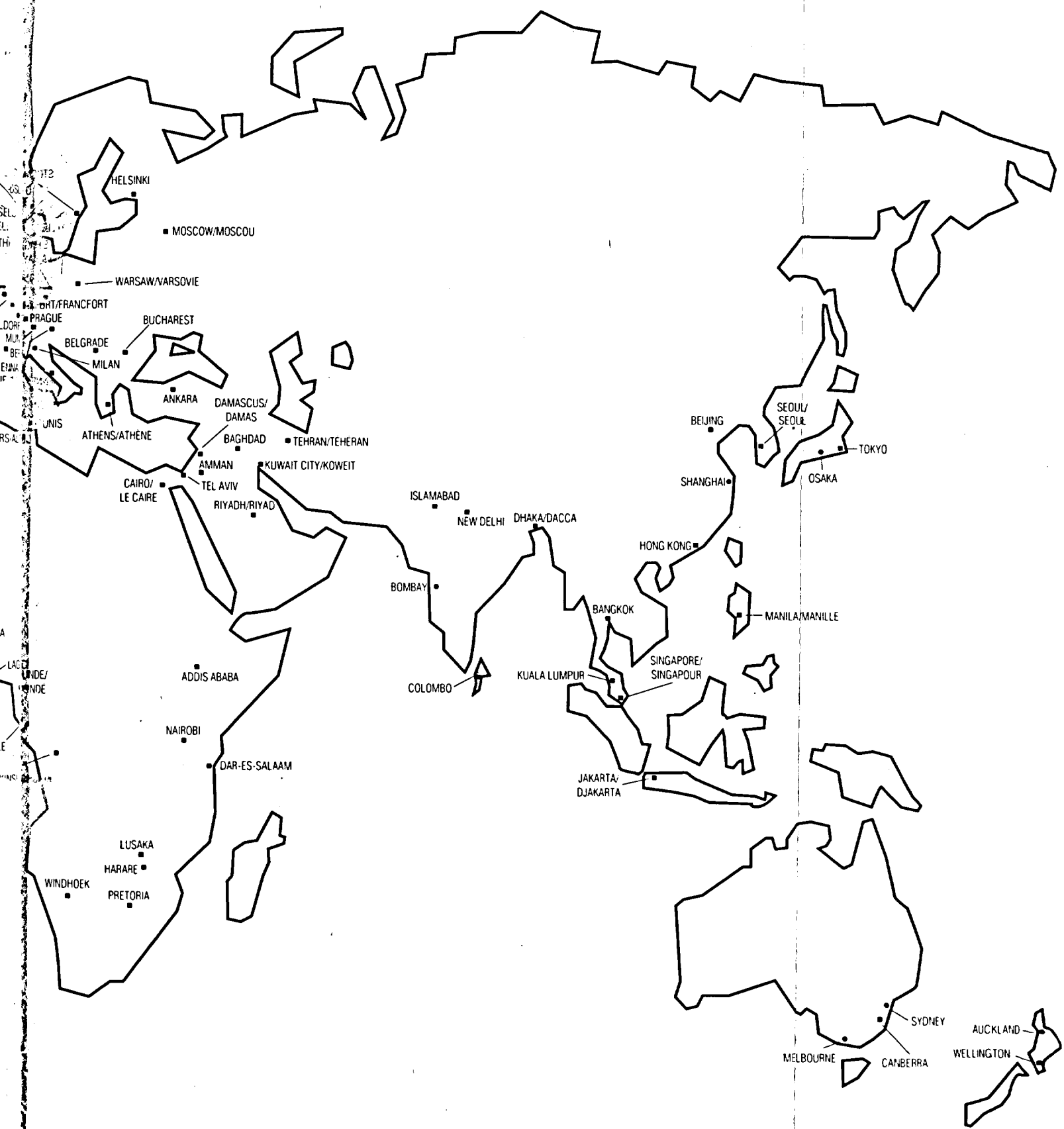
BAMAKO

CONAKRY

ACCRA

ABIDJAN

LIBREVILLE



HELSINKI

MOSCOW/MOSCOU

WARSAW/VARSOVIE

FRANKFURT/FRANCFORT

PRAGUE

BUCHAREST

BELGRADE

MILAN

ANKARA

DAMASCUS/DAMAS

ATHENS/ATHENE

BAGHDAD

TEHRAN/TEHERAN

AMMAN

KUWAIT CITY/KOWEIT

CAIRO/LE CAIRE

TEL AVIV

RIYADH/RIYAD

ISLAMABAD

NEW DELHI

DHAKA/DACCA

BEIJING

SEOUL/SEUL

TOKYO

OSAKA

SHANGHAI

BOMBAY

HONG KONG

BANGKOK

MANILA/MANILLE

ADDIS ABABA

COLOMBO

KUALA LUMPUR

SINGAPORE/SINGAPOUR

NAIROBI

DAR-ES-SALAAM

JAKARTA/DJAKARTA

LUSAKA

HARARE

PRETORIA

WINDHOEK

MELBOURNE

SYDNEY

CANBERRA

AUCKLAND

WELLINGTON